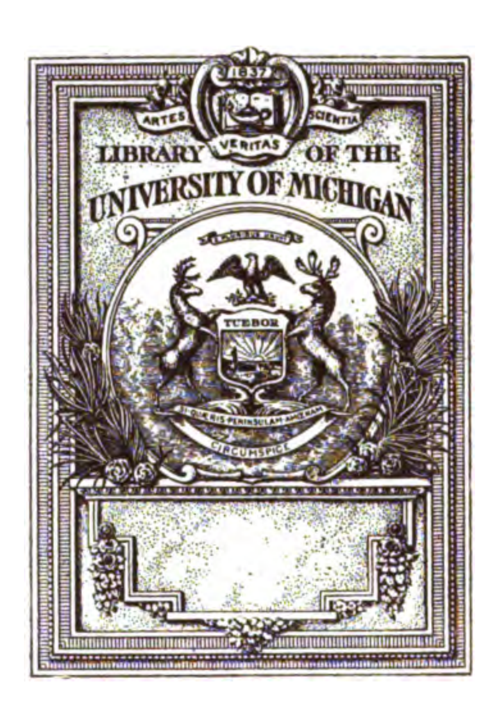

1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

ANNUAIRE

DE

L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

1908-1909

SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

Paris

ÉCOLE PRATIQUE
DES HAUTES ÉTUDES

SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

ANNUAIRE

1908-1909

CALENDRIER — DOCUMENTS — RAPPORTS

J. GILLIÉRON : *Les noms gallo-romans des jours de la semaine.*



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCVIII

ÉCOLE PRATIQUE
DES HAUTES ÉTUDES

SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

ANNUAIRE

1908-1909

CALENDRIER — DOCUMENTS — RAPPORTS

J. GILLIÉRON : *Les noms gallo-romans des jours de la semaine.*



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCVIII

CALENDRIER POUR 1908-1909.

OCTOBRE.			NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
1	j	*Vac. tout le mois.*	1	D	Toussaint. *Vac.*	1	m	
2	v		2	l	*Réunion du Conseil.* (10 h.)	2	m	
3	s		3	m	*Réouverture des conférences.*	3	j	
4	D		4	m		4	v	
5	l		5	j		5	s	
6	m		6	v		6	D	
7	m		7	s		7	l	
8	j		8	D		8	m	
9	v		9	l	*Diner annuel.*	9	m	
10	s		10	m		10	j	
11	D		11	m		11	v	
12	l		12	j		12	s	
13	m		13	v		13	D	
14	m		14	s		14	l	
15	j		15	D		15	m	
16	v		16	l		16	m	
17	s		17	m		17	j	
18	D		18	m		18	v	
19	l	*Inscription des élèves du 19 octobre au 9 novembre.*	19	j		19	s	
20	m		20	v		20	D	
21	m		21	s		21	l	
22	j		22	D		22	m	
23	v		23	l		23	m	
24	s		24	m		24	j	
25	D		25	m		25	v	Noël. *Vac.*
26	l		26	j		26	s	*Vac.*
27	m		27	v		27	D	*Vac.*
28	m		28	s		28	l	*Vac.*
29	j		29	D		29	m	*Vac.*
30	v		30	l		30	m	*Vac.*
31	s					31	j	*Vac.*

JANVIER.			FÉVRIER.			MARS.		
1	v	*Vacances jusqu'au 5 janvier inclus.*	1	l		1	l	
2	s		2	m		2	m	
3	D	*Réunion du Conseil* (10 h.). *Renouvellement des Commissions ordinaires* [1].	3	m		3	m	
4	l		4	j		4	j	
5	m		5	v		5	v	
6	m		6	s		6	s	
7	j		7	D		7	D	
8	v		8	l		8	l	
9	s		9	m		9	m	
10	D		10	m		10	m	
11	l		11	j		11	j	
12	m		12	v		12	v	
13	m		13	s		13	s	
14	j		14	D		14	D	
15	v		15	l		15	l	
16	s		16	m		16	m	
17	D		17	m		17	m	
18	l		18	j		18	j	MI-CARÊME. *Vac.*
19	m		19	v		19	v	
20	m		20	s		20	s	
21	j		21	D	*Vac.*	21	D	
22	v		22	l	*Vac.*	22	l	
23	s		23	m	*Mardi gras. Vac.*	23	m	
24	D		24	m		24	m	
25	l		25	j		25	j	
26	m		26	v		26	v	
27	m		27	s		27	s	
28	j		28	D		28	D	*Réunion du Conseil* (9h 1/2).
29	v					29	l	
30	s					30	m	
31	D					31	m	

[1] *Ordre du jour de toutes les réunions : Présentation de thèses, rapport des commissaires responsables, proposition de publications.*

AVRIL.			MAI.			JUIN		
1	j							
2	v		1	s		1	m	*Vac.*
3	s		2	**D**		2	m	
4	**D**	*Vac.*	3	l		3	j	
5	l	*Vac.*	4	m		4	v	
6	m	*Vac.*	5	m		5	s	
7	m	*Vac.*	6	j		6	**D**	
8	j	*Vac.*	7	v		7	l	
9	v	*Vac.*	8	s		8	m	
10	s	*Vac.*	9	**D**		9		
11	**D**	PÂQUES [1].	10	l		10	j	
12	l	*Vac.*	11	m		11	v	
13	m	*Vac.*	12	m		12	s	
14	m	*Vac.*	13	j		13	**D**	
15	j	*Vac.*	14	v		14	l	
16	v	*Vac.*	15	s		15	m	
17	s	*Vac.*	16	**D**		16	m	
18	**D**	*Vac.*	17	l		17	j	
19	l		18	m		18	v	
20	m		19	m		19	s	
21	m		20	j	ASCENSION. *Vac.*	20	**D**	
22	j		21	v		21	l	
23	v		22	s		22	m	
24	s		23	**D**		23	m	
25	**D**		24	l		24	j	
26	l		25	m		25	v	
27	m		26	m		26	s	*Réunion du Conseil (9 h. 1/2). Rapport sur les conférences. Désignation des élèves titulaires. Présentation à l'École de Rome. Affiche de l'année suivante.*
28	m		27	j		27	**D**	
29	j		28	v		28	l	
30	v		29	s		29	m	
			30	**D**	PENTECÔTE.	30	m	
			31	l	*Vac.*			

[1] Pâques tombera :
En 1910, le 27 mars.
En 1911, le 16 avril.
En 1912, le 7 avril.
En 1913, le 25 mars.

OCTOBRE.			NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
1	v	*Vac. tout le mois.*	1	l	Toussaint.	1	m	
2	s		2	m		2	j	
3	**D**		3	m		3	v	
4	l		4	j		4	s	
5	m		5	v		5	**D**	
6	m		6	s		6	l	
7	j		7	**D**	*Réunion du Conseil* (10h)	7	m	
8	v		8	l		8	m	
9	s		9	m		9	j	
10	**D**		10	m		10	v	
11	l		11	j		11	s	
12	m		12	v		12	**D**	
13	m		13	s		13	l	
14	j		14	**D**		14	m	
15	v		15	l		15	m	
16	s		16	m		16	j	
17	**D**		17	m		17	v	
18	l		18	j		18	s	
19	m		19	v		19	**D**	
20	m		20	s		20	l	
21	j		21	**D**		21	m	
22	v		22	l		22	m	
23	s		23	m		23	j	
24	**D**		24	m		24	v	
25	l		25	j		25	s	Noël. *Vac.*
26	m		26	v		26	**D**	
27	m		27	s		27	l	
28	j		28	**D**		28	m	
29	v		29	l		29	m	
30	s		30	m		30	j	
31	**D**					31	v	

LES NOMS GALLO-ROMANS
DES JOURS DE LA SEMAINE.

ÉTUDE DE GÉOGRAPHIE LINGUISTIQUE.

L'*Atlas linguistique de la France* consacre aux noms des jours de la semaine sept de ses cartes complètes[1].

cartes	n° 787, LUNDI, n° 813, MARDI, n° 839, MERCREDI,	cartes	n° 720, JEUDI, n° 1359, VENDREDI, n° 1186, SAMEDI,

carte n° 405, DIMANCHE.

L'examen de ces cartes, une comparaison rapide avec d'autres cartes de l'*Atlas*, font surgir sous les yeux du lecteur averti une foule de délicats problèmes dont la solution pourrait éclairer utilement l'histoire des parlers gallo-romans, des relations qu'ils entretiennent, des influences incessantes qu'ont exercées sur eux les parlers des centres sociaux.

Nous avons choisi pour les étudier ici un petit groupe de problèmes qui ne nous obligeront à faire appel qu'à un nombre restreint de faits dialectaux et nous permettront de limiter à peu près constamment nos recherches à la partie méridionale

[1] Il était inutile de reproduire dans cette étude la graphie phonétique précise de l'*Atlas* et nous ne l'avons pas fait pour éviter des complications typographiques. Nous aurons d'ailleurs à parler beaucoup moins de formes dialectales spéciales à tel ou tel point que de types régionaux; nous imprimons en *italiques* les formes spéciales, en r o m a i n e s p a c é les types plus généraux.

du domaine gallo-roman. Nous nous occuperons surtout des noms des six jours ouvrables : sans pouvoir être séparé entièrement de ceux-ci, le nom du dimanche s'est développé dans des conditions assez particulières.

Les noms latins des jours de la semaine sont composés de deux éléments : le mot dies, élément commun, et un déterminant de celui-ci propre à chaque jour, le plus souvent un substantif désignant une planète et construit au génitif : dies Lunae, Martis, Mercurii, etc.

A die Martis, que nous prendrons pour type de la combinaison latine, correspondent en Gaule des formules dont la diversité peut se ramener à trois types : mardi, dimars, mars[1]. Di représente le latin die; que nous apprend la géographie linguistique sur l'histoire de di, sur sa place variable dans la combinaison, sur sa chute?

Le génitif latin ne s'est pas conservé en roman, mais la forme génitive, la flexion particulière à ce cas, a pu se perpétuer, dépouillée de sa valeur syntactique latine, dans des combinaisons fixes; il en a été ainsi pour les noms des jours. Dans trois de ces noms, Martis, Jouis, Veneris, la flexion latine était une -s et cette -s apparaît dans dimars, mars, etc. Mais l'on trouve aussi en Gaule, à des époques différentes suivant les régions, lunsdi ou diluns, dimercres, disates, etc. Cette extension de l's génitive demande explication : que nous apprend là-dessus la géographie linguistique?

Dans l'état moderne des parlers gallo-romans l's, étendue parfois aux noms du lundi ou du samedi qui n'y avaient pas

[1] Ou dimar, mar; sauf nécessité, nous ne citerons qu'un des deux types méridionaux avec ou sans -s.

droit de par leur origine latine, manque par contre très souvent là même où elle pourrait légitimement se retrouver, et cela non seulement dans mardi, mais aussi dans dimar ou dans mar, etc. La géographie linguistique permet-elle de rendre compte des conditions où s'est produite cette ruine de l'ancienne flexion immobilisée?

Tels sont les trois problèmes que nous examinerons ici. Ils sont unis par un lien réel : l'histoire de l's finale ne peut être utilement étudiée que là où cette consonne était vraiment finale et non pas perdue au milieu d'un groupe, c'est-à-dire dans les régions où s'est conservée la formule dimars ou mars.

Les données essentielles des trois problèmes sont rassemblées sous forme schématique dans la carte jointe à cette étude; nous en expliquerons chemin faisant les teintes et les signes conventionnels; les numéros désignent les points du territoire galloroman sur lesquels a porté en 1897-1901 l'enquête faite par M. Edmont pour la préparation de l'*Atlas linguistique*[1].

I. L'élément di, latin die.

De l'embouchure de la Gironde à la Suisse romande une ligne de traits coupe notre carte dans toute sa largeur.

Au nord l'élément di termine les noms des six jours ouvrables : lundi. . . samedi[2]. L'*Atlas* ne nous révèle qu'une exception : au point 194 (Beaufays, canton de Louveigné,

[1] Pour l'identification de ces points, cf. la *Notice servant à l'intelligence des cartes* de *l'Atlas linguistique.*

[2] Nous ne donnons pour plus de brièveté que le premier et le dernier terme des séries ou portions continues de série; les points de suspension indiquent que tous les termes compris entre les extrêmes sont traités comme ceux-ci.

province de Liège, Belgique) nous trouvons la série lundi. . . samedi, mais aussi pour le nom du mercredi seul une seconde forme du type dimercre, que le témoin interrogé déclare vieillie.

Au sud, dans les six noms, di est placé en tête ou bien fait défaut : dilu. . .disande ou lu. . .sande.

Une ligne pointillée délimite au nord de la frontière et en contact immédiat avec elle des portions de zone neutre où se mêlent dans des proportions variables la formule septentrionale mardi et l'une ou l'autre des formules méridionales dimar ou mar. Ainsi, le nom du dimanche mis à part, le point

605	appartient au nord seulement par		lundi,
63 (1)	—	—	mardi-mercredi
612	—	—	lundi. . .mercredi,
917	—	—	lundi. . .jeudi,
804	—	—	mercredi. . .samedi,
611	—	—	mardi. . .samedi (2).

Cette neutralité résulte-t-elle d'un compromis entre deux formules qui jadis, sur chacun de ces points, auraient existé concurremment dans toute la série, ou bien de l'invasion d'une

(1) Le point voisin 64 qui dit *lund*. . .*djud*, mais *vanr* et non *vanrd*, mériterait une étude particulière; il se peut qu'il appartienne encore par *vanr* à l'aire méridionale.

(2) Les points 936 et 937 devraient eux aussi constituer une zone neutre, car ils ont pour jeudi la formule septentrionale, mais sur ces deux points la forme de jeudi ne peut pas, d'après sa constitution phonique, être autochtone et elle a été choisie pour des raisons particulières à la phonétique de ces patois.

Le point 899 a *lunardi*, *matardi*, mais *mekre*, etc., nous n'en avons pas tenu compte; il doit être étudié avec le domaine nord-italien (pour lequel un *Atlas linguistique* serait si désirable) et n'intéresse pas l'alternance gallo-romane.

formule dans le domaine de l'autre? *A priori* il est vraisemblable que le français du nord pénètre ici les parlers du sud. Cette vraisemblance deviendra une certitude lorsque nous aurons constaté que, sur plusieurs points de la zone neutre, les formes du type septentrional se dénoncent par leur constitution même comme importées : *mecradi* à 612 ou *macredi* à 917 ne sauraient être autochtones, ce sont évidemment des déformations du français du nord; à 915 même, où tous les noms de jours sont du type septentrional, *sãnedi* ne peut s'expliquer que par un croisement de la forme française *samedi* et de l'ancien type régional *disande* conservé aux points voisins 917 et 926.

S'il était besoin d'autres arguments pour prouver que l'aire méridionale, jadis plus étendue, s'est trouvée peu à peu diminuée par l'invasion du français du nord et montrer comment cette invasion se produit de nos jours, on les trouverait au point 702. Notre frontière n'enferme pas ce point dans un domaine, elle le traverse; l'on y a relevé en effet chez un même individu deux séries complètes de formes contradictoires, dilu et lundi, dimar et mardi...disate et samdi; mais pour le témoin même (un maçon creusois) qu'interrogeait M. Edmont les deux séries n'étaient plus strictement équivalentes : toutes les formes du type septentrional sont accompagnées sur les cahiers d'enquête de la remarque « se dit maintenant de préférence » ou « est maintenant plus employé ».

Le français du nord a d'ailleurs franchi la frontière et établi des postes avancés en plein domaine méridional : sur trois points de la vallée de l'Isère M. Edmont a trouvé la série septentrionale lundi...samedi (940) ou au moins lundi... vendredi (838 et 942), *disande* restant dans ce dernier cas l'unique témoin de l'attache ancienne à l'aire méridionale.

L'arrivée rapide du français sur ces trois points s'explique bien par leur situation dans la vallée; mais la conservation de la formule ancienne sur deux points séparés dans le seul nom du samedi ne peut pas être davantage un effet du hasard ; le maintien, à coup sûr temporaire, de cet unique débris de la tradition est dû au voisinage immédiat de dimanche dans l'énumération des jours de la semaine commencée ici, comme le plus souvent, semble-t-il, dans nos patois, par lundi.

La frontière que nous avons tracée d'après l'enquête de 1897-1901 n'est donc que la limite où s'arrêtaient à cette époque les progrès du français du nord, limite provisoire et aussi limite vacillante, variant selon les mots, variant encore sans nul doute selon les individus.

Au sud de cette frontière notre carte marque d'une croix les points où l'élément di manque à toute la série des jours ouvrables (croix simple), à une partie seulement de cette série (croix double), ou à un seul nom de jour (croix triple : 804 où di ne manque que dans *ma*, 810 où l'on ne trouve que *sate* et encore en concurrence avec une forme complète *disate*).

La présence des formes sans di sur la frontière même ou dans le voisinage immédiat donne à croire que dans sa marche vers le sud le français septentrional n'a pas seulement recouvert des formes avec préposition de di, mais aussi des formes où cet élément manquait. A l'étape de l'invasion française fixée dans l'*Atlas* nous pouvons encore apercevoir sur un point les traces des deux états en voie de disparition : le point 804 partiellement francisé nous atteste son attache ancienne à l'aire méridionale à la fois par *dyiyu* (lundi) et par *ma*, témoins discordants également condamnés à l'oubli.

L'on songera sans doute à expliquer par cette situation près de la frontière la genèse des formes sans di : l'on y verra un compromis entre le type méridional avec di préposé et le type septentrional av c di postposé, le résultat du croisement de ces deux types, un produit où ne se serait conservé que le caractère commun, les caractères contraires s'étant annihilés. L'examen de notre carte oblige à rejeter cette hypothèse. Si les formes sans di n'étaient que le résultat d'un croisement, elles ne devraient se rencontrer que sur la frontière où les deux types principaux entrent en contact; or l'aire où on les trouve ne touche à cette frontière que par un côté et elle s'étend, de nos jours encore, bien loin de là vers le sud et l'est.

Pour donner de ces formes sans di une explication contre laquelle la géographie linguistique ne vienne pas protester, il faudra tenir compte encore de ce fait qu'elles sont solidaires du type dimar. Elles ne se présentent que là où existe ce type et elles disparaissent avec lui. La remarque que nous avons faite sur l'existence antérieure probable de formes sans di au nord de la frontière actuelle ne saurait être invoquée contre cette constatation : si l'existence de mar est probable, l'existence ancienne de dimar est certaine au nord de la frontière et rien ne permet de supposer que dans la région actuellement recouverte par le type septentrional les formes sans di se soient à aucun moment étendues au delà des limites anciennes de l'aire dimar.

L'extrême nord de la Gaule ne nous fournit pas les points de repère nécessaires au dégagement des couches enfouies que nous venons de tenter sur la frontière du centre. A nous en tenir au seul point 194 nous ne pourrions même pas

affirmer l'existence de la formule dimar dans la région. Nous devons cependant nous féliciter que l'enquête géographique se soit faite encore assez tôt pour recueillir ce dernier représentant sans doute fort abâtardi d'un état ancien. Il nous faut rapprocher en effet le *dimyèk* de 194 des *deluns, dimars, dimerkes, diues, divenres* de l'ancien français. Si nous examinons les exemples de ces formes qu'a recueillis Godefroy, nous constatons qu'ils proviennent de textes ou manuscrits picards ou wallons, de documents d'Amiens, Cambrai, Douai, Lille, Hénin, Flines, Tournai, etc., en un mot d'une aire francobelge de dimars dont notre point 194 est inséparable, que le français a envahie de meilleure heure ou plus rapidement que l'aire méridionale et qu'il a entièrement conquise[1].

Les trois formules gallo-romanes représentant die Martis se trouvent donc ainsi réparties :

L'aire française de mardi, aire en progrès constant, sépare d'une façon complète deux aires de dimars : l'une au nord, réduite aujourd'hui à un seul point conservé par miracle et tout près de s'effacer de la carte; l'autre au sud, fort étendue et bien défendue encore malgré les assauts incessants du français et malgré des pertes récentes; dans cette aire méridionale et sous sa dépendance une aire secondaire, mars, en butte aux attaques de dimars et de mardi tout à la fois; nous ne pouvons

[1] La survivance de *dimyèk* à 194 est fort remarquable. Pourquoi, sur ce seul point d'une région d'où la formule à préposition de di a disparu après une vie depuis longtemps précaire, cette unique conservation de dimercre? Il faut se rappeler que nous sommes en pays germano-roman et se demander si *dimyèk* n'a pas persisté parce qu'il évoquait, à la suite d'une fausse perception (dimi), la même idée que Mittwoch?

dire si une aire de mars se trouvait de même sous la dépendance de l'aire septentrionale ancienne de dimars.

Comment s'expliquent et que nous apprennent la présence en Gaule de ces trois formules et leur répartition ?

Il est dès maintenant évident que nous ne pouvons songer à l'hypothèse générale fort simple qui ferait remonter au latin la diversité gallo-romane : le latin connaissant déjà et répandant trois formules, Martis die conservé en français (mardi) et en italien (martedì), die Martis conservé en provençal (dimars) et en Belgique, Martis conservé dans divers pays, en particulier dans le sud de la Gaule (mars) et en Espagne (martes). Il faudrait pour expliquer la répartition romane de ces trois formules, — dimars coupé en deux par mardi, — mardi coupé de martedì par dimars, — mars solidaire en Gaule de dimars, — il faudrait faire appel à tant de hasards divers que cette hypothèse ne saurait nous satisfaire.

L'on pourrait, il est vrai, la limiter en détachant le mars gallo-roman du martes espagnol, reconnaître que mars n'est là qu'une efflorescence de dimars, ne reporter à l'époque latine que l'alternance Martis die-die Martis antérieure au développement des tendances syntactiques romanes. Mais on laisserait encore sans explication l'insertion de mardi entre deux aires de dimars, celle de dimars entre mardi et martedì. En ne tenant pas compte de mars on négligerait justement ce qui peut conduire à la solution du problème.

Partons au contraire de ce qui nous paraît assuré, la solidarité de mars et de dimars. Ce fait nous révèle une différence entre mardi et dimars plus profonde que la différence de construction. La naissance ou la conservation de mars sur le territoire de dimars implique que la formule dimars a

été comprise comme une expression composée où di avait un sens plus ou moins précis, mais en tout cas une valeur propre. On ne sous-entend en effet d'ordinaire que ce que l'on entend ou croit entendre. L'absence de mars sur le territoire de mardi implique que dans la formule mardi au contraire di n'est pas compris comme ayant une valeur propre, il n'est pas un élément plus ou moins utile d'une combinaison, il est un fragment indétachable d'un mot simple. Nous obtenons ainsi une donnée nouvelle pour la solution du problème : à la répartition géographique des formules s'ajoute la relation, révélée par la géographie, entre la position de di et la conscience de la valeur propre de cet élément. Dès lors le nombre des hypothèses possibles se limite.

Dire que le latin a importé *séparément* en Gaule une formule figée Martis-die où die était sans valeur propre et une formule vivante die Martis où l'on avait conscience du rôle de die, ce n'est pas résoudre le problème, est le changer de terrain sans raison et sans profit.

Dire que le latin a importé *concurremment* ces deux combinaisons, l'une étant claire et l'autre obscure, c'est admettre une coexistence peu vraisemblable et ce n'est pas expliquer comment l'Italie et une partie non adjacente du domaine gallo-roman se sont trouvées d'accord pour choisir indépendamment la formule dépourvue de sens à l'exclusion de la formule intelligible.

Dire que le latin a importé, *séparément* ou *concurremment,* deux combinaisons où l'élément die était également clair paraîtrait plus raisonnable, mais la répartition géographique des formules reste inexplicable : dans le cas d'importation séparée il faudrait attribuer au hasard l'enchevêtrement de mardi et

de dimars; dans le cas d'importation simultanée l'on ne comprend pas comment l'Italie et une partie non adjacente de la France ont pu se trouver d'accord pour choisir la même formule et précisément celle qui était en opposition avec les tendances générales de la syntaxe romane, le déterminant y précédant le déterminé.

Ajouterait-on quelque vraisemblance à cette dernière hypothèse en supposant que les tendances de la syntaxe romane ne s'étaient pas encore fait jour à l'époque où certains parlers, jouissant à l'égard des deux formules d'une absolue liberté d'indifférence, auraient opté pour la formule mardi? La stricte équivalence des deux formules n'est pas en soi fort probable, mais de plus il faudrait admettre que les deux régions qui se sont rencontrées pour choisir le type Martis die (mardi et martedì) se sont rencontrées encore pour fixer cette formule avant que le jeu de la syntaxe romane l'ait pu transformer en die Martis. Comment expliquer la répétition de ces rencontres?

Il n'est pas admissible davantage que le latin n'ait importé que die Martis: comment serait-on remonté de là à Martis die en France et en Italie indépendamment au mépris des tendances syntactiques nouvelles.

Une hypothèse reste possible: le latin a implanté en Gaule une seule formule, Martis die, où l'on avait conscience de la valeur propre de die.

Cette hypothèse satisfait-elle aux exigences de la géographie linguistique? Sans doute, car di mars peut naître partout de mars di sous l'influence de tendances syntactiques nouvelles, pour autant du moins que le rapport de détermination entre les deux éléments de la combinaison est encore senti, même

sans précision, même inexactement[1]; les deux aires françaises de dimars ont pu se constituer indépendamment.

De même la conscience de la valeur d'un mot, la vitalité de ce mot dans une combinaison est un fait essentiellement variable suivant les lieux : la formule Martis die pouvait partout se figer, former un bloc indivisible; mardi et martedì ont pu indépendamment se fixer et laisser sans écho les appels de la syntaxe romane.

Il devrait même paraître étonnant, si l'on part de Martis die, que les aires de fixation et les aires de déplacement de di ne soient pas plus enchevêtrées qu'elles ne le sont, et elles le seraient bien plus sans doute si le développement de nos parlers était libre, si les limites dialectales où on voudrait parfois les enfermer avaient une réalité, si l'on trouvait, sur chaque point du domaine, à l'origine de l'évolution linguistique, la pureté de la tradition latine primitive; mais, nous le savons, les aires que nous pouvons reconnaître ne sont que les résultantes d'influences réciproques, de compromis infiniment renouvelés, d'imitations incessantes; leur variété, leur alternance n'est que l'image atténuée, le symbole de ce qu'auraient donné des développements libres.

La disposition de ces aires nous a cependant permis de retracer les vicissitudes de l'élément di et de comprendre le rôle important qu'il a joué dans l'histoire des noms des jours en gallo-roman.

Là où die a conservé dans Martis die une vitalité qu'il devait sans doute à la persistance de die comme mot isolé, il

[1] De même mars peut naître partout où l'on sent la valeur de di dans la combinaison et quelle que soit la place qu'il y occupe.

a pu se déplacer, se préposer, comme le voulait sa fonction, il a laissé à l'élément principal du nom de jour la liberté de son développement d'élément tonique et final, il a même pu disparaître complètement [1].

Là où sa vitalité s'est atténuée, en même temps sans doute que die isolé faiblissait dans sa lutte avec diurno, il a dû s'attacher au premier élément comme une finale uniforme, lourde entrave pour les développements ultérieurs.

2. Extension de l's finale.

Le français du nord a connu des formes *lunsdi, marsdi*, etc.; la postposition de di mettait l's finale du premier élément dans une situation précaire et les parlers du nord n'en ont gardé aucune trace. Notre aire septentrionale échappe donc à l'épreuve de la géographie linguistique. L'aire méridionale a bien mieux conservé cette consonne, mais elle ne la présente pas sur tous les points ni, quand elle l'a gardée, dans tous les noms de jours.

Les teintes plates et les barres de notre carte représentent ces différents états des parlers méridionaux :

parties blanches, aucune trace de l's finale dans aucun nom de jour;

barres rouges, s finale dans la série continue lundi... vendredi;

teinte rouge, s finale dans la série continue lundi...samedi et même, aux points 720, 722, 731, dans la série complète lundi...dimanche;

[1] Cf. l'esp. *martes* et le roumain *marți* et la survivance de dies comme mot isolé dans les deux langues.

barres et teinte bleues, s finale seulement dans certains noms; nous reviendrons sur les points ainsi marqués.

L's finale dans la série lundi... vendredi n'est pas particulière aux parlers romans du sud de la Gaule : le français du nord a eu *lunsdi, marsdi, mercresdi, juesdi, vendresdi*, et l'espagnol dit encore *lunes* ..*viernes*. Pour trois de ces noms sur cinq l's romane ne fait que continuer l's des génitifs latins Martis, Jouis, Veneris; pour les deux autres elle ne peut provenir des formules de la latinité classique, Lunae, Mercurii die. L'on rend compte de ce désaccord en affiliant les formes romanes avec s finale de mercredi et lundi à des formes latines vulgaires Lunis et Mercoris die dont on a de rares exemples dans des documents de langue latine d'assez basse époque [1]. Sans nous attarder à peser la valeur de ces témoignages, nous ferons remarquer que, sous l'apparente uniformité du latin vulgaire où on les replace, les deux formes Mercoris et Lunis ne sauraient avoir pour le linguiste la même importance.

Malgré les changements de quantité et d'accent, il se peut que Mércŏris soit un doublet de Mercúrii ayant une existence indépendante de la combinaison Mércoris die [2]. L'on doit croire pourtant que la proximité de Véneris die dans la série des jours a eu une influence décisive sur la création ou la propagation de Mércŏris ou au moins sur son triomphe dans le nom du mercredi; mais, quelles que soient son ori-

[1] Dies lunis se trouve dans une inscription de Canusium datée de 393 (*C. I. L.*, IX, 6192) : *die lunis IX kl iunias ora diei secunda*; autres exemples à partir du VIIIe siècle pour lunis et mercoris.

[2] Cf. *Romania*, XXXIV, 332.

gine et sa date, Mércŏris n'est pas un monstre morphologique ; il en va autrement de Lunis.

Qu'un Latin qui employait fréquemment le mot luna comme nom commun avec les flexions régulières de la première déclinaison classique ou vulgaire ait eu l'idée de lui faire un nouveau cas oblique singulier lunis, cela n'est évidemment pas concevable ; aussi bien nous dit-on que lunis n'a été formé que sous l'influence de Martis, Jouis. Cela ne suffit pas : Martis n'a pu transformer lunæ en lunis que si l'identité de ce mot dans la combinaison lunae die avec le nom de l'astre n'a plus été sentie, ou si la valeur flexionnelle de -is d'une part, de -ae de l'autre, n'a plus été comprise, ou si le rapport de détermination qui unissait les deux éléments de la formule a été complètement obscurci ou transformé ; de toute manière nous sommes loin de Mércŏris, génitif de la troisième déclinaison pour un thème de la première. Quelle que soit la date de son apparition, lunis die matérialise sous apparence latine un fait étranger à la flexion du latin, il constate le triomphe du groupemen sémantique sur l'individualité lexicale ou morphologique.

Ce fait est d'une importance capitale dans l'histoire des noms des jours. Dans ces combinaisons où nous avons vu l'élément die garder à l'époque romane, malgré les déchéances qui le menacent, une vitalité puissante, c'est l'élément particulier à chaque nom dont la vitalité s'épuise : le sens ou le rôle de cet élément dans la combinaison va en s'obscurcissant ; jadis riche d'une signification précise, de relations parfaitement définies avec die, le vieux nom cosmographique et religieux devient une simple étiquette à forme indécise, variable suivant tous les caprices de l'analogie, tous les jeux de la pho-

nétique. Mércoris marque peut-être une étape de cette transformation, lunis en a été à coup sûr une étape décisive.

Nous ne voulons pas rechercher si ces étapes ont été parcourues par le latin à une époque de développement linguistique commun dans tout l'Empire ou si chaque langue romane a dû achever seule l'étape commencée ou préparée en commun. En remontant au delà des données actuelles de la géographie linguistique nous avons seulement voulu marquer l'origine d'un état nouveau, la constitution d'un groupe sémantique, ayant une personnalité en tant que groupe, au détriment de la vitalité individuelle des éléments composants : le premier effet du triomphe de la collectivité a été l'extension de la terminaison la plus fréquente, l's de Martis, Jouis, Veneris, dépourvue d'ailleurs désormais de valeur flexionnelle ou syntactique.

Ainsi s'est constituée la série que nous trouvons dès le début des littératures gallo-romanes : cinq noms à s finale, lundi... vendredi, deux sans s, — deux nouveaux venus à qui leur jeunesse a pu assurer quelque temps une vitalité plus grande, dont l'un aussi était avec die dans un rapport syntactique facilement intelligible et se défendait encore par son attache tangible avec dominus, — sabbati et dominica die.

L'influence analogique inaugurée dans la période prélittéraire s'est continuée et a atteint samedi et même dimanche; c'est ce que représente dans notre carte la partie teintée de rouge à laquelle il convient d'ajouter les trois points 650, 814, 840 : ici la série est lacunaire, mais le nom du samedi présente une s (*disates*, etc.). Mais c'est moins cette extension prévue et nécessaire de l's finale qui doit nous intéresser, que

la disposition relative des points où elle se manifeste et de ceux qui ont été préservés de la contagion. C'est la géographie qui nous renseignera sur la marche et la nature de l'extension analogique.

Le gros des points préservés, l'aire à barres rouges accrue des barres bleues intérieures (667 et 764 où samedi n'a pas d's), forme une masse compacte, cohérente et, le plus souvent, sans contact avec l'aire blanche où l's finale n'apparaît dans aucun nom. Au contraire les points où samedi et parfois dimanche sont atteints s'échelonnent, de l'ouest à l'est, partout en bordure de l'aire préservée et en contact avec l'aire sans s, comme une garde frontière opposée aux empiétements de celle-ci. Cette comparaison vaut pour traduire la première impression que produit la vue de notre carte, la réalité est tout autre : les points de l'aire rouge ne sont pas une défense, ils jalonnent une prochaine étape des formes sans s dans leur marche vers le sud.

La parfaite cohésion de l'aire à barres rouges, qui n'admet ni addition ni retranchement à la série ancienne de formes avec s finale, nous atteste que les parlers de cette région jouissent encore d'une vitalité puissante, sinon chacun pris à part, du moins en tant que groupe linguistique. L'on ne peut supposer que cette aire ait connu jadis l's finale dans samedi pour la perdre ensuite dans ce seul nom : une pareille histoire a pu se produire sur quelque point, non sur tous les points d'une aire étendue ; l'aire à barres rouges nous conserve donc l'état gallo-roman prélittéraire ; si un parler y a été atteint, comme il est possible, par la contagion analogique toujours imminente, il a été vite ramené à la forte unité régionale qui règle ici le développement linguistique.

Les seuls points non préservés sont ceux qui, placés en bordure de l'aire conservatrice, se trouvaient du même coup en contact avec l'aire sans s finale qui s'étend sans cesse et semble avoir conquis déjà toute la Provence. L'identité de situation géographique de tous ces points exclut toute autre explication : c'est le voisinage de l'aire sans s qui a permis l'extension analogique de l's finale à samedi et à dimanche. Pris entre deux influences contradictoires, celle de la famille patoise à laquelle ils étaient jusque-là attachés, celle de la langue conquérante qui représente un état social supérieur ou au moins plus séduisant, les parlers de ces points frontière ont relâché les liens qui les unissaient à la masse linguistique voisine, ils se sont isolés et ils s'affolent ; rien ne vient plus arrêter ou régler le développement des tendances qu'ils portaient en eux et dont ils prennent mieux conscience au contact de parlers très différents d'eux-mêmes ; il semble que leur personnalité s'exaspère et s'affirme victorieusement, ce n'est que leur décadence qui commence, irrémédiable. Le triomphe de l'analogie n'est pas chez eux un signe de force, c'est une conséquence de leur isolement, c'est un symptôme de mort.

L'enquête de M. Edmont nous a retracé toutes les phases de ce drame linguistique : en marge de la forte famille qui a conservé intacte la tradition latine, quelques individualités ont porté à leur plus haut degré les caractères dominants de cette famille, ils pourraient en paraître aux yeux d'un observateur superficiel les représentants les plus autorisés ; tout près, d'autres présentent avec cette même exagération des caractères traditionnels quelques signes de défaillance (650, 840, 814 surtout qui a *disates,* mais *mar*); plus loin la déchéance s'affirme malgré la conservation de quelques

traits anciens (barres bleues), parfois d'un seul (teinte bleue), jusqu'à ce que toute l'originalité de la tradition ancienne aille se perdre dans l'uniformité nouvelle de la masse victorieuse.

Il suit de là que le cordon des petites aires rouges n'occupe pas des positions permanentes : il sera dans un avenir plus ou moins lointain remplacé par le bleu, puis par le blanc; en 1897-1901 déjà il devait être en recul, il avait dû déjà se replier sur l'aire à barres rouges, et de même qu'au nord de la frontière mardi-dimar nous avons légitimement supposé sous la couche actuelle de mardi une couche plus ancienne de dimar, elle-même superposée sans doute à une couche de dimars, de même, au nord des aires rouges, bien des disande ou des dimenze modernes doivent recouvrir de très anciens disate, mais aussi de plus récents disates, etc., intermédiaires dont la nécessité n'est pas évidente *a priori*, mais dont la géographie a montré l'existence réelle sur certains points, l'existence probable sur d'autres.

3. Chute de l's finale.

La chute de l's finale est un phénomène général et même dans le midi de la Gaule l'*Atlas* nous en offre de multiples exemples; le plus grand nombre se présente naturellement dans les substantifs et adjectifs au pluriel. Cette chute n'est pourtant pas un phénomène d'ordre morphologique, une manifestation du triomphe du singulier sur le pluriel, puisqu'elle se produit aussi bien dans des mots qui ne sont jamais en fonction numérique et que le singulier n'a pas triomphé du pluriel là où celui-ci se distinguait autrement que par l'addition d'une s.

La chute de l's finale est un phénomène phonétique, méca-

nique au moins dans son principe. Mais toutes les s finales n'ont pas dû tomber en même temps et sans exception, quels que fussent les sons précédents, quels que fussent les mots où elles se trouvaient. Les exemples abondent dans l'*Atlas* qui nous montrent au contraire une multiplicité d'états de l's finale, une marche par échelons et non pas une course en masse vers la chute définitive.

La variété des situations phonétiques impose à la loi phonétique des délais d'application : malgré l'identité des fonctions morphologiques, l's de flus (= fleurs, carte 582) en contact avec la tonique s'est conservée en Provence là où il ne reste plus de trace d's dans arbres (carte 52).

Contre la loi phonétique chaque mot a une puissance de réaction particulière, soit qu'il ne la doive qu'à lui-même, à sa valeur sémantique, soit qu'il l'emprunte à la famille lexicale à laquelle il appartient, soit qu'il la tienne de son rôle syntactique, de ses alliances dans la phrase : l'aire de Jacques (carte 708) est différente de celle de diables (carte 403); toutes deux diffèrent de celle de Dieus (404); de même les aires de pays, pis, plus, prix (983-984, 1021, 1041, 1094) ne se recouvrent pas exactement. Ces différences de personnalité lexicale ne se manifestent pas seulement pour les mots où l's n'a pas de fonction morphologique et en particulier numérique, elles se retrouvent même pour l's plurielle : arbres et autres (76) ne sont pas d'accord pour la conservation de l's.

Les différentes fonctions morphologiques ne défendent pas avec la même vigueur l's qui en est le symbole : l's de tu as ou tu vas (84 et 24) s'étend sur une aire tout autre que celle de flus.

La loi phonétique se trouve en présence d'espèces multiples nées du mélange à doses variables des divers éléments de résistance que nous venons d'indiquer : constitution phonique, personnalité sémantique, rôle syntactique, fonction morphologique.

On perçoit cependant dans ce chaos quelques éléments régulateurs, des ébauches d'ordre : la loi phonétique ne se trouve pas d'ordinaire en présence d'individus isolés, faciles ou impossibles à réduire, elle se trouve surtout en face de collectivités, de familles où il se fait une moyenne des soumissions et des intransigeances. Les isolés iront de la soumission immédiate à l'irrédentisme, les groupes fortement liés résisteront plus longtemps que certains isolés, les faibles s'appuyant sur la vertu des forts, mais ils céderont avec plus d'ensemble que les autres, les faibles venant entraver la résistance des forts.

Pour ce qui concerne la famille morphologique plurielle cette action de groupe est parfaitement saisissable dans l'*Atlas* où nous trouvons l's plurielle beaucoup plus étendue que l's sans fonction numérique de certains mots isolés comme Jacques, diables, Dieus, mais nettement moins bien conservée que l's de certains autres comme pays ou plus : il y a eu résistance collective et, malgré des flottements, il y a tendance à la soumission collective. Cette tendance rencontre naturellement une forte opposition de la part de mots vigoureux comme flus, mais celui-ci même a cédé sur des points où plus, qui lui est phonétiquement identique, mais qui est isolé, résiste encore.

Les noms des jours ont eu à subir l'attaque de la loi de

chute de l's; notre carte montre les résultats de la lutte à une date récente : l'aire blanche est entièrement soumise; les aires rouges résistent, les aires ou points bleus sont diversement entamés : sur les points barrés de bleu l's ne s'est maintenue que dans quelques noms de la série lundi... vendredi (ou ... samedi) et ces noms varient d'un point à l'autre; sur les points teintés de bleu, qui, à l'exception de 709, forment une aire continue, l's n'est conservée que dans le nom du lundi, *dilus* ou *lus*.

Il est clair que nous ne pouvons nous occuper ici que du midi de la France, puisque dans le nord la postposition de di a fait de l's une consonne intérieure dont le traitement a pu être beaucoup plus uniforme que celui d'une finale; cette réserve faite, il n'est pas impossible que l'histoire de l's des noms des jours ait présenté dans le nord quelque épisode semblable à ceux que nous constatons dans le midi.

En comparant notre carte avec les cartes de mots en -s que nous avons citées plus haut l'on voit que l'aire globale (rouge et bleu réunis) de conservation de l's dans les noms des jours est très semblable à l'aire de conservation de l's plurielle. Il n'y a pas coïncidence absolue, mais ces deux aires sont dans le même rapport avec les aires beaucoup plus restreintes ou nettement plus étendues de mots tels que Jacques, Dieus, etc., d'une part, pays, heureux, vas, etc., de l'autre. Cette analogie est particulièrement saisissable dans le sud-est (vallée du Rhône et région alpine).

Nous ne conclurons pas de cette concordance approximative que les noms des jours ont été considérés comme des pluriels et leur s traitée comme l's numérique : rien ne nous invite à cette hypothèse; si l'on s'y laissait entraîner, l'on serait assez

embarrassé d'expliquer que samedi et dimanche aient si bien résisté en général à l'introduction d'une s finale qu'imposaient à la fois le voisinage sémantique et l'analogie morphologique. Mais nous pourrons en conclure que l's des noms des jours et l's plurielle se sont trouvées dans des conditions analogues, presque équivalentes, de résistance à la loi phonétique.

L'histoire de l's plurielle est l'histoire de la résistance d'une famille morphologique; c'est aussi par la constitution des noms des jours en famille, famille sémantique ou plutôt famille réelle, que nous expliquerons l'histoire particulière de leur s. Si ces deux familles par ailleurs si diverses ont pu résister à peu près de même à la loi phonétique, c'est qu'elles présentaient toutes deux, l'une très largement, l'autre en raccourci, la même variété de combinaisons phoniques.

Il serait invraisemblable que ces deux familles se fussent trouvées sur tous les points dans des conditions de résistance identiques et cette identité ne s'est pas produite, mais leur analogie n'est pas limitée à la résistance globale à la chute de l's : de même qu'il y a variation de résistance entre les différents mots pluriels, il y a variation de résistance entre les différents noms des jours; les courbes de ces variations ne sont pas superposables, mais elles sont de même nature. Nous avons vu flus résister mieux que arbres, nous voyons aussi le maximum de résistance des noms des jours dans le mot le plus semblable phonétiquement à flus, lus ou dilus; pas plus que nous n'avons pensé à un hasard pour expliquer la conservation de flus, nous ne pourrons admettre qu'un hasard ait conservé dilus. Le hasard pourrait être invoqué s'il apparaissait aussi dans la répartition territoriale de lus-dilus, si ces formes se trouvaient éparpillées comme le sont les points barrés de bleu,

mais seule une cause profonde a pu maintenir l's de lundi dans l'aire continue à teinte bleue: c'est pour nous la constitution phonique du mot.

Le hasard ou du moins une complexité de causes qui défie notre analyse se retrouvera aux points barrés de bleu. Tout au plus peut-on y noter une tendance phonétiquement explicable à la conservation dans lundi et mardi, une parité de traitement explicable de même pour mercredi et vendredi; par ailleurs l'on ne peut voir dans le tableau ci-dessous que l'incohérence d'une débâcle, un état momentané, individuel peut-être, état tout naturel à nos yeux et complément indispensable pour parfaire une représentation exacte des conditions de la vie et de l'agonie de nos patois, de la multiplicité de leurs états vitaux, de la variété des espèces que le lexique présente à l'application d'une loi phonétique.

PARLERS N^os	S FINALE CONSERVÉE DANS					
650, 840........	lundi	mardi	mercredi		vendredi	samedi
667, 779........	—	—	—		—	
814............	—		—		—	—
637, 810........	—		—		—	
764, 987, 992....	—	—		jeudi		
643, 861, 982....	—	—				
713-715........	—			—		
931............		—	—			
877............			—		—	
966-975-985-986..		—				
824-833-841-842-844-851-852-855, 709......	—					
825............				—		
Total des survivances sur 31 parlers..	24	15	9	6	8	3

*
* *

Nous arrêtons ici notre recherche; nous n'avons tiré des cartes de l'*Atlas* qu'une faible partie des indications qu'elles fourniront à des linguistes avisés et libres de préventions; notre étude a cependant mis en lumière les faits suivants :

a. L'histoire des noms des jours est liée dans les pays romans au sort du mot dies;

b. L'histoire de chacun de ces noms ne peut être étudiée à part ; avec des accidents propres à chacun, il existe entre eux des rapports constants, et leur existence particulière n'est souvent qu'un reflet de leur existence collective;

c. C'est à cette existence collective qu'ils doivent leur situation particulière devant la loi de chute de l's finale.

Nous avons pu entrevoir en même temps les liens solides qui unissent des parlers voisins et entravent la liberté du développement de chacun, l'extrême diversité de force vitale des parlers et des mots dans chaque parler, la progression tâtonnante des influences linguistiques, la résistance que leur oppose l'union des parlers en groupes, les effets de l'isolement et les étranges réactions des parlers contre les influences qui les gagnent.

Ce ne sont là que des indications bien sommaires; pour faire apparaître les principales conditions d'évolution des parlers, pour nous permettre une conception de l'histoire linguistique qui ne fût pas trop éloignée de la réalité vivante, il faudrait multiplier les études comme celle que nous avons tentée ici. Mais déjà la plus grande partie du domaine gallo-

roman a échappé à nos investigations, les couches françaises les plus modernes ont à jamais recouvert les derniers débris des couches anciennes sur des espaces étendus ; qu'en sera-t-il dans quelques années? Combien de matériaux n'auront-ils pas disparu non seulement en France, mais dans tout le domaine roman? Et la science de demain ne sera-t-elle pas fondée à reprocher aux savants d'aujourd'hui de ne pas avoir au moins réuni les données essentielles si fugitives des problèmes qu'ils n'avaient pas le temps ou les moyens de résoudre, de n'avoir pas conservé en des Atlas ne fût-ce qu'une image sommaire des états linguistiques en voie de transformation ou de ne l'avoir fait, par hasard, que d'une façon fragmentaire, en quelque ébauche imparfaite [1].

Jules GILLIÉRON.

(1) Cette étude a été rédigée avec le concours de mon collègue Mario Roques.

ÉTAT
DE LA SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES
ET PHILOLOGIQUES
DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES.

(1er octobre 1908.)

COMMISSION DE PATRONAGE.

MM.

Gabriel Monod, membre de l'Institut, directeur d'études à l'École, rue du Parc-de-Clagny, 18 *bis*, à Versailles, *Président*.

Gaston Maspero, membre de l'Institut.

Michel Bréal, membre de l'Institut.

Henri Weil, membre de l'Institut.

DIRECTEURS D'ÉTUDES
QUI NE PROFESSENT PAS À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

MM.

Louis Duchesne, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française de Rome (à Paris, rue de Vaugirard, 71 *bis*, vie arr.).

Pierre de Nolhac, conservateur du Musée de Versailles.

PERSONNEL ENSEIGNANT.

MM.

Bémont, directeur adjoint, rue de Condé, 9 (vie arr.).

Bérard, directeur d'études, rue de Vaugirard, 58 (vie arr.).

Chatelain, directeur adjoint, rue de la Sorbonne, 17 (ve arr.).

Clermont-Ganneau, directeur d'études, avenue de l'Alma, 1 (viiie arr.).

Desrousseaux, directeur adjoint, avenue Beaucour, 11 *bis* (viiie arr.).

Finot (Louis), directeur adjoint, rue Poussin, 11 (xvie arr.).

Gaidoz, directeur d'études, rue Servandoni, 22 (vie arr.).

Gauthiot, directeur adjoint, rue Mouton-Duvernet, 14 (xive arr.).

MM.

Gilliéron, directeur adjoint, place de la République, 2, à Levallois-Perret.

Guieysse, directeur adjoint, rue Dante, 2 (v^e arr.).

Halévy, directeur d'études, rue Champollion, 9 (v^e arr.).

Haussoullier, directeur d'études, rue Sainte-Cécile, 8 (ixe arr.).

Havet (Louis), directeur d'études, quai d'Orléans, 18 (ive arr.).

Héron de Villefosse, directeur d'études, rue Washington, 16 (viiie arr.).

Jacob (Alfred), directeur d'études, rue Laromiguière, 7 *bis* (v^e arr.).

Lambert (Mayer), directeur adjoint, avenue Trudaine, 27 (ixe arr.).

Landry, maître de conférences, rue Soufflot, 11 (v^e arr.).

Lebègue, chef des travaux paléographiques, boulevard Saint-Michel, 95 (v^e arr.).

Lefranc (Abel), directeur adjoint, rue Monsieur-le-Prince, 26 (v^e arr.).

Lévi (Sylvain), directeur adjoint, rue Guy-de-la-Brosse, 9 (v^e arr.).

Lévy (Isidore), directeur adjoint, rue Focillon, 4 (xive arr.).

Longnon, directeur d'études, rue de Bourgogne, 52 (viie arr.).

Lot (Ferdinand), directeur adjoint, rue Boucicaut, 53, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

Meillet, directeur adjoint, boulevard Saint-Michel, 24 (vi^e arr.).

Morel-Fatio, directeur adjoint, rue de Jussieu, 15 (v^e arr.).

Moret (Alexandre), directeur adjoint, cité Falguière, 3 (xve arr.).

Passy (Paul), directeur adjoint, rue de la Madeleine, 20, à Bourg-la-Reine.

Psichari, directeur d'études, rue Chaptal, 16 (ixe arr.).

Reuss (Rodolphe), directeur adjoint, rue Albert-Joly, 52, à Versailles.

Roques (Mario), directeur adjoint, rue de Poissy, 2 (v^e arr.).

Roy, directeur adjoint, rue Hautefeuille, 19 (vi^e arr.).

Scheil, directeur d'études, rue Bonaparte, 30 (vi^e arr.).

Serruys, directeur adjoint, rue Saint-Louis-en-l'Île, 29 (ive arr.).

Soury (Jules), directeur d'études, rue N.-D.-des-Champs, 16 (vi^e arr.).

Thévenin, directeur d'études, rue Pierre-Nicole prolongée, 7 (v^e arr.).

Thomas (Antoine), directeur d'études, avenue Victor-Hugo, 32, à Bourg-la-Reine.

DOCUMENTS

RELATIFS À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

I. — *Règlement intérieur.*

1. La Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études a pour objet de diriger et de préparer les jeunes gens qui désirent se consacrer aux travaux d'érudition.

2. Le personnel enseignant de la Section se compose de directeurs d'études, de directeurs adjoints et de répétiteurs [1] nommés par le Ministre.

3. Dans les conférences faites par les directeurs et les répétiteurs, les élèves poursuivent en commun des études d'histoire et de philologie. Les élèves trouvent, en outre, auprès de leurs professeurs des conseils et des directions pour leurs travaux personnels.

4. Les conférences sont indépendantes les unes des autres; mais elles peuvent être réunies pour un travail commun.

5. Les travaux des membres de la Section jugés dignes de l'impression sont insérés dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études.*

6. La Commission permanente de patronage, par l'intermédiaire de son président, président de la Section, réunit tous les trois mois en Conseil le personnel enseignant.

Ces réunions ont lieu dans la première semaine de novembre, la première semaine de janvier, la semaine qui précède la semaine sainte et la dernière semaine de juin. La Commission de patronage peut en outre convoquer le Conseil toutes les fois qu'elle le juge utile.

Le Conseil arrête, pour chaque semestre, les sujets des conférences, le plan des travaux.

Chaque directeur ou répétiteur rend compte au Conseil des travaux

[1] Le titre de *répétiteur* a depuis été remplacé par celui de *maître de conférences;* et celui-ci par le titre de *directeur adjoint.*

de sa conférence. Ces rapports sont résumés à la fin de chaque année en un rapport général, qui est adressé au Ministre.

Le Conseil propose à la Commission de patronage, qui la transmet au Ministre, la liste des élèves admissibles et les radiations à prononcer. Il lui soumet les projets de modifications à introduire dans les études, les propositions de nominations, de missions scientifiques et d'indemnités réservées par le décret organique aux élèves de l'École. Il décide la publication des mémoires dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études*.

7. Il n'est exigé aucune condition d'âge, de grade ou de nationalité pour l'inscription à la Section d'histoire et de philologie; mais les candidats sont soumis à un stage.

Les propositions pour l'admission définitive sont soumises au Ministre à la fin de chaque année scolaire. Elles sont accompagnées du rapport du directeur de la conférence et de l'avis de la Commission de patronage.

8. Les élèves choisissent eux-mêmes, après avoir consulté le président et les directeurs, les conférences qu'ils veulent suivre.

En cas d'absence prolongée, ils doivent justifier de leurs motifs.

9. Le cours d'études est de trois ans. L'année d'études commence le 1er novembre; elle finit le dernier dimanche de juin.

Les conférences sont suspendues du 25 décembre au 5 janvier, pendant la semaine sainte et pendant la semaine de Pâques.

10. Après au moins deux ans d'études, les élèves qui veulent obtenir le titre d'élève diplômé remettent au directeur de la conférence dont ils font partie un mémoire sur une question d'histoire ou de philologie.

Le directeur de la conférence, s'il le juge convenable, présente ce mémoire à une séance du Conseil. Il est nommé une commission de deux membres, à laquelle le président de la Section a toujours le droit de s'adjoindre, et qui est chargée d'examiner ce mémoire. Elle devra exprimer son avis, dans un rapport écrit et signé, à la prochaine réunion trimestrielle.

Sur l'avis favorable de cette commission, la Section décide que la thèse est acceptée.

Le titre d'*élève diplômé* n'est acquis, et le diplôme qui le constate n'est conféré qu'après l'impression du volume qui doit porter la mention suivante :

«Sur l'avis de M.......... directeur de la conférence de.....

..... et de MM........... commissaires responsables, le présent mémoire a valu à M.........., le titre d'*élève diplômé de la Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études.*

«Le directeur de la conférence de.......... *signé*..........

«Les commissaires responsables, *signé*..........

«Le président de la Section, *signé*..........»

Les mémoires admis comme thèses pourront être imprimés dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études* [1].

Les candidats qui publieront leur thèse en dehors de la *Bibliothèque* devront en remettre au secrétariat de la Section quinze exemplaires munis de la mention ci-dessus.

L'impression de la thèse sera surveillée par un commissaire responsable désigné à cet effet.

11. Outre les élèves stagiaires et les élèves titulaires nommés par le Ministre, les directeurs des conférences peuvent autoriser des auditeurs libres à suivre leurs leçons. La liste des auditeurs libres sera soumise au Conseil.

12. Sur la proposition de la Commission de patronage, des élèves de la Section peuvent être autorisés par le Ministre à passer une partie de leur temps d'études dans une université étrangère. Ils seront tenus, dans ce cas, d'adresser à la Commission des rapports trimestriels sur leurs travaux.

13. Les élèves diplômés peuvent être appelés par la Commission de patronage à prendre part à la direction des travaux de la Section et à faire des conférences supplémentaires. Un des commissaires responsables pour l'examen des mémoires des candidats au titre d'élève diplômé pourra également être pris parmi les élèves diplômés. — Pendant qu'ils remplissent ces fonctions temporaires, les élèves diplômés sont appelés à faire partie, avec voix consultative, du Conseil de la Section.

14. Les élèves diplômés qui prétendent aux missions scientifiques et aux indemnités de travaux mentionnées à l'article 6 devront adresser leur demande au président de la Section, qui la transmettra au Ministre, sur l'avis favorable de la Commission de patronage.

[1] D'après le traité conclu entre le Ministre de l'instruction publique et la librairie Champion, 50 exemplaires du volume sont remis à l'élève diplômé.

II. — *Décret du Président de la République relatif au classement des professeurs des lycées et collèges.* (23 juillet 1893. — Extrait.)

1. Le bénéfice de l'article 15 du décret du 16 juillet 1887 est étendu aux jeunes gens qui ont obtenu soit une bourse de voyages ou une bourse d'étude du Ministère de l'instruction publique, soit une *bourse d'étude de la Ville de Paris sur la proposition de la Commission des hautes études*, et à ceux qui seraient désignés pour participer à la fondation Thiers ou à d'autres fondations analogues.

III. — *Décret du Président de la République concernant l'École de Rome.* (20 novembre 1875. — Extrait.)

2. L'École se compose : 1° Des membres de première année de l'École d'Athènes; 2° Des membres propres à l'École de Rome.

3. ..... Les membres propres à l'École de Rome sont au nombre de six. Les places sont attribuées soit à des candidats présentés par l'École normale supérieure, par l'École des chartes et par la *Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études*, soit à des docteurs reçus avec distinction ou à des jeunes gens signalés par leurs travaux.

Les candidats... de l'École des hautes études... doivent avoir le titre d'élève diplômé.

IV. — *Règlement de l'École française d'Extrême-Orient.*

Art. 1er. Il est fondé en Indo-Chine une Mission archéologique[1] permanente.

Elle est placée sous l'autorité du Gouverneur général et sous le contrôle scientifique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France.

[1] Un arrêté du 20 janvier 1900 a changé la dénomination de *Mission archéologique d'Indo-Chine* en celle d'*École française d'Extrême-Orient.*

Art. 2. Elle a pour objet :

1° De travailler à l'exploration archéologique et philologique de la presqu'île indo-chinoise, de favoriser par tous les moyens la connaissance de son histoire, de ses monuments, de ses idiomes ;

2° De contribuer à l'étude érudite des régions et des civilisations voisines, Inde, Chine, Malaisie, etc.

Art. 3. La Mission a pour chef un Directeur, nommé par le Gouverneur général sur la présentation de l'Académie des inscriptions.

Il est nommé pour six années ; son mandat est renouvelable.

Il sera chargé :

1° De présider et de prendre part lui-même à l'enseignement, qui devra comprendre des cours de langues sanscrite et pâlie et d'archéologie pratique, former les auditeurs européens ou indigènes aux bonnes méthodes de travail et les mettre en état de collaborer utilement à l'œuvre archéologique poursuivie ;

2° D'exercer sa direction et son contrôle sur les études et les travaux des pensionnaires dont il sera question à l'article 4.

A cet effet, il devra, dans la mesure des ressources qui seront mises à sa disposition :

S'entourer des répétiteurs européens ou orientaux dont le concours sera reconnu utile ;

Créer les organes, tels que bibliothèque, musée, qui paraîtront nécessaires au succès de l'entreprise ;

Fonder et diriger une publication où trouveront place, avec les travaux émanant directement de la Mission, ceux qu'il pourra recueillir ou provoquer au dehors, en guidant au besoin les auteurs de ses conseils et de son expérience.

Art. 4. Il pourra être adjoint à la Mission, sur la désignation de l'Académie des inscriptions, des pensionnaires français, dont le nombre variable suivant les circonstances et l'opportunité, ne devra, jusqu'à nouvelle décision, dépasser en aucun cas le maximum de trois.

Pourront être désignés : soit des jeunes gens se destinant à l'étude de l'Inde ou des pays d'Extrême-Orient, qui paraîtront offrir des garanties sérieuses de préparation scientifique, soit des savants dont les recherches rendraient désirable un séjour en Orient.

Ces pensionnaires ou savants en mission devront, tout en poursuivant leurs travaux personnels, coopérer à l'objet spécial de la Mission.

Ils seront défrayés par la Mission et y demeureront attachés pendant

un an au moins. Ce terme pourra être prorogé d'année en année, sur la proposition du Directeur et l'avis de l'Académie.

Un fonds spécial sera inscrit au budget de la Mission pour leur être distribué en bourses de voyages, au moyen desquelles ils feront des séjours d'étude, d'une durée proportionnée aux ressources disponibles, dans les pays d'Orient, Inde, Chine ou autres, selon l'objet particulier de leurs recherches.

Art. 5. Chaque année, le Directeur devra adresser au Gouverneur général de l'Indo-Chine un rapport détaillé sur les travaux de la Mission, ses publications en cours ou projetées, l'activité des pensionnaires et généralement sur tout ce qui intéressera les résultats et les progrès scientifiques de l'institution.

Ce rapport sera communiqué par le Gouverneur à l'Académie des inscriptions par l'intermédiaire du Ministre de l'instruction publique.

L'Académie correspondra avec le Directeur toutes les fois qu'elle le jugera opportun pour lui communiquer ses observations ou ses avis.

Art. 6. Il pourra être adjoint à l'enseignement scientifique de la Mission un enseignement des langues, écritures et littératures modernes de l'Extrême-Orient.

V. — *Décret du Président de la République portant réorganisation du service des musées nationaux.* (1er mars 1879. — Extrait.)

5. Les départements du musée du Louvre sont confiés chacun à un conservateur, un conservateur adjoint, un attaché. Le cinquième, celui de l'ethnographie et de la marine, est confié à un conservateur et à un attaché.

Les musées du Luxembourg, de Versailles et de Saint-Germain sont également confiés à un conservateur et à un attaché...

8. ..... Les attachés seront choisis de préférence parmi les anciens élèves de l'École normale supérieure, des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, de l'*École des hautes études*, de l'École des chartes, et, en général, des grandes écoles scientifiques ou artistiques entretenues par l'État.....

VI. — *Enseignements professés depuis la fondation.*

Philologie grecque : Édouard Tournier, 1868-1899. — J. Nicole, 1872-1874. — Ch. Graux, 1874-1882. — A. Jacob, 1882 et suiv. — Al. Desrousseaux, 1891 et suiv. — D. Serruys, 1904 et suiv.

Philologie byzantine et néo-grecque : J. Psichari, 1885 et suiv.

Épigraphie et antiquités grecques : F. Robiou, 1871-1874. — G. P rot, 1874-1876. — Ol. Rayet, 1876-1885. — B. Haussoullier, 1885 et suiv.

Philologie latine : G. Boissier, 1868-1871. — Ch. Thurot, 1871-1882. — L. Havet, 1872-1885, 1891 et suiv. — Émile Chatelain, 1877 et suiv. — O. Riemann, 1885-1891.

Épigraphie latine et antiquités romaines : Léon Renier, 1868-1870. — Ch. Morel, 1868-1874. — Ernest Desjardins, 1874-1882. — A. Héron de Villefosse, 1882 et suiv.

Histoire : G. Monod, 1868 et suiv. — A. Rambaud, 1868-1872. — M. Thévenin, 1871 et suiv. — J. Roy, 1872 et suiv. — A. Giry, 1877-1899. — G. Hanotaux, 1880-1885. — Ch. Bémont, 1887 et suiv. — R. Reuss, 1896 et suiv. — F. Lot, 1900 et suiv.

Antiquités Chrétiennes : L. Duchesne, 1885-1895.

Histoire des doctrines contemporaines de psychologie physiologique : J. Soury, 1881 et suiv.

Histoire des doctrines économiques (Fondation de la Ville de Paris) : Ad. Landry, 1907 et suiv.

Géographie historique : A. Longnon, 1879 et suiv. — V. Bérard, 1896 et suiv.

Grammaire comparée : M. Bréal, 1868-1881. — F. de Saussure, 1881-1891. — A. Meillet, 1889-1890, 1891 et suiv. — L. Duvau, 1891-1903. — R. Gauthiot, 1903 et suiv.

Phonétique générale et comparée : P. Passy, 1894 et suiv.

Langues et littérature celtiques : H. Gaidoz, 1876 et suiv.

Philologie romane : G. Paris, 1868-1903. — A. Brachet, 1871-1872. — A. Darmesteter, 1873-1882. — Morel-Fatio, 1885 et suiv. — Muret, 1889-1890. — A. Thomas, 1895 et suiv. — M. Roques, 1903 et suiv.

Dialectologie de la Gaule romane : J. Gilliéron, 1883 et suiv.

Histoire de la philologie classique : P. de Nolhac, 1886-1901.

Histoire littéraire de la Renaissance : A. Lefranc, 1901 et suiv.

Langue sanscrite : Hauvette-Besnault, 1868-1888. — Bergaigne, 1868-1886. — S. Lévi, 1886 et suiv. — L. Finot, 1895-1898, 1904 et suiv. — A. Foucher, 1899-1904.

Langue zende et pehlvie : J. Darmesteter, 1877-1894. — A. Meillet, 1894 et suiv.

LANGUES SÉMITIQUES. *Hébreu et syriaque :* A. Carrière, 1871-1902. — Mayer Lambert, 1902 et suiv.

Hébreu talmudique et rabbinique : J. Derenbourg, 1877-1891.

Langue arabe : Stanislas Guyard, 1868-1884. — H. Derenbourg, 1885-1908.

Langue éthiopienne et langues touraniennes : J. Halévy, 1879 et suiv.

Philologie assyrienne : Pognon, 1878-1881. — A. Amiaud, 1881-1889. — V. Scheil, 1895 et suiv.

Archéologie orientale : Ch. Clermont-Ganneau, 1876 et suiv.

Philologie et antiquités égyptiennes : De Rougé, 1868-1869. — G. Maspero, 1869-1884, 1889-1899. — Grébaut, 1877-1884. — P. Guieysse, 1884 et suiv. — A. Moret, 1899 et suiv.

PRÉSIDENTS : Léon Renier, 1868-1885. — Gaston Paris, 1885-1895. — Gabriel Monod, 1895 et suiv.

SECRÉTAIRES : Charles Graux, 1877-1878. — Émile Chatelain, 1878 et suiv.

LA
BIBLIOTHÈQUE GASTON PARIS.

L'École des hautes études a eu le privilège, en 1903, de s'enrichir de la précieuse bibliothèque de philologie romane que son ancien Président, Gaston Paris, avait formée pendant toute une vie de travail, et de pouvoir mettre cette bibliothèque à la disposition des travailleurs dans une salle spécialement aménagée à cet effet.

C'est à la généreuse initiative de Mme la Marquise Arconati Visconti, née Peyrat, que l'École a dû de pouvoir posséder cette bibliothèque et l'installer dans une salle où, suivant le pieux désir de la donatrice, une inscription rappelle la mémoire de son père, M. Alphonse Peyrat.

Ceux qui connaissent la Marquise Arconati Visconti, qui savent combien de fois elle a mis sa fortune au service des grands intérêts artistiques ou scientifiques de la France, et en particulier avec quelle intelligente sollicitude elle a suivi et encouragé depuis plusieurs années les travaux des élèves de l'Ecole des chartes sur notre histoire et notre langue, ne s'étonneront pas de ce nouvel acte de munificence. Ils ne seront pas surpris non plus qu'elle ait tenu à associer le nom d'Alphonse Peyrat à cet hommage à la mémoire de Gaston Paris et à ce service rendu aux études d'érudition.

Elle a voué un véritable culte au souvenir de son père, et tient à ce que les nouvelles générations sachent qu'Alphonse Peyrat n'a pas été seulement un homme politique et un journaliste admirable par son désintéressement et sa fidélité à ses principes, mais aussi un excellent écrivain, un critique remarquable par la fermeté et la pénétration de son esprit comme par l'étendue de son savoir.

Né à Toulouse le 21 juin 1812, mort à Paris le 31 décembre 1890, Alphonse PEYRAT a été avant tout un grand journaliste. Il a défendu successivement, à la *Tribune*, au *National*, à la *Presse*,

enfin à l'*Avenir national*, qu'il fonda en 1865 et dirigea jusqu'en 1872, les idées démocratiques et républicaines qu'il avait embrassées dès sa première jeunesse. Mais il n'était pas absorbé par la politique pure, et sa forte culture classique, historique et même théologique le portait à étudier avec prédilection les questions d'histoire religieuse. L'histoire du christianisme et l'histoire de la Révolution ont constamment occupé sa pensée, et ce sont les livres qui traitent de ces deux sujets qui ont été l'objet de ses principaux articles de critique réunis dans les deux volumes d'*Histoire et Religion* (1858) et d'*Études historiques et religieuses* (1863). La nécessité de gagner laborieusement sa vie au jour le jour l'a empêché de donner toute sa mesure dans des œuvres de longue haleine; toutefois il a écrit une *Histoire élémentaire et critique de Jésus* (1864) et un volume sur la *Révolution et le livre de M. Quinet* (1866) où il a déployé de vigoureuses qualités de critique et de polémiste, admirées de bons juges, Renan et Michelet. Le recueil de *Lettres adressées à Alphonse Peyrat*, récemment publié, montre en quelle haute estime les écrivains les plus éminents du dernier siècle ont tenu Peyrat, l'approbation de ce juge intègre et délicat étant considérée comme le plus précieux des éloges. Si sa fille a été une amie dévouée et une protectrice de la science et des savants, elle en rapporte le mérite à son père et a tenu à ce que ceux qui profiteront des richesses de la Bibliothèque Gaston Paris fassent remonter une partie de leur reconnaissance à Alphonse Peyrat.

Les anciens élèves et les amis de Gaston Paris ont voulu que la belle donation de la Marquise Arconati Visconti ne fût pas simplement une annexe de la Bibliothèque de l'Université et de celle des hautes études, mais qu'elle pût s'enrichir de nouveaux ouvrages ou de la continuation des ouvrages en cours, et qu'elle pût être utilisée par les philologues dans les conditions les plus avantageuses. Ils ont fondé en vue de l'entretien, de l'enrichissement et de l'utilisation de la Bibliothèque Gaston Paris la *Société Gaston Paris* dont voici les statuts :

1. La *Société amicale Gaston Paris* a pour but de rapprocher ceux qui ont été les amis ou les élèves de Gaston Paris et ceux qui voudront s'unir

à eux, en les associant dans une pensée commune, celle d'honorer et de perpétuer sa mémoire, de propager ses travaux et sa méthode, de maintenir les bons rapports qu'il avait établis entre les savants français et les savants étrangers.

Elle se donne pour première tâche de concourir à l'entretien de la bibliothèque du maître, offerte à la Section des sciences historiques et philologiques de l'École pratique des hautes études par Mme la Marquise Arconati Visconti, et au classement et à la publication éventuelle des papiers scientifiques que Mme Gaston Paris pourra y joindre, de façon que ce précieux dépôt rende le plus de services possible à la science.

2. Le siège de la Société est à Paris.

3. Deviendra membre de la Société toute personne qui déclarera adhérer aux présents statuts et dont la demande d'admission sera agréée par le Bureau.

4. Tout membre de la Société paye une cotisation annuelle de *dix francs,* rachetable moyennant un versement immédiat d'au moins *deux cents francs.*

Le titre de membre donateur s'acquiert par le versement d'une somme d'au moins *cinq cents francs*, qui pourra être fait en cinq années consécutives.

Sera réputé démissionnaire tout membre qui, après avis préalable, n'aura pas payé sa cotisation pendant deux années consécutives.

5. Les versements effectués pour racheter la cotisation annuelle ou pour acquérir le titre de membre donateur, et les dons qui seront faits à la Société sans affectation spéciale, devront être capitalisés.

6. La Société se réunit en assemblée générale au moins deux fois par an, en avril et en octobre. En avril, elle entend les rapports du président et du trésorier de l'année précédente sur la situation de la Société à la fin de leur exercice; en octobre, elle élit le Bureau et le Conseil qui doivent entrer en fonctions le 1er janvier de l'année suivante, et dont l'élection aura lieu au scrutin secret, à la pluralité des voix des membres présents.

7. Le Bureau se compose d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire, d'un secrétaire adjoint, d'un trésorier et d'un administrateur, tous soumis à l'élection annuelle et indéfiniment rééligibles, sauf le président qui ne pourra être réélu que deux ans après l'expiration de son mandat.

8. Le Conseil se compose de vingt et un membres soumis par tiers à l'élection annuelle et tous rééligibles, auxquels le Bureau s'ajoute de droit.

9. Le Bureau a pleins pouvoirs pour la gestion de la Société conformément aux statuts ; il établit le budget annuel qui doit être approuvé par le Conseil.

10. Les statuts ne pourront être modifiés et la dissolution de la Société ne pourra être prononcée que par une assemblée générale convoquée spécialement à cet effet, et à la majorité absolue des membres présents.

En cas de dissolution, l'assemblée qui aura voté cette mesure décidera, dans les mêmes conditions, de l'emploi de l'actif de la Société.

11. La Société s'engage à se conformer aux lois et règlements en vigueur, et notamment à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

Installés confortablement dans huit armoires en chêne, les 3,550 ouvrages (formant plus de 4,000 volumes) portent tous, collée sur le plat intérieur, une étiquette qui rappelle leur origine : « Ce livre a appartenu à Gaston Paris... Don de la Marquise Arconati Visconti, en souvenir de son père Alphonse Peyrat. »

En outre, près de 4,000 brochures, non reliées, sont réunies dans 152 cartons et rangées dans la huitième armoire.

La Bibliothèque Gaston Paris rend journellement de grands services aux professeurs et aux savants ; elle en rendra de plus grands encore quand le Catalogue, imprimé, la fera mieux connaître. Voici le règlement qui la concerne :

1. Les volumes de la *Bibliothèque Gaston Paris* sont soumis au règlement qui régit la Bibliothèque de l'Université de Paris et celle de l'École pratique des hautes études.

2. Les membres de la *Société amicale Gaston Paris* sont admis à travailler dans la *salle Gaston Paris*, aux jours et heures où cette salle n'est pas occupée par des conférences [1].

[1] Cette année, la salle leur est ouverte tous les matins des jours non fériés, de 9 heures à midi, et, en outre, les lundis, mercredis et samedis, de 2 heures à 4 heures.

3. Ils peuvent emprunter des livres ou brochures (à l'exception des raretés), en les faisant inscrire au bureau du prêt de la Bibliothèque de l'Université.

4. Les membres habitant la province pourront emprunter, sans aucun frais, s'ils habitent dans une ville universitaire, en faisant transmettre leur demande par le bibliothécaire de l'Université de leur ville.

5. Les membres habitant des pays étrangers ou des villes françaises dépourvues d'Universités pourront également emprunter, en adressant leur demande au secrétaire de la *Société amicale Gaston Paris,* qui remplira pour eux les formalités nécessaires. Les frais d'envoi et de retour seront à leur charge.

6. La durée du prêt est limitée à un mois.

7. Dans le cas où un ouvrage prêté serait perdu, l'emprunteur devrait le remplacer dans le délai de deux mois.

8. Pendant la période de fermeture de l'École des hautes études, la Bibliothèque Gaston Paris restera ouverte ainsi qu'il suit :

En septembre, de 2 à 5 heures.

En octobre, de 10 heures à midi et de 2 à 5 heures.

RAPPORT SUR LES CONFÉRENCES

DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908.

I. — PHILOLOGIE GRECQUE.

Directeur d'études : M. Alfred Jacob. — Directeurs adjoints : MM. A.-M. Desrousseaux et Daniel Serruys, anciens membres de l'École française de Rome.

CONFÉRENCES DE M. JACOB.

M. Alfred Jacob a fait par semaine trois conférences de la durée d'une heure et demie, les mardis, mercredis et vendredis.

Dans les conférences du mardi on s'est occupé de divers opuscules de l'empereur Julien, notamment de la *Lettre au Sénat et au peuple d'Athènes* et du discours I ou *Premier panégyrique de l'empereur Constance*. Pour ce discours, ainsi que pour une partie de l'opuscule vulgairement intitulé le *Banquet ou les Césars*, on a collationné deux manuscrits de la Bibliothèque nationale, les numéros 1732 et 3020, dont les leçons ne figurent pas dans l'apparat de Hertlein, et on a acquis la certitude que le codex 1732 n'est qu'une copie fautive du 3020. En second lieu on a remarqué que le codex 3020 offre un texte qui est, le plus souvent, identique à celui du codex *Marcianus* 366 (M). M. Boulenger, qui continue son travail sur la langue de Julien, tout en prenant à ces conférences une part très active et en montrant une assiduité des plus méritoires, n'a pu consacrer au travail de préparation autant de temps que l'an dernier, et M. Deconinck, qui s'est joint à lui, n'était pas encore assez expérimenté en philologie pour le suppléer.

Les conférences du mercredi ont été d'abord consacrées au déchiffrement de fragments palimpsestes contenus dans le codex

Parisinus supplément grec 1232. On s'est attaché surtout aux feuillets 18 v°-19 v°, 18 v°-19, 83-94 v° et 83 v°-94 couverts d'une écriture du XIIe siècle qui devint, à certains endroits, assez lisible une fois photographiée. On ne tarda pas à s'apercevoir qu'on était en présence d'un assez long fragment de la *Σύνοψις πραγματική* de Michel Attaliatès dont le texte était, par endroits, un peu différent de celui de Leunclavius. M. Aloys Blondel, jeune homme plein d'intelligence et d'activité, sur qui l'on pouvait fonder de sérieuses espérances, s'était attaché avec ardeur à ce déchiffrement; il avait, presque seul, lu une bonne partie des feuillets 18'-19 quand un mal soudain le ravit en quelques jours à nos études et à l'affection de ceux qui le connaissaient. Le sujet des conférences dut alors être changé et à la demande de MM. Boulenger et Deconinck on passa en revue les modifications de la minuscule grecque du IXe au XVe siècle.

Les vendredis on a étudié l'onciale et la cursive des papyrus depuis le IIIe siècle avant J.-C. jusqu'au IIe après. Le regretté M. Blondel, pendant une partie du premier semestre, et M. Tafrali, toute l'année, ont fréquenté ces conférences avec assiduité. M. Tafrali a une connaissance du grec qui permet d'espérer beaucoup de lui.

CONFÉRENCES DE M. DESROUSSEAUX.

La conférence du mercredi a été consacrée à l'interprétation complète et approfondie du IIe livre de la *République* de Platon. L'un des auditeurs, M. Bogaert (l'autre, M. Guy de Budé, avait été rappelé en Suisse à la fin du second semestre), a commencé une étude sur la langue et le style de Platon.

Les deux conférences du jeudi et du vendredi ont porté sur les mêmes matières, d'après le vœu de l'auditeur le plus assidu, M. Charles Rochat.

Celle du vendredi commençait une étude sur ce qui reste ou peut être restitué des historiens grecs du IVe siècle. La lecture de Philiste, le premier examiné, a conduit à celle de Timée, ces deux auteurs se trouvant constamment rapprochés pour l'histoire

de Sicile. On a d'ailleurs interrompu le travail pour prendre connaissance du nouveau fragment historique publié au Ve volume des *Oxyrhynchus papyri* par Grenfell et Hunt. On s'est convaincu que cet intéressant morceau ne peut représenter ni le texte de Théopompe ni celui d'un autre de ses contemporains. C'est l'œuvre d'un écrivain postérieur, déjà compilateur, qui a utilisé non seulement Théopompe, mais d'autres, comme Androtion.

Les exercices critiques du JEUDI ont porté sur la tradition manuscrite et l'établissement du texte des fragments étudiés le vendredi.

CONFÉRENCES DE M. SERRUYS.

La CONFÉRENCE DU MARDI a été consacrée à l'étude de la littérature hermétique d'époque alexandrine et à la critique des travaux récents de MM. Reitzenstein et Zielinski. Grâce à la comparaison du *Poimandres* avec les fragments des néo-pythagoriciens, avec les textes gnostiques et avec l'*Asclepius* du Pseudo-Apulée, on a pu formuler des conclusions nouvelles en ce qui concerne la composition et la date du *Corpus* hermétique grec.

La CONFÉRENCE DU MERCREDI a été consacrée à l'étude des papyrus grecs d'époque byzantine. Pendant le premier trimestre, le professeur a étudié au point de vue paléographique les papyrus datés des IVe-VIIIe siècles; pendant le second trimestre il a traité diverses questions de chronologie et de diplomatique des papyrus. Le troisième trimestre a été consacré au commentaire et à la restitution de quelques papyrus juridiques, historiques ou littéraires.

Les conférences ont été assidûment suivies par MM. P. COLLOMP, J. DECONINCK, O. TAFRALI, W. WARTMANN; pendant le premier semestre par M. L. LEGRAIN; pendant le second semestre par M. S. TAFEL (de Munich). M. Aloys BLONDEL, dont la belle intelligence et l'ardeur au travail faisaient concevoir les plus brillantes espérances, a, jusqu'à la veille de sa mort, apporté à la conférence du mercredi une participation active.

Bien que la préparation du diplôme d'études supérieures l'ait empêché de prendre aux travaux de la conférence la part qu'il

souhaitait, M. P. Collomp y a fait preuve d'une préparation générale, d'une connaissance particulière du grec et de qualités scientifiques qui méritent d'être signalées. M. J. Deconinck, dont les connaissances linguistiques gagneront à être plus rigoureuses, prépare de longue main une édition des fragments exégétiques de Diodore de Tarse. M. W. Wartmann, qui vient d'être reçu docteur de l'Université de Paris, compte reprendre immédiatement les travaux dont il a été question dans les précédents annuaires. M. O. Tafrali consacre l'une de ses thèses de doctorat ès lettres à l'édition des homélies d'Isidore de Thessalonique.

II. — PHILOLOGIE BYZANTINE ET NÉO-GRECQUE.

Directeur d'études : M. Jean Psichari, agrégé de l'Université.

Les conférences du lundi ont été consacrées à deux ordres d'études totalement différents : on s'est périodiquement occupé tous les quinze jours, tantôt de la traduction dite des *Septante*, tantôt du roman grec connu sous le nom de *Phlorios et Platziaphlora* (*Floire et Blanchefleur*).

La traduction grecque de la Bible hébraïque soulève bon nombre de problèmes délicats qui sont, en ce moment, à l'ordre du jour en Allemagne aussi bien qu'en Angleterre. Dans une conférence de *Philologie byzantine et néo-grecque*, on ne pouvait guère se placer qu'à un point de vue de pure grammaire historique, ou, plus exactement, d'une histoire de la langue grecque. Cette étude, à ce point de vue spécial, n'avait point été entreprise jusqu'ici. La *Septante*, par sa date, est, pour l'helléniste ou le néo-helléniste, un document de toute première importance. Elle tombe en pleine Κοινή (achevée en l'an 132 environ a. C. n.). Elle se place donc, en quelque sorte, au milieu de ce long développement linguistique qui, depuis Homère, aboutit au grec moderne. Il est certain, toutefois, que, si le grec de la *Septante* n'est pas un grec absolument pur, si, par exemple, il est, comme on l'a souvent prétendu, une espèce de dialecte judéo-grec, il cesse, par cela même, de mériter la confiance de l'helléniste. Il fallait donc, en

tout premier lieu, examiner la question débattue des hébraïsmes. On a, sur ce point, exagéré dans les deux sens. La vérité est que le texte grec, comparé au texte hébreu, nous met dans la juste voie. La phonétique et la morphologie, comme l'a démontré A. Deissmann, sont indemnes. Dans la syntaxe, dans l'emploi des prépositions, cette partie essentielle de la langue grecque, il y a sûrement, non pas précisément des traces d'un dialecte judéo-grec propre aux Juifs d'Alexandrie, mais des influences hébraïques, dues principalement au fait que la *Septante* est une traduction. Les résultats de ces recherches ont été exposés en détail dans une brochure spéciale : *Essai sur le grec de la Septante*, Paris, Klincksieck, 1908 (extrait de la *Revue des études juives*, avril 1908, 161-210). Il n'y a donc pas lieu d'insister ici. Le directeur d'études avait primitivement l'intention d'aborder l'analyse des hébraïsmes par le commentaire littéral, par la comparaison mot à mot des deux textes, hébreu et grec. L'introduction générale, portant sur les questions de principes (voir l'*Essai*, ci-dessus mentionné), a absorbé le cours d'un bout à l'autre de l'année. La comparaison proprement dite des deux textes, pour la *Genèse*, a dû être remise à l'année prochaine.

M. Salomon Reinach ayant gracieusement communiqué au directeur d'études une traduction juxta-linéaire faite par lui-même pour les sept premiers chapitres de la *Genèse*, on a formé le projet, à la conférence, de publier en collaboration entre le maître et quelques uns des auditeurs, ce travail, en l'étendant aux chapitres suivants, en l'augmentant d'un commentaire grammatical plus développé, tant pour l'hébreu que pour le grec, et surtout en se plaçant au point de vue particulier de la valeur documentaire de la *Septante* pour une histoire de la langue grecque. Des travailleurs aussi bien outillés que MM. Legrain, Liber et Trénel viendront certainement à bout de cette entreprise, laquelle aurait le double but de faciliter aux hébraïsants qui débutent la lecture du texte original — nous manquons, en France, de juxtas de ce genre — et d'élargir le cercle des études relatives à la Κοινή, tant ancienne que moderne. Ce travail qui n'a même pas pu être commencé, pour les raisons exposées ci-dessus, pourra, espérons-

nous, entrer en cours d'exécution l'année prochaine, si des auditeurs sérieux continuent d'apporter à la conférence le concours de leur bonne volonté et de leur savoir.

La version grecque de *Floire et Blanchefleur* présentait un problème d'un tout autre ordre, sur le domaine combiné de la littérature romane et de la littérature byzantine, ainsi que de leurs influences réciproques. On sait que les travaux d'Edelestand du Méril et surtout ceux de Crescini ont déjà élucidé la question en ce qui concerne les origines du poème grec. Mais il s'agissait d'arriver à des précisions plus grandes encore. L'intention du directeur d'études était de se livrer, avec les élèves de la conférence, à l'examen des mots de provenance étrangère dans le *Phlorios* et de déterminer ainsi les emprunts italiens qui appartiennent à la Κοινὴ médiévale, en les distinguant toutefois, ce qui est souvent délicat et difficile, des emprunts qui seraient particuliers au texte lui-même, afin d'en circonscrire la région et d'en reconnaître plus sûrement l'original. M. Lécureux, dont on ne saurait assez louer l'application et la bonne méthode, est allé encore plus loin. Il a remarqué, par une comparaison attentive, qu'aucune des versions italiennes connues ne répondait exactement au texte grec que nous possédons, même si on fait la part des remaniements ordinaires en pareils cas et des développements. M. Lécureux, empêché par sa thèse de l'École des Chartes, de poursuivre momentanément ce travail, compte le reprendre l'année prochaine. Pour cette année, M. Lécureux s'est contenté de collationner le texte de l'édition de Wagner avec le manuscrit de Vienne (Cod. théol. gr. 297). Wagner publiait suivant des méthodes aujourd'hui abandonnées, et cette collation est utile à plus d'un titre. M. Lécureux se propose également d'aborder l'étude de quelques questions connexes, en particulier, le rapport qui peut exister entre certains détails merveilleux, fréquents dans nos poèmes du XIIIe siècle, et les descriptions byzantines d'automates et de machineries. Il y aura là un ensemble de rapprochements, peu étudiés jusqu'ici et féconds pour l'histoire littéraire. De toute façon, il n'y a aucun lieu de penser à une origine byzantine de *Floire et Blanchefleur*.

La conférence du dimanche, au domicile du directeur d'études, a été consacrée, d'un bout à l'autre de l'année, au mémoire que prépare M. Jean Longnon sur la *Chronique de Morée.* Cet élève, dont l'assiduité et le zèle ne se sont point démentis depuis trois ans, a obtenu, par une méthode patiente et éclairée, quelques résultats heureux dans ses recherches au sujet de la *Chronique.* Il doit les exposer ailleurs. Au surplus, voici la liste des travaux entrepris par M. Jean Longnon au cours de l'année scolaire 1907-1908 : 1° Copie d'un journal de voyage du commencement du XIXe siècle, contenant des renseignements historiques et archéologiques et de nombreux documents sur l'histoire de la Grèce au moyen âge et à l'époque moderne; 2° Recherches dans les archives et bibliothèques de Venise sur l'histoire de la Grèce aux XIIIe et XIVe siècles; 3° Collation du manuscrit de la *Chronique de Morée* (ms. de Bruxelles); 4° Étude sur les diverses versions (française, grecque, italienne et aragonaise) de la *Chronique de Morée.*

III. — ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS GRECQUES.

Directeur d'études : M. B. Haussoullier, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

Le directeur d'études a fait cette année deux conférences par semaine, l'une le lundi, l'autre le jeudi.

La conférence du lundi a été, comme d'ordinaire, consacrée aux candidats à l'École d'Athènes. Trois agrégés, anciens élèves de l'École normale supérieure, M. Vallois, qui en était à sa seconde année de stage, MM. Dugas et Séchan l'ont suivie régulièrement et, avec eux, un élève diplômé de l'Ecole des hautes études, M. A.-J. Reinach qui, pour n'être pas agrégé, n'en est pas moins un candidat très sérieux à l'Ecole d'Athènes.

La conférence a commencé par l'étude d'un certain nombre de sujets spéciaux, empruntés à des ouvrages, dissertations ou recueils assez récemment parus (*Inschriften von Priene*, de Hitter von

Gaertringen; *Geschichte der kleinasiatischen Galater*, de F. Stähelin, 2e édition; *Altgriechische Staatsverträge über Rechtshilfe*, de Hitzig; *The Oxyrhynchus Papyri*, Part V; *6e Rapport sur les fouilles de Milet*, etc.). Chacun des auditeurs a traité quelque sujet emprunté à l'un de ces ouvrages; tous ont expliqué à tour de rôle un grand nombre d'inscriptions prises dans le *Recueil* de Ch. Michel.

La CONFÉRENCE DU JEUDI a été suivie par un plus grand nombre d'auditeurs : d'abord par les trois agrégés qui se présentent à l'École d'Athènes, puis par des normaliens de première ou de seconde année qui seront plus tard candidats à la même école, MM. GOTTELAND, LAVEDAN, PLASSART, WORMSER, enfin par un auditeur libre, M. J. DEMAY qui prépare une thèse pour l'École des hautes études. Nos recherches ont porté cette année sur l'Assemblée du peuple à Athènes et nous avons expliqué la première scène des *Acharniens* (v. 1-174), nous reportant d'abord à l'ouvrage de Wilhelm, *Urkunden dramatischer Aufführungen in Athen*, puis au *Recueil* de Michel et enfin terminant par le commentaire détaillé du chapitre 44 de l'*Ἀθηναίων πολιτεία* d'Aristote.

IV. — PHILOLOGIE LATINE.

Directeur d'études : M. Louis HAVET, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeur adjoint : M. Émile CHATELAIN, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

CONFÉRENCES DE M. HAVET.

Suivant son habitude, le directeur d'études avait établi un lien entre un cours professé au Collège de France et la conférence de l'École. L'un et l'autre enseignement avaient pour objet la prose métrique de Cicéron. A l'École, les élèves ont été exercés à reconnaître les règles de la prose métrique (soit en fin de phrase, soit à la fin des divisions de phrase) et à résoudre les difficultés d'application.

CONFÉRENCES DE M. CHATELAIN.

Le directeur adjoint a fait deux conférences par semaine.

La conférence du jeudi a été consacrée à des études de paléographie latine. Outre de nombreuses photographies, on a surtout déchiffré les fac-similés de la publication récente de M. Steffens. MM. Bonnerot et Lecourt continuent à se signaler par leur application et leur aptitude.

Dans la conférence du mercredi (3 heures), on a poursuivi l'étude des notes tironiennes. M. Paul Legendre, élève diplômé, a continué ses recherches dans divers manuscrits de la Bibliothèque nationale et fait une étude critique des articles, assez nombreux depuis plusieurs années, publiés dans diverses Revues de France et de l'étranger.

V. — ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS ROMAINES.

Directeur d'études : M. Antoine Héron de Villefosse, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

CONFÉRENCES DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

Pendant le premier semestre le directeur a étudié avec ses élèves les voies de communication de la Gaule à l'époque romaine en prenant pour base les itinéraires romains. A l'aide des indications fournies par ces documents il s'est appliqué à rechercher le tracé exact des grandes voies antiques et à fixer la position des stations placées sur leur parcours. Les vestiges romains, les constatations souvent fort importantes, faites sur le terrain par les archéologues locaux qui ont été préoccupés de ces questions, méritaient un examen sérieux; les noms donnés aux anciens chemins, la signification de ces noms et de ceux que portent quelques localités voisines de nos vieux chemins exigeaient aussi une attention particulière. La publication des milliaires de la Gaule et de

la Germanie, récemment faite dans le volume XIII du *Corpus* latin, constituait en outre un ensemble de documents épigraphiques particulièrement favorable à cette recherche. Une partie de ces milliaires a été commentée. On s'est attaché à les classer chronologiquement et à établir la suite des travaux routiers exécutés en Gaule sous le haut empire depuis Auguste jusqu'à Constantin. Naturellement l'étude des inscriptions recueillies sur le parcours de ces routes n'a pas été négligée; plusieurs de ces textes font comprendre l'importance commerciale des villes; d'autres font ressortir au point de vue stratégique la nécessité de certaines voies que les itinéraires ne mentionnnent pas. Les tuiles légionnaires recueillies à Mirebeau-sur-Bèze, dans le pays des Lingons, et sur d'autres points de la Gaule ont apporté un élément intéressant à la question de l'occupation militaire du pays.

Pendant le second semestre la CONFÉRENCE a eu lieu, comme à l'ordinaire, au Musée du Louvre, dans la salle des antiquités africaines où les élèves se sont exercés à la lecture des monuments originaux. Parmi les élèves les plus assidus il convient de citer MM. Louis CHATELAIN et BERTHOUD.

VI. — HISTOIRE.

Directeur d'études : M. Gabriel MONOD, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques). — Directeur d'études : M. THÉVENIN, ancien examinateur à l'École polytechnique; — Directeurs adjoints : MM. ROY, archiviste paléographe; Ch. BÉMONT, Rodolphe REUSS, Ferdinand LOT, docteurs ès lettres.

CONFÉRENCES DE M. THÉVENIN.

1. Dans la PREMIÈRE CONFÉRENCE, et dans le premier semestre, le directeur a traité : «Du service militaire aux époques mérovingienne et carolingienne, dans l'empire franc et de ses rapports :

1° avec l'état politique et social, et 2° avec les conditions économiques de la prestation de ce service.»

Dans le second semestre le directeur a traité principalement ce sujet : «Le duel judiciaire sous les deux premières races». Il n'a pu qu'indiquer les rapports de ce mode de preuve judiciaire avec les autres modes de preuves usitées alors tant dans les tribunaux de droit commun qu'au tribunal royal.

2. Dans la SECONDE CONFÉRENCE le directeur a dirigé les travaux de quelques-uns de ses élèves sur certains textes de la Loi Salique, certains passages de l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours, etc.

M. CHABRUN, durant son passage à l'École, a fait une étude remarquable sur «les bourgeois du Roi».

M. PERROT prépare un travail sur «les Cas royaux».

M. LEGRAS prépare un travail sur quelques questions relatives à l'histoire de la propriété en Normandie.

CONFÉRENCES DE M. ROY.

PREMIÈRE CONFÉRENCE. — *Étude de textes narratifs du VIe au XIIe siècle.* — Divers groupes d'auteurs ont été étudiés dans cette conférence : Grégoire de Tours et Frédégaire pour les questions relatives à l'exil de Childéric, à l'avènement de Clovis, à la succession au trône, aux régences, à l'administration des comtes; — le *de ordine palatii* d'Adalhard pour le gouvernement et l'administration des Carolingiens, etc. Comme textes administratifs, on a commenté des actes du gouvernement seigneurial tirés des cartulaires de la Trinité de Vendôme, de l'église d'Autun, d'Hugues de Chalon, de l'abbaye de Saint-Spire de Corbeil, des Rôles gascons. — Ont collaboré régulièrement et utilement aux travaux de cette conférence : MM. BILLIOUD, BLANC, BOUCHER, COURTECUISSE, DECQ, ESTIENNE, FOURNIER, GIROD, LEMOINE, LYON, MONOD (Gaston), PAPINOT, PERRIER, PEYRICHON, SERVANT, STRYIENSKI, DE TERLINE, VALLERY-RADOT, VAQUIER, WAQUET, WECK (René DE).

DEUXIÈME CONFÉRENCE. — *Études sur le régime municipal en Franche-Comté du XIIIe au XVIIe siècle.* — Le directeur a traité *ex professo* quelques-unes des questions générales qui se rapportent à ce sujet : il a fait une étude critique de la classification des communes de la région de l'est telle qu'elle a été établie par Augustin Thierry ; il a montré que la politique des empereurs a été plus complexe que ne l'établit cet historien, qu'elle a varié suivant les circonstances, les lieux et les temps, et que, dans l'état actuel de nos connaissances, l'histoire municipale de cette région au moyen âge échappe à toute généralisation. On a ensuite dressé une bibliographie générale du sujet, et les élèves ont eu à préparer l'étude critique de trois textes que le directeur avait fait imprimer à leur intention : diplôme de Frédéric Barberousse abolissant la mainmorte à Besançon (1180, 9 mai, Colmar) ; charte de coutumes octroyée à la commune de Besançon par Rodolphe de Habsbourg (1290, 5 juin) ; franchises octroyées à la ville de Jougne par Jean de Chalon Arlay (1315, mars). Le travail de commentaire et de critique, réparti entre plusieurs élèves et poursuivi jusqu'à la fin de février, a été suspendu par suite d'un accident survenu au directeur qui a dû modifier les travaux de la conférence pour le dernier trimestre. Un certain nombre d'élèves ont étudié chez lui les quatre livres de Nithard sur les révoltes des fils de Louis le Pieux contre leur père, et en même temps le catalogue des Actes de Philippe Ier publié par M. Prou. Mlle ACLOQUE, MM. BARENNES, COLOMBIÉ, CHOBAUT, JOUANNE, GASTINEAU, GODET, ROYER, RUINAUT, VAQUIER, se sont appliqués à ce travail avec autant de zèle que d'intelligence.

En outre M. Roger PICARD, docteur en droit, a continué à préparer le classement chronologique des chartes de franchises franc-comtoises, et il a dépouillé avec un soin minutieux les volumes 887, 888 de la collection Moreau qui contiennent les copies de chartes de communes recueillies par le savant F.-X.-J. Droz. Il a aussi repris la critique, d'après un manuscrit nouveau, du diplôme de Henri VI, appelé sentence de Mayence (mars 1190). L'authenticité de cet acte, qui aurait reconnu l'existence

de la commune de Besançon, a été contestée par feu Auguste Castan dans une dissertation qui est restée à juste titre, par l'esprit de précision et de finesse, un modèle de critique historique. M. Picard croit avoir trouvé des arguments en faveur de l'authenticité, et, si l'on ne peut encore se prononcer sur leur valeur d'après l'exposé oral qu'il en a fait, on n'en doit pas moins reconnaître que son étude révèle des qualités d'esprit et de méthode qui lui font honneur. Elles permettent d'attendre de lui un précieux concours pour la continuation des travaux sur le régime municipal en Franche-Comté.

CONFÉRENCES DE M. BÉMONT.

Dans ses leçons de vendredi, le professeur a étudié les Mémoires sur l'histoire de l'Angleterre au temps des Stuart, en particulier ceux qui figurent dans la collection Guizot. Ce sujet, se rapprochant d'un de ceux qui ont été inscrits au programme pour l'agrégation d'histoire, a d'abord attiré un certain nombre de candidats à cette agrégation, qui ont été invités à étudier des points particuliers : M. Edouard Thomas a résumé l'opinion exprimée par Bossuet, Montesquieu et Voltaire sur la Révolution anglaise du XVIIe siècle; M. Lutaud a étudié le *Basilicon Dôron*, puis l'organisation politique et sociale de l'Angleterre sous le Protectorat; M. d'Estournelles de Constant la Pétition des droits de 1628, puis les théories politiques qui ont été formulées en Angleterre de 1640 à 1660; M. Gautron, les partis religieux en Angleterre vers 1640. Seuls d'ailleurs, MM. d'Estournelles de Constant et Lutaud sont demeurés jusqu'à la fin de l'année. Joignez deux dames : Mlle Cooper, américaine, et Mlle Levett, anglaise, qui ont suivi les cours avec une assiduité exemplaire. Elles ont en outre remis des travaux écrits : Mlle Cooper sur les origines du parti républicain au temps de la « Grande Rébellion », et Mlle Levett sur les idées politiques du roi Jacques Ier. Dans le second semestre, le professeur a esquissé un tableau des institutions politiques de l'Angleterre au XVIIe siècle.

Dans ses conférences du mardi, le professeur a continué l'his-

toire de Bordeaux depuis 1340 environ jusqu'à la conquête de la Guyenne par les Français et exposé l'organisation de la Jurade pendant la domination anglaise. Les principaux textes relatifs aux institutions ont fait l'objet de fréquentes traductions et de commentaires. Ces conférences ont été suivies régulièrement par MM. Barennes, Baron, Blum, Loirette, Stryienski; en partie par des auditeurs des années précédentes: MM. Brunel, Fazy, Michel, et aussi par Mlle Cramer et Mme Lubimenko. Cette dernière a subi avec succès les épreuves du doctorat d'université devant la Faculté des lettres de Paris avec une thèse intitulée : *Jean de Bretagne, comte de Richmond, 1266-1334*, travail qui a été exécuté jusqu'à un certain point sous la direction du professeur. Pour le second semestre, celui-ci a prié M. Louis Halphen de vouloir bien le suppléer. M. Halphen a consacré huit leçons à l'histoire du Poitou au xe et au xie siècle, spécialement à la critique des sources relatives à cette histoire. «La chronique d'Adhémar de Chabannes, celle de Saint-Maixent et l'Histoire du monastère de Maillezais, par le moine Pierre, ont fait l'objet d'un examen détaillé. En ce qui concerne la chronique d'Adhémar de Chabannes», il a semblé que les théories de Jules Lair n'étaient acceptables que sur un seul point: ce qui a trait à la valeur et à l'ancienneté de la rédaction contenue dans le manuscrit latin 5926 de la Bibliothèque nationale, ou manuscrit C. On a cherché en outre à déterminer l'ordre de succession et la filiation des rédactions H. A. C. et de la rédaction contenue à la fois dans le manuscrit Reg. lat. n° 692 de la Bibliothèque du Vatican, et dans la chronique de Saint-Maixent. Pour cette dernière chronique, il a semblé hors de doute qu'elle a été rédigée à Saint-Maixent vers 1126, et l'on s'est appliqué à en déterminer les sources. Enfin, l'examen de l'œuvre composée par Pierre de Maillezais a conduit à critiquer les pages consacrées par M. Alfred Richard dans son *Histoire des comtes de Poitou* aux dernières années de Guillaume Fièrebrace, duc d'Aquitaine (†995 ou 996) et au règne de son fils, Guillaume le Grand (†1030). Les conférences ont été régulièrement suivies par MM. Barennes, Pierre Gautier, Robert Latouche, Robert Michel.

CONFÉRENCES DE M. REUSS.

M. Reuss a fait deux conférences par semaine, le mardi et le vendredi à 10 heures. Continuant les études commencées depuis deux ans sur les rapports politiques entre la France et le Saint-Empire romain-germanique, à partir de la seconde moitié du xvi[e] siècle, il a consacré la présente année scolaire à l'examen détaillé des relations qui ont existé entre la couronne de France et les princes allemands durant le règne de Henri IV (1589-1610). La conférence a étudié d'abord la dernière période des guerres de religion, pendant laquelle le nouveau roi sollicite et obtient des princes protestants de l'Empire un concours plus ou moins intéressé et plus ou moins efficace contre la Ligue et le roi d'Espagne. Elle s'est occupée ensuite de l'intervention de Henri IV dans la guerre des évêques de Strasbourg, où il soutient d'abord Jean-George de Brandebourg contre Charles de Lorraine, puis négocie un accord entre les deux rivaux; elle a étudié en même temps, d'après les documents récemment mis au jour par M. Clausing, la querelle de la Chartreuse de Strasbourg dans laquelle le roi intervint également en faveur de la ville libre impériale, en lutte avec l'Ordre des Chartreux, l'empereur et le Saint-Siège. L'affaire du duc de Bouillon, tentant de s'émanciper de la tutelle de son protecteur royal et ancien ami, en s'appuyant sur son beau-frère l'Electeur palatin, amène pour un temps assez long un refroidissement sensible des bons rapports entre la cour de France et l'Allemagne protestante, et engage Henri IV à se rapprocher de la branche catholique des Wittelsbach pour trouver à Munich et à Cologne un point d'appui contre la maison d'Autriche; peut-être songe-t-il même un instant à préparer sa propre candidature à la couronne du roi des Romains. Ses tentatives échouent devant la ferme résolution de Maximilien de Bavière, de ne pas séparer ses intérêts de ceux des Habsbourgs; Henri IV revient à l'alliance protestante et, par Maurice de Hesse et Chrétien d'Anhalt, pousse ses anciens alliés à s'unir entre eux pour la défense de leurs libertés, puis quand l'Union évangélique est

ainsi constituée en 1608, il l'exhorte à défendre les droits des héritiers protestants dans la succession de Juliers, il lui offre son concours armé et c'est à la veille de son entrée en campagne qu'il tombe sous le couteau de Ravaillac.

C'est en utilisant surtout le troisième volume de la Correspondance du duc palatin Jean-Casimir, publiée par M. de Bezold et les trois volumes de documents de M. Maurice Ritter sur les antécédents et le développement de l'Union, les Lettres missives de Henri IV et la Correspondance de Maurice de Hesse avec le roi, publiée par M. de Rommel, que la conférence a pu se rendre compte des détours multiples de la politique française d'alors, incessamment paralysée par les lenteurs timorées et les tergiversations des princes allemands, aussi incapables de révolutions énergiques que prolixes en paroles et montrant une méfiance profonde à leur puissant ami, au moment même où ils sollicitent son appui et en ont un pressant besoin.

CONFÉRENCES DE M. LOT.

M. Ferdinand Lot a fait deux conférences par semaine.

I. Dans la première (le lundi de 4 heures et demie à 6 heures) on a traité de l'histoire de la Grande-Bretagne au moment où elle tombe au pouvoir des Anglo-Saxons, comme introduction à l'histoire de l'établissement des Bretons en Armorique. Après une rapide esquisse des destinées de l'île sous la domination romaine, on a expliqué les sources qui prétendent nous renseigner sur les événements des ve et vi^e siècles : le *De excidio* de Gildas, l'*Historia Brittonum* mise sous le nom de Nennius, la *Chronique saxonne*. Les résultats de notre enquête sont entièrement négatifs. Il est apparu que les minces résultats qu'on avait cru pouvoir tirer de l'ouvrage de Gildas, au sujet notamment de la domination romaine, ne résistaient pas à l'examen. Pour l'*Historia Brittonum* nous avons eu à discuter les théories de Zimmer, Heeger, Thurneysen, Duchesne, Newell, sur la composition, la date et la valeur de ce texte. Le récit des luttes de Vortigern contre Hengist et Hors

nous a semblé un roman forgé à une époque très tardive, au IXe siècle, par un Gallois du sud, Nennius, qui avait visité le Kent et y avait pris connaissance de récits épiques anglo-jutes et de légendes topographiques. Ce personnage s'est borné à refaire une tête à un petit traité anonyme composé par un Breton insulaire du nord après 685, peut-être même 731, traité qui avait la prétention d'être une suite de l'ouvrage de Gildas. Seules les quelques lignes qui parlent des luttes des Bretons du nord et des Anglais du Northumberland, au VIIe siècle, offrent un certain intérêt, surtout onomastique. Tout le reste est sans valeur historique aucune. La *Chronique saxonne*, rédigée à Winchester en 893 à l'instigation du roi Alfred, ne présente pour notre période aucune garantie de véracité. Elle prétend nous retracer sous forme annalistique les étapes de la conquête de l'île par les Saxons, en nous donnant des noms de chefs, de batailles, des dates, entièrement inconnus à Bède qui, en 731, composa avec soin son *Historia Anglorum*. On est en présence d'une fabrication. Les noms des prétendus chefs sont empruntés à des localités. Les événements sont groupés artificiellement de 8 en 8, puis de 4 en 4 années. Impossible, au surplus, que les Anglo-Saxons aient tenu à jour des notes historiques avant que le christianisme leur eût apporté les livres de comput qui seuls permettent l'usage d'«annales», donc avant le début du VIIe siècle. En réalité, du milieu du Ve siècle jusque vers l'an 600, l'histoire de la Grande-Bretagne est, et restera, une page blanche. Tout ce qu'on peut dire c'est que la conquête s'est faite brusquement entre 429 et 441 et qu'elle était achevée, ou presque, à cette dernière date.

L'explication des textes rebutants de Gildas et de Nennius, qui n'ont jamais été, croyons-nous, au programme d'un «séminaire» historique, a été poursuivie avec zèle, notamment par M. Fawtier. Des études de détail ont été exposées par MM. Smirnof, P.-E. Martin, Fliche, Gautier. M. Halphen, qui n'est plus un élève, a bien voulu suivre cette conférence et, à plus d'une d'une reprise, la faire profiter de ses observations critiques.

II. Pour objet de la seconde conférence (samedi de 4 heures

et demie à 6 heures) on a choisi l'histoire de l'abbaye de Saint-Wandrille. Cette abbaye présente l'avantage, unique dans la région normande, de posséder une série presque ininterrompue de textes (vies de saints, vies d'abbés, chronique, chartes) depuis l'époque mérovingienne jusqu'au XIIe siècle. On peut ainsi saisir les vicissitudes politiques et économiques par lesquels est passé un grand et riche établissement monastique au cours de six siècles. Ces textes présentent, en outre, l'avantage de nous fournir quantité de noms d'hommes et de lieux, base solide d'une étude sur l'ethnographie de cette région de la basse Seine. De ce chef nous avons été amenés à introduire dans cette conférence historique des recherches linguistiques, quoique dans une mesure discrète. Nous avons retrouvé des *Gesta abbatum Fontanellensium* un manuscrit qui, malgré sa date très basse, présente des passages omis dans le manuscrit du Havre (IX-Xe siècle). Le *Chronicum Fontanellense*, si précieux pour le règne de Charles le Chauve, s'est révélé à nous comme une suite de l'ouvrage précédent. Les documents diplomatiques nous ont retenus longtemps. Nous avons constaté qu'un diplôme de Charles le Chauve avait été l'objet d'une interpolation des plus curieuses. Outre deux diplômes mérovingiens que la critique avait reconnus apocryphes depuis longtemps, nous avons pu constater que plusieurs actes des ducs de Normandie au XIe siècle en faveur de saint Wandrille avaient été certainement falsifiés. Des chartes de particuliers nous ont apporté quelques passages non sans intérêt pour l'histoire des institutions.

La majeure partie de ces textes diplomatiques était inédite. Ils ont été copiés par le directeur adjoint et pourront donner lieu à une publication, à laquelle il ne serait pas inutile de joindre une nouvelle édition des *Gesta abbatum*, du *Chronicum* et aussi des *Miraculi sancti Vulfranni*.

On doit signaler comme ayant pris une part active aux travaux de cette conférence MM. Acher, Braibant, P.-E. Martin. M. Labrosse, notre ancien auditeur, a bien voulu exécuter aux Archives de la Seine-Inférieure un relevé des pièces antérieures à 1203 qui se trouvent dans les cartons et le cartulaire du XIVe siècle.

Le directeur adjoint a publié dans la *Revue historique*, la *Bibliothèque de l'École des chartes*, le *Moyen âge*, les *Annales de Bretagne*, un certain nombre de mémoires tirés presque tous des conférences faites à l'école les années précédentes. Les articles parus dans ce dernier périodique ont été réunis en volume sous le titre de *Mélanges d'histoire bretonne : VIe-XIe siècle*. Ce volume a été l'objet d'un compte rendu critique approfondi d'un de nos auditeurs, M. André Oheix, dans la *Revue de Bretagne*. Le *Recueil des actes de Lothaire et Louis V* de M. Halphen, terminé depuis longtemps, a enfin vu le jour. Les *Annales du règne de Charles le Chauve*, retardées par divers travaux d'approche, sont en bonne voie.

VII. — HISTOIRE DES DOCTRINES ÉCONOMIQUES.

Maître de conférences : M. Adolphe Landry, docteur ès lettres.

La conférence du mardi a été consacrée à l'étude des théories de la population. On s'est appesanti surtout sur les auteurs du XVIIe et du XVIIIe siècle. On a pu constater en effet que le problème de la population, contrairement à une opinion très répandue, a préoccupé vivement, pendant ces deux siècles, la plupart des économistes, et que durant cette période les vues les plus diverses, et parfois des vues très profondes ont été émises relativement à ce problème. L'examen de l'ouvrage fameux de Malthus n'a été abordé qu'après Pâques; il a visé à déterminer jusqu'à quel point la doctrine malthusienne était nouvelle par rapport aux doctrines antérieures, jusqu'à quel point aussi cette doctrine, dans la deuxième édition de l'Essai de Malthus et dans les éditions subséquentes, pouvait être considérée comme cohérente. On n'a pu que jeter un coup d'œil sur les théories postérieures à Malthus : on s'est appliqué du moins à définir l'attitude des différentes écoles vis-à-vis de cet auteur, et à noter le retentissement de plus en plus marqué, sur les théories, de cette révolution qui est venue bouleverser les conditions démographiques, non seulement de la France, mais du monde civilisé presque tout entier.

La conférence a été suivie d'une manière particulièrement assidue par MM. Oualid, Cunéo d'Ornano, Aussière, Maunier, Boulay, Romier, de Monti-Rossi. Plusieurs des auditeurs y ont pris une part active. M. Romier a dépouillé les auteurs du XVI[e] siècle. M. Oualid a étudié la polémique Wallace-Hume, et les ouvrages anglais dont la publication se rattache à cette polémique; puis, plus tard, les économistes libéraux du XIX[e] siècle. M. Delagrange a parlé de Cantillon et des physiocrates, M. Cunéo d'Ornano, des autres auteurs français de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle, M. Soulas, des auteurs allemands du XVII[e] et du XVIII[e] siècle. M. Maunier a fait une revue sommaire des travaux statistiques parus avant le temps de Malthus.

La conférence du mercredi a été employée à étudier le premier livre de *Richesse des nations* de Smith. On a expliqué le texte de Smith, en l'éclairant, à l'occasion, à l'aide des autres livres de l'ouvrage, comme aussi à l'aide des *Lectures* récemment publiées par Cannan. Pour chacune des questions qui ont été successivement abordées, on a fait des recherches daus la littérature économique antérieure à Smith, afin de déterminer ce que celui-ci avait dû à ses prédécesseurs. On a fait aussi quelques recherches d'histoire économique, notamment en ce qui concerne les monnaies anglaises. Par exception seulement, on a jeté un coup d'œil sur la littérature postérieure à Smith, afin de voir, par exemple, comment, sur certains points, des théories divergentes avaient pu être extraites de l'ouvrage de celui-ci.

Toutefois, il n'a été possible d'étudier d'une manière minutieuse que les cinq premiers chapitres du premier livre. Faute de temps, il a fallu se contenter d'une étude beaucoup plus rapide pour les chapitres suivants.

Les auditeurs les plus assidus ont été MM. Oualid, Maunier, Soulas, François, Rappart, Delagrange. Perruche de Velna, Lavergne.

La part que les auditeurs ont prise aux travaux de la conférence a été très grande. M. Maunier s'était chargé d'expliquer les trois premiers chapitres, relatifs à la division du travail : dans

cette explication, qui a duré plusieurs semaines, il a montré une connaissance approfondie de son sujet, notamment en ce qui concerne le côté «sociologique» de la question de la division du travail. M. Maunier a parlé aussi du développement des théories de la valeur avant Smith. M. Oualid, dans une explication du cinquième chapitre, a fait preuve de beaucoup d'érudition; il a étudié aussi la question de la rente. M. François s'est occupé des salaires, et M. Rappart des profits.

VIII. — HISTOIRE DES DOCTRINES CONTEMPORAINES DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE.

Directeur d'études : M. Jules Soury, docteur ès lettres, archiviste paléographe.

La conférence du lundi a été consacrée, pendant deux semestres, à l'histoire des théories des centres de projection et d'association de l'encéphale dans les différentes classes de vertébrés, toujours accompagnée de démonstrations nécessaires à l'illustration des faits.

L'origine et le développement des doctrines ont été suivies, toutes les fois que l'a permis l'histoire des sciences et de la philosophie, dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes, avant d'atteindre l'époque contemporaine.

Dans la conférence du vendredi, on a exposé l'histoire des découvertes et des méthodes les plus récentes relatives à l'étude de la structure et des fonctions du système nerveux central et périphérique, dans les différentes classes d'invertébrés et de vertébrés, en se plaçant au point de vue de l'examen critique des faits constatés au moyen de ces méthodes.

Après chaque leçon, des commentaires et des indications pratiques ont été ajoutés pour servir de direction dans les divers ordres d'études poursuivis par les étudiants.

IX. — GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

Directeur d'études : M. Auguste Longnon, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

CONFÉRENCES DE M. LONGNON.

M. Longnon a fait deux conférences par semaine, les jeudis à 4 heures et demie et les samedis à la même heure.

Dans la conférence du jeudi, le directeur d'études a tout d'abord étudié les noms de lieu français, formés en tout ou en partie des noms communs qui, dans notre ancienne langue, désignent les villes ou postes fortifiés du moyen âge, et, en général, tous ceux qui rappellent quelque souvenir du régime féodal, sans négliger les noms de lieu de la même période, ou même antérieurs, par lesquels on désignait alors les fermes et les simples habitations rurales. Il a fait également connaître les noms de lieu à base verbale, dont l'une des plus importantes séries comprend les vocables ayant le mot *chante* ou *cante* comme élément initial. Enfin, il a étudié les noms de lieu empruntés aux industries, tant anciennes que modernes.

La conférence du samedi a eu pour objet la recherche de l'étymologie des noms de communes du département des Hautes-Alpes, pour laquelle le directeur d'études s'est particulièrement aidé du *Dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes*, de M. Joseph Roman, publié en 1884 dans la Collection ministérielle du Dictionnaire topographique de la France (un volume in-4°).

X — GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

Directeur d'études : M. Victor Bérard, docteur ès lettres, ancien membre de l'Ecole d'Athènes.

Les conférences, sur la demande des élèves, ont eu lieu les mardis et vendredis. Le directeur de la conférence étant allé au

mois d'avril à l'île de Perejil pour l'étude du site de Kalypso, — avec l'autorisation de M. le Président de la Section, — les conférences supprimées par cette absence ont été remplacées par des conférences supplémentaires en mai et juin, le lundi matin.

Étude d'une île grecque en prenant comme exemple la Crète. Ce qu'est une île, une paralie et une mésogée; relation de paralies à paralies et formation de fédérations insulaires, puis de peuples helléniques; pénétration de mésogées par les routes isthmiques; descente des mésogées à la paralie pour la pâture, la culture et l'échange. Colonisation et émigration d'une île grecque; conquête et révolte d'une île grecque. Situation particulière et histoire spéciale de la Crète.

Etude d'un golfe méditerranéen, en particulier levantin, en prenant pour type le golfe Saronique. Sources de cette étude : ce qu'est un périple et une succession de périples à travers les âges. Nomenclature et étude des réalités : ce qu'est, pour le commerçant et le géographe anciens, un cap, une rade, un port, un abri, un détroit, une frontière d'états. Étude particulière et histoire spéciale du port de Mycènes; recherche de ces «rives» homériques.

M. Jean Gotteland a fait pour le certificat d'études un mémoire sur les routes de l'Attique et la périégésis dite de Dicéarque.

XI. — GRAMMAIRE COMPARÉE.

Directeur d'études : M. Bréal, membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France. — Directeurs adjoints : MM. Meillet, docteur ès lettres; Robert Gauthiot, agrégé de l'Université.

CONFÉRENCE DE M. MEILLET.

La conférence sur la phonétique comparée du slave a réuni, toute l'année, un nombre respectable d'auditeurs bien préparés, soit par leurs études de slave, soit par leurs connaissances en

grammaire comparée. M. Ščerba, qui a souvent discuté avec le directeur de la conférence, est un linguiste entièrement formé, et ses observations ont contribué à donner à la conférence un vif intérêt. Il faut signaler en outre M. Ernout, qui désirait seulement avoir un aperçu de la linguistique slave, Mlle Kantcholovski, MM. Smirnof, Smieszek, R. Chasles, et, durant le premier semestre, M. Hrnčiř, durant le second, M. Dubský, qui tous ont pris part à l'explication des textes.

Une conférence supplémentaire a été consacrée, durant le premier semestre, à un exposé du verbe latin au point de vue comparatif; on a surtout insisté sur les particularités communes au latin avec les autres dialectes italiques et avec le celtique. Les observations de M. Ernout, qui a profondément étudié le domaine italique, et de M. Ščerba ont été très utiles. — Durant le second semestre, cette heure a été consacrée à une explication linguistique des plus anciennes inscriptions de Delphes. Les auditeurs réguliers ont été MM. Ernout, Leroy, Meloni, Reby, Smieszek, Ščerba.

M. Ernout a continué la préparation de sa thèse de doctorat. La thèse de M. Mazon pour le diplôme achève de s'imprimer.

CONFÉRENCES DE M. GAUTHIOT.

La conférence du vendredi matin a porté sur la grammaire comparée de l'allemand. Partant des formes du vieux haut allemand et aussi du moyen haut allemand, on a étudié au cours de l'année les différents systèmes de flexion nominale qui se sont constitués en allemand et qui distinguent ou rapprochent ce dialecte des autres variétés du germanique occidental d'abord, et du germanique commun ensuite. Successivement on a examiné la déclinaison des substantifs et des adjectifs, et nécessairement celle des pronoms dont l'influence a été si grande et si décisive. Mais on s'est attaché, et c'est là le trait distinctif de cette conférence, à sortir le moins possible du germanique et à se maintenir en général sur le terrain du germanique occidental. La

comparaison a été limitée à des dialectes assez proches, et l'on n'a pas craint de faire appel, à l'occasion, à la dialectologie allemande. En effet, la conférence s'adressait avant tout à des auditeurs peu préparés à des études sortant du cadre du germanique, ou supposant une connaissance un peu avancée de la grammaire comparée.

Un assez grand nombre d'auditeurs ont écouté plus ou moins régulièrement ce qui a été dit à la conférence; Mlles Niepmann et Nimsgern y ont pris part jusqu'à Pâques, ainsi que MM. Joffroy et Fischl. Mlle Reichenhart, MM. Burgun, qui n'est plus un débutant, Rœské et Soulas ont montré la plus grande assiduité et ont participé activement au travail de la conférence.

A la conférence du samedi l'étude de la syntaxe germanique, qui avait été entamée l'année précédente, a été poursuivie. Elle a porté principalement sur la place du verbe proprement dit et de ses formes nominales dans la phrase, sur celle du pronom sujet par rapport au verbe, enfin sur celle de l'adjectif et du génitif par rapport au nom. Beaucoup de problèmes ont été soulevés auxquels il n'a été possible de répondre qu'en partie, dans l'état actuel de nos connaissances.

La conférence a eu des auditeurs très assidus et curieux en la personne de MM. Burgun, Lacombe, Rœské et Soulas.

XII. — PHONÉTIQUE GÉNÉRALE ET COMPARÉE.

Directeur adjoint : M. Paul Passy, docteur ès lettres.

La première conférence a encore porté sur la phonétique historique du français, dont l'étude a pu être ainsi terminée en un cycle de quatre années. Elle a été suivie par plusieurs étudiants romanistes qui ont pris une part active aux travaux : MM. Caviedes, Flores, Haškovec, Waterhouse, Webb, Mlles Dietz, Richert.

La deuxième conférence, d'un caractère pratique très élémentaire, portant sur la phonétique comparée des langues littéraires

européennes, a été suivie par un auditoire nombreux de jeunes professeurs, en général novices dans ce genre d'études. Signalons MM. Flores, Lakomy, Ščerba, Waterhouse, Mlles Bronne, Motte, Passy, Roussel, Quayle.

La troisième conférence, interrompue à la Pentecôte, a porté principalement sur une reconstitution de la prononciation dans les plus anciens monuments de notre langue, commencée l'année dernière, et qui doit aboutir à l'établissement d'une *Chrestomathie phonétique du vieux français*. Le professeur a repris, en le complétant, un travail commencé l'année dernière sur la Vie de saint Alexis; Mlle Dietz a fait une excellente étude sur le Pèlerinage de Charlemagne; M. Webb un travail de moindre importance sur Aucassin et Nicolète. — D'autres études, sur des sujets différents, ont été aussi lues et discutées : l'une par le professeur, sur la marche de la diphtongaison en vieux français; une autre par M. Codreanu sur la phonétique du roumain, une troisième par M. Flores sur les particularités de l'espagnol chilien.

XIII. — LANGUES ET LITTÉRATURES CELTIQUES.

Directeur d'études : M. Henri Gaidoz.

Dans la conférence galloise du mardi, après avoir essayé, par des leçons d'introduction et de généralités, d'intéresser quelques étudiants nouveaux aux études galloises (si utiles pour l'étude comparée de la littérature générale du moyen âge), le professeur a dû se borner à une explication de textes, en revenant au Peredur gallois pour lequel l'édition classique de M. Kuno Meyer est un point de départ à peu près nécessaire. Cette explication a été l'occasion d'apporter quelques corrections de détail aux traductions déjà existantes de ce texte, la traduction anglaise de Lady Guest (1849), la française de M. J. Loth (1889) et la traduction galloise moderne de M. J. M. Edwards (1901). — La conférence a eu l'avantage de la présence de Mlle Mary Williams, galloise et *Master of Arts* de l'Université du Pays de Galles. Sa connaissance de la langue actuelle, jointe à l'éducation philo-

logique qu'elle possède, ont rendu particulièrement utile sa collaboration au travail de la conférence.

La CONFÉRENCE IRLANDAISE DU SAMEDI a été consacrée à l'explication de textes intéressants du moyen âge, récemment publiés. Dans le semestre d'hiver cela a été la vie de saint Moling, réimprimée à Londres en 1907 par M. Whitley Stokes, et avec corrections, du tome XXVII (1906) de la *Revue Celtique*. C'est une de ces vies de saints irlandais qui faisaient l'étonnement du célèbre jésuite Bollandus, au début des *Acta Sanctorum*, tant le merveilleux chrétien déborde et ressemble, par endroits, à la mythologie classique, par exemple lorsque saint Moling ressuscite une vache dont une partie cuit déjà dans le chaudron. La crédulité et l'ignorance populaires enveloppaient le souvenir du saint dans des réminiscences du paganisme local : entrevue avec des spectres, puissance des incantations, métamorphoses, etc., à cela se joignent des légendes vraiment chrétiennes et qui se rencontrent hors d'Irlande, comme Jésus-Christ déguisé, d'abord en lépreux pour éprouver la charité de son serviteur, puis en Enfant-Jésus pour le récompenser. Une semblable vie n'est pas à prendre comme un document historique ainsi que tant de vies de saints de notre époque carolingienne, mais comme un document psychologique de l'ancienne Irlande chrétienne. Cette vie de saint Moling est conservée dans des manuscrits des XIVe-XVe siècles et écrite dans la langue de cette époque.

Dans le semestre d'été on s'est occupé des textes publiés (sans traduction) sous ce titre : *Anecdota from Irish Manuscripts*, Halle, 1907. On a expliqué d'abord l'histoire de l'abbé de Drimnagh, récit étrangement fantaisiste et qui prête à de curieux rapprochements au point de vue de l'histoire littéraire celtique et aussi au point de vue du folk-lore. M. Gaidoz en a rédigé une traduction, avec commentaires, qui paraîtra prochainement dans la *Revue de l'Histoire des Religions*. — On a expliqué ensuite le *Tucait indarba na n-Déssi*, « Cause de l'expulsion des Dessi », texte intéressant pour l'histoire des relations de l'Irlande avec le Pays de Galles actuel dans la première partie du moyen âge.

Comme les années précédentes, la présence assidue et la collaboration d'un Irlandais, M. l'abbé P. O'Gorman, professeur au Collège Irlandais de Paris, ont été particulièrement instructives pour le professeur et l'auditoire. M. Smirnof a montré, dans la préparation des textes, de rares qualités de philologue, qualités qui en feront bientôt un maître à l'Université de Saint-Pétersbourg.

XIV. — PHILOLOGIE ROMANE.

Directeur d'études : M. Antoine Thomas, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeurs adjoints : MM. Morel-Fatio, archiviste paléographe; Mario Roques, agrégé de grammaire.

CONFÉRENCES DE M. THOMAS.

Toute l'année a été consacrée à l'étude du poème provençal de *Sancta Fides*, trouvé en 1901 dans la bibliothèque de l'Université de Leide et publié par M. J. Leite de Vasconcellos dans la *Romania* de 1902. L'attention a été de nouveau attirée sur ce texte très ancien par trois mémoires publiés dans les *Mélanges Chabaneau* (Erlangen, 1907), et qui ont pour auteurs MM. Pio Rajna, Gustave Gröber et C. Appel. Le directeur d'études se plaît à rendre hommage aux auditeurs de la conférence, qui l'ont secondé avec beaucoup de zèle. Les mémoires indiqués ci-dessus ont été analysés et critiqués, savoir : celui de M. Rajna (*La patria e la data della Sancta Fede di Agen*), par M. Goehri; celui de M. Gröber (*Zur prov. Verslegende von der hl. Fides von Agen*), par M. Rigal, et celui de M. C. Appel (*Zur Metrik der Sancta Fides*), par M. Andraud. La première partie du poème, soit 453 vers, a été expliquée et commentée en conférence, et les particularités morphologiques et lexicographiques qu'elle présente ont été mises en lumière : malheureusement, sur plus d'un point, on a dû se borner à constater des faits, sans pouvoir résoudre les énigmes linguistiques qu'ils constituent. Dans l'état de nos connaissances, il paraît acquis que ce curieux poème

(signalé dès le xvie siècle par Fauchet, d'après le manuscrit même qui a été si heureusement retrouvé par M. J. Leite de Vasconcellos) a été composé au plus tard dans les premières années du xiie siècle, dans la partie Nord-Ouest de l'ancien diocèse de Toulouse, à peu de distance de Grizolles (Tarn-et-Garonne).

M. Henri Chatelain, auditeur depuis de longues années des conférences de philologie romane, et qui vient d'être reçu docteur ès lettres en Sorbonne avec la mention très honorable (30 janvier 1908), a fait, de mars à mai, une série de six conférences sur l'histoire de la strophe des poètes français de la fin du xive à la fin du xve siècle.

Prenant pour base l'*Art de dictier* d'Eustache Deschamps, il a comparé à ce traité théorique incomplet la pratique du poète lui-même, de ses contemporains et de ses successeurs; l'évolution de la ballade et du rondeau a été suivie jusqu'à l'époque où ces formes se sont pour ainsi dire figées, vers la fin du xve siècle. Par l'analyse des procédés selon lesquels les poètes ont été amenés à créer de nouveaux types, M. Chatelain s'est attaché non seulement à donner une suite à l'étude faite par M. Jeanroy pour la période précédente, mais à compléter ce qu'il avait lui-même écrit dans sa thèse principale intitulée : *Le Vers français au xve siècle*. Ces conférences, malgré leur caractère très technique, ont groupé un auditoire de quinze à vingt auditeurs ou auditrices, et on ne peut que se réjouir de leur succès, juste récompense du zèle désintéressé et des aptitudes scientifiques et pédagogiques de leur auteur.

CONFÉRENCES DE M. MOREL-FATIO.

1° Pendant le premier semestre, le directeur adjoint a expliqué les chapitres de la *Crónica general de España* (éd. Menéndez Pidal), relatifs au siège de Zamora, et quelques-uns des romances traditionnels qui ont trait au même épisode historique. Dans le second semestre, il a examiné et critiqué la partie pho-

nétique de l'*Altspanisches Elementarbuch*, de M. Adolf Zauner (Heidelberg, 1908), et interprété quelques-uns des textes publiés dans ce manuel;

2° Plusieurs élèves ont pris une part très active aux travaux de la conférence. M[lles] Blanchard-Demonge et Casis se sont particulièrement occupées des romances du cycle du Cid et de leurs rapports avec l'ancienne poésie épique; la dernière a aussi analysé une comédie de Diamante, *El Cerco de Zamora*, et montré à l'aide de quels éléments cette pièce a été composée et accommodée au goût des spectateurs du xvii[e] siècle. MM. Davids et Heaton ont particulièrement étudié les chapitres des voyelles et des consonnes simples du manuel de Zauner en les rapprochant des chapitres correspondants de deux autres manuels de grammaire historique espagnole de Gorra et de Menéndez Pidal.

CONFÉRENCES DE M. ROQUES.

Le directeur adjoint a repris dans une conférence l'étude du latin vulgaire interrompue, l'année précédente, en s'attachant surtout aux questions de chronologie et de répartition sociale des phénomènes phonétiques. Quelques inscriptions chrétiennes de la Gaule ont été étudiées par l'ensemble des auditeurs et expliquées en commun. Sur les indications du directeur adjoint deux membres de la conférence ont travaillé à l'établissement d'index linguistiques pour les inscriptions latines de Grande-Bretagne et de Suisse analogues à ceux qu'ont dressés MM. Carnoy et Pirson pour l'Espagne et la Gaule. Enfin la conférence s'est occupée du fragment de traduction d'homélie récemment découvert à Einsiedeln et qui est le plus ancien (xii[e] siècle) des textes certainement rétiques (cf. *Romania*, XXXVII, fasc. 4).

L'impression de la première partie de la *Palia d'Orăștie* (1581-1582) commencée l'année dernière est achevée; ce premier volume contient, outre une introduction étendue, le texte roumain de la *Genèse* et la reproduction du texte sur lequel a été faite cette traduction roumaine: la deuxième partie, *Exode*, est sous presse.

La conférence a été suivie par MM. Anziani, Apostolescu, Mme Apostolescu, Mlle Borodine, M. Davids, Mlle Farrer, M. l'abbé Rigal, Mlle Rudolph, M. Smirnof et de plus, pendant un semestre, par MM. Goehri, Klein, Nawarski.

Sous la rubrique *Questions de syntaxe française*, la seconde conférence a été consacrée à l'étude en commun du début de la *Vie de saint Gilles* de Guillaume de Berneville au double point de vue des habitudes syntactiques et des moyens d'expression du XIIe siècle. Cette conférence a eu surtout un caractère pratique et la plupart des auditeurs y ont pris une part active; les plus importantes des publications récentes dans le domaine de la syntaxe française ancienne ont été signalées et analysées.

M. Graeme Ritchie a soutenu sa thèse pour le doctorat de l'Université de Paris, *Recherches sur la syntaxe de la conjonction «que» dans l'ancien français depuis les origines de la langue jusqu'au commencement du XIIIe siècle;* la conférence a eu à plusieurs reprises à s'occuper de cette étude. M. C. de Boer a achevé une édition du *Philomena* de Chrestien de Troyes; l'étude de la langue de Chrestien tenant une grande place dans ce travail, la conférence a trouvé le plus grand profit à suivre et à discuter les résultats des recherches de M. de Boer. Enfin miss Farrer a étudié l'histoire de «ouïr» et «entendre» et expressions voisines en ancien français.

La conférence a été suivie par MM. Alexandre, Brka, Davids, de Boer, miss Farrer, MM. Goualard, Leprince, Massinon, Ritchie, Sturel, et, pendant un semestre, par M. Andraud, Mlle Borodine, MM. Codreanu, Compagnon, Mlle Dalmer, MM. Goehri, Haškovec, Heaton, Heintz, Klein, Massinon, Richardot, Uppenkamp et Vetter.

XV. — DIALECTOLOGIE DE LA GAULE ROMANE.

Directeur adjoint : M. Jules Gilliéron.

Pendant presque tout le premier semestre, le directeur adjoint a exposé à ses élèves et auditeurs le sort de *clavum* dans

la Gaule romane, et toutes les perturbations qu'a fait naître dans notre patrimoine lexical la collision de ses produits avec ceux d'autres mots latins, notamment ceux de *clavem*.

Il ne nous est guère possible de résumer en quelques mots les résultats de cet examen qui, d'ailleurs, vont être publiés très prochainement.

Nous nous contenterons de dire que l'histoire de *clavum* est liée à celle d'autres mots, tels que *claveau*, *clore*, *serrer*, *fermer*, et la nécessité de reconstituer l'histoire de ces mots explique que tant de conférences aient dû être consacrées à un sujet dont l'importance peut paraître minime au premier abord.

D'autre part, il importait de mettre les élèves à même de consulter avec fruit une carte, de leur enseigner la méthode à suivre dans les recherches de géographie linguistique, et cette méthode est encore nouvelle pour eux.

A la fin du premier semestre et dans le second, on a étudié un grand nombre de cartes de l'*Atlas linguistique de la France*. Cette étude a permis aux élèves de se rendre compte de la multiplicité des problèmes que la géographie linguistique peut arriver à résoudre, soit à elle seule, soit de concert avec les autres disciplines.

XVI. — HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE.

Directeur adjoint : M. Abel Lefranc.

I. Le sujet principal des conférences de 1907-1908 a été l'explication et le commentaire du *Grand Testament* de Villon. Cette explication a été collective, comme jadis celle de Rabelais. Suivie avec beaucoup d'ardeur par des auditeurs inscrits au nombre de cent vingt, et dont le contingent n'a pas été moindre de soixante à chaque séance, elle a produit d'excellents résultats. La préparation de chaque centaine de vers avait été confiée à un membre de la conférence en particulier; tout l'auditoire était admis, après chaque huitain, à contrôler et à discuter les explications proposées. Parmi les auditeurs qui ont pris la part la plus active à ce travail, je citerai MM. Piémont, Variot, Gautheron, Lécureux,

Hogu, Godet, Endres, Lazard, Corbierre, Mlle Rudolph, Mme Louis. L'intervention de M. H. Chatelain, l'un des plus anciens auditeurs de la conférence, a été extrêmement utile en ce qui touche les questions de philologie, étant donnée sa connaissance particulière de la langue et de la poésie du xve siècle. Un certain nombre de variantes inédites ont été apportées au texte et des éclaircissements d'une réelle portée sont venus modifier ou renouveler les explications de plusieurs passages importants. *La ballade des Dames du temps jadis* et les *Regrets de la belle Heaumière* fourniront, selon toute vraisemblance, matière à des publications intéressantes. Le travail sera continué à partir du 600e vers environ. Il a été précédé par une série de leçons faites par le professeur : Bibliographie et étude biographique relatives à Villon. — Études sur la recherche des sources et des imitations dans la littérature. Tendances actuelles de l'histoire littéraire. — Quelques conteurs du xvie siècle.

II. Un certain nombre de travaux pratiques ont été poursuivis par les auditeurs et communiqués à la conférence. Il y a lieu de citer : le travail de M. Mignon sur les *Autographes du Tasse*, celui de M. Saulnier sur le *Cardinal de Bourbon*, les études de MM. Clouzot sur les *Portraits de Rabelais*, sur le *Printemps d'Yver*, Lécureux sur diverses imitations de poètes, du Dr Bruzon, de Mme Louis, de MM. Lazard, Mutiaux, Haškovec, Sturel, Romier, Corbierre, Drouhet, Hogu, Piédagnel, sur divers points de l'histoire littéraire des xve et xvie siècles. Deux nouveaux docteurs de cette année : M. Pierre Villey, ancien membre de la conférence, et M. Henri Chatelain, membre actuel, ont bien voulu faire à la conférence l'exposé des thèses remarquables qui leur ont valu la plus haute mention. Ces deux résumés critiques, relatifs aux *Sources et à l'évolution des «Essais»* et au *Vers français du xve siècle*, ont été très admirés par la réunion.

Mme Salomé a remis une étude soigneusement élaborée sur le *Pacifisme au xvie siècle;* M. Truc un travail approfondi sur la *Psychologie de Calvin.*

A ce propos, nous devons dire que l'impression de l'*Institution*

chrétienne a été commencée. La correction des épreuves se poursuit régulièrement par les soins de MM. H. Chatelain, Gautheron et Pannier. Un certain nombre de réunions préparatoires ont eu lieu chez le professeur. M. de Val de Guymont a achevé son étude sur *Calvin écrivain à travers les critiques et les historiens de la littérature française.*

III. Plusieurs des travaux présentés antérieurement à la conférence ont vu le jour dans la *Revue des études rabelaisiennes* qui publie actuellement son sixième volume. M. Drouhet a donné dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* son étude sur des originaux du *Barbon* de J. L. Guez de Balzac. Il a édité à part son étude sur les *Poésies inédites de François Maynard* (Champion). M. Besch a entrepris une thèse sur le *Roman français depuis les débuts de l'imprimerie jusqu'à l'« Amadis »* et une autre sur le *Lucianisme au XVIe siècle;* M. Galletier des recherches sur *Marot;* M. Guiton sur l'influence du *Cortegiano* en France; M. Gérard imprime son étude, qui promet d'être complète, sur *Bussy-Rabutin*, etc.

M. Henri Chatelain a fait six conférences supplémentaires très suivies et appréciées sur l'*Histoire des formes lyriques et les questions de versification au moyen âge et à l'époque du moyen-français, jusqu'à la fin du XVe siècle.*

Une excursion historique et archéologique a été faite à la basilique et à l'ancienne abbaye de Saint-Denis. Elle a été suivie par soixante-cinq auditeurs.

XVII. — LANGUE SANSCRITE.

Directeur d'études : M. Sylvain Lévi, docteur ès lettres. — Directeur adjoint : M. Louis Finot, ancien directeur de l'École française d'Extrême-Orient.

CONFÉRENCES DE M. LÉVI.

A la demande de plusieurs élèves, M. Lévi a donné cette année un cours élémentaire de langue tibétaine, le mardi matin à

10 heures. M. Hackin, M. Sakaki, M. Bacot, depuis son retour du Tibet, ont suivi régulièrement ce cours. M. Finot, directeur adjoint à l'École, a bien voulu donner lui-même l'exemple de l'assiduité. Un autre de nos collègues, M. Gauthiot, a pris une part active aux premières leçons. Après un exposé très sommaire de notions grammaticales, on a abordé l'explication de l'Avadânakalpalatâ en rapprochant vers à vers l'original sanscrit de la version tibétaine.

L'autre cours, le vendredi matin à 10 heures, était destiné aux novices de l'indianisme. Le professeur y a exposé successivement la géographie ancienne, la linguistique, le problème du sanscrit, la littérature védique, les grandes épopées. Le cours a été suivi avec assiduité par MM. Cartier, Fenet, Leroy, Massé, Ménégoz, Lafitte, Sakaki.

M. Sakaki prépare une édition critique du Lankâvatâra sûtra; il a collationné plusieurs manuscrits du texte, comparé le sanscrit avec les versions chinoises, et se propose d'étendre cette comparaison à la version tibétaine. Appelé à la chaire de sanscrit de l'Université de Kyôtô, M. Sakaki ne manquera pas de susciter, dans cet antique foyer des études bouddhiques au Japon, une école puissante et féconde où se perpétueront, nous en sommes sûrs, l'esprit et la méthode de l'École des Hautes Etudes.

CONFÉRENCES DE M. FINOT.

M. L. Finot a fait une conférence le mardi et, pendant le second semestre, deux conférences, le mardi et le mercredi.

La conférence du mardi a été consacrée à l'exposé de la grammaire sanscrite et à des exercices pratiques; celle du mercredi à l'explication d'un épisode du *Mahābhārata*.

MM^mes^ de Manziarly et Picanon; MM. E. Bibart, J. Cartier, Hackin, P. O'Gorman, Rœské ont suivi assidûment ces conférences. M. Cartier, qui a maintenant deux années d'étude du

sanscrit, se prépare à des recherches personnelles sur les textes philosophiques de l'Inde. Les autres auditeurs ne sont pas aussi avancés, mais les rapides progrès qu'ils ont faits pendant cette année font bien augurer de leurs travaux futurs.

XVIII. — ZEND ET PEHLVI.

Directeur adjoint : M. A. Meillet, docteur ès lettres.

La conférence d'explication de l'Avesta a réuni un nombre d'élèves inaccoutumés : MM. Collomp, Leroy, Massé, Reby et Mlle Toniakhòff. Tous ont pris à l'explication de morceaux du *Vendidad* une part active. On a aussi exposé brièvement les principes fondamentaux de la grammaire. On a surtout mis en évidence les défauts de la graphie et l'incorrection grammaticale de certains textes.

Sur la demande des auditeurs, il a été fait, de plus, le jeudi quelques leçons sur la lecture et la grammaire du pehlvi, et l'on a expliqué quelques passages du *Vendidad pehlvi*. Les auditeurs ont été les mêmes qu'à la conférence de zend, et tous se sont associés au travail.

XIX. — LANGUES SÉMITIQUES.

CONFÉRENCES D'HÉBREU ET D'ARAMÉEN.

Directeur adjoint : M. Mayer Lambert.

La conférence d'hébreu a été, comme d'habitude, répartie sur deux heures. Le mardi, le professeur a exposé les éléments de la grammaire hébraïque, plus spécialement cette année les formes nominales et verbales. Il a fait traduire en outre par les élèves le code de l'Alliance (*Exode*, xx à xxiv), et fait ressortir les quelques ressemblances et les grandes différences que présente ce texte par rapport au code d'Hamourabi. Le cours, qui a eu moins d'auditeurs cette année que les années précédentes, a

été suivi assidûment pendant l'année entière par Mlle Maîtret et M. O'Gorman et pendant le premier semestre par M. Glinka.

Par contre, à la conférence du jeudi, l'assistance a été cette année relativement nombreuse, surtout dans le second semestre. Le professeur a expliqué les psaumes xix à xxix au point de vue exégétique et linguistique. Il a montré l'importance de la métrique pour la restitution des textes altérés, les commentaires courants se bornent trop souvent à indiquer un rythme en tête des psaumes sans chercher à le justifier dans le détail. A MM. Gutesmann et O'Gorman, qui ont pris une part active à l'explication des textes, se sont joints dans le second semestre MM. Dessus-Lamare, Roman, Weidenfeld, Chapira.

La conférence d'araméen a été consacrée pendant les quatre premiers mois à l'exposé de la grammaire syriaque et à l'explication de morceaux faciles tirés de la chrestomathie Brockelmann. A partir de mars les leçons ont porté sur l'interprétation philologique des célèbres inscriptions d'Eléphantine et d'Assouan, dont la langue est semblable à celle des documents d'Esdras. Outre les élèves de la conférence d'hébreu, le cours d'araméen a eu pour auditeurs dans le premier semestre M. Fonahn, qui s'occupe de l'histoire de la médecine, et pendant l'année entière M. Liber, qui est déjà un maître, et qui a apporté à la conférence un concours précieux.

XX. — LANGUE ARABE.

Directeur d'études : M. Hartwig Derenbourg, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

M. Derenbourg poursuivait l'étude, commencée depuis plusieurs années, de morceaux choisis du *Livre des deux jardins* d'Aboû Schâma, avec l'examen critique des sources orientales et occidentales de l'histoire de Saladin, quand la mort est venu le frapper subitement le 12 avril 1908.

Pendant le second semestre, les élèves se sont réunis pour travailler ensemble aux jours et heures habituelles. M. Amar, un des plus anciens élèves de la conférence, a dirigé l'interprétation des textes.

XXI. — LANGUE ÉTHIOPIENNE ET LANGUES TOURANIENNES.

Directeur d'études : M. Joseph Halévy.

Les études de l'éthiopien ont suivi cette année leur cours habituel par la traduction et l'analyse de textes manuscrits et inédits.

M. Blanchart travaille assidûment à l'achèvement de sa thèse.

Les exercices d'épigraphie sabéenne ont eu pour objet six inscriptions inédites dont les estampages ont été libéralement accordés par l'administration du *British Museum*. Ces nouveaux textes ne manquent pas d'intérêt pour la connaissance de l'ancienne civilisation de l'Arabie méridionale. Le texte le plus long constitue un traité entre des tribus voisines relatif à l'irrigation des champs au moyen de l'eau puisée dans un bassin commun. Un ex-voto, rédigé dans le dialecte katabanien, invoque le dieu *Athtar*. Des deux autres ex-voto, composés en sabéen ordinaire, l'un est relatif à l'offrande de neuf jeunes chamelles en l'honneur de la déesse *Athîrat*, identique à la déesse bienfaisante *Ašêra* des Sémites du nord, l'autre mentionne l'offrande d'une figurine de chameau en or, comme hommage au dieu *Dha-Sumuï* qui répond à *Baal-Šamaïn* (le maître des cieux) du panthéon des autres Sémites. Enfin deux inscriptions funéraires, dont l'une constate l'existence de sépultures communes aux membres de la même tribu; la seconde a au-dessous un haut relief représentant un cavalier monté sur un chameau avec un homme plus petit en croupe. A en juger d'après le texte, la gravure figure le départ du défunt pour l'autre monde.

XXII. — PHILOLOGIE ASSYRIENNE.

Directeur d'études : M. Scheil, ancien membre de la Mission française du Caire.

CONFÉRENCES DE M. SCHEIL.

Cours du lundi. Enseignement de la grammaire, greffé sur le déchiffrement de divers textes historiques se rapportant à des campagnes militaires, à des constructions d'édifices, à des faits religieux.

On a constaté un peu moins d'entrain que les années précédentes chez les auditeurs, dont la plupart d'ailleurs sont d'un âge où l'esprit est pleinement rassis.

Cours du vendredi. Premier déchiffrement des *Cuneiform Texts*, part VIII, pl. 17 à part IX, pl. 6, actes juridiques, partages de biens, adoptions, répudiations, achats et ventes, procès, comptabilité ordinaire, institution de fonctionnaires, etc.

Attrait plus grand, d'où auditeurs plus nombreux. Quelques-uns d'entre eux s'exercent non sans succès à ce travail fait d'intuition et d'érudition. Il a été regrettable que d'autres, moins avancés, ne fussent pas également assidus au cours du lundi qui, moins inédit, est pourtant nécessaire et fondamental.

XXIII. — ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.

Directeur d'études : M. Clermont-Ganneau, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

Retenu par une mission archéologique dans l'île d'Eléphantine, le Directeur d'études n'a pu faire ses conférences habituelles.

M. Chabot, élève diplômé, s'est d'abord occupé, dans les conférences du mardi, de diverses inscriptions nabatéennes récem-

ment découvertes; il a ensuite abordé l'étude des papyrus araméens trouvés à Eléphantine et publiés par M. Sachau, papyrus d'un si grand intérêt pour l'exposé de la situation religieuse des Juifs en Égypte à l'époque de l'occupation persane.

XXIV. — PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

Directeur d'études : M. Gaston Maspero, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeurs adjoints : MM. Paul Guieysse et Alexandre Moret.

CONFÉRENCES DE M. GUIEYSSE.

Suivant la méthode suivie depuis plusieurs années, les auditeurs ont été groupés suivant leur force en séries organisées de telle sorte que l'enseignement qui y a été donné ait pu être suivi par presque tous intégralement, tantôt comme revision, tantôt comme matières nouvelles.

La traduction des papyrus Anastasi du *British Museum* a été activement continuée. Les notes de cours des années précédentes ont été rédigées par quelques-uns des anciens auditeurs de façon à en prévoir bientôt la publication.

CONFÉRENCES DE M. MORET.

La conférence du mardi, consacrée à l'explication de textes religieux relatifs à la résurrection, s'est occupée des textes publiés par M. Maspero, *Inscriptions de Sakkarak*, et par M. Schiaparelli, *Il libro dei funeralli*.

Dans la seconde conférence, on a étudié des textes historiques et juridiques, notamment les *papyrus de Kahoun* (édition Griffith).

Pendant le second semestre, M. Moret, ayant continué ses missions en Egypte, a confié plusieurs conférences à M. R. Weill, élève diplômé.

XXV. — HISTOIRE ANCIENNE DE L'ORIENT.

Directeur adjoint, M. Isidore Lévi, agrégé d'histoire.

La première conférence (le mercredi, à 4 heures et demie) a été occupée par l'explication et le commentaire historique et géographique du Livre de *Josué*.

Pendant la seconde (le mercredi, à 5 heures et demie), on a étudié les textes des historiens grecs relatifs à la religion et l'histoire ancienne du peuple juif. Le directeur adjoint a montré que les Juifs, à peu près inconnus des Grecs avant l'expédition d'Alexandre, ont été, au cours de la première moitié de la période hellénistique, l'objet d'une curiosité plutôt bienveillante; l'hostilité n'apparaît qu'à la suite des événements de la fin du premier tiers du IIe siècle qui ont affranchi la Judée des Séleucides et fortifié la Diaspore en Égypte. Les documents attribués à Manéthon et Polémon d'Ilion sont certainement apocryphes, et il en est vraisemblablement de même des fragments de Bérose; Mnaséas de Pitras a été falsifié ou du moins arrangé par Apion.

Aux auditeurs des années précédentes, MM. Back, Combe, Dujardin, Ginsburger, est venu se joindre un jeune hébraïsant de grand mérite, M. Liber.

XXVI. — RAPPORT DE M. HENRI LEBÈGUE,

LICENCIÉ ÈS LETTRES, CHEF DES TRAVAUX PALÉOGRAPHIQUES.

I. Conférence élémentaire de paléographie grecque. — La conférence du jeudi a été consacrée à des exercices de déchiffrement. Les élèves ont lu des spécimens en écriture onciale et minuscule dans les publications de fac-similés paléographiques. On a fini par la *Commentatio palaeographica* de Bast. Tous les élèves sont en état de lire un texte de difficulté moyenne.

II. Surveillance et assistance données aux élèves dans les bibliothèques. — Sous la direction du chef des travaux paléo-

graphiques M. Ammann a collationné pour les Bollandistes la *Passio sancti Isidori* contenue dans le manuscrit grec 1470. M. Deconinck a fréquenté avec assiduité la Bibliothèque nationale pour ses travaux personnels.

III. Travaux entrepris par le chef des travaux paléographiques.

Grec. — A la demande de M. Petit, de Constantinople, le chef des travaux paléographiques a fait des recherches dans les manuscrits 582, 771, 873, 1170 et 1554[a] (Discours de Symeon et Chrysostome, *In pedum lavationem*). M. Foerster, de Breslau, qui s'occupe activement d'une édition de Libanius, a obtenu une série de renseignements concernant les manuscrits 854, 863, 2731, 2961, 2988, 3001, 3014, 3017, 3018, 3019 et 3023, et M. Beneze, de Vienne, une copie des manuscrits 755 (f° 227'-236), 1468 (f° 148'-149), 1546 (f° 89'-96') et 1611 (f° 436-437).

Latin. — Le chef des travaux paléographiques a collationné à la demande de M. Hellmann, de Munich, des spécimens du *De XII abusivis saeculi* du Pseudo-Cyprien dans les manuscrits latins 1652, 2155, 2496, 2622, 10840, 12270, 14461, 14497 et nouv. acq. lat. 1282.

L'Académie des sciences de Vienne a reçu, en vue de la Collection des Pères de l'Église latine qu'elle édite, la collation des lettres 57, 69, 79, 117 et 118 contenues dans le manuscrit 1868 de Paris.

La direction des *Monumenta Germaniae historica* a obtenu pour ses collaborateurs, MM. Krusch, Levison et Stricker, des collations partielles des manuscrits 1040, 1154, 1284, 1907, 1908, 2769, 2785, 5095, 5308, 5337, 5353, 5361, 5516, 12688, 16668, 16733 et 17006.

MISSIONS DE LA VILLE DE PARIS.

Le Conseil municipal de Paris accorde tous les ans aux élèves parisiens de l'École des bourses d'études ou de voyage. Voici le résumé des principaux voyages effectués en 1907.

MISSION DE M. PASCAL LANCO EN ANGLETERRE.

Une bourse de voyage m'a permis de poursuivre les recherches que j'ai entreprises sur l'occupation de Belle-Ile-en-Mer par les Anglais, à la fin de la guerre de Sept Ans (1761-1763). Jusqu'à ces dernières années, les documents des archives anglaises, postérieurs au 25 octobre 1760, n'étaient pas communiqués au public. J'ai consulté au *Public Record Office* les trois fonds suivants particulièrement riches en documents intéressant la France à cette époque : les *State Papers : France*, les *Chatham Papers* et les registres du *War Office*.

1° *State Papers : France.* — J'ai dépouillé les volumes 251 à 259. La plupart d'entre eux ont trait aux négociations engagées, au sujet de la paix, entre les cours de France et d'Angleterre; les unes, qui aboutirent à la rupture du 20 septembre 1761; les autres, qui eurent comme conclusion le traité signé à Paris le 10 février 1763.

Dans les premières, on constate que le duc de Choiseul ne veut pas échanger Belle-Ile pour l'île de Minorque, parce que, pour lui, cette dernière place est d'une plus grande importance que la première; assertion que le négociateur anglais, Stanley, considère comme une des bizarreries auquel le duc est exposé et traite comme une simple plaisanterie[1].

[1] Volume 252, pièce 3, p. 15 : *I consider it merely a sone of those peculiarities to which he is liable.* (Mémoire de Stanley à William Pitt du 6 juillet 1761); pièce 30, p. 20-21 : ..... *a mere matter of raillery.* (Mémoire du 2 septembre 1761.)

Dans les secondes, au contraire, il ne fut plus question de cette préférence et Belle-Ile fut rendue à la France, à condition que les troupes anglaises l'évacueraient dans l'espace des six semaines qui suivraient la ratification du traité[1].

Il y a, dans ce fonds, plusieurs lettres se rapportant au mauvais état dans lequel les Anglais avaient laissé les bâtiments et les munitions de la place, contrairement aux stipulations du traité de Paris[2].

Le document le plus intéressant que j'ai trouvé dans ce fonds, c'est la lettre par laquelle H. Stanley apprend à Pitt la reddition de la citadelle du Palais, chef-lieu de l'île. Nous voyons que cette nouvelle lui avait été confirmée par une conversation avec le duc de Choiseul, qui s'était montré très affecté de la perte de cette terre française[3]. A cette lettre sont joints deux billets du 13 juin; l'un de Choiseul qui annonce à Stanley la perte «très sensible» que vient de faire la France, et l'autre de Stanley remerciant le duc de cette communication, vantant les grands mérites du gouverneur, M. le chevalier de Sainte-Croix, et assurant que «le succès de cette entreprise n'a été due à aucune supériorité de courage ou de discipline, mais que la position avantageuse de nos vaisseaux l'avait fait réussir»[4].

2° *Chatham Papers.* — J'ai consulté les liasses 76, 79, 80, 85 et 87, où j'ai rencontré des documents diplomatiques qui ne

[1] Article 24 du projet de traité définitif; volume 255, pièce 2, p. 107.

[2] Volume 257, pièces 42 et 56; lettres de mylord Egremont à l'ambassadeur français M. d'Eon et réponse de celui-ci; pièce 57, lettre du duc de Choiseul à M. d'Eon; pièce 62, lettre de mylord Egremont à sir Neville; pièce 68, réponse à cette lettre; pièce 70, lettre de sir Neville à S. E. M. le duc de Praslin; pièce 103, copie d'une lettre du duc de Choiseul au duc de Praslin. — Volume 258, pièce 50, lettre à M. le chevalier d'Eon contenant le relevé de l'artillerie et des munitions existant à Belle-Ile à différentes dates des années 1761, 1762 et 1763.

[3] Volume 251, pièce 46, p. 3-4 : «*He... expressed in words a very great disregard for this conquest, altho' I could very plainly perceive from his tone of voice and countenance, that this event had greatly affected him*». (Lettre du 16 juin 1761.)

[4] Volume 251, pièce 44.

sont, à vrai dire, que des doubles de ceux contenus dans les *State Papers : France*[1].

La plupart des pièces se rapportent aux opérations militaires et navales entreprises contre Belle-Ile.

Enfin les *Chatham Papers* contiennent de nombreux rapports d'espionnage, *intelligence* et *advices*, provenant de Paris, mais aussi de Vannes, d'Auray et de toute la côte de Bretagne; ils donnent souvent d'intéressants détails sur l'expédition qui fait l'objet de mon travail[2]. Ces rapports nous prouvent le grand courage que déploya, dans cette affaire, le gouverneur malheureux de Belle-Ile, M. de Sainte-Croix[3].

3° Registres du *War Office*. — J'ai dépouillé les dix registres cotés 4/63-72, qui vont de janvier 1761 à mai 1763. J'y ai rencontré un grand nombre de nominations d'officiers à différents commandements; en particulier celle du général Hodgson à la tête des troupes dirigées contre Belle-Ile[4]; celle du colonel Craufurd comme gouverneur de l'île[5] et celle de son successeur le colonel Forrester[6], quand le colonel Craufurd fut désigné pour servir en Portugal.

(1) Liasse 85, pièces 58, 59, 60, 64 et 65.

(2) Liasse 87, pièces 99, 107, 136, 141, 144, 145 et 146.

(3) Liasse 87, pièce 142, datée de Paris, 4 mai 1761 : «M. de Sainte-Croix leur dispute le terrain pied à pied et a rompu tous les chemins; d'ailleurs tout est miné et contre-miné. Les Anglais se verront peut-être tous ensevelis; on ne croit pas ici qu'ils prennent la citadelle de longtemps»; — pièce 143, datée de Paris, 12 juin 1761 : «On prétend que le roi a dit que si Belleisle n'était pas pris, il lui ferait changer de nom et l'appellerait l'Isle de Sainte-Croix». L'événement malheureux, qui survint alors, réduisit à néant tous ces pronostics de succès.

(4) Datée du 24 janvier 1761 (reg. 4/63, p. 175).

(5) Registre 4/65, p. 56. Cette nomination se trouve dans une lettre datée du 1er juillet 1761 adressée au général Hodgson. La graphie *Craufurd* est celle que j'ai rencontrée dans tous les actes de ces registres; actuellement on l'écrit *Crawford*, pour désigner un écart de la commune de Sauzon, qui doit son nom à l'habitation qu'y avait fait construire le colonel pendant le temps qu'il fut gouverneur de Belle-Ile.

(6) Registre 4/69, p. 104. Le *War Office* le nomma le 3 juin 1762.

Dans ces divers registres, nombre de pièces concernent le bien-être des troupes, qui devait laisser à désirer, si l'on en juge par une liste de provisions, dressée le 18 mars 1762, qui renseigne notamment sur le manque absolu de chandelles, de bois et de charbon[1].

Par une lettre du colonel Thomas Weldon, en date du 12 septembre 1762, nous constatons que les troupes stationnées à Belle-Ile ne laissaient pas que d'avoir des déserteurs, tout comme les troupes françaises qui y tenaient auparavant garnison[2].

Le traité de Paris ayant ordonné l'évacuation de l'île dans un délai de six semaines après sa ratification, j'ai trouvé divers documents, émanés du *War Office*, qui règlent le départ des troupes et les nouvelles garnisons qu'elles devront occuper désormais dans le Royaume-Uni[3].

En terminant, je dois remercier l'éminent secrétaire du *Public Record Office*, M. Scargill-Bird, qui m'a, avec beaucoup de bienveillance, indiqué les fonds à consulter; ainsi que les archivistes de la *round reading room*, MM. C. B. Dawes et S. C. Ratcliff, qui m'ont donné, à plusieurs reprises, des renseignements fort utiles.

Pascal Lanco.

MISSION DE M. LUCIEN ROMIER EN BELGIQUE ET EN ALLEMAGNE.

Nous étions chargé d'étudier les documents d'archives intéressant l'histoire du xvie siècle.

Bruxelles. — *Aux Archives générales du royaume de Belgique*, on trouve des documents considérables d'ordre diplomatique, dont un certain nombre ont déjà été publiés dans divers recueils. Mais l'histoire intérieure de la France y est représentée par un

(1) Registre 4/68, p. 189.
(2) Registre 4/70, p. 116.
(3) Registre 4/72, p. 161, 289, 469, 470, 471.

recueil qui, pour utilisé qu'il ait été dans les ouvrages de récents historiens, n'en demeure pas moins une mine très riche et toujours nouvelle, nous voulons parler du recueil des lettres adressées par l'Espagnol Perrenot de Chantonay à son frère Granvelle et à Marguerite de Parme, régente des Pays-Bas, durant son ambassade en France, de juin 1559 à janvier 1564. La correspondance de Chantonay, telle qu'elle nous a été conservée, forme deux collections assez distinctes. La première, très connue des érudits français, est conservée dans la série K des Archives nationales à Paris. Chiffrée en grande partie, traduite en espagnol par un secrétaire (Chantonay ignorait cette langue), elle fournit des renseignements perdus au milieu de considérations souvent longues et diffuses. La seconde, conservée en original aux archives de Vienne (Autriche) et en copie à Bruxelles, fut rédigée en français par l'ambassadeur lui-même. Elle est remplie de détails précis et confidentiels sur la cour de France et sur l'état du royaume, au début des guerres de religion. Souvent familière, elle est l'œuvre d'un diplomate singulièrement pénétrant et averti. On regrette qu'elle n'ait pas été encore l'objet d'une publication.

La plus grande partie des documents intéressant l'histoire de France, particulièrement les documents du XVI[e] siècle, se trouvaient conservés, jusqu'à ces derniers temps, dans une sous-section des Archives royales, intitulée *Cartulaires et manuscrits* qui, depuis quelques mois, n'existe plus. Les cartulaires proprement dits ont été réunis, avec de nouvelles cotes, aux autres fonds ecclésiastiques, et les recueils si nombreux de lettres ou pièces historiques des XV[e], XVI[e] et XVII[e] siècles font partie de la section des *Papiers d'État et de l'Audience.*

COLOGNE (Stad Archiv). — Les archives de la ville de Cologne, somptueusement installées, sont surtout riches, pour l'histoire du XVI[e] siècle, en documents d'ordre économique. Les foires françaises furent, à cette époque, fréquentées assidûment par des marchands des villes allemandes, qui jouèrent parfois un rôle diplomatique important. On trouve à Cologne des sources

précieuses pour l'histoire de ces relations. Le travail est facilité, dans ce dépôt, par des inventaires nombreux et bien faits[1].

Düsseldorf (Staatsarchiv). — Dans ce dépôt, nous avons pris note de l'existence de lettres assez nombreuses relatives aux guerres françaises de la première moitié du XVIe siècle. Ces documents ont été déjà utilisés en grande partie.

Les archives du grand-duché de Hesse ont été réparties, il y a une trentaine d'années, entre trois grands dépôts que nous avons visités.

Cassel. — Rien, dans ce dépôt, ne nous a paru mériter d'être noté concernant l'histoire de France au XVIe siècle.

Marburg-an-der-Lahn (Staatsarchiv). — Ce dépôt est le plus riche de toute l'Allemagne en documents intéressant la période que nous étudions. Les négociations prolongées entre François Ier et le landgrave Philippe de Hesse remplissent des dossiers volumineux. On y voit intervenir les diplomates français, personnages connus, Gervaise Vains, Guillaume du Bellay, Jacques Sturm, Lazare de Baïf, M. de Fresse, Barnabé de Fossan. Une lettre même de Marguerite de Navarre est conservée dans cette collection considérable, qui embrasse une période allant environ de 1525 à 1545. On trouve aussi les lettres du Dr Walther, envoyé de Philippe de Hesse à Paris. Au commencement des guerres de religion, se produisit une nouvelle phase d'activité diplomatique entre la cour de Hesse et le gouvernement français. En particulier, il faut signaler la correspondance engagée par le landgrave avec Hotman, chargé d'une mission auprès des princes de la Saxe. Puis ce sont des relations qui s'établissent avec Catherine de Médicis, avec Condé, par l'intermédiaire du maréchal de Vieilleville et du sr d'Ocques. On constate l'impression produite au loin par le colloque de Poissy.

[1] *Inventare hansischer Archiv des XVIten Jahrhunderts*, herausgegeben vom Verein für hansische Geschichte. Leipzig, Duncker und Humblot, 1896.

Comme documents divers, mentionnons un récit de la bataille de Saint-Quentin non cité dans le grand ouvrage français sur la guerre de 1557 en Picardie, et quelques lettres de Jean Garnier, précepteur du landgrave de Hesse.

Les recherches des travailleurs français sont dirigées par deux répertoires manuscrits : 1° *Französische Sachen*, sur fiches, 2° *Vorträge mit Frankreich* (depuis 1500), avec analyses et références.

Darmstadt. — A l'*Hausarchiv* se trouve un fonds très riche de documents concernant la France. Parmi des pièces plus modernes, on y remarque des nouvelles de France depuis 1567. Au *Staatsarchiv*, on peut consulter toute la série des ambassades hessoises.

Weimar. — Le *Staatsarchiv* contient, sur l'histoire de France, un assez grand nombre de documents, parmi lesquels il faut citer des pièces intéressantes du xve et du xvie siècle. La situation politique et religieuse du royaume y est parfois rapportée d'une manière originale. (Cf. *S. Ernestinisches Gesammtarchiv.*)

Francfort-sur-le-Main. — Comme à Cologne, ce sont surtout des documents économiques que l'on trouve dans les archives de cette ville, pour l'histoire du xvie siècle. Nous recommandons aux travailleurs le livre de Rud. Jung, *Das historische Archiv der Stadt Francfurt am Main : seine Bestände und seine Geschichte*[1].

Lucien Romier.

MISSION DE M. EUGÈNE GUITARD
DANS LES PAYS DE LA VALLÉE DU RHIN.

Mon dessein est de donner à l'École des Hautes Études un travail d'ensemble sur les associations entre communes d'une même région dans l'Europe occidentale du moyen âge. Il était nécessaire de comparer la formation et l'évolution de ces grandes ligues dans des pays très différents.

(1) Francfurt, Th. Völcker, 1906, in-8.

C'est en Espagne que je les ai étudiées l'année dernière[1]. Cette fois, j'ai commencé à explorer la région rhénane entre le 15 septembre et le 31 octobre 1907.

Rien n'existe dans les provinces de la haute vallée du Rhin de nature à nous intéresser : nos recherches à Francfort ne pouvaient être fructueuses. A Mayence, j'ai seulement visité, guidé par l'aimable conservateur, M. Heidenheimer, la bibliothèque, en grande partie française, qui possède les registres de ville à reliure tricolore du temps de la République et de l'Empire.

Les *Kœnigliche Staatsarchiven* de Coblentz, bien installées dans une ancienne maison de l'Ordre Teutonique, m'ont retenu peu de temps.

A Aix-la-Chapelle, deux pistes de documents se présentaient à moi, d'une égale importance : je m'y engageai sous la conduite aimable de l'archiviste, M. Brüning.

On sait que les ligues entre villes avaient fleuri en Allemagne dès les premières années du XIIe siècle : elles étaient alors purement politiques; celle de 1105 s'oppose à la rébellion du fils d'Henri IV contre son père; celle de 1116 à la révolte d'un vassal, Lothaire de Saxe, contre le même empereur. Mais ce beau zèle pour la cause impériale est éphémère : en 1228, une ligue s'élève si menaçante, d'un bout à l'autre de la vallée du Rhin, qu'Henri VII interdit à jamais ces sortes d'unions.

Douze ans plus tard, la défense était oubliée; on voit l'empereur, qui ne peut rien empêcher, entrer lui-même en 1318 dans la ligue de Bacharach.

Cette ligue étant connue, je m'étends seulement sur une alliance conclue le 13 mai 1351 entre l'archevêque de Cologne, le duc Jean III de Brabant et son fils Godart, la ville de Cologne et la ville d'Aix-la-Chapelle. La charte de fondation est à Aix, en tête de la première série de documents que j'y explorai. Ses dispositions règlent par le détail les droits de chacun, la façon dont il doit prêter son aide aux autres, l'admission d'associés nouveaux.

(1) Voir *Annuaire*, 1908, p. 100-107.

Le tribunal de la *Landfried* se compose de douze personnes, chacun des principaux confédérés élisant trois membres, trois *jurés*. Sous la juridiction de ces jurés (*Geschworenen*) tombent tous les crimes susceptibles de troubler la paix de la région : vol, meurtre, incendie, emprisonnement et même fausses menaces. Les perturbateurs ont deux semaines pour se justifier.

Les deux villes, le duc de Brabant et l'archevêque de Cologne doivent faire jurer à leurs fonctionnaires, devant les *Geschworenen*, qu'ils observeront fidèlement tous les articles du pacte d'union et seront toujours prêts à aider leurs alliés.

L'archevêque et le duc sont tenus de fournir chacun 50 archers et 250 cavaliers tout équipés et montés avec leurs valets; la ville de Cologne, 150 cavaliers et 50 archers; la ville d'Aix, 100 cavaliers et 100 archers aux mêmes conditions. Enfin chaque petit confédéré envoie aussi son contingent.

Mais parallèlement à cette *Landfried* s'était créée dans la région une autre ligue dont je dois rechercher ailleurs qu'à Aix les tout premiers vestiges. Une charte solennelle signée au mois de décembre 1365 consacre la fusion de cette ligue avec celle dont il vient d'être question : nous y voyons le sceau de Wenceslas à côté des sceaux de l'archevêque Engelbrecht, du duc Guillaume, des communes de Cologne et d'Aix (*ibid.*, 18).

L'année suivante est marquée par l'entrée d'un grand nombre d'adhérents (*ibid.*, 17, 22 à 26) : la confédération devient formidable.

Mais c'est une confédération paisible et par définition une confédération contre la guerre, plus exactement contre toute entrave à la paix intérieure. La politique en est maintenant bannie : cette institution fonctionne régulièrement à côté de l'institution *empire* avec l'agrément de l'empereur. De même que les rois de France donnaient à ferme le recouvrement des impôts, de même les souverains de l'Allemagne se déchargent des fonctions policières et judiciaires qui leur incomberaient dans la région Rhénane sur une administration qu'ils contrôlent. L'union des villes rhénanes était pour eux, au XIII[e] siècle, tantôt ennemi dangereux, tantôt allié humiliant; au XIV[e], ils en font habilement

une gendarmerie et un tribunal. Tout s'était passé semblablement dans les Castilles.

La *Landfried* est bien un tribunal, mais elle est aussi et surtout une gendarmerie : le Rhin est une grande route commerciale et ses châteaux n'avaient pas tous une réputation bien intacte. Les marchands réclamaient une plus grande sécurité; ils ne l'obtinrent qu'en s'unissant. J'extrais ce passage caractéristique d'un original conservé aux archives d'Aix (n° 269) : « *Wir Frederich* ... etc., *want wer vurtziden gorde zu Eren in dem gemeynen Lande zu Troiste ind dat der Paffe, Ricter, Kneycht, Pilgerim, Coufman ind vert alve mattich, sicherlichem mit Lyne ind Gorde up der Straissen ind in dem Lande wandelen moichten, eyn verbünt eyns gemeynen Landfreden tusschen Mäse ind Ryn hyer Jair ne eeynvolgende gemacht hadden* » (9 avril 1383). Prêtre, chevalier, valet, pèlerin, marchand, tous ceux qui voudront voyager avec leurs biens, seront protégés par les soins de la Landfreden.

Je comparerais volontiers ces associations entre communes et petits états du XIVe siècle à nos conventions internationales d'aujourd'hui pour la recherche et l'extradition des criminels passant les frontières.

Quand les grands états furent forts, les confédérations tombèrent d'elles-mêmes ou se fondirent dans la main du souverain. Celui-ci prit à tâche d'assurer mieux que jamais la protection du commerce : témoin cette pièce extraite des archives municipales de Cologne (118, 0) que nous citerons quoiqu'elle émane d'un duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, parce qu'elle intéresse notre région dans un temps où la Bourgogne était puissance rivale du Saint-Empire et du royaume de France : « *Philippus*,... *etc. Attendentes quod quanto mercatores in majori copia in villis et locis consueverunt convenire, eo amplius loca illa majoribus se gaudent utilitatibus et tranquillitate potiri*,... *nos*... *statum et factum mercature*... *cupientes augmentare*, (*decrevimus*) *videlicet quod mercatores*... *quicumque et quotcumque sint cum suis familiis, bonis et rebus*... *per terram et aquam quociens voluerint ingredi poterunt et egredi*... *Datum in Insulis* (*Lille*), *mense augusto anno Domini M° CCC° nonagesimo terno.* »

Cela s'appelle un sauf-conduit : un prince qui le donne s'engage à le faire respecter de tous. Je pourrais en citer bien d'autres pour le XIVe siècle; au XVe siècle, les ligues de paix ont vécu. La *Landfried* entre Meuse et Rhin s'évanouit en 1387.

Eugène GUITARD.

MISSION DE M. GINSBURGER À LEIPZIG.

Le manuscrit de la bibliothèque de l'Université de Leipzig que nous avons étudié (catalogue Vollers, n° 1099, ancien n° 102) est un glossaire hébreu-français-allemand. Il comprend 232 feuillets, de 0 m. 32 sur 0 m. 25. Les gloses françaises et allemandes portent sur tous les livres bibliques, mais l'auteur, qui me paraît avoir fait œuvre originale, n'a point observé l'ordre traditionnel des livres dans les Hagiographes.

Le Pentateuque s'étend du folio 1^b au folio 43^a. Les sections sabbatiques se terminent par le mot *hassalat* (fin); certaines sont presque entièrement traduites; d'autres au contraire, tel Balak, n'a que 11 mots glosés; Pinhos, une page, ainsi que Massé et Matos; Nezabim, 5 mots. Un titre, écrit d'une main étrangère, annonce chaque section. Cette mesure a été omise pour le livre de Josué, qui ouvre la série des livres historiques. Josué, Juges, Samuel et Rois, 43^b-67^a; puis Jérémie, 67^a-77^a; Ézéchiel, 77^a-88^b; Isaïe, 89^a-114^a; puis les petits prophètes, 114^a-128^a. Une note marginale placée dans un médaillon grossièrement dessiné indique à quelle section sabbatique se rapporte chaque chapitre. Les Hagiographes s'étendent de 128^a à 232^b, dans un ordre confus : Psaumes, 128^a-157^a; Proverbes, 157^b-167^b; Job, 167^b-197^b; Daniel, 197^b-205^b; Ezra Néhémie, 205^b-209^a; Chroniques, 209^b-213^a; Cantique des Cantiques, 213^a-218^a; Ruth, 218^a 219^b; Lamentations, 219^b-225^a; Ecclésiaste, 225^a-231^a; Esther, 231^a-232^b.

Fin du livre de Daniel, on trouve ces mots : «J'ai terminé les gloses du livre de Daniel. Louange et gloire au dieu d'Israël,

qui m'a soutenu et aidé et m'a fait mener à bonne fin les gloses de ce livre.»

Fin d'Ezra, on lit: «Les gloses du livre d'Ezra sont terminées. Loué soit le dieu puissant et redoutable qui a écouté ma plainte du haut des cieux et me fera terminer les gloses des Chroniques.»

Et pour ce dernier livre : «Loué soit celui qui donne le courage à l'homme fatigué et multiplie les forces du faible. L'Eternel est avec celui qui fait partie de son peuple et par son aide il le fera monter (d'exil ou de Babylone en Palestine?). Par le secours de celui qui trône dans les hauteurs, j'ai terminé les gloses du livre des Chroniques. Louange à Dieu, qui me fera trouver miséricorde aux yeux de tous les peuples.»

Caractères extérieurs. — Le manuscrit est en excellent état. Seul le recto du folio 1 est devenu noir et la dernière page a été arrachée. L'écriture est nette et de lecture presque toujours facile. Chaque page du manuscrit est partagée en sept colonnes. En sa forme première, le manuscrit n'avait que six colonnes : 1re le mot hébreu, 2e la glose, 3e l'abréviation K = kemo = comme, 4e l'exemple biblique, 5e l'abréviation L = laschon = synonyme, 6e le synonyme suivi du commentaire. Le glossateur allemand a ajouté une colonne, placée au recto avant le synonyme, au verso avant le mot hébreu.

Il y a une glose par ligne et l'œuvre est si minutieusement ordonnée et le cadre si exactement tracé que l'auteur, alors même que la ligne n'est point entièrement terminée, place presque toujours, dans la colonne des gloses, les diverses traductions du mot hébreu. Le manuscrit n° 302, publié par mon maître M. Mayer Lambert, n'a pas cette belle ordonnance. Les gloses semblent faire corps avec le récit. Néanmoins, dans le manuscrit de Leipzig, comme dans celui de Paris d'ailleurs, certains versets sont confondus, certains mots transposés; l'auteur revient en arrière et glose un mot qui semble avoir été oublié, mais il s'efforce toujours de garder intacte la disposition du cadre. Pourtant, sur le chapitre 28 de l'Exode, sur la plus grande partie de

Job et sur l'Ecclésiaste, un super-commentaire est écrit en marge.

Les mots sont, en général, exactement traduits. Quand ils offrent un sens difficile, le glossateur rapporte les diverses traductions introduites par les expressions «autres traductions, certains disent, certains glosent». Dans les commentaires, il cite maintes fois des gloses d'auteurs anciens.

L'auteur du manuscrit est inconnu. La dernière page du livre, où les auteurs juifs avaient l'habitude d'écrire leur nom, a disparu, emportant son secret. Divers savants se sont efforcés de résoudre ce problème, ainsi que ceux de la date et de l'origine du manuscrit. Au recto du folio 1, au moyen de la loupe, j'ai pu lire les mots *ne' oum Joseph* «paroles de Joseph». Il n'est pas possible d'identifier ce nom d'après cette brève indication. Peut-être ce fut le nom d'un des propriétaires du manuscrit, ou de l'auteur, ou du glossateur allemand.

Toutefois l'inscription est intéressante : elle permet d'expliquer l'erreur de Jo. Georg. Abicht (d'après Bartolocci, III, 795), qui identifia le glossateur avec Joseph Sorko, auteur du Baal Halaschon, 1448.

Le glossaire de Leipzig n'a pas d'histoire : il paraît être l'œuvre d'un juif champenois ou bourguignon du XIIIe siècle. Les gloses allemandes, qui sont du XVe siècle, indiquent que le manuscrit fut possédé par un juif du Palatinat. D'autre part, diverses corrections, sans parler des ornements, médaillons, dessins bizarres représentant une oie ou un canard, prouvent que plusieurs mains, au moins trois, ont surchargé l'œuvre primitive. Boehmer (*Roman. Stud.*, I, 1872) a publié 142 glosses dont 126 des psaumes I à VII, et Arnold Aron, dans une brochure au titre prétentieux (*Das hebraïsch altfranzosische Glossar der Leipziger Universität Bibliothek, n° 102, zum ersten Male ausführlich besprochen.* Erlangen, 1907), a réédité les psaumes I à VII et y a ajouté les psaumes de VII à XX; huit versets du chapitre I de la Genèse et quelques mots des chapitres VII et VIII d'Esther.

Le temps m'ayant fait défaut, je me suis contenté de copier le livre de Job, avec texte hébreu, commentaires, une grande

partie du super-commentaire et toutes les gloses françaises, au total 1,800.

Ce livre offrait un intérêt spécial par suite de la publication du *Commentary on the Book of Job from a hebrew manuscript in the University Library Cambridge, edited by William Aldis Wright, translated by Hirsch*, Londres, 1905.

Le commentaire du livre de Job, dans le manuscrit de Leipzig, présente en maintes parties de grandes ressemblances avec celui de C., et M. Wright, qui s'en est servi pour établir son texte, croit que L. a copié C.

J'ai remarqué que le glossateur de L. cite, une fois, une opinion qui se trouve dans le texte de C. avec la formule de *iéch omrim*, «certains disent», expression habituellement employée pour rapporter une citation (Job, XXXV, 14).

Mais il est singulier qu'une partie du commentaire semblable à C. soit reproduite chez L. dans le commentaire (colonne 6), et qu'une autre partie soit rejetée en marge;

2° A partir du chapitre XXXVI C. transcrit Raschi; au contraire L. reproduit d'autres commentaires, particulièrement celui d'Eliézer de Beaugency, dont le nom est donné sous une orthographe *Bljnz* différente de celle de C.; de nombreuses opinions d'un anonyme arabe, puis des opinions de Haï, chap. XXXVII, 20; Rabbenou Tam, XLI, 25; chapitre XLII, *in fine*, Mosé Hacohen et Ibn Ezra;

3° C. contient 23 gloses dont quelques-unes seulement sont conformes avec L.

L'état de nos recherches ne nous permet point encore d'indiquer nettement les rapports de dépendance de L. et de C., mais on peut affirmer que L. n'a aucun lien de parenté avec le glossaire n° 302, de Paris :

1° Les gloses sont diverses et par le sens et par le nombre. 32 glosses dans L. et 58 dans P. pour le chapitre 1er de Job;

2° Les commentaires sont différents;

3° L'ordre des livres est autre dans L;

4° L. est certainement postérieur à P. Il fait des emprunts à de nombreux commentateurs inconnus à P. Exemple : Rabbenou

Tam, Mosé Hacohen, David Kimchi, Salomon Hanaqdan, Berahya, Crespia Hanaqdan, Benjamin, oncle du commentateur, son père dont il ne cite pas le nom, Simson de Ronaï, Samuel d'Evreux; deux anonymes désignés par leur initiales Arab, Aram.

Il faut noter que tous ces noms, au contraire, se trouvent dans C.; d'où l'on doit conclure que C. est également postérieur à P.

Ces points brièvement exposés seront développés dans la publication que j'ai l'intention de faire du livre de Job.

Ernest GINSBURGER.

MISSION DE M. PIERRE GAUTIER EN ITALIE.

La recherche des documents relatifs à l'histoire de l'ancien duché de Bourgogne, aujourd'hui conservés dans les bibliothèques italiennes, m'a conduit successivement à Turin, à Florence et à Rome.

Les Archives de Turin possèdent dans le fonds de l'abbaye de San Benigno[1], fondée en 1003 par Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, un certain nombre de copies de diplômes anciens et quelques originaux.

La Bibliothèque Laurentienne de Florence conserve dans le manuscrit latin 21 un ancien cartulaire de l'abbaye de Vézelay. Le manuscrit dans lequel il est relié date du début du xe siècle. C'est un volume en parchemin carré, de 176 folios, relié au xvie siècle, en veau gaufré rouge avec plaques de cuivre gravé. Il comprend le commentaire de saint Ambroise sur le psaume cxviii et le cartulaire de Vézelay, qui se compose de 17 folios, d'une écriture de 1140 environ; ils semblent des fragments détachés d'un cartulaire plus considérable où les actes étaient rangés dans un ordre méthodique.

Le dépouillement du catalogue des manuscrits de la reine

(1) Archivio di Stato. Abbazia di San Benigno. Mazzo I.

Christine m'a permis d'y relever les volumes suivants, qui tous contiennent des textes intéressant l'histoire de la Bourgogne.

I. *Reg. lat.* 117. Parchemin, XIIIe siècle, 425 × 290^{mm}, 47 folios sur deux colonnes. Fragment de lectionnaire qui semble provenir de Saint-Médard de Soissons[1].

II. *Reg.* 318. Parchemin, IXe siècle, 258 folios, 270 × 197^{mm}. Provient de Saint-Benoît-sur-Loire et contient les sermons de saint Augustin et des vies de saints.

F° 1 r°. «Hic est liber sancti Benedicti» O, 48.

F° 1 v°. Table des chapitres du livre, IXe siècle. 37 chapitres y sont indiqués, mais le manuscrit se termine au chapitre 35 et les titres des deux suivants ont été barrés à la table. Vers la fin du IXe siècle on fit à cette table quelques additions dont deux sur trois intéressent la liturgie langroise.

Les deux vies de saint Valentin et des trois saints jumeaux ont été ajoutées à la fin du IXe siècle sur des pages blanches du manuscrit.

III. *Reg.* 469. Parchemin, IXe siècle, 47 folios, 216 × 135^{mm}. Reliure maroquin rouge. Provient de l'abbaye de Saint-Gall. Cédé à la France au traité de Tolentino et restitué en 1815, ce manuscrit renferme au long des marges le texte des *Formulæ Sangallenses*, et le poème de Strabus ou Strabon, «De vita et fine sancti Mammæ monachi».

IV. *Reg.* 493. Parchemin, XIe siècle, 153 folios, 245 × 180^{mm}, reliure vélin. Composé de plusieurs fragments de mains différentes qui paraissent toutes de la seconde moitié du XIe siècle. Fragment de la «Vie de saint Maieul», par Sirus; «Eleccio domni Ogdilonis abbatis»; «Hymnus de sancto Maiolo compositus a domno O. abbate»; «Vie de saint Jean de Réome», dont Mabillon a édité les huit premières leçons d'après un autre manuscrit[2]; «Miracula sancti Johannis confessoris»; «Vie de saint

(1) Migne, *Patrologie latine*, t. CLXXIX, col. 1791.

(2) *Acta Sanctorum ord. S. Benedicti*, Sæc. I, p. 633.

Odilon », par Pierre Damien [1]; « Vie de Hugues, abbé de Cluny », par Renaud de Vézelay [2].

V. *Reg.* 498. Parchemin, fin du XIe siècle, 353 folios, 240 × 166mm. Recueil de vies de saints et d'homélies, reliure maroquin rouge, cachet de la Bibliothèque nationale de Paris. « Passio sancti Mammetis Martyris », « Revelatio que ostensa est pape Stephano » [3].

VI. *Reg.* 506. Parchemin in-folio, des premières années du XVIIe siècle, 114 folios plus deux feuillets blancs, reliure maroquin marron aux armes de la Reine.

F° 1 r°. « Volumen CCXXX, non Petavianum. » Belle copie intégrale et soignée du manuscrit latin 4997 de la Bibliothèque nationale, qui contient le texte de la Chronique de Bèze [4].

VII. *Reg.* 541. Lectionnaire de Saint-Mammès de Langres. Parchemin, milieu du XIIe siècle, texte sur deux colonnes, 179 folios reliés en cahiers numérotés de I à XXIII, 377 × 279mm. Le manuscrit ne porte nulle part la mention de sa provenance, mais il a appartenu certainement au diocèse de Langres, car il renferme la vie de tous les saints particuliers de ce diocèse.

VIII. *Reg.* 542. Suite du *reg.* 541; mêmes dimensions, même écriture sur deux colonnes, initiales en couleur, titres rubriqués, 149 folios en 18 quaternions numérotés. Deux foliotations, l'une du XVe siècle, de 1 à 161, sautant le folio 99 et les folios 150 à 160; l'autre du XVIIe siècle, à partir du folio 80.

« Vita sancti Silvestri; Vita sancti Sequani confessoris; passio sancti Valerii martiris; prologus in passione decem milia martyrum » et office noté des dix mille martyrs. Depuis ce passage, le manuscrit est d'une autre main, contemporaine de la première,

(1) AA. SS., janv., t. I, p. 71.

(2) AA. SS., avril, t. III, p. 648 à 653.

(3) Baronius, *Annales eccles.*, anno 754, t. XII, p. 589.

(4) Édité par Bougaud et Garnier, dans les *Analecta Divionensia*, en même temps que la chronique de Saint-Bénigne de Dijon. Dijon, 1875, in-8°, p. 230 à 503.

et contient : «Vita sancti Frodoberti abbatis»; Epitres de saint Paul; Épitres des différentes fêtes de l'année.

IX. *Reg.* 561. Parchemin sur deux colonnes, petit in-folio, début du XIIe siècle. Vie de saint Gengulfe.

X. *Reg.* 807. Parchemin, XIIIe siècle, 77 folios, 180 × 115mm. Contient divers extraits. Les folios 22 et 23 sont formés par un acte en date de 1412, 18 avril, par lequel les religieux du couvent des Jacobins de Dijon acceptent un legs de vingt francs d'or à eux fait pour l'établissement de deux services annuels, pour l'âme de maître Laurent Perrière, et déclarent recevoir de Thomas Laucerty et d'Étienne de Saint-Simon d'Aignay, exécuteurs testamentaires dudit maître Laurent, et d'Étienne Perrière, son neveu, la somme de cinq francs pour le premier de ces services.

XI. *Reg* 881. Papier, manuscrit du début du XVIIe siècle, 79 folios, in-octavo. Copie abrégée de la Chronique de Saint-Bénigne de Dijon, d'après le manuscrit original de Dijon.

XII. *Reg.* 994. Parchemin, fin du Xe siècle, 54 folios, le dernier mutilé, in-quarto. Initiales et titres des chapitres en rouge et vert. En haut du folio 1 r° la mention : «Liber sancti Remigii Remensis, vol. VIIIxx et XVII» (XIIIe siècle), et au bas : «Alexander Pauli filius Petavius senator parisiensis, anno 1648». Contient le texte des canons d'Isaac, évêque de Langres.

XIII. *Reg.* 1495. Parchemin, XIe siècle, 126 folios, 325 × 245mm, reliure maroquin rouge. Les catalogues donnent, pour ce manuscrit, la mention : «Cartæ vezeliacenses.» En réalité, il contient les œuvres de Virgile, une partie du commentaire de Servius, et (fol. 126) un fragment relié à l'envers du rouleau mortuaire de Guillaume, abbé de la Buxière, au diocèse d'Autun, mort entre 1131 et 1134. Les mentions inscrites sur le fragment intéressent les abbayes de Saint-Vivant et Saint-Denis de Vergy,

Saint-Allyre de Clermont, Mauzat, Saint-Léger d'Ébreuil et Saint-Menoux en Bourbonnais.

Pierre Gautier.

MISSION DE M. EUGÈNE SAULNIER EN ITALIE.

Les dépôts d'archives que j'ai visités pendant les mois de septembre et octobre, pour y consulter les documents intéressant l'histoire de la Ligue, sont ceux de Florence, de Rome, d'Avignon et de Lyon.

Florence. — Pendant le court séjour que j'ai fait à Florence, j'ai consulté dans l'*Archivio Mediceo* les dépêches des ambassadeurs toscans en France, pour compléter la publication que M. Desjardins en a faite dans la collection des *Documents inédits*. L'éditeur, contraint par la nécessité, a dû faire un choix un peu arbitraire et analyser un certain nombre de pièces; parmi celles-ci, quelques-unes sont des plus intéressantes, comme les dépêches du mois d'octobre 1574 qui traitent des négociations entre Henri III et Damville, sur lesquelles nous n'avons par ailleurs que peu de documents. (*Arch. Mediceo,* 4603.) D'autres dépêches de novembre 1584 exposent tout le plan que doivent suivre le duc de Guise et les ligueurs. (*Arch. Mediceo,* 4612.)

Rome. — Les Archives vaticanes étaient le principal but de mon voyage. Elles renferment un nombre considérable de documents intéressant la France et particulièrement la Ligue (cf. Georges Bourgin, *Les Archives pontificales de l'histoire moderne de la France,* dans le *Bibliographe moderne,* t. IX, année 1905). Mais j'ai dû restreindre mes recherches dans deux séries principales de documents : les brefs et les registres de la nonciature.

I. *Brefs.* — Il ne s'agit ici que des brefs politiques, les brefs de discipline ecclésiastique étant sur des registres spéciaux. Les plus intéressants des pontificats de Grégoire XIII et de Sixte-

Quint se trouvent dans l'*Armarium* 44, sous les numéros 28, 29 et 30 :

Tome XXVIII. Brefs de Grégoire XIII, de 1572 à 1580; quelques-uns de Sixte-Quint, de 1585 à 1586.

Tome XXIX. Quelques brefs de Grégoire XIII jusqu'au folio 36; brefs de Sixte-Quint de 1587 à 1590.

Tome XXX. Brefs de Sixte-Quint de 1585 et 1586.

Les brefs politiques se rapportant aux affaires de France peuvent se diviser en deux classes :

Brefs de politique générale adressés au roi et principaux seigneurs de la cour, assez souvent plusieurs adressés à différents personnages portent la même date et sont faits sur le même modèle;

Brefs concernant l'administration du comté d'Avignon.

L'un des brefs les plus intéressants est daté du 2 octobre 1589 (t. XXIX, f° 278 v°). Il est adressé à Charles X, roi de France. Sixte-Quint reconnaît, pour la première fois, le roi choisi par les Ligueurs.

II. *Registres de la nonciature* : *Lettere della segretaria di stato*. — Trois séries intéressent particulièrement la France :

a. *Nunziatura di Francia*. — J'étais guidé dans mes recherches par certaines indications tirées du livre de M. de l'Épinois, *La Ligue et les Papes* (1886); mais, depuis que l'auteur a consulté les documents, le numérotage des volumes a été changé. Les tomes XV à XXXIV intéressent l'histoire de la Ligue. Ces registres contiennent les dépêches des nonces et légats envoyés par les papes à la cour de France[1]. Mais ces dépêches sont souvent dispersées à travers plusieurs volumes :

Gian-Battista Castalli, évêque de Rimini, 1581-1583, t. XV, XVII.

Girolamo Ragazzoni, évêque de Bergame, 1583-1586, t. XVIII-XIX.

[1] Cf. G. Bourgin, *Liste des nonces en France à l'époque des guerres de religion*, dans la *Bibl. de l'École des chartes*, 1904, t. LXV, p. 309-310.

Frangipani, archevêque de Nazareth, 1586-1587, t. XIX, XXI.

Francesco Morosini, évêque de Brescia, 1587-mai 1589, t. XXII, XXVII, XXVIII.

Enrico Gaetano, légat, octobre 1589-septembre 1590, t. XXVII, XXIX, XXX.

Un certain nombre de dépêches sont chiffrées et nécessiteraient un assez long travail pour livrer leur secret. Le plus grave inconvénient est que ces dépêches ne sont pas classées dans un ordre rigoureusement chronologique; quelquefois, même, elles sont noyées au milieu de pièces diverses, le plus souvent des lettres envoyées au pape ou aux cardinaux de son entourage par le roi ou les seigneurs de la cour de France. Certains volumes, même, ne contiennent aucune dépêche de nonce :

Tome XXIII. Copie des lettres envoyées aux évêques de France par les cardinaux de Vendôme et de Lénoncourt, en 1589, pour les prier d'assister le nouveau roi Henri IV; réponses des évêques.

Tome XXIV. Lettres originales adressées au pape de 1587 à 1589, par Henri III, Catherine de Médicis et la reine régnante.

Tome XXV. Lettres adressées au pape par les évêques de France durant cette période.

Tome XXVI. Très important pour les années 1588 à 1592. Énorme quantité de lettres des principaux seigneurs français : Henri duc de Guise, Charles duc de Lorraine, Catherine de Clèves, Montmorency, Louis de Gonzague duc de Nevers, Charles de Savoie, princesse de Conti, Charles de Bourbon comte de Soissons, etc.

Tome XXXII. Documents sur la Ligue, de 1590-1591.

Tome XXXIV. Lettres du duc de Mayenne aux papes et aux cardinaux, de 1589 à 1592.

Toutes ces lettres, adressées à la cour de Rome, sont du plus haut intérêt, car elles nous découvrent les intrigues que nouaient les chefs des partis pour se concilier le pape, en rejetant toutes les fautes sur leurs adversaires. Quant aux dépêches elles-mêmes, elles ont une valeur exceptionnelle. Elles complètent avantageu-

sement celles des ambassadeurs toscans et des ambassadeurs vénitiens. Non seulement elles relatent, tous les quatre ou cinq jours, quelquefois même plus souvent, les faits qui se sont passés à la cour et dans le royaume, mais encore elles sont particulièrement bien informées, comme il est naturel, des affaires religieuses qui tiennent une si grande place à cette époque.

En outre, les nonces faisaient accompagner leurs dépêches des principaux édits, déclarations du roi et des princes qui paraissaient à cette époque.

La *Société des Archives ecclésiastiques* entreprend la publication des dépêches des nonces et légats, qui commence en l'année 1527 et qui rendra certainement de très grands services.

b. *Nunziatura di Avignone.* — Elle est précieuse surtout pour l'histoire du comté et les luttes religieuses du Midi de la France. Elle commence en l'année 1564 et compte 25 volumes jusqu'en l'année 1590. Une partie des lettres émanent du cardinal de Bourbon, légat du pape à Avignon, ou de son colégat le cardinal d'Armagnac.

c. J'ai consulté une troisième série de documents dans les registres de la nonciature, qui sont classés sous les titres de :

Cardinali, ne commencent qu'en 1593.

Vescovi e prelati.

Principi e titolati.

La série *Principi e titolati* renferme les documents les plus intéressants : lettres de Charles IX, de Catherine de Médicis, de Louis de Bourbon, archevêque de Sens (t. XXXI); de Montmorency (t. XXXII); de Henri III et de Catherine de Médicis (t. XXXIII).

Avignon. — La bibliothèque de la ville renferme des documents concernant l'établissement des Jésuites en France. Le cardinal Charles de Bourbon, archevêque de Rouen, légat du pape à Avignon, qui devait être le Charles X des ligueurs, fut un de leurs principaux protecteurs. Il favorisa grandement leur collège établi

dans la ville (ms. 3233, 3234), avant de les établir à Paris, rue Saint-Antoine, et de fonder un collège à Rouen.

La bibliothèque contient en outre un manuscrit (ms. 2747) intitulé : *Despeches veues et commandées par le Roy au mois de fevrier 1589*, de 191 folios. L'écriture est de la fin du XVIe siècle et le premier folio porte en haut la signature de Revol, secrétaire d'État d'Henri III. La première dépêche est du 2 février, mais il y en a quelques-unes du mois de janvier, transcrites après coup. Ce manuscrit est essentiel à consulter pour connaître les desseins d'Henri III au commencement de 1589.

Lyon. — J'ai consulté seulement aux archives de la ville les registres de lettres expédiées par la municipalité, de 1587 à 1591 (AA 108, 109, 110). La ville de Lyon fut une des plus acharnées contre Henri IV. Elle reconnut Charles X comme roi aussitôt après sa proclamation à Paris; elle envoya au pape les pires accusations contre le roi de Navarre (109, f° 44 v°) et poussa l'audace jusqu'à arrêter les courriers du duc de Nevers (109, f° 152 v°), qui était soupçonné d'informer le pape de ce qui se passa en France.

Eugène Saulnier.

MISSION DE M. FAWTIER À ROME.

Envoyé à Rome pour étudier les documents émanés de la chancellerie pontificale concernant l'abbaye bénédictine de Saint-Evre au diocèse de Toul, j'ai trouvé aux archives du Vatican un certain nombre d'actes intéressants et, surtout, j'ai pu me rendre compte qu'il en existait beaucoup d'autres que je n'avais pas le temps de voir. En effet, le dépouillement des inventaires manuscrits et en particulier des «*Schede*» de Garampi, ayant, en dépit du secours obligeant d'un des archivistes du Vatican, absorbé une grande part du temps dont je disposais, j'ai dû limiter mes recherches et mon dépouillement à la seule série des regestes du Vatican et laisser de côté les séries des regestes d'Avignon, des *Collectoriae* (où M. Kirsch indique des documents concernant Saint-Evre), et

enfin la série des nonciatures où je pourrai peut-être trouver la solution du conflit né entre le roi Louis XIV et le duc de Lorraine au sujet de l'abbaye en question. Enfin je n'ai pu voir que quelques-uns des formulaires contenus dans cinq armoires et j'ai pu y relever la présence de certains actes qui me font espérer qu'une recherche plus approfondie en ferait trouver d'autres.

Quoi qu'il en soit, j'ai pu étudier un certain nombre de bulles émanées surtout des papes du XVIe siècle.

Au reste voici la liste des documents étudiés :

1217. 13 novembre. Honorius III autorise l'abbé Garin à absoudre le duc de Lorraine Thibaud meurtrier de son oncle, l'évêque de Toul, Mathieu déposé comme indigne.

1224. 7 mai. Honorius III enjoint à l'archevêque de Trèves de rétablir l'abbé Garin.

1224. 28 juillet et 7 décembre.. Nouvelles bulles d'Honorius III sur le cas de l'abbé Garin.

1359. 8 juillet. Innocent VI confère le monastère à l'abbé Gautier.

1397. 18 novembre. Benoit XIII confère un prieuré dont je n'ai pu déchiffrer le nom. L'acte est adressé à l'abbé Thibaud dont le nom ne se trouve sur aucun des catalogues d'abbés qui nous sont parvenus — ce qui pourra peut-être nous éclairer sur la position prise par l'abbaye dans la question du schisme.

1521. 2 juin. Léon X donne l'abbaye en commende à Balthazar du Châtelet.

1534. 3 novembre. Paul III donne l'abbaye en commende à Claude Pénicier.

1535. 27 avril. Paul III confirme un bénéfice dépendant de l'abbaye à Thibault Tallort le jeune.

1541. 29 mai. Paul III confère un bénéfice vacant par la mort de Claude Richequechier, prieur claustral.

1545. 1er juillet. Paul III confère le prieuré de Gondrecourt à Nicolas Bexmar.

1545. 24 octobre. Paul III confère à Claude Pénicier le prieuré de Saint-Gorgon de Varangéville.

1548. 7 avril. Paul III confère à l'évêque de Bagnoréa le prieuré de Saint-Pierre de Chatenoy.

1555. 17 mai. Paul IV confère à Adrien Baudoir l'abbaye vacante par le décès de Jacques Baudoir, abbé commendataire.

1557. 11 septembre. Paul IV confirme une bulle de Paul III en 1541 qui conférait à Nicolas Bernais le prieuré de Landécourt.

1560. 6 janvier. Pie IV confère le prieuré de Chatenoy au cardinal Jean du Bellay.

1560. 16 février. Pie IV confère le prieuré de Chatenoy à un certain Regard et énumère les 4 derniers titulaires du prieuré.

1561. 27 septembre. Pie IV confère à Gérard Baulot, chantre de l'abbaye, le prieuré de Saint-Georges.

1562. 15 janvier. Pie IV confère à Nicolas Colin Veuxey la coadjutorerie du prieuré de Chatenoy.

1570. 17 août. Pie V confère l'aumônerie du monastère à Nicolas Thibonnet, prévôt de Gorze.

1570. 17 août. Pie V donne à Nicolas Jobal l'aumônerie du monastère.

Tels sont les actes que j'ai vus et étudiés. Ils permettent de voir quelle a été surtout au XVIe siècle la politique du Saint-Siège vis-à-vis de cette abbaye de Saint-Èvre si disputée entre la France et la Lorraine, et, s'ajoutant aux documents que nous avons déjà trouvés dans les dépôts français et lorrains, ils nous confirment que l'abbaye pour échapper aux entreprises de ses trop puissants voisins s'est donnée au Saint-Siège, et cela au grand détriment de son indépendance et du respect de ses libertés canoniques.

R. Fawtier.

MISSION DE M. MAX FAZY À ROME.

Durant le séjour que nous avons fait à Rome, nous avons collationné le manuscrit 157 du fonds de la Reine Christine qui renferme la correspondance d'Étienne, évêque de Tournai. Les lettres d'Étienne de Tournai sont des plus intéressantes pour l'histoire du XIIe siècle. Elles ont été éditées pour la dernière fois, en 1893, par M. l'abbé Desilve. Celui-ci n'a consulté que les manuscrits des bibliothèques de Wolfenbüttel et de Valenciennes, ainsi que trois des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Il a heureusement classé ces différents manuscrits en deux familles : la première est composée de deux des manuscrits de Paris, et de celui de Wolfenbüttel, la seconde de l'autre manuscrit de Paris et de celui de Valenciennes.

Nous avons reconnu que le manuscrit de Rome devait être rattaché à la première famille. Les lettres sont réparties en trois groupes, suivant la période à laquelle elles appartiennent :

1° Abbatiat d'Étienne à Saint-Euverte d'Orléans (1167-1176);

2° Abbatiat d'Etienne à Sainte-Geneviève de Paris (1176-1192);

3° Épiscopat d'Étienne à Tournai (1192-1203).

Mais dans chacun de ces groupes l'ordre chronologique est loin d'être respecté.

Il nous reste maintenant à collationner un autre manuscrit de la Bibliothèque nationale, lat. 14168, qui contient une partie de la correspondance d'Étienne. Nous espérons pouvoir donner alors une nouvelle édition des lettres. C'est dans le but de préparer un tel travail que nous nous sommes rendu à Rome.

Max Fazy.

MISSION DE M. JEAN LONGNON À VENISE.

Le voyage que j'ai fait à Venise avait pour objet de recueillir des documents sur l'histoire de la Grèce, sous la domination française, aux XIIIe et XIVe siècles. On sait, en effet, qu'après la

quatrième croisade, en 1204, un certain nombre de croisés français organisèrent, dans les États de l'ancienne Grèce, une principauté où vinrent s'établir, dans les ports et dans les îles, un grand nombre de Vénitiens. Au XIVe siècle, l'influence française diminua considérablement, tandis que l'influence vénitienne s'étendait à tous les pays occupés par les Latins. On voit par là que Venise doit posséder de nombreux documents sur ces établissements français et vénitiens. Buchon [1] le premier, puis Hopf [2], Sathas [3] et Noiret [4] firent une ample moisson de documents dans les différents dépôts de Venise, qu'à mon tour j'ai explorés. Ces dépôts sont la Bibliothèque Saint-Marc (*Marciana*) située dans la *Libreria Vecchia*, la bibliothèque du Musée municipal Correr (*Museo Civico*) au *Fondaco dei Turchi*, et les Archives de l'État à l'ancien couvent franciscain de *Santa Maria dei Frari*.

I. A la Bibliothèque Saint-Marc se trouve le manuscrit It. Cl. VII, n° 918, qui contient, fol. 4 à 9, une copie du XVIIe siècle de trois actes relatifs soit à la vente de Candie par Boniface de Montferrat, roi de Salonique, à la République de Venise (1204), soit à l'organisation de l'île sous les Vénitiens. Le premier acte, écrit en latin et concernant la vente, n'a que quelques différences de rédaction avec l'acte publié par Tafel et Thomas [5]. Le second, daté de 1211 et réglant l'organisation de l'île, est traduit dans ce manuscrit en italien, tandis qu'il se trouve en latin dans l'ouvrage de Tafel et Thomas [6]. Le troisième n'a pas été publié par eux; il est rédigé en latin et daté de février 1230; il a été donné

(1) BUCHON, *Recherches historiques sur la principauté française de Morée*, 4 vol. in-8°, Paris, 1843-1845.

(2) HOPF, *Chroniques gréco-romanes*, in-8°, Berlin, 1873.

(3) SATHAS, *Documents relatifs à l'histoire de la Grèce au moyen âge*, 9 vol. in-4°, Paris, 1880-1890.

(4) NOIRET, *Documents inédits pour servir à l'histoire de la domination vénitienne en Crète*, in-8°, Paris, 1892 (fasc. 61 de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*).

(5) TAFEL et THOMAS, *Fontes rerum Austriacarum*, diplomataria et acta, in-8°, Vienne, 1856, vol. XII, p. 512.

(6) *Ibid.*, vol. XIII, p. 129.

par le doge Theupulo et complète les actes de 1211 et 1222 sur la Crète, en réglant la forme du serment que doivent prêter en latin les chevaliers vénitiens au duc de Crète. Ce manuscrit fait partie du fonds Girolamo Contarini.

Le manuscrit lat. Cl. III, n° 76, intitulé *Sermones illustrissimi principis domini Roberti Jerusalem et Sicilie regis, de dominicis, de festis et ad status*, est un recueil de discours prononcés par le roi de Naples Robert, soit aux jours de fête, soit aux États. Ce prince était Robert le Sage (1309-1343), petit-fils de Charles d'Anjou. Deux de ses discours concernent la principauté française de Morée : le premier fut fait à l'occasion de l'investiture «per serta aurea et vexilla» en faveur de Jean de Gravina, son frère, du duché de Duras, et pour Robert prince de Tarente, son neveu, de la principauté de Morée (p. 350-352). Le second a trait au projet de transfert de cette principauté, projet qui ne fut pas réalisé, du prince de Tarente au frère puîné de celui-ci (p. 374-376). Ce recueil de discours est, je crois, unique en son genre, car, en fait de monuments d'éloquence de cette époque, il ne nous est guère parvenu que des sermons. Le manuscrit de ces discours est très soigné, d'une belle écriture du XIVe siècle et sur vélin fin. C'est un petit in-folio de 388 pages qui provient du couvent de dominicains de Saints-Jean-et-Paul.

Quelques renseignements sur les évêchés de Morée nous sont donnés dans le tome IV du manuscrit de la *Prelatura Veneta*. On y voit cités comme évêques de Modon, en 1334, Guido de Guisi et, en 1390; Ludovico Morosini, et comme évêques de Coron en 1369, Paolo Foscari, puis Ricco Corner. Ce manuscrit est du XVIIIe siècle, sur papier, format petit in-4°; il fait partie du fonds Giovanni Rossi et il est coté It. Cl. VII, n° 1785.

II. Le musée municipal (*Museo Civico*) possède deux listes de châteaux et autres lieux de Morée, où sont mentionnées les localités en ruines et celles qui étaient encore au pouvoir de Venise en septembre 1469. Cette date montre l'importance de ces listes au point de vue historique. Mais elles ont encore un grand intérêt pour la philologie et la géographie historique, car, en s'aidant

de listes semblables publiées par Buchon [1] et Hopf [2] ainsi que de portulans, ou encore de voyages divers en Grèce, anciens et modernes, principalement de celui de Buchon [3], il serait possible de reconstituer de façon précise l'état de la Grèce sous la domination des Français et des Vénitiens de 1204 à 1470. Les manuscrits qui contiennent ces listes datent de la fin du xve siècle. Ils sont cotés Cicogna 2330 (n° 6) et Cicogna 2569 (f° 160).

III. Les archives de la Sérénissime République de Venise ont été conservées au couvent franciscain des *Frari;* elles font maintenant partie des Archives de l'État (*Archivio di Stato*). Les cartons de la *Chancellerie Inférieure* contiennent, entre autres, des actes de notaires, en latin ou en italien, faits en Grèce. Ces notaires sont : Abriano Pietro, à Constantinople et à Négrepont, de 1208 à 1234 (Canc. Inf. A 2); Zanvidi Benvenuto, à Négrepont, en 1268 (Z 1); Longo Pasquale, à Coron, de 1289 à 1293 (L 1); Salamone, à Négrepont, en 1299 (V 1); Domenico di Benedetto da Acri, dans la principauté de Morée, en 1326 (B 6); Tanto Nicoletto, à Coron, en 1327 (T 2); Donusdeo Nicolo, à Négrepont, de 1327 à 1334 (A 2); Andrea da Masino, dans la principauté de Morée, en 1392 (M 14).

La *Chancellerie Secrète* possède des documents très importants sur l'empire de Venise, et notamment sur la Grèce, dans les *Misti del Senato* (ou *deliberationes mixte*), registres de délibérations du Sénat. Ce nom de *deliberationes mixte* était opposé aux *deliberationes secrete*, relatives à la politique extérieure, tandis que les *Misti* ont trait à l'administration des provinces. Les *Misti* comprenaient autrefois 60 volumes de format in-folio allant de 1293 à 1440; mais les 15 premiers volumes ont été brûlés, en sorte que pour les années 1293 à 1332 il ne reste plus que les rubriques qui ont été publiées depuis dans l'*Archivio Veneto* [4].

(1) *Recherches historiques...*, t. I, p. LXV.

(2) *Chroniques gréco-romanes*, p. 202, 203 et 205.

(3) BUCHON, *La Grèce continentale et la Morée*, in-12, Paris, 1843.

(4) *Archivio Veneto*, publicazione periodica, 39 vol. in-8°, Venise, 1871-1890; vol. XVII, 126, 251; XVIII, 40, 315; XIX, 90; XX, 81, 293; XXIII, 406; XXIV, 82, 309; XXVII, 91, 374; XXIX, 403; XXX, 153; XXXI, 179.

L'importance de ces documents pour l'histoire de la Grèce n'a point échappé jusqu'à ce jour : Hopf, le premier, les a largement utilisés dans son histoire de la Grèce [1]; Sathas a publié, dans ses *Documents inédits relatifs à la Grèce au moyen âge* [2], les passages se rapportant à la Grèce à partir de 1400 (vol. 45 à 60 des *Misti*); Noiret, dans ses *Documents inédits sur la Crète*, a utilisé les registres 40 à 60 en ce qui concerne les affaires de Crète.

Les années 1333, 1334, 1335 et 1336, dont j'ai copié les délibérations relatives à la Grèce, contiennent des renseignements de valeur très différente, qui nous mettent au courant, au jour le jour, des affaires de Grèce. Ces documents sont d'abord intéressants parce qu'ils nous montrent comment étaient réglées ces affaires au sénat : les projets de délibération étaient présentés soit par des membres du Conseil des Dix, soit par des sénateurs; lorsqu'il s'agissait d'une question importante, on en confiait l'examen à quelques « sages », le plus souvent anciens officiers du pays dont il s'agissait, et les sénateurs étaient appelés à venir donner leur avis, sous peine d'une amende plus ou moins forte. Le sénat d'ailleurs s'occupait d'affaires d'importance très diverse : dans les années 1333 à 1336, il donna de nombreuses permissions d'utiliser les galères du « Golfe » ou de « l'Union » à des officiers et des clercs se rendant dans leurs provinces ou en revenant; il accorda également le droit d'emmener des chevaux à des officiers qui n'en trouvaient pas à leur convenance dans leurs provinces. Le sénat s'occupa aussi des conflits entre Vénitiens dans les colonies, notamment d'un procès Sanudo, commencé avant 1333, et qui revint à plusieurs reprises devant le sénat.

Une grande partie des délibérations est consacrée aux questions relatives aux colonies de Grèce : Négrepont, Coron et Modon, la Crète. Quelques-unes de ces questions sont particulièrement intéressantes : le bail et les conseillers de Négrepont sont chargés de chercher, par quelque moyen, à acquérir le château de Caristo

[1] Hopf, *Geschichte Griechenlands*, Leipzig, 1867-1868, in-4°; vol. 85 et 86 de l'*Allgemeine Encyclopædie* de Ersch et Grüber.

[2] Première série, t. II (1881) et t. III (1882).

en Eubée[1]; des renforts d'armes sont envoyés à Coron et à Modon, pour la guerre contre Zassi[2]. Enfin, ce qui est le plus important et qui tient la plus grande place, une Union est conclue entre les Vénitiens, les Hospitaliers de Rhodes, le roi de Chypre et l'empereur de Constantinople contre les Turcs[3]. A cet effet, l'empereur Andronic négociait avec le pape la réunion des églises grecque et romaine[4]; le roi de France, Philippe de Valois, projetait d'accord avec le pape Jean XXII une croisade contre les Turcs[5]. Le pape avait promis des secours aux Vénitiens. Cependant Venise arme des galères, à la tête desquelles est placé un «capitaine de l'Union»; ces galères doivent faire la guerre contre les Turcs et protéger les possessions vénitiennes, notamment Négrepont plusieurs fois menacée par les Turcs. En même temps qu'on envoyait des ambassadeurs à Rhodes pour régler, avec les mandataires de l'empereur et du roi de Chypre, les affaires de l'Union, d'autres envoyés allaient trouver le pape, le roi de France et le roi de Naples, Robert, pour leur demander des secours[6]. Et pendant ce temps, pour se rendre libre en Grèce, Venise faisait trêve avec les Catalans, installés à Athènes après avoir vaincu et tué le duc d'Athènes en 1311. Le comte de Brienne, fils de ce dernier et réfugié en France, ayant demandé de passer par Venise pour se rendre en Grèce, le sénat, désireux de conserver la paix avec les Catalans, fait droit à sa requête, à la condition que ses armements ne soient destinés qu'à la défense de ses villes d'Argos et de Nauplie[7].

Jean Longnon.

(1) Reg. 16, f° 17.
(2) Reg. 16, f° 63.
(3) Reg. 16, f°s 32, 34, 35 v°, 36 v°, 37, 40, 41, 43, 57, 87, 90 v°; reg. 17, f°s 4, 9 v°, 11, 15, 19 v°, 36 v° et suiv.
(4) Raynaldi, *Annales Ecclesiastici*, ann. 1333, n° XVII-XIX (Lucques, 1750, in-4°; t. V, p. 553).
(5) *Ibid.*, n° II-VII (t. V, p. 525). — Cf. Baluze, *Vitae paparum Avenionensium*, 2 vol., in-4°, Paris, 1693, t. I, col. 175.
(6) Reg. 16, f°s 36 v°-38.
(7) Reg. 17, f°s 7, 31 v°, 33, 34 v°, 52 v°.

MISSION DE M. A. DE BOUARD EN PORTUGAL.

C'est à des recherches à la Bibliothèque royale qui occupe trois immenses salles du palais d'Ajuda, situé dans le faubourg de ce nom, près Lisbonne, que j'ai consacré le temps de mon séjour en Portugal. Et, pour préciser davantage, c'est la troisième de ces salles, dite des «manuscrits», que j'ai surtout explorée. Ce mot, alors qu'il s'agit de travaux dans une bibliothèque, surprendra sans doute : j'ai dû procéder par tâtonnements, aidé, il est vrai, du très complaisant «official» M. Jordão de Freitas, mais sans le secours d'un catalogue. Il n'en existe, à la Bibliothèque d'Ajuda, que de partiels[1], et aucun n'étant relatif à l'époque qui m'intéressait.

Mon but était double : j'espérais d'abord trouver dans les «Mémorias» inédits de Salvador Taborda, envoyé du prince régent, qui fut plus tard roi sous le nom de Pedro II, à Louis XIV, un nombre assez considérable de mentions intéressant l'histoire de Paris, au temps de sa résidence à la Cour de France.

En second lieu, j'avais à me documenter sur des événements qui occupèrent singulièrement la politique française dans le dernier quart du XVIIe siècle : les projets du mariage de l'infante Izabel-Luiza-Josefa, fille unique du prince Pedro, régent de Portugal, et de la reine Isabelle de Savoie-Nemours.

J'ai dépouillé les trois volumes in-folio que constituent les mémoires inédits de Taborda. Ils portent, à la Bibliothèque royale, les cotes 49-X, 15 à 17.

Je n'y ai point rencontré l'abondance de mentions d'histoire parisienne qu'un premier coup d'œil, jeté il y a quelques années, m'avait laissé espérer. Celles que j'ai recueillies me fourniront pourtant la matière d'un article.

Quant au second point, mes recherches ont été fructueuses.

[1] Le plus important est celui du fonds «das Necessidades» qui composait anciennement la bibliothèque du palais de ce nom, aujourd'hui résidence royale. Ce fonds fut transporté à Ajuda, et une concordance des anciennes cotes avec les nouvelles permet l'utilisation du catalogue.

Mes notes, qui se ressentent malheureusement encore d'avoir été prises au hasard des trouvailles, sont nombreuses. Je crois avoir à peu près pris connaissance de tout ce que la riche bibliothèque possède d'inédit sur le sujet.

Deux surtout des seize[1] projets de mariage m'ont occupé : l'un entre le duc de Savoie, Victor-Amédée II, et l'infante portugaise, a été sur le point d'aboutir; le second, plus intéressant pour nous, mais en fait peu sérieux, avec le roi Louis XIV lui-même.

Il serait difficile, dans un simple rapport, de montrer même rapidement le cours des intéressantes négociations entreprises à ce sujet, et auxquelles la Cour de France prit une part directe.

Pour le projet de Savoie, sans parler des documents de premier ordre qui, étant à Paris, n'ont pas à être mentionnés ici[2], je me bornerai à citer ceux de la Bibliothèque royale d'Ajuda qui m'ont été le plus précieux :

Le recueil, sans cote, faisant partie de la série des *Originaux*, intitulé : *Cartas de Fr. Manoel Pereira* (Pereira, après avoir été évêque de Rio de Janeiro, fut secrétaire d'État en 1680; sa correspondance est riche en détails sur la question).

Le tome coté 51-V-50, de la série des *Papeis politicos*.

La *Pasta* (liasse), cotée 54-13-18. On y voit, entre autres documents, un curieux mémoire de Mendo de Foyos «sobre os principes que podião casar com a Sra Infante D. Izabel».

Parmi les manuscrits de premier intérêt comptent, bien entendu, les *Mémoires* de Taborda.

Mais, avant tous, il eût fallu citer le manuscrit in-4°, en français, coté 51-III-53, intitulé : *Relation de ce qui s'est passé dans la négociation du mariage de S. A. R. avec l'infante de Portugal.* Cette relation, d'une centaine de pages environ, est le seul document qui, à ma connaissance, nous ait conservé *in extenso* les vingt articles du traité de mariage signé à Lisbonne le 14 mai 1679, dont l'intérêt est capital pour cette étude.

(1) Pinheiro Chagas, *Diccionario*, t. VI, v° *Izabel.*

(2) Bibl. nat., Papiers de Cadaval, fonds portugais, surtout le manuscrit portugais 37. — Aff. étr., Correspondance de Portugal.

Ooutre ces manuscrits, il faudrait, pour énumérer les sources imprimées, transcrire une vraie bibliographie d'ouvrages portugais.

Quant au projet de mariage avec Louis XIV, il n'en a jamais été, quoi qu'en disent certains historiens portugais, officiellement question. Cependant, le marquis d'Oppéde, ambassadeur à Lisbonne, avait reçu dans ce sens des ouvertures de la reine de Portugal, et son successeur, Saint-Romain, une fois à Lisbonne, ne considérait pas cette union comme impossible.

Je ferai prochainement, je l'espère, usage des notes que j'ai pu recueillir à ces différents sujets.

A. DE BOUARD.

MISSION DE M. CLOVIS BRUNEL DANS LE NORD DE LA FRANCE.

En dehors des Archives nationales, dans la série J desquelles est venu se fondre le petit trésor des chartes des comtes de Pontieu sans doute versé aux archives de la couronne à la réunion du comté de Pontieu en 1369 et de la Bibliothèque nationale où sont conservées quelques collections d'originaux[1] et surtout de nombreuses copies d'érudits, les actes des comtes de Pontieu sont à peu près exclusivement conservés dans les dépôts d'archives de Normandie et du nord de la France.

Robert de Bellême ayant épousé Agnès, héritière de Gui Ier, comte de Pontieu, son fils Guillaume Talvas, fut à la fois comte de Pontieu et d'Alençon. La réunion des deux comtés cessa à sa mort, en 1171, mais pendant plus d'un demi-siècle les abbayes normandes reçurent des actes dont l'auteur était le comte de Pontieu. Beaucoup de ces actes nous sont parvenus, mais peu en original. Aux Archives de la Manche on ne trouve qu'une copie d'un acte de Guillaume dans le Cartulaire de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Aux Archives du Calvados, seul le Cartulaire de Saint-

[1] La collection Traullé conservée sous les numéros 298 à 301 de la collection de Picardie et la collection Delignières de Bommy, Nouv. acq. lat. 2119. Les copies sont principalement dans la collection de Picardie.

André-en-Gouffern nous a fourni quelques documents[1]. Le fonds de l'abbaye de Perseigne, partagé entre les dépôts de l'Orne et de la Sarthe, conserve encore quelques originaux d'actes de Guillaume Ier. Nous nous sommes rendu à Beauvais, où nous avons trouvé des pièces nous intéressant dans les fonds du prieuré de Saint-Leu-d'Esserent et de l'abbaye d'Ourscamps, aux Archives départementales, et dans le fonds de l'hôpital Saint-Jean, aux Archives hospitalières. Les fonds de corporations religieuses en dépôt aux Archives départementales de la Somme sont riches en actes des comtes de Pontieu; nous en avons trouvé dans les archives des abbayes de Saint-Jean d'Amiens, Corbie, le Gard, Saint-Acheul, Saint-Riquier, Berteaucourt, Moreaucourt, et dans les fonds du chapitre et de l'évêché. Signalons au passage une copie du XIXe siècle d'un ancien cartulaire de Berteaucourt qui a échappé à M. Stein[2]. Les archives des établissements religieux du Pontieu ont beaucoup souffert sous la Révolution; par contre, les communes et les hôpitaux ont conservé presque intacts des dépôts dont les pièces les plus anciennes remontent au XIIIe et parfois au XIIe siècle. A Abbeville, les archives communales sont conservées dans une salle voûtée construite à cet usage dans le beffroi du XVe siècle. Il y est malheureusement impossible d'y travailler à cause du manque de confortable; l'archiviste de la ville, qui est en même temps conservateur de la bibliothèque, consent très obligeamment à la communication des documents à la salle de lecture de la bibliothèque. Les chartes anciennes sont en assez bon état, mais les sceaux ont, paraît-il, été fondus pour les besoins de l'éclairage d'un ancien archiviste besogneux. Le fonds a été répertorié au XVIIe siècle dans un registre connu sous le nom d'*Inventaire du trésor littéral d'Abbeville* (JJ 313). Il a été distribué, au XIXe siècle, dans les différentes séries prescrites par les circulaires ministérielles; le nouveau classement est consacré

(1) M. R. Sauvage, notre confrère et ami, a été, pour toutes les recherches touchant la Normandie, notre guide le plus érudit et notre correspondant le plus dévoué. Les services qu'il nous a rendus pour cette partie de notre tâche sont ceux d'une véritable collaboration.

(2) *Bibliographie générale des cartulaires français*, Paris, 1907, in-8°, n° 456.

par un inventaire manuscrit fait en 1862 et un inventaire sommaire est en cours de publication. Il est signalé dans ce dépôt, par MM. Langlois et Stein [1], un inventaire des titres de l'abbaye de Saint-Riquier du xve siècle; ce n'est autre que le précieux inventaire fait par Eustache Lequieux en 1489, signalé comme perdu par M. Stein, et rentré tout à fait arbitrairement aux archives communales d'Abbeville, sans doute à la Révolution. Nous avons consulté à Doullens le *livre rouge* de la commune, à Oprend un petit dépôt remontant au XIIIe siècle. A Aumale, les archives sont en cours de classement par un ancien secrétaire de mairie; l'important en a été publié par M. Semichon dans son *Histoire d'Aumale*[3]. Nous nous sommes rendu à Rue sur la foi de la notice de l'ouvrage de MM. Langlois et Stein. Contrairement à leur dire, le dépôt municipal ne remonte pas au XIIIe siècle.

Parmi les archives hospitalières, celles d'Abbeville sont des plus belles. Presque tous les titres des anciens hôpitaux de Saint-Nicolas et du Val-de-Buigny sont conservés en originaux depuis le milieu du XIIe siècle. Les actes des comtes de Pontieu y sont très nombreux. Les archives hospitalières d'Amiens, Rue, Crécy, Saint-Riquier et Montreuil, moins riches, sont encore très précieuses et presque ignorées. Leur accès est quelquefois difficile.

Le comté de Pontieu comprenait une partie de l'arrondissement actuel de Montreuil. Il n'est pas étonnant que nous ayons trouvé aux archives départementales du Pas-de-Calais des actes des comtes de Pontieu dans les fonds de Saint-Josse-sur-Mer, Buchy-les-Moines, Cercamps, Dommartin, Maintenay, et dans le trésor des Chartes des comtes d'Artois.

Nous avons pris comme terme de nos investigations l'année 1279 où le Pontieu passe par héritage aux mains d'Éléonore, femme d'Édouard Ier, roi d'Angleterre. Nous pensions cependant trouver dans les archives anglaises des documents antérieurs à cette date, car les relations des comtes de Pontieu avec les rois

(1) *Les archives de l'histoire de France*, Paris, 1891, in-8°.
(1) *Op. cit.*, n° 3551.
(3) SEMICHON, *Histoire de la ville d'Aumale*, Paris, 1862, in-8°.

d'Angleterre ont toujours été très actives. Nous sommes en conséquence allé à Londres et nous avons découvert dans les *Diplomatic Documents* de la Chancery [1] et dans l'*Ancient Correspondence* [2] divers actes des comtesses Marie et Jeanne. Nous devions consulter au *British Museum* le cartulaire de Saint-Acheul. Il nous a donné quatre actes. Ce cartulaire a été l'objet d'une excellente notice de M. Roux qu'il serait oiseux de refaire [3].

Clovis Brunel.

MISSION DE M. GABRIEL GARRIC DANS LES BASSES-PYRÉNÉES.

La subvention que je reçus au mois de septembre dernier devait me permettre de rechercher dans les Archives départementales des Basses-Pyrénées et à la bibliothèque de la ville de Poitiers les documents relatifs au rôle de du Plessis-Mornay, surintendant de la maison de Navarre.

A Pau, tous les documents qui concernaient l'étude que j'avais entreprise étaient classés dans la série B et faisaient partie, selon leur date, soit du fonds de la Chambre des comptes de Pau, soit de celui de la Chambre des comptes de Pau et de Nérac.

D'après l'inventaire sommaire des archives départementales, seize pièces seulement de la série B concerneraient du Plessis-Mornay. Il y en a en réalité beaucoup plus.

Une cinquantaine de cartons de la série B renferment des documents relatifs à du Plessis-Mornay. La plupart sont les registres où les trésoriers et receveurs généraux de la maison de Navarre faisaient consigner l'état des dépenses et des revenus présentés chaque année à la Chambre des comptes de Pau. Ces registres

(1) Ce fonds est encore dépourvu de tout inventaire. L'administration communique très facilement les fiches manuscrites qu'elle en a tirées.

(2) Cf. *List of ancient correspondence of the Chancery and Exchequer*, Londres, 1902, in-fol. *Lists and Indexes*, n° XV, et Langlois, *Journal des savants*, 1904, p. 380 et 446.

(3) *Histoire de l'abbaye de Saint-Acheul-lez-Amiens*, Amiens, 1890, in-4° p. 430.

paraissent avoir été fort bien tenus. L'écriture en est soignée et très lisible.

Au point de vue historique, ils présentent un grand intérêt. Ces mentions de gages payés et de dons faits à de nombreux personnages, notamment, nous montrent quel était l'entourage du roi de Navarre pendant la seconde moitié du XVIe siècle.

La série des gages payés chaque année à du Plessis est, à peu de chose près complète. Nous pouvons fixer ainsi quelques points de la biographie du ministre de Henri de Navarre, sur lesquels les sources narratives ne nous donnent pas de renseignements précis.

Le nom de du Plessis-Mornay apparaît pour la première fois dans ces registres en 1577. C'est à peu près à cette date que, d'après les *Mémoires de Mme de Mornay*, imprécis d'ailleurs sur ce point, Philippes de Mornay entra au service du roi de Navarre[1]. Le 5 avril 1577, du Plessis fut dépêché en Angleterre et aux Pays-Bas par le roi; il y resta jusqu'au dernier jour de 1579 (B 2514). Il ne lui est attribué aucun titre dans l'état des sommes qui lui sont dues pour ses voyages. D'après Mme de Mornay[2], du Plessis assista au Conseil royal dès son entrée au service de Henri de Navarre, mais aucune des pièces de la Chambre des comptes de Navarre ne lui donne le titre de conseiller en 1577; vraisemblablement il ne le portait pas encore, car depuis 1581, date à laquelle ce titre «conseiller et gentilhomme ordinere de notre chambre» apparaît dans un document, il est désormais régulièrement attribué à du Plessis-Mornay dans chaque pièce qui le concerne, jusqu'en 1584, où du Plessis est pour la première fois nommé «superintendant».

En 1586, il lui est alloué une somme de 412 livres «comme lui étant deue de reste de son état de surintendant de l'année dernière 1584» (B 159, fol. 274). Dans un mandement, le roi de Navarre enjoint, «le 10 may 1585» à la Chambre des comptes

(5) Mme DE WITT, *Mémoires de Mme de Mornay*, Paris, 1869, 2 vol. in-8° (Société de l'Histoire de France), t. I, p. 110-111.

(1) *Mémoires de Mme de Mornay*, t. I, p. 110-111.

de Pau, d'allouer dans sa dépense de «l'année dernière mil cinq quatre vingtz quatre» deux mil cinq cens quatre-vingt-trois livres, «pour pareille somme» payée comptant «durant icelle [année]», à «notre amé et féal conseiller d'estat le sieur du Plessis, chef et superintendant de noz maison affaires et finances» (B 2689). Plusieurs autres pièces donnent, en 1584, ce même titre à du Plessis. C'est donc vraisemblablement à cette date de 1584 que du Plessis-Mornay reçut la charge de surintendant de la maison de Navarre et commença à l'exercer. C'est d'ailleurs à ce moment que M[me] de Mornay place cet événement.

C'est en 1611 que du Plessis est mentionné pour la dernière fois comme surintendant (B 179, fol. 3 v°). En 1612, ce titre de surintendant est porté par Bulion (B 180, fol. 41 r°).

Les extraits des registres et les pièces détachées qui concernent les dons divers et les payements des frais des voyages faits par du Plessis sont plus intéressants encore que les mentions des payements de ses gages fixes et réguliers. Ils nous renseignent sur les déplacements nombreux qu'effectua du Plessis pour les affaires du roi de Navarre, et nous attestent que l'activité politique et diplomatique de ce ministre fut très grande.

Les documents du genre de ceux auxquels je fais allusion sont très nombreux. J'ai parlé plus haut de ceux qui concernent les premiers voyages de du Plessis en Angleterre et aux Pays-Bas. Je citerai encore les deux voyages que fit, en 1584, du Plessis à la cour, auprès de Henri III, au sujet de l'affaire de Marguerite, femme de Henri de Navarre, voyages dont ces documents nous permettent de fixer les dates précises (B 2689). Du Plessis ne fut pas toujours chargé de missions exclusivement politiques. Son voyage de 1577 en Angleterre et aux Pays-Bas fut non seulement un voyage politique, mais aussi un voyage d'affaires, du Plessis ayant ordre de vendre une partie des biens du roi de Navarre aux Pays-Bas. Dans le même ordre d'idées, du Plessis reçut encore des missions qui ne se rapportaient qu'aux intérêts des propriétés du roi : en 1593, il est «commissaire depputé par Sa Majesté pour la vente de son ancien domaine» (B 166).

Somme toute, les documents de la série B corroborent la principale source narrative de la vie de du Plessis, écrite par M[me] de Mornay.

Gabriel GARRIC.

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME.

Au mois d'octobre 1907 a été autorisé à prolonger son séjour à l'École de Rome :

M. BOURDON (Pierre), élève des conférences d'histoire.

A été nommé membre de l'École de Rome :

M. PACHTÈRE (F. G. DE), élève des conférences d'épigraphie latine et d'antiquités romaines.

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

(Paris. Librairie Vieweg [Champion, successeur], de 1869 à 1908.)

1. *La stratification du langage*, par Max Müller, traduit par L. Havet. — *La chronologie dans la formation des langues indo-européennes*, par G. Curtius, traduit par A. Bergaigne. 1869.
2. *Études sur les* Pagi *de la Gaule*, par A. Longnon, 1re partie : *l'Astenois, le Boulonnois et le Ternois*. Avec 2 cartes. 1869.
3. *Notes critiques sur Colluthus*, par Ed. Tournier. 1870.
4. *Nouvel essai sur la formation du pluriel brisé en arabe*, par Stanislas Guyard. 1870.
5. *Anciens glossaires romans*, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer. 1870.
6. *Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte*, par G. Maspero. 1871.
7. *La vie de saint Alexis*, textes des xie, xiie, xiiie et xive siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier. 1872.
8. *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*, 1re partie. Introduction, *Grégoire de Tours, Marius d'Avenches*, par G. Monod et par les membres de la conférence d'histoire. 1872.
9. *Le Bhâmini-Vilâsa*, texte sanscrit publié avec une traduction et des notes, par A. Bergaigne. 1872.
10. *Exercices critiques de la conférence de philologie grecque*, recueillis et rédigés par E. Tournier. 1872-1875.
11. *Étude sur les* Pagi *de la Gaule*, par A. Longnon. 2e partie : *Les* Pagi *du diocèse de Reims*. Avec 4 cartes. 1872.
12. *Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique*, par G. Maspero. 1873.

13. *La procédure de la* Lex Salica. *Étude sur le droit frank,* travaux de R. Sohm, traduits par M. Thévenin. 1873.

14. *Itinéraire des Dix Mille.* Étude topographique, par F. Robiou. 1873.

15. *Étude sur Pline le Jeune,* par Mommsen, trad. par C. Morel. 1873.

16. *Du* c *dans les langues romanes,* par Ch. Joret. 1874.

17. *Cicéron. Epistolæ ad Familiares.* Notice sur un manuscrit du XII[e] siècle, par Ch. Thurot, membre de l'Institut. 1874.

18. *Études sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000,* par R. de Lasteyrie. 1874.

19. *De la formation des mots composés en français,* par A. Darmesteter. 1874.

20. *Quintilien, Institution oratoire,* collation d'un manuscrit du X[e] siècle, par E. Chatelain et J. Le Coultre. 1875.

21. *Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq,* traduit et commenté par E. Grébaut. 1874.

22. *Pleurs de Philippe le Solitaire,* poème en vers politiques publié dans le texte pour la première fois, par l'abbé E. Auvray. 1875.

23. *Haurvatât et Ameretât.* Essai sur la mythologie de l'Avesta, par J. Darmesteter. 1875.

24. *Précis de la déclinaison latine,* par F. Bücheler, traduit de l'allemand par L. Havet, avec une préface du traducteur. 1875.

25. *Anis-el-'Ochchâq,* traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté, par Cheref-eddin-Râmi, traduit du persan et annoté par C. Huart. 1875.

26. *Les Tables Eugubines.* Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique, par M. Bréal. 1875. Accompagné d'un album in-fol. de 13 planches.

27. *Questions homériques,* par F. Robiou. Avec 3 cartes. 1876.

28. *Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde,* par P. Regnaud, 1[re] partie. 1876.

29. *Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire,* par J. Darmesteter. 1877.

30. *Les métaux dans les inscriptions égyptiennes*, par C. R. Lepsius, traduit par W. Berend, 1877, in-4°.

31. *Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au* XIV*e siècle*, par A. Giry. 1877.

32. *Essai sur le règne de Trajan*, par C. de la Berge. 1877.

33. *Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au* XIII*e et au* XIV*e siècle*, par G. Fagniez. 1877.

34. *Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde*, par P. Regnaud, 2e partie. 1878.

35. *Mélanges publiés par la Section historique et philologique de l'École des hautes études pour le dixième anniversaire de sa fondation.* Avec 10 planches gravées. 1878.

36. *La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda*, par A. Bergaigne, t. I. 1878.

37. *Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech*, par M. Junghans, traduit par G. Monod. 1879.

38. *Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale* (*cabinet des médailles et antiques*), par E. Ledrain, 1re livraison. 1879, in-4°.

39. *L'Inscription de Bavian*, texte, traduction et commentaire philologique, par H. Pognon, 1re partie. 1879.

40. *Patois de la commune de Vionnaz* (*Bas-Valais*), par J. Gilliéron. Avec une carte. 1880.

41. *Le Querolus*, comédie latine anonyme, par L. Havet. 1880.

42. *L'Inscription de Bavian*, par H. Pognon, 2e partie. 1880.

43. *De Saturnio Latinorum versu.* Scripsit L. Havet. 1880, in-8°.

44. *Études d'archéologie orientale*, par Ch. Clermont-Ganneau, t. I, 1re partie. 1880. — 2e et 3e partie. 1895, in-4°.

45. *Histoire des institutions municipales de Senlis*, par J. Flammermont. 1881.

46. *Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial*, par Ch. Graux. 1880.

47. *Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale*, par E. Ledrain, 2e et 3e livraison. 1881, in-4°.

48. *Étude critique sur le texte de la vie latine de sainte Geneviève de Paris*, par Ch. Kohler. 1881.

49. *Deux versions hébraïques du Livre de Kalilâh et Dimnâh*, par J. Derenbourg. 1881.

50. *Recherches critiques sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne, de 1292 à 1378*, par A. Leroux. 1882.

51. *Les principaux monuments du Musée égyptien de Florence*, par W. B. Berend, 1re partie. 1882, in-4°.

52. *Les lapidaires français du moyen âge des XIIe, XIIIe et XIVe siècles*, par L. Pannier. Avec une notice préliminaire par G. Paris. 1882.

53 et 54. *La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda*, par A. Bergaigne. Vol. II et III. 1883.

55. *Les Établissements de Rouen*, par A. Giry. Vol. I. 1883.

56. *La métrique naturelle du langage*, par P. Pierson. 1883.

57. *Vocabulaire vieux-breton avec commentaire contenant toutes les gloses connues*, par J. Loth. 1883.

58. *Hincmari de ordine palatii epistola*. Texte latin traduit et annoté par M. Prou. 1885.

59. *Les Établissements de Rouen*, par A. Giry. Vol. II. 1885.

60. *Essai sur les formes et les effets de l'affranchissement dans le droit gallo-franc*, par Marcel Fournier. 1885.

61 et 62. *Li Romans de Carité et le Miserere du Renclus de Moiliens*. Édition critique, par A.-G. van Hamel. 1885, 2 vol.

63. *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*. 2e partie. Compilation dite de Frédégaire, par G. Monod. 1885.

64. *Études sur le règne de Robert le Pieux*, par C. Pfister. 1885.

65. *Nonius Marcellus*. Collation de plusieurs manuscrits par H. Meylan; suivi d'une notice par L. Havet. 1886.

66. *Le livre des parterres fleuris*. Grammaire hébraïque en arabe d'Abou'l-Walid Merwan Ibn Djanah de Cordoue, publiée par J. Derenbourg. 1886.

67. *Du parfait en grec et en latin*, par E. Ernault. 1886.

68. *Stèles de la XIIᵉ dynastie au Musée égyptien du Louvre*, publiées par A.-J. Gayet. Avec 60 planches. 1886, in-4°.

69. *Gujastak Abalish.* Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi avec traduction, commentaire et lexique, par A. Barthélemy. 1887.

70. *Études sur le papyrus Prisse. — Le livre de Kaqimna et les leçons de Path-Hotep*, par Philippe Virey. 1887.

71. *Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa*, par H. Pognon. Ouvrage accompagné de 14 planches. 1887.

72. *Johannis de Capua Directorium vitæ humanæ, alias parabola antiquorum sapientium.* Version latine du livre de Kalilâh et Dimnâh, publiée et annotée par J. Derenbourg. 1887-1889, 2 fascicules.

73. *Mélanges Renier.* Recueil de travaux publiés par l'École (Section des sciences historiques et philologiques) en mémoire de son président Léon Renier. Avec portrait. 1887.

74. *La bibliothèque de Fulvio Orsini*, par P. de Nolhac. 1887.

75. *Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du XIIIᵉ siècle*, par A. Lefranc. 1888.

76. *Étude sur les relations politiques du pape Urbain V avec les rois de France Jean II et Charles V, d'après les registres de la chancellerie d'Urbain V*, par M. Prou. 1888.

77. *Lettres de Servat Loup, abbé de Ferrières.* Texte, notes et introduction, par G. Desdevises du Dezert. 1888.

78. *Grammatica linguæ græcæ vulgaris, auctore S. Portio.* Reproduction de l'édition de 1638, suivie d'un commentaire par W. Meyer, avec une introduction de J. Psichari. 1889.

79. *La légende syriaque de saint Alexis, l'homme de Dieu*, par A. Amiaud. 1889.

80. *Les inscriptions antiques de la Côte-d'Or*, par P. Lejay. 1889.

81. *Le livre des parterres fleuris d'Abou'l-Walid Merwan Ibn Djanah.* Traduit en français, par M. Metzger. 1889.

82. *Le roman en prose de Tristan, le roman de Palamède et la compilation de Rusticien de Pise*, par E. Løseth. 1890.

83. *Le Théâtre indien*, par Sylvain Lévi. 1890.

84. *Documents des archives de la Chambre des comptes de Navarre*, publiés par J.-A. Brutails. 1890.

85. *Commentaire sur le Séfer Yesira ou Livre de la création*, par le Gaon Saadya de Fayyoum, publié et traduit par Mayer Lambert. 1891

86. *Étude sur Geoffroi de Vendôme*, par L. Compain. 1891.

87. *Les derniers Carolingiens. Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine, 954-991*, par Ferdinand Lot. 1891.

88. *La politique extérieure de Louise de Savoie*, par G. Jacqueton. 1892.

89. *Aristote, Constitution d'Athènes*, traduite par B. Haussoullier avec E. Bourguet, J. Brunhes et L. Eisenmann. 1892.

90. *Étude sur le poème de Gudrun*, par Albert Fécamp. 1894.

91. *Pétrarque et l'humanisme*, d'après un essai de restitution de sa bibliothèque, par P. de Nolhac. 1892.

92. *Études de philologie néo-grecque*. Recherches sur le développement historique du grec, publiées par Jean Psichari. 1892.

93. *Chroniques de Zara Yâeqôb et de Baeda Mâryâm*. Texte éthiopien et traduction française, par Jules Perruchon. 1892.

94. *La prose métrique de Symmaque et les origines du Cursus*, par Louis Havet. 1892.

95 et 96. *Les lamentations de Matheolus et le livre de leesce de Jehan le Fèvre, de Resson*. Texte latin et anciennes versions en vers français, publ. par van Hamel. 2 vol. 1892, 1894-1905.

97. *Le Livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès*. Étude sur un papyrus égyptien du Musée de Berlin, par Gustave Jéquier. 1893.

98. *Les Fabliaux*. Étude de littérature comparée et d'histoire littéraire du moyen âge, par Joseph Bédier. 1893.

99. *Eudes, comte de Paris et roi de France (882-898)*, par Édouard Favre. 1893.

100. *L'École pratique des hautes études (1868-1893)*. Documents pour l'histoire de la Section des sciences historiques et philologiques. 1re livr. 1893.

101. *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII*, par Ch. Petit-Dutaillis. 1894.

102. *Plauti Amphitruo.* Edidit L. Havet cum discipulis Belleville, Biais, Fourel, Gobin, Philipot, Ramain, Rey, Roersch, Segrestaa, Tailliart, Vitry. 1895.

103. *Saint Césaire, évêque d'Arles, 503-543,* par A. Malnory. 1894.

104. *Chronique de Galâwdêwos (Claudius), roi d'Éthiopie.* Texte éthiopien, traduit, annoté, par William-El. Conzelman. 1895.

105. *Al-Fakhrî.* Histoire du Khalifat et du Vizirat..., par Ibn aṭ-Ṭiḳṭaḳâ. Nouvelle édition du texte arabe, par Hartwig Derenbourg. 1895.

106. *Jean Balue, cardinal d'Angers,* par Henri Forgeot. 1895.

107. *Matériaux pour servir à l'histoire de la déesse bouddhique Tārā,* par Godefroy de Blonay. 1895.

108. *Essai sur l'Augustalité dans l'empire romain,* par F. Mourlot. 1895.

109. *Tite Live.* Étude et collation du ms. 5726 de la Bibliothèque nationale, par Jean Dianu. 1895.

110. *Philippe de Mézières* (1327-1405) *et la croisade au XIVᵉ siècle,* par N. Jorga. 1896.

111. *Les lapidaires indiens,* par Louis Finot. 1896.

112. *Chronique de Denys de Tell-Maḥré* (4ᵉ partie). Texte syriaque avec une traduction française, par J.-B. Chabot. 1895.

113. *Études d'archéologie orientale,* par Ch. Clermont-Ganneau. T. II. 1895-1898, in-4°.

114. *Étude grammaticale sur le texte grec du Nouveau Testament. Rapports du verbe avec le sujet et le complément,* par J. Viteau. 1896.

115. *Recherches sur l'emploi du génitif-accusatif en vieux slave,* par A. Meillet. 1897.

116. *L'Alsace au XVIIᵉ siècle,* par Rod. Reuss. T. I. 1897.

117. *La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda,* par A. Bergaigne. Vol. IV. *Index,* par M. Bloomfield. 1897.

118. *Étude sur l'alliance de la France et de la Castille au XIVᵉ et au XVᵉ siècle,* par Georges Daumet. 1898.

119. *Études critiques sur les sources de l'histoire carolingienne*, par G. Monod. 1re partie. Introduction. Les Annales carolingiennes. Premier livre : Des origines à 829. 1898.

120. *L'Alsace au XVIIe siècle*, par Rod. Reuss. T. II. 1898.

121. *Le Livre de l'ascension de l'esprit sur la forme du ciel et de la terre.* Cours d'astronomie rédigé en 1279 par Grégoire Aboulfarag dit *Bar Hebræus*, publié par F. Nau. 1re partie : texte syriaque. 1899. 2e partie : traduction française. 1900.

122. *Introduction à la chronologie du latin vulgaire.* Étude de philologie historique, par George Mohl. 1899.

123. *Essai de dialectologie normande : la palatalisation des groupes initiaux* gl, kl, fl, pl, bl, *étudiée dans les parlers de 300 communes du Calvados*, par Ch. Guerlin de Guer. 1899.

124. *Charles le Simple*, par Aug. Eckel. 1899.

125. *Étude sur le traité de Paris de 1259 entre Louis IX et Henri III*, par Michel Gavrilovitch. 1899.

126. *Morphologie du patois de Vinzelles*, par A. Dauzat. 1899.

127. *Le règne de Louis IV d'Outre-mer*, par Philippe Lauer. 1899.

128. *Le Dîwân de Tarafa Ibn-al-'Abd al-Bakrî*, par M. Seligsohn, 1901.

129. *Histoire et religion des Nosairîs*, par René Dussaud. 1900.

130. *Textes religieux assyriens et babyloniens*, par Fr. Martin. 1900.

131. *Le royaume de Provence sous les Carolingiens*, par René Poupardin. 1901.

132. *Notices bibliographiques sur les archives des églises et des monastères de l'époque carolingienne*, par A. Giry. 1901.

133. *Hermiæ Alexandrini in Platonis Phædrum scholia*, edidit P. Couvreur. 1901.

134. *Les marchands de l'eau, hanse parisienne et compagnie française*, par Émile Picarda. 1901.

135. *La diplomatie carolingienne, du traité de Verdun à la mort de Charles le Chauve* (843-877), par Joseph Calmette. 1901.

136. *Le parler populaire dans la commune de Thaon* (*Calvados*), par Ch. Guerlin de Guer. 1901.

137. *Téezaza Sanbat.* Récit légendaire de la création. Texte éthiopien et traduction française, publ. par J. Halévy. 1902.

138. *Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion*, par B. Haussoullier. 1902.

139. *Études sur l'étymologie et le vocabulaire du vieux slave* (1re partie), par A. Meillet. 1902 (2e partie), 1905.

140. *Étude sur les sources principales des Mémorables de Xénophon*, par A. Chavanon. 1903.

141. *Histoire de saint Azazaïl*, par F. Macler. 1902.

142. *Histoire de la conquête romaine de la Dacie et des corps d'armée qui y ont pris part*, par Mme V. Vaschide. 1903.

143. *Le cautionnement dans l'ancien droit grec*, par T. W. Beasley. 1902.

144. *Le Nil à l'époque pharaonique*, par Palanque. 1903.

145. *Les officiers royaux des Bailliages et Sénéchaussées*, par G. Dupont-Ferrier. 1902.

146. *Étude d'un dialecte lituanien; le parler de Buividze*, par R. Gauthiot. 1903.

147. *Études sur le règne de Hugues Capet*, par Ferd. Lot. 1903.

148. *Introduction topographique à l'histoire de Bagdad*, par G. Salmon, 1903.

149. *La Vida de San Domingo de Silos*, par Gonzalo de Berceo, publié par Fitz-Gerald. 1904.

150. *La province romaine proconsulaire d'Asie depuis ses origines jusqu'à la fin du haut-empire*, par V. Chapot. 1904.

151. *Vie d'Al-Ḥadjdjâdj Ibn Yousof d'après les sources arabes*, par Jean Périer. 1904.

152. *L'origine des Ossalois*, par J. Passy, ouvrage revu et complété par P. Passy. 1904.

153. *La bibliothèque du marquis de Santillane*, par Mario Schiff. 1905.

154. *Les assemblées du clergé de France* (1561-1615), par Lassalle-Serbat. 1906.

155. *Les origines chrétiennes dans la province romaine de Dalmatie,* par J. Zeiller. 1906.

156. *Les Lombards dans les deux Bourgognes*, par Léon Gauthier. 1906.

157. *Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Médiomatrices,* par Albert Grenier. 1906.

158. *Place du pronom personnel-sujet en latin,* par J. Marouzeau. 1907.

159. *Mahāyāna-sūtrālamkāra,* par Sylvain Lévi. 1907.

160. *La translation des saints Marcellin et Pierre (Étude sur Einhard et sa vie politique de 827 à 834),* par Marguerite Bondois. 1907.

161. *Catalogue des actes de Henri Ier, roi de France,* par Fr. Sœhnée. 1907.

162. *Guillaume Budé* (1468-1540). — *Les origines, les débuts, les idées maîtresses,* par Louis Delaruelle. 1907.

163. *Le royaume de Bourgogne* (888-1038). — *Étude sur les origines du royaume d'Arles,* par R. Poupardin. 1906.

164. *Essai sur les rapports de Pascal II avec Philippe Ier,* par Bernard Monod. 1907.

165. *Études tironiennes. Commentaire sur la 6e églogue de Virgile, avec divers appendices,* par P. Legendre. 1907.

166. *Études sur l'administration de Rome au moyen âge,* par Louis Alphen. 1907.

167. *La commune de Soissons,* par G. Bourgin, 1907.

168. *Aspects du verbe russe,* par A. Mazon. 1908.

ANNUAIRES.

1893. G. Paris, *L'altération romane du* c *latin.*

1894. Ed. Tournier, *Notes sur Démosthène.*

1895. G. Boissier, *Satura tota nostra est.* — M. Bréal, *James Darmesteter.*

1896. G. Monod, *Du rôle de l'opposition des races et des nationalités dans la dissolution de l'empire carolingien.*

1897. G. Maspero, *Comment Alexandre devint Dieu en Égypte.* — A. Carrière, *Joseph Derenbourg.*

1898. A. Carrière, *Sur un chapitre de Grégoire de Tours, relatif à l'histoire d'Orient.*

1899. M. Thévenin, *Sur l'histoire des origines de l'institution monarchique française.*

1900. J. Roy, *Corrections et additions à l'histoire de Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis.*

1901. L. Havet, *Un* canticum *de Cécilius.* — F. Lot, *Arthur Giry.*

1902. H. Gaidoz, *La réquisition d'amour et le symbolisme de la pomme.*

1903. Ch. Clermont-Ganneau, *Où était l'embouchure du Jourdain à l'époque de Josué?* — A. Meillet, *Auguste Carrière.*

1904. Émile Chatelain, *Les palimpsestes latins.*

1905. J. Halévy, *La légende de la reine de Saba.*

1906. A. Jacob, *Le tracé de la plus ancienne écriture onciale.*

1907. J. Soury, *Nature et localisation des fonctions psychiques chez l'auteur du traité* De la Maladie sacrée.

1908. A. Héron de Villefosse, *Lycurgue et Ambrosie.*

Nous devons mentionner aussi les thèses d'élèves diplômés publiées en dehors de la collection :

(1). *Eilhart d'Oberg et sa source française,* par Ernest Muret. 1887. (Extrait de la *Romania,* t. XVI.)

(2). *Étude sur le Papyrus d'Orbiney,* par William N. Groff. Paris, Leroux, 1888, in-4° (autographié).

(3). *Oton de Granson et ses poésies,* par A. Piaget. 1890. (Extrait de la *Romania,* t. XIX.)

(4). *Inscriptions antiques de la Quatrième Lyonnaise,* par P. Arnauldet. 1re partie. 1895. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France,* t. LIV.)

(5). *Les Réflexions sur l'âme, par Bahya ben Joseph ibn Pakouda,* traduites de l'arabe en hébreu, par Isaac Broydé. Paris, Impr. Levinsohn- Kilemnik, 1896.

(6). *La prise de Cordres et de Sebille, chanson de geste du XIIe siècle,* publiée par Ovide Densusianu. Paris, Didot, 1896. (*Société des anciens textes français.*)

(7). *La Révolte du papier timbré ou des bonnets rouges en Bretagne en 1675,* par Jean Lemoine. Paris, Champion, 1898.

(8). *La politique pontificale et le retour du Saint-Siège à Rome en 1376,* par Léon Mirot. Paris, Bouillon, 1899.

(9). *L'industrie du sel en Franche-Comté avant la conquête française,* par Max Prinet. Besançon, typographie Dodivers, 1900.

(10). *Les gloses françaises (loazim) de Gerschom de Metz,* par Louis Brandin. Paris, Durlacher, 1902. (Extr. de la *Rev. des ét. juives.*)

(11). *Nouvelles recherches sur les Chams,* par Antoine Cabaton. Paris, Leroux, gr. in-8°, 1901. (*Publications de l'École française d'Extrême-Orient,* vol. II.)

(12). *Henri IV et la ligue évangélique. Étude sur la politique française en Allemagne* (1598-1610), par J. Petresco. Paris, H. Jouve, 1903.

(13). *Recueil des inscriptions égyptiennes du Sinaï... précédé de la géographie, de l'histoire et de la bibliographie des établissements égyptiens de la Péninsule,* par Raymond Weill. Paris, Société nouvelle de librairie, 1904, in-4°.

(14). *Clément d'Alexandrie et l'Égypte,* par A. Deiber. (*Mém. de l'Éc. fr. du Caire.*) Paris, 1905, in-4°.

(15). *Les marais de la Sèvre Niortaise et du Lay à la fin du XVIe siècle,* par M. Clouzot. Paris, 1905

(16). *Le parler de Préneste d'après les inscriptions* (Extrait des *Mémoires de la Soc. de linguistique,* XIII, 5e fasc.), par A. Ernout, 1905.

(17). *La hiérarchie épiscopale (provinces, métropolitains, primats) en Gaule et Germanie depuis la réforme de saint Boniface jusqu'à la mort d'Hincmar, 762-882,* par E. Lesne. Lille et Paris, 1905.

(18). *Le royaume de Bourgogne sous les empereurs Franconiens* (1038-1125), par Louis Jacob. Paris, 1906.

(19). *La phrase nominale en sanscrit.* (Extrait des *Mémoires de la Société de linguistique,* XIV, 1er fasc.), par J. Bloch, 1906.

(20). *Grammaire éthiopienne,* par Marius Chaine. Beyrouth, 1907.

CHRONIQUE

DE L'ANNÉE 1907-1908.

SÉANCES DU CONSEIL DE LA SECTION.

(Extraits du Registre des procès-verbaux.)

3 NOVEMBRE 1907.

M. Meillet dépose une thèse de M. Adjarian : *Distribution des dialectes arméniens.* — Commissaires responsables, MM. Gauthiot et Macler, élève diplômé.

Rapport favorable de MM. Derenbourg et Lambert sur la thèse de M. Chaine : *Grammaire éthiopienne.*

Invitation au quinzième congrès des Orientalistes qui sera tenu à Copenhague en août 1908. MM. Derenbourg et Moret ont l'intention de s'y rendre.

5 JANVIER 1908.

Rapport favorable de MM. Finot et Meillet sur la thèse de M. Lacôte (Édition du *Bṛhatkathâ*).

De MM. Gauthiot et Macler sur la thèse de M. Adjarian.

Rapport de MM. Bémont et Roy sur la thèse de M. Chasles (*Gautier Cornu, archevêque de Sens*). Cette étude n'est pas suffisante pour le diplôme de l'École.

M. Héron de Villefosse dépose une thèse de M. Louis Chatelain : *Les monuments antiques de la ville d'Orange.* — Commissaires responsables, MM. Haussoullier et Thédenat.

Sont élus membres de la Commission de publication, MM. Isidore Lévy, Lot, Morel-Fatio;

De la Commission des bourses, MM. Haussoullier, Sylvain Lévi, Thévenin;

De la Commission de l'École de Rome, MM. Héron de Villefosse, Jacob, Morel-Fatio, auxquels se joindront les maîtres qui auraient un candidat à présenter.

Le président annonce que la Chambre et le Sénat ont voté une somme de 10,000 francs pour améliorer les traitements de notre section; c'est à l'éloquente intervention de M. Alexandre Ribot et à la bienveillance de M. Steeg, rapporteur du budget de l'instruction publique, que nous devons cet heureux événement.

Sont élus membres d'une commission chargée d'examiner quels traitements doivent être relevés, MM. Havet, Meillet, Thomas.

5 AVRIL 1908.

La section ayant été invitée à déléguer des représentants au Congrès archéologique du Caire annoncé pour avril 1909, MM. Haussoullier, Héron de Villefosse et Moret expriment l'intention de s'y rendre.

Quant au Congrès des sciences historiques, fixé au mois d'août 1908 à Berlin, le président et M. Derenbourg se proposent d'y assister.

Rapport de MM. Morel-Fatio et Thomas sur la thèse de M. Mignon : *Alione d'Asti*. Les deux premières parties sont suffisantes pour mériter le diplôme, mais la troisième partie, consacrée à la question linguistique, gagnerait à être complétée.

Rapport favorable de MM. Haussoullier et Thédenat sur la thèse de M. Louis Chatelain, concluant au diplôme et à l'impression.

De MM. Finot et Meillet sur la thèse de M. Lacôte. Cette thèse sera imprimée en dehors de notre collection.

Le président annonce que, pendant le second semestre, M. Henri Chatelain, docteur ès lettres, fera, sous la direction de M. Lefranc, quelques conférences sur la métrique française du xv[e] siècle, et M. Halphen, élève diplômé, sous la direction de M. Bémont, plusieurs conférences sur les sources de l'histoire du Poitou.

10 MARS 1908.

Le président exprime les regrets de la section au sujet de la mort de M. Hartwig Derenbourg, survenue le 12 avril, au milieu des vacances,

et propose de nommer une commission chargée de rechercher s'il y a lieu de le remplacer. En attendant il a autorisé M. Amar, un des meilleurs élèves de la conférence d'arabe, à continuer avec les élèves les conférences de M. Derenbourg. Cette autorisation n'entrave en rien la liberté de la section.

Sont élus membres de cette commission, MM. CLERMONT-GANNEAU, HALÉVY, MEILLET, HAUSSOULLIER, Isidore LÉVY.

M. Thomas dépose une thèse de M. Oscar BLOCH : *Phonétique et morphologie du parler de Besançon.* — Commissaires responsables, MM. Gilliéron et Roques.

M. Monod, une thèse de M. BABUT : *Priscillien et le priscillianisme.* — Commissaires responsables, MM. Lot et Lejay, élève diplômé.

28 JUIN 1908.

Le président annonce que la Commission chargée de chercher un successeur à M. Derenbourg n'a pas encore de propositions à présenter.

M. Bémont dépose une thèse de M. LATOUCHE : *Histoire du comté du Maine aux xe et xie siècles.* — Commissaires responsables, MM. Longnon et Lot.

M. Scheil, une thèse de M. GENOUILLAC : *Textes présargoniques.* — Commissaires responsables, MM. Pognon et Gautier, élève diplômé.

Rapport favorable de MM. Lot et Lejay sur la thèse de M. BABUT, concluant au diplôme et à l'impression;

De MM. Roy et Longnon sur la thèse de M. CAILLET, concluant au diplôme. L'auteur la publiera en dehors de notre collection.

M. Louis CHATELAIN est désigné, à l'unanimité de 22 votants, comme candidat de la section à l'École française de Rome.

M. Sylvain Lévi obtient pour M. Jules BLOCH, élève diplômé, l'autorisation de faire l'an prochain des conférences sur la grammaire historique des langues parlées de l'Inde. — Pareille autorisation est accordée à M. MAROUZEAU, élève diplômé, de faire, sous la direction de M. Havet, des conférences sur l'ordre des mots en latin.

RÉCOMPENSES
DÉCERNÉES PAR L'INSTITUT EN 1908.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Prix Bordin. — Un prix de 500 francs à M. Bornecque (*Les clausules métriques latines*).

Prix Stanislas Julien. — La moitié attribuée à M. Édouard Hubert (*Traduction française du Sutralamkara*).

Prix Lefèvre-Deumier. — Un prix de 8,000 francs à M. Franz Cumont pour ses travaux sur *Mithra et les religions orientales.*

Prix Saintour. — Récompense de 500 francs à M. Eugène Déprez (*Étude de diplomatie anglaise*).

Prix La Fons-Mélicoq. — 500 francs à M. Georges Bourgin (*Guibert de Nogent, histoire de sa vie*); — 400 francs à M. Léon Jacob (*Histoire de la révolte du Bourbonnais de 1662*).

Antiquités nationales. — 3ᵉ médaille à M. Frédéric Soehnée (*Catalogue des actes de Henri Iᵉʳ, roi de France*). [Bibl. de l'École, fasc. 161.]

5ᵉ mention à Mˡˡᵉ Bondois (*La translation des saints Marcellin et Pierre*). [Bibl. de l'École, fasc. 160.]

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Prix Bordin. — 1,000 francs à M. Louis Delaruelle (*Guillaume Budé*). [Bibl. de l'École, fasc. 162.]

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Prix du budget. — Une récompense de 1,500 francs à M. Pierre Bourdon (*Le Concordat de 1516*).

HOMMAGE

À M. FERDINAND DE SAUSSURE.

Quelques anciens élèves de M. Ferdinand de Saussure, soit à l'École des hautes études (1881-1891), soit à l'Université de Genève, ont formé le projet de lui dédier un recueil de *Mélanges linguistiques*. Un certain nombre d'élèves de l'École qui ont reçu l'enseignement du regretté L. Duvau et de M. A. Meillet, tous deux élèves de M. F. de Saussure, et quelques linguistes suisses, se sont joints à ce groupe. La Société de linguistique a admis ce recueil d'articles dans sa nouvelle *Collection linguistique* éditée chez M. Champion, dont il forme le second volume. Les *Mélanges linguistiques* ont été offerts à M. Ferdinand de Saussure, le 14 juillet dernier, en une cérémonie intime qui a eu lieu à Genève, sous la présidence du recteur, M. Bouvier; M. Meillet et M. Bally y ont dit successivement ce que ses disciples doivent au maître trop peu connu, parce que, trop soucieux de perfection, il publie rarement; une lettre de M. Michel Bréal, louant M. F. de Saussure de la fécondité de son enseignement, a été lue ensuite. Au dîner, également intime, qui a suivi, on a beaucoup rappelé le souvenir de l'École des hautes études; M. Meylan, de l'Université de Lausanne, a, dans un toast applaudi, dit toute la gratitude que lui gardent ses élèves étrangers. Cette fête, offerte à l'un des anciens maîtres de l'École, a donc été aussi un peu celle de l'École elle-même.

NÉCROLOGIE.

M. Hartwig Derenbourg, directeur d'études pour la langue arabe, est décédé subitement le 12 avril 1908. Né à Paris le 17 juin 1844, après des études classiques au lycée Charlemagne, puis au lycée Bonaparte, il avait suivi les cours des universités de Gœttingen et de Leipzig, successivement élève d'Ewald, de Bertheau, de Wüstenfeld, de Theodor Benfey, de Fleischer et de Krehl. C'est à Gœttingen qu'il avait soutenu, en 1867,

sa thèse intitulée *De pluralium linguæ arabicæ et æthiopicæ formarum omnis generis origine et indole.* En France, ses principaux maîtres furent Reinaud et son illustre père, Joseph Derenbourg.

Il était, depuis 1879, professeur d'arabe littéral à l'École des langues orientales, quand l'École des hautes études le choisit pour succéder à Stanislas Guyard le 11 janvier 1885. Ce fut une des grandes satisfactions de sa vie de pouvoir enseigner à côté de son père, qui dirigeait alors une conférence d'hébreu rabbinique, et de son vieil ami Auguste Carrière, avec lequel il avait suivi, vingt ans plus tôt, le cours d'Ewald. Pendant vingt-trois années, il a formé, à notre École, de nombreux élèves, cherchant à faire de ses conférences le complément supérieur de l'enseignement qu'il donnait à l'École des langues orientales. Il a enrichi notre *Bibliothèque* (fascicule 105) d'une nouvelle édition de *Al-Fakhri* et fourni sa contribution à notre fascicule 73 publié en l'honneur de Léon Renier. La bibliographie des livres ou articles qu'il a produits et des grandes entreprises auxquelles son nom est attaché ne forme pas moins de 146 numéros; on la trouve dans le dernier livre publié en 1905 par notre regretté confrère sous le titre : *Opuscules d'un arabisant,* 1868-1905 (Paris, Carrington, 1905, 337 p. in-8°).

Membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres depuis 1900, il était aussi membre d'un grand nombre de sociétés savantes. Il s'était formé en connaisseur (il avait même dirigé une succursale de la librairie Baer, à Paris, de 1870 à 1879) une bonne bibliothèque pour l'étude des langues sémitiques et, suivant ses généreuses intentions, Mme Derenbourg l'a partagée entre l'École des langues orientales et l'École des hautes études. Les livres hébraïques rassemblés par Hartwig Derenbourg sont allés rejoindre, à la Sorbonne, ceux qui provenaient de son père, et aussi longtemps qu'il y aura des étudiants pour les langues sémitiques, la mémoire des deux fameux orientalistes vivra dans leur cœur, rappelée par l'inscription collée dans ces volumes : «BIBLIOTHÈQUE J. ET H. DERENBOURG».

Gaston BOISSIER, membre de notre Commission de patronage, est décédé le 10 juin 1908, à l'âge de 85 ans. Lors de la fondation de l'École par Victor Duruy, en 1868, il avait été chargé de diriger les études de philologie latine; il fit des conférences sur divers sujets, notamment sur l'orthographe latine, jusqu'en novembre 1871, à quelle date Charles Thurot lui succéda. Mais il ne resta jamais étranger aux travaux de notre École. A la mort de Léon Renier (1885) qu'il devait remplacer à l'Aca-

démie des inscriptions et belles-lettres, il fut renommé directeur d'études: enfin il fit partie de la Commission de patronage. Il venait aux réunions du Conseil, quand l'intérêt des études l'exigeait. Il a donné sa contribution à notre fascicule 73 et fourni son mémoire pour notre *Annuaire* de l'an 1895. La place nous manque pour esquisser le rôle considérable rempli par G. Boissier dans sa longue carrière. Personne n'a mieux que lui fait connaître les résultats de la philologie, de l'archéologie, de l'épigraphie; personne n'a su présenter la science sous une forme plus séduisante. Membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, il a retardé, par ses éloquents plaidoyers, la décadence des études latines et dans toutes les sociétés dont il faisait partie il savait résister aux innovations dangereuses et aux tentatives improvisées. Ses livres, dont quelques-uns ont été traduits à l'étranger, seront lus avec fruit par plusieurs générations.

LISTE

DES ÉLÈVES ET DES AUDITEURS RÉGULIERS

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908.

Le registre de l'Ecole constate 750 inscriptions prises pour les deux semestres. Sur ces 750 élèves ou candidats, on en compte 348 de nationalité étrangère qui se décomposent ainsi : de nationalité allemande, 120 ; — américaine, 33 ; — russe, 30 ; — anglaise, 23 ; — suisse, 23 ; — roumaine, 18 ; — polonaise, 17 ; — autrichienne, 9 ; — danoise, 9 ; — tchèque, 9 ; — grecque, 6 ; — hollandaise, 6 ; — hongroise, 6 ; — canadienne, 5 ; — écossaise, 4 ; — suédoise, 4 ; — chilienne, 3 irlandaise, 3 ; — italienne, 3 ; — norvégienne, 3 ; — australienne, 2 ; — bavaroise, 2 ; — belge, 2 ; — finlandaise, 2 ; — géorgienne, 2 ; — arménienne, 1 ; — bulgare, 1 ; — japonaise, 1 ; — luxembourgeoise, 1 ; — mexicaine, 1 ; — serbe, 1 ; — turque, 1. — Les noms imprimés en petites capitales sont ceux des *élèves titulaires* nommés par M. le Ministre de l'instruction publique, sur la présentation du Conseil de la Section, soit par l'arrêté du 28 juillet 1908, soit par des arrêtés antérieurs.

ACHER (Jean), né à Lodz le 13 juillet 1880, lic. dr., *Polonais*. Rue de Navarre, 9. [Thomas, Lot.]

ACLOCQUE (Geneviève), née à Lyon le 5 mai 1881, él. Éc. Ch. Avenue Marceau, 26. [Roy, Longnon.]

ALEXANDRE (Louis, né à Falaise le 5 novembre 1885, él. Ec. N. Rue d'Ulm, 45. [Havet, Roques.]

AMANN (Émile), né à Pont-à-Mousson le 4 juin 1880, lic. l. Rue de Grenelle, 14. [Lebègue.]

AMAR (Émile), né à Tunis le 9 mai 1885, dipl. d'arabe. Rue Monge, 19. [Derenbourg.]

Andraud (Paul), né à Montauban le 10 janvier 1865, agr. gr., doct. l. Rue Claude-Bernard, 51. [Thomas, Roques.]

ANZIANI (Dominique), né à Paris le 15 février 1887, él. Ec. N. Rue d'Ulm, 45. [Meillet, Roques, Ernout.]
Boulevard de Port-Royal, 37. [Longnon, Thomas.]

APOSTOLESCU (Nicolas), né à Alexandria le 3 mai 1876, *Roumain*. Boulevard de Port-Royal, 39. [Roques, Thomas.]

APOSTOLESCU (Zoé), née à Motatei le 15 août 1874, lic. l., *Roumaine*. Boulevard de Port-Royal, 39. [Soury, Roques.]

ARIN (Félix), né à Nantes le 7 juillet 1884, lic. dr. Rue Régnard, 4. [Derenbourg.]

Ascoli (Georges), né à Paris le 14 juin 1882, él. Ec. N. Rue Condorcet, 11. [Lefranc.]

Aussière (Camille), né à Paris le 31 décembre 1883, lic. l., hist. Cité Bauer, 19. [Landry.]

Avezou (Charles), né à Paris, le 16 janvier 1887, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Havet, Bérard, Lebègue.]

Babelon (Jean), né à Paris le 9 janvier 1889, lic. l., Éc. Ch. Rue de Verneuil, 30. [Roy.]

Back (Abraham), né à Bucarest le 27 juillet 1878, *Roumain.* Rue Lacépède, 32. [Is. Lévy.]

Bacot (Jacques), né à Saint-Germain-en-Laye le 4 juillet 1877. Quai d'Orsay, 31. [Lévi.]

Badior (Olga), née à Mitau en 1874, *Russe.* Rue Daubenton, 15. [Passy, Lefranc, Roques, Gauthiot.]

Ballerov (Marcel), né à Paris le 13 janvier 1879, professeur. Rue d'Assas, 104. [Lefranc, Roques.]

Barbu (Eftimidu), né à Bucarest, le 8 avril 1887, *Roumain.* Rue du Temple, 107. [Lefranc.]

Barennes (Jean), né à Castelnau-de-Médoc le 15 août 1887, él. Éc. Ch. Rue Jacob, 46. [Longnon, Roy, Bémont.]

Baron (Arnauld), né à Sauternes le 18 décembre 1843, agr., professeur retraité. [Villefosse, Soury, Lefranc.]

Baron (François), né à Narbonne le 22 septembre 1888, él. Éc. Ch. Rue des Boulangers, 27. [Chatelain, Morel-Fatio, Longnon, Lot, Bémont, Lefranc.]

Barot (Alexandre), né à Pamproux le 18 mai 1853. Avenue du Parc de Montsouris, 2. [Thomas, Gilliéron.]

Beaurieux (Rémy-Gabriel), né à Orléans le 20 juin 1882, él. Éc. N., dipl. Études sup. Rue des Fossés-Saint-Jacques, 16. [Lefranc.]

Berthoud (Philippe), né à Vitteaux le 24 février 1860. Hospice de Bicêtre. [Longnon, Villefosse.]

Bertrand (André), né à Diarbékir (Mésopotamie) le 11 septembre 1886. Rue Vaneau, 61. [Derenbourg.]

Bibart (Eugène), né à Marseille le 22 novembre 1881, demeurant Lycée Saint-Louis. [Lambert, Finot.]

Bigot (Jean), né à Nouans le 15 juin 1858, lic. dr. Rue des Écoles, 41. [Guieysse, Moret.]

Billioud (Joseph), né à Grièges le 1er août 1888, él. Éc. Ch. Rue Saint-Placide, 51. [Roy.]

Blanc (Louis), né à Mazamet le 7 mars 1888, él. Éc. Ch. Rue Saint-Antoine, 21. [Longnon, Roy.]

Blanchard-Demonge (Paule), née à Toulouse le 10 octobre 1883, Rue de Puteaux, 1. [Morel-Fatio.]

Blanchart (Abel-Marie-Joseph), né à Paris le 1er juillet 1866, dipl. Ec. L. O. Rue de l'Université, 38. [Halévy.]

Blanchon (Maurice), né à Arcueil le 14 juin 1885. Rue de Bourgogne, 15. [Derenbourg.]

Blondel (Aloys), né à Genève le 24 juin 1883, lic. l., *Suisse*. Rue du Sommerard, 9. [Jacob, Serruys.]

Blum (Edgar), né à Paris le 13 mai 1890, él. Éc. Ch. Boulevard Beaumarchais, 7. [Bémont, Landry.]

Bode (Mabel), née à Londres le 28 octobre 1864, doct. phil., *Anglaise*. [Finot.]

Boer (Cornelis de), né à Leyde le 26 mai 1880, *Hollandais*. Rue Claude-Bernard, 63. [Thomas, Lot, Passy, Roques.]

Bogaert (Pierre), né à Rubrouck le 17 août 1883, lic. l. Rue Saint-Jacques, 225. [Desrousseaux.]

Boivin Champeaux (Jean), né à Paris le 12 août 1887, lic. l. Quai d'Orsay, 13. [Longnon, Roy.]

Bondois (Marguerite), née à Paris le 22 mai 1877, agr. hist., dipl. de l'École des hautes études. Rue Blomet, 77. [Lot.]

Bondois (Paul), né à Versailles le 28 avril 1885, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Blomet, 77. [Roy, Thévenin.]

Bonna (Paul), né à Tilchatel le 5 mars 1880. Rue d'Odessa, 8. [Villefosse, Soury.]

Bonnerot (Jean), né à Poitiers le 5 juillet 1882. Attaché à la Bibliothèque de l'Université de Paris. Rue Marie-Rose, 8. [Chatelain.]

Borodine (Myrrha), née à Pétersbourg le 21 novembre 1882, lic. l., *Russe*. Boulevard Saint-Michel, 125. [Roques, Lefranc.]

Bouard (Alain de), né à Coutras le 21 juillet 1882, él. Éc. Ch. Rue de Rennes, 144. [Roy, Bémont.]

Boucher (François), né à Gérardmer le 11 mai 1888. Rue Mazarine, 9. [Roy.]

Bouchot (Jean), né à Paris le 29 juin 1886, él. Éc. Ch. Rue d'Assas, 6. [Longnon, Roy.]

Boudet (Charles), né à Toulouse le 10 sept. 1882, Rue des Dames, 41. [Lefranc.]

Boulay (Eugène-Hippolyte), né à Piacé (Sarthe) le 28 juillet 1858. Rue Villeneuve, 1, à Clichy-la-Garenne. [Soury.]

Boulenger (Fernand), né à Fruges le 7 juillet 1877, lic. l. Rue de Grenelle, 14. [Jacob, Desrousseaux.]

Boulenger (Jacques), né à Paris le 27 sept. 1879, arch. pal. Rue Cambacérès, 26. [Lefranc.]

Bourguignon (Jean-Joseph), né à Charleville le 7 avril 1876. Rue Valentin-Haüy, 9. [Reuss.]

Bouriant (Pierre), né au Caire (Egypte) le 28 juin 1883. Boulevard Saint-Germain, 61 *bis*. [Moret.]

Bourland (Benjamin), né à Plovia, Illinois (États-Unis) le 2 mai 1870. *Américain*. A. B. A. M., dr. philos. [Thomas, Morel-Fatio, Lefranc, Roques.]

Bourquin (Louis), né à Lure le 22 mars 1886, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Lefranc.]

Bouvier (Pierre), né à Paris le 21 juillet 1887, él. Éc. Ch. Quai de Bourbon, 31. [Roy.]

Braibant (Charles), né à Villemomble le 31 mars 1889, lic. l. Rue Dupuytren, 1. [Lot.]

Brka (Émin), né à Tešany en Bosnie le 30 mars 1878. *Croate*. Rue Descartes, 2. [Roques.]

Bronne (Marguerite), née à Lyon le 27 février 1887. Rue de l'Estrapade, 17. [Passy.]

Brülle (Anna), née à Lippstadt le 22 décembre 1886. *Allemande*. Le Raincy, allée Nicolas-Carnot, 1. [Passy, Lefranc, Gauthiot.]

Brunel (Clovis-Félix), né à Amiens le 19 février 1884, lic. l. Rue de la Sorbonne, 10. [Roy, Lot.]

Bruzon (Paul), né aux Moustiers-sur-le-Lay le 11 juin 1877, doct. en méd. Rue Claude-Bernard, 48. [Lefranc.]

Budé (Guy de), né à Petit-Saconnex le 4 août 1884, lic. l. *Suisse*. Rue des Fossés-Saint-Jacques, 19. [Desrousseaux.]

Burnet (Jean), né à New York le 17 avril 1880, B. A. *Américain*. Rue Villaret-de-Joyeuse, 6. [Lefranc.]

Cairis (Antoine), né à Smyrne le 16 janvier 1882, lic. l. *Grec*. Rue Flatters, 14. [Soury, Lebègue.]

Canal (Séverin), né à Paris le 7 mars 1885, arch. paléogr. Rue Paul-Lelong, 17. [Lot.]

Canet (Louis), né à Rouen le 18 juillet 1883, dipl. Études sup. Rue de Rennes, 159. [Lebègue.]

Cartier (Joseph), né à Bellevesvre le 9 nov. 1876, lic. l., Quai des Célestins, 4. [Scheil, Lévi, Finot.]

Casis (Lilia W.), née à Kingston (Jamaïque) le 12 mai 1869. *Anglaise*. Rue de l'Odéon, 3. [Morel-Fatio, Passy, Lefranc, Roques.]

Caviédes (Luis), né à Valparaiso le 21 juin 1883, *Chilien*. Boulevard Saint-Michel, 8. [Passy.]

Cerf (Georges), né à Paris le 11 octobre 1890. Rue de Malte, 66. [Longnon.]

Chabrun (César), né à Mayenne le 14 décembre 1880, lic. l., doct. dr. chargé de conférence à la Faculté de droit de Paris. Rue de Bagneux, 18. [Thévenin.]

Chantreau (Louis), né à Paris le 19 juillet 1845, Rue Saint-Martin, 325. [Longnon.]

Chapira (Bernard), né à Saffed (Palestine) le 28 mars 1880. *Autrichien*. Rue de la Pitié, 16. [Derenbourg, Is. Lévy, Lambert.]

Charles (Jean-Joseph), né à Leigneux le 24 août 1873, agr. gram. Rue Saint-Placide, 47. [Thomas].

Chasle Pavie (Joseph), né à Angers le 6 octobre 1863, lic. dr. Boulevard Montparnasse, 20. [Bérard.]

Chasles (Raymond), né à Paris le 18 mai 1884, archiv. pal. Place Saint-Sulpice, 1. [Meillet.]

Chatelain (Henri-Louis), né à Saint-Quentin le 13 août 1877, agr., doct. l. Boulevard de Port-Royal, 49. [Thomas, Gilliéron, Lefranc, Roques.]

Chatelain (Louis), né à Paris le 23 février 1883, lic. l. rue de la Sorbonne, 17. [Villefosse.]

Chéron (Paul), né à Paris le 11 mars 1887. Rue de Charenton, 134 *bis*. [Thomas.]

Chesnier du Chesne (André), né à Charenton-le-Pont le 27 janvier 1888. Rue Saint-Louis-en-l'Île, 58. [Lefranc.]

Chobaut (Hyacinthe), né à Avignon le 12 septembre 1889, él. Éc. Ch. Rue de Rennes, 149. [Longnon, Roy.]

Chromy (Jean), né à Kojetice en Moravie le 7 mai 1881. *Tchèque*. Rue de Tournon, 6. [Passy.]

Clinton (Emma), née à Indianapolis, Sud, le 29 nov. 1881, A. B., Institutrice. [Lefranc.]

Clouzot (Henri), né à Niort le 17 septembre 1865. Rue Vineuse, 12 *bis*. [Lefranc.]

Codreanu (Const.), né à Bacau le 23 juillet 1870, lic. l. *Roumain*. Rue Pascal, 23. [Thomas, Passy, Soury, Roques.]

Coedès (George), né à Paris le 10 août 1886. Boulevard de Courcelles, 83. [Lévi.]

Cohen (Marcel), né à Paris le 6 février 1884, lic. l. Chaussée-d'Antin, 54, [Meillet, Derenbourg.]

Collomp (Paul), né à Niort le 15 septembre 1885, lic. l., él. Éc. N. sup. Rue d'Ulm, 45. [Meillet, Serruys.]

Colombié (Joseph), né à Castres le 16 octobre 1886, él. Éc. Ch., lic. l. Rue Descartes, 11. [Roy, Gilliéron, Longnon.]

Colonna (Marguerite), née à Milianah (Algérie). Rue Fontaine-au-Roi, 20. [Lefranc.]

Combe (Étienne), né à Grandson le 20 mars 1881, lic. théol. *Suisse*. Rue Chomel, 15. [Scheil, Is. Lévy, Clermont-Ganneau.]

Compagnon (Henri), né à Paris le 2 mai 1885, dipl. études sup. Rue Brochant, 4. [Roques.]

Cooper (Bessie), née à Oskaloosa, Iowa, en 1874. *Américaine*. Rue Saint-Jacques, 167. [Bémont.]

Corbierre (Auguste), né à Rennes. Rue Cassette, 7. [Lefranc.]

Courtecuisse (Maximilien), né à Lille le 24 août 1882, él. Éc. Ch. Rue Gay-Lussac, 6. [Roy.]

Crucioni (Franklin), né à Corté (Corse) le 1er septembre 1887, lic. l. Avenue des Gobelins, 62. [Lefranc.]

Cuneo d'Ornano (André), né à Elbeuf (Seine-Inférieure) le 13 avril 1884. Rue Casimir-Perier, 6. [Landry.]

Dalmer (Marie), née à Iéna le 9 janvier 1856. *Allemande.* Boulevard Saint-Michel, 95. [Thomas, Lefranc, Roques.]

Davids (William), né à Londres le 20 janvier 1885, prof. de Lycée. *Hollandais.* Rue d'Assas, 70. [Thomas, Morel-Fatio, Gilliéron, Lefranc, Roques.]

Deconinck (Joseph), né à Tourcoing le 5 mars 1882, lic. l. Rue de Vaugirard, 25. [Jacob, Serruys, Lebègue.]

Decq (Édouard), né à Paris le 22 avril 1889, él. Éc. Ch. Rue Bonaparte, 45. [Longnon, Roy.]

Delagrange (Jules), né à Massay le 11 novembre 1867. Avenue Daumesnil, 52. [Landry.]

Delaporte (Louis-Joseph), né à Saint-Hilaire-du-Harcouët le 22 octobre 1874, doct. philos. Rue de l'Abbé-Grégoire, 33. [Scheil.]

Delarbre (Désiré), né à Saulces-Champenoises le 15 décembre 1845. Villa du Bel-Air, 13. [Longnon.]

Delpech (Émile), né à Sèvres le 22 janvier 1834. Rue des Boulangers, 30. [Thomas, Gilliéron.]

Demay (Jean-Victor), né à Paris le 30 novembre 1885, lic. dr. Quai de Boulogne, 54, à Boulogne-sur-Seine. [Haussoullier, Lebègue.]

Despras (Pierre), né à Nanteuil-Saacy le 21 juin 1888, él. Éc. Ch. Rue Cernuschi, 6. [Roy.]

Dessus-Lamare (Alfred), né à Paris le 25 mars 1874. Rue Leclerc, 6. [Lambert.]

Détrez (Alfred), né à Mamers le 27 août 1884, lic. dr. Rue de la Clef, 54. [Mispoulet.]

Dierlamm (Gotthilf), né à Bernloch le 13 novembre 1886. *Allemand.* Rue Saint-André-des-Arts, 28. [Passy, Lefranc.]

Dietz (Élisabeth), née à Mannheim le 16 octobre 1886. *Allemande.* Rue d'Assas, 76. [Passy.]

Disteli (Marie), née à Olsen le 5 mars 1861. *Suisse.* Rue Saint-Sulpice, 36. [Passy, Gilliéron, Lefranc.]

Drouhet (Charles), né à Berlad le 3 février 1879, prof. au lycée de Bucarest. *Roumain.* Rue Berthollet, 24. [Lefranc, Thomas.]

Du Bos (Maurice), né à Paris le 28 juillet 1891. Rue Saint-Sauveur, 26. [Lefranc.]

Dubrey (Lucie), née à Lyon. Rue Parrot, 8. [Soury.]

Dubsky (Ota), né à Hrejkovic?, Bohême, le 10 janvier 1886. *Autrichien.* Rue de l'École-Polytechnique, 1. [Thomas, Meillet, Roques.]

Ducros (Jean), né à Orléansville le 5 décembre 1885, lic. l. él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier.]

Dufort (Léon), né à Decize (Nièvre) le 1er mars 1843, Colonel en retraite. Rue de Rennes, 113. [Lefranc.]

Dugas (Charles), né à Alais le 22 oct. 1885, agr. Rue Gay-Lussac, 68. [Lefranc, Finot, Haussoullier, Bérard, Guieysse.]

Dugas (Émile), né à Alais le 8 avril 1881, doct. dr., dipl. Études sup. Rue Gay-Lussac, 68. [Lefranc.]

Dujardin (Édouard), né à Saint-Gervais le 10 novembre 1861. Avenue du Bois-de-Boulogne, 12. [Is. Lévy.]

Dulong (Georges), né à Paris le 25 septembre 1887, él. Éc. Ch. Rue de Berlin, 41. [Longnon, Roy.]

Dupont (Henry), né à Séry les-Mézières le 25 février 1884, él. Éc. Ch., lic. l. Rue Corneille, 5. [Longnon, Roy.]

Echard (Georges-Marius), né à Foëcy (Cher) le 27 janvier 1886, maître suppléant au collège Chaptal. Boulevard des Batignolles, 45. [Lefranc.]

Eder (Rosa), née à Steinerkirchen le 22 juillet 1879. *Allemande.* Rue Saint-Jacques, 225. [Gilliéron, Passy, Lefranc.]

El Koubi (Salem), né à Tlemcen (Oran) le 1er février 1875, Répétiteur à l'École des langues orientales. [Derenbourg.]

Endres (Joseph), né à Hammelburg (Bavière) le 15 janvier 1883. *Allemand.* Rue Saint-Jacques, 34. [Thomas, Gilliéron, Passy, Lefranc.]

Ermoni (Vincent), né à Omessa (Corse), le 10 février 1858. Rue d'Assas, 29. [Scheil.]

Ernout (Alfred), né à Lille le 30 oct. 1879, agr. gramm., dipl. de l'Éc. des hautes études. Rue Vavin, 18. [Meillet.]

Ernst (Louise), née à Winterthur le 13 mai 1887. *Suisse.* Rue Madame, 69. [Passy, Lefranc.]

Estienne (Joseph), né à Vannes le 29 avril 1887, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Linné, 6. [Roy.]

Estournelles de Constant (Arnaud d'), né à Paris le 9 août 1887, dipl. d'Ét. sup. hist. et géogr. Avenue Henri-Martin, 78 *bis.* [Lot, Bémont.]

Ettig (Clara), née à Grimma (Saxe) le 1er juillet 1885. *Allemande.* Rue Blainville, 9. [Passy.]

Faddegon (Johan Melchior), né à Amsterdam le 31 octobre 1871. *Hollandais.* Professeur. Avenue de la République à Montrouge, 57. [Guieysse, Derenbourg.]

Faffe (Étienne), né à Courtenay (Loiret) le 24 février 1857, pharmacien de 1re classe. Rue Beaunier, 62. [Soury.]

Farrer (Lucy-Éléonor), née à Londres le 21 juillet 1869, B. A. *Anglaise.* Rue d'Assas, 90. [Thomas, Roques.]

Fawtier (Robert), né à Bône (Constantine) le 23 août 1885, lic. l., dipl. Études sup. hist. et géogr. Rue de Berlin, 33. [Lot.]

Fazy (Max.-Émile-Antoine), né à Besançon le 30 août 1883, dipl. de l'Éc. des hautes études. Avenue de Saint-Cloud, 89, à Versailles. [Roy, Bémont.]

Fenet (Constant), né à Mostaganem (Algérie) le 21 févr. 1877, lic. dr. Boulevard Saint-Germain, 20. [Gaidoz, Lévi, Soury, Finot.]

Feuillet (Henri), né à Belfort le 30 octobre 1884, lic. l., él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Havet, Chatelain.]

Fischer (Toni), né à Mannheim le 27 février 1886. *Allemande.* Rue d'Assas, 76. [Passy.]

Fischl (Charles), né à Zelezna, Bohême, le 14 juillet 1884. *Autrichien.* Rue Clovis, 9. [Gauthiot.]

Flores (Maximiano), né à Los Anjeles (Chili) le 22 août 1881. *Chilien.* Rue du Montparnasse, 41. [Passy.]

Fonahn (Adolf), né à Christiania le 15 juin 1873, doct. en médecine. *Norvégien.* Rue de Tournon, 7. [Lambert.]

Fonssagrives (Jean), né à Brest le 12 avril 1862, lic. dr. Rue de Rennes, 134. [Derenbourg.]

Forstmair (Hans), né à Straussdorf le 7 oct. 1884. *Allemand.* Rue Jacob, 27. [Longnon.]

Foti (Louis-Joseph), né à Budapest le 12 février 1882, doct. l. *Hongrois.* Rue des Écoles, 33. [Lefranc.]

Fourcassié (Jean), né à Albi le 17 octobre 1886, lic. l. Rue des Écoles, 4. [Lefranc.]

Fournier (Pierre), né à Saint-Germain-Lambron le 19 décembre 1885, él. Éc. Ch. Rue Gay-Lussac, 46. [Longnon, Roy.]

François (Louis), né à Paris le 2 nov. 1882, lic. l. Rue de Rivoli, 186. [Landry.]

Frémont-Saint-Chaffray (Berthe). Rue de Seine, 54. [Soury.]

Friedrich (Marianne), née à Cheinitz (Saxe) le 8 avril 1886. *Allemande.* Rue Blainville, 9. [Passy.]

Fromaigeat (Emile), né à Zurich le 4 septembre 1883, doct. philos. *Suisse.* Rue Victor-Cousin, 6. [Passy, Lefranc.]

Gaillard (Jean), né à Paris le 14 mai 1880. Rue de Moscou, 31. [Reuss.]

Galland (Modest-Léopold), né à Verdun le 15 octobre 1867. Avenue des Gobelins, 23. [Derenbourg, Lambert.]

Galletier (Édouard-Marie), né à Poitiers le 28 mai 1885, lic. l., él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Lefranc, Ernout.]

Garcia (Pablo José), né à Paris le 9 février 1885. Rue Vauquelin, 5. [Derenbourg.]

Garric (Gabriel), né à Rennes le 25 septembre 1886, él. Éc. Ch. Bourg-la-Reine, Rue de la Bièvre, 1 *ter*. [Roy, Lefranc.]

Gastineau (Marcel), né à Meulan le 8 avril 1882, doct. dr. Rue de Bruxelles, 14. [Longnon, Roy.]

Gautheron (René), né à Devrouse le 26 novembre 1876, agr. Rue Bassano, 1. [Lefranc, Roques.]

Gautier (Jos. Etienne), né à Oullins le 6 septembre 1861. Rue d'Assas, 73. [Scheil.]

Gautier (Pierre), né à Dijon le 13 janvier 1884, archiviste paléogr. Rue Lecourbe, 128. [Lot.]

Gautron (Louis), né à Paris le 11 mars 1884, lic. l., dipl. Études sup. hist. Rue Brown-Séquard, 11 *bis*. [Bémont.]

Gebelin (François), né à Bordeaux le 27 février 1884, lic. l., él. Éc. Ch. Rue de Seine, 35. [Roy.]

Genouillac (H. de), né à Rouen le 15 mars 1881, lic. théol. Rue de Vaugirard, 74. [Scheil.]

Gerôme (Édouard), née à Beni-Mered le 27 août 1887. Rue Mazarine, 44. [Derenbourg.]

Gillibert (Aline), née à Avignon en juin 1875. Rue de la Sorbonne, 18. [Lefranc.]

Ginsburger (Ernest), né à Héricourt (Haute-Saône) le 15 avril 1876. Rue Fléchier, 4. [Is. Lévy, Lambert.]

Giraud (Jean), né à Mâcon le 31 mars 1883, lic. l., él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Lefranc.]

Girod (Eugène), né à Montlureux-sur-Saône le 20 avril 1886, lic. dr., él. Éc. Ch. Rue Saint-Antoine, 21. [Longnon, Roy.]

Giron (Noël), né à Bois-Colombes le 22 août 1884, dipl. Éc. L. O. et Éc. Louvre. Rue des Aubépines, 117, à Bois-Colombes. [Guieysse, Moret, Derenbourg, Scheil.]

Glinka (Élie), né à Kolno le 25 avril 1878, *Polonais*. Boulevard Saint-Germain, 63. [Lambert.]

Gneditch (Paul), né à Poltawa le 26 novembre 1884. *Russe*. Rue Thouin, 11. [Lefranc.]

Godet (Marcel), né à Cauchy (Somme) le 25 juin 1882, lic. l., et dr., él. Éc. Ch. Rue du Cardinal-Lemoine, 71. [Roy, Lefranc.]

Godin (André), né à Paris le 19 avril 1883, lic. dr. Avenue Trudaine, 47. [Guieysse.]

Gœhri (Charles), né à Winterthur le 22 août 1880. *Suisse*. Rue Victor-Cousin, 6. [Thomas, Passy, Gilliéron, Lefranc, Roques.]

Gottekland (Jean), né à Bordeaux le 30 nov. 1886, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier, Bérard, Lebègue.]

Goualard (Paul), né à Paris le 6 avril 1882, lic. l., dipl. Études sup. Avenue du Maine, 88. [Roques.]

Grabois (Maurice), né à Nikourainoff le 21 août 1885, lic. dr. Rue Vieille-du-Temple, 16. [Roy, Bémont, Reuss, Lot, Landry.]

Graulle (Alfred), né à Camurac le 28 octobre 1888. Rue du Vieux-Colombier, 4. [Derenbourg.]

Griveau (Robert), né à Paris le 18 août 1881, archiviste pal. Châtenay (Seine). [Derenbourg.]

Guérin (Henri), né à Dol-de-Bretagne le 2 avril 1866, lic. l. Rue du Cherche-Midi, 99. [Derenbourg.]

Guieysse (Fenny), née à Paris le 24 janvier 1880. Rue Dante, 2. [Passy.]

Guignet (Marcel), né à Beauvais le 1er mai 1886, lic. l. Rue du Luxembourg, 5. [Havet, Lebègue.]

Guigue (Albert), né à Lyon le 7 avril 1888, lic. l. Rue Victor-Cousin. [Longnon.]

Guitard (Eugène), né à Toulouse le 26 déc. 1884, él. Éc. Ch., lic. l. Rue Monge, 26. [Roy.]

Guiton (Paul), né à Châteaumeillant le 6 septembre 1882, dipl. Études sup. Rue Jean-Vaury, 8. [Morel-Fatio, Meillet, Lefranc.]

Gutesmann (Samuel), né à Galatz en 1850. Avenue d'Italie, 57. [Clermont-Ganneau, Lambert.]

Hackin (Joseph), né à Boevange-sur-Attret le 8 novembre 1886. *Luxembourgeois.* Rue Debrousse, 2 [Lévi, Finot.]

Haensel (Hedwig), née à Leipzig le 27 février 1884. *Allemande.* Rue de Buci, 10. [Passy, Lefranc, Gauthiot.]

Halphen (Louis), ancien membre de l'École française de Rome, doct. l. Chaussée de la Muette, 8 *bis.* [Lot.]

Hartmann (Charles), né à Velwarn (Bohême) le 24 août 1888. *Autrichien.* Rue Nicole, 19. [Derenbourg.]

Haskovec (Prokop Mir.), né à Bechin (Bohême) le 1er février 1876. *Tchèque.* Impasse Chartière, 9. [Thomas, Gilliéron, Passy, Lefranc, Roques.]

Heaton (Harry Clifton), né à Waterbury, Connecticut, le 21 mars 1885 *Américain.* Rue Monge, 9. [Morel-Fatio, Lefranc, Roques.]

Hirschauer (Charles), né à Versailles le 29 mars 1888, él. Éc. Ch. Rue de Rivoli, 186. [Roy, Longnon.]

Houdayer (Raymond), né à Paris le 30 juin 1883, él. Éc. Ch. Boulevard Raspail, 208. [Roy, Longnon.]

Hoffa (Anna), née à Victoria West le 30 mai 1876. *Allemande.* Rue de Tournon, 21. [Passy, Lefranc, Roques.]

Hogu (Louis), né à Angers le 4 juillet 1887, lic. l., dipl. Études sup. Rue Férou, 11. [Lefranc.]

Hrnčiř (Jaroslav), né à Bezdečin (Bohême) le 22 mai 1885. *Tchèque.* Rue Tournefort, 19. [Meillet, Passy, Roques.]

Isabey (Maurice), né à Rambouillet le 3 janvier 1863. Avenue Kléber, 70. [Soury.]

Isnard (Émile), né à Digne le 1er janv. 1883, él. Éc. Ch. Boulevard Saint-Michel, 133. [Roy.]

Joffroy, né à Troyes, prof. d'Éc. N. en congé. Rue de l'Abbé-de-l'Épée, 6. [Gauthiot.]

Jolibois (Émile), né à Albi le 16 février 1885, lic. l. Rue de Poissy, 15. [Lefranc.]

Joliclerc (Eugène), né à Lyon le 10 septembre 1869, lic. l. Rue du Four, 28. [Morel-Fatio.]

Jordan (Ludwig), né à Guntersen (Hanovre) le 26 juillet 1863, doct. l. *Allemand*. Boulevard Saint-Michel, 95. [Reuss, Passy, Lefranc.]

Jouanne (René), né à Laval le 13 avril 1888, él. Éc. Ch. Rue des Écoles, 6 *bis*. [Roy, Longnon.]

Kantcholovski (Victoria), née à Moscou le 28 juin 1879. *Russe*. Rue Méchin, 11. [Meillet.]

Kazandzakis (Nikos), né à Candie (île de Crète) le 18 février 1883, doct. dr. *Grec*. Rue des Carmes, 3. [Psichari.]

Kensitzky (Mécislas), né à Mazeff le 28 février 1886. *Polonais*. Rue Berthollet, 27. [Derenbourg, Lévi, Finot.]

Khoudadoff (Wladimir), né à Tiflis le 25 janvier 1882. *Arménien*. Rue de l'Arbalète, 35. [Bérard.]

Kiene (Paul), né à Preetz le 23 novembre 1855. *Allemand*. Rue Larrey, 1. [Passy, Lefranc, Roques.]

Klein (Alfred), né à Troppau (Silésie) le 25 août 1885. *Allemand*. Rue de la Pitié, 15. [Roques.]

Knecht (Émile), né à Paris en 1851. Rue de Babylone, 45. [Lefranc.]

Kramer (Stella), née à Cincinnati, Ohio, le 6 janvier 1870, doct. philos. *Américain*. Rue de Vaugirard, 31. [Bémont, Lot.]

Kuentz (Théodore), né à Guebwiller le 21 décembre 1883. *Allemand*. Rue Toullier, 8. [Passy, Lot.]

Kunze (Martha), née à Dresde le 12 février 1879. *Allemande*. Boulevard Saint-Michel, 95. [Reuss, Lefranc.]

Lacombe (Georges), né à Orthez le 31 janvier 1879. Boulevard Saint-Michel, 137. [Gauthiot.]

Lafitte (Jean), né à Fourmies le 12 déc. 1881, lic. sc. n. Rue Lacépède, 32. [Lévi, Finot.]

Lakomy (François), né à Senicka (Moravie) le 12 février 1886. *Tchèque*. Impasse Chartière, 9. [Passy, Lefranc.]

Lanco (Pascal), né au Palais le 12 avril 1879, él. Éc. Ch. Boulevard Saint-Michel, 129. [Longnon, Roy.]

Långfors (Artur), né à Raumo le 12 janvier 1881, doct. de l'Université de Helsingfors. *Finlandais*. Avenue Mac-Mahon, 3. [Thomas.]

Laporte (Edouard-Georges-Auguste), né à Paris le 3 mars 1870, secr. Soc. d'ethnographie. Route Nationale, à Cormeilles-en-Parisis. [Guieysse.]

Lardé (Georges), né à Paris le 10 avril 1881, lic. l., doct. dr. Rue Martial-Grandchamp à Clamart. [Roy, Thévenin, Bémont.]

Latouche (Robert), né au Mans le 24 novembre 1881, lic. l., dr., archiviste pal. Rue de l'Odéon, 10. [Bémont, Longnon, Lot.]

Launay (Pierre), né à Angers le 22 septembre 1884. lic. l. Rue du Luxembourg, 6. [Havet, Lefranc, Roques.]

Laurence (Anselme), né à Ponts-sur-Avranches le 4 janvier 1886, lic. l. Rue Berthollet, 11. [Roques.]

Lavedan (Pierre), né à Boulogne-sur-Seine le 29 mai 1885, lic. l., él. Éc. N. Rue d'Ulm. 45. [Haussoullier.]

Lavergne (Bernard), né à Nîmes le 15 décembre 1884, lic. dr. Boulevard Saint-Michel, 95. [Landry.]

Lavergne (Géraud), né à Moulins le 3 janvier 1884, él. Éc. Ch. Rue Serpente, 30. [Roy, Thomas.]

Laville (André), né à Paris le 20 déc. 1856, préparateur à l'Éc. des Mines. Avenue des Gobelins, 39. [Guieysse, Moret.]

Lazard (Michel), né à Paris le 6 avril 1840, lic. dr. Rue Boutarel, 2. [Lefranc.]

Leconte (Albert, né à Paris en 1844, agr. Rue Le Goff, 7. [Lefranc.]

Lecourt (Élizabeth), née à Reims. Boulevard Saint-Michel, 47. [Lefranc.]

Lecourt (Marcel), né à Paris le 21 octobre 1881, dipl. Études sup. Boulevard Saint-Michel, 47. [Chatelain, Thomas, Jacob.]

Lécureux (Lucien-Th.), né à Brest le 9 août 1880, agr. l., él. Éc. Ch. Rue Madame, 23. [Roy, Lefranc, Psichari, Gaidoz.]

Lefèvre (Eugène), né à Paris le 23 mars 1881, lic. l., dr. Rue Daumesnil, 160. [Thévenin.]

Le Fur (Hubert), né à Pluméliau (Morbihan) le 27 juillet 1887. Rue Descartes, 11. [Lot.]

Legendre (Paul), né à Lonjumeau le 27 avril 1869, agr. gr., dipl. de l'École des hautes études, prof. au lycée Michelet. [Chatelain.]

Legrain (Léon), né à Landrecies (Nord) le 16 juin 1878, lic. anglais et allemand. Boulevard Saint-Germain, 236. [Scheil, Psichari, Serruys, Lebègue.]

Legrand (Henri), né à Bazoches-sur-le-Betz le 19 août 1885, lic. l., él. Éc. N. [Havet.]

Legras (Henri), né à Rouen le 28 septembre 1882, doct. dr. dipl. hist. [Thévenin.]

Lejeune (Robert), né à Orléans le 6 juillet 1887, lic. l. Rue Madame, 37. [Lefranc.]

Lemaître (Henri), né à Valenciennes le 24 décembre 1881. Rue Le Verrier, 9. [Thomas.]

Lemoine (Henri-P.-M.), né à Montfermeil le 4 août 1889, él. Éc. ch. Rue Notre-Dame-des-Champs, 12. [Longnon, Roy.]

Lemoy (Albert), né à Ancemont le 23 août 1882, lic. l. Rue de Grenelle, 14. [Scheil, Lebègue.]

Le Normand (Paul), né à Sainte-Marie-aux-Mines le 15 avril 1870. Rue Saint-Guillaume, 24. [Lefranc.]

Léon-des-Ormeaux (Arthur), né à Rennes le 16 janvier 1850. Boulevard Saint-Michel, 97. [Derenbourg, Lambert.]

Leprince (Gustave), né à Paris le 15 juin 1883, lic. l., dipl. Études sup. Rue Bonaparte, 28. [Chatelain, Lebègue, Roques.]

Leroy (Jacques), né à Paris le 11 oct. 1883. Boulevard de Port-Royal, 31. [Scheil, Lévi, Meillet, Finot, Guieysse, Moret.]

Letourneau (Laure), née à Paris le 2 août 1886. Rue du Moulin-de-Pierre, 15, à Clamart. [Lefranc.]

Levett (A. E.), née à Bodiam le 10 août 1881, *Anglaise*. Rue d'Assas, 76. [Thévenin, Lot, Bémont.]

Lévy-Bruhl (Henri), né à Paris le 18 décembre 1884, lic. l., dr. Rue Lincoln, 7. [Ernout.]

Libera (Maurice), né à Varsovie le 22 août 1884. Rue de Clignancourt, 67. [Psichari, Lambert, Gauthiot, Is. Lévy.]

Loirette (Gabriel), né à Labastide-l'Évêque le 22 septembre 1882, lic. l., él. Éc. Ch. Rue de Fleurus, 22. [Longnon, Roy, Bémont, Lefranc.]

Longnon (Jean), né à Paris le 5 juillet 1887, él. Éc. Ch. Rue de Bourgogne, 52. [Roy, Psichari.]

Louis (Gabrielle), née à Paris. Rue Antoine-Roucher, 2. [Lefranc.]

Lubimenko (Inna), née à Saint-Pétersbourg le 19 avril 1878, docteur de l'Université, *Russe*. Boulevard Saint-Michel, 125. [Bémont, Lot.]

Lubinska (Julie), née à Pétersbourg le 19 juillet 1880, *Polonaise*. Avenue Reille, 25. [Soury.]

Lur-Saluces (Alexandre de), né à Sauternes le 31 juillet 1850. Rue Dumont-d'Urville, 10. [Soury.]

Lutaud (Léon), né à Paris le 28 novembre 1883, lic. l., dipl. Études sup. Rue Pierre-Charron, 31. [Bémont.]

Lyon (Ernest), né à Limoges le 16 août 1881, lic. l., dr. Square Maubeuge, 3. [Roy, Lot.]

Macfarren (Herbert), né à New-York le 7 avril 1847, *Anglais*. Rue Dauphine, 13. [Derenbourg.]

Magnin (Étienne), né à Paris le 17 février 1880, lic. l., rue de Bourgogne, 38. [Scheil.]

Maitret (Jehanne), née à Paris le 7 avril 1872. Rue Gerbillon, 7. [Clermont-Ganneau, Lambert.]

Mamelock (Julien), né à Zurich le 2 mai 1881, *Suisse*. Place du Panthéon, 9. [Lefranc, Soury.]

Manziarly (Irma de), née à Moscou le 7 août 1878. Rue Marbeuf, 2. [Finot.]

Margerot (Marcel), né à Paris le 4 juillet 1884, lic. dr. Avenue Wagram, 28. [Derenbourg.]

Marignan (Albert), né à Nîmes le 21 février 1871. Rue des Beaux-Arts, 5. [Thévenin.]

Marouzeau (Éléonore), née à Hambourg le 22 mars 1878. Rue Schœlcher, 4. [Lévi.]

Marouzeau (Jules), né à Fleurat (Creuse) le 20 mars 1878. Rue Schœlcher, 4. [Havet, Meillet.]

Martin (Paul-Edmond), né à Genève le 9 juin 1883, lic. l., *Suisse*. Rue Bonaparte, 47. [Lot, Longnon.]

Martin-Chabot (Fernand), ancien membre de l'École française de Rome, dipl. de l'École des hautes études. Boulevard Malesherbes, 167. [Lot.]

Martinet (Marcel), né à Dijon le 22 août 1887, él. Ec. N. Rue d'Ulm, 45. [Lefranc.]

Massé (Henri), né à Lunéville le 2 mars 1886, lic. l. Rue Crussol, 16. [Lévi, Meillet.]

Massinon (Maurice), né à Saint-Quentin le 15 mai 1883, lic. l. Quai de la Gare, 51. [Roques.]

Maugeret (Louis-Alexandre), né à Paris le 28 janv. 1828. Rue du Cherche-Midi, 102. [Lefranc, Gilliéron, Thomas.]

Maunier (René), né à Niort le 26 août 1887, lauréat de la Faculté de droit. Boulevard Garibaldi, 60. [Landry.]

Mazeran (Georges), né à Paris le 26 avril 1884, él. Éc. Ch., lic. l. Rue des Martyrs, 66. [Roy, Landry.]

Mazon (André), né à Paris le 7 septembre 1881, lic. l. Rue du Vieux-Colombier, 18. [Meillet.]

Meloni (Gerardo), né à Urbino le 10 janvier 1882, doct. l. Rue Saint-Antoine, 21. [Derenbourg, Scheil, Meillet.]

Menegoz (Marcel), né à Sainte-Marie-sur-Mines, le 3 juillet 1882. *Allemand.* Rue de Vaugirard, 23. [Lévi, Finot.]

Michel (Robert), né à Montpellier le 12 oct. 1884, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Claude-Bernard, 59. [Roy, Bémont, Lot.]

Mignon (Marie-Théophile-Maurice), né à Prémery le 9 août 1882. Boulevard de Port-Royal, 50. [Lefranc, Morel-Fatio.]

Mignon (Ernestine), née à Ambérieu-en-Bugey le 16 avril 1884. Boulevard de Port-Royal, 50. [Lefranc.]

Mihaileanu (Petre), né à Focsani le 10 novembre 1873, doct. l. Rue Linné, 21. [Havet, Chatelain.]

Mollat (Guillaume), né à Nantes le 1er février 1877. Rue Caulaincourt, 103. [Longnon.]

Monod (Gaston), né à Bordeaux le 1er août 1883, lic. l., él. Éc. Ch. Boulevard de Port-Royal, 21. [Longnon, Roy.]

Monti-Rossi (Étienne de), né à Palesca (Corse), le 4 mars 1884, lic. dr. Rue Gay-Lussac, 14. [Landry.]

Morris (George D.), né à Elvood (Indiana) le 25 mai 1864, A. B., A. M., *Américain*. Rue du Cherche-Midi, 19. [Roy, Lefranc.]

Motte (Cyrille), née à Neuilly le 15 décembre 1890. Grande Rue, 27, à Bourg-la-Reine. [Passy.]

Motte (Irène), née à Neuilly le 8 janvier 1889. Grande Rue, 27, à Bourg-la-Reine. [Passy.]

Mourey (Eugène), né à Varanges (Côte-d'Or) le 6 septembre 1887. Avenue Victor-Hugo, 12, à Rueil. [Derenbourg.]

Moussat (Emile), né à Alger le 26 juin 1885, lic. l., él. Éc. N. Rue Claude-Bernard, 43. [Roques.]

Müller (René), né à Metz le 22 avril 1879, *Allemand*. Rue de Grenelle, 14. [Guieysse, Scheil.]

Munier (Marie-Charles-Louis), né à Pont-à-Mousson le 17 mai 1837, lic. dr. Rue de la Sorbonne, 2. [Guieysse, Moret.]

Muselli (Vincent), né à Argentan le 22 mai 1879. Rue du Port-Royal, 21. [Meillet, Gilliéron.]

Mutiaux (Eugène), né à Paris le 20 juillet 1846, lic. dr. Rue de la Pompe, 66. [Longnon, Lefranc.]

Niepmann (Maria), née à Graefrath le 8 juillet 1881, *Allemande*. Rue Claude-Bernard, 51. [Passy, Reuss, Gauthiot.]

Nimsgern (Marie), née à Paris le 27 octobre 1885. Rue de l'Arc-de-Triomphe, 1. [Gauthiot.]

O'Gorman (Patrice), né à Bork le 14 avril 1870, *Irlandais*. Rue des Irlandais, 5. [Gaidoz, Lambert, Finot.]

Ohnix (André), né à Loudéac le 26 novembre 1882. Rue Saint-Séverin, 40. [Thévenin, Lot.]

Orlyé (Jean d'), né à Annecy le 18 août 1879, lic. l. Boulevard Saint-Michel, 53. [Soury.]

Osterland (Susanne), née à Salzfurth le 21 novembre 1884, *Allemande*. Rue d'Assas, 7. [Haussoullier.]

Osztern (Salomon), né à Budapest le 25 janvier 1879, *Hongrois*. [Derenbourg.]

Oualid (William), né à Alger le 26 janvier 1880, doct. sc. Rue des Écoles, 4 *ter*. [Landry.]

Oulmont (Charles), né à Mulhouse le 1er novembre 1883, lic. l. Place Malesherbes, 5. [Thomas, Gilliéron.]

Paccard (Alexis-Jean), né à Paris le 12 novembre 1883. Rue Nollet, 103. [Derenbourg.]

Paléologue (Euphrasyne), née à Constantinople en 1884, *Grecque*. Boulevard Saint-Michel, 53. [Havet, Psichari, Passy, Lefranc.]

Pannier (Auguste), né à Saint-Malo le 1er octobre 1847. Rue du Bellay, 7. [Lefranc.]

Pannier (Jacques), né à Saint-Prix le 12 juillet 1869, lic. l. et dr. Rue de Tournon, 20. [Lefranc.]

Papinot (André), né à Houlgate-Beuzeval le 16 août 1889, él. Éc. Ch. Boulevard Malesherbes, 97. [Roy.]

Park (Hérald), né à Gothembourg le 21 décembre 1885. *Suédois.* Rue Scheffer, 10. [Derenbourg.]

Passy (Yvonne), née à Chambercy le 24 juillet 1887. [Passy.]

Pastureau (Ernest), né à Tarbes le 7 juillet 1841. Villa Poirier, 11. [Soury, Lefranc.]

Picard (Charles), né à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) le 7 juin 1883, lic. l., él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier, Bérard, Lefranc.]

Perdriau (Louis), né à La Roche-Clermault le 8 mars 1876, lic. l. Rue du Général-Foy, 23. [Thomas.]

Peretié (Aimé), né à Alep (Syrie) le 24 janvier 1886. Rue du Cherche-Midi, 41. [Derenbourg.]

Perrier (Paul), né à Ancenis en 1886. lic. l., él. Éc. Ch. Rue Gay-Lussac, 9. [Roy.]

Perrot (Ernest), né à Pau le 24 octobre 1881, lic. dr. Boulevard Saint-Germain, 112. [Thévenin.]

Perruche de Velna (Jean), né à Besançon le 12 août 1883, lic. dr. Rue Vauquelin, 13. [Landry.]

Petit (François), né à Ouroux le 13 novembre 1876. Avenue de la République, 79. [Longnon.]

Peyrichon (Léon), né à Limoges le 7 septembre 1883, él. Éc. Ch. Rue Monge, 76. [Roy.]

Picanon (Lucie), née à Bordeaux. Rue de la Pompe, 34. [Finot.]

Picard (Charles), né à Arnay-le-Duc le 7 juin 1883, lic. l., dipl. Études sup., él. Ec. N. [Haussoullier, Bérard.]

Picard (Roger), né à Besançon le 1[er] septembre 1884, lic. l. et dr. Rue des Plantes, 16. [Roy.]

Pichard du Page (René), né à Paris le 19 janvier 1886, lic. l. Avenue Debasseux, 11. [Roy.]

Piédagnel (Charles), né à Paris le 21 janvier 1882, lic. l., dipl. Études sup. Avenue de Choisy, à Villeneuve-Saint-Georges, 10. [Lefranc.]

Piémont (André), né à Paris le 7 février 1889. Quai de Bourbon, 15. [Lefranc.]

Piérart (Alexandre), né à Arzew le 8 octobre 1883. Rue Mazarine, 44. [Derenbourg.]

Pierrotet (Maurice), né à Paris le 16 avril 1886, lic. l., él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Havet, Haussoullier, Bérard, Desrousseaux, Lambert, Lebègue.]

Pinard (Henri), né à Paris le 1[er] septembre 1874, lic. l. Rue du Vieux-Colombier, 13. [Lebègue.]

Pirot (Louis), né à Châteauroux le 9 juillet 1881. Rue Cassette, 24. [Scheil.]

Pissard (Hippolyte), né à Saint-Julien (Haute-Savoie) le 25 juin 1882, lic. l., dr. Rue de Miromesnil, 64. [Thévenin.]

Plassart (André), né à Chartres le 24 août 1889, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier, Bérard.]

Plawneck, née à Riga le 1er décembre 1869, *Allemande*. Rue Notre-Dame-des-Champs, 117. [Lefranc.]

Pobls (W.-A.), né à Rotterdam le 25 novembre 1877, *Hollandais*. Rue d'Assas, 76. [Lefranc.]

Poitevin (Pierre), né à Chatellerault le 2 juillet 1889. Rue Sedaine, 6. [Guieysse.]

Pommier (Georges), né à Paris le 9 avril 1886. Rue du Château-d'Eau, 11 *bis*. [Lot, Lefranc.]

Popp (Irma), née à Riga le 18 juillet 1877, *Allemande*. Rue Notre-Dame-des-Champs, 59. [Lefranc.]

Pouchenot (Achile-M.-O.), né à Vernierfontaine (Doubs) le 18 mai 1879, professeur Éc. sup. pratique de commerce et industrie de Paris, dipl. Études sup. hist. et géogr. Avenue de la République, 51. [Longnon.]

Poupardin (René), né au Havre le 27 février 1874, ancien membre de l'École française de Rome, él. dipl. Éc. des hautes études, doct. l. Rue Soufflot, 18. [Lot.]

Prost (Henri), né à Champagnole le 8 octobre 1883, lic. l., archiv. pal. Boulevard de Charonne, 31. [Roy, Lefranc.]

Protot (Eugène), né à Carisey le 27 janvier 1839. Boulevard Voltaire, 216. [Derenbourg.]

Quayle (Maud), née à Moberby (Missouri) le 6 décembre 1884, *Américaine*. Grande-Rue, 27, à Bourg-la-Reine. [Passy.]

Rageot (Maxime), né à Marseille le 23 octobre 1886, lic. l. Villa Poirier, 7. [Derenbourg, Meillet, Lambert.]

Ramadier (Paul), né à La Rochelle le 17 mars 1888. Rue Monge, 58. [Thévenin, Roy.]

Rappard (William), né à New-York le 22 avril 1883, *Suisse*. Quai d'Orléans, 38. [Landry.]

Raulet (Lucien), né à Paris le 11 oct. 1843. Rue des Dames, 9. [Longnon.

Rebillé (Gustave), né à Mont-d'Astarac le 5 janvier 1882, lic. l., dipl. Études sup., él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Meillet.]

Rest (Eugène), né à Chamberet le 13 mars 1879, él. dipl. Éc. L. O. Place de la Sorbonne, 6. [Meillet, Ernout.]

Redfield (J. Howard), né à Philadelphie le 8 juin 1879, *Américain*. Rue Notre-Dame-des-Champs, 70 *bis*. [Passy.]

Reichenhart (Wilhelmine), née à Freising le 8 juillet 1879. *Bavaroise*. Rue de Cluny, 11 *bis*. [Passy, Gauthiot.]

Reinach (Ad.-J.), né à Paris le 10 janv. 1887, lic. l., él. dipl. Ec. des hautes études. Avenue Van-Dyck, 6. [Haussoullier, Bérard.]

Rens (Albert), né à Saint-Denis le 31 mars 1871. Rue de la Bastille, 4. [Clermont-Ganneau, Chabot.]

Richardot (Paul), né à Paris le 25 avril 1887, lic. l. Rue Saint-Placide, 44. [Roques.]

Rigal (Jean-Louis), né à Couluzou le 8 septembre 1875, lic. l. Rue de Vaugirard, 74. [Thomas, Morel-Fatio, Longnon, Gilliéron, Roques.]

Rischen (Antoine), né à Coblentz le 12 février 1884, *Allemand.* Rue du Sommerard, 9. [Passy.]

Ritchie (Robert L. Graeme), né à Glascow le 16 nov. 1880, doct. de l'Univ. de Paris, *Écossais.* Lycée Michelet. [Roques, Lefranc, Thomas.]

Ritter (Georges), né à Gray le 19 décembre 1881, lic. l., él. Éc. Ch. Rond-point Bugeaud, 3. [Lot, Bémont, Longnon.]

Rochat (Charles), né à Lausanne le 19 août 1883, lic. l. Rue Cassini, 6. [Havet, Haussoullier, Desrousseaux, Lebègue.]

Rœské (Jules), né à Paris le 16 mars 1861. Rue Marguerin, 7. [Finot, Gauthiot.]

Roman (Jean-Joseph), né à Puycomtal le 12 mai 1887, él. Éc. Ch. Rue de l'Université, 25. [Roy.]

Roman (Alcide-Ernest-Antoine), né à Valence-sur-Rhône le 14 mai 1858, lic. dr., él. Éc. Ch. Rue Bouret, 37. [Lambert.]

Romier (Lucien), né à Moiré le 29 octobre 1881, él. Ec. Ch., lic. l. Rue Gay-Lussac, 12. [Roy, Lefranc, Landry.]

Romilly (Édouard), né à Genève le 13 février 1876, *Suisse.* Place Saint-Sulpice, 7. [Gaidoz.]

Roters (Hubert), né à Coesfeld le 19 octobre 1884, *Allemand.* Rue Férou, 11. [Longnon, Passy.]

Rouët (Gaston), né à Paris le 22 juillet 1885. Rue Vineuse, 37. [Derenbourg.]

Rouët (René), né à Paris le 27 février 1884. Rue Vineuse, 37. [Derenbourg.]

Rougier (Paul), né à Lyon le 25 juillet 1884, dipl. Études sup. Rue Gay Lussac, 52. [Lefranc.]

Roussel (Marthe), née à Paris le 9 novembre 1876. Avenue Parmentier, 4. [Passy.]

Roussen de Florival (Henri-Ferdinand-Louis de), né à Laon le 3 nov. 1879, lic. l. Rue de l'Université, 5. [Roy, Longnon.]

Rousset (Maurice), né à Paris le 13 mars 1884, él. Éc. Ch. Rue Arsène-Chéreau, 33, à Montreuil-sous-Bois. [Longnon, Roy.]

Roussier (Adam), né au Lion-d'Angers le 19 octobre 1882, él. Éc. Ch., lic. dr. Cité Vaneau, 6. [Longnon, Roy.]

Roussotte (Henri), né à Belfort le 14 juillet 1884, lic. l., dipl. Études sup. Rue Victor-Cousin, 6. [Lefranc.]

Royer (Louis), né à Grenoble le 11 juin 1888, él. Éc. Ch. Rue Vaneau, 59. [Longnon, Roy.]

Rudolph (Edith), née à Crown Point Sud (États-Unis) le 20 avril 1881, A. B., *Américaine*. Rue de Mogador, 5. [Longnon, Thomas, Morel-Fatio, Lefranc Roques.]

Rufer (Alfred), né à Münchenbuchsee le 24 mars 1885, *Suisse*. Rue des Écoles, 4 *ter*. [Reuss.]

Ruinaut (Joseph-Jules), né à Castandet en 1884, él. Éc. Ch. Rue du Sommerard, 20. [Roy.]

Ruiz (Gaston), né à Paris le 18 novembre 1884. Rue Oberkampf, 156. [Soury, Passy, Lefranc.]

Rumpf (Frédéric-Albert), né à Livingston (New-Jersey) le 14 nov. 1852, prof. au Conservatoire de New-York, *Américain*. Rue Pergolèse, 5. [Soury.]

Sakaki (Ryozaburs), né le 5 avril 1872, prof. à l'Univ. de Kyôto, *Japonais*. Rue Lacépède, 20. [Lévi, Finot.]

Saliter (Hélène), née à Odessa le 9 novembre 1884, *Autrichienne*. Rue Toullier, 11. [Passy, Lefranc, Roques.]

Salomé (Céleste-Marie-Théodore), né à Paris le 17 juin 1848, professeur libre. Rue Erlanger, 25. [Lefranc.]

Salvini (Joseph), né à Arcueil le 26 août 1887, él. Éc. Ch. Avenue Verdier, 11, à Montrouge. [Roy, Bémont.]

Salvio (Alphonse de), né à Orsara di Puglia le 13 juillet 1873, A. B., A. M., *Italien*. Rue Saint-Jacques, 241. [Morel-Fatio, Gilliéron, Passy, Lefranc.]

Saulnier (Eugène), né à Saint-Loup-des-Vignes le 7 janvier 1886, él. Éc. Ch. Rue d'Auteuil, 50. [Roy, Lefranc.]

Sčerba (Léon), né à Saint-Pétersbourg le 4 mars 1880, *Russe*. Rue des Fossés-Saint-Jacques, 19. [Meillet, Passy.]

Sčerba (Tatiana), née à Nischny-Nowgorod le 30 décembre 1881, *Russe*. Rue des Fossés-Saint-Jacques, 19. [Passy.]

Schambert (Marie-Rose), née à Paris le 7 octobre 1875. Rue de Valence, 8. [Lefranc.]

Schneider (Carl), né à Ulm le 13 juillet 1886. Rue Saint-Jacques, 225. [Passy, Lefranc.]

Schoepperle (Gertrude), née à Oil City (Pensylvanie) le 15 juillet 1882, B. A., M. A., *Américaine*. Rue Vallette, 21. [Thomas, Gaidoz.]

Schröder (Magna), née à Vester-Egede, Seiland, en 1885, *Danoise*. Rue des Marronniers, 1. [Lefranc, Passy.]

Schulze (Paula), née à Halle sur Soala le 17 mai 1876. Rue de l'Odéon, 13. [Passy, Lefranc.]

Sciama (Raoul), né à Croissy le 17 mai 1888, dipl. Études sup. hist. et géogr. Rue Georges-Bizet, 15 *bis*. [Bérard.]

Séchan (Louis), né à Auch le 6 avril 1882, agr. Rue Cassini, 18. [Haussoullier.]

Séror (Léon), né à Alger le 10 septembre 1885, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Derenbourg.]

Servant (Georges), né à Paris le 13 avril 1887, él. Éc. Ch. Rue des Saints-Pères, 81. [Roy.]

Servel (André), né à Libourne le 17 juillet 1884, lic. dr. Rue Gay-Lussac, 66. [Derenbourg.]

Smieszek (Antoine), né à Oswiccim (Galicie) le 22 mai 1881, *Polonais*. Rue du Sommerard, 11. [Meillet, Gauthiot.]

Smirnof (Alexandre), né à Saint-Pétersbourg le 27 août 1883. Rue Toullier, 6. [Gaidoz, Morel-Fatio, Meillet, Lot.]

Sottas (Henri), né à Rennes le 10 mars 1880. Rue Dailly, 7, à Saint-Cloud. [Guieysse.]

Soulas (Paul), né à Paris le 21 décembre 1883, dipl. Études sup. Rue de Pontoise, 21. [Gauthiot, Landry.]

Spillmann (Hedwig), née à Zurich le 29 décembre 1885. *Suisse*. Rue d'Assas, 78. [Thomas, Passy, Gilliéron, Lefranc, Roques.]

Stourdzé (Haïm), né à Dworetz le 25 octobre 1878, *Russe*. Rue Monge, 27. [Is. Lévy.]

Stryienski (Ladislas), né à Paris le 5 mars 1885, él. Éc. ch. Rue Soufflot, 15. [Roy, Longnon, Thomas, Bémont.]

Sturel (René), né à Paris le 23 avril 1885, dipl. Études sup. Boulevard Magenta, 150. [Lefranc, Roques.]

Sudreau (Ulysse), né à Jayac (Dordogne) le 19 juin 1885. Rue Bonaparte, 59 *bis*. [Derenbourg.]

Tafel (Sigmund), né à Stuttgart le 17 mars 1886, *Allemand*. Rue de Boulainvilliers, 43. [Chatelain, Thomas, Gaidoz, Roques, Serruys.]

Tafrali (Oreste), né à Tulcea le 17 novembre 1876, lic. l., *Roumain*. Rue Dauphine, 33. [Psichari, Jacob, Serruys.]

Talut (Alphonse), né à Perpignan le 12 juin 1877, agr. d'espagnol. Rue des Écoles, 6. [Thomas, Gilliéron.]

Taupenot de Chomel (Claire), née à Ainay-le-Château (Allier) le 28 mars 1885. Rue Saint-Placide, 31. [Lefranc.]

Taupenot de Chomel (Jeanne), née à Ainay-le-Château (Allier) le 25 février 1878. Rue Saint-Placide, 31. [Lefranc.]

Tcheychvily (Joseph), né à Koutaïs en 1884, *Géorgien*. Rue Berthollet, 15. [Scheil.]

Terline (Joseph de), né à Blendecque le 23 juin 1886, él. Éc. Ch. Rue Gay-Lussac, 66. [Roy.]

Thiard (René), né à Nîmes le 17 février 1889. Rue des Grands-Augustins, 20. [Moret.]

Thomas (Édouard), né à Paris le 9 novembr 885 Boulevard Saint-Martin, 13. [Bémont, Reuss, Lefranc.]

Thomsen (Sophie), née à Altona le 9 août 1876, *Allemande*. Rue de Passy, 93. [Passy, Bérard, Lefranc.]

Tisserant (Eugène), né à Nancy le 24 mars 1884. Rue de Grenelle, 14. [Clermont-Ganneau, Derenbourg, Scheil, Lambert.]

Toledano (André), né à Paris le 15 janvier 1888. Rue Casimir-Perier, 27. [Morel Fatio.]

Toniakhoff (Lydie), née à Marionpol le 30 août 1888, *Russe*. Boulevard de Port-Royal, 87. [Derenbourg, Meillet.]

Truc (Gonzague), né à Flayosc (Var) le 15 novembre 1877, prof. Rue du Pont-de-Lodi, 6. [Roques.]

Uppenkamp (Julius), né à Nienborg (Westphalie) le 27 février 1877, prof. à Münster, *Allemand*. Rue du Pont-de-Lodi, 6. [Roques.]

Val (Ferdinand-Louis de), né à Paris le 24 janvier 1887. Rue Saint-Ferdinand, 50. [Lefranc.]

Vallery-Radot (Jean), né à Paris le 24 mai 1890, él. Éc. Ch. Avenue Carnot, 17. [Longnon, Roy.]

Vallois (René), né à Brienne-le-Château le 11 mars 1882, agr. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier.]

Van Marle (Maimond), né à la Haye le 28 juin 1887, *Hollandais*. Rue Saint-Honoré, 249. [Lefranc.]

Vaquier (André), né à Sainte-Catherine-de-Fierbois le 12 septembre 1886, él. Ec. Ch. Rue Gambetta, 12, à Versailles. [Longnon, Roy.]

Varigny (Henry de), né à Honolulu (Iles Hawai), le 13 novembre 1855, doct. sc., méd. Rue Lalo, 18. [Longnon.]

Variot (Jean), né à Neuilly-sur-Seine le 8 avril 1881. Rue Boissonade, 6. [Thomas, Gilliéron, Lefranc.]

Velasco (Toribio), né à Mexico le 16 avril 1879, *Mexicain*. Boulevard Saint-Michel, 53. [Soury.]

Vergne (Angèle), née à Limoges le 10 août 1886. Boulevard Saint-Germain, 17. [Lefranc.]

Vidal (Charles), né à Tulle. Boulevard Haussmann, 132. [Guieysse, Moret.]

Vignot (Charles), né à Joigny le 7 avril 1854, lic. dr. Rue de Lille, 30. [Villefosse.]

Villemereuil (Adrien Bonamy de), né à Saint-Maur-des-Fossés le 28 février 1867. Rue Bellechasse, 31. [Longnon.]

Vincent (Roger), né à Villeurbanne (Rhône) le 16 août 1886, dipl. Etudes sup. Rue Victoria, 13. [Lefranc.]

Vinciguerra (François), né à Bastia le 4 octobre 1883, lic. dr. Rue de Rivoli, 148. [Soury.]

Vizerie (Pierre-Saint-Amand), né à Bergerac le 4 mai 1871, doct. méd. Rue du Cherche-Midi, 13. [Lefranc.]

Vreede (Frans), né à Amsterdam le 11 août 1887. *Hollandais.* Rue Cujas, 18. [Lefranc, Roques.]

Waquet (Henri), né à Lorient le 4 mars 1887, lic. l., él. Éc. Ch. Rue de Fleurus, 3. [Roy.]

Warnier (Henri), né à Alfortville le 19 mai 1885. Rue Véron, 64. [Lefranc.]

Warren (Andrew Mc Carrie), né à Fall-River le 17 mai 1856, B. A. et M. A., *Américain.* Rue de Trévise, 12. [Derenbourg.]

Wartmann (Wilhelm), né à Saint-Gall le 20 juillet 1882, doct., *Suisse.* Rue d'Assas, 90. [Serruys.]

Waterhouse (E. G.), né à Sydner le 29 avril 1881, B. A., *Australien.* Grande Rue, 27, à Bourg-la-Reine. [Passy.]

Webb (Albert M.), né à Nashville le 25 août 1877, A. B., A. M., prof. au Trinity College Durban, *Américain.* Rue Gît-le-Cœur, 6. [Passy.]

Weck (René de), né à Fribourg le 14 mai 1887, *Suisse.* Rue Jean-Bart, 9. [Roy.]

Weidenfeld (Idel), né à Burdujeni le 22 juin 1884, *Roumain.* Rue de Clignancourt, 82. [Lambert.]

Weigel (Max), né à Cottbus le 19 mars 1876, *Allemand.* Rue Caulaincourt, 59. [Thévenin, Reuss, Passy, Lefranc.]

Weill (le capitaine Raymond-Charles), né à Elbeuf le 28 janvier 1874, él. dipl. Rue de Courcelles, 144. [Guieysse, Moret.]

Weiss (Edith), née à Mesnay (Jura) le 19 septembre 1854. Rue des Saints-Pères, 54. [Reuss, Lefranc.]

Widmer (Martha), née à Zurich le 30 avril 1885, *Suisse.* Rue d'Assas, 78. [Thomas, Gilliéron, Passy, Lefranc, Roques.]

Wieszczycka (Marie de), née à Lamość (gouvernement de Lublin) le 2 octobre 1880, *Polonaise.* [Lefranc.]

Williams (Mary), née à Aberystwyth le 26 juin 1883, M. A. Rue Bara, 7. [Gaidoz, Lot.]

Winkler (Johanna), née à Leipzig le 8 novembre 1877, *Allemande.* Rue d'Assas, 76. [Passy, Lefranc, Roques.]

Winiger (Léonce), née à Römerswil le 5 septembre 1882, *Suisse.* Rue de l'Ancienne-Comédie, 9. [Thomas, Morel-Fatio, Gilliéron, Lefranc.]

Wormser (Georges), né à Paris le 14 janvier 1888, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. Haussoullier, Bérard, Lebègue.]

Zeitlin (Maurice), né à Paris le 18 décembre 1866. Place des Vosges, 19. [Halévy, Scheil.]

Zimmermann (Gerhardine), née à Emden (Hanovre) le 13 décembre 1878, *Allemande.* Rue de La Bruyère, 32. [Passy, Lefranc, Roques.]

Zimmermann (Irma), née à Cassel le 8 septembre 1886, *Allemande.* Rue d'Assas, 76. [Passy.]

PROGRAMME DES CONFÉRENCES

POUR L'ANNÉE 1908-1909.

Les conférences pour l'année 1908-1909 auront lieu à partir du 2 novembre au 1er étage de la Nouvelle Sorbonne (rue Saint-Jacques, 46).

PHILOLOGIE GRECQUE.

Directeur d'études, M. Alfred Jacob : *Explication critique du livre IV de divers opuscules de Strabon*, les mardis à 2 heures et demie. — *Paléographie grecque : étude de l'écriture des papyrus postérieurs à l'ère chrétienne*, les vendredis à 9 heures. — *Étude des modifications de la minuscule grecque du IXe au XVIe siècle*, les mercredis à 9 heures. — *Éléments de paléographie grecque ; lecture de fac-similés*, les jeudis à 1 heure et demie. (Cette conférence sera dirigée par M. H. Lebègue.)

Directeur adjoint, M. A.-M. Desrousseaux : *Explication de la République de Platon*, les mercredis à 10 heures et demie. — *Exercices critiques : État des études de syntaxe histsrique du grec*, les jeudis à 10 heures et demie. — *Recherches sur les historiens du VIe siècle*, les vendredis à 10 heures et demie.

Directeur adjoint, M. Serruys : *Recherches sur quelques apocryphes du Nouveau Testament*, les mardis à 5 heures. — *Papyrus inédits d'époque byzantine*, les mercredis à 5 heures.

PHILOLOGIE BYZANTINE ET NÉO-GRECQUE.

Directeur d'études, M. Jean Psichari : *Commentaire grammatical de la* Genèse *dans le texte de la Septante comparé au texte hébreu*, tous les quinze jours, et les autres quinzaines, *explication courante de la version grecque du poème de* Floire et Blancheflor, les lundis à 2 heures et demie. — *Conférence destinée aux élèves qui préparent des travaux personnels*, les dimanches à 2 heures et demie (chez M. Psichari, 16, rue Chaptal, IXe arr.).

ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS GRECQUES.

Directeur d'études, M. B. HAUSSOULLIER, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Études d'histoire et de droit grecs ; Recherches et sujets de travaux*, les lundis à 9 heures. — *Explication d'un choix d'inscriptions et de papyrus grecs récemment découverts*, les jeudis à 9 heures.

PHILOLOGIE LATINE.

Directeur d'études, M. Louis HAVET, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : étudiera *les manuscrits de Cicéron*, les vendredis à 2 heures. — M. MAROUZEAU, élève diplômé, étudiera les principes de construction et d'ordre des mots en latin, les samedis à 3 heures.

Directeur adjoint, M. Émile CHATELAIN, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Paléographie latine*, les jeudis à 10 heures. — *Lecture des notes tironiennes*, les mercredis à 3 heures.

ÉPIGRAPHIE LATINE ET ANTIQUITÉS ROMAINES.

Directeur d'études, M. HÉRON DE VILLEFOSSE, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Explication de textes épigraphiques choisis, relatifs aux grandes carrières romaines*, les samedis à 2 heures et demie. — M. MISPOULET, élève diplômé, étudiera les institutions et l'épigraphie romaines du IVe siècle, les samedis à 10 heures.

HISTOIRE.

Directeur d'études, M. MONOD, membre de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques, professeur au Collège de France.

Directeur d'études, M. THÉVENIN : *Le service militaire en France et en Allemagne du VIe au XVe siècle*, les mercredis à 10 heures. — *Travaux sous la direction du professeur*, les mercredis à 2 heures et demie.

Directeur adjoint, M. ROY : *Études sur le régime municipal en Franche-Comté du XIIIe au XVIIe siècle* (suite), les mercredis à 4 heures et demie. — *Étude de textes narratifs et administratifs du XIe au XIIIe siècle*, les samedis à 4 heures et demie.

Directeur adjoint, M. Bémont : *Études critiques sur les institutions municipales de la Guyenne sous la domination anglaise,* les mardis de 5 heures à 6 heures un quart. — *Études sur l'histoire du parlement d'Angleterre au moyen âge,* les vendredis de 5 heures à 6 heures un quart.

Directeur adjoint, M. Rod. Reuss : *Les rapports de la France et de l'Allemagne pendant le règne de Louis XIII* (1610-1643), les mardis et vendredis à 10 heures.

Directeur adjoint, M. Ferdinand Lot : *Études sur les Carolingiens français,* les samedis à 4 heures et demie. — *L'historiographie bretonne* (v^e-xie siècles), les lundis à 4 heures et demie.

HISTOIRE DES DOCTRINES CONTEMPORAINES DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE.

Directeur d'études, M. Jules Soury : *Questions actuelles des aphasies et des apraxies. Histoire des théories et des doctrines,* les lundis à 5 heures. — *Structures et fonctions du système nerveux central,* les vendredis à 5 heures.

HISTOIRE DES DOCTRINES ÉCONOMIQUES.

(Fondation de la Ville de Paris.)

Maître de conférences, M. Adolphe Landry : *Études des théories française de la monnaie,* les mercredis à 3 heures. — *Explication de quelques passages des* Principes d'économique *de Marshall,* les mardis à 3 heures.

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

Directeur d'études, M. Longnon, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Les noms de lieu de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations (noms de l'époque gauloise et de l'époque romaine),* les jeudis à 4 heures et demie. — *Les noms de commune du département de l'Aisne,* les samedis à 4 heures et demie.

GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

Directeur d'études, M. Victor Bérard : *La Corinthie,* les vendredis à 9 heures moins un quart. — *Chypre,* les samedis à 9 heures.

PHONÉTIQUE GÉNÉRALE ET COMPARÉE.

Directeur adjoint, M. Paul Passy : *Étude phonétique des anciens textes français,* les mardis à 2 heures. — Travaux sous la direction du professeur, les mardis à 3 heures. — *Phonétique comparée des principales langues modernes,* les vendredis à 2 heures et demie.

GRAMMAIRE COMPARÉE.

Directeur d'études, M. Michel Bréal, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur honoraire au Collège de France.

Directeur adjoint, M. A. Meillet : *Phonétique comparée* de *l'indo-iranien,* les mardis à 9 heures.

Directeur adjoint, M. Gauthiot : *Vieux haut allemand,* les vendredis à 9 heures. — *Étude vocabulaire germanique,* les samedis à 10 heures.

PHILOLOGIE ROMANE.

Directeur d'études, M. Antoine Thomas, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Les écrits médicaux latins du* VI*e* *siècle considérés dans leur rapport avec le vocabulaire des langues romanes,* les jeudis à 3 heures et demie.

Directeur adjoint, M. A. Morel-Fatio : *Explication de textes castillans et catalans du moyen âge,* les samedis à 4 heures un quart.

Directeur adjoint, M. Mario Roques : *Les expressions de quantité en latin vulgaire et dans les langues romanes,* les vendredis à 4 heures. — *Syntaxe française,* les vendredis à 5 heures.

DIALECTOLOGIE DE LA GAULE ROMANE.

Directeur adjoint, M. Jules Gilliéron : *Recherches lexicologiques d'après les cartes de l'Atlas linguistique de la France,* les jeudis de 1 heure et demie à 3 heures et demie.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE.

Directeur adjoint, M. Abel Lefranc : *Commentaire de l'Eloge de la Folie d'Erasme.* — *Explication de poésies de Villon,* les lundis à 5 heures.

LANGUES ET LITTÉRATURES CELTIQUES.

Directeur d'études, M. Gaidoz : *Introduction à l'étude de la littérature Galloise et explication de la grammaire,* d'après le récent manuel de M. Strachan : *An Introduction to early Welsh* (Manchester, Sherratt and Hughes, 1908), les mardis à 9 heures. — *Explication de textes irlandais,* les samedis à 9 heures.

LANGUE SANSCRITE.

Directeur d'études, M. Sylvain Lévi : *Langue tibétaine. Cours élémentaire de grammaire; explication de l'Avadâna Kalpalatâ en sanscrit et tibétain,* les mardis à 10 heures. — *Notions élémentaires d'indianisme, littérature classique, histoire,* etc., les vendredis à 10 heures. — M. Jules Bloch, élève diplômé, exposera la Grammaire historique des langues parlées de l'Inde, les vendredis à 11 heures.

Directeur adjoint, M. Louis Finot : *Éléments de langue sanscrite,* les mardis à 11 heures. — *Explication de la Vetâlapañcavimçatikâ* (*les vingt-cinq contes du Vampire*), les lundis à 10 heures.

LANGUE ZENDE ET PEHLVIE.

Directeur adjoint, M. A. Meillet : *Explication de parties de l'Avesta,* les mardis à 10 heures.

LANGUES SÉMITIQUES.

Directeur adjoint, M. Mayer Lambert : *Hébreu : Exposé de la grammaire hébraïque et explication du livre* l'Exode, les mardis à 2 heures un quart. — *Explication du livre des Psaumes,* les jeudis à 9 heures. — *Araméen et Syriaque : Exposé de la grammaire; explication des papyrus d'Assouan et de la Chrestomathie Brockelmann,* les jeudis à 10 heures.

LANGUE ÉTHIOPIENNE-HIMYARITE ET LANGUES TOURANIENNES.

Directeur d'études, M. Halévy : *Exposé de la grammaire éthiopienne. Explication de morceaux choisis dans la Chrestomathie éthiopienne de Dillmann. Explication des inscriptions himyarites,* les mardis à 9 heures et à 10 heures. — *Grammaire comparée des langues touraniennes,* les mardis à 11 heures.

PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ASSYRIENNES.

Directeur d'études, M. SCHEIL : *Explication de textes tirés de la Chrestomathie de Bruno Meissner,* les lundis à 8 heures et demie. — *Déchiffrement du IXe fascicule des* Cuneiform Texts *du Musée Britannique,* les vendredis à 9 heures.

ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.

Directeur d'études, M. CLERMONT-GANNEAU, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Antiquités orientales : Palestine, Phénicie, Syrie,* les mercredis à 3 heures et demie. (Quelques conférences sur les *Monuments épigraphiques araméens et néo-puniques* seront faites par M. CHABOT, élève diplômé.) — *Archéologie hébraïque,* les samedis à 3 heures et demie.

HISTOIRE ANCIENNE DE L'ORIENT.

Directeur adjoint, M. Isidore LÉVY : *Recherches sur l'histoire de la Syrie,* les mercredis à 4 heures et demie. — *Histoire d'Israël : les Juges,* les mercredis à 5 heures et demie.

PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

Directeur d'études, M. MASPERO, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

Directeur adjoint, M. GUIEYSSE : Première année : *Exposé de la grammaire égyptienne ; lecture et traduction de textes hiéroglyphiques,* les samedis à 10 heures et demie. — Seconde année : *Transcription et traduction de textes hiératiques,* les samedis à 9 heures et demie.

Directeur adjoint, M. MORET : *Textes religieux : la chapelle d'Osiris à Philae,* les mardis à 4 heures et demie. — *Textes historiques :* Sethe, *Urkunden der 18. Dynastie,* les mardis à 5 heures et demie.

PRÉSIDENCE ET SECRÉTARIAT.

M. G. MONOD, président de la Section, reçoit à l'École, les samedis, après 3 heures.

M. ÉMILE CHATELAIN, secrétaire de la Section, reçoit au Secrétariat de l'École, les jeudis à 11 heures du matin.

TABLE DES MATIÈRES.

DOCUMENTS RELATIFS À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

RAPPORT SUR LES CONFÉRENCES DE L'ANNÉE 1907-1908.

MISSIONS.

PUBLICATIONS.

CHRONIQUE DE L'ANNÉE.

ÉLÈVES.

ÉCOLE PRATIQUE
DES HAUTES ÉTUDES

SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

ANNUAIRE

1909-1910

Documents — Rapports

P. Guieysse : *Glanures égyptiennes*



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCIX

ANNUAIRE

DE

L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

1909-1910

SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

ÉCOLE PRATIQUE
DES HAUTES ÉTUDES

SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

ANNUAIRE

1909-1910

DOCUMENTS — RAPPORTS

P. GUIEYSSE : *Glanures égyptiennes*



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCIX

GLANURES ÉGYPTIENNES.

QUELQUES MOTS SUR L'ENSEIGNEMENT DANS L'ANCIENNE ÉGYPTE.

L'étude des papyrus, si poussée en France par MM. Chabas et Maspero, nous a permis de pénétrer au cœur de la société égyptienne; cependant même après le *Genre épistolaire chez les anciens Égyptiens,* de M. Maspero, et les divers travaux épars de Chabas, il reste encore beaucoup à faire. Tous les textes des papyrus classiques du British Museum n'ont pas été traduits. Faisant depuis quelques années l'étude complète des papyrus des collections Sallier et Anastasi, j'en détache ici quelques traductions inédites se rapportant à l'enseignement.

L'instruction paraît avoir été très développée en Égypte; dans les villages, il y avait des écoles où les enfants passaient la journée. Un père rappelant à un fils les soins de sa mère dans son enfance lui dit : *Tu fus mis à l'école pour être instruit dans les écritures; ta mère était chaque jour assidue près du maître, t'apportant le pain et le breuvage de la maison*[1].

Dans les écoles d'Orient on entend le bourdonnement des enfants récitant le Coran; ainsi dans les écoles de la vieille Égypte : *les livres à la main, récite la leçon qui t'a été apprise* (*anu em dat-ek shet em ro-ek nedjnedj em ta rekhiu*[2]. L'on voit le maître stimulant les paresseux de sa baguette, car *il y a un dos chez l'enfant, il entend quand on le frappe*[3].

[1] Papyrus de Boulacq, IV, *Maximes d'Ani*, 32.
[2] Anast., V, 8.
[3] Anast., III, 3.

Les jeunes gens recevaient ensuite un enseignement supérieur, comprenant les belles-lettres et des sciences fort rudimentaires, car on a très exagéré les connaissances des anciens Égyptiens : la botanique, la médecine, l'astronomie, l'arpentage et surtout la comptabilité si nécessaire aux scribes et aux fonctionnaires. Il y avait des écoles d'infanterie pour les futurs officiers, dont se moquaient les scribes si tranquillement occupés en Égypte, pendant que ceux-ci allaient endurer toutes sortes de maux en Syrie, des écoles de cavalerie, d'où l'élève ne sortait *bon qu'à galoper sur un bâton*[1].

Une université, celle de Khennu[2] était célèbre; c'est là qu'étaient élevés les fils des grands personnages[3]; mais l'accès semble avoir été ouvert à tous, puisque nous verrons plus loin un professeur important rappeler qu'il est fils de fellahs. L'étudiant pauvre vivait en recevant l'hospitalité chez les gens riches qui tenaient table ouverte, comme on le retrouve dans les *Mille et une Nuits.*

En sortant de l'école à midi, va faire tes salutations dans une maison. Mais le maître conseillait à ses élèves la discrétion et la sobriété, les engageant à se contenter de *trois pains et deux cruches de bière,* quand même leur estomac en réclamerait davantage — il leur recommandait surtout d'ouvrir les oreilles, car on profite toujours de ce que l'on entend chez les grands[4].

Le régime était fort dur dans les écoles, appelées d'ailleurs *maisons de discipline.* — *Oh scribe! point de paresse, ou tu seras*

[1] Anast., III, 6.
[2] Sallier, II, 3 et suiv.
[3] Conf. Maspero, *Genre épistolaire,* p. 48.
[4] *Id.,* p. 70.

battu vertement[1]. — *Tu n'es qu'un âne que l'on bâtonne chaque jour*[2].

Les entraves étaient de règle. L'enseignement achevé, on sortait de l'école, on passait des examens devant un jury *geri hat tau*[3], et pour les fonctions importantes le Pharaon lui-même s'occupait des classements, comme on le verra dans les traductions suivantes. Il n'y avait pas ici de transmission de charges de père à fils, le mérite seul donnait droit à des emplois.

Il n'est point de fils pour le préposé du Trésor, point d'héritier pour le chancelier âgé. Le scribe dont la main est habile dans sa profession ne transmet pas sa profession à ses enfants. Leur avenir est leur propre fait, leur grandeur est le résultat de leurs propres soins[4].

C'est cette idée que l'on retrouve dans maints passages des lettres si nombreuses d'encouragement ou de menaces des maîtres à leurs élèves. Pas de flânerie, pas de repos *depuis le lever jusqu'au coucher du soleil.* Pas de fréquentation des brasseries (*maisons de bière*) où l'on s'enivre honteusement avec les courtisanes. — *Toutes les fois que l'on abuse de la bière, elle met l'âme en pièce*[5]. Mais le thème le plus développé, c'est celui de la supériorité du métier de scribe sur tous les autres.

En dehors du scribe, il n'y a rien. — Le scribe prime tout. — Pour le scribe, pas d'impôts. — Les impôts, le scribe les paye en écritures.

(1) Anast., III, 6.
(2) Sall., I, 7.
(3) Sall., II, 3.
(4) Maxime 32 d'Ani.
(5) Anast., III, 11.

Les lettres suivantes, dont les traductions sont inédites, donnent une bonne conception de l'éducation dans l'ancienne Égypte.

Voici que je suis placé dans le palais de l'Instruction, avec les fils des grands, pour que je les instruise et leur fasse passer leurs examens pour d'importantes fonctions. — Vois, que je te dise la situation d'un scribe dans sa veillée, comme à ta place. Les écrits sont devant tes compagnons. Mets la main à tes calculs, et vérifie tes opérations. Tu apportes ta copie au moment (fixé) pour une attestation d'exactitude[1]*. Ne sois pas paresseux et prime les autres trois par trois. Ce qui est à répéter*[2]*, c'est que tu déroules ton papyrus, en faisant en supplément quinze opérations pour dix. Tu récites ton écrit, tu prépares les opérations, tu es silencieux pour ne pas faire entendre de sons sortant de ta bouche. Les écrits à la main, récite la leçon*[3]*.*

Pas de repos! Pas un jour de paresse ni d'indolence. Entre dans les dessins de tes instructeurs. Écoute leurs appréciations[4]*... je veille sur toi à chaque*[5]*... Garde-toi de dire des sottises*[6]*!*

J'ai entendu dire que tu te livres aux plaisirs. Ne tourne pas la tête vers ce qu'ils disent, ne donne pas ton cœur à toutes les paroles entraînant aux plaisirs. Tes membres vivent, mais ton cœur est avec

(1) Em kheru ka aȧ.

(2) Passage mutilé; je restitue : ȧ ber djat em ki sep hai-ek djama, amma hau em ar 15 en ta mau...

(3) Nedjnedj.

(4) Lacune.

(5) Lacune.

(6) *Ȧuaouȧ* avec l'homme ayant la main à la bouche, à rapprocher du même mot avec le *bras armé*. — Anast., V, 22.

les courtisanes[1] *que tu fréquentes. Je ferai revenir tes jambes de la route du cabaret, et tu recevras des coups de courbache.*

Si l'on voyait beaucoup de gens comme toi, leurs écrits les classeraient parmi les méprisés. Est-ce que le dieu (le Pharaon) ne les placerait pas parmi les refusés[2] *? Est-ce que, au contraire, dans les (bonnes) compositions qu'ont faites les scribes, ne seront pas trouvés les noms de ceux qui seront mis en fonctions ?*

Tu peux en juger d'après moi. Lorsque j'étais comme tes compagnons, j'ai fait mon temps (d'éducation) à la baguette, et avec cela les ceps aux pieds trois fois par mois. Je t'enfermerai dans le temple. Mon père et ma mère sont aux champs comme les ouvriers; ils sont loin de moi, mais j'ai la main ouverte. — J'avais marché en avant, j'étais à la tête de tous mes compagnons; ils étaient dépassés dans l'instruction (les papyrus), en faisant comme ils faisaient. — Porte-toi bien, sois prêt le matin; n'as-tu pas des surveillants[3] *?*

. . . Ne forçant pas le pas (bu kafui iu), il (le paresseux) reste en arrière; mais toi tu marcheras comme un exemple à suivre pour ceux qui applaudissent à tes progrès. Ta main se fatigue, la tempe appuyée sur elle[4]*, et tu abandonnes ton oreille aux chants des pleureuses*[5].

Qu'il n'y ait pas un instant de repos pour toi pendant le jour, que le soleil brille ou repose sur sa colline (se couche). Si tu marches

[1] Khnemmesu — les cajoleuses, on les retrouve dans les brasseries (heket-pa); description de l'ivrogne. A., IV, 12 et Sall., I, 9.

[2] Toum arequ.

[3] Anast., V, 17.

[4] Littér. appuyé sur ta tempe.

[5] Les *ushebtiu*, les femmes qui accompagnaient les enterrements. Voir Wilkinson, *Manners and Customs*, pl. 94.

privé (d'appui), tu ne distingueras pas le travail digne d'éloge de celui qui ne mérite qu'opprobre. C'est (vraiment) à admirer (de savoir) que le lotus est une fleur et l'oiseau un (objet d') offrandes!

Quand on lance les soldats sur les campagnes, on doit enflammer d'ardeur leurs suivants (valets d'armée), mais toi, ton ardeur est (dirigée) vers les esprits d'Ammon.

Quant à lui (le paresseux), il est le rebut des hommes; le soleil ne brille pas pour lui (em ak-ef). Quand le Nil croîtra, il sera comme les rats du fleuve[1]. *Vieillard, il ne trouvera pas un lieu où se retirer. Il sera comme les oiseaux liés de la main du chasseur; il ne pourra plus prendre son essor*[2].

Voilà donc notre Égyptien fonctionnaire; il travaille, s'occupe à faire des rapports, beaucoup de rapports, à écrire à ses supérieurs des lettres dithyrambiques où le sujet de la lettre tient dans deux lignes et les compliments et les vœux dans dix; ou bien il correspond avec ses collègues par le moyen du *facteur (faï en shau)*. Mais on se lasse facilement de la vie de province, et le rêve de tout fonctionnaire est d'aller passer un congé dans une grande ville, pour y jouir des plaisirs dont il est sevré dans son poste. L'un couché sous des palmiers conjure Thot, le dieu des lettrés, de les conduire à sa bonne ville de *Sesennu*[3], *la ville douce à vivre*. Un autre suit son cœur qui est parti pour Memphis et supplie Ptah de l'y conduire.

Mon cœur n'est plus en mon sein, tous mes membres, la langueur les saisit; mon œil s'affaiblit, mon oreille n'entend plus, ma

(1) Chassés par l'inondation.

(2) Anast., V, 7. — Le commencement du texte manque malheureusement.

(3) Sall., I, 8.

bouche est muette, bouleversement complet; je t'en supplie, portes-y remède[1].

Et les Pharaons sont entrés dans leurs hypogées, et les dynasties ont passé, mais le fonctionnaire domine toujours en Égypte aujourd'hui comme au temps des Pyramides.

Du style descriptif.

Le style descriptif et épisodique est très peu développé dans les lettres des scribes. C'est à peine si l'on peut en constater quelques traces. Ainsi dans le *Voyage d'un Égyptien* qu'a si remarquablement étudié Chabas[2] il est question du *ciel obscurci par les cyprès, les chênes et les cèdres qui montent jusqu'au ciel.* L'écrivain signale en passant un épisode galant, celui du verger et de la jeune fille[3]. Il est bien encore dit qu'à l'arrivée du Pharaon — *l'eau est abondante, le Nil monte haut, les jours sont longs, la nuit a ses heures, la lune se lève*[4]. Mais je crois qu'en dehors de ces courtes citations, on chercherait en vain une tentative de description de la nature autre que celle contenue dans la lettre suivante, et qui me paraît se rapporter à la période du Simoun.

Lettre du scribe Ennana au scribe des Ouaou.

Délivre-moi, Ammon, de la saison triste! le soleil existe, mais ne brille pas! la saison des semailles s'avance vers celle des moissons, mais les mois retournent en arrière et les heures s'égarent.

(1) Anast., IV, 5.
(2) *Id.*, I, 19.
(3) *Id.*, 25.
(4) Sall., 1, 8.

Les grands t'appellent, Ammon, et les petits te cherchent, même ceux qui sont au sein de leurs mères. Ils disent : accorde-nous le souffle, ô Ammon!

Ammon est trouvé! l'on entend le souffle pur et délicieux qui le précède (sotem-tu udja pa nifu nedjemu er hati-f).

Il me fait voler comme le vautour, ou comme la barque de An qui s'avance aux paroles de l'esprit divin.

Les ouvriers vont aux champs, les blanchisseurs vont au rivage, les chasseurs sortent du canton, les gazelles seront prises[1].

Ammon te trouve, il donne le repos à ton cœur à son heure. Tu es loué dans les palais des grands et stable dans les demeures de la justice. Ô Ammon, ton inondation s'élève sur les collines. Maître des poissons et des oiseaux, tous les malheureux sont rassasiés. Accorde aux grands la place des grands et aux vieillards la place des vieillards. Accorde au scribe du trésor Qagabu, par-devant Thot, ta justice[2] *!*

Sur l'expression .

Le Papyrus de Boulacq n° IV, connu sous le nom de *Maxime d'Ani*, l'un des plus beaux recueils de morale de l'Égypte, contient un certain nombre de maximes, pour lesquelles je propose des traductions essentiellement différentes de celles données par les traducteurs précédents. Il a été l'objet des travaux de nombreux égyptologues; Chabas en a fait le premier une étude complète; M. Amélineau en a donné ensuite une traduction nouvelle[3]; j'en ai fait la revision dans

(1) Compar. : *tu contemples les régions de chasse de l'Ouest.* Anast., IV, 2.

(2) Anast., IV, 10.

(3) *La Morale égyptienne*, 1892.

mes conférences et j'en détache les quelques maximes, objet de mes observations.

Ce sont celles qui contiennent l'expression , expression qui ne se trouve que dans ce texte et que j'ai en vain cherchée ailleurs. Tous les traducteurs l'ont assimilée à , *autre*, dont elle diffère pourtant par le déterminatif bien caractéristique . Je la rapprocherai plutôt de l'expression , forme ancienne du verbe *parler*, *dire*, dont le sens est devenu par la suite *certes*, *donc*, *alors*. Ainsi dans le Papyrus d'Orbiney, *Conte des deux frères*, la femme d'Anepou, s'adressant à son beau-frère Batau, lui dit : Viens à moi, etc., *Ka ari-a nek hebesu neferu*, *certes*, *je te ferai de beaux vêtements*[1]. Plus loin, Batau dit à son frère Anepou : quand tu auras trouvé mon cœur, mets-le dans un vase d'eau fraîche, *ka anch-a*, *certes je vivrai*[2]. — Un fonctionnaire qui s'ennuie se promène avec une meute, et le petit chien d'un voisin le suit malgré lui — ka *bahennu-ef*, ka *het-a er tat ta qad, alors il aboie*, *alors j'accours pour donner du bâton*[3]. Il est inutile de multiplier les exemples.

Voici les traductions données par Chabas des maximes que j'examine et les traductions proposées :

Maxime 6. — Si un homme est ivre, n'entre pas dans la maison *d'un autre;* il te fait entrer, c'est un honneur pour toi.

Traduction proposée. — *Si un homme est ivre, n'entre pas dans ta maison;* certes, *s'il y entre lui-même, tu serais honoré! — ar redu pa-enti tekhu, am aq er pâ,* kai *au saqi-ef, tera-tu ek.*

(1) D'Orbiney, 3.
(2) *Id.*, 8.
(3) Anast., IV, 13.

Maxime 7. — N'observe pas de ta maison l'acte d'autrui (*sepi sen*); si ton œil a vu et que tu aies gardé le silence, ne le fais pas raconter au dehors par *un autre*, de peur que ce ne soit pour toi-même un crime digne de mort, que la chose n'ait pas été entendue.

Traduction proposée. — *N'observe pas de ta maison (de ta terrasse) les actions d'autrui. Sur ce que ton œil a observé, sois silencieux.* Certes, *ne le fais redire au dehors*, etc. — *em ar sedjet au-ef* kai *em buner*, etc.

Maxime 12. — Donne l'eau (funéraire) à ton père et à ta mère qui sont dans l'hypogée. Vérifie l'eau des ablutions divines, *en d'autres termes* offre ce qui est acceptable.

Kai *djetu setu shepui.* — Cette traduction ne tient pas compte du pronom *setu.*

Traduction proposée. — ... *que soient vérifiées les eaux, ce qui se fait pour les dons aux dieux;* certes (ou alors) *ils diront : acceptation.*

Maxime 13. — Ne t'échauffe pas dans la maison où l'on boit la liqueur enivrante; évite toute parole révélatrice du fait du prochain qui sortirait de ta bouche et que tu ne saurais pas avoir dite. Tu tombes les membres rompus; *personne* (*pas un autre*) ne te tend la main. Tes compagnons boivent; ils se lèvent et disent : ôte-toi de là, homme qui a bu!

Traduction proposée. — *Ne t'excite pas dans la maison de boissons; pas de paroles sur les actes d'autrui sortant de ta bouche et que tu ne saurais plus avoir dites. Tu tombes, les membres rompus,* certes *on ne te donne pas la main*, etc. — *an* kai *tat dot-tu-ek.*

Maxime 22. — Ne fréquente pas familièrement l'esclave d'un *autre*, que ce soit celui d'un homme déconsidéré, d'un misérable notoire ou d'un grand seigneur. On ne sait ce qu'il en est. Il se lève, porte plainte du vol de son esclave, etc. Tu es tourmenté et tu lui dis : qu'ai-je fait? etc.

Traduction proposée. — *Ne fais pas de détournement d'esclave.* Certes, *c'est de mauvais renom, mauvaise affaire! Si c'est l'esclave d'un riche, est-ce que cela ne sera pas connu?* etc.

Am seseni hon, kai, *an ran-ef khenshu, bdau bànur, an-ef àau aâ, bu rekh-tu set,* etc.

Maxime 23 *bis.* — Ne remplis pas ton cœur des biens *d'autrui,* garde-t'en bien! Travaille pour toi-même. Ne compte pas sur le bien *d'autrui;* il ne montera pas dans ta demeure.

Traduction proposée. — *Ne remplis pas ton cœur d'affaires* (ne te mêle pas de trente-six choses). Certes, *garde-t'en bien! agis pour toi, ne t'occupe pas d'affaires!* Certes, *ce n'est pas cela qui élèvera ta maison.* — (pour augmenter sa valeur).

Am ar meh âb-ek akhetu, kai *saut-tu, ari-ek nek, em ar han-ek nekhetu,* kai *bu ari-ef tesu em pa-ek.*

On remarquera qu'il n'y a pas de préposition de relation entre *kai* et les substantifs qui précèdent ce mot.

Maxime 27. — Ne reste pas assis, tandis qu'*un autre* se tient debout, s'il est plus âgé que toi ou s'il est ton supérieur par la fonction qu'il exerce.

Traduction proposée littéralement. — *Ne reste pas assis, étant* certes *debout celui qui est plus âgé que toi,* etc., ou : alors *que reste debout,* etc., *am hims au* kai *hâ au-ef àaut er-ek,* etc.

Maxime 38. — Ne mange pas le pain en présence d'un *assistant* (*kai*) resté debout, sans que ta main ne s'étende pour lui vers le pain. A-t-on jamais vu que l'homme ne soit pas *ou* riche *ou* pauvre? Mais le pain demeure à celui qui agit paternellement. Le riche qui a un temps, et qui quelquefois a un temps encore, devient avec le temps un misérable palefrenier.

Traduction proposée. — *Ne mange pas de pain, étant* certes *des assistants debout,* etc. *On sait de tout temps qu'un homme quelconque ne peut être un riche;* certes, *il y a des malheureux, mais le pain,* etc.

Am ami aqu au-ek kai *hâ-u,* etc., *au redu pa-enti ben su unni pa* uâ *useru au* kai *nemmehu,* etc.

C'est la même tournure initiale que dans la maxime précédente; pour

la seconde partie, le parallélisme entre *ua* et *kai* pris pour *ki* n'est qu'apparent et contraire à la grammaire.

Maxime 39. — Ne sois pas glouton pour remplir ton ventre à ne plus pouvoir te tenir ferme. Lorsque tu es venu à l'existence, je t'ai donné un *autre* bonheur.

Em ar àaf er meh khat-ek, au bu rekhi pehui rer-ek mà qateni, iai pai-ek unnu tau-à nek kai *nefer.*

Traduction proposée. — *Ne fais pas le goinfre pour remplir ton ventre. Est-ce que tu ne connais pas toujours le but de ta course? Quand s'est produite ton existence (c'est-à-dire ton individualité)*, certes, *je t'ai indiqué le bien (but de la vie).*

Maximes 40 et 41. — Le cours des eaux s'écarte de temps en temps et prend parfois une direction *différente* (*autre*). Les grands océans deviennent des terres arides, les rivages deviennent de profonds abîmes. Il n'y a pas d'homme immuable en aucune chose; telle est la réponse de la Mort. Aie l'œil sur ta vie.

Màaàu pa khet en pà hu terateraf au kai *à em tera. Uadju aàiu kheperu em shuu, utebitu kheperu em tiau,* etc.

Traduction proposée. — *Le cours des eaux change au moment fixé;* certes, *il y a une direction suivant l'époque. Les grands océans se changent en déserts, les plaines se changent en abîmes. Il n'existe pas un homme ayant un même destin, c'est la réponse de la Maîtresse de la Vie. Aie l'œil (ouvert) sur ta vie!*

Gallicismes égyptiens.

J'ai montré dans la «Réprimande à un fonctionnaire» (*Mélanges Renier*) que des expressions bien françaises se retrouvaient dans la vieille langue égyptienne, comme :

Il faut parler haut, sur-le-champ — *ar khi er à*[1].

Qu'est-ce qui t'est tombé sur la tête comme un paquet de sable? (en français, quelle tuile?) — *nimà entuf hai hi teben-ek mà uabut en shau*[2].

[1] Anast., IV, 10.
[2] *Ibid.*

Tu as fait quelque chose de frais! — *â ar-ek nekhtiu qebehu* [1].

Autrement tu te trouveras dans un cas digne de mort! (dans un cas pendable) — *em-ro-pu qem tuf er-ek em betau en mut* [2].

Le nombre en est grand de ces expressions identiques ou tout au moins offrant une analogie frappante dans les deux langues; en voici quelques-unes :

A la place de (au lieu de) — *er ta asit* [3].

Ammon donne le repos à ton cœur *à son heure* — *em tai-ef unnut* [4].

Tu le fais en une *petite heure* — *ar-ek su em unnut sherau* [5].

A l'instant — *em at* [6].

Dans le conte du prince prédestiné, la fille du roi, enfermée dans la tour, dit à son père que si elle n'épouse pas son amant, elle mourra *sur l'heure,* — *em ta unnut* — je ne passerai pas une heure de vie — *bu ari-à unnut en ankh* [7].

Il a rempli les deux terres comme le disque solaire, *à la pointe* du jour — *em ap tiau* [8].

Ils feront hommage à mon nom dans *la suite des ans* — *en em-khet taru* [9].

Le *cœur* fournit un contingent notable :

Je n'ai pas fait l'acte de *dévorer mon cœur* (dévorer un affront) — *an ar-a* amam *âb-à* [10].

(1) Anast., IV, 11.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) Anast., IV, 10.
(5) *Papyrus thébains,* Todtenbuch, Naville, L. a, Ch. 15.
(6) *Inscr. d'Ahmès,* 2ᵉ partie, l. 2.
(7) Pap. Harris, 500.
(8) *Hymne à Osiris,* Bibl. nat. et Naville, L. a, Ch. 15.
(9) *Inscr. de Radezieh,* l. 4.
(10) Rit. funéraire, 125-127.

A rapprocher dè *âàn àb* — laver le cœur, et de *fu-âb*, dilatation du cœur (en français, de la rate) pour se réjouir.

Mon cœur se fendit, les bras me tombèrent — *pesekh ab à srer âui-a* (1).

Ne sois pas un homme *sans cœur* — *ânti âb* (2).

J'ai le *sein* plein de toi — *mua meh kenau am-ek* (3).

Vois ce que sont les *hommes d'aujourd'hui* — *kher ptar redu* en pa heru (4).

On arrive à la *veillée* — *tesi* (5).

Bonne veille au camp — tesi nefer *em amt* (6).

Que ton cœur ne *voltige* plus comme la feuille au vent (7) — *mtai hah-ek* shemi hua-tu mà tebu er hat nifu (8).

Mon cœur *tressaille* en sa place — *hati-à* tefi *her as-tuf*.

Comme on le fait dans l'eau, *plonge-toi* dans l'étude — *mà ti her mu* shet *arek em peh qemit* (9).

Pas un seul (des soldats) n'a tenu — *bu* hâ *uâ am sen* (10).

Elle se *mit* à courir (*se porta*) — *au set her* fa-set *er sekhsekh* (11).

Il fit une halte *en chemin* — *ar-nef sekhennu* her hirt.

Dans le conte des deux frères, la femme d'Anepou se coiffe et donne des instructions à Batau — pour que sa chevelure ne *reste* pas en route — *toumit khaâ tai-à mâàut* her hirt.

(1) Pap. Berlin, I.
(2) Pap. Bologne lettre 6, Chabas, *Mél. égypt.*, II, p. 140 et suiv.
(3) *Id.*, lettres 9, 11, 13, etc.
(4) *Id.*, lettre 9.
(5) Anast., IV, 9.
(6) *Inscr. d'Ipsamboul*, I.
(7) Sall., I, 5.
(8) Sall., II, 4.
(9) Ipsamb., 40.
(10) D'Orbiney, 10.
(11) *Id.*, 3.

La stèle de Khouban fournit quelques expressions intéressantes :

Un de ces jours — *uâ en nen heru.* — L. 8.
Graver (dans l'esprit) — *sekha.* — L. 8.
Mourir (de soif) en route — *mut her hirt.* — L. 10.
Passe tout son par tes oreilles — sen *her mesdjer-ek*, etc. — L. 15.
Tu es l'image *vivante* sur terre de ton père — ntok tut *anch* ap to en tef-ek. — L. 15.

De même, l'inscription d'Ahmès :

Mon renom de vaillant ne *s'éteindra* pas dans ce pays pour l'éternité — *ran-à en ken em ar nef an* hetoum *em to pen djeten.* — L. 1.
J'ai pris (fait) naissance — *ar-en-à kheperu.* — L. 2.
Je me jetai à l'eau — *hâ-nà er pa mu.* — L. 12.
J'étais alors *à la tête* de nos troupes — *ast-uâ* em âp *en menfiu-nu.* — L. 26.
J'ai atteint un grand âge — *peh-uà adui* — 2. L. 2.
Quelques jours après — *heru kennu her sa nen* [1].
On lui mit aux pieds des fers (du poids) de quatre anneaux — *àu-tu her tât pa â en khomt nemmset em reddi-ef* [2].

Enfin citons, pour terminer, cette touchante plainte qu'un mari met dans la bouche de sa jeune femme morte, qui regrette — l'eau *vive* de la terre — *ta mu* auck *enti er to*, et qui s'écrie : *mai-uà mu enti shem*, accorde-moi de l'eau *courante* (qui marche) à boire [3] !

La liste de ces expressions pourrait facilement s'allonger.

Paul GUIEYSSE.

[1] Pap. d'Orbiney, 2 et suiv.
[2] Pap. Harris, 500. — Maspero, *Études égypt.*, p. 60.
[3] Pap. Leyde, 371. — Maspero, *Études égypt.*, p. 188.

ÉTAT
DE LA SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES
ET PHILOLOGIQUES
DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES.

(1er octobre 1909.)

COMMISSION DE PATRONAGE.

MM.

Gabriel Monod, membre de l'Institut, directeur d'études à l'École, rue du Parc-de-Clagny, 18 *bis*, à Versailles, *Président*.

Gaston Maspero, membre de l'Institut.

Michel Bréal, membre de l'Institut.

Henri Weil, membre de l'Institut.

DIRECTEURS D'ÉTUDES

QUI NE PROFESSENT PAS À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

MM.

Louis Duchesne, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française de Rome (à Paris, rue de Vaugirard, 71 *bis*, VIe arr.).

Pierre de Nolhac, conservateur du Musée de Versailles.

PERSONNEL ENSEIGNANT.

MM.

Barthélemy, directeur adjoint, villa du Guilan, rue des Trois-Chantiers, à Chaville (S.-et-O.).

Bémont, directeur adjoint, rue de Condé, 9 (VIe arr.).

Bérard, directeur d'études, rue Denfert-Rochereau, 75 (Ve arr.)

Chatelain, directeur adjoint, rue de la Sorbonne, 17 (Ve arr.).

Clermont-Ganneau, directeur d'études, avenue de l'Alma, 1 (VIIIe arr.).

Desrousseaux, directeur adjoint, avenue Beaucour, 11 *bis* (VIIIe arr.).

Finot (Louis), directeur adjoint, rue Poussin, 11 (XVIe arr.).

MM.

Gaidoz, directeur d'études, rue Servandoni, 22 (vi[e] arr.).

Gauthiot, directeur adjoint, rue Mouton-Duvernet, 14 (xiv[e] arr.).

Gilliéron, directeur adjoint, place de la République, 2, à Levallois-Perret.

Guieysse, directeur adjoint, rue Dante, 2 (v[e] arr.).

Halévy, directeur d'études, rue Champollion, 9 (v[e] arr.).

Haussoullier, directeur d'études, rue Sainte-Cécile, 8 (ix[e] arr.).

Havet (Louis), directeur d'études, quai d'Orléans, 18 (iv[e] arr.).

Héron de Villefosse, directeur d'études, rue Washington, 16 (viii[e] arr.).

Jacob (Alfred), directeur d'études, rue Laromiguière, 7 *bis* (v[e] arr.).

Lambert (Mayer), directeur adjoint, avenue Trudaine, 27 (ix[e] arr.).

Landry, maître de conférences, rue Soufflot, 11 (v[e] arr.).

Lebègue, chef des travaux paléographiques, boulevard Saint-Michel, 95 (v[e] arr.).

Lefranc (Abel), directeur adjoint, rue Monsieur-le-Prince, 26 (vi[e] arr.).

Lévi (Sylvain), directeur d'études, rue Guy-de-la-Brosse, 9 (v[e] arr.).

Lévy (Isidore), directeur adjoint, rue Focillon, 4 (xiv[e] arr.).

Longnon, directeur d'études, rue de Bourgogne, 52 (vii[e] arr.).

Lot (Ferdinand), directeur adjoint, rue Herschel, 5 (vi[e] arr.).

Meillet, directeur adjoint, boulevard Saint-Michel, 24 (vi[e] arr.).

Morel-Fatio, directeur adjoint, rue de Jussieu, 15 (v[e] arr.).

Moret (Alexandre), directeur adjoint, cité Falguière, 3 (xv[e] arr.).

Passy (Paul), directeur adjoint, rue de la Madeleine, 20, à Bourg-la-Reine.

Psichari, directeur d'études, rue Chaptal, 16 (ix[e] arr.).

Reuss (Rodolphe), directeur adjoint, rue Albert-Joly, 52, à Versailles.

Roques (Mario), directeur adjoint, rue de Poissy, 2 (v[e] arr.).

Roy, directeur adjoint, rue Hautefeuille, 19 (vi[e] arr.).

Scheil, directeur d'études, rue Bonaparte, 30 (vi[e] arr.).

Serruys, directeur adjoint, rue Saint-Louis-en-l'Île, 29 (iv[e] arr.).

Soury (Jules), directeur d'études, avenue de Versailles, 98 (xvi[e] arr.).

Thévenin, directeur d'études, rue Pierre-Nicole prolongée, 7 (v[e] arr.).

Thomas (Antoine), directeur d'études, avenue Victor-Hugo, 32, à Bourg-la-Reine.

DOCUMENTS
RELATIFS À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

I. — *Règlement intérieur.*

1. La Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études a pour objet de diriger et de préparer les jeunes gens qui désirent se consacrer aux travaux d'érudition.

2. Le personnel enseignant de la Section se compose de directeurs d'études, de directeurs adjoints et de répétiteurs [1] nommés par le Ministre.

3. Dans les conférences faites par les directeurs et les répétiteurs, les élèves poursuivent en commun des études d'histoire et de philologie. Les élèves trouvent, en outre, auprès de leurs professeurs des conseils et des directions pour leurs travaux personnels.

4. Les conférences sont indépendantes les unes des autres; mais elles peuvent être réunies pour un travail commun.

5. Les travaux des membres de la Section jugés dignes de l'impression sont insérés dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études.*

6. La Commission permanente de patronage, par l'intermédiaire de son président, président de la Section, réunit tous les trois mois en Conseil le personnel enseignant.

Ces réunions ont lieu dans la première semaine de novembre, la première semaine de janvier, la semaine qui précède la semaine sainte et la dernière semaine de juin. La Commission de patronage peut en outre convoquer le Conseil toutes les fois qu'elle le juge utile.

Le Conseil arrête, pour chaque semestre, les sujets des conférences, le plan des travaux.

Chaque directeur ou répétiteur rend compte au Conseil des travaux

[1] Le titre de *répétiteur* a depuis été remplacé par celui de *maître de conférences;* et celui-ci par le titre de *directeur adjoint.*

de sa conférence. Ces rapports sont résumés à la fin de chaque année en un rapport général, qui est adressé au Ministre.

Le Conseil propose à la Commission de patronage, qui la transmet au Ministre, la liste des élèves admissibles et les radiations à prononcer Il lui soumet les projets de modifications à introduire dans les études, les propositions de nominations, de missions scientifiques et d'indemnités réservées par le décret organique aux élèves de l'École. Il décide la publication des mémoires dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études.*

7. Il n'est exigé aucune condition d'âge, de grade ou de nationalité pour l'inscription à la Section d'histoire et de philologie; mais les candidats sont soumis à un stage.

Les propositions pour l'admission définitive sont soumises au Ministre à la fin de chaque année scolaire. Elles sont accompagnées du rapport du directeur de la conférence et de l'avis de la Commission de patronage.

8. Les élèves choisissent eux-mêmes, après avoir consulté le président et les directeurs, les conférences qu'ils veulent suivre.

En cas d'absence prolongée, ils doivent justifier de leurs motifs.

9. Le cours d'études est de trois ans. L'année d'études commence le 1er novembre; elle finit le dernier dimanche de juin.

Les conférences sont suspendues du 25 décembre au 5 janvier, pendant la semaine sainte et pendant la semaine de Pâques.

10. Après au moins deux ans d'études, les élèves qui veulent obtenir le titre d'élève diplômé remettent au directeur de la conférence dont ils font partie un mémoire sur une question d'histoire ou de philologie.

Le directeur de la conférence, s'il le juge convenable, présente ce mémoire à une séance du Conseil. Il est nommé une commission de deux membres, à laquelle le président de la Section a toujours le droit de s'adjoindre, et qui est chargée d'examiner ce mémoire. Elle devra exprimer son avis, dans un rapport écrit et signé, à la prochaine réunion trimestrielle.

Sur l'avis favorable de cette commission, la Section décide que la thèse est acceptée.

Le titre d'*élève diplômé* n'est acquis, et le diplôme qui le constate n'est conféré qu'après l'impression du volume qui doit porter la mention suivante :

«Sur l'avis de M.......... directeur de la conférence de.....

..... et de MM........... commissaires responsables, le présent mémoire a valu à M........., le titre d'*élève diplômé de la Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études.*

« Le directeur de la conférence de.......... *signé*..........

« Les commissaires responsables, *signé*..........

« Le président de la Section, *signé*.......... »

Les mémoires admis comme thèses pourront être imprimés dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études*[1].

Les candidats qui publieront leur thèse en dehors de la *Bibliothèque* devront en remettre au secrétariat de la Section quinze exemplaires munis de la mention ci-dessus.

L'impression de la thèse sera surveillée par un commissaire responsable désigné à cet effet.

11. Outre les élèves stagiaires et les élèves titulaires nommés par le Ministre, les directeurs des conférences peuvent autoriser des auditeurs libres à suivre leurs leçons. La liste des auditeurs libres sera soumise au Conseil.

12. Sur la proposition de la Commission de patronage, des élèves de la Section peuvent être autorisés par le Ministre à passer une partie de leur temps d'études dans une université étrangère. Ils seront tenus, dans ce cas, d'adresser à la Commission des rapports trimestriels sur leurs travaux.

13. Les élèves diplômés peuvent être appelés par la Commission de patronage à prendre part à la direction des travaux de la Section et à faire des conférences supplémentaires. Un des commissaires responsables pour l'examen des mémoires des candidats au titre d'élève diplômé pourra également être pris parmi les élèves diplômés. — Pendant qu'ils remplissent ces fonctions temporaires, les élèves diplômés sont appelés à faire partie, avec voix consultative, du Conseil de la Section.

14. Les élèves diplômés qui prétendent aux missions scientifiques et aux indemnités de travaux mentionnées à l'article 6 devront adresser leur demande au président de la Section, qui la transmettra au Ministre, sur l'avis favorable de la Commission de patronage.

[1] D'après le traité conclu entre le Ministre de l'Instruction publique et la librairie Champion, 50 exemplaires du volume sont remis à l'élève diplômé.

II. — *Décret relatif au classement des professeurs des lycées et collèges.* (23 juillet 1893. — Extrait.)

1. Le bénéfice de l'article 15 du décret du 16 juillet 1887 est étendu aux jeunes gens qui ont obtenu soit une bourse de voyages ou une bourse d'étude du Ministère de l'instruction publique, soit une *bourse d'étude de la Ville de Paris sur la proposition de la Commission des hautes études*, et à ceux qui seraient désignés pour participer à la fondation Thiers ou à d'autres fondations analogues.

III. — *Décret concernant l'École de Rome.* (20 novembre 1875. — Extrait.)

2. L'École se compose : 1° Des membres de première année de l'École d'Athènes; 2° Des membres propres à l'École de Rome.

3. ..... Les membres propres à l'École de Rome sont au nombre de six. Les places sont attribuées soit à des candidats présentés par l'École normale supérieure, par l'École des chartes et par la *Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études*, soit à des docteurs reçus avec distinction ou à des jeunes gens signalés par leurs travaux.
Les candidats... de l'École des hautes études... doivent avoir le titre d'élève diplômé.

IV. — *Décret portant réorganisation du service des musées nationaux.* (1er mars 1879. — Extrait.)

5. Les départements du musée du Louvre sont confiés chacun à un conservateur, un conservateur adjoint, un attaché. Le cinquième, celui de l'ethnographie et de la marine, est confié à un conservateur et à un attaché. Les musées du Luxembourg, de Versailles et de Saint-Germain sont également confiés à un conservateur et à un attaché...

8. .... Les attachés seront choisis de préférence parmi les anciens élèves de l'École normale supérieure, des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, de l'*École des hautes études*, de l'École des chartes, etc.

V. — *Enseignements et publications*[1].

I. — Philologie grecque : Édouard Tournier, 1868-99. — J. Nicole, 1872-74. — Ch. Graux, 1874-82. — A. Jacob, 1882 et s. — Al. Desrousseaux, 1891 et s. — D. Serruys, 1904 et s.

Notes critiques sur Colluthus, par Ed. Tournier, 1870. [Fascicule 3.]
Exercices critiques de la conférence de philologie grecque, recueillis et rédigés par Ed. Tournier, 1872-1875. [10.]
Pleurs de Philippe le Solitaire, poème en vers politiques publié dans le texte pour la première fois, par E. Auvray, 1875. [22.]
Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial, par Ch. Graux, 1880. [46.]
Étude grammaticale sur le texte grec du Nouveau Testament. Rapports du verbe avec le sujet et le complément, par J. Viteau, 1896. [114.]
Hermiæ Alexandrini in Platonis Phædrum scholia, edidit P. Couvreur, 1901. [133.]
Étude sur les sources principales des Mémorables de Xénophon, par A. Chavanon, 1903. [140.]
Oppien d'Apamée. La chasse, édition critique, par Pierre Boudreaux, 1908. [172.]
Ed. Tournier, *Notes sur Démosthène*. [Annuaire 1894.]
A. Jacob, *Le tracé de la plus ancienne écriture onciale*. [Annuaire 1906.]

II. — Philologie byzantine et néo-grecque : J. Psichari, 1885 et s.

Grammatica linguæ græcæ vulgaris, auctore S. Portio, suivie d'un commentaire par W. Meyer, avec une introduction de J. Psichari, 1889. [78.]
Études de philologie néo-grecque. Recherches sur le développement historique du grec, publiées par Jean Psichari, 1892. [92.]

III. — Épigraphie et antiquités grecques : F. Robiou, 1871-74. — G. Perrot, 1874-76. — O. Rayet, 1876-85. — B. Haussoullier, 1885 et s.

Itinéraire des Dix mille. Étude topographique, par F. Robiou, 1873. [14.]
Questions homériques, par F. Robiou. Avec 3 cartes. 1876. [27.]
Aristote, Constitution d'Athènes, traduite par B. Haussoullier avec E. Bourguet, J. Brunhes et L. Eisenmann, 1892. [89.]

[1] Outre les travaux publiés dans la *Bibliothèque* de l'École ou dans les *Annuaires*, on indique ici les thèses d'élèves diplômés publiées à part.

Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion, par B. Haussoullier, 1902. [138.]

Le cautionnement dans l'ancien droit grec, par T.-W. Beasley, 1902. [143.]

IV. — Philologie latine : G. Boissier, 1868-71. — Ch. Thurot, 1871-82. — L. Havet, 1872-85, 1891 et s. — Émile Chatelain, 1877 et s. — O. Riemann, 1885-91.

Étude sur Pline le Jeune, par Th. Mommsen, traduit par Ch. Morel, 1873. [15.]

Cicéron. Epistolæ ad Familiares. Notice sur un manuscrit du XIIe siècle, par Ch. Thurot, 1874 [17.]

Quintilien, Institution oratoire, collation d'un manuscrit du Xe siècle, par E. Chatelain et J. Le Coultre, 1875. [20.]

Précis de la déclinaison latine, par F. Bücheler, traduit de l'allemand par L. Havet, avec une préface du traducteur, 1875. [24.]

Le Querolus, comédie latine anonyme, par L. Havet, 1880. [41.]

De Saturnio Latinorum versu. Scripsit L. Havet, 1880 [43.]

Nonius Marcellus. Collation de plusieurs manuscrits par H. Meylan, suivie d'une notice par L. Havet, 1886. [65.]

La prose métrique de Symmaque et les origines du cursus, par Louis Havet, 1892. [94.]

Plauti Amphitruo. Edidit L. Havet cum discipulis Belleville, Biais, Fourel, Gohin, Philipot, Ramain, Rey, Roersch, Segrestaa, Tailliart, Vitry, 1895. [102.]

Tite-Live. Étude et collation du ms. 5726 de la Bibliothèque nationale, par Jean Dianu, 1895. [109.]

Place du pronom personnel-sujet en latin, par J. Marouzeau, 1907. [158.]

Études tironiennes. Commentaire sur la 6e églogue de Virgile, avec divers appendices, par P. Legendre, 1907. [165.]

Le manuscrit tironien d'Hygin, par Em. Chatelain et P. Legendre. (Sous presse.)

G. Boissier, *Satura tota nostra est.* [Annuaire 1895.]

L. Havet, *Un canticum de Cécilius.* [Annuaire 1901.]

Émile Chatelain, *Les palimpsestes latins.* [Annuaire 1904.]

V. — Épigraphie latine et antiquités romaines : Léon Renier, 1868-70. — Ch. Morel, 1868-74. — Ernest Desjardins, 1874-82. — A. Héron de Villefosse, 1882 et s.

Essai sur le règne de Trajan, par C. de la Berge, 1877. [32.]

Les inscriptions antiques de la Côte-d'Or, par P. Lejay, 1889. [80.]

Essai sur l'Augustalité dans l'empire romain, par F. Mourlot, 1895. [108.]

Histoire de la conquête romaine de la Dacie et des corps d'armée qui y ont pris part, par Mme V. Vaschide, 1903. [142.]

La province romaine proconsulaire d'Asie depuis ses origines jusqu'à la fin du haut-empire, par V. Chapot, 1904. [150.]

Les origines chrétiennes dans la province romaine de Dalmatie, par J. Zeiller, 1906. [155.]

Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Médiomatrices, par Albert Grenier, 1906. [157.]

Les monuments romains d'Orange, par Louis Chatelain, 1908. [170.]

A. Héron de Villefosse, *Lycurgue et Ambrosie*. [Annuaire 1908.]

* *Inscriptions antiques de la Quatrième Lyonnaise*, par P. Arnauldet, 1895. (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. LIV.)

VI. — Histoire : G. Monod, 1868 et s. — A. Rambaud, 1868-72. — M. Thévenin, 1871 et s. — J. Roy, 1872 et s. — A. Giry, 1877-99. — G. Hanotaux, 1880-85. — Ch. Bémont, 1887 et s. — R. Reuss, 1896 et s. — F. Lot, 1900 et s.

Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, 1re partie. Introduction, *Grégoire de Tours, Marius d'Avenches*, par G. Monod et les membres de la conférence d'histoire, 1872. [8.]

2e partie. *Compilation dite de Frédégaire*, par G. Monod, 1885. [63].

La procédure de la Lex Salica. *Étude sur le droit frank*, travaux de R. Sohm, traduits par M. Thévenin, 1873. [13.]

Études sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000, par R. de Lasteyrie, 1874. [18.]

Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XVIe siècle, par A. Giry, 1877. [31.]

Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XIIIe et au XIVe siècle, par G. Fagniez, 1877. [33.]

Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech, par M. Junghans, traduit par G. Monod, 1879. [37.]

Histoire des institutions municipales de Senlis, par J. Flammermont, 1881. [45.]

Étude critique sur le texte de la vie latine de sainte Geneviève de Paris, par Ch. Kohler, 1881. [48.]

Recherches critiques sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne, de 1292 à 1378, par A. Leroux, 1882. [50.]

Les établissements de Rouen, par A. Giry. 2 vol. 1883-85 [55, 59.]

Hincmari de ordine palatii epistola. Texte latin traduit et annoté par M. Prou, 1885. [58.]

Essai sur les formes et les effets de l'affranchissement dans le droit gallo-franc, par Marcel Fournier, 1885. [60.]

Études sur le règne de Robert le Pieux, par C. Pfister, 1885. [64.]
Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du XIIIe siècle, par A. Lefranc, 1888. [75.]
Étude sur les relations politiques du pape Urbain V avec les rois de France Jean II et Charles V, par M. Prou, 1888. [76.]
Lettres de Servat Loup, abbé de Ferrières. Texte, notes et introduction, par G. Desdevises du Dezert, 1888. [77.]
Documents des archives de la Chambre des comptes de Navarre, publiés par J.-A. Brutails, 1890. [84.]
Étude sur Geffroi de Vendôme, par L. Compain, 1891. [86.]
Les derniers Carolingiens. Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine, 954-991, par Ferdinand Lot, 1891. [87].
La politique extérieure de Louise de Savoie, par G. Jacqueton, 1892. [88.]
Eudes, comte de Paris et roi de France (882-898), par Édouard Favre, 1893. [99.]
Étude sur la vie et le règne de Louis VIII, par Ch. Petit-Dutaillis, 1894. [101.]
Jean Balue, cardinal d'Angers, par Henri Forgeot, 1895. [106.]
Philippe de Mézières (1327-1405) et la croisade au XIVe siècle, par N. Jorga, 1896. [110.]
L'Alsace au XVIIe siècle, par Rod. Reuss, 1897-98. 2 vol. [116, 120.]
Étude sur l'alliance de la France et de la Castille au XIVe et au XVe siècle, par Georges Daumet, 1898. [118.]
Études critiques sur les sources de l'histoire carolingienne, par G. Monod. 1re partie. Des origines à 829. 1898 [119.]
Charles le Simple, par Aug. Eckel. 1899. [124.]
Etude sur le traité de Paris de 1259 entre Louis IX et Henri III, par Michel Gavrilovitch, 1899. [125.]
Le règne de Louis IV d'Outre-mer, par Philippe Lauer, 1899. [127.]
Le royaume de Provence sous les Carolingiens, par R. Poupardin, 1901. [131.]
Notices bibliographiques sur les archives des églises et des monastères de l'époque carolingienne, par A. Giry, 1901. [132.]
Les marchands de l'eau, hanse parisienne et compagnie française, par Émile Picarda, 1901. [134.]
La diplomatie carolingienne, du traité de Verdun à la mort de Charles le Chauve (843-877), par Joseph Calmette, 1901. [135.]
Les officiers royaux des Bailliages et Sénéchaussées, par G. Dupont-Ferrier, 1902. [145.]
Études sur le règne de Hugues Capet, par Ferd. Lot, 1903. [147.]
Les assemblées du clergé de France (1561-1615) par Lassalle-Serbat, 1906. [154.]
Les Lombards dans les deux Bourgognes, par Léon Gauthier, 1906. [156.]

La translation des saints Marcellin et Pierre (*Étude sur Einhard et sa vie politique de 827 à 834*), par Marguerite Bondois, 1907. [160.]

Catalogue des actes de Henri Ier, roi de France, par Fr. Sœhnée, 1907. [161.]

Le royaume de Bourgogne (888-1038). *Études sur les origines du royaume d'Arles*, par R. Poupardin, 1906. [163.]

Essai sur les rapports de Pascal II avec Philippe Ier, par Bernard Monod, 1907. [164.]

Étude sur l'administration de Rome au moyen âge, par Louis Halphen, 1907. [166.]

La commune de Soissons, par G. Bourgin, 1907. [167.]

Le comté de la Marche et le parlement de Poitiers, par Antoine Thomas. (Sous presse.)

Le règne de Charles le Chauve, par Ferd. Lot et Louis Halphen, 1909. [175.]

Histoire du comté du Maine pendant le xe et le xie siècle, par Robert Latouche. (Sous presse.)

Le budget communal de Besançon au début du xviiie siècle, par Ach. Pouchenot. (Sous presse.)

G. Monod, *Du rôle de l'opposition des races et des nationalités dans la dissolution de l'empire carolingien.* [Annuaire 1896.]

M. Thévenin, *Sur l'histoire des origines de l'institution monarchique française.* [Annuaire 1899.]

J. Roy, *Corrections et additions à l'histoire de Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis.* [Annuaire 1900.]

F. Lot, *Arthur Giry.* [Annuaire 1901.]

**La révolte du papier timbré ou des bonnets rouges en Bretagne en 1675*, par Jean Lemoine, 1898.

**La politique pontificale et le retour du Saint-Siège à Rome en 1376*, par Léon Mirot, 1899.

**L'industrie du sel en Franche-Comté avant la conquête française*, par Max Prinet. Besançon, 1900.

**Henri IV et la ligue évangélique* (1598-1610), par J. Petresco, 1903.

**Les marais de la Sèvre Niortaise et du Lay à la fin du xvie siècle*, par M. Clouzot, 1905.

**La hiérarchie épiscopale en Gaule et Germanie depuis la réforme de saint Boniface jusqu'à la mort d'Hincmar*, par E. Lesne. Lille, 1905.

**Le royaume de Bourgogne sous les empereurs Franconiens* (1038-1125), par Louis Jacob, 1906.

**Étude sur les relations de la commune de Lyon avec Charles VII et Louis XI* (1417-1483), par Louis Caillet, 1909. (*Annales de l'Univ. de Lyon*, nouvelle série, fasc. 21.)

**Jacques d'Albon de Saint-André, maréchal de France*, 1512-62, par Lucien Romier, 1909.

VI *bis*. — Antiquités chrétiennes : L. Duchesne, 1885-95.

Saint Césaire, évêque d'Arles, 503-543, par A. Malnory, 1894. [103.]
Priscillien et le priscillianisme, par E. Ch. Babut, 1908. [169.]

VII. — Histoire des doctrines économiques (Fondation de la ville de Paris) : Adolphe Landry, 1907 et s.

VIII. — Histoire des doctrine contemporaines de psychologie physiologique : Jules Soury, 1881 et s.

J. Soury, *Nature et localisation des fonctions psychiques chez l'auteur du traité* De la maladie sacrée. [Annuaire 1907.]

IX. — Géographie historique : A. Longnon, 1879 et s.

Étude sur les Pagi *de la Gaule*, par A. Longnon, 1re partie : *l'Astenois, le Boulonnois et le Ternois*; 2e partie, *les* Pagi *du diocèse de Reims*, 1869-72. [2, 11.]
**Géographie de la Gaule au VIe siècle*, par A. Longnon, 1878.

X. — Géographie ancienne : Victor Bérard, 1896 et s.

XI. — Grammaire comparée : M. Bréal, 1868-81. — F. de Saussure, 1881-91. — A. Meillet, 1889-90, 1891 et s. — L. Duvau, 1891-1903. — R. Gauthiot, 1903 et s.

La stratification du langage, de Max Müller, traduit par L. Havet. — *La chronologie dans la formation des langues indo-européennes*, de G. Curtius, traduit par A. Bergaigne, 1869. [1.]
Les Tables Eugubines. Texte, traduction et commentaire, par M. Bréal, 1895. Accompagné d'un album in-folio de 13 planches. [26.]
La métrique naturelle du langage, par P. Pierson, 1883. [56.]
Du parfait en grec et en latin, par E. Ernault, 1886. [67.]
Recherches sur l'emploi du génitif-accusatif en vieux slave, par A. Meillet, 1897. [115.]
Introduction à la chronologie du latin vulgaire. Étude de philologie historique, par George Mohl, 1899. [122.]
Étude sur l'étymologie et le vocabulaire du vieux slave, par A. Meillet, 1902-1905. [139.]
Étude d'un dialecte lituanien; le parler de Buividze, par R. Gauthiot, 1903. [146.]

Aspects du verbe russe, par A. Mazon, 1908. [168.]
Classification des dialectes arméniens, par H. Adjarian, 1909. [173.]
**Le parler de Préneste d'après les inscriptions*, par A. Ernout, 1905. (*Mémoires de la Soc. de linguistique*, XIII, 5e fasc.)

XII. — Phonétique générale et comparée : P. Passy, 1894 et s.

L'origine des Ossalois, par J. Passy, ouvrage revu et complété par P. Passy, 1904. [152.]

XIII. — Langues et littérature celtiques : H. Gaidoz, 1876 et s.

Vocabulaire vieux-breton avec commentaire contenant toutes les gloses connues, par J. Loth, 1883. [57.]
H. Gaidoz, *La réquisition d'amour et le symbolisme de la pomme.* [Annuaire 1902.]

XIV. — Philologie romane : G. Paris, 1868-1903. — A. Brachet, 1871-72. — A. Darmesteter, 1873-82. — Morel-Fatio, 1885 et s. — Muret, 1889-90. — A. Thomas, 1895 et s. — M. Roques, 1903 et s.

Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer, 1870. [5.]
La vie de saint Alexis, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier, 1872. [7.]
Du c *dans les langues romanes*, par Ch. Joret, 1874. [16.]
De la formation des mots composés en français, par A. Darmesteter, 1874. [19.]
Les lapidaires français du moyen âge des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, par L. Pannier. Avec une notice préliminaire par G. Paris, 1882. [52.]
Li Romans de Carité et le Miserere du Renclus de Moiliens. Édition critique, par A.-G. van Hamel, 1885, 2 vol. [61-62.]
Le roman en prose de Tristan, le roman de Palamède et la compilation de Rusticien de Pise, par E. Løseth, 1890. [82.]
Étude sur le poème de Gudrun, par Albert Fécamp, 1894. [90.]
Les lamentations de Matheolus et le livre de leesce de Jehan le Fèvre, de Resson. Texte latin et anciennes versions en vers français, publ. par A.-G. van Hamel, 2 vol. 1892, 1894-1905. [95-96.]
Les Fabliaux. Étude de littérature comparée et d'histoire littéraire du moyen âge, par Joseph Bédier, 1893. [98.]
La Vida de S. Domingo de Silos, de Gonzalo da Berceo, publ. par Fitz-Gerald, 1904. [149.]
G. Paris, *L'altération romane du* c *latin.* [Annuaire 1893.]

* *Eilhart d'Oberg et sa source française*, par Ernest Muret, 1887. (*Romania*, t. XVI.)
* *Oton de Granson et ses poésies*, par A. Piaget. 1890. (*Romania*, t. XIX.)

XV. — Dialectologie de la Gaule romane : J. Gilliéron, 1883 et s.

Patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais), par J. Gilliéron, 1880. [40.]
Essai de dialectologie normande : la palatalisation des groupes initiaux gl, kl, fl, pl, bl, *étudiée dans les parlers de 300 communes du Calvados*, par Ch. Guerlin de Guer, 1899. [123.]
Morphologie du patois de Vinzelles, par A. Dauzat, 1899. [126.]
Le parler populaire dans la commune de Thaon (Calvados), par Ch. Guerlin de Guer, 1901 [136].
J. Gilliéron, *Les noms gallo-romains des jours de la semaine.* [Annuaire 1908-09.]

XVI. — Histoire de la philologie classique : P. de Nolhac, 1886-1901.

La bibliothèque de Fulvio Orsini, par P. de Nolhac, 1887. [74.]
Pétrarque et l'humanisme, d'après un essai de restitution de sa bibliothèque, par P. de Nolhac, 1892. [91.]
La bibliothèque du marquis de Santillane, par Mario Schiff, 1905. [153.]
Guillaume Budé (1468-1540). *Les origines, les débuts, les idées maîtresses*, par Louis Delaruelle, 1907. [162.]
D'Ansse de Villoison et l'Hellénisme en France à la fin du XVIIIe *siècle*, par Ch. Joret. (Sous presse.)

XVI *a*. — Histoire littéraire de la Renaissance : A. Lefranc, 1901 et s.

L'Institution chrétienne de Calvin, texte de l'éd. 1541, publ. sous la direction d'Abel Lefranc, par Henri Chatelain et J. Pannier, 1re partie, 1909. [176.]

XVII. — Langue sanscrite : Hauvette-Besnault, 1868-88. — Bergaigne, 1868-86. — S. Lévi, 1886 et s. — L. Finot, 1895-98, 1904 et s. — A. Foucher, 1899-1904.

Le Bhâmini-Vilâsa, texte sanscrit publié avec une traduction et des notes, par A. Bergaigne, 1872. [9.]

Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud, 1876-78. [28, 34.]

La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda, par A. Bergaigne, 3 vol. 1878-83. [36, 53, 54]. — *Index*, par Bloomfield, 1897. [117.]

Le théâtre indien, par Sylvain Lévi, 1890. [83.]

Matériaux pour servir à l'histoire de la déesse bouddhique Tārā, par Godefroy de Blonay, 1895. [107.]

Les lapidaires indiens, par Louis Finot, 1896. [111.]

Mahāyāna-sūtrālamkāra, par Sylvain Lévi, 1907. [159.]

* *Nouvelles recherches sur les Chams*, par Antoine Cabaton, 1901. (*Publications de l'École française d'Extrême-Orient*, vol. II.)

* *La phrase nominale en sanscrit.* (*Mémoires de la Société de linguistique*, XIV, 1er fasc.), par J. Bloch, 1906.

XVIII. — Langue zende et pehlvie : J. Darmesteter, 1877-94. — A. Meillet, 1894 et s.

Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta, par J. Darmesteter, 1875. [23.]

Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire, par J. Darmesteter, 1877. [29.]

Gujastak Abalish. Texte pehlvi avec traduction, commentaire et lexique, par A. Barthélemy, 1887. [69.]

M. Bréal, *James Darmesteter.* [Annuaire 1895.]

XIX. — Hébreu et syriaque : A. Carrière, 1871-1902. — Mayer Lambert, 1902 et s.

Hébreu talmudique et rabbinique ; J. Derenbourg, 1877-91.

Deux versions hébraïques du Livre de Kalilâh et Dimnâh, par J. Derenbourg, 1881. [49.]

Johannis de Capua Directorium vitæ humanæ, alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du livre de Kalilâh et Dimnâh, publiée et annotée par J. Derenbourg, 1887-89, 2 fascicules. [72.]

Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe d'Ibn Djanah de Cordoue, publiée par J. Derenbourg, 1886. [66.]

Le livre des parterres fleuris d'Abou'l-Walid Merwan Ibn Djanah. Traduit en français, par M. Metzger, 1889. [81.]

Commentaire sur le Séfer Yesira, par le Gaon Saadya de Fayyoum, publié et traduit par Mayer Lambert, 1891. [85.]

* *Les Réflexions sur l'âme, par Bahya ben Joseph ibn Pakouda*, traduites de l'arabe en hébreu, par Isaac Broydé, 1896.

* *Les gloses françaises (loazim) de Gerschom de Metz*, par Louis Brandin, 1902. (*Rev. des ét. juives.*)

La légende syriaque de saint Alexis, l'homme de Dieu, par A. Amiaud, 1889. [79.]
Chronique de Denys de Tell-Maḥré (4e partie). Texte syriaque avec une traduction française, par J.-B. Chabot, 1895. [112.]
Le Livre de l'ascension de l'esprit sur la forme du ciel et de la terre, par *Bar Hebræus*, publié par F. Nau, texte syriaque et trad. française, 1899-1900. [121.]
Histoire de saint Azazaïl, par F. Macler, 1902. [141.]
Chronographie de Mâr Elie Bar Sinaya, métropolitain de Nisibe, trad. par L. Delaporte. (Sous presse.)

A. Carrière, *Joseph Derenbourg*. [Annuaire 1897.]
A. Carrière, *Sur un chapitre de Grégoire de Tours, relatif à l'histoire d'Orient*. [Annuaire 1898.]
A. Meillet, *Auguste Carrière*. [Annuaire 1903.]

XX. — Langue arabe : Stanislas Guyard, 1868-84. — H. Derenbourg, 1885-1908. — A. Barthélemy, 1909 et s.

Nouvel essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par Stanislas Guyard, 1870. [4.]
Anis-el-'Ochchâq, par Cheref-eddin-Râmi, traduit du persan et annoté par C. Huart, 1875. [25.]
Al-Fakhrî, par Ibn at-Tiḳṭaḳâ. Nouvelle édition du texte arabe, par H. Derenbourg, 1895. [105.]
Le Diwân de Tarafa Ibn-al-'Abd el-Bakrî, par M. Seligsohn, 1901. [128.]
Introduction topographique à l'histoire de Bagdad, par G. Salmon, 1903. [148.]
Vie d'Al-Ḥadjdjâdj Ibn Yousof d'après les sources arabes, par Jean Périer, 1904. [151.]
* *Le dialecte arabe des Ulâd Brâhîm de Saïda*, par W. Marçais, 1908.

XXI. — Langue éthiopienne et langues touraniennes : J. Halévy, 1879 et s.

Chroniques de Zara Yâeqôb et de Baeda Mâryâm. Texte éthiopien et traduction française, par Jules Perruchon, 1892. [93.]
Chronique de Galâwdéwos (Claudius), roi d'Éthiopie. Texte éthiopien, traduit, annoté, par William-El. Conzelman, 1895. [104.]

Téezaza Sanbat. Récit légendaire de la création. Texte éthiopien et traduction française, publ. par J. Halévy, 1902. [137.]
J. Halévy, *La légende de la reine de Saba.* [Annuaire 1905.]
* *Grammaire éthiopienne,* par Marius Chaine. Beyrouth, 1907.

XXII. — Philologie et antiquités assyriennes : H. Pognon, 1878-81. — A. Amiaud, 1881-1889. — V. Scheil, 1895 et s.

L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, par H. Pognon, 1879-80. [39, 42.]
Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa, par H. Pognon, 1887. [71.]
Textes religieux assyriens et babyloniens, par Fr. Martin, 1900. [130.]
Lettres néo-babyloniennes, par Fr. Martin. (Sous presse.)
* *Tablettes sumériennes archaïques,* par H. de Genouillac, 1909, in-4°.
* *Archives d'une famille de Dilbat* au temps de la 1re dynastie de Babylone, par J.-E. Gautier. (*Mém. de l'Inst. français d'arch. or. du Caire,* 1908.)

XXIII. — Archéologie orientale : Ch. Clermont-Ganneau, 1876 et s.

Études d'archéologie orientale, par Ch. Clermont-Ganneau, 1880-1898, in-4°. [44 et 113.]
Ch. Clermont-Ganneau, *Où était l'embouchure du Jourdain à l'époque de Josué?* [Annuaire 1903.]
Histoire et religion des Nosairîs, par R. Dussaud, 1900. [129.]

XXIV. — Philologie et antiquités égyptiennes : de Rougé, 1868-69. — G. Maspero, 1869-84, 1889-99. — Grébaut, 1877-84. — P. Guieysse, 1884 et s. — A. Moret, 1899 et s.

Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte, par G. Maspero, 1871. [6.]
Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique, par G. Maspero, 1873. [12.]
Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, traduit et commenté par E. Grébaut, 1874. [21.]
Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, de C. R. Lepsius, traduit par W. Berend, 1877, in-4°. [30.]
Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale (cabinet des médailles et antiques), par E. Ledrain, 3 livr. 1879-81, in-4°. [38, 47.]
Les principaux monuments du Musée égyptien de Florence, par W. B. Berend, 1re partie. 1882, in-4°. [51.]
Stèles de la XIIe dynastie au Musée égyptien du Louvre, publiées par A.-J. Gayet. 1886, in-4°. [68.]

Études sur le papyrus Prisse. Le livre de Kaqimna et les leçons de Path. Hotep, par Philippe Virey, 1887. [70.]

Le Livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès. Étude sur un papyrus égyptien du Musée de Berlin, par Gustave Jéquier, 1893. [97.]

Le Nil à l'époque pharaonique, par Palanque, 1903. [144.]

La presqu'île du Sinaï, par R. Weill, 1908. [171.]

G. Maspero, *Comment Alexandre devint Dieu en Égypte.* [Annuaire 1897.]

* *Étude sur le papyrus d'Orbiney*, par William N. Groff. Paris, Leroux, 1888, in-4° (autographié).

* *Recueil des inscriptions égyptiennes du Sinaï...*, par R. Weill, 1904, in-4°.

* *Clément d'Alexandrie et l'Égypte*, par A. Deiber. (*Mém. de l'Éc. fr. du Caire.*), 1905, in-4°.

XXV. — Histoire ancienne de l'Orient : Isidore Lévy, 1905 et s.

Mélanges publiés par la Section historique et philologique de l'École des hautes études pour le dixième anniversaire de sa fondation, 1878. [35.]

Mélanges Renier. Recueil de travaux publiés par l'École en mémoire de son président Léon Renier, 1887. [73.]

L'École pratique des hautes études (1868-1893). Documents pour l'histoire de la Section des sciences historiques et philologiques. 1re livr. 1893. [100.]

Présidents : Léon Renier, 1868-1885. — Gaston Paris, 1885-1895. — Gabriel Monod, 1895 et s.

Secrétaires : Charles Graux, 1877-1878. — Émile Chatelain, 1878 et s.

LA

BIBLIOTHÈQUE GASTON PARIS.

L'École des hautes études a eu le privilège, en 1903, de s'enrichir de la précieuse bibliothèque de philologie romane que son ancien Président, Gaston Paris, avait formée pendant toute une vie de travail, et de pouvoir mettre cette bibliothèque à la disposition des travailleurs dans une salle spécialement aménagée à cet effet.

C'est à la généreuse initiative de Mme la Marquise Arconati Visconti, née Peyrat, que l'École a dû de pouvoir posséder cette bibliothèque et l'installer dans une salle où, suivant le pieux désir de la donatrice, une inscription rappelle la mémoire de son père, M. Alphonse Peyrat.

Ceux qui connaissent la Marquise Arconati Visconti, qui savent combien de fois elle a mis sa fortune au service des grands intérêts artistiques ou scientifiques de la France, et en particulier avec quelle intelligente sollicitude elle a suivi et encouragé depuis plusieurs années les travaux des élèves de l'Ecole des chartes sur notre histoire et notre langue, ne s'étonneront pas de ce nouvel acte de munificence. Ils ne seront pas surpris non plus qu'elle ait tenu à associer le nom d'Alphonse Peyrat à cet hommage à la mémoire de Gaston Paris et à ce service rendu aux études d'érudition.

Elle a voué un véritable culte au souvenir de son père, et tient à ce que les nouvelles générations sachent qu'Alphonse Peyrat (1812-1890) n'a pas été seulement un homme politique et un journaliste admirable par son désintéressement et sa fidélité à ses principes, mais aussi un excellent écrivain, un critique remarquable par la fermeté et la pénétration de son esprit comme par l'étendue de son savoir.

Les anciens élèves et les amis de Gaston Paris ont voulu que la belle donation de la Marquise Arconati Visconti ne fût pas

simplement une annexe de la Bibliothèque de l'Université et de celle des Hautes études, mais qu'elle pût s'enrichir de nouveaux ouvrages ou de la continuation des ouvrages en cours, et qu'elle pût être utilisée par les philologues dans les conditions les plus avantageuses. Ils ont fondé en vue de l'entretien, de l'enrichissement et de l'utilisation de la Bibliothèque Gaston Paris la *Société Gaston Paris* dont voici les statuts :

1. La *Société amicale Gaston Paris* a pour but de rapprocher ceux qui ont été les amis ou les élèves de Gaston Paris et ceux qui voudront s'unir à eux, en les associant dans une pensée commune, celle d'honorer et de perpétuer sa mémoire, de propager ses travaux et sa méthode, de maintenir les bons rapports qu'il avait établis entre les savants français et les savants étrangers.

Elle se donne pour première tâche de concourir à l'entretien de la bibliothèque du maître, offerte à la Section des sciences historiques et philologiques de l'École pratique des hautes études par M[me] la Marquise Arconati Visconti, et au classement et à la publication éventuelle des papiers scientifiques que M[me] Gaston Paris pourra y joindre, de façon que ce précieux dépôt rende le plus de services possible à la science.

2. Le siège de la Société est à Paris.

3. Deviendra membre de la Société toute personne qui déclarera adhérer aux présents statuts et dont la demande d'admission sera agréée par le Bureau.

4. Tout membre de la Société paye une cotisation annuelle de *dix francs,* rachetable moyennant un versement immédiat d'au moins *deux cents francs.*

Le titre de membre donateur s'acquiert par le versement d'une somme d'au moins *cinq cents francs*, qui pourra être fait en cinq années consécutives.

Sera réputé démissionnaire tout membre qui, après avis préalable, n'aura pas payé sa cotisation pendant deux années consécutives.

5. Les versements effectués pour racheter la cotisation annuelle ou pour acquérir le titre de membre donateur, et les dons qui seront faits à la Société sans affectation spéciale, devront être capitalisés.

6. La Société se réunit en assemblée générale au moins deux fois par an, en avril et en octobre. En avril, elle entend les rapports du prési-

dent et du trésorier de l'année précédente sur la situation de la Société à la fin de leur exercice ; en octobre, elle élit le Bureau et le Conseil qui doivent entrer en fonctions le 1er janvier de l'année suivante, et dont l'élection aura lieu au scrutin secret, à la pluralité des voix des membres présents.

7. Le Bureau se compose d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire, d'un secrétaire adjoint, d'un trésorier et d'un administrateur, tous soumis à l'élection annuelle et indéfiniment rééligibles, sauf le président qui ne pourra être réélu que deux ans après l'expiration de son mandat.

8. Le Conseil se compose de vingt et un membres soumis par tiers à l'élection annuelle et tous rééligibles, auxquels le Bureau s'ajoute de droit.

9. Le Bureau a pleins pouvoirs pour la gestion de la Société conformément aux statuts ; il établit le budget annuel qui doit être approuvé par le Conseil.

10. Les statuts ne pourront être modifiés et la dissolution de la Société ne pourra être prononcée que par une assemblée générale convoquée spécialement à cet effet, et à la majorité absolue des membres présents.

En cas de dissolution, l'assemblée qui aura voté cette mesure décidera, dans les mêmes conditions, de l'emploi de l'actif de la Société.

11. La Société s'engage à se conformer aux lois et règlements en vigueur, et notamment à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

Installés confortablement dans huit armoires en chêne, les 3,550 ouvrages (formant plus de 4,000 volumes) portent tous, collée sur le plat intérieur, une étiquette qui rappelle leur origine : « Ce livre a appartenu à Gaston Paris... Don de la Marquise Arconati Visconti, en souvenir de son père Alphonse Peyrat. »

En outre, près de 4,000 brochures, non reliées, sont réunies dans 152 cartons et rangées dans la huitième armoire.

La Bibliothèque Gaston Paris rend journellement de grands services aux professeurs et aux savants ; elle en rendra de plus

grands encore quand le Catalogue, imprimé, la fera mieux connaître. Voici le règlement qui la concerne :

1. Les volumes de la *Bibliothèque Gaston Paris* sont soumis au règlement qui régit la Bibliothèque de l'Université de Paris et celle de l'École pratique des hautes études.

2. Les membres de la *Société amicale Gaston Paris* sont admis à travailler dans la *salle Gaston Paris*, aux jours et heures où cette salle n'est pas occupée par des conférences[1].

3. Ils peuvent emprunter des livres ou brochures (à l'exception des raretés), en les faisant inscrire au bureau du prêt de la Bibliothèque de l'Université.

4. Les membres habitant la province pourront emprunter, sans aucun frais, s'ils habitent dans une ville universitaire, en faisant transmettre leur demande par le bibliothécaire de l'Université de leur ville.

5. Les membres habitant des pays étrangers ou des villes françaises dépourvues d'Universités pourront également emprunter, en adressant leur demande au secrétaire de la *Société amicale Gaston Paris*, qui remplira pour eux les formalités nécessaires. Les frais d'envoi et de retour seront à leur charge.

6. La durée du prêt est limitée à un mois.

7. Dans le cas où un ouvrage prêté serait perdu, l'emprunteur devrait le remplacer dans le délai de deux mois.

8. Pendant la période de fermeture de l'École des hautes études, la Bibliothèque Gaston Paris restera ouverte ainsi qu'il suit :

En septembre, de 2 à 5 heures.

En octobre, de 10 heures à midi et de 2 à 5 heures.

[1] Cette année, la salle leur est ouverte tous les matins des jours non fériés, de 9 heures à midi.

RAPPORT SUR LES CONFÉRENCES

DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1908-1909.

I. — PHILOLOGIE GRECQUE.

Directeur d'études : M. Alfred Jacob. — Directeurs adjoints : MM. A.-M. Desrousseaux et Daniel Serruys, anciens membres de l'École française de Rome.

CONFÉRENCES DE M. JACOB.

M. Alfred Jacob a fait par semaine trois conférences de la durée d'une heure et demie, les mardis, mercredis et vendredis.

Les conférences du mardi ont été consacrées à l'explication critique du livre IV de la Géographie de Strabon. On a collationné le texte de Kramer avec les manuscrits de la Bibliothèque nationale n[os] 1397, 1393 et 1408 et l'on s'est aperçu que les leçons de ces manuscrits n'ont pas toujours été données exactement ni complètement dans l'apparat de Kramer.

L'explication de ce texte, entreprise avec beaucoup de zèle et d'entrain par MM. Beneyton, Boudreaux, Millman et Tafrali, a donné lieu quelquefois à des discussions très animées. MM. Boudreaux et Tafrali n'ont malheureusement pas pu continuer leur concours pendant le second semestre. M. Beneyton, à qui il ne manque que bien peu de chose pour être en pleine possession de la méthode et qui a fait preuve de connaissances solides et étendues, non seulement en grec mais encore en géographie, et M. Millman ont montré, dans la préparation des conférences, un zèle et une assiduité dignes de tous éloges.

Le mercredi, le directeur d'études a exposé, pendant le premier semestre, les principales modifications de l'écriture minus-

cule depuis le IXe siècle jusqu'au XVe siècle; puis il a étudié celles des signes abréviatifs durant la même période. Les conférences du second semestre ont été consacrées à la lecture de fac-similés. A ce déchiffrement ont pris part MM. Beneyton, Tafrali et Millman, ce dernier a fait de rapides progrès et montré dans les dernières conférences une grande sûreté de lecture; M. Bessières s'était joint à eux pendant une partie du premier semestre.

Les séances du vendredi ont été occupées d'abord par l'étude de l'écriture cursive depuis le Ier siècle de l'ère chrétienne jusqu'au VIIIe siècle. On a étudié ensuite les écritures des documents littéraires sur papyrus et sur parchemin durant le même laps de temps. Ces conférences ont été suivies par MM. Deconinck, Tafrali et Bourguignon, ce dernier qui débutait en ces matières est devenu promptement assez habile dans le déchiffrement des fac-similés.

CONFÉRENCES DE M. DESROUSSEAUX.

Dans la conférence du mercredi, on a continué l'étude de la *République* de Platon. Les explications ont porté sur le troisième livre.

A la conférence du jeudi, les préférences des auditeurs ont fait porter les exercices critiques d'abord sur des chœurs des *Bacchantes*, puis sur quelques parties de la correspondance de saint Basile. Pour ce dernier auteur, les manuscrits de la Bibliothèque nationale ont été étudiés et partiellement collationnés.

M. Bessières a entrepris une étude littéraire et historique sur la correspondance de saint Basile.

Les conférences souffrent souvent de l'intermittence des auditoires, parfois dispersés dès le milieu de l'année, pour se réduire à deux étudiants, quelquefois à un seul. C'est ce qui s'est produit le vendredi pour les recherches sur les historiens grecs du IVe siècle; qui exigeraient pourtant la participation assidue de plusieurs.

CONFÉRENCES DE M. SERRUYS.

Les conférences ont été suivies par MM. Bardy, Beneyton, Bourguignon, Collomp, Deconinck, de Stoop et Tafrali, pendant le premier semestre seulement par M. Stalzer et pendant le second par M. Rivaud. De passage à Paris, M. S. Kugéas, qui n'est pas un inconnu pour les lecteurs de la Byzantinische Zeitschrift et de Γλῶττα, a assisté à un certain nombre de conférences.

La conférence du mardi a été consacrée à l'étude des apocalypses eschatologiques. On se proposait de reconnaître la provenance et la date de ces écrits par un examen approfondi de leur vocabulaire et, en particulier, de leur terminologie doctrinale. Après un exposé rapide de la littérature eschatologique d'époque hellénistique et d'époque chrétienne, on a procédé à quelques recherches. On a précisé les rapports entre l'apocalypse de Paul et les diverses rédactions latines du même ouvrage; on a examiné ensuite plus longuement le cycle de l'apocalypse de Pierre, deuxième épître de Pierre, épître de Jude, *κήρυγμα Πέτρου*, etc. et l'on a pu formuler, en ce qui concerne la *Secunda Petri* et l'épître de Jude, quelques conclusions nouvelles. Enfin l'on a étudié quelques représentants byzantins de la même tradition, tels que l'apocalypse d'Anastasie, la Descente de la Vierge aux Enfers, etc. M. J. Beneyton a pris à ces recherches une part active.

Dans la conférence du mercredi, le professeur se proposait d'entreprendre, avec la collaboration des élèves, la publication de quelques papyrus inédits du Louvre. Mais, depuis l'institution du diplôme d'études, les étudiants ne disposent plus de la seule année d'études, où ils pouvaient, sans soucis d'examens, s'initier aux sciences auxiliaires de la philologie et se rendre compte, par des travaux personnels, des ressources nombreuses et des aspects divers de leur domaine. D'une manière générale d'ailleurs, ils manifestent plutôt le désir de produire prématurément des synthèses, que le souci de découvrir et de reconnaître les sources. Le pro-

fesseur a donc dû se résigner à apporter à ses conférences le résultat de ses investigations personnelles. Le premier trimestre a été consacré à l'étude d'un important papyrus de saint Cyrille d'Alexandrie; pendant le deuxième trimestre on a examiné un certain nombre de documents intéressants au point de vue de la langue religieuse ou philosophique; pendant le troisième trimestre on a étudié les papyrus de l'Ancien Testament, en tant surtout qu'ils constituent des critères pour la tradition manuscrite de la version des Septante. M. Bardy a assumé la plus grande part de cette dernière recherche, dont il compte publier bientôt les résultats.

Si la collaboration des membres de la conférence a été insuffisante, l'activité personnelle de plusieurs d'entre eux mérite cependant de réels éloges. M. J. Deconinck a poursuivi avec ardeur son édition des fragments exégétiques de Diodore de Tarse; après avoir terminé le dépouillement des manuscrits de Paris, il a obtenu, grâce à la bienveillance de M. Chatelain, de pouvoir étudier à loisir l'important manuscrit de Bâle.

M. Beneyton a entrepris, sur la terminologie spéciale des gnostiques alexandrins, des recherches analogues à celles dont H. Diels a donné jadis un exemple célèbre. (H. Diels, Elementum); sa connaissance précise de la langue lui permettra, sans nul doute, de les mener à bonne fin.

M. E. de Stoop, jeune docteur de l'Université de Gand, qui vient de publier une étude très documentée sur la propagation du manichéisme en Occident, s'est efforcé de compléter son initiation philologique en éditant quelques textes hagiographiques.

En ce qui concerne M. P. Collomp, le professeur ne peut que rappeler ce qu'il disait dans le précédent Annuaire et souhaiter que, débarrassé bientôt des exercices scolaires, M. Collomp puisse se consacrer entièrement aux travaux scientifiques, pour lesquels il est remarquablement doué.

II. — PHILOLOGIE BYZANTINE ET NÉO-GRECQUE.

Directeur d'études : M. Jean PSICHARI, agrégé de l'Université.

Le Directeur d'études a fait deux conférences par semaine, l'une, le lundi, de 2 heures et demie à 3 heures et demie, l'autre, le dimanche, à son domicile, rue Chaptal, 16, de 10 heures à midi.

Les CONFÉRENCES DU LUNDI ont été consacrées à des explications de texte, d'un bout à l'autre de l'année; en effet, la conférence qui, tous les quinze jours devait avoir pour objet l'étude de la *Genèse*, dans le texte des *Septante* comparé avec le texte hébreu, n'a pu être faite faute d'élèves pouvant s'intéresser à la fois aux deux langues, grecque et hébraïque. On a pu néanmoins choisir un texte du moyen âge byzantin qui avait quelques rapports avec le monde oriental proprement dit. Un des élèves de la conférence, M. GRANDY, musulman crétois, semblait précisément s'intéresser de façon particulière à l'histoire de l'islamisme. Le petit poème de *Tamerlan*, le *θρῆνος περὶ ταμυρλάγγου*, offrait l'occasion d'une édition critique sérieuse, enrichie d'un commentaire grammatical et surtout d'un commentaire historique, dont l'objet principal eût été de contrôler, par des documents de source turque ou mongole, les détails que donnait ce document grec sur Tamerlan et notamment sur les cruautés ordonnées par lui ou commises en son nom. Ce texte est de 1403 et commence par l'irruption de Tamerlan contre Baiazet I, v. K. Krumbacher, *Byz. Litter. gesch.*, 2ᵉ édit., 838, § 361. Le *Tamerlan* a été publié deux fois par W. Wagner (*Medieval greek Texts*, London 1870, p. 105-109; *Carmina graeca medii ævi*, Leipzig, p. 242-248), aussi défectueusement la deuxième que la première. Sur la suggestion de M. Legrand, qui avait trouvé deux ou trois lectures excellentes, une collation nouvelle de *Tamerlan* avait été faite sur le Gr. 2914 de la Bibliothèque nationale, par M. Jean Psichari, *Essais de gramm. histor. néo-gr.*, II (1889), 230-233; v. *ibid.*, t. I (1886), p. 26. Cette collation a été utilisée par M. S. D. Papadimitriu dans

le *Ljetopis* d'Odessa, IV, partie byzantine, 2 (1894) 172-177, avec un commentaire courant en russe. Il s'agissait donc, en dernière analyse, de reprendre ce travail à la conférence, d'éclaircir quelques points demeurés obscurs et puis d'en faire une publication dans les conditions indiquées ci-dessus. M. Grandy a fait sur ce petit poème et sur son cadre historique un travail intéressant et rempli de bonnes intentions, mais l'édition critique projetée reste encore à faire.

Les explications de textes qui suivirent eurent lieu sur un autre plan. Un *Lesebuch*, comme celui de Wilamowitz-Möllendorf ou plutôt une Anthologie graduée, présentant une série de textes se suivant dans l'ordre chronologique, font depuis longtemps défaut dans les études de philologie néo-grecque. On a essayé de suppléer à cette lacune. Comme, en réalité, il n'y a pas de moment précis où le grec moderne commence et que les origines doivent en être cherchées dans le grec le plus ancien, on a ouvert la liste avec Homère. Celui-ci présente l'avantage que plusieurs traductions ou paraphrases en ont été faites à diverses époques, depuis Platon jusqu'à Pallis. En expliquant ainsi les auteurs anciens au point de vue de l'évolution du grec, on peut mieux se rendre compte des profits et des pertes que la langue éprouve siècle par siècle; on peut aussi, en cours de route, recueillir des observations dont doit bénéficier l'étude de tous les états de la grécité. Suivant le canon grammatical que nous avons tous appris au collège, les adjectifs en *-ος* sont toujours masculins et, d'autre part, les adjectifs composés, tels que *ἀθάνατος*, n'ont jamais qu'une seule désinence pour le masculin et le féminin. En examinant les textes de plus près, on voit qu'il n'en est rien. Les poèmes homériques et les écrivains de la plus belle époque classique semblent ignorer cette règle. En ce qui concerne les adjectifs en *-ος*, l'emploi de cette désinence avec un nom féminin est tout ce qu'il y a de plus fréquent : Cf. *ἰφθίμους ψυχὰς* A 3, *κλυτὸς Ἱπποδάμεια* B 742, *ἄγριον ἄτην* T 88, *ὀλοώτατος ὀδμὴ* δ 442; *ἱερὸν ἀκτὴν* Hes. Op. 466, 591, 803; Soph. Tr. 206-207 *κοινὸς κλαγγὰ*, etc.; Eur. Hec. 591 *ἀγγελθεῖσά μοι γενναῖος*; *ἀναγκαίου τροφῆς* Th. I, 22; *ἁγίοος καὶ παίους θυσίας* Socr. 10, S 63; abondant, en général,

chez Platon : ἄγριον ῥώμην Leg. 834 A et dans la plus grande promiscuité : ὥστε εἰ αὕτη ἐστὶν ὠφέλιμος, ἡ σωφροσύνη ἄλλο τι ἂν εἴη ἢ ὠφελίμη ἡμῖν Charm. 174 D. Pour ce qui est des féminins du type ἀθανάτη, ils ne sont pas moins usuels : ἀμφιρύτη νῆσος α 50, 198, λ 325, μ 283 ; ἀταυρώτη Ar. Lys. 217 ; ἐγχωρίη Herdt. IV, 78 ; ἀθανάτη Isocr. 9, § 16, etc. (V. Krüger, *Gr. Sprachs.*[5], II, § 22, 3, 1 où quelques exemples ; beaucoup d'autres références ; se rappeler d'ailleurs les noms propres fém. Δεινοβία, Εὐρυδίκη, Κλεωνύμη, Ἀντιγόνη, etc., où la désinence distincte du masculin est fatale). Ces phénomènes que les éditeurs ont voulu souvent corriger à tort, que quelques-uns d'entre eux n'ont même jamais voulu admettre et qui, en somme, sont restés inexpliqués depuis Lobeck (*nihil rationis dici potest*, déclarait-il sincèrement), ces phénomènes et quelques autres, tels que πέπειρα en regard de πέπων, πίειρα de πίων, πολῖτις de πολίτης, etc., se laissent très bien interpréter, si on les éclaire par l'histoire postérieure du grec, comme il a été fait au cours et comme le directeur d'études le montre avec développements dans un travail spécial.

La conférence du dimanche a été suivie jusqu'à Pâques par Mlle V. Daniel et, depuis Pâques jusqu'à la fin de l'année, par M. Lécureux. Mlle V. Daniel a une préparation philologique excellente et des dons sérieux. M. Lécureux, on le sait, est particulièrement doué pour les recherches critiques. Ni l'un ni l'autre cependant n'ont pu, cette année, mener un travail à bonne fin. On a essayé, examiné, étudié un certain nombre de sujets avec Mlle Daniel, sans aboutir toutefois. On a en plus, avec Mlle Daniel comme avec M. Lécureux, expliqué des textes variés, appartenant au grec d'époques différentes.

III. — ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS GRECQUES.

Directeur d'études : M. B. Haussoullier, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

Le directeur d'études a fait cette année deux conférences par semaine : l'une le lundi, l'autre le jeudi.

La conférence du lundi a été, comme d'ordinaire, consacrée aux candidats à l'École d'Athènes. Deux agrégés, anciens élèves de l'École normale supérieure, M. Séchan et M. Ch. Picard, l'ont suivie régulièrement, M. Séchan pendant le second semestre seulement, mais il s'était mis d'accord avec ses maîtres et en était d'ailleurs à sa seconde année de stage, M. Moïse Brillant, licencié ès lettres, qui veut obtenir le titre d'élève diplômé, et, dans le second semestre seulement, M. Delhaxhe, Belge, ancien membre étranger de l'École française d'Athènes, ont été aussi des auditeurs très assidus.

La conférence a été remplie par l'étude d'un certain nombre de sujets spéciaux, empruntés à des articles ou dissertations récemment parus : J. M. J. Valeton, *de inscriptionis Phrynicheae partis ultimae lacunis explendis*, article de l'*Hermes*, 1908; W. S. Ferguson, *The Priests of Asklepios, a new Method of dating Athenian Archons*, 1906-1907; R. J. Bonner, *The Jurisdiction of the Athenian Arbitrators*, 1907; G. Gerlach, *Griechische Ehreninschriften*, 1908; P. Bœsch, *Θεωρός*, *Untersuchung zur Epangelie griechischer Feste*, 1908; W. Rensch, *de manumissionum titulis apud Thessalos*, 1908. Chacun des auditeurs s'est chargé d'examiner un ou plusieurs de ces articles et tous ont expliqué à tour de rôle un grand nombre d'inscriptions grecques prises dans le *Recueil* de Ch. Michel.

M. Brillant a de plus remis, à la fin de l'année, au directeur de la conférence une thèse sur *Les Secrétaires athéniens d'après Aristote*, Ἀθηναίων πολιτεία, 54, 3-5.

La conférence du jeudi attire toujours un plus grand nombre d'auditeurs, et le directeur d'études s'est félicité d'en retrouver, notamment des normaliens, qui l'avaient très régulièrement suivie l'an dernier. Les candidats à l'agrégation qui se présentaient à la fin de l'année ont été forcément moins assidus, mais je n'ai qu'à me louer du zèle des candidats au diplôme d'études supérieures. Parmi les auditeurs libres, je citerai M. l'abbé Benbyton et un étudiant en droit, M. Ramadier, dont j'aurai à mentionner le nom plus loin.

La conférence a été presque tout entière consacrée à l'explication du pamphlet inséré sous le titre d'Ἀθηναίων πολιτεία dans les œuvres de Xénophon. Il avait semblé au directeur de la conférence que ce petit traité, très vivant, pouvait servir de cadre à l'étude des principales institutions publiques d'Athènes, et de fait les auditeurs y ont pris très grand intérêt. Chemin faisant, nombre d'inscriptions ont été expliquées, nombre de lectures faites ou simplement signalées, nombre de livres présentés. En somme, excellente année.

Deux auditeurs, M. Lavedan, normalien et candidat à l'agrégation d'histoire, et M. Ramadier, étudiant en droit, ont fait chacun une leçon : M. Lavedan, sur le Marbre de Paros et M. Ramadier sur la dot dans Homère. Je me félicite tout particulièrement de la présence et de l'activité de M. Ramadier qui est une excellente recrue pour les études de droit grec, trop négligées en France. Il est d'ailleurs l'élève de M. E. Cuq et fera honneur à son maître.

Dans les dernières conférences de l'année, le directeur d'études a présenté le livre, récemment paru, de E. Ziebarth, *Aus dem griechischem Schulwesen*, 1909.

IV. — PHILOLOGIE LATINE.

Directeur d'études : M. Louis Havet, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeur adjoint : M. Émile Chatelain, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

CONFÉRENCES DE M. HAVET.

M. Havet a étudié, au point de vue du texte qu'ils présentent, un certain nombre de manuscrits de Cicéron, notamment les palimpsestes, et plusieurs manuscrits du ixe siècle. Selon son

habitude, il traitait des questions théoriques au Collège de France et employait la conférence de l'École à exercer les élèves. Il a particulièrement appelé leur attention sur les ressources qu'offre maintenant à la critique cicéronienne l'examen métrique des fins de phrase et des fins de division de phrase.

M. Marouzeau, élève diplômé, a été autorisé à faire une conférence supplémentaire, dont l'objet a été de définir les principes de construction applicables à une langue à construction libre comme le latin, où la liberté de l'ordre des mots n'est pas une liberté d'indifférence, et de montrer par l'examen de *groupes de mots* tels que : participe-auxiliaire, verbe-adverbe, substantif-épithète, etc., comment le latin se sert des procédés de l'*inversion* et de la *disjonction* pour noter la valeur respective des termes et certaines nuances de la pensée.

La conférence a été suivie régulièrement par M. Malet (1er semestre), M. Moysset, Mlle O. Bilibine.

CONFÉRENCES DE M. CHATELAIN.

Le directeur adjoint a fait deux conférences par semaine.

La conférence du jeudi, consacrée à l'étude de la paléographie latine, a étudié les diverses époques de l'écriture depuis les papyrus jusqu'à la cursive du XVe siècle. On a insisté sur l'écriture onciale et un certain nombre de caractères qui permettent de la dater d'une manière approximative. L'ornementation des manuscrits que l'on peut apprécier aujourd'hui, grâce à des publications récentes, a fait l'objet des recherches du dernier semestre. MM. Bonnerot, Lecourt et J. Benetton se sont distingués par leur zèle et leur aptitude.

Dans la conférence du mercredi, réservée au déchiffrement et à l'interprétation des notes tironiennes, l'ardeur infatigable de M. Paul Legendre, élève diplômé, ne s'est pas démentie. Malgré

des fonctions absorbantes dans l'enseignement secondaire, M. Legendre se tient au courant des moindres publications dans cet ordre d'études et apporte à la conférence le fruit de ses recherches, qui est quelquefois considérable.

V. — ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS ROMAINES.

Directeur d'études : M. Antoine Héron de Villefosse, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

CONFÉRENCES DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La conférence a été consacrée à l'étude des grandes carrières romaines. Un choix de textes propres à démontrer l'importance et l'utilité des connaissances épigraphiques pour l'histoire générale ou particulière a été présenté aux auditeurs et commenté avec leur concours. L'examen de ces textes a fourni au professeur l'occasion de développer les règles qui présidaient à l'avancement des fonctionnaires sous l'empire romain. Il s'est attaché de préférence à expliquer les documents relatifs à certains personnages ayant occupé de hautes situations, les préfets de Rome, les préfets du prétoire, les gouverneurs des grandes provinces. Les carrières de plusieurs d'entre eux ont donné lieu à des observations critiques qui prouvent la nécessité, quand cela est possible, de contrôler à l'aide des inscriptions les renseignements fournis par les écrivains. Les auditeurs ont pris part à des exercices de lecture et de reconstitution de textes : MM. Berthoud, Massigli, Charvériat se sont distingués par leur zèle et leur aptitude.

Pendant le second semestre, la conférence a eu lieu, comme à l'ordinaire, dans la salle des antiquités africaines, au Musée du Louvre; chacun des auditeurs, à tour de rôle, a été chargé de préparer la lecture et l'explication des monuments qui lui étaient désignés à l'avance par le professeur. Ces exercices ont donné de très bons résultats.

VI. — HISTOIRE.

Directeur d'études : M. Gabriel Monod, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques). — Directeur d'études : M. Thévenin, ancien examinateur à l'École polytechnique; — Directeurs adjoints : MM. Roy, archiviste paléographe; Ch. Bémont, Rodolphe Reuss, Ferdinand Lot, docteurs ès lettres.

CONFÉRENCES DE M. THÉVENIN.

Les deux conférences ont été suivies, durant les deux semestres, par MM. Clémang, Gailly de Taurines, Legras, Marignan, Oheix, Perrot, Pissard, d'une façon constante et sans en excepter une seule; d'une façon irrégulière seulement, par quelques anciens élèves ou auditeurs. Parmi les premiers, je mentionnerai simplement M. Thibault, docteur en droit, ancien chef du contentieux (service des Douanes) au Ministère des finances, ancien directeur des Douanes à Paris.

Dans la première conférence, le directeur a traité des lois militaires et des conditions du service militaire en France et en Allemagne du vi^e au xiie siècle, d'après les «Lois», «Capitulaires», etc., ainsi que des conditions «économiques» de ce service d'après les historiens, cartulaires, etc. Il a appliqué les résultats théoriques et pratiques auxquels on arrive ainsi à l'examen des expéditions militaires et grandes guerres sous les deux premières races, par exemple des guerres contre les Saxons, etc.

Dans la seconde conférence, le directeur a dirigé les travaux de MM. Legras, Perrot, Pissard. M. Legras a entrepris une étude sur la «Propriété» à Caen, notamment sur les «censives» durant les xiie, xiiie et xive siècles. M. Perrot a fait un travail sur les «Cas royaux» pendant la seconde partie du moyen âge. M. Pis-

sard a fait un travail sur la «Coutume», sa signification, son origine, son rôle, et sur la question délicate de savoir «comment on prouve la coutume». Son étude a porté sur les sources des pays dits de *droit coutumier*.

CONFÉRENCES DE M. ROY.

Première conférence. — Étude de textes narratifs et administratifs du XIe au XIIIe siècle. — La plus grande partie des conférences a été consacrée à l'étude des cartulaires publiés par Guérard, spécialement pour en tirer des informations précises sur les noms et la condition des terres et des personnes, les redevances, les mesures, les officiers administratifs. Les élèves se sont partagé le travail dès la rentrée et ont tour à tour, chaque semaine, exposé le résultat de leurs recherches, comparé et discuté leurs conclusions. En outre, ils ont traduit et commenté des textes tirés du bullaire de l'abbaye de Saint-Gilles, du cartulaire de Nîmes, des Rôles Gascons et des Layettes du trésor des chartes.

Les élèves les plus assidus et qui ont pris une part aussi active qu'intelligente aux travaux de la conférence sont : MM. Baron, Berger, Bonneau de Dainville, Loew, Mauriac, de Cénival, de la Tour, Tournier, Verrier. L'un d'entre eux, Tournier, qui nous donnait de sérieuses espérances par ses succès à l'Ecole des chartes ainsi que par l'intelligence et l'activité qu'il avait montrées dans mes conférences de l'hiver, a été ravi cruellement pendant les vacances de Pâques à l'affectueuse estime que sa conduite et son labeur nous avaient de bonne heure inspirée et que partageaient tous ses camarades.

Deuxième conférence. — Étude sur le régime municipal en Franche-Comté du XIIIe au XVIIe siècle. — Le directeur a consacré les conférences des deux premiers mois à résumer les étapes de la formation de la commune de Besançon : *a.* Episcopat de Hugues Ier (1031-1066), qui marque l'apogée du pouvoir des archevêques; *b.* Frédéric Ier, en 1180, par son édit de Colmar,

abolit la mainmorte dans la ville; *c.* La sentence de Mayence, rendue par Henri VI en 1190, reconnaît officiellement l'existence de la commune; *d.* La charte de Rodolphe de Habsbourg, en 1290, confirme toutes les franchises de la ville; *e.* Le diplôme de Charles IV en 1364 et celui de Venceslas en 1398 accroissent considérablement les privilèges de la cité. Les élèves ont expliqué et commenté tous ces actes. En outre, deux d'entre eux ont fait des études aussi longues qu'intéressantes soit sur le régime intérieur de la cité, soit sur la critique des textes. M. Roger Picard s'est attaché à l'examen de l'administration et de la justice à Besançon du XIII[e] au XVI[e] siècle et a fait la critique, avec autant de sagacité que de justesse, d'un mémoire manuscrit que l'Académie de Besançon nous avait communiqué et qui est dû aux recherches ingénieuses et à l'érudition généralement sûre de M. Charmoillaux, professeur au Lycée de Gap. M. Lyon a examiné dans le même mémoire, avec une critique serrée, l'étude diplomatique qu'il renferme sur la sentence de Mayence, et il n'a pu s'associer à toutes les conclusions de M. Charmoillaux ni reconnaître avec lui contre Castan l'authenticité de la sentence de Mayence; mais il a en même temps reconnu que M. Charmoillaux a signalé heureusement des documents nouveaux et qu'il faudra les étudier dans les dépôts d'archives où ils sont conservés. Ce travail sera fait par les soins de M. Picard pendant les vacances.

D'autre part, des élèves soucieux de collaborer avec zèle aux travaux de la conférence, MM. Blum, Decq, Papinot, Picard, Stryenski, Tournier, ont copié à la Bibliothèque nationale les chartes de privilèges accordées au moyen âge à Gray, Lons-le-Saunier, Saint-Hippolyte, Saint-Claude, Bellevoye, Bouclans. Les mêmes élèves ont pris également part au travail de traduction et de commentaire de textes latins tirés de Zeumer, Nithard, Adhalard, ainsi que de plusieurs bullaires, registres de papes et cartulaires. A ce travail ont également pris part avec soin et intelligence MM. Blanc, Blum, Boucher, Decq, Estienne, Fournier, Girod, Lemoine, Lyon, Papinot, Perrier, Peyrichou, Stryenski, Vallery-Radot, Waquet.

CONFÉRENCES DE M. BÉMONT.

Dans un premier cours (mardi, de 5 heures à 6 h. 1/4), le professeur a continué ses études sur les institutions municipales en Guyenne au temps de la domination anglaise. Cette année, il a retracé l'histoire, à ce point de vue, de Bayonne, de Dax, de Saint-Sever et de Mont-de-Marsan. Les auditeurs (MM. Barennes, Loirette, Lyon et, en outre, M[lle] Davidson jusqu'à la fin de février, et M. Morize jusqu'au mois de mai) ont été fréquemment invités à traduire et à commenter des textes, en particulier ceux qui figurent dans le *Livre noir* de Dax et dans le *Livre des établissements* de Bayonne. Pour cette dernière ville, l'attention a été retenue pendant plusieurs conférences sur un curieux document rédigé sous le règne de Jean sans Terre, la *Societas navium Bayonensium*, document publié notamment par Pardessus, dans son *Recueil des lois maritimes* (t. IV), et par G. Fagniez, dans son *Recueil de documents relatifs à l'histoire de l'industrie et du commerce*. Un fac-similé de l'unique manuscrit où il se trouve (Bibl. de Wolfenbüttel, n° 2311) a permis de corriger plusieurs passages qui étaient restés obscurs, même aux érudits les plus exercés. Pour Saint-Sever, on a expliqué un texte publié dans l'*Amplissima Collectio* de Martène et Durand (t. VII, p. 91-97), qui permet d'assister à une petite révolution d'un caractère à la fois politique et hérétique (1208); c'est un épisode de l'histoire des Albigeois. Dans ces études, les documents émanés de la chancellerie anglaise ont apporté un important contingent de faits ignorés, pour la plupart, des érudits locaux.

Dans un second cours (vendredi, de 5 heures à 6 h. 1/4), le professeur a retracé l'histoire et exposé, d'après les textes, l'organisation du Parlement d'Angleterre depuis la conquête normande jusqu'à la mort d'Édouard II. Ces leçons ont été suivies assidûment par M. Ritter, auquel est venu se joindre, avec moins de régularité, M. A. de Bouard, deux anciens élèves, très distingués, de l'Ecole des chartes. Cette conférence a attiré aussi quelques étrangers : M. Woods (pendant les deux premiers mois),

M. Seymour (pendant le premier semestre) et M. Booth (depuis le mois de février).

CONFÉRENCES DE M. REUSS.

M. Reuss a fait deux conférences par semaine, le mardi et le vendredi, à 10 heures, continuant les études commencées, depuis quelques années, sur les rapports politiques de la France et du Saint Empire romain depuis le milieu du XVIe siècle. La conférence a repris l'histoire de ces rapports à la mort de Henri IV (1610) et les a suivis pour la majeure partie du règne de Louis XIII. Elle a étudié d'abord la décadence profonde de l'influence française en Allemagne après l'assassinat du roi, et constaté combien la faiblesse de la régence de Marie de Médicis et les sympathies espagnoles d'une partie de son entourage ont facilité la reprise de la contre-révolution religieuse et politique des Habsbourgs contre les princes protestants de l'Empire, alliés et protégés de la couronne de France. Ce n'est qu'avec le second ministère de Richelieu que recommence une lutte, d'abord indirecte, contre la maison d'Autriche, et dont le caractère s'accentue quand enfin la prise de la Rochelle met fin, pour un temps, aux soulèvements intérieurs. Cette intervention française en Allemagne se montre ouvertement au congrès de Ratisbonne (1630). Tenue en échec, pendant quelques mois, par la puissante personnalité de son glorieux allié Gustave-Adolphe, la politique de Louis XIII, ou plutôt celle du cardinal de Richelieu, s'enhardit, après la disparition du roi de Suède à Lützen, s'engage plus à fond et s'assure les premiers avantages matériels par ses conventions avec la Suède et les Cercles de l'Empire, à Heilbronn et à Francfort (1633). C'est cette période de vingt-trois ans qui a fait l'objet des entretiens de cette année scolaire; elle a été étudiée d'après tous les recueils de documents imprimés, publiés en France et en Allemagne, et d'après une série de correspondances diplomatiques inédites, conservées à la Bibliothèque nationale.

CONFÉRENCES DE M. LOT.

M. Ferdinand Lot a fait deux conférences par semaine.

I. Dans la PREMIÈRE (le lundi, de 4 h. 1/2 à 6 heures), on a entrepris la critique des Vies de saints qui constituent la source à peu près unique de l'histoire de la Bretagne armoricaine du ve au VIIIe siècle. On s'est particulièrement attaché à la «Vie de saint Samson», la plus ancienne de toutes, la seule qui puisse remonter à la fin de la période mérovingienne. Sa valeur historique nous a paru très faible; son auteur a invoqué des témoignages écrits et oraux fictifs : pour composer son récit, il a dû parcourir le Wales et le Cornwall, où il a recueilli des légendes en des localités dédiées au saint. La «Vie de saint Magloire» n'a aucune valeur : sa composition se place au xe ou au XIe siècle et l'époque à laquelle a vécu le saint est indéterminable; on ne saurait affirmer qu'il ait été évêque de Dol. La «Vie de saint Turiau» est un assez bon document du IXe siècle, consacré à un personnage mort au milieu du VIIIe siècle. La «Vie de saint Guénolé», écrite par Gourdestin un peu avant 884, ne dérive d'aucune source ancienne : c'est une collection de légendes topographiques entremêlées de sermons édifiants; il n'est pas possible de déterminer en quel siècle a vécu Guénolé. L'étude d'autres vies de saints de la Cornouaille (Guénaud, Ethbin ou Idunet, Garthiern, Corentin, sainte Ninnoc), du Léon (Goëznou, Gonéri), d'Alet (Malo), a conduit à des résultats non moins négatifs; historiquement, il n'y a rien à tirer de ces textes pour la connaissance de l'émigration bretonne en Armorique et la période mérovingienne.

Les auditeurs ont apporté beaucoup de zèle dans la critique et l'interprétation de ces textes d'une intelligence souvent malaisée (particulièrement la «Vie de Samson»). Ils se sont offerts à publier les travaux de la conférence. M. FAWTIER éditera d'après l'ensemble des manuscrits la première *Vita Samsonis* et traitera en outre des SS. Guénaud, Turiau, Gonéri. M. LATOUCHE consacrera un mémoire à la «Vie de saint Guénolé» et à celle d'Idunet ainsi qu'aux actes, presque tous faux, du Cartulaire de Landévennec. M. DIVERRÈS, dont les connaissances en gallois et en breton nous ont été profitables à plus d'une reprise, s'occupera de Gurthiern et de Ninnoc; miss JONES, de Magloire et de Corentin. En ce qui touche Malo (et aussi Gildas), le directeur

d'études avait déjà fait paraître dans les *Annales de Bretagne* un mémoire et deux éditions, réimprimés dans ses *Mélanges d'histoire bretonne.* Signalons enfin que M. Fawtier et miss Jones projettent un «Dictionnaire critique des miracles», dont l'absence se fait sentir dans les études hagiographiques, et que M. Oheix a entrepris un «Recueil des actes des ducs de Bretagne jusqu'au XIIIe siècle».

II. Dans la deuxième conférence (le samedi, de 4 h. 1/2 à 6 heures), on a commencé une longue enquête sur la décadence de la royauté à l'époque carolingienne. Le seul examen des textes législatifs a suffi à remplir toute notre année. Notre attention s'est portée surtout sur le «pacte» de Coulaines, les traités de Thionville, de Meerssen, de Coblence, les synodes de Ver, de Beauvais, de Soissons, de Verberie, les *missatica* de 856, les capitulaires d'Épernay, de Soissons, de Servais, de Verberie, de Quierzy-sur-Oise tout particulièrement, enfin sur les serments réciproques du roi et des fidèles et les formules du sacre. Il est apparu clairement que, dès le milieu du IXe siècle, et même dès novembre 843 (assemblée de Coulaines), le roi de France occidentale est lié vis-à-vis de ses sujets laïques et ecclésiastiques par des engagements, qu'il existe entre le souverain et ses «fidèles» un véritable contrat; il y a comme une ébauche du régime que présentera l'Angleterre à partir du XIIIe siècle.

Parmi les auditeurs qui ont participé à l'explication, souvent pénible, de ces textes, il faut citer MM. Marx, Morize, Mireaux, Huisman, Lyon, Netzer, Lefeuvre. M. Mireaux a établi que les actes du colloque de Thionville, ou plutôt les propositions des évêques aux trois souverains francs Lothaire, Louis le Germanique, Charles le Chauve, sont dus à Loup de Ferrières. M. l'abbé Netzer a trouvé dans un sacramentaire du Xe siècle un formulaire du couronnement et du sacre des rois carolingiens qui semble inédit. Nous devons des remerciements à M. Poupardin, qui a bien voulu nous faire deux conférences substantielles sur les «miroirs des princes» composés par les théoriciens du pouvoir royal au IXe siècle (Smaragdus, Sedulius Scotus, Jonas, Hincmar).

L'ouvrage sur le *Règne de Charles le Chauve*, annoncé à maintes reprises, a enfin commencé à paraître. Une première partie, rédigée par le directeur d'études avec la collaboration de M. Louis Halphen, embrasse la période qui s'étend de la mort de Louis le Pieux au deuxième colloque de Meerssen (840-851) et forme le fascicule 175 de notre *Bibliothèque*. Les «Annales de l'histoire de France à l'époque carolingienne» vont s'enrichir d'un autre volume consacré aux règnes de Robert Ier et de Raoul de Bourgogne (923-936). M. Labande, qui devait traiter de cette période, s'est vu devancer par le zèle de M. Lauer, auquel la collection était déjà redevable d'un ouvrage sur Louis IV d'Outre-mer.

VII. — HISTOIRE DES DOCTRINES ÉCONOMIQUES.

Maître de conférences : M. Adolphe Landry, docteur ès lettres.

Les deux conférences, qui ont eu lieu, à partir du mois de décembre, le mercredi matin, devaient être consacrées, l'une à l'étude des théories françaises de la monnaie, l'autre à l'explication de quelques passages des *Principles of economics* d'Alfred Marshall.

Pour ce qui est des théories de la monnaie, on est resté confiné dans le moyen âge pendant la plus grande partie de l'année, jusqu'à Pâques environ. Les théories monétaires du moyen âge ont été étudiées récemment par M. Bridrey dans un ouvrage qu'il a publié sur Nicole Oresme. Comme M. Bridrey, dont le livre a été utilisé beaucoup dans la conférence, mais des thèses duquel on a dû s'écarter souvent, on a fait du *Traité* d'Oresme le centre de cette première recherche, et c'est à la question des mutations des monnaies qu'on s'est surtout attaché. On s'est occupé d'abord des conceptions juridiques qui ont prévalu au moyen âge touchant les monnaies; on a dû aussi, pour se préparer à l'intelligence des auteurs, s'occuper des pratiques monétaires de cette époque. Ce n'est qu'ensuite qu'on a abordé les écrivains qui ont envisagé les monnaies au point de vue économique.

Vers la fin de l'année, on est arrivé aux théories modernes.

La *Réponse* de Bodin aux *paradoxes de Malestroict* est devenue alors le centre de l'étude, et c'est à la question de la valeur de la monnaie qu'on a donné son attention. Après une recherche historique sur la révolution du prix qui a eu lieu au XVIe siècle, on a dépouillé les auteurs qui ont constaté cette révolution et qui se sont efforcés de l'expliquer, et l'on a suivi jusque dans le XVIIIe siècle la constitution progressive de la théorie de la valeur de la monnaie.

Les auditeurs les plus assidus ont été MM. Oualid, Maunier, Picard, Cuneo d'Ornano, Barry, François. Plusieurs d'entre eux ont fourni un travail assez considérable. M. Maunier a parlé de la conception féodale de la monnaie et plus tard de la révolution des prix du XVIe siècle; M. François, des auteurs qui ont traité de la monnaie avant Oresme; M. Picard a étudié sommairement les mutations après Oresme, tant au point de vue des faits que des discussions auxquelles ces faits ont donné lieu; M. Oualid a exposé la controverse de Bodin avec Malestroict et résumé les écrits qui s'y rattachent; il a parlé également de certains économistes anglais qui ont traité de la valeur de la monnaie au XVIe, au XVIIe et au XVIIIe siècle.

Dans les *Principles* de Marshall, on a pris tout d'abord ce qui a trait à la question des rendements décroissants; et comme il s'agissait là d'une question limitée, on s'est astreint à rechercher ce qui en avait été dit avant Marshall, comme aussi ce qui a pu en être dit dans ces tout derniers temps.

L'étude de la question des rendements décroissants a occupé la plus grande partie de l'année. On n'est passé qu'assez tard à la question de la valeur. Après avoir vu comment Marshall définit la notion de valeur, et les notions qui s'y rattachent, et pris un premier aperçu de la théorie de Marshall sur la valeur, on s'est occupé des passages où Marshall critique certains de ses prédécesseurs; puis on a expliqué les quelques chapitres que Marshall consacre à l'analyse de la demande; et l'on a terminé en examinant la conception de Marshall sur l'équilibre économique.

La conférence a été suivie d'une façon régulière par MM. Oualid, Maunier, Soulas, François, Cunéo d'Ornano, Barry. M. Maunier y a parlé des vues de Ricardo sur la question des rendements

décroissants; M. Barry a résumé les travaux des auteurs les plus récents sur cette même question; M. Soulas a étudié la critique que Marshall a faite de Ricardo, de Mill et de Jevons comme théoricien de la valeur. M. Oualid, dont la contribution a été particulièrement importante, a fait un exposé sur le concept de la valeur et les concepts voisins; il s'est chargé aussi de l'explication des chapitres de Marshall sur la demande.

VIII. — HISTOIRE DES DOCTRINES CONTEMPORAINES DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE.

Directeur d'études : M. Jules Soury, docteur ès lettres, archiviste paléographe.

La conférence du lundi a été consacrée, pendant deux semestres, à l'histoire des théories et des doctrines relatives aux questions actuelles des aphasies sensorielles et motrices et des apraxies. La discussion de ces questions a toujours été accompagnée de démonstrations nécessaires à l'illustration des faits.

L'origine et le développement de ces doctrines ont été suivis, depuis les découvertes de Broca et de Liepmann, jusqu'à ce jour.

Dans la conférence du vendredi, on a exposé l'histoire des méthodes les plus récentes relatives à l'étude de la structure et des fonctions du système nerveux central et périphérique dans les différentes classes d'invertébrés et de vertébrés.

Après chaque leçon, des commentaires et des indications pratiques ont été ajoutés pour servir de direction dans les divers ordres d'études poursuivis par les étudiants.

IX. — GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

Directeur d'études : M. Auguste Longnon, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

CONFÉRENCES DE M. LONGNON.

La conférence du jeudi a été exclusivement consacrée à l'étude des noms de lieu français remontant à l'antiquité. Après avoir

rapidement indiqué les quelques vocables géographiques qui évoquent ou peuvent évoquer le souvenir de colonies phéniciennes ou de colonies grecques, le directeur d'études a parlé des noms de lieu d'origines ligure et d'origine gauloise. Il a étudié ensuite les noms de lieu de l'époque romaine, s'attachant plus particulièrement à ceux de ces vocables qui présentent des données historiques ou ethnographiques.

La CONFÉRENCE DU SAMEDI a eu pour objet les noms des communes du département de l'Aisne, d'après le *Dictionnaire topographique* de cette circonscription, publié en 1871 par feu Auguste Matton. En raison du nombre relativement élevé des communes (il dépasse 800) et des développements nécessités par plusieurs des vocables à interpréter, cette étude n'a pu encore porter que sur les noms d'origine gauloise d'une part, et ceux d'origine gallo-romaine (terminés en *acus*) d'autre part; encore n'a-t-on pu étudier que les deux tiers environ de ces derniers. Il est à supposer que l'achèvement du programme exigera deux autres années.

X — GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

Directeur d'études : M. Victor BÉRARD, docteur ès lettres, ancien membre de l'École d'Athènes.

CONFÉRENCES DE M. BÉRARD.

A la demande des auditeurs, deux sujets ont été traités par le directeur des conférences : un sujet de topologie urbaine, Corinthe; une étude de géographie régionale, la Cilicie.

CORINTHE : le domaine corinthien. Séparation du domaine corinthien et du domaine isthmique. — L'isthme, région spéciale : le passage de mer à mer et le passage de continent à île, d'Épire en Morée; les ports isthmiques, les étapes isthmiques, les sanctuaires, cultes et légendes de l'Isthme, routes et établissements.

Corinthe : les trois villes du mont, de la plaine et de la plage : Acrocorinthe, Corinthe hellénique, Corinthe romaine; les ports corinthiens; les avant-ports de Corinthe vers l'Ouest; Corinthe et le golfe de Corinthe; pourquoi, sur le golfe Saronique, Corinthe n'a pas eu la même prise; Corinthe, ville continentale; route vers la Mégaride; routes vers Argos et le Péloponnèse; la descente des Arcadiens; de Corinthe au golfe de Laconie.

La Cilicie : la plage, les deltas, la montagne; les ports rocheux et les estuaires de boue, les têtes de fleuves sur le delta; Taric, Adana, Mopsueste; les descentes de peuples et de caravanes du plateau anatolien; Portes ciliciennes; vallées fluviales; le couloir arménien; rôle de la Cilicie entre les Sémites du Levant et les nomades du plateau anatolien.

XI. — GRAMMAIRE COMPARÉE.

Directeur d'études : M. Bréal, membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France. — Directeurs adjoints : MM. Meillet, docteur ès lettres; Robert Gauthiot, agrégé de l'Université.

CONFÉRENCE DE M. MEILLET.

La conférence du mardi matin a été employée à une étude détaillée d'une partie de la phonétique indo-iranienne. On a examiné le traitement des voyelles, des sonantes et de *s*, en marquant ce que les phonèmes indo-européens sont devenus d'abord en indo-iranien, puis dans l'Inde et dans l'Iran et comment a commencé l'évolution vers l'état moderne. Notre collègue M. Sylvain Lévi a bien voulu assister à ces conférences et les faire profiter de remarques personnelles, grâce auxquelles on s'est senti souvent tout près de la réalité hindoue. M. Jules Bloch, de son côté, a apporté sa connaissance des parlers actuels de l'Inde; on omet trop, en général, de considérer les parlers actuels quand on étudie la linguistique du sanskrit. Parmi les

autres membres de la conférence, il faut citer avant tout M. Muller, qui est déjà un linguiste entièrement formé, et qui est venu à Paris faire connaissance avec l'enseignement français de la grammaire comparée, après avoir étudié en Allemagne. M. Redy est resté fidèle à l'École. Les autres auditeurs ont été moins réguliers. Durant le second semestre, M. Maxoudiantz a suivi régulièrement les conférences. Un ancien élève de l'École, M. Barbelenet, a profité d'un congé pour participer à la conférence de janvier à la fin d'avril.

Il a été fait de plus deux conférences supplémentaires :

L'une, faite le mercredi soir, a duré toute l'année. Durant le premier semestre il a été examiné diverses questions, surtout relatives aux langues germaniques, questions proposées, en général, par les auditeurs dont les principaux ont été MM. Barat, Burgun et Soulas. Durant le second semestre, on s'est occupé de la formation de l'arménien moderne, pour M. Maxoudiantz, qui entreprend une étude sur le parler arménien de sa ville natale.

Une autre conférence, sur le verbe grec, n'a eu lieu qu'en novembre et décembre, pour MM. Anziani et Collomp. Elle a eu le caractère d'une conversation et d'une discussion intimes.

CONFÉRENCES DE M. GAUTHIOT.

La conférence de vieux haut-allemand du vendredi matin a été en quelque sorte partagée en deux. D'une part, on y a expliqué et commenté au point de vue linguistique le début du poème du *Mûspilli*, écrit en dialecte bavarois; d'autre part, le directeur de la conférence a fait un exposé suivi, qui s'est étendu sur toute l'année, des questions soulevées par l'étude des désinences verbales en germanique. Plusieurs d'entre elles ont nécessité un examen minutieux et long du traitement de certaines finales dans les divers dialectes germaniques. Des actions analogiques obscures ont été élucidées dans la mesure du possible. Ont pris part à l'explication du texte MM. Burgun, qui est déjà familiarisé avec le vieux haut-allemand et dont le zèle a malheureusement été

enrayé par les soucis de la préparation à l'agrégation des langues vivantes, FELKEL et BECKMANN. M. LAMBERT a suivi la conférence avec assiduité jusqu'au printemps, où il est tombé gravement malade; M. BARAT, qui préparait pour le diplôme d'études un travail de philologie sur une question concernant le vieux haut-allemand, n'a pas pu malheureusement venir régulièrement, faute de temps. En revanche, M. MULLER, de Groningue, a prêté à la conférence, à partir de janvier, le concours assidu d'un philologue exercé et d'un linguiste déjà formé, averti et fin.

Le SAMEDI MATIN, le directeur adjoint a entrepris l'examen du vocabulaire du germanique commun. Il s'est attaché à donner une idée aussi exacte que possible des divers éléments qui le composaient et de déterminer avec le plus de précision possible ce que le germanique a conservé d'indo-européen, ce qu'il a emprunté et ce qu'il a créé. Ont été étudiés les noms de parenté et les termes relatifs aux groupements sociaux. MM. LACOMBE, ROESKÉ, LAMBERT, WRIGHT, ont été des auditeurs très assidus, auxquels se sont joints, dès le début de 1909, M. MÜLLER, et un peu plus tard, M. MAXOUDIANTZ.

XII. — PHONÉTIQUE GÉNÉRALE ET COMPARÉE.

Directeur adjoint : M. Paul PASSY, docteur ès lettres.

Dans la PREMIÈRE CONFÉRENCE on a repris la reconstitution phonétique de divers textes français du moyen âge, commencée il y a deux ans, et devant aboutir à l'établissement d'une *Chrestomathie phonétique du vieux français*. Le professeur a étudié à ce point de vue un fragment assez étendu de la Chanson de Roland; il a repris, avec la collaboration de M. Chantreau, un passage d'Aucassin et Nicolète, insuffisamment examiné l'année dernière; il a enfin abordé le poème d'Aymeri de Narbonne. De son côté, un auditeur, M. H. Wright, a étudié un passage des Set Dormans de Chardry; son travail consciencieux et pénétrant a donné des résultats réellement importants, prouvant entre autres que le dialecte anglo-normand, au cours de son existence bientôt inter-

rompue, a eu un développement très différent de celui des mots français incorporés à l'anglais. Cette conférence a été suivie par un groupe d'étudiants peu nombreux mais zélés : MM. Stalzer, Wright, Chantreau, Niethammer, Hartmann, Mme Martens, Mlles Boyd, Fagnant, Swertz.

La deuxième conférence a porté comme d'habitude sur la phonétique comparée des langues européennes, envisagée au point de vue pratique des professeurs de langues vivantes. Elle a réuni un grand nombre d'auditeurs, parmi lesquels nous mentionnons MM. Blanco, Meixner, Davies, Hartmann, Leach, Mills, Niethammer, Jones, Paul, Wright, Mme Martens, Mlles Bronne, Friese, Passy, Motte, Roussel, Simmons, Touyé, Tayler, Undén, Paulian, Schaanning, Théorin, Dutton, Swertz, Odén.

La troisième conférence, qui s'est maintenue cette année jusqu'en juin, a été consacrée à des travaux sur des sujets phonétiques variés, présentés par les étudiants et discutés, souvent longuement, en séance. Le caractère des sujets traités a été linguistique pendant le premier semestre, pédagogique après Pâques. En voici l'énumération : Les caractères phonétiques du français Vaudois, par le professeur; le patois allemand de Gottschee en Carinthie, par M. Stalzer; la phonétique de l'Esthonien, par Mme Martens; le Gallois du Sud, par M. Davies; l'évolution des diphtongues anglaises, par Mlle Bronne; la phonétique et l'enseignement des langues vivantes, par M. Jones; la phonétique et la langue maternelle, par M. Peters; la préparation phonétique des maîtres, par Mme Martens.

M. Squair, professeur à l'Université de Toronto, a assisté à une grande partie des conférences.

XIII. — LANGUES ET LITTÉRATURES CELTIQUES.

Directeur d'études : M. Henri Gaidoz.

Dans le désir de mener simultanément un cours de grammaire sur une des principales langues celtiques et une conférence

d'explications de textes d'une autre langue, M. Gaidoz avait annoncé pour cette année : grammaire galloise et explication de textes irlandais; cette dernière conférence avait en vue des étudiants qui auraient déjà étudié la grammaire irlandaise. Mais des auditeurs ne s'étant pas présentés pour cette conférence de vétérans, les deux séances du mardi et du samedi ont été consacrées à l'exposition par le professeur, le mardi, de la grammaire galloise, et le samedi, de la grammaire irlandaise.

Le professeur a développé la phonétique plus qu'il ne l'avait fait les années précédentes, à la fois parce que ces recherches deviennent d'année en année plus minutieuses et plus approfondies, et parce qu'il a voulu faire profiter ses auditeurs des résultats acquis par l'exposition magistrale et détaillée de ces questions dans la récente *Vergleichende Grammatik der Keltischen Sprachen* de M. H. Pedersen, ouvrage en cours de publication et dans lequel on va trouver condensées et cristallisées les recherches des celtistes depuis l'apparition de la *Grammatica Celtica* de Zeuss, sans parler des découvertes personnelles du savant linguiste de Copenhague.

Après cette exposition de la phonétique du gallois et de l'irlandais, menée parallèlement dans ces deux cours simultanés, le professeur a exposé la morphologie des deux grammaires, en se plaçant sur le terrain historique et en tenant compte (pour l'histoire des formes) des travaux de ces dernières années. L'*Introduction to Early Welsh* de feu Strachan a paru trop tard pour qu'on pût en profiter beaucoup : c'est du reste surtout un tableau des formes grammaticales du gallois-moyen. L'ouvrage est très utile par sa chrestomathie, qui servira de texte d'explication l'hiver prochain.

L'exposition de la grammaire irlandaise s'est terminée par l'explication des morceaux choisis qui accompagnent la grammaire irlandaise de M. Windisch, ouvrage qui reste toujours utile malgré sa date un peu ancienne, et qui n'a pas encore été distancé, même remplacé, pour des études de début.

Les deux conférences ont compté parmi leurs auditeurs un jeune Breton déjà versé dans les études celtiques et qui leur ap-

porte une connaissance étendue de la langue, de la littérature et de l'histoire du Pays de Galles, M. Paul Diverrès, qui achève en ce moment ses études de médecine, mais qui préférera peut-être se consacrer à la philologie celtique. M. l'abbé O'Gorman s'est mis à l'étude du gallois, qu'il compte poursuivre; et la conférence irlandaise a eu l'avantage de compter un philologue hollandais, M. Müller, qui avait déjà suivi des cours de philologie celtique en Allemagne, pour élargir son domaine dans la grammaire comparée.

XIV. — PHILOLOGIE ROMANE.

Directeur d'études : M. Antoine Thomas, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeurs adjoints : MM. Morel-Fatio, archiviste paléographe; Mario Roques, agrégé de grammaire.

CONFÉRENCES DE M. THOMAS.

Le sujet annoncé était : *Les écrits médicaux latins du VIe siècle considérés dans leur rapport avec le vocabulaire des langues romanes.* Les premières conférences ont été consacrées à l'étude des mots rares de l'*Epistula de observatione ciborum* adressée au roi des Francs Theuderic par le médecin Anthimus (vers 520), notamment *aloxinum* (anc. franç. *aluisne*, absinthe), *brado* (anc. franç. *brasn*, partie charnue), *bridum* (gril), *cracatius* (prov. *créac*, esturgeon) *mediolum* (moyen d'œuf) *mussirio* (mousseron), *nauprida* (lamproie), *porrio* (franç. dial. *porion* et *porjon*, porreau), *tecco* (limousin *técou*, jeune saumon), *trucantus* (prov. *trogan*, truite, goujon, etc.). Les recherches auxquelles a déjà donné lieu l'*Epistula* au point de vue lexicographique de la part de Valentin Rose (*Anecdota*, II, 43, 1876) et de J. Beauquier (*Rev. critique*, 1878, 1er sem., p. 105-106) ont été contrôlées et complétées utilement, mais il reste plus d'un point à élucider.

La plus grande partie de l'année a été employée à l'étude lexicographique de l'ancienne traduction latine d'Oribase, éditée

par Aug. Molinier, en 1873-1876 (Bussemaker et Darenberg, *Œuvres d'Oribase*, t. V et VI). Le mémoire publié en 1875 par Hermann Hagen, *De Oribasii versione latina Bernensi*, et réimprimé en 1879 dans son recueil intitulé *Zur Geschichte der Philologie*, etc., p. 243-311, ne portait que sur quelques feuillets et ne laissait pas soupçonner les découvertes qu'il y avait à faire en dépouillant tout l'ouvrage. Le directeur d'études n'insistera pourtant pas ici sur les résultats obtenus et exposés dans la conférence; il se bornera à renvoyer au mémoire publié par lui dans le recueil dédié récemment à M. Louis Havet, *Philologie et linguistique*, p. 503-528.

Les dernières CONFÉRENCES ont été consacrées à l'anc. français *chenole* (clavicule), mal défini par Godefroy, et aux représentants romans de l'allemand *sulze* (saumure, etc.).

Le directeur d'études est heureux de rendre hommage au zèle de la plupart des membres de la conférence, qui ont été pour lui de précieux collaborateurs, et en particulier à celui MM. APOSTOLESCU, BLONDHEIM, CHIURLO, FRIEDMANN, MOSEMILLER et STALZER. Il tient à signaler particulièrement le concours de M. BLONDHEIM, qui, grâce à sa connaissance de l'hébreu rabbinique, a permis d'élucider différents points de lexicographie française au moyen de *loazim* inédits ou non utilisés jusqu'ici, et qui a fait preuve de rares aptitudes philologiques.

En dehors du cadre de la conférence, M. Marcel LECOURT a mis le directeur au courant de ses recherches sur Simon de Hesdin, premier traducteur français de Valère Maxime. Les résultats déjà obtenus, soit sur la biographie du traducteur, soit sur l'influence exercée au XVe siècle par la traduction de Valère Maxime, font bien augurer de la thèse que compte déposer prochainement M. Lecourt pour obtenir le titre d'élève diplômé.

CONFÉRENCES DE M. MOREL-FATIO.

Pendant le premier semestre, le directeur adjoint a expliqué La *Vida es sueño* de Calderon, en s'attachant particulièrement à

corriger le texte très défectueux de la Vulgate (qui repose sur l'édition donnée à Madrid en 1636) à l'aide d'impressions *sueltas* du XVIIe siècle, que possède la Bibliothèque nationale de Paris et qui contiennent des variantes nombreuses et fort intéressantes. Dans le second semestre, il a interprété quelques passages du *Somni* de Bernat Metge, texte catalan du XVe siècle, publié pour la première fois par Guardia (Paris, 1889) et réimprimé deux fois à Barcelone en 1891 et en 1907; le manuscrit Esp. 305 de la Bibliothèque nationale de Paris a été à nouveau collationné et l'on s'est surtout appliqué à revoir la traduction française de Guardia, parfois fautive, ainsi que les notes explicatives du dernier éditeur catalan.

La plupart des auditeurs ont pris une part active à ces explications de textes castillans et catalans. Dans le second semestre, quatre d'entre eux ont lu des travaux dont le directeur adjoint a fait la critique : Mlle Blanchard-Demouge a disserté sur Perez de Hita et ses *Guerras civiles de Granada;* M. Waxman, sur Tirso de Molina; M. Toledano, sur l'humaniste sévillan Juan de Mallara; et M. Heaton, sur la *Gloria d'amor* du poète catalan Rocaberti.

CONFÉRENCES DE M. ROQUES.

Une conférence a été consacrée à des recherches sur l'expression des notions de quantité, de quotité et de degré dans les langues romanes, et en particulier des notions de grande quantité, etc. Trois groupes de questions ont occupé la conférence :

1° Histoire des représentants romans de *multus-multum*, disparition partielle et remplacement de ce type; expression de la quantité par l'adjectif et l'adverbe; genèse des expressions quantitatives contenant la préposition *de*.

2° *Satis*, ses représentants et ses remplaçants; échanges entre la notion de suffisance et la notion de grande quantité; expression absolue, relative et proportionnelle, de la quantité.

3° Expressions de quantité dérivées de l'idée de coup, choc, chute, etc.; étudiées en particulier dans les dialectes français qui en présentent un grand nombre d'exemples.

Cette conférence a été suivie par MM. Acher, Apostolescu, qui y a contribué par la lecture d'un mémoire sur le sort de *multus* en roumain, M[me] Apostolescu, MM. Blanco y Suarez, Blondheim, M[lle] Boyd, MM. Kledisch, Friedmann, Mosemiller, Panaroni, Stalzer.

Dans une seconde conférence, le directeur adjoint a repris l'examen commencé depuis plusieurs années de la *Vie de saint Grégoire;* cette conférence a été avant tout pour les auditeurs un exercice de classement de manuscrits, d'analyse linguistique et d'établissement de texte critique. Elle a été suivie par MM. Acher, Apostolescu, Lincoln, Mosemiller, Rechnetz et Stalzer qui y ont pris une part très active, et par M[lles] Badior, Boyd, Einstein, Dalmer, Rudolph, Swertz. La préparation de l'édition des diverses versions en vers et en prose de la légende de saint Grégoire se trouve aujourd'hui très avancée.

XV. — DIALECTOLOGIE DE LA GAULE ROMANE.

Directeur adjoint : M. Jules Gilliéron.

Toute l'année, les deux conférences ont été consacrées à l'étude d'une cinquantaine de cartes de l'*Atlas linguistique de la France.*

Elles ont été suivies par une douzaine d'élèves, presque tous d'origine étrangère (Allemands, Autrichiens, Suisses).

Il y a lieu de signaler tout particulièrement le zèle et les aptitudes de M. Friedmann, docteur de l'Université de Vienne, qui a interprété avec succès de nombreuses cartes et qui va continuer en Allemagne ses études de géographie linguistique.

M. Rechnitz, élève de M. Förster, a pris également une part très active à nos études et a fait preuve d'une profonde connaissance du vieux français.

M. Kaufmann, élève de l'Université de Zurich, prépare une thèse sur la carte *forêt* de l'Atlas linguistique.

Enfin M. Barot, qui suit nos conférences depuis de nombreuses années, nous promet la publication d'une flore patoise de

son pays : à en juger par les fragments soumis au professeur, elle sera très précieuse pour la dialectologie gallo-romane.

XVI. — HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE.

Directeur adjoint : M. Abel LEFRANC.

I. Recherches et études critiques sur l'*Histoire littéraire du XVIe siècle;*

II. Explication de l'*Éloge de la Folie* d'Erasme. — Commentaire du *Grand Testament* de Villon;

III. Érasme, Montaigne, Philibert de l'Orme.

Comme les années précédentes, les conférences ont été suivies par un auditoire assidu qui n'a guère été inférieur, pour la plupart des séances, à une soixantaine d'étudiants, sur un total de 110 inscrits. D'autre part, le travail collectif est resté aussi actif que par le passé. Le directeur adjoint a étudié, au début de l'année, diverses questions de méthode générale, avec une série d'exemples à l'appui. De tels exposés apparaissent comme présentant une utilité de plus en plus grande. C'est ainsi qu'il a insisté tour à tour sur le rôle de l'hypothèse, sur la tendance trop marquée à la simplification des problèmes posés et des psychologies individuelles, sur les excès de logique, sur la valeur du témoignage, sur l'auto-suggestion, sur l'interprétation approfondie des textes, sur la recherche des sources et des imitations littéraires, etc. Après un examen des principaux travaux parus depuis six mois dans le domaine des études de la Renaissance, le professeur a consacré plusieurs conférences à Erasme et à l'*Éloge de la Folie.* Il a indiqué les origines de cette satire célèbre, en recherchant à travers la littérature antérieure différentes œuvres qui la préparent et l'annoncent. Il a exposé ensuite l'influence générale de son auteur et l'action particulière de ce livre.

Des explications du *Grand Testament de Villon* (depuis le vers 600) et de l'*Éloge de la Folie* ont été poursuivies par un certain nombre d'auditeurs. Parmi ceux qui ont pris une part plus spé-

ciale à ces exercices, il faut citer MM. Gautheron, Hogu, Godet, Blaizot, Charlier, Lécureux, Sturel, Lejeune, Lazard, etc.

La très remarquable thèse de M. Romier sur *Jacques d'Albon de Saint-André, 1512-1562*, a paru. M. Gérard-Gailly a publié également un savant volume, composé avec élégance, sur Bussy-Rabutin. M. Lécureux a entrepris une thèse sur Barthélemy Aneau, M. Spuhler un travail sur Marot, etc. Les thèses de MM. Plattard, Drouhet et Godet seront prochainement soutenues. M. Godet a rendu compte de sa mission d'études en Belgique. Il a fait une communication d'une réelle portée sur Standonck, Érasme et Montaigu. M. Mignon a étudié, en une excellente conférence, l'ouvrage de Farinelli sur *Dante en France*. Les communications antérieures de M. Sturel ont vu le jour dans son volume si neuf sur Amyot.

MM. les professeurs Nyrop, Pirenne et Wilmotte ont honoré de eur présence plusieurs des conférences de l'année. M. Gustave Cohen, ancien lecteur de langue française à l'Université de Leipzig, a pris part aux travaux depuis Pâques.

Le premier fascicule de l'*Institution chrétienne* de Calvin (édition de 1541), comprenant la préface et environ 280 pages, a pu être présenté au cours des fêtes du jubilé de l'Université de Genève.

Pendant l'absence du directeur adjoint, chargé d'un cours à l'Université Harvard (États-Unis d'Amérique) sur la littérature française de la Renaissance, les exercices ont été dirigés, de mars à la fin de mai, successivement par MM. Jean Plattard, Pierre Villey et Henri Clouzot, tous trois membres ou anciens membres de la conférence.

M. Plattard a consacré quatre leçons au commentaire de l'*Éloge de la folie* :

La *Nef des fols* de Sébastien Brant et l'*Éloge de la Folie*. Érasme et Lucien : une *declamatio* antérieure à l'*Encomium Moriae*, la réponse au *Tyrannicida* de Lucien, composée vers 1506. — Érasme et les superstitions populaires. *Encomium Moriae* (chap. xl et xli de l'édition Kan). — Le jugement d'Erasme sur les moines (chap. liv). Les mœurs des moines jugées par les humanistes et par les prédicateurs (Maillard, Pepin, etc.). — Eclaircissements

de quelques passages du roman de Rabelais par l'*Éloge de la Folie.*

M. Pierre Villey a fait quatre conférences sur Montaigne. Dans la première, il a donné les indications générales qui étaient nécessaires pour orienter les étudiants dans l'explication du texte des *Essais*. Il s'agissait surtout de faire connaître les principaux ouvrages qui éclairent la pensée et la langue de Montaigne, puis de rappeler dans ses grandes lignes l'évolution des *Essais* afin de fournir un cadre historique. Dans les trois conférences suivantes, M. Villey a expliqué, en se plaçant surtout au point de vue des transformations de la pensée et de l'œuvre de Montaigne, trois textes qui lui ont paru caractéristiques : l'essai *Des Senteurs* (liv. I, ch. 55); 2° un fragment de l'essai *De la physionomie* (livre III, ch. 12); 3° un fragment de l'essai intitulé : *De l'Institution des enfans* (liv. I, ch. 25). La seconde de ces explications a été faite avec beaucoup de succès par M. Piédagnel. M. Villey s'est chargé personnellement des deux autres.

M. Henri Clouzot a fait quatre leçons sur Philibert de l'Orme, dont les traités d'architecture appartiennent à la littérature de la Renaissance au même titre que les œuvres de Palissy ou les mémoires de Montluc. Il a fait ressortir le grand rôle joué par «l'ingénieux disciple de Vitruve» dans la renaissance architecturale, en retard de près d'un demi-siècle sur la renaissance littéraire. Il a replacé le personnage dans son milieu du XVIe siècle et étudié notamment ses rapports très étroits avec Jean du Bellay et, par suite, avec Rabelais. Il a analysé et commenté ses livres au double point de vue de la doctrine et de la langue, et dans un rapide coup d'œil sur les édifices élevés par de l'Orme, cherché comment le praticien a su appliquer les idées du théoricien et de l'écrivain d'art.

A son retour, le directeur adjoint a présenté à l'auditoire le récit de ses impressions et souvenirs d'Amérique, de Québec à Mexico, principalement en ce qui touche l'organisation universitaire et l'enseignement de l'histoire des littératures.

Le *Musée belge* de 1909, n° 4, a publié un article de M. Th. Simar sur la conférence.

XVII. — LANGUE SANSCRITE.

Directeur d'études : M. Sylvain Lévi, docteur ès lettres. — Directeur adjoint : M. Louis Finot, ancien directeur de l'École française d'Extrême-Orient.

CONFÉRENCES DE M. LÉVI.

Les deux heures d'enseignement par semaine ont été réparties entre le sanscrit et le tibétain.

Le lundi matin, à 9 heures et demie, M. Sylvain Lévi a traité de l'histoire de l'Inde. Le programme annonçait un exposé sommaire de notions élémentaires. Mais la préparation déjà suffisante des auditeurs, pourtant très nombreux cette année, a permis d'étudier en détail une période seulement de l'histoire indienne, depuis l'époque du Bouddha jusqu'à la floraison du commerce indo-hellénique. On a tâché d'appeler l'attention sur les documents les plus récents et sur les problèmes actuellement à l'ordre du jour.

Le mardi matin, à 10 heures et demie, M. Sylvain Lévi a étudié la traduction tibétaine de l'Avadâna kalpalatâ, en la comparant à l'original sanscrit. M. Finot a bien voulu suivre régulièrement cette conférence. M. Coedès, pendant le premier semestre, et M. Hackin pendant toute l'année, ont pris une part active à l'explication du texte. M. Jacques Bacot, revenu du Tibet oriental pour y retourner bientôt, a régulièrement assisté aux leçons; son nouveau voyage, laborieusement et soigneusement préparé, ne manquera pas d'enrichir nos connaissances sur la littérature tibétaine.

Dans une série de séances supplémentaires, à partir du mois de février, M. S. Lévi a étudié avec M. Dufresne, ancien élève de la conférence et aujourd'hui professeur à Hanoï, les deux versions chinoises des «Questions de Ménandre», en les comparant au texte pali du Milinda-panha. M. Dufresne doit publier la tra-

duction française des deux recensions chinoises, avec une introduction sur l'ensemble des questions qu'elles soulèvent.

M. Jules Bloch, élève diplômé de la Section, avait été autorisé à donner une série de leçons sur les langues modernes de l'Inde. Il a, pendant le premier trimestre, lu et expliqué plusieurs pages d'un célèbre roman bengali, Suvarna latâ; pendant le reste de l'année, il a étudié plusieurs passages du Râmâyana hindi de Tulsî Dâs. M. Jules Bloch s'est attaché tout particulièrement à retracer l'histoire des mots et des formes en remontant au sanscrit et en comparant l'hindi et le bengali avec les autres langues néo-sanscrites de l'Inde. M. Sylvain Lévi a tenu à assister régulièrement à ce cours. M. Pierre Jouy et M. Lang ont suivi régulièrement les leçons; deux Hindous, M. Chakrabarty, élève à la Faculté des sciences, et M. Ghosh, étudiant en droit à Londres, ont souvent apporté à la conférence le concours de leurs connaissances et fourni d'utiles renseignements.

CONFÉRENCES DE M. FINOT.

La conférence du mardi, destinée aux étudiants de première année, a été consacrée à l'étude des éléments du sanskrit. Elle a été suivie, pendant le premier semestre, par MM. Jean et Muller; pendant le second, par Mlle Biskupska et MM. Jouy et Lang. M. Guillaume Monod, résidant au Cambodge, est venu y chercher les notions de langue sanskrite qui lui permettront, après son retour en Indochine, de poursuivre avec plus de sûreté ses études sur la langue et les antiquités kmères.

A la conférence du lundi nous avons retrouvé nos auditeurs de l'année dernière: Mesdames de Manziarly et Picanon, MM. Hackin et Roeské, auxquels s'est joint, pendant le second semestre, M. Maxoudiantz. Le texte choisi, la *Vetâlapañcavimçatikâ* avait pour objet d'habituer les étudiants de seconde année à une lecture rapide de la prose sanscrite; ceux de première année eux-mêmes ont trouvé profit à suivre cette explication. M. Rœské, qui a fait de sérieux progrès en sanskrit, sera prochainement en état de

commencer la préparation d'une thèse en vue du diplôme de l'École.

XVIII. — ZEND ET PEHLVI.

Directeur adjoint : M. A. Meillet, docteur ès lettres.

La conférence d'explication de l'Avesta a réuni un nombre d'étudiants tout à fait inaccoutumé et, chose remarquable, d'étudiants déjà préparés : MM. Muller, J. Bloch, Reby, Collomp, Massé (durant la première moitié de l'année), Maxoudiantz (durant le second semestre); tous ont pris part aux explications. On a profité de ces circonstances pour expliquer d'abord des chapitres curieux du Vendidad, et ensuite trois chapitres de gāthās, en faisant ressortir l'obscurité systématique et voulue du texte, et en montrant toujours combien la graphie traditionnelle est peu conforme à ce qu'ont dû prononcer les auteurs.

XIX. — LANGUES SÉMITIQUES.

CONFÉRENCES D'HÉBREU ET D'ARAMÉEN.

Directeur adjoint : M. Mayer Lambert.

Les conférences d'hébreu et d'araméen ont été suivies cette année par des auditeurs plus nombreux que l'année précédente. A celle du mardi ont assisté, en particulier, deux élèves de l'École normale supérieure, MM. Flachaire et Wormser, et ce dernier a pris une part active à l'explication du texte biblique, ainsi que MM. Boulanger, O'Gorman et Mlle Methet. Le professeur a exposé les éléments de la grammaire hébraïque, qu'il a pu pousser cette année jusqu'à la fin. Sans entrer dans trop de détails, le professeur s'est efforcé d'interpréter les phénomènes linguistiques à l'aide de la grammaire comparée. L'explication, qui a porté sur les chapitres 32 à 34 de l'*Exode*, a continué à se faire au point de vue philologique et critique. Le jeudi, le maître a terminé l'étude du premier livre des *Psaumes;* il a attiré l'attention des élèves sur les problèmes de la prosodie hébraïque, souvent bien difficile à reconnaître en raison de l'altération des poèmes de la

Bible. Cette seconde conférence a été suivie assidûment par M. Gutesmann, qui se propose d'approfondir les questions d'astronomie dans la Bible, par M. Cohen, agrégé de l'Université, qui se destine aux études de morphologie et de phonétique sémitique, et MM. O'Gorman, Giraudet, Grabois, Weidenfeld, qui tous ont expliqué le texte des Psaumes.

Le cours d'araméen et de syriaque a été consacré dans le premier semestre à l'interprétation philologique des célèbres documents d'Assouan, qui fournissent des spécimens précieux de la langue juridique araméenne au temps des premiers Achéménides. Au second semestre, on est revenu au syriaque, dont le maître a signalé les particularités linguistiques au milieu des dialectes araméens. On a expliqué les premiers morceaux de la Chrestomathie de Bernstein, qui ont le défaut d'être relativement modernes, mais qui présentent néanmoins un certain intérêt pour la langue et l'histoire. A cette conférence ont assisté des élèves qui sont eux-mêmes déjà des professeurs, MM. Périer et Liber, ainsi que M. Cohen. Leurs connaissances spéciales font d'eux non des auditeurs, mais des collaborateurs de la conférence.

XX. — LANGUE ARABE.

Directeur adjoint : M. Adrien Barthélemy.

Ces conférences ont commencé avec le second semestre : aussi l'étude scientifique de la *grammaire de l'arabe littéral* a-t-elle dû, pour ne pas être écourtée, être remise à l'année prochaine. La conférence du jeudi, à 5 heures et demie, a été consacrée à l'explication de quelques passages du Kitāburrawḍatayn de Abou Chāma, historien syrien des princes Nour eddin et Salah eddin, étudiés surtout au point de vue du style, de la structure de la phrase et des idées personnelles de l'auteur exposées dans la préface. Les auditeurs ont pris une part active à cette étude.

Le mercredi à 5 heures, les auditeurs ont expliqué les douze premières cassidés, en arabe du Nadjd, du recueil de Socin, dialecte encore très mal connu comme d'ailleurs presque tous

ceux d'Arabie. Cette conférence complétant les cours d'arabe oriental faits à l'École des Langues orientales vivantes, bien que conçus dans un autre esprit, est surtout destinée à préparer les arabisants qui se proposent de relever les dialectes arabes parlés aujourd'hui.

MM. Cohen, Mercier et Galland ont témoigné d'aptitudes sérieuses pour ce genre de travaux.

XXI. — LANGUE ÉTHIOPIENNE ET LANGUES TOURANIENNES.

Directeur d'études : M. Joseph Halévy.

Les textes interprétés ont été choisis dans divers ouvrages publiés ou manuscrits, surtout dans le poème encore inédit composé en l'honneur de la Sainte Vierge et portant le titre de *Cantique de la Fleur*. Dans cette poésie on remarque assez souvent une heureuse inspiration et des images de toute beauté. Pendant l'analyse, les locutions rares ou difficiles ont été expliquées par la comparaison avec les figures analogues constatées chez d'autres poètes sémitiques et spécialement dans la poésie biblique qui fait le fonds de la littérature relevée des Éthiopiens. La discussion a aussi eu pour objet l'origine du pluriel brisé et celle des indices du genre et du nombre dans les langues sémitiques. Une nouvelle théorie émise par le maître de conférences à ce sujet semble simplifier considérablement la complication apparente du problème et préparer une solution plus conforme aux exigences de la philologie scientifique.

M. Blanchart a déposé sa thèse éthiopienne.

La conférence des langues touraniennes a pris pour base l'explication de l'inscription turco-runique de Košo-Zaïdam. L'analyse s'est faite au moyen du système comparatif avec les divers dialectes turcs et les langues ougro-finnoises. M. Grandy, dont la langue maternelle est le turc ottoman et qui a également étudié le hongrois, a montré un vif intérêt à l'examen des textes paléo-turcs et a su en rehausser la valeur par des observations empreintes d'un savoir remarquable.

XXII. — PHILOLOGIE ASSYRIENNE.

Directeur d'études : M. Scheil, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

CONFÉRENCES DE M. SCHEIL.

Dans la conférence du lundi, il a été déchiffré et étudié une partie du Prisme de Teglatphalasar I, une partie de la Chronique babylonienne, une partie du Prisme de Cyrus, un texte anzanite de Sutruk-Naḫḫunte, le texte vannique de Melasgerd. Cet enseignement alternait avec des visites au Louvre et des lectures sur originaux ou estampages : légendes de briques, stèle de Bêl Ḫarran bêl uṣur, borne de Melišiḫu, cylindres-cachets.

La conférence du vendredi portait sur les *Cuneiform Texts*, Part IX pl. 1 à Part X pl. 35 incl., soit des textes de Êannadu, Dungi, Kurigalzu, Nabuchodonosor I, Assurbanipal, et un grand nombre de tablettes de comptabilité agricole et de cadastres.

Le Dr Raven (de Copenhague) et le Dr Böhl (de Leipzig) ont suivi les cours durant un semestre. Les thèses approuvées pour le diplôme, de MM. J.-E. Gautier et de Genouillac ont vu le jour. Une part du prix Bordin a été décernée au dernier ouvrage. D'autres travaux sont en cours d'élaboration, chez MM. Delaporte, Legrain et Zeitlin.

XXIII. — ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.

Directeur d'études : M. Clermont-Ganneau, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

Étude critique de diverses tablettes cunéiformes à suscriptions araméennes (d'après le recueil de A.-T. Clay, *Aramaic indorsements on the documents of the Murašu sons* (1)).

(1) Le mot מאנה, qu'on a traduit par «rent» ou par «Pachtangabe», semble plutôt dans ces documents désigner une certaine étendue de terrain cultivable,

Sur le sens du mot phénicien אלם. Discussion des hypothèses émises par M. H. Grimme (*Orientalist. Litter. Zeitung*, 1909, p. 207 et suiv.) et examen des textes épigraphiques sur lesquels elles s'appuient (notamment la grande dédicace néo-punique de Maktar).

L'inscription nabatéenne du *C. I. S.*, II, n° 271, le texte additionnel inédit et l'inscription thamoudéenne qui l'accompagnent, d'après les nouveaux relevés des PP. Jaussen et Savignac[1].

Les Minéens d'Arabie. Forme et vocalisation du nom original מעין, *Ma'în* ou *M' 'in* (discussion du passage de Théophraste invoqué par M. D.-H. Müller).

Nouveaux ossuaires juifs à inscriptions hébraïques de la collection Ustinow (d'après la *Rev. bibl.*, 1907, p. 410)[2].

Epitaphes hébraïques de Deir es-Senné (environs de Jérusalem), d'après le *Pal. Expl. F. Quart. Statem.*, 1908, p. 342; 1909, p. 73[3].

Inscription grecque inédite découverte à Délos : dédicace à Zeus Ourios, à Astarté Palaistiné et Aphrodite Ourania, par un Ascalonite sauvé des pirates, avec interdiction de sacrifier trois espèces d'animaux[4].

Alabastrum portant l'épigraphe : *κιννάμωμον παρὰ Κρυίππου* (étude de l'original recueilli en Égypte par le directeur).

L'inscription grecque de Pouzzoles; critique de l'explication proposée par M. Dubois (*Pouzzoles antique*, p. 157 et suiv.)[5].

soit la superficie qu'on pouvait ensemencer avec la mesure de grain appelée *seah* (cf. I, Rois, 18 : 32, l'usage talmudique et les observations présentées dans *Rec. d'arch. orient.*, VI, 19).

(1) J'ai publié les résultats de cette étude dans la *Rev. bibl.*, 1908, p. 533.

(2) Analogies paléographiques de l'alphabet cursif hébreu carré et de l'alphabet nabatéen. — Pour les motifs décoratifs de l'ossuaire n° 2, cf. mes *Nouveaux ossuaires juifs* (1874), p. 6, et pour l'ossuaire n° 3, cf. celui que j'ai publié dans mes *Archaeol. Researches*, I, p. 398, et dans lequel le motif central doit représenter également un palmier stylisé.

(3) Mes observations ont paru dans le même recueil, 1909, p. 232.

(4) Mémoire paru in-extenso dans les *C. R.* de l'Acad. des Inscr., 1909, p. 307 et suiv.

(5) L'explication que j'ai proposée (*Rec. d'arch. or.*, IV, p. 226 et suiv.) me

Deux inscriptions judéo-grecques de Césarée (d'après des copies envoyées par le prof. Gottheil, de la Columbia University).

Sarcophage ou ossuaire judéo-grec (d'après *Échos d'Orient*, 1908, p. 306, et *Rev. bibl.*, 1909, p. 333)[1].

Inscription grecque de 'Ammân (d'après Littmann, *Princeton University... Expedition*, 1904. *Divis.* III, sect. A, part. I, p. 12, et d'après Abel, *Rev. bibl.*, 1908, p. 567)[2].

Proscynème inédit d'Égypte (d'après copie de M. S. de Ricci), contenant l'ethnique Λεπκῖται qui confirme la forme originale *Lepcis*, du nom de *Leptis Magna*, telle qu'elle apparaît dans une inscription romaine découverte autrefois par le directeur dans les ruines mêmes de la ville[3].

Inscriptions gréco-juives de Tell el-Yahoudiyé (Égypte) [d'a-

semble pouvoir être maintenue, malgré les objections de M. Dittenberger et de M. Dubois. Si, néanmoins, on persistait à vouloir chercher, aux lignes 4-5, la mention du dieu et non celle du dédicant Θεοσ[έβ]ιος, on pourrait songer à Θεὸς [ἅγ]ιος, tout aussi bien, sinon mieux, qu'à Θεὸς [Ἥλ]ιος. En tout cas, la scolie de Lycophron, que M. Dubois a cru pouvoir introduire dans le débat comme un argument décisif, porte absolument à faux : le Ἡλίου οἰκητήριον de Sarepta n'est nullement un temple du soleil (Ἥλιος) à Sarepta; c'est un sanctuaire chrétien du *prophète Élie* (Ἠλίας) rappelant le fameux miracle biblique accompli dans cette ville, sanctuaire signalé par saint Jérôme, le *Pèlerin* de Bordeaux, les itinéraires de Théodose, d'Antonin de Plaisance, la description de Jean Phocas, etc. Le dernier mot de l'inscription, ἐπιτολή, semble devoir être pris dans le sens astronomique qu'il a habituellement : «lever héliaque» d'un astre.

(1) *a.* Ἰωσήπου Σαβίωνος τοῦ Σίμωνος. — *b.* Σαββίωνος Ἰωσήπου. — *Sabbiôn* n'est pas le surnom, mais le patronymique de Joseph; la forme originale = שביון du Talmud. Les épigraphes *a* et *b* ne font pas double emploi : *a* est celle du père, *b* celle du fils (avec la transmission papponymique usuelle du nom *Sabiôn*, *Sabbiôn*). Les restes des deux défunts avaient été réunis dans un même ossuaire, selon une coutume dont j'ai montré autrefois plusieurs exemples.

(2) Ni Littman ni Abel ne se sont aperçus que l'inscription n'est autre que celle publiée dans mes *Archaeol. Researches*, I, 499, d'après un mauvais estampage, avec des lectures et des restitutions qui doivent être aujourd'hui rectifiées en conséquence.

(3) Cf. *Rec. d'arch. orient.*, VI, 47.

près S. de Ricci, *C. R. de l'Acad.*, 1908, p. 797; 1909, p. 144].

Inscriptions grecques sur plaquettes d'or provenant de Syrie et communiquées par le prof. Gottheil, de New-York[1].

Gemme à légende gnostique (d'après *Échos d'Orient*, 1908, p. 80).

Déchiffrement et explication de deux inscriptions grecques chrétiennes d'Égypte relevées par M. Clédat dans une ancienne chapelle copte (*Annales du Serv. des Antiq.*, 1908, p. 219)[2].

Mosaïque d'Orpha (d'après une photographie communiquée par le prince Cantacuzène); détermination du sujet : combat des Arimaspes et des Griffons; déchiffrement de l'inscription grecque qui l'accompagne.

Étude du nouveau fragment du grand édit byzantin de Bersabée (d'après *Rev. bibl.*, 1909, p. 89)[3] et d'autres inscriptions byzantines de Bersabée et d'Elousa.

Déchiffrement des monogrammes accompagnant les inscriptions grecques byzantines de la Syrie septentrionale publiées par le Prof. Prentice (*Princeton University*... 2e Expéd., 1904-1905, divis. III, sect. B, part. I)[4].

Étude d'une suite de chapiteaux historiés découverts dans la basilique des Croisés à Nazareth et représentant des scènes évangéliques et allégoriques (d'après des photographies et des documents inédits communiqués par le P. Prosper-Marie, auteur des fouilles)[5].

D'accord avec le directeur, M. Chabot, élève diplômé, a fait, comme les années précédentes, une série de conférences complémentaires du cours sur un choix de textes araméens tirés des

(1) Lecture proposée à la place de celle du prof. G... : *Θά(ρ)σει*, Μαζζάϐαναι (= Μαζάϐϐανε = מזבנא).

(2) *C. R. de l'Acad.*, 1909, p. 377.

(3) Cf. *Rec. d'arch. orient.*, V, p. 130; VII, p. 186 et 257.

(4) Lectures proposées : n° 824, Στεφάνου (au lieu d'une prétendue date ἔτ[ο]υς φνὰ' ou ωνά'); n° 827, *Σωσιθέου*?; n° 830, *Λεοντίου* et Θεοδωσίου; n° 833, Θ[ω]μᾶ et Ἰωάννου?; n° 857, Θεοδώρου et Κοσμᾶ; n° 851, Δαμάσκι(ο)ς; n° 894, Κ[ο]τμᾶ (= Κοσμᾶ)?

(5) Cf. *C. R. de l'Acad.*, 1909, p. 227.

papyrus récemment découverts à Eléphantine et sur diverses inscriptions nabatéennes, palmyréniennes et syriaques.

XXIV. — PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

Directeur d'études : M. Gaston MASPERO, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeurs adjoints : MM. Paul GUIEYSSE et Alexandre MORET.

CONFÉRENCES DE M. GUIEYSSE.

La méthode d'enseignement a été toujours la même, de manière à permettre à tous les auditeurs de suivre les deux conférences. En dehors du programme, quelques séances ont été consacrées à l'exposition générale du *Rituel funéraire*, à ses divisions et à la traduction de quelques chapitres des Rituels thébains.

CONFÉRENCES DE M. MORET.

L'une des CONFÉRENCES a été consacrée à l'explication de textes relatifs au mythe d'Osiris. L'examen de la stèle de la Bibliothèque nationale, publiée par Chabas sous le nom d'*Hymne à Osiris*, a permis de montrer combien, au début de la XVIIIe dynastie, la personnalité d'Osiris avait déjà un aspect complexe. Le texte renferme certes d'intéressants détails sur la « passion d'Osiris » telle que les écrivains grecs, d'Hérodote à Plutarque, nous l'ont plus ou moins fidèlement rapportée, mais ce qui est personnel à Osiris est comme noyé dans des développements lyriques ou métaphysiques qui ne tendent rien moins qu'à faire, du Rédempteur, le Démiurge créateur du monde et des êtres, providence commune de tout l'univers. A ce point de vue, la stèle de la Bibliothèque nationale nous offre un premier essai des idées développées un peu plus tard avec tant d'éclat dans les hymnes d'Aménophis IV. L'attention des auditeurs a été attirée sur ce fait qui semblerait prouver que la réforme religieuse d'Aménophis IV s'inspirait d'un vieux fonds d'idées très populaires et

beaucoup moins « nouvelles » que nous ne le pensions jusqu'à présent. L'explication du papyrus du Louvre publié par Pierret sous le titre « Livre d'honorer Osiris » a permis de voir ce qu'étaient les litanies alternées que récitaient sous le nom d'Isis et Nephthys, les prêtresses dans les cérémonies du culte Osirien. Il est possible de rétablir, par le sens des versets, les gestes des officiantes empressées à célébrer les funérailles d'Osiris, à rappeler son âme auprès du corps, à ranimer celui-ci par les formules et les rites de l'*ouverture de la bouche*, à proclamer la résurrection du dieu et sa victoire sur ses ennemis. Une longue énumération, par ordre géographique, des sanctuaires qui, dans les différents nomes, conservaient des lambeaux du corps d'Osiris, clôt les litanies. Le texte, publié incomplètement par Pierret, a été restitué en son entier; la monotonie de cette dernière partie du texte est compensée par son intérêt au point de vue géographique.

La DEUXIÈME CONFÉRENCE fut consacrée à l'explication de textes historiques nouvellement découverts ou récemment republiés par Sethe. Le morceau le plus important et qui nous a le plus longtemps retenus fut la grande inscription où le vizir Rekhmarā raconte les charges et privilèges de son emploi. Les nombreux essais de traduction, tentés précédemment par Virey, Revillout, Maspero, avaient apporté successivement d'utiles éclaircissements aux obscurités du texte. Mais l'édition récente de M. Sethe, qui a pu combler les nombreuses lacunes par les duplicata fournis par deux autres textes similaires (publiés par Newberry), permet de pousser plus loin l'étude du texte. Certains épisodes se présentent sous un jour tout nouveau : dans l'un d'eux, on reconnaît l'existence en Egypte d'une sorte de loi de sursis, grâce à laquelle les délinquants d'un certain ordre n'étaient frappés d'une pénalité effective qu'en cas de récidive dans le même délit. Une édition critique de ce texte si important est en préparation.

Les travaux de la conférence ont été suivis avec zèle par les fidèles auditeurs des dernières années, MM. BIGOT, LAVILLE, MUNIER, PERREAU qui ont pris souvent une part importante aux

explications. M. Bigot a particulièrement apporté son concours à l'étude de textes religieux nouvellement publiés par M. Gardiner, les hymnes à Amon de Leyde. De nouveaux élèves, MM. Bisson de la Roque et Toffa ont fait preuve de bonne volonté en expliquant personnellement des stèles du Louvre. Dans la prochaine campagne de conférences, le professeur a l'intention de réserver une heure à l'explication de quelques-uns des meilleurs textes conservés à Paris, en vue d'une publication faite en commun par les membres de la conférence.

XXV. — HISTOIRE ANCIENNE DE L'ORIENT.

Directeur adjoint, M. Isidore Lévy, agrégé d'histoire.

La première conférence (mercredi à 1 h. 1/2) a été occupée par l'étude des fragments des historiens judéo-alexandrins réunis dans les *Hellenistische Studien* de Freudenthal.

On est arrivé aux résultats suivants : Démétrios est postérieur au IIIe siècle; sa chronologie est influencée (fr. 6) par le système des soixante-dix semaines d'années qui établit un intervalle de 490 ans entre la destruction de l'indépendance nationale de la Judée et l'époque macchabéenne. L'auteur est donc postérieur au Livre de Daniel et ne peut guère avoir écrit que vers la fin du règne de Ptolémée VII. — Même date pour Eupolémos, le fr. 5 n'ayant pu être rédigé comme l'a vu H. Willrich qu'après 145. Il faut restituer à l'écrivain le morceau généralement attribué depuis Freudenthal à un Samaritain anonyme : la mention du Mont Garizim comme résidence de Melkhisedek n'indique pas l'intention de glorifier le sanctuaire samaritain, mais s'explique par une exégèse savante, attestée aussi par Démétrios, Pr. Ev. 423 B du verset *Genèse* XXXIII, 18 sous la forme qu'il présente chez les LXX. Eupolémos est en réalité un faussaire très orthodoxe de l'école du pseudo-Hécatée. — Artapan a copié le pseudo-Hécatée (aux concordances notées dans un article, *Revue des Études juives*, LIII, 207, ajouter 433 B = Diodore I, 88, 4), mais l'a gravement modifié sur un certain nombre de points. — Conséquence importante de l'abaissement de la date de Démétrios

et Eupolémos, l'un et l'autre tributaires, comme d'ailleurs le pseudo-Hécatée, de la traduction grecque de la Bible : il ne subsiste aucun témoignage positif de l'existence de celle-ci qui soit antérieur à l'an 132; la version des Septante ne peut être sensiblement antérieure au milieu du second siècle.

Pendant la SECONDE CONFÉRENCE (même jour, à 2 heures et demie) on a traduit et commenté les chapitres I-VIII du *Livre des Juges*.

MM. Jacques BLOCH, BACK, DUJARDIN, LIBER ont pris une part active aux travaux.

XXVI. — RAPPORT DE M. HENRI LEBÈGUE,

LICENCIÉ ÈS LETTRES, CHEF DES TRAVAUX PALÉOGRAPHIQUES.

I. CONFÉRENCE ÉLÉMENTAIRE DE PALÉOGRAPHIE GRECQUE. — La CONFÉRENCE DU JEUDI a été consacrée à des exercices de déchiffrement. Les élèves ont lu des spécimens en écriture onciale et minuscule dans les publications de fac-similés paléographiques. On a fini par la *Commentatio palæographica* de Bast. Tous les élèves sont en état de lire un texte de difficulté moyenne. La conférence a été suivie par MM. KELLER, BENEYTON, BESSIÈRES, BOURGUIGNON, MILLMAN et DE STOOP, et, dans le premier semestre seulement par MM. BARDY, POUSSE, GRINEVITCHE et STALZER.

II. SURVEILLANCE ET ASSISTANCE DONNÉES AUX ÉLÈVES DANS LES BIBLIOTHÈQUES. — Le chef des travaux paléographiques a aidé de ses conseils MM. BENEYTON, BESSIÈRES et DE STOOP qui ont fréquenté avec assiduité la Bibbliothèque nationale, pour leurs travaux personnels.

III. TRAVAUX ENTREPRIS PAR LE CHEF DES TRAVAUX PALÉOGRAPHIQUES. — *Grec.* — M. WEISSBRODT de Brausberg (Prusse orientale) a obtenu une collation de la prière *ὁ Θεὸς τῶν πνευμάτων* (Goar, Euchologion [1647] p. 526) avec les mss Coislin 213 et 214 et Supplément grec 442. M. G. UHLIG d'Heidelberg a reçu des renseignements détaillés sur les mss d'Apollonius Dyscole 2547, 2548

et 2549 et M. P. Puniet, de l'île de Wight, une analyse des extraits de Jean d'Antioche, contenus dans le ms. 1133, f°s 292 à 314.

Latin. — Le chef des travaux paléographiques a collationné, à la demande de M. Ahlberg de Lund, une cinquantaine de passages de Salluste (Catilina et Jugurtha) avec le ms. 6083.

L'Académie des sciences de Vienne a reçu, en vue de la collection des Pères de l'Église latine éditée par elle, la collation partielle du ms. de Reims 70 avec le tome 53, p. 587-672 de Migne (*Praedestinatus* édité par Sirmond).

La direction des *Monumenta Germaniae historica* a obtenu pour ses collaborateurs, MM. Levison et Strecker, des collations partielles des mss 2769 (Vies des papes Grégoire II, Grégoire III, Zacharie, Étienne II), 5091, 9666, 16658, 1092, 1154) qui contiennent des poésies latines du moyen âge.

MISSIONS DE LA VILLE DE PARIS.

Le Conseil municipal de Paris accorde tous les ans aux élèves parisiens de l'École des bourses d'études ou de voyage. Voici le résumé des principaux voyages effectués en 1908.

MISSION DE M. PASCAL LANCO EN ANGLETERRE.

Grâce à la nouvelle bourse que m'avait accordée le Conseil municipal de Paris, j'ai pu étudier, tant au *British Museum* qu'au *Public Record Office*, l'histoire de la chouannerie dans le département du Morbihan sous la Convention et le Directoire (1793-1797).

1° *Public Record Office.* — Ce dépôt est très pauvre en documents concernant le sujet proposé : je n'y ai trouvé que trois liasses du fonds du *War Office* à me fournir des pièces intéressantes :

La première, cotée $\frac{1}{388}$, renferme des lettres de royalistes français en date des derniers mois de 1793 et des premiers mois de 1794, qui ont toutes trait à une expédition en France. Ces émigrés pensent que «l'Angleterre fait les plus grands efforts pour secourir la saine partie de la nation française».

Dans la deuxième, cotée $\frac{1}{389}$, se trouvent des documents qui, tous datés de 1794 et de 1795, se rapportent à l'organisation de l'expédition dans la presqu'île de Quiberon et dont le plus important, sous le titre de : *The accounts reach from the 5th July to the 11th inclusive*, est un compte rendu au jour le jour des événements qui se sont passés autour du village de Sainte-Barbe et du Fort-Penthièvre, à l'entrée de la presqu'île de Quiberon.

La troisième, cotée $\frac{1}{392}$, contient plusieurs mémoires d'émigrés au sujet de la campagne en Bretagne et de l'organisation

des émigrés, en particulier ceux du baron de Nantiat (13 et 18 septembre 1793), du marquis du Dresnay (5 octobre 1793) et du marquis de la Rozière (30 juin 1794). Il convient de citer aussi une lettre du marquis de la Jaille, écrite de l'île de Houat le 29 juillet 1795, où il se montre très confiant dans le succès des armes royales, malgré le fatal événement de Quiberon.

2° *British Museum.* — C'est dans cette riche bibliothèque que sont conservés les *Puisaye Papers* qui forment plus de cent volumes de la vaste collection des *Additional manuscripts.* Les manuscrits 8024, 8025, 8026, 8027, 8077, 8078 renferment des pièces fort utiles.

Le comte de Puisaye, qui était un des grands chefs de l'émigration et qui résidait à Londres, avait dans le département plusieurs émissaires qui le renseignaient sur tout ce qui se passait dans le pays. Le *Conseil général du Morbihan,* composé de tous les principaux chefs chouans de la contrée, correspondait fort activement avec lui et parfois on les voit se plaindre de l'inaction que leur vaut son absence. «La province, écrivent-ils le 22 décembre 1794, est absolument dégarnie de troupes; toutes les campagnes sont à nous, les villes nous favorisent. Tout le monde demande à commencer et nous sommes coupables vis-à-vis des braves gens qui nous servent, de tous les dangers auxquels les exposent nos retards.» Le 27 avril 1796 on retrouve l'écho des mêmes plaintes : «Nous écrivons à M. de Scépeaux et aux autres généraux pour savoir quelle conduite ils tiendront dans les circonstances critiques où l'union des sentiments et d'action sont plus nécessaires que jamais. Nous attendons avec impatience leur avis et vos ordres»[1].

Le fameux Georges Cadoudal est un des plus actifs correspondants du comte, et ses lettres sont du plus haut intérêt. Elles le montrent très optimiste et confiant dans le succès complet des armes royalistes; le 20 avril 1797 il écrit : «Nous sommes à la veille d'événements intéressants; venez réunir tout le monde et

(1) Ms. 8024.

nous sommes assurés du succès»; le 14 mai : «Notre pays est toujours dans les meilleures dispositions; notre union intime avec les ecclésiastiques nous y donne beaucoup d'autorité et, nous avons la certitude de le diriger comme nous le jugerons à propos, sera-ce dans six mois et même dans un an»; enfin le 5 juillet il parle des modérés qui viennent de recevoir un coup terrible, car les terroristes l'emportent dans l'assemblée : «Tous en général, dit-il, soit par crainte, soit par bonne volonté, m'ont paru décidés à nous seconder et à s'attacher à notre sort.» Nous le voyons d'autre part se plaindre du manque d'argent[1] et aussi des intrigants qui s'agitent autour des princes et qui sont cause de tous les malheurs arrivant aux chouans. Une de ses lettres du 30 décembre 1796 nous montre, sous un jour assez inattendu, ces fougueux défenseurs de l'orthodoxie catholique : «Les chefs de notre parti doivent avoir de la religion, ou au moins en faire paraître; dans les armées que j'ai vu (*sic*) on se plaint beaucoup de l'irréligion des chefs»[2].

A la même époque, d'autres correspondants se plaignent que «dans différentes parties de l'évêché le peuple est d'une apathie extrême»[3].

Le manuscrit 8026 renferme la correspondance échangée en l'an III entre le général Humbert et M. de Boishardy; elle jette un jour curieux sur l'état d'esprit des républicains et des royalistes pendant cette époque tragique.

L'affaire de Quiberon prend naturellement dans ces papiers une très grande place : nous la voyons exposée dans plusieurs mémoires dont les principaux sont ceux du marquis de Beaupoil de Saint-Aulaire, qui constitue le Journal des opérations de l'armée royale de Bretagne, et du comte Joseph de Puisaye, qui

[1] Il faut aux chouans «par-dessus tout de l'argent» (20 octobre 1796). «Nous sommes absolument sans le sou» (même jour). «De l'argent, de l'argent et encore de l'argent» (22 octobre 1797). «Nous sommes sans le sou, aussi venez promptement si vous ne voulez pas que nous mourrions de faim» (27 octobre 1797).

[2] Ms. 8027.

[3] Ms. 8025.

explique la conduite qu'il a tenue dans cette déplorable aventure[1].

Des extraits très amples des Mémoires de Puisaye sont contenus dans les manuscrits 8077 et 8078 : une partie seulement en est autographe. A la fin du manuscrit 8078 se trouve un canevas que le comte a écrit en anglais de sa main et qu'il a intitulé : *A sketch for a narrative of the events of the royalist war since my return from Houat to Britanny till the end of 1796.*

Je dois, en terminant, adresser mes bien sincères remerciements à MM. C. B. Dawes et S. C. Ratcliff, archivistes de la *round reading room* du *Public Record Office*, ainsi qu'à M. D. J. B. Wood, bibliothécaire au *British Museum*, qui m'ont donné maintes fois des renseignements fort utiles.

Pascal Lanco.

MISSION DE M. BRUNEL EN ANGLETERRE.

En août 1908, grâce à la générosité renouvelée du Conseil municipal de Paris, nous avons pu nous rendre pour la seconde fois en Angleterre. Nous nous proposions à la fois de poursuivre nos recherches au *P. Record Office* sur l'histoire du Pontieu et d'aller reconnaître à Oxford un fonds d'archives conservé à *New College* qui nous avait été signalé par M. L. Delisle.

Au *P. Record Office* nous avons dépouillé le fonds de l'*Ancienne correspondance*. L'importance de cette collection pour l'histoire de France a été mise en lumière par M. Ch.-V. Langlois[2]. Les documents que l'on y rencontre sont souvent d'une interprétation difficile à cause de leur manque de date, mais leur intérêt est des plus piquants. Ce sont des lettres privées, des suppliques, des conseils qui rendent très vivantes les relations des rois d'Angleterre avec les communes du Pontieu à la fin du XIIIe siècle.

A Oxford, nous avons trouvé auprès du Rév. Salter, archiviste

[1] Ms. 8079.

[2] *Journal des Savants*, 1904, p. 380. Rappelons qu'un inventaire numérique de ce fonds a été publié par l'administration des archives : *List of ancient correspondance of the Chancery and Exchequer, preserved in the P. R. O* (Lists and Indexes, n° XV, 1902).

de *New College*, l'accueil le plus aimable et le plus érudit. Nous avons exploré le fonds d'archives provenant du prieuré de Saint-Valery-de-Takeley, au comté d'Essex[1].

On sait que Guillaume-le-Bâtard partit de Saint-Valery pour conquérir l'Angleterre. Reconnaissant envers le saint à qui il croyait devoir sa bonne traversée, il fit don, en 1068, à l'abbaye de Saint-Valery, de biens sis à Takeley. Le nouveau prieuré fut l'objet de nombreuses donations jusqu'au XIVe siècle. A cette époque, par suite des guerres entre la France et l'Angleterre, il avait fini par devenir une charge pour l'abbaye. Celle-ci le vendit en 1391 à Guillaume de Wykeham, évêque de Winchester, qui en dota le collège qu'il venait de fonder à Oxford sous le vocable de *Saint Mary of Winchester*, et qui est communément appelé aujourd'hui *New College*. Les archives du prieuré eurent le sort de ses biens. Il faut signaler parmi les pièces les plus intéressantes qu'elles comprennent, une charte scellée de Saint Anselme[2], une série de chartes royales de Henri Ier à Richard II, de nombreuses chartes des abbés de Saint-Valery, un pouillé et une coutume locale. Les originaux sont bien conservés et souvent munis de leurs sceaux. Ils ont été transcrits dans deux cartulaires, l'un du XVe siècle, *The white book*, l'autre du XVIIe siècle, le *Registrum evidentiarum*. L'attention des érudits avait déjà été appelée sur les documents anglais relatifs à l'abbaye de Saint-Valery par l'ouvrage de T.-F. Kirby, *Annals of Winchester college from its foundation in A. D. 1382 to the present time*, paru en 1892. Le comte Brandt de Galametz en publia quelques-uns dans le *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*, 1897-1899, p. 83 à 87; comme il ignorait l'existence du fonds d'archives conservé à *New College*, sa publication est très incomplète. Il est maintenant possible, et il serait désirable, de les faire connaître intégralement.

Cl. Brunel.

---

(1) Nous résumons ici une note parue dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. LXX, 1909.

(2) Publiée par M. L. Delisle, *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. LXIX, 1908, p. 574. *Recueil de 109 chartes originales de Henri II*, Appendice, V.

MISSION DE M. GEORGES LARDÉ À BRUXELLES.

La mission qui m'a été confiée en 1908 par le Conseil municipal de Paris consistait à rechercher, à Bruxelles, les documents intéressant l'histoire de Paris. Je me rendis donc à Bruxelles, en octobre et en novembre, et j'explorai d'abord les richesses de la Bibliothèque royale.

1° Bibliothèque royale. — *Manuscrits.* — La tâche m'a été singulièrement facilitée par l'inlassable obligeance du conservateur en chef de la bibliothèque, M. Hymans, du conservateur, le R. P. van den Gheyn, et du conservateur adjoint, M. Bacha.

Un certain nombre de manuscrits sont utiles à consulter pour l'histoire générale de Paris. Citons des relations et procès-verbaux tirés des registres de l'Hôtel de ville de Paris (ms. II, 92), un mémoire du XVIIIe siècle sur les officiers de la ville de Paris (ms. 3109-3160), deux épitaphes du Parlement. Voici l'une de ces épitaphes qui date de la fin du règne de Louis XV (ms. 19499, f° 64) :

Sous un tout petit monument
Ci-gît Monseigneur Parlement
Qui prétendait, Dieu lui pardonne,
Porter le sceptre et la couronne.
Le fin Choiseul, par ricochet,
L'avait poussé tout près du Trône.
Louis, riant de son projet,
Sans invoquer Mars ni Bellone,
L'ensevelit sous son cachet.

Il faut mentionner encore, dans cet ordre d'idées, un recueil de chansons pour la plupart satiriques sur le règne de Louis XV et sur celui de Louis XVI (ms. 14368), la relation de la pompe funèbre de Henri IV (ms. 16429), des relations, lettres et rapports saisis chez les Jésuites de Paris (ms. 17966), une lettre de Jacobus Viveus à Charles Laurin, de Malines, concernant les maisons royales des environs de Paris, l'épitaphe de Henri III et

la chambre où ce roi fut assassiné (ms. 3268); une chanson sur les barricades élevées à Paris en 1648 (ms. 11642, f° 31); des lettres sur les événements de France et spécialement Paris, du 1er septembre 1778 au 2 novembre 1779 (ms. 15709-15725); enfin des manuscrits de l'histoire de la Révolution française en Belgique (Pierre Antoine Joseph Goetsbloets Tydsgebeurtenissen), dont certaines parties intéressent Paris (ms. II, 1492)[1].

Plusieurs manuscrits concernent la topographie parisienne. Je citerai un mémoire sur les agrandissements de Paris (ms. 1000), des notes sur la nouvelle église des Invalides, le Louvre, la place des Victoires, la Bibliothèque du roi, les Tuileries (mss 782 et II, 474); sur les épitaphes des églises de Paris et des environs (ms. 17876); un «plan de l'enceinte du jardin anglais du duc d'Orléans, du faubourg du Roule, de Monceau, de Chartres et de Valois, des barrières de Monceau, de Courcelles, du Roule et de la rotonde» (1792) (ms. 18462); une lettre relative à la «destination future de l'emplacement des Capucins de la rue Saint-Honoré» (ms. 15709-15725, f° 619); un mémoire de 1766 sur le projet d'amener à Paris la rivière d'Yvette (avec tableau) [ms. 15537].

En outre, quelques manuscrits sont intéressants à consulter au point de vue du commerce parisien. Mentionnons un mémoire pour les communautés de la ville et de la banlieue de Paris (ms. 3109-3160); des édits, statuts et règlements pour la corporation des barbiers à Paris (ms. II, 3469); des règlements et sentences concernant les épiciers et les apothicaires de Paris, de 1311 à 1534 (ms. 17939); des observations sur les libraires de Paris (ms. 15709-15725, f° 21); un arrêt du 22 janvier 1692, qui concède à un marchand de Paris le monopole de la vente, dans le royaume, du café, du thé, des sorbets et du chocolat (ms. 20141-20171, f° 107); un mémoire concernant la Chambre royale des assurances à Paris (ms. 3109-3160, f° 207).

Enfin, plusieurs documents sont relatifs aux écoles et aux col-

[1] Cf. J. van den Gheyn, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, t. VII (Bruxelles, Lamertin, 1907, in-8°), p. 649-658.

lèges de Paris. Citons un exposé de la méthode d'enseignement suivie dans l'Université de Paris (ms. 17689-17691, p. 49-80); une lettre fort intéressante sur les petites écoles de Paris soumises au contrôle du grand chantre de l'église métropolitaine. Cette lettre (ms. II, 61), écrite par Sepher «docteur de la maison et société de Sorbonne, vice-chancelier de l'église et université, promoteur des écoles de Paris», est datée de 1750. «Notre synode ou assemblée générale, lisons-nous dans cette lettre, se tient tous les ans le 6 mai à 2 heures après-midi. Tous les maîtres et maîtresses sont obligés de s'y trouver sous peine d'un écu d'amende... M. le grand chantre fait un discours d'une demi-heure sur les devoirs des maîtres et maîtresses; ensuite, on fait la lecture des statuts dont le promoteur conclut l'exacte observation, et s'il s'est aperçu dans l'année qu'il y ait eu quelque statut plus négligé, il le remarque et porte ses conclusions; on appelle tous les maîtres et maîtresses qui sont obligés de répondre qu'ils sont présents. De là, on les exhorte à entrer dans l'église métropolitaine pour demander à Dieu par l'intercession de la Très Sainte Vierge la grâce de bien remplir leurs devoirs pour le salut de leurs enfants et leur propre salut. Monsieur le grand chantre ne néglige rien pour être assuré des bonnes mœurs et de la catholicité des sujets qu'on lui présente. Il n'a égard qu'aux attestations de personnes nullement suspectes; et il se conduit très prudemment pour ne pas donner occasion aux malheureuses et ordinaires subtilités des jansénistes...». Je dois encore indiquer une réponse du collège de Paris à un mémoire dressé pour le collège de Limoges par le R. P. Salvat (ms. II, 3778), une chanson sur M. de Montenpuits, ancien recteur de l'Université de Paris et régent de philosophie au collège du Plessis (ms. 11942).

Mentionnons, en terminant cette revue des documents conservés au département des manuscrits, un mémoire relatif aux acteurs de l'Opéra (ms. 15718), un autre qui concerne les spectacles de Paris (ms. 15716), un projet relatif à l'établissement d'un bureau général d'adresses «dans le cœur de Paris, pour la commodité du public» (ms. 3109-3160, f° 101) et un projet

d'«académie» de jeunes gens à Paris (*ibid.*, f° 109), un mémoire sur la minéralogie des environs de Paris (ms. 15534).

Estampes. — Au cabinet des estampes, j'ai retrouvé la même bienveillance qu'au département des manuscrits. Le conservateur, le conservateur adjoint et M. Tiberghien, attaché à la Bibliothèque royale, se sont ingéniés à me faciliter la tâche. Ils ont mis à ma disposition leurs catalogues. Parmi les estampes conservées à Bruxelles, il en est une, très intéressante, qui a déjà fait l'objet d'un article dans la *Gazette des Beaux-Arts*[1]; c'est le «Projet de la porte et place de France à Paris» (1610).

Il existe au cabinet des estampes, indépendamment des cartes et plans classés, une collection qui comprend environ 10,000 cartes et plans, non classés. Toutefois M. Tiberghien a bien voulu me communiquer un certain nombre de fiches qu'il a relevées au cours de ses recherches dans cette collection.

Imprimés. — Dans ce département je n'ai pas découvert, d'après les catalogues, de livres étrangers et rares que nous ne possédions pas en France. M. le conservateur a bien voulu me déclarer qu'il ferait des recherches parmi les ouvrages anciens afin de voir si certains d'entre eux, très rares, concernent Paris.

2° Archives générales du royaume[2]. — Il n'était pas possible, on le comprendra sans peine, de faire de grands dépouillements d'archives pour rechercher au hasard les documents qui pouvaient intéresser Paris. Je devais me borner à dépouiller les inventaires et les répertoires. J'ai été guidé dans mes recherches par MM. Cuvelier, sous-chef de section, Laloire, Lefèvre et van der Mynsbrugge.

La plupart des documents concernent l'histoire diplomatique. Je citerai notamment la correspondance du duc de Villa-Hermosa

(1) Année 1870, p. 561.

(2) Sur les archives, cf. *Les Archives en Belgique*, notice sommaire par Ed. Laloire (Bruxelles, Hayez, 1907, in-8°). Cet ouvrage est un guide excellent et indispensable.

avec Delval, agent à Paris (1680)[1], la correspondance de A. Contarini et Angelo Cornaro, successivement ambassadeurs de Venise à Paris, et de G. Stravio, internonce dans la même ville, avec don Miguel de Salamanca (1637-1641)[2], des lettres du nonce à Paris à l'internonce à Bruxelles[3].

Dans l'inventaire manuscrit de la correspondance des ambassadeurs à la Haye avec les ambassadeurs espagnols à Paris, j'ai trouvé les indications suivantes :

1° Correspondance de Vincent Richard, secrétaire de l'ambassade espagnole à la Haye, avec don Miguel de Iturrieta, secrétaire de l'ambassade à Paris, 14 octobre 1660-21 novembre 1661 (cartons 2466-2467);

2° Correspondance de don Estevan de Gamarra, ambassadeur à la Haye, avec le marquis de la Fuente, ambassadeur extraordinaire à Paris, 26 mai 1662-11 août 1667 (*ibid.*);

3° Correspondance de don Estevan de Gamarra avec don Geronimo de Benavente y Quiñones, ambassadeur à Paris, 23 novembre 1668-7 juin 1669 (*ibid.*);

4° Correspondance de don Estevan de Gamarra avec don Miguel de Iturrieta, résident à Paris, 5 juin 1669-14 juillet 1671 (*ibid.*);

5° Correspondance de don Manuel F. de Lira, ambassadeur à la Haye, avec don Miguel de Iturrieta, 26 août 1671-11 décembre 1673 (*ibid.*);

6° Correspondance de don Manuel F. de Lira avec le marquis de los Balbases, ambassadeur extraordinaire à Paris, 7 avril-8 septembre 1679 (*ibid.*);

7° Correspondance de don Balthasar de Fuenmayor, ambassadeur à la Haye, avec le duc de Jovenazo, ambassadeur à Paris, 1679-1680 (avec deux lettres du comte del Val, ambassadeur à

(1) *Inventaire sommaire des Archives de la Secrétairerie d'État et de Guerre*, par A. Gaillard et E. de Breyne. Imprimé (s. d., in-4°), p. 47. — N° 403; v. aussi nos 404-409.

(2) *Inventaire sommaire manuscrit des Archives de la Secrétairerie d'État et de Guerre*, p. 17, n° 546 (cote nouvelle).

(3) *Ibid.*, n° 612.

Paris, à don Manuel Coloma, ambassadeur à Paris, des 19 septembre et 10 octobre 1687 (*ibid.*).

Comme documents topographiques, je dois signaler un plan au crayon du marché du Temple à Paris [1] et surtout le devis de réparations de l'hôtel du comte de Flandre, Louis de Male, à Paris [2]. Il débute ainsi :

« Ce sont les mises et receptes faites depuis le xve jour de novembre l'an mil CCCLXXIIII jusques à la sepmaine de après Pasques ensuivant qui furent l'an LXXV par Guiot Pariset, consierge de l'ostel de monseigneur de Flandres à Paris, faites et convertiz ès réparacions dudit hostel de mon dit segneur par l'ordenance et marchié fait par maître Eustace, procureur de mon dit seigneur en Parlement, tant de merriens [3] comme d'autres choses neccessaires oudit hostel. »

Enfin je citerai divers documents : un inventaire du Trésor des Chartes commençant à Louis VII, en 13 volumes (*Cartulaires et manuscrits*, 1004 à 1016), les pièces du procès du duc d'Arenberg contre Fleur, avocat à Paris, en 1724 [4] et le *vidimus* d'une charte de 1379 par laquelle Louis de Namur, sire de Peteghem et de Bailleul et comte de Roussy, Goubaut de Velu, écuyer, Copin de la Claye, maître Alard de Villers, procureur du parlement de Paris, et Jean de la Rose, orfèvre et bourgeois de Paris, reconnaissent par-devant Hugues Aubriot, prévôt de Paris, Jean Tavernier et Pierre le Roy, notaires du Chatelet, avoir reçu en prêt de Nicolas le Charron, épicier à Paris, la somme de huit cents francs d'or qu'ils s'engagent à lui rendre à la fin du mois de juin prochain [5].

Mon enquête aurait été incomplète si je ne m'étais informé

[1] Cf. *Inventaire manuscrit des cartes et plans* (sur fiches), cote 715 m. *Cartes diverses.*

[2] *Cartulaires et manuscrits*, 1224.

[3] Bois de charpente et de construction; du latin *materiamen.*

[4] *Inventaire sommaire des archives du Conseil d'Etat*, par A. Gaillard (s. d., in-4°), p. 15, n° 361.

[5] *Chartes des comtes de Namur*, n° 1125. — *Cf. Inventaire des chartes des comtes de Namur anciennement déposées au château de cette ville*, par Ch. Piot (Bruxelles, Hayez, 1890), p. 334.

des documents qui pouvaient se trouver aux Archives municipales de Bruxelles et chez les P. P. Bollandistes. Des deux côtés, mes investigations ont été vaines; M. des Marez, archiviste communal, et le R. P. Alb. Poncelet m'ont en effet donné l'assurance qu'ils ne possédaient aucun document manuscrit relatif à Paris.

Tel est le résumé des recherches que j'ai entreprises à Bruxelles afin de connaître les matériaux dont peuvent disposer les érudits désireux d'approfondir l'histoire de Paris. Comme il est facile de le voir, la majeure partie des documents conservés dans les dépôts bruxellois est moderne. Il y a, en somme, beaucoup à glaner, non seulement pour l'étude des institutions parisiennes, mais encore pour l'histoire topographique, économique et diplomatique.

Georges LARDÉ.

MISSION DE M. MARCEL GODET DANS LE NORD DE LA FRANCE ET LA BELGIQUE.

J'avais pour mission d'étudier les collèges d'indigents fondés, à la fin du XVe siècle, dans les Flandres, par Jean Standonck, en dépendance de la communauté de pauvres écoliers établie par lui, à Paris, au collège de Montaigu. Cet ensemble forma, dès 1503, une congrégation nouvelle, dotée d'une règle sévère et approuvée par le pape. Elle dura peu; j'en retraçai ailleurs le développement et la décadence.

Le champ de mes recherches était limité. Standonck, exilé par Louis XII, dont il avait blâmé sans ménagement le divorce, quitta Paris le 16 juin 1499. Rappelé par lettres du Roi, enregistrées au Parlement le 13 mai 1500, il rentra en France vers le mois de juillet suivant. C'est au cours de cette année d'exil qu'il fonda des collèges de pauvres à Cambrai, Valenciennes, Malines et Louvain.

Cambrai possédait, depuis le XIVe siècle, un collège de «Bons Enfants». Cette maison tombait en ruines; l'évêque Henri de Berghes, à l'instigation de Standonck, y fonda, en 1499, six bourses

pour de pauvres écoliers «portant chaperons», comme les «Capettes» de Montaigu. Ils s'appelèrent les «Bons Enfants Capets». Leur collège fut repris en 1509 par les Frères de la vie commune de Gand, qui l'abandonnèrent au milieu du XVIe siècle.

Les archives du collège des «Bons Enfants Capets» sont dispersées. Quelques anciens titres, antérieurs à la fondation d'Henri de Berghes, reposent aux *Archives communales de Cambrai* (série FF). Les *Archives départementales du Nord* contiennent, dans le fonds de la cathédrale de Cambrai, onze registres provenant du collège. Un seul, le registre *5*, nous intéresse : il contient une analyse de la fondation d'Henri de Berghes, dont l'original est perdu. A Lille, se trouve également, dans les layettes du chapitre de Cambrai, la charte d'établissement des Frères de la vie commune, datée du 28 juin 1509.

Il faut compléter ces données succinctes par quelques mentions prises soit dans les comptes de la commune de *Cambrai* (série CC), soit dans les registres des délibérations du Chapitre, conservés par erreur à la *Bibliothèque municipale de Cambrai*, alors que l'ensemble du fonds se trouve à Lille, dans la série *G* des *Archives départementales*.

Le collège établi à *Valenciennes*, en 1500, par un disciple de Standonck, Thomas Warnet, porta les noms de : «Collège de Standonck», «Collège des Bons Enfants» ou «Collège de Maître Thomas». Après la mort de Warnet, quelques bourgeois essayèrent vainement de le maintenir. En 1545, la ville le vendit aux Capucins et employa l'argent à construire un séminaire.

Il n'existe plus une seule pièce d'archives concernant ce collège. Les archives communales de Valenciennes, admirablement classées au XVIIIe siècle, eurent la singularité d'émigrer en 1793, pour fuir la Révolution. Une crue du Rhin submergea les plus belles pièces, cachées dans une cave, à Dusseldorf. Ce qu'on avait laissé à Valenciennes fut la proie du relieur. Il en résulte que les séries appauvries présentent des lacunes pour beaucoup de périodes, notamment pour la fin du XVe siècle et le commencement du XVIe siècle.

Nous serions donc bien dénués si l'histoire du collège de Standonck n'avait été écrite, au XVIIe siècle, par Simon Le Boucq dans son *Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valentiennes*, restée inédite jusqu'en 1841. Le Boucq a utilisé les documents d'archives qui nous occupent. Son manuscrit autographe, enrichi de dessins coloriés, est à la *Bibliothèque municipale de Valenciennes*.

A *Malines*, les archives du «Collège de Standonck» fondé en 1500 et transformé en séminaire archiépiscopal en 1595, ont à peu près disparu : seuls quelques comptes de cuisine, informes, furent retrouvés, voilà quinze ans, par un érudit malinois, M. le chanoine van Caster, dans le décrottoir du séminaire. Par bonheur, nous avons pu consulter et copier, aux *Archives de l'archevêché de Malines*, grâce à l'obligeance de M. le chanoine Laenen, archiviste, quelques pièces inédites, provenant du même fonds, mais toutes postérieures à la date de fondation.

Enfin les *Archives communales de Malines*, qui sont exceptionnellement riches et complètement classées, nous réservaient plusieurs documents précis, déjà explorés, d'ailleurs, par M. le chanoine van Caster, qui les a publiés dans sa brochure : *Jan van Standonck en Zijn Kollegie te Mechelen* (Mechelen, 1893). Ce sont, entre autres : l'ordonnance du magistrat autorisant l'établissement du collège (11 juin 1500) et une lettre missive de Noël Beda déliant la maison de Malines de sa subordination au collège de Montaigu (4 septembre 1509).

La maison de *Louvain*, fondée presque en même temps que celle de Malines, eut pour organisateur et pour premier visiteur un ami de Standonck, Adrien d'Utrecht, le futur pape Adrien VI, alors doyen de Saint-Pierre-de-Louvain.

Le fonds du collège repose tout entier à Bruxelles, aux *Archives du Royaume*, où il occupe les n°s 2589 à 2690 du *Fonds de l'Université de Louvain*. Est-il besoin de dire que les pièces, numérotées hâtivement, sont empilées pêle-mêle dans une douzaine de cartons? Nous en avons tenté un classement méthodique.

L'acte de fondation est perdu; mais nous savions, par une note

trouvée dans les papiers du collège, que la maison avait été achetée, en 1499 (a. st.), suivant contrat enregistré par les échevins. Ayant abordé, non sans quelque témérité, les trois séries des registres des *chambres échevinales de Louvain*, conservés à l'Hôtel de Ville et rédigés tant en flamand qu'en latin, nous découvrîmes, en effet, que le 15 avril 1500 Adrien d'Utrecht acheta la Pédagogie du Porc, pour y établir les pauvres écoliers de Standonck. Cette information, jointe à d'autres, nous permettra de renouveler les notices publiées sur la Pédagogie du Porc et la Maison des pauvres de Standonck, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique* (t. XX [1886] et XXI [1888]).

Le collège de Louvain fut la plus vivace des fondations de Standonck, puisqu'il subsista jusqu'en 1798.

A vrai dire, dès l'origine, les louvanistes avaient rompu toute attache avec Montaigu. Les maisons de Cambrai, Valenciennes, Malines, reprirent pareillement leur indépendance, entre 1506 et 1510. A Paris même, l'austère collège des «Capettes» ne différa plus des autres établissements universitaires, à partir de 1580. Standonck était mort en 1504; ainsi, la congrégation qu'il avait instituée, dans le dessein de rénover l'Eglise, ne lui survécut guère.

Mais, dans les premières années du XVIe siècle, plus de deux cents de ses disciples étaient entrés dans les ordres; ils contribuèrent, pour leur part, aux essais de restauration des chanoines réguliers et des «Mendiants». La congrégation de Montaigu a donc sa place marquée dans l'histoire du mouvement orthodoxe, encore mal connu, qu'on a appelé, de nos jours : la pré-réforme catholique.

Marcel GODET.

MISSION DE M. GUITARD DANS LES PAYS-BAS ET L'ALLEMAGNE DU NORD.

Poursuivant l'étude d'ensemble que nous nous sommes proposé de faire sur les associations intercommunales envisagées dans

différents pays d'Europe, nous avons exploré à ce point de vue les dépôts d'archives allemands et flamands qu'un premier voyage ne nous avait pas permis de connaître à fond.

Les archives municipales de Francfort-sur-le-Mein d'une part, de Cologne, de Liège, de Brême et Hambourg, d'autre part, nous ont fourni la matière d'observations nouvelles et qu'on aura sans doute intérêt à lire dans la thèse que nous espérons soumettre à M. Roy, notre directeur d'études. Nous nous bornerons ici à analyser une série de pièces particulièrement curieuses et peu connues qui appartiennent aux archives d'Ypres. Elles intéressent incidemment, quoique assez directement, notre travail.

On sait combien les rapports furent parfois peu amicaux entre les villes qui avaient signé un traité d'alliance sous l'invocation et «en l'honneur de Dieu». En plein xve siècle, dans un moment où la Hanse teutonique était encore une puissance redoutée, nous voyons des divisions importantes se déclarer dans son sein. Les villes flamandes sont en lutte ouverte avec celles des vallées du Rhin, de l'Elbe et de l'Oder. En 1436, le Saint Synode de Bâle est obligé d'intervenir pour apaiser un grave conflit; il fait allouer des indemnités aux parents de 60 marchands allemands que les habitants de l'Écluse avaient tués ou blessés :

«*Lamentabili nuper cum querela per nos intellecta, quod licet nonnulli mercatores nationis Germaniæ, necnon nautæ... Osterlinghe, de Hanza vulgariter nuncupati, ad partes Flandriæ pro tempore confluentes possent... tute et secure... negociari, tamen quidam in villa Sluden, humanitatis animum deponentes, quosdam ex mercatoribus et aliis... crudeliter occiderunt et inhumaniter vulnerarunt... Discretionem vestram exhortamur... ut heredibus defunctorum... [satisfaciatis]*.» (Archives d'Ypres, II, B, n° 30.)

En 1447, les gens de cette même ville n'étaient guère plus accueillants pour les Allemands puisque, au moyen d'une longue lettre, Philippe de Bourgogne ordonne à ses «fermiers et cepiers (geôliers), ou autres tenans ... prisons de [sa] ville de l'Escluse» d'user d'une plus grande modération vis-à-vis des marchands d'Allemagne et de ne les emprisonner qu'à bon escient (Archives d'Ypres, II, B, n° 8; et T, XIV, n° 6).

C'est la ville d'Ypres qui provoque les réclamations indignées des habitants de Hambourg en établissant un droit d'accise sur la bière allemande importée. Ses archives possèdent encore le rouleau sur lequel les marchands hambourgeois avaient consigné leurs doléances et qu'ils avaient fait porter solennellement à Ypres par une ambassade : «... Soe vele meer als die vorseide bieren metter assys en ghelunt zyn vele kmin gedronckin, vercocht ende ghevendt worden; soe welte beseffen es, ghemeret diet drincken,... ofte andere cleenne bieren costersche bieren liever drincken zouden ommer der duecht ende goetheyt wille van den biere.» Cette petite contestation pourrait servir de prélude aux luttes de tarifs douaniers que l'on fait généralement commencer sous Colbert.

Le duc de Bourgogne comprenait mieux que les bourgeois des villes flamandes que leur intérêt n'était pas de repousser par de mauvais procédés de ce genre la confiance de leurs alliés. En 1492, il accorda aux négociants de l'Empire de trafiquer et de se rendre dans toute la Flandre avec leurs marchandises (Recès ms. de Lubeck, *ad annum* 1389, ms. Hafn). Philippe II enjoignit notamment aux habitants de l'Ecluse d'ouvrir librement leur port auxdits marchands «*portam nostram de Slusa intrare et exire die noctuque permittatis.*» (Arch. d'Ypres, II, 18, n° 4.)

Eugène Guitard.

MISSION DE M. ROBERT FAWTIER À ROME.

Je suis retourné cette année à Rome poursuivre mes recherches sur l'abbaye bénédictine de Saint-Evre au diocèse de Toul. J'ai pu achever mon travail, et cela grâce à l'obligeance du R. P. Ehrle, préfet de la Bibliothèque, qui, en me donnant accès à la bibliothèque aux heures de clôture, m'a permis en quelque sorte de doubler mon séjour; je tiens à lui en exprimer ici ma gratitude.

Ayant l'année dernière[1] dépouillé les *Regesta Vaticana* et les *Regesta Lateranensia* à l'aide des *schede* de Garampi, j'ai fait porter cette année mes recherches sur les *Regesta Avenionensia*, les *Libri obligationum et solutionum* et le fonds des nonciatures. Dans la première série, mon dépouillement a été complet grâce à l'inventaire manuscrit; dans la seconde l'absence d'index, la difficulté de lecture ont considérablement limité mes investigations, dans la troisième aussi j'ai la certitude d'avoir laissé nombre de documents sans les voir, mais j'ai trouvé et transcrit ceux dont l'intérêt était le plus considérable et qui avaient en partie déterminé mon voyage.

Dans les actes donnés par les pontifes d'Avignon, il faut faire une place spéciale aux bulles conférant les grâces expectatives. MM. Samaran et Mollat[2] ont montré comment, au XIVe siècle, le royaume fut mis en coupe réglée par la fiscalité pontificale, et le résultat de mes recherches de cette année ne fait qu'ajouter à la longue série de preuves relevées à l'appui de cette thèse. Il serait fastidieux d'énumérer ici la longue série de ces bulles conférant généralement à des clercs la grâce expectative de bénéfices dépendant de l'abbaye de Saint-Evre. Je ferai cependant exception pour la série d'actes que donna Benoît XIII les 20, 25, 26, 28, 29 octobre 1394 en mentionnant simplement la coïncidence qui existe entre cette abondante distribution de faveurs à des clercs du diocèse de Toul (car tous les bénéficiaires de ces bulles le sont) et la fidélité de ce diocèse à Benoît XIII lors de la soustraction d'obédience de 1398.

Je n'énumérerai pas plus les autres actes contenus dans les *Regesta Avenionensia* et n'intéressant que l'abbaye, c'est-à-dire les collations, provisions, nominations la concernant, non plus que les arbitrages nombreux et divers dont furent chargés ses abbés. Je remarquerai seulement la diversité de nationalité des personnages chargés de l'exécution de ces bulles ou de leur noti-

(1) *Annuaire* 1908-1909, pp. 110-112.

(2) SAMARAN et MOLLAT, *La Fiscalité pontificale en France au XIVe siècle*. P. 1905. Bibl. des Éc. d'Ath. et de Rome, n° 96.

fication, en prenant ce curieux exemple d'une bulle de Clément VI en date du 10 février 1343, enjoignant à l'abbé de Saint-Germain d'Auxerre, à celui de Saint-Vincent de Besançon et à l'official de Spire de faire revenir à l'abbaye des biens qui avaient été aliénés[1]. On voit par là la situation bizarre où se trouvait alors le monastère et l'on comprend la difficulté où il se trouvera plus tard de se donner une nationalité quelconque. Je mentionnerai également une série d'actes d'Innocent VI en faveur de l'abbé Gautier, en juillet 1359, où l'on voit le Saint-Siège nommer un abbé sans tenir aucun compte du principe de l'élection[2]. La même conclusion se dégage d'un acte de Clément VI enjoignant le 24 avril 1344 à l'évêque de Toul de considérer avec bienveillance les protégés de la duchesse de Lorraine, Marie de Blois, qui désireraient prendre l'habit monastique à Saint-Evre[3]. Enfin je signalerai, pour l'ironie du fait, une bulle de Clément VII, en date du 17 août 1383, autorisant Hermann d'Ogeviller, qui plus tard, en qualité d'abbé de Saint-Evre, devait siéger à Constance et y combattre les abus de la papauté, à cumuler la direction de deux prieurés[4]. A cette époque la papauté se considère donc comme véritablement maîtresse de l'abbaye dont elle dispose à sa guise sans tenir le moindre compte ni du consentement des moines, ni de celui qui s'en dit le suzerain, le duc de Lorraine. Nous étions arrivé à cette conclusion pour le xve et le xvie siècle et le résultat de notre enquête recule encore le début de cette disparition des libertés canoniques.

Nous ne dirons rien des renseignements trouvés par nous dans la série des *Libri obligationum et solutionum;* d'une part parce que leur intérêt est trop restreint et en outre parce que nous n'avons pu pousser assez loin nos recherches pour obtenir le nombre de faits nécessaires à l'établissement d'une conclusion tant soit peu valable. Nous nous bornons à exprimer le vœu qu'un Français ait

(1) Reg. Aven. Clem. VI, t. 12, f° 383, v°.
(2) Reg. Aven. Inn. VI, t. 20, f° 119399, t. 21, f° 575.
(3) Reg. Aven. Clem. VI, t. 23, f° 344.
(4) Reg. Aven. Clem. VII, t. 32, f° 365.

le courage de faire pour les diocèses de France le travail que Dom U. Berlière a fait pour la Belgique[1].

Dans la série des Nonciatures, nos recherches ont eu cet intérêt qu'elles ont abouti à la découverte de documents qui éclairent un des points les plus intéressants de l'histoire de Saint-Evre, puisque c'est un de ceux qui touchent à l'histoire générale de la France et de la Lorraine au xviie siècle. A cette époque, en effet, un véritable conflit se produisit entre le roi de France et le duc de Lorraine sur la question de savoir qui serait maître de l'abbaye; Louis XIV la revendiquait comme maître de la ville de Toul dans le faubourg de laquelle elle se trouvait, et le duc de Lorraine Nicolas François comme héritier de ceux qui, de tout temps, en avaient été les protecteurs. Le conflit naquit à propos de l'élection d'un abbé; les moines, Lorrains de sentiments, élurent un des leurs, Dom Hilarion de Bar; le roi de France lui suscita un concurrent en la personne de Charles de Castellan, déjà pourvu de l'abbaye de la Sauve-Majeure au diocèse de Bordeaux. Chaque souverain soutint son candidat, le duc de Lorraine semblait-il avec plus de raison, puisqu'il se faisait le défenseur de la liberté d'élection canonique. Or, il existe une bulle d'Alexandre VII, du 10 mars 1663, conférant l'abbaye au duc Nicolas François, et dont l'original se trouve à la Bibliothèque nationale[2] Ne pouvant m'expliquer cette décision pontificale, je supposais une démarche du duc Nicolas François, mes recherches de cette année m'ont confirmé dans ce sentiment. En effet, dans la série des Nonciatures sous le titre général de *Principi e Titolati* se trouve une quantité considérable de requêtes adressées au pape par différents princes ou nobles d'Europe, requêtes classées en désordre, rédigées souvent en italien et d'une écriture difficile, auxquelles sont jointes soit la copie des réponses faites, soit au verso de la requête une courte analyse, en italien, de la de-

[1] Dom U. Berlière, *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai.* Rome, 1904. 8° (Publ. de l'Inst. hist. Belge à Rome).

[2] Bibl. Nat. Lorraine 37, f° 24.

mande et de la décision. La recherche y est souvent malaisée, mais il en est peu de plus amusante, et l'histoire du XVIIe siècle y trouverait à glaner. Or, j'ai trouvé dans cette série sept lettres qui éclaircissent la question du conflit de 1663.

Le 6 février 1663, le duc «Francesco di Lorena» écrit en italien au pape une lettre où il le supplie de lui conférer l'abbaye de Saint-Evre, vacante depuis la veille par la mort de son titulaire et sur laquelle il craint de voir la France mettre la main[1]. Le même jour il joint à sa lettre une courte note pour le pape[2] (en italien). Il se recommande en même temps au cardinal Chigi en le priant d'intercéder en sa faveur auprès du pape[3] (en italien).

De plus le frère de Nicolas François, Charles de Lorraine, écrit le 14 mars 1663 au pape pour se plaindre des prétentions du roi de France et lui annonce l'envoi d'un ambassadeur, l'abbé Voillot, chargé de l'éclairer sur cette affaire[4], et le même jour il recommande sa requête et son ambassadeur au cardinal Chigi[5].

Toutes ces démarches réussirent, nous l'avons vu, et nous en trouvons la confirmation dans la lettre que le cardinal Chigi adresse le 17 mars 1663 au duc Nicolas François pour lui annoncer la réalisation de ses désirs[6] (en italien).

Si l'on considère que, à ce moment, le conflit au sujet de l'attentat de la garde corse bat son plein, on comprendra sans peine le succès de la requête du duc auprès de la cour de Rome, enchantée de faire pièce au roi de France.

Mais Louis XIV n'abandonna pas la partie, et le duc de Lorraine n'eut pas sur lui plus d'avantage que le pape; il dut céder et, le 27 mars 1664, il demanda au Saint-Siège la permission de résigner son abbaye à la réserve d'une pension, ce qui lui

(1) Nunziature. Principi e Titolati, 86, f° 25.
(2) *Ibid.*, 87, f° 33.
(3) *Ibid.*, 87, f° 32.
(4) *Ibid.*, 86, f° 53.
(5) *Ibid.*, 86, f° 52.
(6) *Ibid.*, 173, f° 37.

fut accordé, comme nous l'apprend la note mise au dos de sa requête[1] (en italien).

Aussi, au XVIIe siècle, il ne saurait pas plus qu'aux siècles précédents être question d'indépendance pour l'abbaye de Saint-Evre, et celui que l'on représentait jusqu'alors dans cette affaire comme le défenseur des libertés canoniques apparaît désormais poussé par les mêmes motifs que son rival.

R. Fawtier.

MISSION DE M. A. ERNOUT EN ITALIE.

J'avais pour but principal de visiter les collections d'inscriptions dialectales italiques, et surtout celles de l'Italie méridionale. L'état de bouleversement où se trouvait la salle du musée de Naples contenant les inscriptions osques n'a pas été pour faciliter ma tâche. J'ai pu néanmoins vérifier des lectures, contrôler certaines restitutions conjecturales. La besogne n'est pas tout à fait inutile si l'on songe à la difficulté d'interprétation de la plupart des inscriptions dialectales de l'ancienne Italie. Voilà quelques-unes des observations que m'a suggérées l'étude des pierres.

Conway, *Italic Dialects* n° 38, donne *Fιριvεις* ou *Vipineis?* La pierre porte ⊏ÍPINEIΣ, c'est-à-dire sûrement *Vírineis*, nominatif singulier **Vírineius* ou génitif singulier **Vírini*; le gentilice *Virius* est fréquent en Campanie, chez les Hirpins, les Volsques, les Picentins; cf. *Vírriis, Vírríis* à Capoue (Conway 131), gén. sing. *Vírriieís, Virriieís* (Conway 106), etc.

Conway 39, l. 1, *Siuttiis :* on distingue avant l'initiale du mot la moitié inférieure d'un trait vertical qui peut être un *I* ou la barre d'un *A, T, P, N* où *M.* Buck (*Osc. Umbr. Gramm.* p. 239 n° 3) restitue un *M* d'après le prénom paternel, l. 3 et 4 *staf*[*i*]*anam*, il vaut mieux lire avec Buck *stafiianam.* La pierre est assez large pour qu'on ait pu y graver deux traits, en effet à la ligne 2 qui se termine par *terem* on restitue *na*, *f* de *stafiianam* est juste au-dessus de *n*, et les deux *i* restitués n'occupent pas plus de place

[1] Nunziature. Principi e Titolati, 87, f° 90.

que *a*. La graphie *ii* est constante dans l'inscription, cf. *púmpaiiana*, *meeilíkiieís; iúviia*.

Conway 43, l. 2 *tang[in;* Buck 5 lit *tangi[n*. On peut lire *tangi [nud* sans abréviation; la seconde ligne est en retrait sur la première et ne devait pas se terminer au même point qu'elle.

Conway, 52 : *Ú Kamp... kvaís] stúr;* Buck restitue *Ú Kamp [aniis. kvaí]sstur*. Il y a sur la pierre un espace vide de dix lettres; la dixième doit être suppléée par l'initiale du prénom paternel, sans doute *Ú Kamp[aniis Ú kvaí[sstur;* cf. Conway 44 et 45, *V. Púpidiis V.; 43, Mr. Atiniís Mr; 42, V. Aadirans V.;* 53 *V. Sadiriis V.*

L. 2. *Kúm benn] ieís tangin;* Buck restitue *kúmbenn] ieís tanginud;* moins bon; il n'y a place que pour dix lettres. Cf. *tangin*. Conway 50, Buck 11.

Conway 59 : *Ahvdiuni. akun. CXII;* Buck 13 lit *Ahvdiu. Ni. CXII*. La lecture est douteuse; la pierre présentant une cassure entre *a* et *n*, l'existence du point est impossible à vérifier. *Ahvdiu* ne peut être un datif, comme le veut Buck; on attendrait* *Ahvdiúí :* mieux vaut lire *Ahvdiuni* avec Conway, et considérer la forme comme un nominatif avec chute de *s* final; *Ahvdiuni* peut être un dérivé de *Audiis*, Αϝδειες.

Conway 63, l. 6 *V. Sehsímbriís L;* il faut plutôt lire *V. Sehsímbriís V,* le père ayant le même prénom que le fils.

Conway 172 : *T. Staiis t]... [e]κak ups... ded esídum prufatted.* On peut restituer *T. Staiis t] ríbum [e] kah úps] annam de] ded esídum prufatted* «T. Staius domum hanc operandam dedit, idem probauit».

A. Ernout.

MISSION DE M. JEAN BONNEROT À ROME.

Parmi les manuscrits de la bibliothèque de Fulvio Orsini (fonds Vatican) dont M. P. de Nolhac[1] a fait revivre l'histoire

[1] *La Bibliothèque de Fulvio Orsini* (1887). Fascicule 74 de la *Bibl. de l'École des hautes études.*

et publié le catalogue descriptif, je n'ai étudié, au point de vue spécial de leurs enluminures, dessins et lettres ornées, que les manuscrits latins classiques.

Si la plupart, de date trop moderne, avec leurs simples majuscules rouges, vertes et jaunes, ou compliquées de fleurs et personnages, avec leurs rinceaux de couleur ou d'or, sans originalité, ne sont que de consciencieuses copies de luxe, il en est d'autres plus anciens et plus dignes d'intérêt.

Les *Commentaires* de César (3324) en tête desquels Fulvio Orsini inscrivit «integriss° d'antichita di 600 anni-» datent plutôt du XIIe siècle. Le parchemin est gros et jauni; l'écriture s'efface, les notes marginales qui accompagnent le texte sont peut-être de l'évêque de Fano, Giovanni Torni di Renzo, dont l'ex-libris se trouve au v° du feuillet CXIII. En tête des chapitres, des initiales à la sépia ou en rouge brique rehaussées d'un double trait d'encre. Le manuscrit est de la main de deux copistes : le changement a lieu au début du récit de la guerre d'Espagne (fol. CVI); là un cahier à été interverti anciennement à la reliure.

Le manuscrit des *Géorgiques* de Virgile (3255) copié par Pomponius Laetus est un volume élégant et soigné. Le premier vers de chaque chant est en majuscules de différentes couleurs (bleu, rouge, vert, jaune). Un filet violet dessine la marge, séparant le texte des notes à l'encre rouge ou verte. Pour frontispice, un paysage de labour en camaïeu brun au trait d'or semble copié d'après un bas-relief; pour lettre initiale un enfant qui tient un A, sur un fond de montagne bleu outremer. Après les *Géorgiques* viennent les petits poèmes attribués à Virgiles : *Culex*, *Ciris*, *Copa*, *Est et non Est*... avec de belles initiales. C'est un livre de luxe, une sorte de «livre d'heures» d'humaniste.

Voici un Silius Italicus (3302) encore vêtu de sa reliure originale en cuir vert plein, sillonné d'arabesques d'or. Le titre est en majuscules SILII·ITALICI·VIRI·COS·BELL·PVNIC· SECUNDO·DIVO·CAES·DOM·AVG·GERM· dans un double encadrement de cordons blancs sur fond bleu, serti de filets d'or; face au titre un perroquet; au bas deux anges sou-

tiennent des armoiries sur un bouclier. Dans la marge quatre dessins à la plume dont trois coloriés en ocre : un centaure, à buste et figure d'enfant, qui joue de la musique; un amour archer qui tire une flèche vers le ciel; un lapin accroupi. — Puis viennent quatre feuillets de dessins à la plume qui, par le grain de leur parchemin semblable au grain des autres cahiers, par la teinte brune un peu passée de l'encre, pareille à la coloration d'encre du texte, semblent indiquer que manuscrit et dessins sont de la même époque sinon de la même main : 1. Un cavalier (Hannibal) casqué et cuirassé tenant un bâton de commandement, d'une exécution un peu gauche. 2. Un César lauré (Scipion) faisant un discours, avec manteau impérial fixé par une plaque de métal sur l'épaule, l'épée en main, sur un cheval luxueusement caparaçonné; d'une grande sûreté de plume, d'une précision et d'une finesse de détails extraordinaires, peut-être une copie de statue équestre ancienne, ou l'agrandissement d'une médaille romaine. 3. Une femme à genoux, bras croisés, cheveux épars, rappelant par son attitude de suppliante les anges que les peintres italiens agenouillent au bas de leurs tableaux religieux. 4. Un César (ou une femme symbolique : la Victoire?) sur un char de course attelé de deux chevaux qui se cabrent. Il n'y a pas de rênes, et le conducteur fait de la main le geste de les retenir. Cet oubli semble indiquer que c'est une copie (inachevée). Et c'est là un motif fréquent au revers de certaines monnaies antiques. 5. Un Hercule debout en athlète, appuyé sur sa haute massue, et vêtu de la peau du lion de Némée, les deux pattes d'avant nouées à son cou, celles d'arrière fixées à sa ceinture. Une belle figure expressive, un corps musclé et vivant d'une netteté d'intaille. 6. Un buste antique avec la toge. 7. Une esquisse d'armoiries (incomplètes) avec lion tenant la massue dans un cintre ébauché de feuillage.

Un manuscrit de Paul Orose (3340) en belle écriture lombarde du XII[e] siècle, a les marges de ses vingt-huit premiers feuillets illustrées, au recto comme au verso, en long ou en large, de brefs croquis à la plume représentant divers épisodes d'histoire. Des inscriptions en banderole désignent le nom des personnages

et le lieu de la scène. Dessins raccourcis et simplistes, au trait, mais curieux pour les costumes qui sont de l'époque. Un demi-globe étoilé figure la voûte céleste par la nuit. Une ville est résumée par deux maisons entre trois arbres. Il y a plusieurs «images» de batailles, mais les combattants des deux armées ont les mêmes armes, les mêmes costumes; seule, la direction de leurs lances fait supposer qu'ils sont ennemis; le drapeau du roi de Macédoine, Philippe, une oriflamme à quatre bandes, pourrait être celui d'un seigneur français. Le paysage sans horizon et toujours sur un même plan, porte, de place en place de petits écriteaux. — Constantinople, Égypte, Gaule, — qui fixent le lieu, comme ces décors à compartiments dans lesquels on jouait les Mystères au moyen-âge. — Il y a ainsi deux séries de dessins : une première se rapportant à Philippe de Macédoine et aux guerres d'Alexandre le Grand contre Darius, du fol. 1 à 23; puis brusquement au verso du fol. 23, en bas, *hic defuit;* il était question d'Hannibal. Le texte ne se suit plus. Du fol. 23 à 28, suite de dessins sur les guerres puniques, — aux fol. 24 et 25 des éléphants portent des tourelles. Mais le dessinateur eut soin d'écrire le nom de cet animal effrayant aux pattes massives, au corps immense, à la tête allongée en un groin énorme qui lui donne l'aspect d'un sanglier gigantesque. Au fol. 39, d'une autre main plus maladroite encore, seul, dans la marge, un dessin représente la bataille de Cannes.

Un manuscrit de Térence et de Perse (3305) très curieux par ses peintures de personnages. On peut les comparer à celles des autres manuscrits de Térence, surtout l'*Ambrosianus*[1], le *Parisinus* (lat. n. 7899) et le *Vaticanus* (3888). Le manuscrit que possédait Fulvio Orsini, sans être aussi célèbre, mérite encore d'être feuilleté. Au fol. VIII v°, une grande page à titre où les personnages sont peints sous un décor en forme de théâtre : à

[1] *Terenti Codex Ambrosianus* H. 75. inf. éd. E. Bethe (Lugduni Batavorum 1903 fol.), reproduction en fac-similé, accompagnée d'extraits des autres mss célèbres de Térence. Le *Vaticanus* 3305 y figure avec huit planches (p. XL à XLIII). — Cf. sur les peintures la préface de E. Bethe et la thèse de Otto Engelhardt, *Die Illustrationen der Terenzhandschriften* (Iéna, 1905).

gauche, Térence assis la tête appuyée sur une main; au milieu, Calliope sur un trône ouvrant sur un pupitre un livre où se lit le premier vers de l'*Andria;* à droite, plus bas, derrière le pilier du pupitre, Luscius et Livinius, les «Adversarii», le doigt tendu, en accusateurs. Dans le bas, séparées par une colonne à raies rouges et vertes, deux scènes de la pièce avec Simo et Davus. Pamphylus et Glycera. Au fol. IX l'argumentum, puis le portrait du poète, personnage blanc et vert : cheveux verts, la bordure du vêtement, la ceinture, les courroies des jambières sont vertes. Le portrait d'Archilus au fol. XII, vêtu d'une longue robe brune, aux énormes manches tombantes, et coiffé d'un petit chaperon blanc. Ce costume se retrouve plusieurs fois. Ailleurs un éventail à long manche. Une calotte ronde où pendent deux glands d'or, de larges ceintures, précisent une origine ou une influence orientale. La plupart des dessins sont à la plume, bordés de couleurs; quelques-uns ne sont pas coloriés. Le fol. XXVI, qui porte le titre de l'*Eunuchus*, représente Thais, Phaedra et Parmeno. Leurs vêtements plus soignés sont dessinés et entièrement ombrés à la plume, détail qu'on ne remarque nulle part ailleurs. L'illustration est incomplète. Le fol. XLII est resté en blanc pour figurer les personnages de l'*Heautontimoroumenos;* de même les feuillets LIV, LX et XC. Le manuscrit date de la fin du XIe siècle; mais les costumes sont un peu postérieurs.

Ces dessins, quelque conventionnels et abrégés qu'ils soient, montrent, mieux que des théories, comment les copistes et dessinateurs du XIIe au XIVe siècle se représentaient l'antiquité classique à travers leurs mœurs propres et leurs paysages familiers.

Jean BONNEROT.

MISSION DE M. MAROUZEAU À MUNICH, FLORENCE ET ROME.

Ma mission comportait la collation de plusieurs manuscrits de Munich, Florence et Rome, en vue d'une édition critique d'Apulée (*De deo Socratis*).

M. P. Thomas avait revu récemment le manuscrit 621 de Munich (*M* de Goldbacher) pour son édition des opuscules philosophiques d'Apulée (Teubner, 1908), mais il restait encore après ce travail des corrections utiles à apporter à la collation ancienne de Goldbacher. Celui-ci, dans sa préface (p. VI), signale que le début du traité a été écrit deux fois, comme si le copiste se fût repris pour avoir omis d'abord le titre et l'*incipit*.

La réalité est autre; le passage écrit deux fois l'a été par deux mains différentes, ainsi que l'attestent des différences notables d'écriture: le premier copiste fut simplement interrompu dans son travail, qu'un autre acheva. Du reste, le premier copiste n'avait pas oublié l'*incipit* et le titre : il avait laissé en tête de la page un espace de trois lignes où le *rubricator* devait les inscrire. C'est ainsi qu'il avait laissé également en tête de la première ligne un espace pour l'initiale Q, qui n'a pas été écrite.

P. 6, l. 11, Goldb., M. P. Thomas signale dans *M* après *tunc vero* un espace de vingt lettres environ qui n'avait pas été observé par Goldbacher, et la leçon bizarre du manuscrit *B*, *amens tum autem*, représente le texte inintelligible que *M* avait préféré omettre. M. P. Thomas dit de cette addition : «quid sibi velit nescio». Il est permis de penser que des copistes successifs auront introduit dans le texte d'abord sous la forme *amens* (?) une correction (*autem*) de *vero*, puis sous la forme *tum autem* une correction de *tunc vero*. En tout cas, la correspondance de la lacune de *M* avec l'addition bizarre de *B* atteste la parenté étroite des deux manuscrits.

Certaines erreurs ou omissions dans la collation de Goldbacher tendraient à obscurcir la parenté de *M* avec le reste de la famille. Ainsi p. 9, l. 12, la leçon primitive de *M* était bien celle de l'ensemble des manuscrits : *alioqui*; ce n'est pas seulement l'*u* (Goldbacher), ni l'*u* et l'*i* (P. Thomas) qui sont sur un grattage : *alioqui* (leçon ancienne) a été changé en *aliqui* par changement de *o* en *q*, de *q* en *u* et de *ui* en *i* (grattage des deux derniers jambages).

D'autres fois, au contraire, Goldbacher omet de signaler une leçon divergente : p. 11, l. 16, *comminarentur*, leçon de tous les

manuscrits, n'est qu'une correction dans *M*, dont la première main avait écrit *comminaret*.

A Florence, le *Marcianus* 284 (*F*) avait été revu avec assez de soin par le dernier éditeur pour ne pas exiger une nouvelle collation.

Mais pour le *Laurentianus* (*L*), la collation de Goldbacher était à reviser : elle contient des erreurs telles que :

P. 6, l. 9, le signe d'abréviation qui précède le mot *estatu* représente bien *et* et non pas *quia*.

P. 16, l. 18, *L* a bien *finē* = *finem*, comme *PA*, et non pas *fine* comme *MGF*, ce qui rétablit la répartition normale des manuscrits.

P. 22, l. 16, *L* ne présente pas comme les autres manuscrits la faute simple *sed ducem* pour *sed uocem;* il a, de la première main, *seducem*, qui a l'avantage de montrer l'état intermédiaire de l'altération, proche encore du texte primitif *seduocem*.

Des recherches nouvelles effectuées dans les diverses bibliothèques de Florence n'ont rien donné de nouveau.

Des nombreux manuscrits d'Apulée qui sont à Rome à la bibliothèque du Vatican, un seul demandait une collation complète, le Vaticanus 3385 (*V* de Goldbacher, appelé aussi *Ursinianus* dans les anciennes éditions); et il méritait d'autant plus d'être étudié qu'il n'avait été utilisé par aucun des éditeurs récents pour le *De deo Socratis*, bien qu'il fût reconnu comme un congénère de *M*, le meilleur de nos manuscrits après *B*.

Mais, sur ce point, Goldbacher laissait trop espérer; il admettait, en effet (préf., p. vi), que *V* avait été copié sur le même modèle que *M* (cf. aussi Lütjohann, éd. Greifswald, 1878, p. 22). Il n'en est pas ainsi.

Une des caractéristiques de *M* est de laisser des blancs lorsque son modèle est illisible; or, il n'y a aucune trace dans *V* de ces hésitations : ni blanc, ni essai de reconstitution du texte; les deux extrémités de la lacune sont simplement soudées l'une à l'autre, sans considération du sens, ce qui n'a pu se faire que si dans le modèle de *V* toute trace des mots illisibles avait déjà disparu. *M* travaillait d'après un modèle sans lacunes, car il

mesure ses blancs à la longueur du texte omis; il est donc le premier à faire des suppressions, et comme les omissions de *V* concordent avec les suppressions de *M*, c'est nécessairement de *M* que *V* dérive. Du reste, la comparaison des écritures montre bien que *V* est postérieur à *M* au moins d'un demi-siècle, et que si *M* peut être attribué au XIIe siècle, c'est au XIIIe qu'il faut rejeter le manuscrit *V*. De très nombreux détails montrent, en outre, que ce n'est pas directement sur *M* que *V* a été copié; il y a eu entre les deux un ou plusieurs intermédiaires, mais qui, du reste, n'ont enrichi *V* d'aucune correction intéressante[1].

Un seul détail notable à relever dans *V*: entre le dernier mot, *accessit*, et l'explicit, se trouvent les lettres & *iā n̄* (= *et iam non*) qui paraissent continuer le texte, et auxquelles on ne voit aucune explication plausible.

Des autres bibliothèques explorées à Rome (Chigiana, Corsini, Casanatense, Vallicelliana, Vittorio Emanuele, Angelica), seule la dernière contenait un manuscrit de quelque intérêt.

C'est un parchemin in-12 du XIIIe siècle, inachevé et tronqué au début, qui contient sous le titre moderne de *Exhortationes morales* des extraits de philosophes divers, rangés par ordre de matières.

Apulée y occupe une place notable, et tous les extraits qui sont donnés de lui sont rapportés au *De deo Sacratis* (*sic*), bien qu'un grand nombre soient en réalité empruntés à d'autres traités, en particulier au *De Platone*. Comme le texte en est sensiblement différent de celui de tous les autres manuscrits, on serait tenté parfois d'y voir un représentant d'une autre famille, ainsi lorsque p. 7, l. 9, à la place de *deos*, + une lacune de douze lettres dans *M*, il donne les mots (du reste inintelligibles) *ceteros quosque*. Mais, comme la plupart des citations semblent ou faites par à peu près, ou empruntées à un texte très corrigé, il est difficile d'en tirer parti.

[1] La leçon *in somniis* donnée comme étant celle de *V* par M. P. Thomas (éd., p. 26, l. 4) sur la foi de Lütjohann, n'est pas dans ce manuscrit, qui porte comme les autres *in somnis*.

L'impression qu'on remporte de la collation minutieuse de ces manuscrits, c'est qu'avec très peu de divergences essentielles ils remontent à un archétype proche d'eux-mêmes et défectueux[1]; leur accord trop parfait nous donne un texte peu recommandable, de sorte que le champ reste large ouvert à la critique d'Apulée, pour laquelle malheureusement nous ne disposons que de ressources insuffisantes.

MISSION DE M. J. COLOMBIÉ EN ESPAGNE.

Nous donnerons ici un bref résumé de nos recherches en Catalogne, et tout d'abord nous indiquerons les dépôts d'archives où nous avons trouvé des documents intéressants pour notre sujet. Nous avons consulté à Barcelone l'*Archivo de la corona de Aragon :* registros de Cancellaría; dietarios y otros documentos de la generalidad de Cataluña; cartas reales, etc.; à Barcelone aussi, l'*Archivo municipal de Barcelona :* registros de correspondencias; libros de deliberaciones; dietarios, etc. Il paraîtra peut-être superflu d'indiquer avec quelle bienveillance l'archiviste, bien connu de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Espagne et en particulier à celle de la Catalogne, nous a accueilli et guidé au cours de nos recherches. Nous avons aussi consulté les *Archives municipales de Gerone* (llibre dels privilegis), de *Tarragone* et de *Tortosa.*

Nous avons étudié, à l'aide des documents d'archives, le système électoral qui fonctionna en Catalogne au moyen âge. A l'origine, le lieutenant du roi convoquait à Barcelone en public les chefs de famille — caps de casa. Ceux-ci, réunis sur la place publique, après en avoir délibéré, nommaient à la majorité des voix les syndics ou députés. C'était donc le système démocratique dans toute sa plénitude avec vote direct, puisque tous les pères

(1) Des sondages effectués dans plusieurs autres manuscrits, par exemple dans le *Benedictinus* de Cambridge, que E. Rohde signale dans le *Rhein. Mus.* (XXXVII) comme intéressant, et dont j'ai pu avoir un spécimen photographique, confirment cette conclusion.

de famille sans exception étaient électeurs, aussi bien les pauvres que les riches.

Mais ce système de suffrage universel direct offrait, dans ces temps primitifs, bien des inconvénients et même des dangers sérieux que ne tardèrent pas à apercevoir les populations elles-mêmes; si bien qu'avec l'assentiment du Conseil des Cent de Barcelone, Jean Ier el Cazador octroya, le 23 octobre 1387, de nouveaux privilèges destinés à établir un nouveau système d'élection pour toutes les charges et offices publics. En vertu de ce nouveau privilège, modifié par un autre du même roi le 25 novembre de l'année suivante, l'accès aux charges publiques fut désormais établi par un mode de suffrage indirect, en tirant au sort quelques personnes qui feraient office d'électeurs, «elegidores».

Pour donner une idée exacte de ce que nous appellerons la seconde époque électorale de la Catalogne, nous donnerons un résumé des actes les plus notables de cette période conservés aux Archives municipales de Barcelone (Registro de deliberaciones del Concejo de Ciento). Les conseillers, avant de prêter serment, formaient une liste des ciudadanos honrados, des mercaderes, des artistas et des menestrales. Ils mettaient ensuite sur des bulletins les noms de tous et, cela fait, la classe des citoyens honorables — ciudadanos honrados — se partageait en quatre groupes qui allaient déposer tous leurs bulletins dans une urne. De cette urne un conseiller tirait au hasard les noms des quatre ciudadanos honrados qui devaient entrer dans la commission des électeurs. On procédait de même pour la classe des mercaderes. Les deux autres classes, celle des artistas et celle des menestrales, se divisaient chacune en deux groupes seulement, et pour chacune d'elles deux noms seulement étaient tirés au sort. De la sorte, la Commission des compromissarios ó elegidores se composait de quatre ciudadanos honrados, quatre mercaderes, deux artistas et deux menestrales et des conseillers de la cité. Ce corps ainsi élu jurait, en séance plénière du Conseil des Cent, de procéder loyalement à l'élection des syndics et autres magistrats municipaux.

Le jour suivant, on procédait au vote direct et secret (en votacion directa y secreta), à l'élection d'une junte de vingt-quatre individus, appartenant proportionnellement à chacune des classes de la société, et qu'on appelait «vintiquatrena de cort». Cette junte, qui formait une commission consultative permanente composée de représentants de la cité, avait pour fonction d'assister et de conseiller les syndics, qui étaient en continuelles relations avec elle et ne pouvaient faire aucun acte sans son consentement. Ainsi s'exerçait, par l'intermédiaire de la vintiquatrena élue au suffrage direct, le contrôle de la population sur les actes des officiers publics.

Ferdinand le Catholique institua, à la fin du xve siècle, le système du tirage au sort ou «insaculacion» pour les élections. Voici les paragraphes principaux, ayant rapport à l'élection des syndics, du privilège qu'il accorda le 24 octobre 1493 : «Item, queremos y instituimos que los síndicos sean los siguientes : el que se encuentre ejerciendo el cargo de conceller en cap, si no está impedido; si han de ser dos, el síndico secundo se sortee en presencia del Concejo de Ciento de la bolsa (où étaient gardés les noms pour les élections) de los concelleres segundos; si han de ser tres, sea sorteado el tercero de la bolsa de los concelleres terceros, y si li parece al Concejo que deben ser cuatro, este se sortee de la bolsa de los concelleres en cap; colocándose entre ellos por edades, esto es, que los mayores vayan primero. Entiéndase empero que los concelleres precedan a los que no lo sean, y si el conceller en cap es militar, sea síndico, y si de las otras bolsas saliese un síndico militar, ese tal no pueda ser síndico... Pero si la suerte favoreciere a los ciudadanos en la primera, segunda y tercera extraccion, queremos que, aunque no haya síndico militar, ese sorteo de síndicos sea válido, pues nuestra intencion es que pueda haber un síndico militar y no más... En caso de hallarse impedido el conceller en cap, le sustituorá el segundo y los demás se sortearán en la forma indicada, pero entendiendo y queriendo que entre esos síndicos no pueda haber sino un conceller, dándoles el Concejo el poder acostumbrado.» (Arch. de la Cor. de Ar., Reg. 3353, f°s 280 et suiv.)

Quant au mode d'élection de la ventiquatrena, voici ce qui est décidé : «Item queremos y ordinamos que los veinticuatro sian sorteados de manera que de la bolsa de la clase de ciudadanos honrados, en la cual se hallan comprendidos los caballeros, juristas y médicos, se sorteen 8 personas, entre las cuales puede haber hasta 3 caballeros y no más, si así lo dispone la suerte, y si no sale ninguno, sea no obstante válida la extraccion. Deberán nombrarse tambien 6 mercaderes, 5 artistas y 5 menestrales, sorteados de las respectivas bolsas.» (*Id.*, f[os] 287 et suiv.) On remarquera que les membres de la classe des artistas et des menestrales sont toujours en nombre inférieur à ceux des autres classes. La vintiquatrena exerce toujours un contrôle très actif sur les actes des syndics, qui ne peuvent émettre un vote sans s'être mis auparavant d'accord avec la Commission des vingt-quatre. Ce système très démocratique d'élection au sort marque la troisième période inaugurée par Ferdinand le Catholique.

Pour les élections des districts ruraux, l'ancièn système d'élection *a veus*, c'est-à-dire à la majorité des voix des pères de famille réunis dans l'église ou sur la place publique, avait persisté plus longtemps que dans les villes. Mais la pratique de la insaculacion ou tirage au sort alla gagnant du terrain de jour en jour et, sur les demandes mêmes des populations, l'infant Jean, lieutenant général du royaume, décréta la pratique de la insaculacion pour l'élection aux charges publiques du municipe de Bellver (14 avril 1500), de Manresa (30 mai 1500), Cervera (9 nov. 1501) et Cobliure (30 mars 1503). Dans ces ordonnances, l'infant Jean dit qu'il tient des pouvoirs spéciaux octroyés depuis 1499 (époque du dernier privilège concédé à Barcelone par Ferdinand le Catholique), «para ordenar y establecer dicha forma de insaculacion en el gobierno de las ciudades, villas y otras universidades del Principado.» (Arch. de la Cor. de Ar., Reg. 3807, *passim.*)

Ainsi trois systèmes électoraux distincts pour l'élection des officiers municipaux ont été en usage en Catalogne, avec différentes variantes que nous ne pouvons énumérer ici : un système d'élection au suffrage universel et direct à la majorité des voix des chefs de famille, un système mixte d'élection et de tirage au

sort inauguré par Jean Ier el Cazador, et enfin un système de pure insaculacion ou tirage au sort établi par Ferdinand le Catholique.

J. Colombié.

MISSION LINGUISTIQUE DE M. H. CHATELAIN.

L'enquête poursuivie en 1908 a été le complément de l'enquête commencée en 1905, et dont les résultats ont fait l'objet d'une étude insérée aux *Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin* (tome XV). La première enquête avait porté sur les caractères communs du français populaire dans les trois faubourgs de la ville de Saint-Quentin et leurs rapports avec les patois picards environnants. D'autre part, des matériaux linguistiques avaient été recueillis dans plusieurs villages de la vallée de l'Oise, à l'est de Saint-Quentin, où, en raison des difficultés de communications, des caractéristiques phonétiques, exceptionnelles dans toute la région, ont pu se conserver. Cette fois, c'est en s'éloignant de Saint-Quentin, dans la direction du nord-ouest, que j'ai récolté des éléments (surtout de vocabulaires et de morphologie) des parlers de villages des cantons de Vermand (Aisne), de Combles, de Péronne (Somme) et de Bapaume (Pas-de-Calais); un certain nombre de ces pays étaient autrefois occupés par la forêt d'Arrouaise, et il reste à faire une étude des voies de communication anciennes dans cette région et de leur multiplication graduelle. Les matériaux recueillis sur place ne pourront faire l'objet d'une publication qu'une fois faites ces recherches de bibliothèques et d'archives.

Henri Chatelain.

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME.

Au mois d'octobre 1908 a été autorisé à prolonger son séjour à l'Ecole de Rome :

M. Pachtère (F. G. de), nommé en octobre 1907.

A été nommé membre de l'École de Rome :

M. Chatelain (Louis), élève des conférences d'épigraphie latine et antiquités romaines.

CHRONIQUE

DE L'ANNÉE 1908-1909.

SÉANCES DU CONSEIL DE LA SECTION.

(Extraits du Registre des procès-verbaux.)

1er NOVEMBRE 1908.

Le Président annonce que l'Académie de Berlin a décerné le prix Dietz à l'*Atlas linguistique* de MM. Gilliéron et Edmont. C'est la première fois que cette récompense est attribuée à un travail publié en France.

3 JANVIER 1909.

Invitation de l'Université de Genève à prendre part aux fêtes qu'elle célébrera les 7-10 juillet pour le 350e anniversaire de sa fondation.

Dépôt, par M. Longnon, d'une thèse de M. Pouchenot : *Le budget communal de Besançon au début du XVIIIe siècle.* — Commissaires responsables, MM. Reuss et Roy.

Dépôt, par M. Lot, d'une thèse de M. Boinet : *Étude archéologique sur le portail de l'église de Bourges.* — Commissaires responsables, MM. Roy et de Lasteyrie.

Renouvellement de la Commission de publication (MM. Morel-Fatio, Isidore Lévy, Bémont).

Renouvellement de la Commission des bourses (MM. Haussoullier, Thévenin, Meillet.

21 FÉVRIER 1909.

Rapport de la commission chargée de présenter un candidat pour la conférence d'arabe. Conformément à ses propositions, M. Adrien Barthélemy, élève diplômé de la Section, ancien consul de France en Orient,

est désigné au Ministre par 24 voix (sur 31 votants), contre 6 obtenues par M. AMAR, et un bulletin blanc.

M. Abel Lefranc, partant pour faire des conférences de littérature française à l'Université d'Harvard (États-Unis), demande et obtient l'autorisation de confier, pendant son absence, quelques conférences à ses meilleurs élèves, MM. H. Clouzot, Jean Plattard et Pierre Villey.

28 MARS 1909.

Dépôt, par M. Haussoullier, d'une thèse de M. ARCHAMBAULT : *Traduction de Justin, dialogue contre Tryphon* (déjà imprimée). — Commissaires responsables, MM. Jacob et Lejay.

Dépôt, par M. Roy, d'une thèse de M. LECUREUX : *Étude sur la vie, l'œuvre et les idées de Barthélemy Aneau.* — Commissaires responsables, MM. Lefranc et de Nolhac.

Dépôt, par M. Bémont, d'une thèse de M. A. DE BOUARD : *Étude diplomatique sur les notaires du Châtelet de Paris.* — Commissaires responsables, MM. Roy et Prou.

Dépôt, par M. Halévy, d'une thèse de M. BLANCHART (déjà imprimée), travail éthiopien, extrait d'une Mission scientifique. — Commissaires responsables, MM. Scheil et Lambert.

Rapport favorable de MM. Roy et Reuss sur la thèse de M. POUCHENOT,

— de MM. Lot et Longnon sur la thèse de M. LATOUCHE,

— de MM. Pognon et J.-Ét. Gautier sur la thèse (déjà imprimée) de M. DE GENOUILLAC.

27 JUIN 1909.

Dépôt, par M. Roy, d'une thèse de M. Jean TISSIER : *Une liquidation de communautés religieuses pendant la Révolution française* (*Passy-Auteuil*). — Commissaires responsables, MM. Reuss et Monod.

Dépôt d'une thèse (déjà imprimée) de M. Lucien ROMIER : *Jean d'Albon de Saint-André.* — Commissaires responsables, MM. Monod et Lefranc.

Dépôt, par M. Meillet, d'une thèse de M. Marcel Cohen : *Sur le dialecte des juifs d'Alger.* — Commissaires responsables, MM. Barthélemy et Marçais.

Rapport sur la thèse de M. Blanchart. Les commissaires, exprimant le regret que l'auteur n'ait pas publié tout le texte éthiopien qu'il traduit, ajournent leur décision.

M. Lucien Romier est désigné comme candidat à l'École française de Rome. Le Président fait néanmoins observer que si notre représentant à cette École, M. de Pachtère, obtient une troisième année de séjour, comme il faut le souhaiter, il n'y aura peut-être pas de place disponible pour notre École cette année.

M. Sylvain Lévi obtient pour M. J. Bloch, élève diplômé, le renouvellement de l'autorisation accordée l'an dernier de diriger une conférence, qui sera considérée comme une annexe de l'enseignement de M. Lévi.

M. Louis Havet obtient la même autorisation pour M. Marouzeau, élève diplômé, dont la conférence est une annexe de l'enseignement de philologie latine dirigé par M. Havet.

On décide que le dîner de rentrée fixé en novembre sera remplacé par un déjeuner qui suivra la réunion de janvier.

RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR L'INSTITUT EN 1909.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Prix Gobert. — 1er prix à M. DELACHENAL (*Histoire de Charles V*); — 2e prix à M. CAILLET (*Histoire des rapports de la commune de Lyon avec les rois Charles VII et Louis XI*).

Prix Saintour. — Partagé entre l'abbé ROUSSEL (traduction du *Râmâyana*, 1,500 francs); — M. MACLER (*Catalogue des manuscrits arméniens et géorgiens de la Bibliothèque nationale*); — M. François MARTIN (*Livre d'Hénoch traduit sur le texte éthiopien*).

Prix extraordinaire Bordin. — Partagé : 500 francs à M. DE GENOUILLAC (*Matériaux pour servir à l'histoire de la société sumérienne*); — 500 francs à M. Cl. HUART (*Les calligraphes et les miniaturistes de l'Orient musulman*).

Prix La Grange. — Décerné à M. Henri CHATELAIN (*Le mistère de Saint-Quentin*).

Prix Allier de Hauteroche, — Décerné à M. Eugène CAVAIGNAC (*Études sur l'histoire financière d'Athènes*).

Prix Honoré Chavée. — Partagé : 1,000 francs à l'abbé ROUSSELOT (*Principes de phonétique expérimentale*); — 800 francs à M. ERNOUT (*Les éléments dialectaux du vocabulaire latin*).

Antiquités de la France. — 2e médaille à M. LABANDE (*Avignon au XIIIe siècle*); 4e médaille à M. VILLEPELET (*Histoire de la ville de Périgueux*); 3e mention à M. Louis CHATELAIN (*Les monuments romains d'Orange*).

HOMMAGE À M. LOUIS HAVET.

Le 6 janvier 1909, jour où M. Havet achevait sa soixantième année, ses anciens élèves et amis lui ont fait la surprise de lui offrir un volume intitulé : *Philologie et linguistique. Mélanges offerts à Louis Havet* (Hachette, 1909, 624 p. in-8°). Trente-six mémoires traitant des matières les plus chères au directeur d'études, depuis la phonétique générale jusqu'à la critique des textes, la métrique ou la prose mesurée des auteurs latins, attestent que son enseignement à l'École des hautes études n'a pas été stérile.

FÊTES DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE.

L'Université de Genève a célébré les 7-10 juillet 1909 le trois cent cinquantième anniversaire de sa fondation. M. Gabriel Monod, délégué par la Section à cette cérémonie, a remis à l'Université de Genève l'adresse suivante :

«Monsieur le Recteur,
«Messieurs les Membres du Sénat universitaire,
«Messieurs les Professeurs,

«Les délégués de la jeune École pratique des hautes études de Paris sont heureux et fiers de se trouver associés aux représentants des corps enseignants les plus illustres et les plus vénérables pour rendre hommage à l'Université de Genève, digne héritière et continuatrice des glorieuses traditions du Collège et Académie de Calvin. Cette grande institution génevoise a dû beaucoup à la France, puisque son fondateur, son premier recteur, plusieurs de ses meilleurs maîtres ont été des Français, et la France, à son tour, a profité plus qu'aucun autre pays du rayonnement de cet ardent foyer d'intelligence, de vertu et de liberté. Les échanges d'idées et la collaboration scientifique entre votre cité et la

France sont toujours restés aussi actifs et aussi féconds que leurs relations politiques et commerciales.

Si notre École a sa place marquée aujourd'hui à cette fête, elle ne le doit pas seulement au rôle important qu'elle a joué depuis quarante ans dans le haut enseignement français; elle le doit aussi aux liens particuliers qui la rattachent à Genève et à son Université. C'est un Génevois, Charles Morel, qui a été le premier secrétaire de notre École, où il enseignait l'épigraphie romaine. Des étudiants genevois n'ont jamais cessé de prendre part aux travaux de nos conférences, et parmi les professeurs qui m'écoutent, j'en vois plusieurs que nous avons eu le privilège de compter parmi nos meilleurs élèves, MM. de Crüe, Oltramare, Bouvier, François. Il y a plus. Quelques-uns des membres les plus éminents de votre Université ont débuté dans l'enseignement à l'École des hautes études, dont une des originalités consiste à n'exiger de ses maîtres ni de ses élèves aucune condition de grade ou de nationalité. M. Ferdinand de Saussure a été appelé à professer chez nous au moment où, tout jeune encore, il ouvrait à la grammaire comparée des horizons nouveaux, et nous l'avons possédé dix ans avant de vous le donner. Deux de nos élèves génevois, MM. Jules Nicole et Ernest Muret, ont professé chez nous avant de devenir à Genève des maîtres de la philologie grecque et de la philologie romane.

A ces liens de collaboration et, si je puis dire, de parenté scientifique, vient s'en joindre un autre qui rattache l'activité de notre École aux origines mêmes de votre Université. Sous la direction de M. Abel Lefranc, qui a naguère élucidé l'histoire de la jeunesse de Calvin et dissipé les calomnies dont on avait essayé de la ternir, notre École entreprend de donner une édition critique de l'*Institution chrétienne* qui sera également précieuse pour l'histoire de la langue française et pour l'histoire religieuse. Celle-ci tient d'ailleurs une grande place dans l'École des hautes études, puisque à la Section des sciences historiques et philologiques est associée, depuis 1886, une Section des sciences religieuses, où ont enseigné Albert et Jean Réville et Auguste Sabatier, dont le souvenir est resté aussi vivant à Genève qu'à Paris. C'est au nom de nos deux Sections des Sciences historiques et philologiques et des Sciences religieuses que j'apporte à l'Université de Genève l'hommage de notre admiration pour son glorieux passé et de nos vœux pour son avenir.»

LISTE

DES ÉLÈVES ET DES AUDITEURS RÉGULIERS

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1908-1909.

Le registre de l'École constate 775 inscriptions prises pour les deux semestres. Sur ces 775 élèves ou candidats, on en compte 346 de nationalité étrangère qui se décomposent ainsi : de nationalité allemande, 120; — américaine, 45; — anglaise, 36; — russe, 20; — roumaine, 19; — suisse, 13; — autrichienne, 12; — danoise, 9; — écossaise, 9; — polonaise, 9; — irlandaise, 6; — belge, 5; — hollandaise, 4; — hongroise, 4; — norvégienne, 4; — suédoise, 4; — égyptienne, 3; — grecque, 3; — italienne, 3; — argentine, 2; — chilienne, 2; — espagnole, 2; — japonaise, 2; — tchèque, 2; — arménienne, 1; — bulgare, 1; — cubaine, 1; — géorgienne, 1; — islandaise, 1; — néerlandaise, 1; — salvadorienne, turque, 1. — Les noms imprimés en petites capitales sont ceux des *élèves titulaires* nommés par M. le Ministre de l'instruction publique, sur la présentation du Conseil de la Section, soit par l'arrêté du 28 août 1909, soit par des arrêtés antérieurs.

ACHER (Jean), né à Lodz le 13 juillet 1880, lic. dr., *Polonais*. Rue de la Pitié, 15. [Thomas, Lot, Roques.]

ACLOCQUE (Geneviève), née à Lyon le 5 mai 1881, él. Éc. Ch. Avenue Marceau, 26. [Roy, Longnon.]

ANZIANI (Dominique), né à Paris le 15 février 1887, dipl. Études sup., él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Meillet.]

APOSTOLESCU (Nicolas), né à Alexandria le 3 mai 1876, lic. l., *Roumain*. Boulevard de Port-Royal, 39. [Roques, Thomas.]

APOSTOLESCU (Zoé), née à Motatei le 15 août 1874, lic. l., *Roumaine*. Boulevard de Port-Royal, 39. [Soury, Roques.]

Arcens (Louis), né à Rufisque le 28 décembre 1890. Rue Saint-Jacques, 23. [Longnon, Gilliéron.]

Archibald (Constance), née à Patna (India), le 2 avril 1878, fellow de l'Université de Glascow, *Écossaise*. Rue de la Grande-Chaumière, 9. [Longnon, Lot.]

AVEZOU (Charles), né à Paris le 16 janvier 1887, lic. l., él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier, Lebègue.]

BACK (Abraham), né à Bucarest le 27 juillet 1878, *Roumain*. Rue d'Auteuil, 54. [Is. Lévy.]

Bacot (Jacques), né à Saint-Germain-en-Laye le 4 juillet 1877. Quai d'Orsay, 31. [Lévi.]

Badior (Olga), née à Mitau le 18 mars 1874, *Russe*. Passage Stanislas, 15. [Lefranc, Roques.]

Ballero (Marcel), né à Paris le 13 janvier 1879, professeur. Rue d'Assas, 104. [Lefranc.]

Barat (Pierre Ch.-J.), né à Auxerre le 3 octobre 1881. Passage Stanislas, 2. [Meillet, Gauthiot.]

Bardy (Gustave), né à Belfort le 25 novembre 1881, lic. l., dipl. Études sup. philos. Rue de Vaugirard, 74. [Serruys, Lebègue.]

Barennes (Jean), né à Castelnau-de-Médoc le 15 août 1887, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Jacob, 46. [Longnon, Roy, Bémont.]

Baron (Arnauld), né à Sauternes le 18 décembre 1843, agr., professeur retraité. [Villefosse, Soury, Lefranc.]

Baron (François), né à Narbonne le 22 septembre 1888, él. Éc. Ch. Rue des Boulangers, 27. [Roy, Lefranc.]

Barot (Alexandre), né à Pamproux le 18 mai 1853. Avenue du Parc-de-Montsouris, 2. [Thomas, Gilliéron.]

Barr (E.-S.), née à Glascow le 29 décembre 1888. Rue Saint-Sulpice, 36, *Écossaise*. [Passy, Lefranc.]

Barry (Marc), né à Sainte-Foy-lès-Lyon le 23 septembre 1885, lic. l. Rue Dupuytren, 1. [Landry.]

Basset (Pierre), né à Bugue le 17 janvier 1886. Avenue Reille, 47. [Barthélemy.]

Beckmann (Paul), né à Rostock (Mecklenburg) le 8 décembre 1888, *Allemand*. Rue des Feuillantines, 5. [Gauthiot.]

Benetton (Jean-Joseph), né à Néris-les-Bains le 18 mars 1873, lic. l. Rue Villaret-Joyeuse, 3. [Chatelain, Haussoullier, Jacob.]

Benichou (R.-J.), né à Alger en 1890. Rue des Carmes, 20. [Clermont-Ganneau.]

Béraud (Louis), né à Nîmes le 16 mai 1888, lic. l. Boulevard Montparnasse, 14. [Lefranc.]

Berder (Jules), né à Saint-Pol-de-Léon le 1er janvier 1889. Rue des Ursulines, 12. [Lefranc.]

Berger (Eugène), né à Paris le 7 mars 1889, él. Éc. Ch. Rue Jacob, 19. [Roy.]

Berthoud (Philippe), né à Vitteaux le 24 février 1860. Hospice de Bicêtre. [Longnon, Villefosse.]

Bessières (Marius), né à Ségur le 12 juillet 1874, lic. l. Avenue Philippe-le-Boucher, 2, Neuilly-sur-Seine. [Haussoullier, Jacob, Desrousseaux, Lebègue.]

Bigot (Jean), né à Nouans le 15 juin 1858, lic. dr. Rue du Sommerard, 17. [Guieysse, Moret.]

Bilibine (Olga), née à Peterhof le 5 juillet 1885, *Russe*. Rue Paillet, 4. [Marouzeau.]

Biskupska (Marie), née à Kazimirek le 15 août 1885, *Polonaise*. Rue des Fossés-Saint-Jacques, 10. [Lévi, Finot.]

Bisson de la Roque (Fernand), né à Bourseville le 30 juin 1885. Rue Saint-Jacques, 269. [Guieysse, Moret.]

Blaizot (Louis), né à Sainte-Hermine le 28 mars 1887, lic. l. Rue Madame, 46. [Desrousseaux, Lefranc.]

Blanc (Louis), né à Mazamet le 7 mars 1888, él. Éc. Ch. Rue Champollion, 3. [Roy.]

Blanchard-Demouge (Paule), née à Toulouse le 10 octobre 1883. Rue de Puteaux, 1. [Morel-Fatio.]

Blanchart (Abel-Marie-Joseph), né à Paris le 1er juillet 1866, dipl. Éc. L. O. Rue de l'Université, 38. [Halévy.]

Blanchon (Maurice), né à Arcueil le 14 juin 1885. Rue de Bourgogne, 15. [Barthélemy.]

Blanco y Suarez (Pedro), né à Madrid le 25 mai 1869, *Espagnol*. Rue Jussieu, 41. [Morel Fatio, Passy, Roques.]

Bloch (Jacques), né à Paris le 17 juillet 1881, lic. l. Rue de Cluny, 11. [Is. Lévy.]

Bloch (Jules), né à Paris le 1er mai 1880, agr., dipl. École des hautes études. Boulevard de Vaugirard, 57. [Sylvain Lévi, Meillet.]

Blondheim (David S.), né à Baltimore le 15 août 1884, *Américain*. Avenue Ledru-Rollin, 81. [Longnon, Thomas, Gilliéron, Roques.]

Blum (Edgar), né à Paris le 13 mai 1890, lic. l. Avenue Ledru-Rollin, 100. [Roy.]

Bogaert (Pierre), né à Rubrouck le 17 août 1883, lic. l., dip. Études sup. Rue Cassette, 18. [Desrousseaux, Lebègue.]

Böhl (Franz M. T.), né à Vienne le 16 août 1882, doct. philos., *Autrichien*. Rue Mayet, 14. [Scheil.]

Bonneau (Claude), né à Chartres le 28 juin 1887, lic. l. Rue de Pontoise, 18, à Saint-Germain-en-Laye. [Roy.]

Bonnerot (Jean), né à Poitiers le 5 juillet 1882, attaché à la Bibliothèque de l'Université de Paris. Rue Marie-Rose, 8. [Chatelain.]

Bonnet (Charles Em.), né à Besançon le 15 juin 1888, lic. l. Rue Monge, 32. [Havet, Landry.]

Bonnet (Marcelle), née à Paris le 23 juin 1890. Boulevard Beaumarchais, 13. [Lefranc, Chabot.]

Bonnotte (Frédéric), né à Saint-Florentin le 26 septembre 1890. Rue du Dragon, 16. [Gilliéron.]

Booth (Reginald) né à Londres le 7 août 1890, *Anglais*. Rue des Écoles, 38. [Bémont.]

Borde (Jane), née à Paris le 15 février 1882. Rue Laromiguière, 6. [Soury.]

Bosc (Édouard), né à Marseille le 14 février 1886. Rue Claude-Bernard, 51. [Chatelain, Lefranc.]

Bouard (Alain de), né à Coutras le 21 juillet 1882. Rue de Rennes, 144. [Roy, Bémont.]

Boucher (François-Louis-Léon), né à Paris le 26 novembre 1885. Rue du Regard, 14. [Roy.]

Boudreaux (Pierre), né à Paris le 24 septembre 1882, ancien membre de l'École de Rome, dipl. Éc. des hautes études. Rue de la Glacière, 4. [Jacob.]

Boulanger (Léonce), né à Paris le 6 octobre 1857. Rue Barigny, 24, à Meaux. [Lambert.]

Boulay (Eugène-Hippolyte), né à Piacé (Sarthe) le 28 juillet 1858. Rue Villeneuve, 1, à Clichy-la-Garenne. [Soury.]

Bourdon (Pierre), né à Issoudun le 5 avril 1880, agr., ancien membre de l'École de Rome. Rue de l'Odéon, 18. [Lefranc.]

Bourget (J.-M.), né à Paris le 13 mai 1889. Boulevard Saint-Michel, 34 *bis*. [Desrousseaux. Lefranc.]

Bourguignon (Jean-Joseph), né à Charleville le 7 avril 1876. Rue Valentin-Haüy, 9. [Reuss.]

Bourguignon (Paul), né à Mattaincourt le 14 décembre 1883, lic. l. Rue du Cherche-Midi, 88. [Jacob, Desrousseaux, Serruys, Lebègue.]

Bourquin (Maurice), né à Tournai le 20 novembre 1884, avocat, *Belge*. Rue de Castiglione, 7. [Lefranc.]

Bouvier (Émile), né à Castelnaudary le 22 décembre 1886, lic., él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Havet.]

Bouvier (Pierre), né à Paris le 21 juillet 1887, él. Éc. Ch. Place Saint-Sulpice, 7. [Longnon.]

Boyd (Mary R.), née à Ballymacool, Letterkenny, le 8 juin 1880, M. A., *Irlandaise*. Rue d'Assas, 76. [Thomas, Passy, Roques.]

Brillant (Moïse) né à Combrié le 15 octobre 1881, lic. l. Rue Raynouard, 71. [Haussoullier.]

Bronne (Marguerite), née à Lyon le 27 février 1887. Rue de l'Estrapade, 17. [Passy.]

Bruneau (Charles), né à Givet le 19 novembre 1883, agr., prof. au lycée d'Évreux. [Thomas, Gilliéron.]

Brünig (Hanna), née à Geestemünde le 14 août 1882, *Allemande*. Rue Vavin, 5. [Lefranc.]

Burger (Édouard), né à Dijon le 13 janvier 1890. Rue Dadioud, 29. [Longnon.]

Burgun (Achille), né à Saint-Pétersbourg le 7 janvier 1884, lic. l., dipl. Études sup. Rue Poussin, 6. [Meillet, Gauthiot.]

Canet (Louis), né à Rouen le 18 juillet 1883, dipl. Études sup. Rue de Rennes, 159. [Lebègue.]

Caumeau (Lucien), né à Troyes le 13 juin 1888. Rue de Buci, 27. [Barthélemy.]

Cénival (Pierre Hellouin de), né à Fleuré (Orne) le 20 novembre 1888, lic. dr., él. Ec. Ch. Rue Saint-Placide, 44. [Roy.]

Cerf (Georges), né à Paris le 10 octobre 1890. Rue de Malte, 66. [Longnon, [Lefranc.]

Chantérac (Edmond-Bertrand de la Cropte de), né à Cires-lès-Mello, y demeurant, le 31 mai 1888, él. Éc. Ch. [Longnon.]

Chantreau (Louis), né à Paris le 19 juillet 1845, Rue Saint-Martin, 323. [Longnon, Passy, Lefranc.]

Chapira (Bernard), né à Saffed (Palestine) le 18 mars 1880, *Autrichien*. Rue de la Pitié, 16. [Is. Lévy, Lambert.]

Charlier (Gustave), né à Huy le 20 juillet 1885, doct. philos., *Belge*. Quai des Grands-Augustins, 17 *bis*. [Lefranc.]

Charvériat (Emile), né à Alger le 9 février 1889, Rue du Regard, 1. [Villefosse.]

Chasle Pavie (Joseph), né à Angers le 6 octobre 1863, lic. dr. Boulevard Montparnasse, 20. [Bérard.]

Chatelain (Henri-Louis), né à Saint-Quentin le 13 août 1877, agr., doct. l., prof. au lycée de Tourcoing. Boulevard de Port-Royal, 49. [Thomas, Gilliéron.]

Chesneau (Jean), né à Bordeaux le 5 décembre 1884, lic. hist. Rue Toullier, 11. [Lefranc.]

Chesnier du Chesne (André), né à Charenton-le-Pont le 27 janvier 1888. Rue Saint-Louis-en-l'Île, 58. [Lefranc.]

Cheville (Jean), né à Tarbes le 1er septembre 1886. Rue Jean-de-Beauvais, 23, [Lefranc.]

Chiurlo (Hugues), né à Goritz le 14 décembre 1883, *Autrichien*. Rue de l'Abbé-de-l'Épée, 3. [Thomas.]

Clémang (Raymond), né à Strasbourg le 19 juillet 1882. Villeneuve-Saint-Georges, Hôtel de Ville. [Thévenin, Villefosse, Guieysse.]

Clouzot (Henri), né à Niort le 17 septembre 1865, conservateur de la bibl. Forney. Avenue Ledru-Rollin, 80. [Lefranc.]

Coedès (George), né à Paris le 10 août 1886, lic. l. Boulevard de Courcelles, 83. [Lévi.]

Cohen (Gustave), né à Bruxelles le 24 décembre 1879, doct. dr. philos, *Belge*. Rue Severo, 3. [Thomas, Gilliéron, Lefranc, Roques.]

Cohen (Marcel), né à Paris le 6 février 1884, agr. gramm. Chaussée-d'Antin, 54. [Halévy, Meillet, Lambert, Barthélemy.]

Collins (Charles), né à Saint-Louis le 15 avril 1883, B. A., *Américain*. Rue Notre-Dame-des-Champs, 99. [Lefranc.]

Collomp (Paul), né à Niort le 15 septembre 1885, lic. l., él. Éc. N. sup. Rue d'Ulm, 45. [Meillet, Serruys.]

Colombié (Joseph), né à Castres le 16 octobre 1886, él. Éc. Ch., lic. l. Rue Cujas, 18. [Roy, Longnon, Lefranc.]

Corbierre (Auguste), né à Rennes. Rue Cassette, 7. [Lefranc.]

Corvi (Jean), né à Toutora (Roumanie) le 26 octobre 1878, lic. l., *Roumain*. Rue de Commaille, 8. [Reuss, Lefranc.]

Courtecuisse (Maximilien), né à Lille le 24 août 1882, él. Éc. Ch. Rue Gay-Lussac, 6. [Roy.]

Coussot (Marcel), né à Charenton le 30 juillet 1891. Rue de Dijon, 1. [Longnon.]

Cuneo d'Ornano (André), né à Elbeuf (Seine-Inférieure) le 13 avril 1884. Rue Casimir-Périer, 6. [Landry.]

Da Costa (Maurice), né à Bayonne le 25 juillet 1880, lic. l. Rue du Cardinal-Lemoine, 63. [Morel-Fatio, Lefranc.]

Dainville (Maurice de), né à Firbeix le 26 septembre 1886, él. Éc. Ch. Rue Madame, 70. [Roy.]

Dalmer (Marie), née à Iéna le 9 janvier 1856, *Allemande*. Boulevard Saint-Michel, 95. [Thomas, Lefranc, Roques.]

Dangy (Maurice), né à Poitiers le 8 juin 1889, dipl. Éc. L. O. Rue Voltaire, 7. [Lévi.]

Daniel (Valérie), néeà Bruxelles le 7 février 1884, doct. philos., l., *Belge*. Rue de la Sorbonne, 8. [Havet, Psichari, Desrousseaux.]

Daveluy (Charles), né à la Rochelle le 17 octobre 1829. Boulevard Brune, 107. [Clermont-Ganneau.]

Davies (William), né à Clydach Swansea le 27 octobre 1886, *Gallois*. Rue de la Santé, 46. [Passy.]

Davison (Ellen Scott), née à Louisville, Kentucky, le 24 juin 1864, doct. de l'Univ. de Columbia, *Américaine*. Rue de Mézières, 6. [Thomas, Bémont.]

Davoust (Albert), né à Paris le 25 juillet 1888. Rue Nollet, 81. [Longnon.]

Dechazal (Anna), née à Paris le 27 mai 1889. Rue de Normandie, 3 [Lefranc.]

Deconinck (Joseph), né à Tourcoing le 5 mars 1882, lic. l. Rue de Vaugirard, 74. [Jacob, Serruys.]

Decq (Édouard), né à Paris le 22 avril 1889, él. Éc. Ch. Rue de Grenelle, 80. [Longnon, Roy.]

Delaporte (Louis-Joseph), né à Saint-Hilaire-du-Harcouët le 22 octobre 1874, doct. philos. Rue de Paris, 211, à Clamart. [Scheil.]

Delarue (Henri), né à Genève le 19 août 1883, lic. l., *Suisse*. Rue Soufflot, 3. [Desrousseaux, Lebègue.]

Delcourt (Gaston), né à Ismaïlia (Égypte) le 14 avril 1888. Boulevard Saint-Michel, 141. [Lefranc, Chabot.]

Delhaxhe (Maurice), né à Liège le 19 août 1878, doct. philos. et lettres, *Belge*. Rue Descartes, 43. [Haussoullier.]

Deschamps (Paul), né à Paris le 19 septembre 1888, él. Éc. Ch. Rue de Grenelle, 3. [Longnon, Roy.]

Despras (Pierre), né à Nanteuil-Saacy le 21 juin 1888, él. Éc. Ch. Rue Cernuschi, 6. [Roy.]

Dessus-Lamare (Alfred), né à Paris le 25 mars 1874. Rue Leclerc, 6. [Lambert.]

Diamanti (René), né à Sancoins le 14 mai 1888. Avenue de Villars, 5. [Longnon, Lefranc.]

Diverrès (Paul), né à Lorient le 12 décembre 1880. Boulevard Montparnasse, 130. [Gaidoz, Lot.]

Dubrey (Lucie), née à Lyon, publiciste. Rue Parrot, 8. [Soury.]

Duddey (Louise), née à Georgetown le 15 novembre 1884, B. A., *Américaine*. Rue de Chevreuse, 4. [Lefranc.]

Dufresne (Maurice), né à Grenoble le 19 septembre 1881, lic. l. Rue de la Sorbonne, 14. [Lévi.]

Dugas (Émile), né à Alais le 8 avril 1881, doct. dr., dipl. Études sup. Rue Gay-Lussac, 68. [Lefranc.]

Dujardin (Édouard), né à Saint-Gervais le 10 novembre 1861, dipl. École des hautes études (Sc. rel.) Avenue du Bois-de-Boulogne, 14. [Lévy.]

Dupont (Henry), né à Séry les-Mézières le 25 février 1884, lic. l., arch. paléogr. Rue Corneille, 5. [Longnon, Roy.]

Dutton (Éthel), née à Sale le 4 mai 1880. B. A., *Anglaise*. Rue Saint-Sulpice, 36. [Passy, Lefranc.]

Einstein (Maria), née à Munich (Bavière) le 18 novembre 1881, doct. l., *Allemande*. Rue Jacob, 27. [Thomas, Gilliéron, Roques.]

Eisenbeth (Maurice), né à Paris le 4 juin 1883. Rue Vauquelin, 4. [Lambert.]

El Sawy, né à Magaga (Égypte) le 1er juillet 1883, lic. dr. de l'Égypte, *Égyptien*. Rue du Sommerard, 17. [Lévy, Barthélemy.]

Endres (Joseph), né à Hammelburg (Bavière) le 15 janvier 1883, *Allemand*. Lycée Henri IV. [Thomas, Gilliéron, Lefranc.]

Engel (Peter), né à Pfungstatt le 12 juin 1889, *Allemand*. Rue Saint-Jacques, 34. [Lefranc.]

Ermoni (Vincent), né à Omessa (Corse), le 10 février 1858. Rue Cassette, 16. [Scheil.]

Estienne (Joseph), né à Vannes le 29 avril 1887, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Linné, 6. [Roy.]

Faddegon (Johan Melchior), né à Amsterdam le 31 octobre 1871, *Hollandais*. Professeur. Avenue de la République à Montrouge, 57. [Guieysse.]

Fagnant (Anna), née à Springfield, Mass., le 28 juin 1882, B. A., *Américaine*. Rue des Fossés-Saint-Jacques, 18. [Passy.]

Fassbinder (Franz), né à Trèves le 10 juin 1886, *Allemand*. Rue de la Cossonnerie, 7. [Thomas, Lefranc.]

Fawtier (Robert), né à Bône (Constantine) le 23 août 1885, lic. l., dipl. d'Études sup. hist. et géogr. Rue de Berlin, 33. [Lot.]

Fayard (Marie-E.), née à Lyon le 1er mai 1872. Rue Fromentin, 10. [Lefranc.]

Feldstein (Raymond), né à Paris le 8 juillet 1891. Rue Oberkampf, 64. [Lefranc.]

Felkel (Gustave), né à Znaim (Moravie) le 25 septembre 1884, *Autrichien*. Rue des Feuillantines, 5. [Gauthiot.]

Fenet (Constant), né à Mostaganem (Algérie) le 21 févr. 1877, lic. dr. Boulevard Saint-Germain, 20. [Lévi, Finot.]

Finnbogason (Gudmundur), né à Arnarstapi le 6 juin 1873. M. A., *Islandais*. Rue du Sommerard, 15. [Soury.]

Flachaire (Clément), né à Pierrelatte le 28 août 1887, él. Éc. N. sup. Rue Gay-Lussac, 52. [Bérard, Lambert, Finot.]

Fourcassié (Jean), né à Albi le 17 octobre 188 lic. l., dipl. Études sup. Rue Lagrange, 3. [Lefranc.]

Fournier (Pierre), né à Saint-Germain-Lembron le 19 décembre 1885, él. Éc. Ch. Rue Gay-Lussac, 46. [Longnon, Roy.]

François (Louis), né à Paris le 2 nov. 1882, lic. l. Rue de Rivoli, 186. [Landry.]

Frémont-Saint-Chaffray (Berthe), née à Paris. Rue de Seine, 54. [Soury.]

Friedmann (Guillaume), né à Vienne le 19 mars 1884, doct. philos, *Autrichien*. Rue de Tournon, 33. [Longnon, Thomas, Morel-Fatio, Gilliéron, Lefranc, Roques.]

Friese (Else), née à Grossjauth le 21 février 1872, prof. d'allemand, *Allemande*. Désert de Retz (Seine-et-Oise). [Passy.]

Gailly de Taurines (Charles), né à Charleville le 3 décembre 1857, lic. dr. Avenue Malakoff, 45. [Longnon, Thévenin.]

Galland (Modest-Léopold), né à Verdun le 15 octobre 1867. Avenue des Gobelins, 23. [Lambert.]

Garric (Gabriel), né à Rennes le 25 septembre 1886, él. Éc. Ch. Bourg-la-Reine, Rue de la Bièvre, 1 *ter*. [Roy, Lefranc.]

Gauché (Claude P. A.), né à Fontette le 17 mars 1857. Rue des Immeubles-Industriels, 12. [Barthélemy.]

Gautheron (René), né à Devrouse le 26 novembre 1876, agr. Rue Bassano, 1. [Lefranc.]

Gautier (Jos. Etienne), né à Oullins le 6 septembre 1861, dipl. de l'École des hautes études. Rue d'Assas, 73. [Scheil.]

Gazaniou (Édouard), né au Puy le 29 juillet 1880. Rue du Cardinal-Lemoine, 11. [Lefranc.]

Gebelin (François), né à Bordeaux le 27 février 1884, lic. l., él. Éc. Ch. Rue de Seine, 35. [Roy, Longnon.]

Gelzer (Heinrich), né à Iéna en janvier 1883, doct. philos., *Allemand*. Rue Racine, 17. [Gilliéron.]

Genouillac (H. de), né à Rouen le 15 mars 1881, doct. théol., dipl. École des hautes études. Rue du Cherche-Midi, 118. [Scheil.]

Gervais (Roger), né au Château-du-Loir le 11 juillet 1886, lic. l. Passage de l'Industrie, 17. [Guieysse, Finot.]

Gillibert (Aline), née à Avignon en juin 1875. Rue de la Sorbonne, 4. [Lefranc, Longnon, Soury.]

Giraudet (Gustave), né à Moutiers-lès-Mauxfaits le 20 février 1884. Rue Satory, 38, à Versailles. [Lambert.]

Girod (Eugène), né à Monthureux-sur-Saône le 20 avril 1886, lic. dr., él. Éc. Ch. Rue Saint-Antoine, 21. [Longnon, Roy.]

Godet (Marcel), né à Canchy (Somme) le 25 juin 1882, lic. l. et dr., él. Éc. Ch. Rue du Cardinal-Lemoine, 71. [Lefranc.]

Godin (André), né à Paris le 19 avril 1883, lic. dr. Avenue Trudaine, 47. [Guieysse.]

Godmar (Henri), né à Revigny le 3 juillet 1877, doct. dr. Rue Claude-Bernard, 47. [Soury, Lefranc.]

Gotteland (Jean), né à Bordeaux le 30 novembre 1886, él. Éc. N., dipl. Études sup. Rue d'Ulm, 45. [Bérard.]

Goulier (Raymond), né à Paris le 8 juillet 1893. Rue des Fossés-Saint-Jacques, 6. [Longnon.]

Grabois (Maurice), né à Nikomeinoff le 21 août 1885, doct. dr. Rue Vieille-du-Temple, 16. [Lambert.]

Grándy (Ibrahim), né à la Canée (Crète) le 8 janvier 1883, *Turc*. Rue Gay-Lussac, 12. [Halévy, Psichari.]

Grinevitche (Georges), né à Poltava le 4 juillet 1890, *Russe*. Rue des Beaux-Arts, 13. [Havet, Chatelain, Desrousseaux, Lefranc, Lebègue.]

Grunbey-Fernandy (Gérard), né à Bucarest, *Roumain*. Rue de Trévise. [Lefranc.]

Guédel (Jean), né à Coligny le 1er août 1885, lic. l., dipl. Études sup. Rue des Ursins, 19. [Longnon.]

Guigue (Albert), né à Lyon le 7 avril 1888, él. Éc. Ch. Rue Claude-Bernard, 77. [Longnon.]

Guilleminot (Pierre), né à Paris le 12 juillet 1891. Rue de Vaugirard, 41. [Longnon.]

Guiton (Paul), né à Châteaumeillant le 6 septembre 1882, agr. Rue Jean-Vaury, 8. [Morel-Fatio, Lefranc.]

Guse (Édith), née à Greifswald le 2 février 1888, *Allemande*. Rue Georges-Ville, 10. [Reuss.]

Gustav (Ella), née à Berlin le 6 mai 1883, *Allemande*. Rue Vavin, 5. [Lefranc.]

Gutesmann (Samuel), né à Galatz le 27 février 1852. Rue de la Petite-Faucille, 1, à Vitry-sur-Seine. [Clermont-Ganneau, Lambert.]

Hackin (Joseph), né à Boevange-sur-Attret le 8 novembre 1886, *Luxembourgeois*. Rue Debrousse, 2 [Lévi, Finot.]

Halpern (Nosson), né à Bielostok le 24 janvier 1884, *Russe*. Rue Delambre, 26. [Lefranc.]

Hartmann (Hermann), né à Nassau le 15 juillet 1883, *Allemand*. Rue Saint-André-des-Arts, 28. [Passy.]

Heaton (H. C.), né à Waterbury, Conn. le 21 mars 1885, *Américain*. Rue du Sommerard, 9. [Thomas, Morel-Fatio, Roques.]

Hirschauer (Charles), né à Versailles le 29 mars 1888, lic. l., él. Éc. Ch. Rue de Rivoli, 186. [Longnon.]

Hogu (Louis), né à Angers le 4 juillet 1887, lic. l., dipl. Études sup. Rue Férou, 11. [Lefranc.]

Hugues (Marie-Rose), née à Toulon, Rue de la Chaise, 22. [Lefranc.]

Huisman (Georges), né à Valenciennes le 3 mai 1889, él. Ec. Ch. Rue Mozart, 54 *bis*. [Lot.]

Hunkins (Charles), né à East Haverhill, Mass., le 13 mars 1869, A. B., *Américain*. Rue de la Sorbonne, 12. [Lefranc.]

Huret (Edmond), né à Paris le 21 janvier 1888. Rue Saint-Merri, 30. [Lefranc.]

Huvey (Fernand), né à Paris le 20 juillet 1890. Rue Notre-Dame-de-Nazareth, 34. [Longnon.]

Isabey (Blanche). Avenue Kléber, 70. [Soury.]

Isabey (Maurice), né à Rambouillet le 3 janvier 1863. Avenue Kléber, 70. [Soury.]

Itier (Anatole), né à Montpellier le 14 mai 1887, él. Éc. N. sup. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier.]

Jacob (Jean M. F.), né à Locmariaquer le 30 mai 1882. Rue Férou, 11. [Gaidoz.]

Jacob (Jules), né à Brienon-sur-Armançon le 6 juillet 1857. Avenue du Marché, 7, à Charenton-le-Pont. [Clermont-Ganneau, Chabot.]

Jean (Marius), né à Jouy-sous-les-Côtes (Meuse) le 25 février 1879. Rue du Cherche-Midi, 88. [Finot.]

Jolibois (Émile), né à Albi le 16 février 1885, dipl. Études sup. Rue de Poissy, 15. [Lefranc.]

Jones (Ethel Cécilia), née à Cardiff, S. Wales, le 18 octobre 1884. H. S., M. L., *Anglaise*. Rue de l'Estrapade, 15. [Lot, Roques.]

Jones (Llewelyn), né à Bangor le 25 janvier 1884. B. A., *Gallois*. Grande-Rue, 27, à Bourg-la-Reine. [Passy.]

Jourdan ((Maurice-Pierre), né à Paris le 12 février 1893. Rue du Chemin-de-Fer, 28. [Longnon.]

Jouy (Pierre), né à Mantes-sur-Seine le 14 novembre 1885. Parvis Notre-Dame, 6, à Mantes. [Lévi, Finot.]

Kaufmann (Judah), né à Balta (Podolie) le 8 mai 1887, *Russe*. Rue Lacépède, 20. [Psichari.]

Kaufmann (Werner), né à Gisikon le 24 avril 1884, *Suisse*. Rue des Feuillantines, 5. [Thomas, Gilliéron, Lefranc.]

Keller (Louis), né à Saint-Brice-sous-Forêt le 20 août 1886, lic. l. Rue Pierre-Guérin, 8. [Lebègue.]

Kergorlay (Armand de), né à Paris le 3 octobre 1883, lic. dr. Rue Nitot, 9. [Lefranc.]

Kledisch (Hans), né à Dresde le 8 mars 1885, *Allemand*. Rue Chalgrin, 10. [Lefranc, Roques.]

Kousmitcheff (J.-P.), né à Stari Bobovitch le 15 mai 1884. Rue Saint-Jacques, 214. [Gauthiot, Barthélemy.]

Krause (Ida), née à Berlin le 24 janvier 1883, *Allemande*. Rue du Parc-Royal, 12. [Lefranc.]

Lachèze (Joseph), né à Fontainebleau le 9 août 1888, dipl. Études sup. Rue Férou, 11. [Lefranc.]

Lacombe (Georges), né à Orthez le 31 janvier 1879 lic. l. Boulevard Saint-Michel, 137. [Gauthiot, Soury.]

Lafitte (Jean), né à Fourmies le 12 déc. 1881, lic. sc. n. Rue Lacépède, 32. [Lévi, Finot.]

Lambert (Élie), né à Bayonne le 10 avril 1888, él. Éc. N. sup. Rue d'Ulm, 45. [Gauthiot.]

Lamiot (Omer), né à Flers le 1er oct. 1876, répétiteur. Rue du 29-Juillet, 6. [Lefranc.]

Lanco (Pascal), né au Palais le 12 avril 1879, él. Éc. Ch. Boulevard Saint-Michel, 129. [Longnon, Roy.]

Landmann (David), né à Botosani en 1886, *Roumain*. Rue de Bellefond, 32. [Lefranc.]

Lang (Emmanuel), né à Nancy le 20 oct. 1877, él. dipl. de l'Éc. des L. O. Rue Danton, 3. [Lévi, Finot, J. Bloch.]

Långfors (Artur), né à Raumo le 12 janvier 1881, doct. de l'Université de Helsingfors, *Finlandais*. Avenue Mac-Mahon, 3. [Thomas.]

Laporte (Edouard-Georges-Auguste), né à Paris le 3 mars 1870, secr. Soc. d'ethnographie. Route Nationale, à Cormeilles-en-Parisis. [Guieysse.]

Larnaude (Marcel), né à Sainte-Adresse le 24 avril 1886, él. Éc. N. sup. Rue d'Ulm, 45. [Bérard.]

Latouche (Robert), né au Mans le 24 novembre 1881, lic. l., dr., arch. pal., dipl. Éc. des hautes études. Rue de l'Odéon, 10. [Bémont, Longnon, Lot.]

La Tour (Charles de), né à Clermont-Ferrand le 20 janvier 1889. Rue des Saints-Pères, 76. [Roy.]

Lavedan (Pierre), né à Boulogne-sur-Seine le 29 mai 1885, dipl. Ét. sup., él. Éc. N. Rue d'Ulm. 45. [Haussoullier.]

Laville (André), né à Paris le 20 déc. 1856, préparateur à l'Éc. des Mines. Avenue des Gobelins, 39. [Guieysse, Moret.]

Lazard (Michel), né à Paris le 6 avril 1840, lic. dr. Rue Boutarel, 2. [Lefranc.]

Leach (Guy Seely), né à Woolwich, Kent, le 17 mars 1885, B. A., *Anglais*. Rue des Bernardins, 17. [Passy.]

Leblanc (Gabrielle), née à Paris. Rue d'Ulm, 34. [Soury.]

Leclerc (Louis-Émile), né à Brachay le 18 juin 1860, lic. l. Rue Le Verrier, 15. [Longnon.]

Lecourt-Larmée (Élizabeth), née à Reims. Boulevard Saint-Michel, 47. [Lefranc.]

Lecourt (Marcel), né à Paris le 21 octobre 1881, dipl. Études sup. Boulevard Saint-Michel, 47. [Chatelain, Thomas.]

Lécureux (Lucien-Th.), né à Brest le 9 août 1880, agr. l. Rue Madame, 23. [Lefranc, Psichari, Thomas.]

Lefeuvre (Pierre), né à Nantes le 16 mars 1862, prof. libre. Rue Vauquelin, 1. [Lot.]

Lefort (Victor-Émile), né à Chauny le 29 mai 1860. Rue Gravel, 77, à Levallois-Perret. [Psichari, Soury.]

Legendre (Paul), né à Lonjumeau le 27 avril 1869, agr. gr., dipl. École des hautes études, prof. au lycée Michelet. [Chatelain.]

Legrain (Léon), né à Landrecies (Nord) le 16 juin 1878, lic. anglais et allemand. Boulevard Saint-Germain, 236. [Scheil, Psichari, Serruys, Lebègue.]

Legras (Henri), né à Rouen le 28 septembre 1882, doct. dr. dipl. hist. [Thévenin.]

Lejeune (Robert), né à Orléans le 6 juillet 1887, dipl. Études sup. Rue Madame, 37. [Lefranc.]

Lemoine (Henri-P.-M.), né à Montfermeil le 4 août 1889, él. Éc. Ch. Rue de Vaugirard, 61. [Longnon, Roy.]

Le Normand (Paul), né à Sainte-Marie-aux-Mines le 15 avril 1870. Rue Saint-Guillaume, 24. [Lefranc.]

Letourneau (Laure), née à Paris le 2 août 1886. Rue de Poissy, 9. [Lefranc, Longnon.]

Lévy-Bruhl (Henri), né à Paris le 18 déc. 1884, lic. l., dr. Rue Lincoln, 7. [Is. Lévy.]

Liber (Maurice), né à Varsovie le 3 septembre 1884. Rue de Clignancourt, 67. [Psichari, Lambert, Is. Lévy.]

Lichnerowicz (Jean), né à Ambert le 12 août 1875, lic. l. Rue Madame, 72. [Havet, Desrousseaux.]

Liesta (Georges), né à Paris le 8 août 1887. Rue Lafayette, 166. [Lefranc, Chabot.]

Lincoln (George-L.), né à Boston le 8 octobre 1874 A. B., A. M., *Américain*. Boulevard Raspail, 42. [Morel-Fation, Roques.]

Loew (Jean), né à Paris le 14 novembre 1886, lic. l., él. Éc. Ch. Rue de Rivoli, 226. [Roy.]

Loirette (Gabriel), né à Labastide-l'Évêque le 22 septembre 1884, dipl. Études sup., él. Éc. Ch. Rue de Fleurus, 22. [Longnon, Roy, Bémont.]

LONGNON (Jean), né à Paris le 5 juillet 1887, él. Éc. Ch. Rue de Bourgogne, 52. [Haussoullier, Bérard.]

LOUIS (Gabrielle), née à Paris. Rue Antoine-Roucher, 2. [Lefranc.]

Lur-Saluces (Alexandre de), né à Sauternes le 31 juillet 1850. Rue Dumont-d'Urville, 10. [Soury.]

LYON (Ernest), né à Limoges le 16 août 1881, lic. l., dr. Square Maubeuge, 3. [Roy, Lot, Bémont.]

Maitret (Jehanne), née à Paris le 7 avril 1872. Rue Gerbillon, 7. [Clermont-Ganneau, Lambert.]

Malet (Eugène), né à Rochefort-sur-Mer le 5 décembre 1869. Boulevard Sébastopol, 57. (Marouzeau.]

Malézieux (Anna de), née à Bapaume. Boulevard Saint-Germain, 13. [Bémont, Soury.]

MANN (Maurice), né à Varsovie le 14 août 1880, doct. philos., *Polonais*. Rue Grégoire-de-Tours, 19. [Lefranc.]

MANZIARLY (Irma DE), née à Moscou le 7 août 1878. Rue Marbeuf, 2. [Finot, Lévi.]

MARCHAL (Henri), né à Paris le 24 juin 1876, Inspecteur des bâtiments civils en Indo-Chine. Rue Lamack, 6. [Lévi, Lefranc.]

MARIGNAN (Albert), né à Nîmes le 23 août 1859. Rue des Beaux-Arts, 5. [Thévenin.]

Martens (Agnès), née en Estonie le 9 avril 1855, *Allemande*. Rue Spontini, 61. [Passy, Lefranc.]

MARTENS (Anne), née à Jourjeff le 7 août 1886, *Allemande*. Rue Spontini, 61. [Passy.]

Martin (Jules-E.-J.-J.), né à Meaux le 17 octobre 1888, él. É. N. sup. Rue d'Ulm, 45. [Villefosse.]

MARTIN (Paul-Edmond), né à Genève le 9 juin 1883, lic. l., *Suisse*. Rue Soufflot, 3. [Lot, Longnon.]

MARTIN-CHABOT (Fernand), ancien membre de l'École française de Rome, dipl. École des hautes études. Boulevard Malesherbes, 167. [Lot.]

MARX (Jean), né à Paris le 26 octobre 1884, lic. l., él. Éc. Ch. Rue La-fayette, 88. [Lot.]

MASSÉ (Henri), né à Lunéville le 2 mars 1886, lic. l. Rue Gay-Lussac, 68. [Meillet, Barthélemy.]

MASSIGLI (René), né à Montpellier le 22 mars 1888, lic. l., él. Éc. N. sup. Rue d'Ulm, 45. [Villefosse.]

MAUNIER (René), né à Niort le 26 août 1887, lauréat de la Faculté de droit. Boulevard Garibaldi, 60. [Landry.]

Mauriac (François), né à Bordeaux le 12 oct. 1885, lic. l., él. Éc. Ch. Rue de Vaugirard, 49. [Roy.]

MAXOUDIANTZ (Mesrop), né à Akin le 1er avril 1876, *Arménien*. Rue Toullier, 8. [Meillet, Finot, Gauthiot].

Meixner (Robert), né à Vienne le 5 avril 1888, lic., *Autrichien.* Rue de la Glacière, 4. [Passy.]

Mercier (Louis), né à Constantine le 13 novembre 1879, officier interprète, él. Éc. L. O. Rue de l'Odéon, 19. [Barthélemy.]

Millman (Lazare), né à Toultcha (Roumanie) le 23 septembre 1879, *Anglais.* Rue des Feuillantines, 7. [Passy.]

Mireaux (Émile), né à Mont-de-Marsan le 21 août 1884. lic. l., él. Éc. N. sup. Rue d'Ulm, 45. [Lot.]

Monteresco (Marc), né à Bucarest le 29 décembre 1889, *Roumain.* Rue de Seine, 59. [Lefranc.]

Morize (Jean), né à Fleix le 25 avril 1886, lic. hist., él. Éc. N. sup. Rue d'Ulm, 45. [Bémont, Lot.]

Mosemiller (Charles-A.), né à Louisville le 19 février 1868. A. B., *Américain.* Rue de la Sorbonne, 12. [Longnon, Thomas, Gilliéron, Lefranc, Roques.]

Motte (Cyrille), née à Neuilly le 15 décembre 1890. Grande Rue, 27, à Bourg-la-Reine. [Passy.]

Motte (Irène), née à Neuilly le 8 janvier 1889. Grande Rue, 27, à Bourg-la-Reine. [Passy.]

Moysset (Henri), né à Gramont le 26 mars 1875, lic. l. Rue de Comaille, 6. [Desrousseaux, Lefranc, Marouzeau.]

Muller (Frederick), né à Haarlem le 26 février 1883, doct., *Néerlandais.* Rue des Fossés-Saint-Jacques, 195. [Chatelain, Meillet, Gauthiot, Gaidoz.]

Müller (René), né à Metz le 22 avril 1879, *Allemand.* Rue du Cherche-Midi, 88. [Guieysse, Scheil.]

Munier (Marie-Charles-Louis), né à Pont-à-Mousson le 17 mai 1837, lic. dr. Rue de la Sorbonne, 2. [Guieysse, Moret.]

Muselli (Vincent), né à Argentan le 22 mai 1879. Rue du Port-Royal, 21. [Gilliéron.]

Mutiaux (Eugène), né à Paris le 20 juillet 1846, lic. dr. Rue de la Pompe, 66. [Longnon, Lefranc.]

Netzer (Henri), né à Gorze (Lorraine) le 28 novembre 1878. Rue Cassette, 18. [Lot.]

Niethammer (Paul), né à Saint Gall le 1er février 1886, *Suisse.* Rue Pierre-Nicole, 19. [Passy.]

Odén (Gerda), née à Stockholm le 21 février 1883, *Suédoise.* Rue Saint-Sulpice, 24. [Passy.]

O'Gorman (Patrice), né à Cork le 14 avril 1870, *Irlandais.* Rue des Irlandais, 5. [Gaidoz, Lambert, Finot, Clermont-Ganneau.]

Oheix (André), né à Loudéac le 26 novembre 1882, lic. dr. Rue Denfert-Rochereau, 56. [Thévenin, Lot.]

Oualid (William), né à Alger le 26 janvier 1880, doct. sc. Rue des Écoles 4 *ter.* [Landry.]

Oulmont (Charles), né à Mulhouse le 1er novembre 1883, lic. l. Place Malesherbes, 5. [Thomas, Gilliéron.]

Panaroni (Alfred-G.), né à New-York le 10 mai 1883. B. S., *Américain*. Rue Rollin, 5. [Thomas, Morel Fatio, Lefranc, Roques.]

Pannier (Jacques), né à Saint-Prix le 12 juillet 1869, lic. l. et dr. Rue de Tournon, 20. [Lefranc.]

Papinot (André), né à Houlgate-Beuzeval le 16 août 1889, él. Éc. Ch. Boulevard Malesherbes, 97. [Roy.]

Passy (Yvonne), née à Chambourcy le 24 juillet 1887. [Passy.]

Paul (André), né à Versailles le 15 août 1884, lic. l. Rue du Marché, 17. Neuilly-sur-Seine. [Passy.]

Paulian (Angeline), née à Buenos-Ayres le 5 janvier 1875. Rue de Villiers, 50, Levallois-Perret. [Passy.]

Peloni (Charles), né à Ocana (Corse) le 31 mai 1881. Rue du Sommerard, 13. [Lefranc.]

Périer (J.-B.), né à Trélans le 26 juillet 1870, dipl. École des hautes études. Rue de Fleurus, 31. [Lambert.]

Perrier (Paul), né à Ancenis le 6 janvier 1886, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Gay-Lussac, 9. [Roy.]

Perrot (Ernest), né à Pau le 24 octobre 1881, doct. dr. Boulevard Saint-Germain, 112. [Thévenin.]

Peters (Otto), né à Leipzig le 14 mars 1888, *Allemand*. Rue Crébillon, 4. [Passy.]

Petit (François), né à Ouroux le 13 novembre 1876. Avenue de la République, 79. [Longnon.]

Peyrichou (Léon), né à Limoges le 7 septembre 1883, él. Éc. Ch. Rue Monge, 76. [Roy.]

Picanon (Lucie), née à Bordeaux. Rue de la Pompe, 34. [Finot.]

Picard (Charles), né à Arnay-le-Duc le 7 juin 1883, agr. Rue Gay-Lussac, 72. [Haussoullier, Bérard.]

Picard (Roger), né à Besançon le 1er septembre 1884, lic. l. et dr. Rue des Plantes, 16. [Roy, Bérard, Lefranc, Landry.]

Pichard du Page (René), né à Paris le 19 janvier 1886, lic. l. Avenue Debasseux, 11. [Roy.]

Piédagnel (Charles), né à Paris le 21 janvier 1882, lic. l., dipl. Études sup. Avenue de Choisy, 10, à Villeneuve-Saint-Georges, 10. [Lefranc.]

Piéron (Mathilde), née à Varlencourt le 18 août 1878. Rue de Rennes, 96. [Soury.]

Pierrotet (Maurice), né à Paris le 16 avril 1886, lic. l., él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Bérard.]

Pinchon (Lucien), né à Paris le 21 janvier 1893. Rue Mouton-Duvernet, 18. [Longnon.]

Pinchon (Maurice), né à Paris le 28 mai 1891. Rue Mouton-Duvernet, 18. [Longnon.]

Pinot (Virgile-E.), né à Lorient le 16 février 1883, lic. l., dipl. Études sup. Rue Berthollet, 11. [Lefranc.]

Pissard (Hippolyte), né à Saint-Julien (Haute-Savoie) le 25 juin 1882, lic. l., dr. Rue Corneille, 7. [Thévenin.]

Plassart (André), né à Chartres le 24 août 1889, él. Éc. N., lic. l. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier, Bérard.]

Poitevin (Pierre), né à Châtellerault le 2 juillet 1889. Rue Sedaine, 8. [Guieysse.]

Poli (Antoine), né à Marseille le 19 mai 1885, lic. l., *Italien*. Rue Hamelin, 29. [Thomas.]

Pommier (Georges), né à Paris le 9 avril 1886. Rue du Château-d'Eau, 11 *bis*. [Lot, Lefranc.]

Poucherot (Achille-M.-O.), né à Vernierfontaine (Doubs) le 18 mai 1879, prof. Éc. sup. pratique de commerce, dipl. Études sup. Rue Ballu, 38. [Longnon.]

Poupardin (René), né au Havre le 27 février 1874, ancien membre de l'Ecole de Rome, dipl. Éc. des hautes études, doct. l. Rue Soufflot, 18. [Lot.]

Pousse (Raymond), né à Orléans le 12 avril 1890, lic. hist. Rue Laromiguière, 7 *bis*. [Lebègue.]

Pressoir (Jean-François), né à Meung-sur-Loire le 10 décembre 1877. Rue de Vaugirard, 74. [Scheil.]

Protot (Eugène), né à Carisey le 27 janvier 1839. Boulevard Voltaire, 216. [Barthélemy.]

Pruner (Josué), né à Bielostok (Russie) le 24 août 1881. Boulevard de Port-Royal, 4. [Lambert.]

Ramadier (Paul), né à la Rochelle le 17 mars 1888, lic. l., dr. Rue Monge, 58. [Haussoullier.]

Raulet (Lucien), né à Paris le 11 octobre 1843. Rue des Dames, 9. [Longnon.]

Ravn (O.-E.), né à Aalborg le 30 novembre 1881, lic. théol, *Danois*. Rue Valette, 21. [Clermont-Ganneau, Scheil.]

Reby (Eugène), né à Chamberet le 13 mars 1879, él. dipl. Éc. L. O. Place de la Sorbonne, 6. [Meillet.]

Rechnitz (François), né à Ratibor (Haute-Silésie), le 10 septembre 1885, doct. philol., *Allemand*. Hôtel, Rue Cassette. [Longnon, Thomas, Morel-Fatio, Gilliéron, Roques.]

Rens (Albert), né à Saint-Denis le 31 mars 1871, lic. dr. Rue de la Bastille, 4. [Clermont-Ganneau, Landry, Chabot.]

Rienecker (Else), né à Berlin le 2 octobre 1882, *Allemand*. Rue du Parc-Royal, 12. [Lefranc.]

Rigal (Jean-Louis), né à Couluzou le 15 septembre 1875, lic. l. Rue de Vaugirard, 74. [Thomas, Gilliéron, Roques.]

Rivaud (Émile), né à Pontouvre le 8 mars 1881, doct. dr. Rue Severo, 9. [Psichari, Desrousseaux, Serruys.]

Robert (Gaston), né à la Francheville le 28 septembre 1880, archiv. pal., lic. l. Boulevard Saint-Michel, 125. [Longnon.]

Robichaud (Jean), né à Worcester, Mass., le 28 déc. 1874, lic. dr., *Américain.* Boulevard Saint-Germain, 166. [Lefranc.]

Robilliard (Eugène), né à Vellennes (Oise) le 24 janvier 1888. Rue Houdan, 3, à Sceaux. [Villefosse.]

Rockwood (Robert), né à Worcester, Mass., le 1er mars 1881. A. B., *Américain.* Rue de la Sorbonne, 12, [Lefranc.]

Roeské (Jules), né à Paris le 16 mars 1861. Rue d'Alesia, 118. [Lévi, Finot, Gauthiot.]

Roman (Henri), né à Montpellier le 17 mars 1888. Allée de l'Ermitage, 17. Le Raincy. [Chatelain, Thomas, Roques.]

Romier (Lucien), né à Moiré le 29 octobre 1885, lic. l., archiv. pal. Rue Gay-Lussac, 12. [Roy, Lefranc, Landry.]

Roussen de Florival (Henri-Ferdinand-Louis de), né à Laon le 3 nov. 1879, lic. l. Rue de l'Université, 5. [Roy, Longnon.]

Roussel (Marthe), née à Paris le 9 novembre 1876. Avenue Parmentier, 4. [Passy.]

Rousset (Maurice), né à Paris le 13 mars 1884, él. Éc. Ch. Rue Arsène-Chéreau, 33, à Montreuil-sous-Bois. [Longnon, Roy.]

Roussier (Adam), né au Lion-d'Angers le 19 octobre 1882, él. Éc. Ch., lic. dr. Rue de Narbonne, 2. [Longnon, Roy.]

Royer (Louis), né à Grenoble le 11 juin 1888, él. Éc. Ch. Rue Rousselet, 25. [Longnon, Roy.]

Rudolph (Edith), née à Crown Point Sud (États Unis) le 20 avril 1881, A. B., *Américaine.* Rue Jacob, 21. [Thomas, Lefranc, Roques.]

Rufer (Alfred), né à Münchenbuchsee le 24 mars 1885, *Suisse.* Boulevard Raspail, 203. [Reuss.]

Ruinaut (Joseph-Jules), né à Castandet le 15 novembre 1884, él. Éc. Ch. Rue du Sommerard, 20. [Roy.]

Rumpf (Frédéric-Albert), né à Livingston (New-Jersey) le 14 nov. 1852, prof. au Conservatoire de New-York, *Américain.* Rue Pergolèse, 5. [Soury.]

Sakaki (Ryozaburo), né à Wakayama le 5 avril 1872, prof. à l'Univ. de Kyôto, *Japonais.* Rue Lacépède, 20. [Lévi, Finot.]

Salomé (Céleste-Marie-Théodore), né à Paris le 17 juin 1848, professeur libre. Rue Erlanger, 25. [Lefranc.]

Sayed (Kamel), né à Tantah le 18 mai 1884, lic. dr., memb. de la miss. égyptienne, *Égyptien.* Rue des Écoles, 32. [Barthélemy.]

Schaanning (Birgit), née à Risor le 4 avril 1886, *Norvégienne.* Rue Notre-Dame-des-Champs, 103. [Passy.]

Schambert (Marie-Rose), née à Paris le 7 octobre 1875. Rue Pascal, 17. [Lefranc.]

Schefer de Rochefontaine (Marguerite), née à Orléans le 5 septembre 1883. [Longnon, Lefranc.]

Scheller (Wanda), née à Varsovie le 18 novembre 1888, *Polonaise*. Carrefour de l'Odéon, 15. [Lefranc.]

Schoepperle (Gertrude), née à Oil City (Pennsylvania) le 15 juillet 1882. M. A., *Américaine*. Rue Vallette, 21. [Lot.]

Sciama (Raoul), né à Croissy-sur-Seine le 17 mai 1888, dipl. Études sup. hist. et géogr. Rue Georges-Bizet, 15 *bis*. [Bérard.]

Séchan (Louis), né à Auch le 6 avril 1882, agr. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier.]

Seris de Latorre (Homero), né à Granada le 12 janvier 1879, doct. l., philos., *Cubain*. Rue Cujas, 21. [Soury.]

Seymour (Charles), né à New Haven le 1er janvier 1885, *Américain*. Rue de Seine, 72. [Lot, Bémont.]

Simmons (Emma-Gertrude), née à Berryville, Arkansas, le 20 décembre 1874, M.-A., *Américaine*. Rue Saint-Jacques, 225. [Longnon, Passy, Lefranc.]

Smith (Edna C.), née à Windsor, Missouri, le 21 novembre 1874, lic., *Américaine*. Rue Saint-Jacques, 225. [Lefranc.]

Smith (Hugh-A.), né à Clinton, Missouri, le 8 mai 1873, A. M., *Américain*. Rue Saint-Jacques, 225. [Lefranc.]

Smith (Lucy-M.), née à Strichen le 18 décembre 1882, M. A., *Écossaise*. Rue des Feuillantines, 3. [Lot.]

Sossimovitch (Léonid), né à Bykow le 7 août 1884, *Russe*. Rue Linné, 7. [Soury.]

Soulas (Paul), né à Paris le 21 décembre 1883, dipl. Études sup. Rue de Pontoise, 21. [Gauthiot, Landry, Meillet.]

Spuhler (Charles), né à Paris le 19 avril 1875, *Suisse*. Rue Berthollet, 24. [Lefranc.]

Stalzer (Josef), né à Reichenau en Carniole le 29 février 1888, *Autrichien*. Rue de l'Université, 4. [Longnon, Chatelain, Thomas, Morel-Fatio, Passy, Gilliéron, Serruys, Lefranc, Roques.]

Steinmetz (Robert), né à Paris le 7 février 1890. Rue de Birague, 8. [Longnon.]

Stier (Samson), né à Bucarest le 1er avril 1888, *Roumain*. Rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 5. [Lefranc.]

Stoïloff (Nicolas), né à Tirnovo le 2 avril 1888, *Bulgare*. Rue Jean-de-Beauvais, 23, [Thomas, Bérard, Roques.]

Stoop (Emile de), né à Anvers en mai 1884, doct. philos., l., *Belge*. Rue de l'Abbé-de-l'Epée. [Haussoullier, Serruys, Lebègue.]

Stourdzé (Haïm), né à Dvoretz le 25 octobre 1878, *Russe*. Rue Linné, 16. [Is. Lévy.]

Stryienski (Ladislas), né à Paris le 5 mars 1885, él. Éc. Ch. Rue Soufflot, 15. [Roy, Longnon, Thomas, Bémont.]

Stuart-Nairne (Margaret), née à Glasgcow le 11 juillet 1882, *Écossaise*. Rue Pergolèse, 62. [Lefranc.]

Sudreau (Ulysse), né à Jayac (Dordogne) le 19 juin 1885. Rue Bonaparte, 59 *bis*. [Barthélemy.]

Swertz (Maria-W.), née à Cork (Irlande) le 15 janvier 1881, lic. l., *Allemande*. Rue Mabillon, 18. [Longnon, Passy.]

Tafrali (Oreste), né à Tulcea le 15 novembre 1876, lic. l., *Roumain*. Rue Dupuytren, 7. [Jacob, Serruys.]

Tallenay (Olga Kleine de), née en Russie. Rue des Saints-Pères, 28. [Soury.]

Taupenot de Chomel (Jeanne), née à Ainay-le-Château (Allier) le 25 février 1878. Rue Saint-Placide, 31. [Lefranc.]

Tayler (Hélène), née au Havre le 26 août 1880, *Anglaise*. Rue Marguerin, 9. [Passy, Lefranc.]

Tcheycheily (Joseph), né à Koutaïs le 11 avril 1882, *Géorgien*. Boulevard Saint-Germain, 11. [Scheil.]

Terline (Joseph de), né à Blendecque le 23 juin 1886, él. Éc. Ch. Rue Gay-Lussac, 66. [Roy.]

Théorin [Selma), née à Lunel le 9 mars 1889, bach. Rue d'Assas, 70. [Passy.]

Tiaffey-Rencorel (Maurice), né à Paris le 14 janvier 1882. Rue d'Aboukir, 143. [Longnon.]

Toledano (André), né à Paris le 15 janvier 1888. Rue Casimir-Perier, 27. [Morel Fatio.]

Tournier (Paul), né à Besançon le 2 décembre 1889, lic. l., él. Éc. Ch. Rue du Vieux-Colombier, 4. [Roy.]

Touyé (Jeanne), née à Saint-Brieuc le 29 mars 1880. Rue de Rennes, 165. [Passy.]

Travaillot (Louis), né à Chassericourt le 27 décembre 1879. Rue du Commandeur, 12. [Chatelain.]

Truc (Gonzague), né à Flayosc (Var) le 15 novembre 1877, prof. Rue de Villeneuve, 8, à Alfortville. [Lefranc.]

Tuffrau (Paul), né à Bordeaux le 1er mai 1887, él. Éc. N. sup. Rue d'Ulm, 45. [Lefranc.]

Undén (Nathalie), née à Copenhague le 20 septembre 1884, *Danoise*. Grande-Rue, 27, à Bourg-la-Reine. [Passy.]

Vallery-Radot (Jean), né à Paris le 24 mai 1890, lic. l., él. Éc. Ch. Avenue Carnot, 17. [Roy.]

Van Marle (Raimond), né à la Haye le 28 juin 1887, *Hollandais*. Rue Saint-Roch, 4. [Lefranc.]

Varigny (Henry de), né à Honolulu (îles Hawai), le 13 novembre 1855, doct. sc., méd. Rue Lalo, 18. [Longnon.]

Variot (Jean), né à Neuilly-sur-Seine le 8 avril 1881. Rue Boissonade, 6. [Thomas, Gilliéron, Lefranc.]

Vassiliew (Vera), née au Caucase le 11 octobre 1881. *Russe*, Rue Berthollet, 18. [Guieysse, Lévi.]

Vergne (Angèle), née à Limoges le 10 août 1886. Boulevard Saint-Germain, 17. [Lefranc.]

Verrier (Jean), né à Montaigüet le 26 septembre 1887, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Corneille, 7. [Roy.]

Vignot (Charles), né à Joigny le 7 avril 1854, lic. dr. Rue de Lille, 30. [Villefosse.]

Vignes (Henri), né à Guillou le 15 juillet 1884. Rue Gœthe, 6. [Soury.]

Villemereuil (Adrien Bonamy de), né à Saint-Maur-des-Fossés le 28 février 1867. Rue Bellechasse, 31. [Longnon.]

Vinciguerra (François), né à Bastia le 4 octobre 1883, lic. dr. Rue de Rivoli, 148. [Soury, Landry.]

Vujsz (Jean), né à O'lublo Szepes le 14 avril 1876, dipl. de l'Université de Budapest, *Hongrois*. Rue Toullier, 8. [Lefranc.]

Wahnschaffe (Oskar), né à Augsburg le 5 octobre 1882, *Allemand*. Rue de Trévise, 7. [Lefranc.]

Walch (Marcel), né à Bruxelles le 26 août 1885, lic. l., dipl. Études sup. Rue Beaurepaire, 30. [Lefranc.]

Waquet (Henri), né à Lorient le 4 mars 1887, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Madame, 61. [Roy.]

Waxman (Samuel M.), né à Boston le 23 octobre 1885, *Américain*. A. B. Rue Valette, 21. [Thomas, Roques.]

Weidenfeld (Idel), né à Botosani le 22 juin 1884, *Roumain*. Rue de Bellechasse, 32. [Lévi, Lefranc, Lambert.]

Weiss (Edith), née à Mesnay (Jura) le 19 septembre 1854. Rue des Saints-Pères, 54. [Reuss.]

Weisse (Louis), né à Craon le 30 juillet 1884. Bue Weber, 10. [Gaidoz.]

Williams (W.-Garnet), né à Stokton le 30 novembre 1882, B. A., *Anglais* Lycée Henri-IV. [Chatelain, Lefranc.]

Williams (Mary), née à Aberystwyth le 26 juin 1883, M. A., *Galloise*. Rue Bara, 7. [Gaidoz, Lot.]

Woods (G.-L.), né à Oxford le 4 mai 1884, B. A., *Anglais*. Rue Boursault, 25. [Bémont.]

Wormser (Georges), né à Paris le 14 janvier 1888, él. Éc. N., lic. l. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier, Lambert.]

Worsnop (Stanley), né à Halifax le 23 décembre 1888, *Anglais*. Boulevard Ménilmontant, 49. [Reuss.]

Wright (Herbert-G.), né à Herberton, Queensland (Australie) le 4 juillet 1888. B. A., *Anglais*. Boulevard Saint-Michel, 18. [Passy, Gauthiot.]

Zeitlin (Maurice), né à Paris le 18 décembre 1866. Place des Vosges, 19. [Halévy, Scheil.]

PROGRAMME DES CONFÉRENCES

POUR L'ANNÉE 1909-1910.

Les conférences pour l'année 1909-1910 auront lieu à partir du 3 novembre au 1er étage de la Sorbonne (galerie des sciences).

PHILOLOGIE GRECQUE.

Directeur d'études, M. Alfred Jacob : *Explication critique du livre IV de Strabon,* les mardis à 2 heures et demie. — *Paléographie grecque : étude de l'onciale des papyrus littéraires,* les vendredis à 9 heures. — *Étude de la minuscule calligraphique du IXe au XVe siècle,* les mercredis à 9 heures. — *Éléments de paléographie grecque; lecture de fac-similés,* les jeudis à 1 heure et demie. (Cette conférence sera dirigée par M. H. Lebègue.)

Directeur adjoint, M. A.-M. Desrousseaux : *Étude de la République de Platon,* livre IV et suivants, les mercredis à 10 heures et demie. — *Exercices de critique verbale. Les lettres de saint Basile,* les jeudis à 10 heures et demie. — *Recherches sur la langue et le style de Pausanias,* les vendredis à 10 heures et demie.

Directeur adjoint, M. Serruys : *Recherches sur les procédés rythmiques des prosateurs byzantins; application à la critique des textes,* les mardis à 5 heures. — *Les sources historiques de Saint-Clément d'Alexandrie,* les mercredis à 5 heures.

PHILOLOGIE BYZANTINE ET NÉO-GRECQUE.

Directeur d'études, M. Jean Psichari : *Commentaire grammatical de la* Genèse *dans le texte de la Septante comparé au texte hébreu,* tous les quinze jours, et les autres quinzaines, *explication de textes grecs choisis dans l'ordre chronologique depuis les origines jusqu'à nos jours,* les lundis à 2 heures et demie. — *Conférence destinée aux élèves qui préparent des travaux personnels,* les dimanches à 2 heures et demie (chez M. Psichari, 16, rue Chaptal, IXe arr.).

ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS GRECQUES.

Directeur d'études, M. B. Haussoullier, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Études d'histoire et de droit grecs ; Recherches et sujets de travaux*, les lundis à 9 heures. — *Explication d'un choix d'inscriptions et de papyrus grecs récemment découverts*, les jeudis à 9 heures.

PHILOLOGIE LATINE.

Directeur d'études, M. Louis Havet, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : étudiera la structure des vers de forme courante employés par les comiques latins, et exercera les élèves sur les difficultés d'ordre critique, les vendredis à 2 heures. — M. Marouzeau, élève diplômé, étudiera les principes de construction et d'ordre des mots en latin, les samedis à 3 heures.

Directeur adjoint, M. Émile Chatelain, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Paléographie latine*, les jeudis à 10 heures. — *Lecture des notes tironiennes*, les mercredis à 3 heures.

ÉPIGRAPHIE LATINE ET ANTIQUITÉS ROMAINES.

Directeur d'études, M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Inscriptions de la Germanie inférieure*, les samedis à 2 heures et demie.

HISTOIRE.

Directeur d'études, M. Monod, membre de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques, professeur au Collège de France.

Directeur d'études, M. Thévenin : *L'institution royale en France, de ses origines à la monarchie dite «absolue»*, les mercredis à 10 heures. — *Diverses formes du* «Patronat» *jusqu'au XIV*

Directeur adjoint, M. Roy : *Études de textes administratifs et de coutumes et privilèges du sud et du nord de la France (XIIe et XIIIe siècles)* les mercredis à 4 heures et demie. — *Préparation d'un recueil de chartes communales franc-comtoises*, les samedis à 4 heures et demie.

Directeur adjoint, M. Bémont : *Études critiques sur les institutions municipales de la Guyenne pendant la domination anglaise* (suite), les mardis à 5 heures. — *Histoire et organisation du Parlement d'Angleterre aux XIVe, XVe et XVIe siècles*, les vendredis à 5 heures.

Directeur adjoint, M. Rod. Reuss : *La politique française en Allemagne depuis le traité de Heilbronn jusqu'à celui de Munster* (1633-1648), les mardis et vendredis à 10 heures.

Directeur adjoint, M. Ferdinand Lot : *L'historiographie bretonne* (*Ve-XIe siècles*) : *Les vies de saints* (suite et fin), les lundis à 4 heures et demie. — *Décadence de la royauté carolingienne. Formation des principautés françaises du moyen âge*, les samedis à 4 heures et demie.

HISTOIRE DES DOCTRINES CONTEMPORAINES DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE.

Directeur d'études, M. Jules Soury : *Théories générales des abiotrophies spinales et cérébrales*, les lundis à 5 heures. — *Structures et fonctions du système nerveux central*, les vendredis à 5 heures.

HISTOIRE DES DOCTRINES ÉCONOMIQUES.

(Fondation de la Ville de Paris.)

Maître de conférences, M. Adolphe Landry : *Études des théories du salaire*, les mercredis à 9 heures et demie. — *Recherches sur l'économie politique en France de 1789 à 1848*, les mercredis à 10 heures et demie.

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

Directeur d'études, M. Longnon, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Les noms de lieu de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations* (*noms de l'époque mérovingienne et de l'époque carolingienne*), les jeudis à 4 heures et demie. — *Les noms de commune du département de l'Aisne* (suite), les samedis à 4 heures et demie.

GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

Directeur d'études, M. Victor Bérard : *Chypre*, les samedis à 2 heures. — *Rome et le Latium*, les samedis à 3 heures.

PHONÉTIQUE GÉNÉRALE ET COMPARÉE.

Directeur adjoint, M. Paul Passy : *Reconstitution phonétique de textes français du moyen âge,* les mardis à 2 heures. — Exercices divers sous la direction du professeur, les mardis à 3 heures. — *Phonétique comparée des principales langues européennes,* les vendredis à 2 heures et demie.

GRAMMAIRE COMPARÉE.

Directeur d'études, M. Michel Bréal, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur honoraire au Collège de France.

Directeur adjoint, M. A. Meillet : *Éléments de grammaire comparée du grec,* les mardis à 9 heures.

Directeur adjoint, M. Gauthiot : *Morphologie du vieux slave; la flexion nominale,* les vendredis à 9 heures. — *Étude du vocabulaire germanique,* les samedis à 10 heures.

PHILOLOGIE ROMANE.

Directeur d'études, M. Antoine Thomas, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Étude critique de la Passion sainte Catherine,* poème soi-disant en dialecte poitevin, publié en 1885 par F. Talbert, les jeudis à 3 heures et demie.

Directeur adjoint, M. A. Morel-Fatio : *Explication de textes castillans et catalans,* les samedis à 4 heures un quart.

Directeur adjoint, M. Mario Roques : *Étude linguistique des inscriptions latines de Pompéi et du sud de l'Italie,* les vendredis à 4 heures. — *Le Roman de Renart,* les vendredis à 5 heures et demie.

DIALECTOLOGIE DE LA GAULE ROMANE.

Directeur adjoint, M. Jules Gilliéron : *Recherches lexicologiques d'après les cartes de l'Atlas linguistique de la France,* les jeudis de 1 heure et demie à 3 heures et demie.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE.

Directeur adjoint, M. Abel Lefranc : *Explication de textes français du xve siècle et spécialement de poésies de François Villon.* — *Études cri-*

tiques sur divers problèmes d'histoire littéraire du XVIe siècle; questions de méthode, les lundis à 5 heures.

LANGUES ET LITTÉRATURES CELTIQUES.

Directeur d'études, M. Gaidoz : *Explication de textes gallois du moyen âge*, les mardis à 9 heures. — *Explication de textes irlandais*, les samedis à 9 heures.

LANGUE SANSCRITE.

Directeur d'études, M. Sylvain Lévi : *Notions élémentaires d'indianisme; histoire et littérature*, les lundis à 10 heures. — *Tibétain : explication de l'Avadâna Kalpalatâ, texte sanscrit et version tibétaine*, les samedis à 2 heures. — M. Jules Bloch, élève diplômé : *Éléments de langue sanscrite; grammaire et textes*, les lundis à 9 heures. — *Grammaire comparée des langues néo-sanscrites; explication du Râmâyana de Tulsî Dâs*, les vendredis à 9 heures et demie.

Directeur adjoint, M. Louis Finot : *Éléments de pali*, les mardis à 9 heures et demie. — *Explication du Bodhicaryâvatâra de Çântideva*, avec le *Commentaire de Prajñâkaramati*, les mardis à 10 heures et demie.

LANGUE ZENDE ET PEHLVIE.

Directeur adjoint, M. A. Meillet : *Explication du texte perse de l'inscription Behistun*, les mardis à 10 heures.

LANGUES SÉMITIQUES.

Directeur adjoint, M. Mayer Lambert : *Hébreu : Exposé de la grammaire hébraïque et explication du livre du* Lévitique, les mardis à 2 heures un quart. — *Explication du livre des Psaumes*, les jeudis à 9 heures. — *Araméen et Syriaque : Exposé de la grammaire; explication de textes tirés de la Chrestomathie Bernstein*, les jeudis à 10 heures.

LANGUE ARABE.

Directeur adjoint, M. Barthélemy : *Arabe littéral. Grammaire et littérature*, les mardis à 5 heures. — *Dialectologie arabe*, les jeudis à 5 heures.

LANGUE ÉTHIOPIENNE-HIMYARITE ET LANGUES TOURANIENNES.

Directeur d'études, M. Halévy : *Exposé de la grammaire éthiopienne. Explication de morceaux choisis dans la Chrestomathie éthiopienne de Dillmann. Explication des inscriptions himyarites*, les mercredis à 9 heures et à 10 heures. — *Grammaire comparée des langues touraniennes*, les mercredis à 11 heures.

PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ASSYRIENNES.

Directeur d'études, M. Scheil, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Explication de textes tirés de la Chrestomathie de Bruno Meissner*, les samedis à 8 heures et demie. — *Déchiffrement du Xe fascicule des* Cuneiform Texts *du Musée Britannique*, les lundis à 9 heures.

ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.

Directeur d'études, M. Clermont-Ganneau, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Antiquités orientales : Palestine, Phénicie, Syrie*, les mercredis à 3 heures et demie. (Quelques conférences sur les *Monuments épigraphiques araméens et néo-puniques* seront faites par M. Chabot, élève diplômé.) — *Archéologie hébraïque*, les samedis à 3 heures et demie.

HISTOIRE ANCIENNE DE L'ORIENT.

Directeur adjoint, M. Isidore Lévy : *Recherches sur la littérature historique des Juifs Alexandrins*, les mercredis à 1 heure et demie. — *Histoire d'Israël : les Juges*, les mercredis à 2 heures et demie.

PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

Directeur d'études, M. Maspero, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

Directeur adjoint, M. Guieysse : Première année : *Grammaire égyptienne; lecture et déchiffrement de textes hiéroglyphiques*, les samedis à 10 heures et demie. — Seconde année : *Études de textes hiératiques*, les samedis à 9 heures et demie.

Directeur adjoint, M. Moret : *Textes relatifs au mythe d'Osiris. Chapelles des temples ptolémaïques*, les mardis à 4 heures et demie. — *Explication de monuments des différentes collections de Paris*, les mardis à 5 heures et demie.

PRÉSIDENCE ET SECRÉTARIAT.

M. G. MONOD, président de la Section, reçoit à l'École, les samedis, après 3 heures.

M. Émile CHATELAIN, secrétaire de la Section, reçoit au Secrétariat de l'École, les jeudis à 11 heures du matin.

RÉUNIONS DU CONSEIL.

7 novembre 1909, à 10 heures.
2 janvier 1910, à 10 heures (suivie d'un déjeuner).
13 mars 1910, à 10 heures.
26 juin 1910, à 9 heures et demie (suivie d'un déjeuner).

TABLE DES MATIÈRES.

MISSIONS.

CHRONIQUE DE L'ANNÉE.

ÉLÈVES.

Paris, ÉCOLE PRATIQUE

DES HAUTES ÉTUDES

SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

ANNUAIRE

1910-1911

CALENDRIER — DOCUMENTS — RAPPORTS

J. PSICHARI

Cassia et la Pomme d'or



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCX

ANNUAIRE

DE

L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

1910-1911

SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

ÉCOLE PRATIQUE

DES HAUTES ÉTUDES

SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

ANNUAIRE

1910-1911

CALENDRIER — DOCUMENTS — RAPPORTS

J. PSICHARI

Cassia et la Pomme d'or



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCX

CALENDRIER POUR 1910-1911.

OCTOBRE.			NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
1	s	*Vac. tout le mois.*	1	m	Toussaint. *Vac.*	1	j	
2	**D**		2	m	*Vac.*	2	v	
3	l		3	j	*Vac.*	3	s	
4	m		4	v	*Vac.*	4	**D**	
5	m		5	s	*Vac.*	5	l	
6	j		6	**D**	*Réunion du Conseil.* (10 h.).	6	m	
7	v		7	l	*Réouverture des conférences.*	7	m	
8	s					8	j	
9	**D**		8	m		9	v	
10	l		9	m		10	s	
11	m		10	j		11	**D**	
12	m		11	v		12	l	
13	j		12	s		13	m	
14	v		13	**D**		14	m	
15	s		14	l		15	j	
16	**D**		15	m		16	v	
17	l		16	m		17	s	
18	m		17	j		18	**D**	
19	m		18	v		19	l	
20	j		19	s		20	m	
21	v		20	**D**		21	m	
22	s		21	l		22	j	
23	**D**		22	m		23	v	
24	l	*Inscrip. des élèves.*	23	m		24	s	
25	m		24	j		25	**D**	Noël. *Vac.*
26	m		25	v		26	l	*Vac.*
27	j		26	s		27	m	*Vac.*
28	v		27	**D**		28	m	*Vac.*
29	s		28	l		29	j	*Vac.*
30	**D**		29	m		30	v	*Vac.*
31	l		30	m		31	s	*Vac.*

JANVIER.			FÉVRIER.			MARS.		
1	D	*Vacances jusqu'au 5 janvier inclus.*	1	m		1	m	
2	l		2	j		2	j	
3	m		3	v		3	v	
4	m		4	s		4	s	
5	j		5	D		5	D	
6	v		6	l		6	l	
7	s		7	m		7	m	
8	D	*Réunion du Conseil* (10 h.). *Renouvellement des Commissions ordinaires*[1]. *Déjeuner à la suite.*	8	m		8	m	
9	l		9	j		9	j	
10	m		10	v		10	v	
11	m		11	s		11	s	
12	j		12	D		12	D	
13	v		13	l		13	l	
14	s		14	m		14	m	
15	D		15	m		15	m	
16	l		16	j		16	j	
17	m		17	v		17	v	
18	m		18	s		18	s	
19	j		19	D		19	D	
20	v		20	l		20	l	
21	s		21	m		21	m	
22	D		22	m		22	m	
23	l		23	j		23	j	MI-CARÊME. *Vac.*
24	m		24	v		24	v	
25	m		25	s		25	s	
26	j		26	D		26	D	
27	v		27	l	*Vac.*	27	l	
28	s		28	m	MARDI GRAS. *Vac.*	28	m	
29	D					29	m	
30	l					30	j	
31	m					31	v	

[1] Ordre du jour de toutes les réunions : Présentations de thèses, rapport des commissaires responsables, propositions de publications.

AVRIL.			MAI.			JUIN.		
1	s		1	l		1	j	
2	D	*Réunion du Conseil.* (10 h.).	2	m		2	v	
3	l		3	m		3	s	
4	m		4	j		4	D	PENTECÔTE.
5	m		5	v		5	l	*Vac.*
6	j		6	s		6	m	*Vac.*
7	v		7	D		7	m	
8	s		8	l		8	j	
9	D	*Vac.*	9	m		9	v	
10	l	*Vac.*	10	m		10	s	
11	m	*Vac.*	11	j		11	D	
12	m	*Vac.*	12	v		12	l	
13	j	*Vac.*	13	s		13	m	
14	v	*Vac.*	14	D		14	m	
15	s	*Vac.*	15	l		15	j	
16	D	PÂQUES [1].	16	m		16	v	
17	l	*Vac.*	17	m		17	s	
18	m	*Vac.*	18	j		18	D	
19	m	*Vac.*	19	v		19	l	
20	j	*Vac.*	20	s		20	m	
21	v	*Vac.*	21	D		21	m	
22	s	*Vac.*	22	l		22	j	
23	D	*Vac.*	23	m		23	v	
24	l		24	m		24	s	
25	m		25	j	ASCENSION. *Vac.*	25	D	*Réunion du Conseil* (9 h. 1/2). *Rapport sur les conférences. Désignation des élèves titulaires. Présentation à l'École de Rome. Affiche de l'année suivante.*
26	m		26	v		26	l	
27	j		27	s		27	m	
28	v		28	D		28	m	
29	s		29	l		29	j	
30	D		30	m		30	v	
			31	m				

[1] Pâques tombera : En 1912, le 7 avril. En 1913, le 23 mars. En 1914, le 12 avril. En 1915, le 4 avril.

OCTOBRE.			NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
1	D	*Vac. tout le mois.*	1	m	Toussaint.	1	v	
2	l		2	j		2	s	
3	m		3	v		3	D	
4	m		4	s		4	l	
5	j		5	D	*Réunion du Conseil.* (10 h.).	5	m	
6	v		6	l		6	m	
7	s		7	m		7	j	
8	D		8	m		8	v	
9	l		9	j		9	s	
10	m		10	v		10	D	
11	m		11	s		11	l	
12	j		12	D		12	m	
13	v		13	l		13	m	
14	s		14	m		14	j	
15	D		15	m		15	v	
16	l		16	j		16	s	
17	m		17	v		17	D	
18	m		18	s		18	l	
19	j		19	D		19	m	
20	v		20	l		20	m	
21	s		21	m		21	j	
22	D		22	m		22	v	
23	l		23	j		23	s	
24	m		24	v		24	D	
25	m		25	s		25	l	Noël. *Vac.*
26	j		26	D		26	m	*Vac.*
27	v		27	l		27	m	*Vac.*
28	s		28	m		28	j	*Vac.*
29	D		29	m		29	v	*Vac.*
30			30	j		30	s	*Vac.*
31	m					31	D	*Vac.*

CASSIA ET LA POMME D'OR.

A la mémoire de Karl Krumbacher,
du compagnon d'études, du cher ami disparu.

Au cours d'une mission d'exploration linguistique, dans l'été de 1886, à Constantinople, Chio et Athènes[1], je profitai de mon séjour sur les rives de la Corne d'Or, pour faire de fréquentes visites au Phanar et y dépouiller le plus de manuscrits que je pus, dans l'espace de cinq semaines fort remplies par ailleurs, à la Bibliothèque du Métoque du Saint-Sépulcre[2]. Je parvins ainsi à feuilleter soigneusement 417 manuscrits[3], dont je relevai les titres, quand il y avait lieu, et pris aussi quelques extraits. Comme toutefois le temps m'avait manqué pour dresser un catalogue complet ni même suivi, je ne crus pas devoir publier ces notes, bien que quelques-uns de ces

(1) Voir J. Psichari, *Rapport d'une mission en Grèce et en Orient*, dans les *Arch. des miss. sc. et litt.*, 1890, p. 25-36.

(2) Sur cette bibliothèque, voir C. Sathas, Μεσαιωνικὴ Βιβλιοθήκη, t. I, 1872, p. 285-312 (catalogue sommaire par ordre alphabétique), t. III, 1872, p. ι'; *Rapport*, cité, n. 1, ci-dessus, p. 29; A. Kirpitchnikow, *Byz. Z.*, I (1892), 303 et suiv.; Papadopoulos-Kérameus, Ἱεροσολυμιτικὴ Βιβλιοθήκη, t. IV, 1899, p. 1-420, où sont analysés et décrits les 447 premiers numéros, voir p. β', *ibid.* (voir d'autres catalogues antérieurs publiés pour la première fois ou réunis par l'éditeur, p. 421-470); Pap.-Kér., *op. laud.*, p. 452, n. 1 de la page 451 (où mention d'un catalogue complet, inédit, composé en 1891-1892 par l'archimandrite Joachim Phoropoulos et qui se trouve au Métoque même); D. Serruys me signale V. Gardthausen, *Samml. u. Catal. gr. Hss.*, 1903, p. 85 (où bibliographie, non sans lacunes); *Mélanges Chatelain*, 1910, p. 628.

(3) J'en avais compté en tout 600 (sur ce chiffre, voir *Rapport*, p. 29), me fiant sans doute à l'ancien catalogue qui en mentionnait 624 (voir Pap.-Kér., *op. laud.*, 451, n. 1); Papadopoulos-Kérameus de son côté (*op. laud.*, p. β'), parle de ὀκτακόσιοί που καὶ πεντήκοντα, enfin Phoropoulos, avec plus de précision, en accuse 848 (voir Pap.-Kér., *op. laud.*, p. 452, n. 1 de la page 451; p. 478, 1, où le chiffre 846 est adopté).

manuscrits offrissent un intérêt particulier. Tel, entre autres, le n° 410[1], qui contient aux folios 312-314[2] un passage historique important, que l'ancien catalogue[3] intitule : *περὶ τῆς μάχης τοῦ Τεμίρου μετὰ τοῦ Παγιαζίπεϊ*[4] *εἰς τὴν*

[1] D'après l'ancienne numération; n° 17 chez Pap.-Kér., *op. cit.*, p. 32; ce savant a numéroté les manuscrits à nouveau (cf. *op. laud.*, p. α') et donne, p. 478-480, la correspondance entre les anciens et les nouveaux numéros.

[2] Cf. Pap.-Kér., *op. laud.*, p. 32.

[3] Voir Pap.-Kér., *op. laud.*, p. 451, n. 1, cf. p. 97.

[4] Ce phénomène est curieux et une explication nous paraît nécessaire, car, à notre connaissance, on n'a pas encore fait attention aux éclaircissements que le turc osmanli pouvait tirer du grec moderne. Dans *Παγιαζίπεϊ* nous avons بايزيد *Bajézid*, et بك, *beg* ou *bey* (voir plus loin). Le changement de *b* en *p* n'est pas grec : il est turc et commun à nombre de dialectes, cf. Radloff, *Phonetik d. nördlichen Türksprachen*, II (1883), p. 117 (rappr. p. 120, § 168); H. Vambéry, *Čagataïsche Sprachst.*, 1867, p. 14 (Mitlaute); O. Blau, *Bosnisch-türk. Sprachdenkmäler*, 1868, 22, 9, a; rapprocher Zenker-Kasembeg, *Allg. Gramm. der türk.-tatarischen Spr.*, 1848, 5, 9; A. Wahrmund. *Prakt. Handb. d. osm.-türk. Spr.*, éd. II, 1898, 21, § 32; Blau, *op. cit.*, p. 10, 2, tous passages où il s'agit du changement de *b* final en *p*, ce qui explique le grec moderne *κιτάπι*, en regard de la graphie officielle et classique كتاب, par un *b* final; c'est ainsi que le *d* final de *Bajézid* lui-même donne en grec un *τ* d'après la finale turque *t* pour *d* : *Παγιαζίτης*, Wagner, *Carm. gr. medii aevi*, 1874, *Θρῆνος περὶ Ταμυρλάγγου* (texte de 1403, cf. J. P., *Essais*, I, p. 26), v. 14 et v. 43; *Παϊαζήτη*, Miklosich et Müller, *Acta et Diplomata*, III (1865), p. 309, 30 mai 1481 (il s'agit de *Bazajet II*), *Παιαζήτης*, *ibid.*, 313, 14 janvier 1482; cf. p. 318 et remarquer *Παγιαζὴτ χὰν*, p. 310, *Παγιαζὴτ χὰν*, p. 312; *Παγιαζὴτ*, Ducas, p. 77, 12 et suiv.; *Μπαγιαζίτης*, Hopf, *Chron. gr.-rom.*, 1873, p. 238 (*Chronique de Dorothée*, de 1631); *Μπαγιαζίτη*, *Byz. Z.*, I (1892), 315 (où il faut remarquer le *b-* = *μπ-* initial). De ces diverses citations grecques il résulte que depuis 1403 au plus tard (voir ci-dessus le *Θρῆνος*), les finales sonores turques (*b*, *d*, probablement *g*) se prononçaient comme des sourdes; ajoutons que, dans les cas semblables, la sourde finale figure souvent dans l'écriture turque elle-même (cf. Zenker-Kasembeg, *l. l.*, etc.). On sait aussi que les anciens dictionnaires, comme celui de Meninski (éd. I, 1680, éd. II, 1780) et même celui de Bianchi (1835), n'ont qu'une seule division alphabétique pour le ب et le پ.

Ἄγκυραν μηνὶ Ἰουλίῳ 28 ἡμέρα παρασκευῇ[1] εἰς τὰ ,ςϡι (ce qui

Dans le groupe *Pajézidpeg*, soit پايزيدبك, prononcé d'une seule émission de voix, le *d* sonore devient *t* sous l'influence de la sourde *p*, *Pajézitpeg*, soit پايزيتبك, d'après une phonétique analogue à celle de *gitti* = *gitdi* (Müller-Gies, *Türk. Gramm.*, 1889, dans la *P. L. O.*, p. 27, 4), sauf qu'ici l'assimilation est *régressive*. Ces traitements ne sont pas signalés dans les grammaires turques, mais ils se retrouvent dans toutes les langues (cf. cependant F. Justi, *Kurdische Gramm.*, 1880, p. 87, B; en revanche, pour *b* = *p*, la situation est la même qu'en turc, *ibid.*, 75, § 40, B). Il est vrai qu'en turc même le *t* de *Bajézid* peut aussi bien provenir de la position en finale, comme كتاب ci-dessus; cf. ci-dessus Παγηζὴτ dans Miklosich et Müller). D'autre part, le grec ne reconnaissant pas de combinaison τκ, τ tombe et nous aboutissons au Παγιαζίκετ de notre texte (d'après Pap.-Kér., *op. laud.*, p. 32, il y a encore Παγηάζητ πεει dans le manuscrit même, voir ci-dessus Παïαζήτη, etc.). La forme courante est μπέης, car ces mots turcs passent en grec moderne tantôt avec *b* (μπέης), tantôt avec *p* initial, παζάρι (d'où παζαρεύω), cf. Barbier de Meynard, *Dict. t.-fr.*, I (1882), p. 260, s. v. بازار = fr. *bazar* (voir aussi Pihan, *Gloss. d. m. fr. tirés de l'ar., du pers. et du t.*, 1847, p. 53; H. Lammens, *Rem. s. l. mots fr. dérivés de l'ar.*, 1890, p. 46; au surplus, *bazar* peut être *persan* aussi bien que turc). — Sur *beg* devenant *béi*, avec un *yod*, voir J. P., *Efendi*, dans les *Mél. L. Havet*, p. 396. Ce qui est plus troublant, c'est de voir Bajazet, sultan à cette époque, qualifié de *bey*; cela est contraire à tous les usages (cf. *Les titres en Turquie* dans la *Rev. du monde mus.*, III (1907), 244 et suiv.; Radloff, *Vers. ein. Wört.b. d. türk. Dial.*, IV, 5 (1909), p. 1568-1580, que l'on peut être tenté d'invoquer, ne serait d'aucun secours en l'espèce). Il reste à supposer que Bajazet est encore appelé ici de son titre de prince. Voir cependant Garcin de Tassy, *Mém. sur les n. pr. et les titres musulmans*, 1878, p. 76; rapprocher le sens de *bey* en turc ouïgour et en koibal-karagassien, dans Vambéry, *Etym. Wört. b. d. t.-tatar. Spr.*, 1878, p. 194. Enfin, que le t. *beg* remonte au chinois (déjà établi par Davids, *Gramm. of the turk Lang.*, 1832, p. xlvii; voir aujourd'hui E. Blochet, *Rev. de l'Or. lat.*, XII (1909), p. 150, n. 1) et que le chinois présente un *p* initial (*pe*, Davids; *pek*, Blochet), cela importe peu; le changement de *b* en *p* est purement turc, comme le grec moderne l'atteste (cf. παζάρι); il faut en conclure que le *p* chinois s'est tout d'abord changé en *b* : d'où, dans ce mot, le *b* initial turc et gr. mod. (μπ).

[1] La date exacte est le 20 juillet 1402 (voir Zinkeisen, *Gesch. d. osm. Reiches in Eur.*, I (1840), p. 369).

équivaut à l'an 1402 de notre ère). C'est d'un an après, c'est de 1403 [1], que date le *Θρῆνος περὶ Ταμυρλάγγου*, ce poème court et nourri de faits, relatif à la même bataille, publié deux fois par W. Wagner d'une façon insuffisante [2], collationné par moi sur le grec 2914 de la Bibliothèque nationale [3], repris par M. S. D. Papadimitriou d'après cette collation et avec des notes critiques en russe [4], enfin retravaillé par moi-même et commenté sur ces notes, comme texte d'explication, à l'École des hautes études [5]; M. Papadimitriou, qui souhaitait la découverte d'un nouveau manuscrit [6], devrait maintenant, à l'aide de la version constantinopolitaine, qui, au surplus, est peut-être fort réduite [7], entreprendre une édition comparative [8], si ce n'est critique.

Je veux signaler encore le n° 167 [9], où se trouve une

(1) Et non, suivant la lecture antérieure, 1443, voir J. P., *Essais de gramm. hist. néo.-gr.*, I (1886), p. 26, s. v. *Tamerl.*

(2) *Medieval gr. Texts*, 1870, 104 et suiv.; *Carm. gr. med. aevi*, 1874, 28 et suiv.

(3) Avec quelques bonnes lectures d'E. Legrand, *Essais de gr. hist. néo-gr.*, II (1889), 230-233.

(4) Dans le *Лѣтопись* d'Odessa, IV, *Византійское отдѣленіе*, II, 1894, p. 172-177.

(5) Voir *Annuaire* de l'École prat. des H. É., 1909-1910, Paris, 1909, p. 42.

(6) Voir *Лѣтопись*, *op. laud.*, p. 173 (en russe).

(7) Voir Papadopoulos-Kérameus, *op. laud.*, p. 32; la description ne cadre ni avec mes notes ni avec le titre ci-dessus, qui suppose un morceau développé.

(8) Le manuscrit contient à la suite: 1° *περὶ τῆς μάχης τῶν ἀδελφῶν Σουλουμὰν πέϊ καὶ Μουσὶ πέϊ εἰς τὰ ,ςϡιή* (=1410) *μηνὶ ἰουλίῳ ιαʹ ἡμέρα παρασκευή*; 2° *ἡ ἐξακολούθησις τῆς διαμάχης τῶν ἀδελφῶν* [etc.] *Ἐπίασαν τὸν Μουσίπει καὶ ἔπνιξαν εἰς τὰ μέρη τῆς βρέσης ἐν μηνὶ Φεβρουαρ. 12 ἡμέρα τρίτη* Ici non plus mes notes ne concordent pas avec la description citée. Le manuscrit commence par des *ἑρμηνεῖαι* au *Dodekapropheton*.

(9) C'est le n° 232, dans Pap.-Kér., *op. laud.*, p. 196-197.

traduction, inconnue jusqu'ici d'après moi, de la Genèse en grec moderne. Chaque page est divisée en deux colonnes : sur la première on lit des caractères hébraïques qui représentent le texte biblique, comme je le reconnais facilement aujourd'hui dans le tracé un peu gauche que je dus prendre alors : בְּרֵשִׁית בָּרָא אֱלֹהִים. Au-dessus de l'hébreu figure, dans l'ordre, la transcription en caractères grecs où, très ingénieusement, un ϖ surmonté de deux points horizontaux marque le son *b* et où le σ surmonté de trois points en triangle rend la schuintante שׁ : *ϖερεσ̈ὶθ ϖαρὰ ἐλοὶμ εθ ἀσ̈αμάιμ*[1]. La traduction en grec moderne (ou grec *vulgaire*) est sur la colonne en face, et cette traduction diffère de celle qu'a publiée D. Hesseling[2]. Voici le commencement dans mon manuscrit : *εἰς τὴν ἀρχήν ἔπλασεν ὁ Θεὸς τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν καὶ ἡ γῆς ἦτον ἄϐυσσος καὶ ἀφανιασμὸς*[3] *καὶ σκότος. καὶ ἐπὶ ϖρόσωπα ἀϐύσσου καὶ ἄνεμος τοῦ Θεοῦ ἀναπετάει ἐπὶ ϖρόσωπα τῶν νερῶν καὶ εἶπεν ὁ Θεὸς ἂς εἶναι φῶς καὶ ἦτον φῶς καὶ εἶδεν ὁ Θεὸς τὸ φῶς ὅτι καλὸ καὶ ἐχώρισεν ὁ Θεὸς ἀνάμεσα τὸ φῶς, καὶ ἀνάμεσα τὸ σκότος καὶ ἔκραξεν ὁ Θεὸς τὸ φῶς ἡμέρα καὶ τὸ σκότος ἔκραξεν νύκτα, καὶ ἦτον βράδυ καὶ ἦτον ϖουρνό*[4].

(1) Voir un autre essai de transcription phonétique avec des caractères qui manquent aujourd'hui en grec, dans les *Mém. orientaux* de l'Éc. des L. O. V., 1905, J. P., *Essai de gr. hist. sur le chang. de λ en ρ dev. cons.*, etc., p. 293 et suiv. Cf. aussi H. Pernot, *Ét. de ling. néo-hellén.*, I, 1907, devant l'*Avant-Propos*. Il faudrait arriver à une entente sur la base de l'alphabet grec.

(2) *Les Cinq livres de la Loi trad. en néo-gr.*, etc., 1897, p. 1, *Εἰς ἀρχὴ*, etc.

(3) Chez Pap.-Kér., *op. laud.*, 198 *ἀφανισμὸς* en regard du texte d'Hesseling où il y a *ἀφανιασμός*; mais je suis absolument sûr de ma lecture.

(4) D'après Pap.-Kér., *op. laud.*, 197-198, ce texte ne serait autre que celui d'Hesseling; les différences proviendraient de ce que Nicolas Mavrocordato (voir *ibid.*, p. 196) se serait laissé entraîner dans ses lectures par la langue puriste. Mais, outre que cela n'explique guère *εἰς τὴν ἀ.*, au lieu de

Cette version mériterait assurément d'être reprise et je pourrais, dans ce même Métoque, signaler encore bien d'autres manuscrits dignes d'étude, tant au point de vue historique qu'au point de vue de la grammaire moderne[1]. Deux ou trois

εἰς ἀ., etc., on ne voit pas grande trace de purisme, ni dans l'extrait ci-dessus, ni dans maintes et maintes formes similaires relevées par moi dans ce manuscrit.

[1] Je note en passant et en supprimant tout commentaire, quelques numéros qui pourraient tenter les spécialistes : 263 (=119, Pap.-Kér., p. 107), observations «*ἐπάνω εἰς ταῖς λοιμικαῖς θέρμαις ἢ πυρετούς, καὶ ἐπάνω εἰς ταῖς θέρμαις ὅπου γίνονται ἀπὸ αἰτίαν τοῦ μεσεντερίου*». *Incipit* : «*Ἀπαντῶνταν* (Pap.-Kér., *-ται*) *καὶ ὁ λαὸς καὶ πολλοὶ ἰατροὶ*», etc.; 305 (=134, Pap.-Kér., 118, où aucune mention de la) *ἰατρικῆς ἐπιτομή* ancienne et moderne; 393 (= 420, Pap.-Kér., 403-404) «*Βιβλίον ἀστρονομικόν... ἀπὸ Ἀδὰμ μέχρι Πτολεμαίου καὶ Κοπερνίκου*»; 112 (= 220, Pap.-Kér., p. 189 ; nos lectures diffèrent sur quelques points de détail. Ma reproduction du titre du second morceau est diplomatique :) *ἐν ὀνόματι τοῦ πατρός. καὶ τοῦ υἱου καὶ τοῦ ἁγίου πνς. νῦν καὶ ἀεὶ. βιβλίον ὀνειροκριτικὸν τὸ ὁποῖον τὸ ἐμάζωξεν καὶ τὸ ἔκαμε· ἀχαὲτ* [=Ἀχμ.] *ὁ υἱὸς σειρήμ ὁ ὀνειροκρίτης τοῦ πρωτοσυμβούλου μαμοῦν· καὶ πρόλογος τοῦ ὀνειροκρίτου, ἀληθέστατος πολλά* (c'est la paraphrase en gr. vulg. des célèbres *Oneirocritica* d'Artem. et d'Achm., publiés par N. Rigault, Paris, 1603, cf. Pap.-Kér., *l. l.*). Sur le folio *a* on lit : *καὶ τὸ ψηφὶ ὁποῦ νικά*; au folio 126 commence : *Ἕτερος ὀνειροκρίτης. σύντομος καὶ ἀληθινὸς κατὰ πολλὰ τὸ ἀνθιβόλιον ὁποῦ τὸ ἀντίγραψα ἔλεγεν πῶς ἐτοῦτο τὸ ὀνειροκριτικὸν εἶναι τοῦ ἁγίου πρς ἡμῶν Γερμανοῦ ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως ποίημα ἀμὴ δὲν ἰξεύρω τὸ βέβαιον*; f° 139 : *ἡ φύσις τῶν ἑπτὰ πλανητῶν καὶ τῶν ιβ ζωδίων κατὰ τὰ μερὴ τοῦ οὐνου νὰ τὰ ἰξεύρης.* (Autrement chez Pap.-Kér., *l. l.*); f° 150 : *προγνωστικὰ τῆς σελήνης καὶ τῶν δώδεκα ζωδίων καὶ ἡ σελήνη κάμει δύο ἥμισυ ἡμέρας εἰς τὰ ζώδια καὶ ὁ ἥλιος κάμει ἡμέρας τριάντα καὶ ὥρας δέκα.* (Autrement chez Pap.-Kér., *l. l.;* je suis sûr de mes lectures). J'abrège : les n°s 62 (absent chez Pap.-Kér., *l. l.*), 66 (Pap.-Kér., p. 478, n. 1), 132 (absent chez Pap.-Kér., *l. l.*), 141 (*item*), 158 (=128, Pap.-Kér., *l. l.*), 271 (= 363, *ibid.*), 266 (=127, *ibid.*), 279 (absent, *ibid.*) contiennent des *Vies de Saints;* on trouvera des *Χρονικὰ* aux n°s 109 (=Pap.-Kér., 102; de l'an 306 à 1455), 181 (= 358 *ibid.;* de Constantin le Grand à 1583), 230 (=257, Pap.-Kér. *l. l.;* depuis la Création à la prise de Constantinople), 248 (analogue; absent chez Pap.-Kér., *l. l.*), 271 (=363, *ibid.;* Hist. des Turcs après 1453), 302 (absent chez Pap.-Kér., *l. l.;* Phrantzès), 310 (=325,

indications ont déjà transpiré çà et là [1]. Mais, présentement, j'ai hâte d'arriver au manuscrit dont un extrait doit faire l'objet de ce travail et qui, suivant la cote actuelle, porte le n° 462 [2], de mon temps 569. Ce manuscrit a sa petite histoire. J'en recopiai à Constantinople le plus possible, sans tarder à me rendre compte que je n'en viendrais jamais à

Pap.-Kér., *l. l.;* Chron. de Chypre, de la Création à 1572), 327 (=333, Pap.-Kér., *l. l.;* Histoire de Russie), 373 (=7, Pap.-Kér., *l. l.;* Hist. rom.), 377 (=252, Pap.-Kér., *l. l.;* de Manuel Comn. à Souléiman le Magnifique), 408 (=14, Pap.-Kér.. *l. l.;* Const. le Gr.). Au point de vue de la langue, sont intéressants les n°s 50 (=227, Pap.-Kér. *l. l.*), 68 (absent, *ibid.*), 72 (*item*), 83 (=300, *ibid.*), 106 (=315, *ibid.*), 109 (=102, *ibid.*), 181 (=358, *ibid.*), 266 (=127, *ibid.*), 284 (=320, *ibid.*). 289 (=365, *ibid.*), 345 (=428, *ibid.*), 352 (=292, *ibid.*), 371 (=140, *ibid.*), 324 (170, *ibid.*). Signalons encore les n°s 174 (absent, *ibid.; Ἀλεξίου Σπανοῦ ἐγχειρίδιον*), 198 (=314, Pap.-Kér., *l.l.;* Gramm. *Θεοδώρου τοὺπίκλην Πτωχοπροδρόμου*), 204 (=84, Pap.-Kér., *l. l.;* une *παραίνεσις* à Léon le Sage), 226 (=72, Pap. Kér., *l. l.;* récit en vers politiques d'un incendie de Jérusalem en 1808), 255 (=303, Pap.-Kér., *l. l.* Syntipas), 272 (absent chez Pap.-Kér., *l. l.*, Michel Glykas), 286 (322, Pap.-Kér., *l. l.;* Scholies à Sophocle), 377 (=252, Pap.-Kér., *l. l.;* encore du M. Glyk.), 417 (voir Pap.-Kér., *l. l.*, n. 1; Gramm. lat. de 1670), 103 (absent chez Pap.-Kér., *l. l.;* Λεξικὸν *ἁπλοελληνικὸν*, etc.), 131 (absent chez Pap.-Kér., *l. l.;* Lex. hellén. abrégé: *ᾆδε = τραγώδησε, ἀσπίδα = τὸ σκουτάρι, ἀρισ7ερὰ = ἡ ζερβία, ξίφο* (*sic*) = *τὸ σπαθί*, etc.), 133 (absent chez Pap.-Kér., *l. l.;* Lex. latino-gr.), etc., etc. Il y a là tout un nid d'inédits et de *curiosa*.

[1] Voir M. Berthelot, *Coll. des anc. alch. gr.*, livre I, 1887, 215 et suiv. (Le ms. 113 du Métoque qui, d'après mes notes, y est signalé comme contenant une *χημικὴ τέχνη* de M. Psellos et qui répond aujourd'hui au n° 114, a été mutilé depuis et le traité de Psellos a été enlevé, voir Pap.-Kér., *op. laud.*, p. 105); J. P., *Observ. phon.*, dans les *Mém. de la Soc. de Ling.*, VI (1888), 316.

[2] Cf. A. Kirpitschnikow, *Eine volkstümliche Kaiserchronik*, dans la *Byz. Z.*, I (1892), 303. Ce n° 462 n'est pas décrit chez Pap.-Kér., *op. laud.*, qui s'arrête au n° 447, voir ci-dessus, p. 5, n. 2; il est brièvement mentionné chez Bentham (Pap.-Kér., *op. laud.*, p. 435) sous le n° 36 (voir p. 439, *ibid.*).

bout durant un si court séjour. Je fis toutes sortes de démarches pour obtenir le prêt; je proposai des garanties officielles que je savais toutes disposées. Ce fut inutile. On m'objecta toujours de fâcheuses *écoles*, des manuscrits non restitués, etc.[1]. Je dus me résigner. Il ne me restait plus d'autre ressource que de demander à une personne de confiance un calque pour la partie du manuscrit qui m'intéressait. Ce calque fut exécuté dans les conditions les meilleures et avec le soin le plus méticuleux, mais il fut long à me parvenir; je n'en eus la première partie que vers 1890. Dans l'intervalle, j'en publiai un fragment dans un recueil où il demeura comme enseveli[2]; c'est pourquoi je le reproduis à la fin du présent mémoire. Je m'apprêtais à étudier cette première moitié composée de quarante et une pages — car la seconde moitié ne fut finie de calquer que quelques années plus tard — lorsque je fus distrait par d'autres travaux[3]. En outre, dans l'hiver de cette même année 1890, M. A. Kirpitschnikow, alors professeur à l'Université d'Odessa, était à Paris où il suivait mes

(1) Cf. Pap.-Kér., *op. laud.*, p. 468 et suiv., où il est question d'un manuscrit du Métoque actuellement à Berlin : j'ignore si c'est une des *écoles* (παθήματα) dont on se plaignait au Phanar. Voir aussi Sp. Lambros, *Νέος Ἑλληνομνήμων*, I (1904), p. 321-322.

(2) *Recueil de textes étrangers*, publiés par A. Lanier, imprimeur, rue Séguier, n° 14, Paris, 1888; voir p. 57-59, *Le Miroir importun*, extrait de notre manuscrit. Cf. *Mél. Chatelain*, 1910, p. 628, n. 2.

(3) Pendant les années 1890-1892, je fus totalement absorbé par mes *Études de philologie néo-grecque, Recherches sur le développement historique du grec*, Paris, 1892 (= Bibl. de l'Éc. des H. É., fasc. 92). Ce volume contient des travaux d'élèves sur des sujets traités à la conférence et que je dus néanmoins refondre en partie ou même entièrement, comme celui de John Schmitt sur *La Théséide de Boccace*, 279-345 (cf. *Rev. cr.*, 1893, N. 50, 468; 1894, N. 5, p. 92; *Ῥόδα καὶ Μῆλα*, II, 1903, p. 100 et suiv.) et celui de M. Triantaphyllidès sur *Les Mots latins dans Théophile*, p. 159-277.

cours de l'École et me donnait des leçons de russe en échange. Le manuscrit du Métoque semblait piquer au vif sa curiosité. Je fus heureux de lui céder ce que j'en avais, à charge pour lui d'en tirer parti. Il recula probablement comme moi devant une édition définitive de ce texte, dans l'espoir de quelque voyage à Constantinople, qui lui permettrait une étude paléographique plus précise du manuscrit. Le fait est qu'à sa mort[1], le manuscrit restait toujours inédit et je dois à l'obligeance extrême de sa veuve, ainsi qu'à l'intervention de mon savant cousin, M. Léon Casso, professeur à l'Université impériale de Moscou, d'être rentré en possession de mon calque, qui complétait ainsi ce que j'en avais eu, depuis, entre les mains. Mais déjà dès 1892, M. A. Kirpitschnikow avait rédigé pour la *Byzantinische Zeitschrift*[2] une analyse détaillée des quarante et un feuillets qu'il tenait de moi, avec une description exacte du manuscrit lui-même, due à M Georges Bégléris de Constantinople[3] et qui me dispense d'y revenir[4].

Je voudrais à présent dire un mot de la *Chronique populaire*

(1) Le 30 avril 1903; voir la notice nécrologique *Byz. Z.*, XIII (1904), p. 715 : *Византийский Временникъ*, t. X (1903), 704-708.

(2) *Byz. Z.*, I (1892), 303-315.

(3) *Ibid.*, p. 303.

(4) M. G. Bégléris a toutefois négligé de noter une particularité des plus intéressantes : aux folios 9^b, 28^a, 29^a, 48^a, 50^b, 51^b, 65^b, 66^a, 86^a, 119^a, 181^a 269^b, une *manus altera*, celle peut-être du propriétaire du manuscrit, en tout cas, la main de quelqu'un qui sait à peine écrire, a profité des espaces laissés en blanc pour y intercaler une espèce de journal qui commence le 4 Août 1668 (*εν μηνη αϐγουστου ημερα δ. εϐγηκαμε απο την τραπεζουντα*, etc. En tête, le millésime 1668), le tout en grec *vulgaire* et très curieux (cf. un court échantillon, *Observ. phon.*, *l. l.*); aux folios 54^b, 61^a, 96^a, 110^b, 125^b, 132^b, au bas de la page, 133^b, 185^b, une autre main a tracé différentes choses, entre autres, des distiques populaires aux folios 54^b, 61^a.

qui constitue l'intérêt principal de notre manuscrit[1]. C'est le caractère de cette Chronique qu'il importe de bien marquer. D'abord, comme on le verra par les échantillons divers que nous en donnons[2], la langue diffère essentiellement de cette langue factice à laquelle nous ont habitués les autres chroniqueurs, y compris Ducas et Phrantzès[3]. Notre auteur n'écrit assurément pas le grec *vulgaire* dans sa pureté, mais un grec hétérogène, un grec mixte fortement mélangé de formes vivantes. La liberté du fond est encore plus grande. On dirait

(1) Le *Physiologus* de Damascène le Studite, qui ouvre le volume, bien que publié à Venise en 1695 (cf. *Byz. Z.*, I (1892), 303, 1), est quasiment inédit et, d'après mes notes, mériterait une édition nouvelle. Legrand (*Bibl. hellén. du XVIIe siècle*, I, 1894, 442-445) n'a connu de notre *Physiologus* que l'épigramme liminaire et l'épître dédicatoire, morceaux de moindre intérêt.

(2) Voir successivement, *Rec. de t. étr.*, *op. cit.*, p. 57-58, *Le Miroir importun*, ci-dessus, p. 12, n. 2, et à la fin du présent travail; *Mél. Chatelain*, *op. cit.*, p. 631-633, *L'arbre chantant*, texte et traduction française; *Le règne de Théophile*, ci-dessous, p. 24 et suiv.

(3) Cf. Krumbacher, *Gesch. d. Byz. Liter.*², 1897, 306-307 (Ducas), 308 (Phrantzès); Krumbacher, à propos de Ducas, parle d'un «temperiertes Volksgriechisch», en ajoutant que dans des ouvrages de ce genre se trouvent «die deutlichen Keime einer lebensfähigen neugriechischen Schriftsprache». Nous craignons qu'il n'y ait là une illusion d'optique : la grammaire — morphologie et phonétique — de Ducas, est de tous points conforme à celle de la chronographie usuelle; la seule différence est que Ducas se sert de ce qu'on appelle des mots *étrangers;* Krumbacher lui-même signale le fait (p. 307 : «diese... von... Fremdwörtern wimmelnde Sprache»); ce n'est donc plus qu'une question de vocabulaire; mais on sait que le vocabulaire ne compte pas parmi les œuvres vives d'une langue et qu'il est impuissant à la caractériser (cf. J. P., *Essais*, I, 1886, 245 et suiv.; *Ῥόδα καὶ Μῆλα*, I, 1902, 64 et suiv., 133 et suiv.; II, 1903, 160 et suiv., 290 et suiv.; III, 1906, 269-279; IV, 1907, (49-) 175, n. 2, 218-226; V, 1, 1908, 117, 138, 241, 250; V, 2, 1909, 5, 99-107; M. Ἀ. *Τριανταφυλλίδης*, *Ξενηλασία ἢ Ἰσοτέλεια*, I, 1, 1905, 1 et suiv.

que, les digues du pédantisme une fois emportées par le courant, l'imagination reprend ses droits. En effet, ce que nous avons devant nous, c'est une histoire anecdotique et fabuleuse des empereurs de Byzance[1]. Précisons ce point. L'élément merveilleux ne manque pas sans doute chez les chroniqueurs proprement dits, chez ceux, pour les désigner de façon quelque peu grossière, qui constituent les collections connues sous le nom de Byzantine du Louvre[2], Byzantine de Venise[3] ou Byzantine de Bonn[4], sans compter toutes les reproductions de Migne. Pour nous en tenir aux auteurs et aux règnes qui vont nous occuper tout à l'heure, il est certain que le surnaturel et que le légendaire y occupent une bonne place[5]. Mais, dans tous ces textes, l'histoire est ce qui domine. Dans le

(1) Voir *Rec. de t. étr.*, *op. cit.*, Notice, p. 58-59.

(2) Paris, 1645-1819.

(3) Venise, 1722-1733.

(4) Bonn, 1828-1855.

(5) Voir Sym. Mag., Bonn, 1838, 635, 10-14; 639, 13-15; 639, 19-640, 2; 642, 17-21; 644, 20-645, 1; 650, 5, 11 et suiv.; 652, 15 et suiv.; 655, 19 et suiv.; 659, 1 et suiv.; 668, 15-671, 5; 672, 1 et suiv.; 674, 5 et suiv.; Leon. Gr., Bonn, 1842, 221, 12 et suiv., 17 et suiv.; 233, 19 et suiv.; 237, 21 et suiv.; G. Mon., Bonn, 1838, 799, 7, 13-17; 800, 1; 819, 15 et suiv.; 824, 3 et suiv.; Zonaras, ed. L. Dind., Leipzig, III, 1870, 408, 27 et suiv.; IV, 1871, 3, 25 et suiv.; 18, 2 et suiv.; G. Cedr., Bonn, II, 1839, 141, 9-11; 144, 15; 146, 14-15, 15-16 148, 7 et suiv.; 164, 7 et suiv.; 178, 12 et suiv.; Mich. Glyk., Bonn, 1836, 539, 11-14; 544, 12-17 et suiv.; 546, 7-14, 19-21: voir pareillement dans les *Πάτρια* (*Script. orig. C.Politanarum*, ed. Praeger, Leipzig, 1901), la *Διήγ. π. τ. ἁ. Σοφ.*, p. 74 et suiv. (cf. K. Krumbacher, *Gesch. d. byz. Liter.*², 1897, 423, 1). Dans sa caractéristique générale de l'historiographie byzantine, peut-être Krumbacher (*op. laud.*, 229) n'insiste-t-il pas assez sur le côté légendaire et acritique des historiens, surtout à partir du xᵉ siècle. Les traits légendaires, mêlés à l'histoire, sont un peu partout. Mais il serait bon de les réunir en un corps, car ce que nous connaissons le moins, à l'heure qu'il est, c'est la mytho-

nôtre, la situation est différente, Pour fixer les idées, prenons le règne de Michel III (862-867). Ce règne, chez notre chroniqueur, se réduit à deux épisodes : le premier, en tête, se rapporte à l'aventure de l'*Arbre chantant*[1], fabriqué par l'ordre de l'empereur Théophile, détruit par celui de l'empereur Michel III; le fait en lui-même n'est pas contestable, l'arbre a bel et bien existé[2]; remarquons toutefois qu'il séduit uniquement notre auteur par son côté brillant et prodigieux[3]. Le second épisode est d'invention pure, c'est celui du *miroir importun* : chez aucun autre historien du règne de Michel III nous ne retrouvons rien de semblable[4]. Ainsi donc, les événements qui se seraient accomplis sous cet empereur, ou bien sont faux ou bien ont je ne sais quel air de fausseté. Par là le caractère de notre chronique est nettement déterminé; elle ne ressemble à aucune autre, elle ne recueille que ce qui émerveille le peuple ou qui l'amuse. Elle acquiert enfin par cela même une importance exceptionnelle. On se demande, en effet, à travers la complète aridité poétique de la littérature byzantine officielle, ce que devenait dans l'intervalle la riche imagination de la race grecque; elle dormait et n'avait parfois

graphie byzantine (voir à la fin, p. 49 et suiv.), ce sont les jeux de l'imagination populaire, ce que de deux mots on peut appeler le *folklore byzantin*.

(1) *Mél. Chatelain, op. laud.*, 631.

(2) Voir *ibid.*, les références, p. 628-629.

(3) Et aussi religieux, car on flétrit les dilapidations de Michel III, pour mieux accabler cet empereur impie (voir sur cette impiété, entre autres, G. Cedr., II, 176, 20 et suiv., et corriger d'après cela le *lapsus* qui en fait un iconoclaste, *Mél. Chatelain, op. laud.*, 633, n. 1 qui subsiste, à part cela).

(4) Peu importe, au surplus, que le *Miroir importun* suppose un fonds historique, comme le fait observer A. Kirpitschnikow, *Byz. Z.*, I (1892), 315, sans citer toutefois les textes appropriés (p. e., G. Cedr., II, 175, 7-20; Mich. Glyk., 542, 11-17, etc.). Voir aussi Preger, *Byz. Z.*, IV (1895), 517.

quelques réveils timides que dans des compositions de ce genre, où sa vive fantaisie prend un peu sa revanche[1].

De notre Chronique, nous voulons détacher aujourd'hui la partie qui concerne le règne de Théophile. En réalité, c'est l'histoire de Cassia que nous visons. Mais nous démontrons précisément que cette *histoire*, laquelle est au surplus une simple anecdote, n'est pas explicable, si on ne la considère pas dans l'ensemble du règne de l'empereur Théophile.

On connaît cette jolie histoire[2]. Elle est célèbre aujourd'hui

[1] Voir plus de développements dans le *Rec. de t. ét.*, *op. laud.*, p. 58-59. Sur notre chronique, voir PREGER, *Byz. Z.*, XI (1902), 6; PRÄCHTER, *Byz. Z.*, VII (1898), 589 (il l'y appelle : la chronique de Kirpitchnikow), et sur les chroniques populaires byzantines en général, PRÄCHTER, *Byz. Z.*, IV (1895), 279 et suiv.; KRUMBACHER, *Gesch. d. byz. Liter.*², 1898, p. 400 et suiv.; PRÄCHTER. *Byz. Z.*, VII, 588 et suiv.; PREGER, *Byz. Z.*, XI (1902), 4 et suiv., etc. Aucun de ces auteurs (auxquels ont échappé nos explications du *Rec. de textes* et du *Rapport d'une mission*) ne s'était préoccupé de remarquer, comme on a essayé ci-dessus, ce trait caractéristique, qu'il s'agit ici d'une chronique *populaire*. C'est peut-être par là qu'il faudrait commencer. PRÄCHTER, *Byz. Z.*, VII (1898), p. 598 et suiv., établit une parenté entre Théophane, un Berneusis, et ma *Chronique*. La démonstration paraît clocher, par suite d'une question de principe, qui n'est point soulevée. Il n'y a pas entre ces trois textes de concordances *verbales* probantes (lui-même fait ses réserves, *Byz. Z.*, IV (1895), p. 290). Or, les ressemblances de fond peuvent reposer sur une tradition *orale*, c'est-à-dire sur la fable et non plus sur l'histoire.

[2] Les sources sont : Sym. Mag., *op. laud.*, 624, 17-625, 12; Leon. Gramm., *op. laud.*, 213, 8-214, 6; Theodos. Melit., *Chronogr.*, ed. Tafel, 1859, p. 147 (voir KRUMBACHER, *Gesch. d. byz. Liter.*², 1897, 361 et suiv.; D. SERRUYS, *Byz. Z.*, XVI (1907), 1 et suiv., sur ses rapports avec Léon le Grammairien). K. Krumbacher, dans sa *Kasia* (p. 313, voir ci-dessous), a oublié Théodose de Mélitène, qui me fut à moi-même signalé par D. Serruys; G. Mon., *op. laud.*, 789, 18-790, 21 (= Georg. Hamart. Mon., ed. Muralt, Saint-Pétersb., 1859, 700, 3-25); ZONARAS, *op. cit.*, III, 401, 20-402, 10; Mich. Glyk., *op. laud.*, 535, 21-536, 6. L'histoire est reprise, entre autres, dans : MAIMBOURG, *Hist. de l'hérésie des Iconoclastes et de la translation de l'Empire aux Fran-*

grâce à un savant et joli mémoire de K. Krumbacher, intitulé *Kasia*[1]. K. Krumbacher, qui aimait et savait apprécier la littérature française, avait pour M. Taine une admiration particulière. Dès 1895, avec son *Michael Glykas*[2], il avait entrepris une série de monographies byzantines suivant la méthode du maître; il le dit lui-même expressément[3]; il ne s'agit plus pour lui de connaître les œuvres seulement, mais l'homme même; il faut s'enquérir de tous les détails biographiques pour arriver jusqu'à l'âme. Il faut étudier l'écrivain — fût-il un simple chronographe — *intus et in cute*. A cette pénétration des milieux intérieurs, à cette analyse intime, quelques Byzantins sortiront enfin de l'ombre où leurs figures paraissent s'estomper, de manière à se ressembler toutes[4].

L'opuscule consacré à Cassia répond à cette idée, chère à l'auteur, qui est de mettre en plein relief une figure intéressante,

çais, Paris, 1686 (éd. V = t. III des Œuvres complètes de Maimbourg, voir *ibid.*, le *Privilège*, p. [494], et sur cette édition, *Mél. Chatelain*, 633, n. 1), p. 440; Gibbon, *Hist. de la décad. et de la chute de l'emp. rom.*, trad. F. Guizot, t. IX, 1828 (éd. angl. originale, 1776), p. 186; Fr. Chr. Schlosser, *Gesch. d. bilderstürm. Kaiser d. Oström. Reiches*, Frankf., 1812, p. 470; Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, nouv. éd. par Saint-Martin, t. XIII, 1832 (éd. originale, 1757), p. 81 et suiv.; G. Finlay, *Hist. of Greece*, Oxford, II, 1877, p. 146-147; Ch. Diehl, *Figures byzantines*, 1906, p. 134; traité littérairement par Ἀλεξάνδρα Παπαδόπουλο, Τὸ μῆλο τῆς ἀγάπης, dans la *Ἑστία*, 1893, p. 358-359, et H. Lingg, *Byzantinische Novellen*, Leipzig, N. 360 de la coll. Reclam, sans date, p. 93-112 (*Nikisa*).

(1) Dans les *Sitz.b. d. philos.-philol. u. d. hist. Cl. d. k. b. Ak. d. Wiss.*, 1897, 305-370; aussi tirage à part, même date et même pagination.

(2) M. Gl. *Eine Skizze seiner Biographie und seiner litterarischen Thätigkeit, nebst einem unedierten Gedichte u. Briefe desselben*. München, *Sitz.b.*, *op. laud.*, 1894, 391-460, tirage à part 1895, même pagination.

(3) *Ibid.*, 391-392.

(4) Voir J. P., *Rev. crit.*, 1895, N. 43, 259-260 (compte rendu du *M. Gl.*).

cette fois-ci celle d'une femme. Les détails que nous possédons sur elle nous permettent une caractéristique générale, non sans quelque acuité, de sa personne[1]. Il cherche à reconstituer son être moral[2]. Pour marquer la vraie place de Cassia dans l'histoire, Krumbacher commence par passer en revue les diverses femmes que, successivement, Athènes, Rome et Constantinople ont vues briller et se faire un nom[3]. Ce défilé, avec les réflexions qui l'accompagnent, se rattache à la question toute contemporaine de la *Frauenbewegung*, des *capacités intellectuelles* de la femme, de sa lutte — *Wettbewerb* — avec le sexe fort[4]. Ce point de vue domine la conception que Krumbacher s'est faite de Cassia elle-même, dont nous allons tout d'abord conter l'aventure dans l'esprit et presque dans les termes où nous en parle le savant byzantiniste[5].

Euphrosyne, la veuve de l'empereur Michel II, le Bègue, voulant marier son fils Théophile, fit venir de toutes les provinces de l'empire les jeunes filles les plus belles. Lorsqu'elles furent réunies ensemble au Palais, dans le Triclinion de la Perle, l'impératrice remit à son fils une pomme d'or qu'il devait offrir à la fiancée de son choix. Il y avait, parmi ces jeunes filles, une vierge d'une rare beauté et d'une noble famille, qui s'appelait Cassia[6]. Charmé par sa grâce, Théophile se tourna vers elle et lui dit : « C'est par la femme que nous est venu le Mal » — Durch das Weib ist das Böse entstanden — (Ὡς

(1) Cf. *Kasia*, p. 312 : «ihr Gesamtbild mit einiger Schärfe zu erkennen».

(2) J. P., *Rev. crit.*, 1898, N. 46, 347 (compte rendu de la *Kasia*).

(3) *Kasia, op. laud.*, 305-312.

(4) *Ibid.*, p. 305.

(5) *Ibid.*, p. 312.

(6) *Kasia* par un *k* et une *s*, dans Krumbacher; voir plus loin sur ce nom, p. 49, n. 2.

ἄρα διὰ γυναικὸς ἐῤῥύη τὰ φαῦλα). Là-dessus Cassia réplique avec pudeur, sans effroi pourtant, — *schamhaft, aber unerschrocken :* — « Mais c'est aussi de la femme que provient — *erspriesst* — le Bien » — *das Gute* — (Ἀλλὰ *καὶ διὰ γυναικὸς πηγάζει τὰ κρείττονα*[1]). Sur cette réponse batailleuse — *schlagfertige Antwort* — qui était évidemment contraire à l'étiquette de la cour, le Pâris byzantin, choqué — *verdrossen* — ne lui offrit pas la pomme. Il l'offrit à Théodora de Paphlagonie, qui fut plus tard régente, après la mort de Théophile. Cassia, qui avait perdu un trône par son étourderie — *verscherzt* — et par son franc parler — *freimütiges Wort*, — Cassia fonde un couvent et se consacre, comme nonne, au service de Dieu. On a d'elle plusieurs écrits, chants d'église et proverbes rythmés[2]. Krumbacher, à la fin de son travail, nous donne le bagage littéraire de Cassia, tant publié qu'inédit[3].

Il est intéressant de voir à quel point cette scène si simple, ce dialogue entre l'empereur et Cassia a toujours été interprété suivant une idée préconçue, bien avant Krumbacher et plus encore après lui. Déjà, pour Maimbourg, l'échec de Cassia est dû à son manque de modestie et à son excès d'ambition; l'empereur sentit qu'il aurait de la peine à s'accommoder d'une femme qui affectait de faire briller son esprit autant que sa beauté; il comprit qu'elle voudrait trop être la maîtresse[4].

[1] Τὰ *κρείττονα* n'est pas un comparatif, mais un superlatif comme, en vieux français, des princes *le greigneur* (Villon), *le meilleur, le pire* encore aujourd'hui, ou, comme en italien *il maggior* Piero (Dante). *Das Gute* n'est donc pas une traduction tout à fait exacte. Il était facile de traduire par *das Beste.*

[2] Voir mon compte rendu de *Kasia, Rev. crit.*, 1897, N. 46, 345 et suiv.

[3] *Kasia, op. laud.*, p. 347-368.

[4] Maimbourg, *op. laud.*, p. 441. Ce sont, à quelques mots près, les propres expressions de Maimbourg.

Gibbon déclare que « cette affectation d'esprit déplacé mécontenta l'empereur »[1]. Aux yeux de Schlosser, Cassia veut montrer de l'esprit; elle se voyait déjà impératrice; mais Théophile se défia d'une pareille promptitude à la réplique; des femmes aussi hardies deviennent de vrais serpents domestiques et distribuent le venin en riant[2]. Lebeau, dont le bon sens, toutefois, proteste contre « ce conte, plat et ridicule en toutes ses parties », trouve, la donnée admise, que Théophile, avec raison sans doute, « craignit d'épouser une fille qui montrait tant d'esprit »[3]. Brunet de Presle, sceptique comme Lebeau, accorde toutefois que Théophile « redoutait apparemment une femme trop spirituelle »[4]. M. A. Rambaud déclare l'empereur *choqué* et pense à je ne sais quel éveil de « ses instincts de futur despote », ce qui l'effraye[5]. D'après Finlay, la réponse et le ton choquèrent — *jarred* — l'esprit susceptible du prince et il s'éloigna[6]. Moi-même — et je puis me citer après ces maîtres pour un *mea culpa* — dans le court article que je consacrai jadis à *Kasia*[7], je note le « ton modeste et fier à la fois » de sa réponse[8]; aucune objection ne me vient; tout au contraire, je crois saisir dans une épigramme de Cassia une allusion à sa propre aventure[9]. Enfin, M. Ch. Diehl, dans ses

(1) Gibbon, *op. laud.*, p. 186.

(2) Schlosser, *op. laud.*, p. 471.

(3) Lebeau, *op. laud.*, 83.

(4) Brunet de Presle et A. Blanchet, *Grèce*, dans l'*Univers*, 1860, p. 146, col. 2.

(5) *Empereurs et impératrices d'Orient*, Rev. des Deux Mondes, 15 février 1891, p. 831.

(6) Finlay, *op. laud.*, 147.

(7) *Rev. crit.*, 1897, N. 46, 345-347.

(8) *Ibid.*, 345.

(9) *Ibid.*, 346. Même point de vue que ci-dessus chez les nouvellistes (voir

jolies *Figures byzantines*, rend très exactement, par un mot heureux et attendu, l'impression qu'ont ressentie ces divers historiens et l'opinion qu'ils ont exprimée au sujet de cette anecdote : « Fort effrayé par cette belle personne si prompte à la répartie et d'humeur aussi féministe, Théophile tourna le dos à Kasia », etc. (1). Si Krumbacher ne prononce pas le mot de *féminisme*, il est tellement dans sa pensée, il y rattache si étroitement l'aventure de Cassia, que tout son mémoire respire ce mot et le proclame. Dès le début, il nous parle de l'actuelle *Frauenbewegung;* dans le récit même, le moindre détail trahit chez lui cette préoccupation maîtresse. C'est ainsi, comme on l'a vu, qu'il relève chez Cassia une certaine hardiesse, puisque, d'après lui, elle répond « schamhaft, aber unerschrocken » (2).

Cependant, si l'on a recours aux textes, on se rend compte de la façon la plus évidente, à quel point les auteurs songent peu à reprocher à leur héroïne quoi que ce soit qui ressemble à de la hardiesse, à une absence de timidité ou de crainte : pour tout dire, la nuance marquée chez Krumbacher par la restriction *aber unerschrocken* n'existe chez aucun d'eux. Au contraire! Quoique chez les six chronographes qui constituent nos sources en l'espèce (3), le récit de l'épisode présente des rédactions différentes, trois d'entre eux ne manquent pas de nous dire la pudeur dont la réponse était empreinte : *μετ' αἰ-*

ci-dessus, p. 17, n. 2, *in fine*) : Cassia perd le trône, *γιὰ δυὸ λόγια Ͽαρρετὰ* (cf. Al. Papad., *Ἑσ7ία*, *op. laud.*, p. 358, col. 1); chez Lineg, *op. laud.*, 94, la réponse paraît à l'empereur « sowohl ungeeignet, als auch trotzig », etc.

(1) Cf. Ch. Diehl, *op. laud.*, 134.

(2) Voir ci-dessus, p. 20.

(3) Voir ci-dessus, p. 17, n. 2.

δοῦς πως ἀντέφησεν (1). Zonaras, dont le témoignage compte, parce que ses sources sont bonnes et en tout cas différentes (2), ajoute au tableau une touche plus délicate et plus significative : *ἡ δ' ἠρέμα* — doucement, paisiblement, tranquillement — *καὶ μετὰ σεμνοῦ ἐρυθήματος* — une *érubescence* modeste : on pourrait presque traduire par « une *sainte* rougeur » — *εὐστόχως πως ἀπεκρίνατο* (3). Ainsi donc, cette réponse de Cassia était pleine de justesse et de *réflexion* — *εὐστόχως*, car n'oublions pas que cet adverbe est emprunté à *στοχάζομαι*. C'est beaucoup moins à cause de l'audace qu'à cause de la *sagesse* de la réponse qu'elle déplaît à l'empereur. Michel Glykas nous le dit en propres termes : *ἡ Κασία, ἣν δὴ καὶ ἀποπέμπεται διὰ τὴν πλήρη συνέσεως ἀπόκρισιν αὐτῆς* (4). Voilà qui est clair. L'empereur la renvoie parce que sa réponse a trop d'appropriation, trop d'intelligence, trop de sens (5). Nous verrons tout à l'heure pourquoi.

Pour le moment, contentons-nous d'observer que de tous les passages ci-dessus se dégage une conclusion quelque peu contraire à celle de la *Kasia* de Krumbacher. Les chronographes que nous venons de citer ne semblent nullement, dans cette affaire, donner tort à Cassia. Ils blâment plutôt Théophile, auquel ils ne font pas jouer le beau rôle. Son exorde *ex abrupto*

(1) Sym. Mag., 625, 2 (à corriger *πῶς* de l'édition); Theod. Melit., *op. laud.*, 147; Leon. Gr., 213, 16 (*ἀντέφη*); G. Mon., 790, 8.

(2) Cf. K. Krumbacher, *Gesch. d. byz. Liter.*², 1897, 371 et suiv.; rappr. F. Hirsch, *Byzantinische Studien*, 1876, 384 et suiv.; U. Ph. Boissevain, *Byz. Z.*, IV (1895), 250 et suiv.

(3) Zonaras, *op. cit.*, III, 401, 29-30.

(4) M. Glykas, 536, 1-2.

(5) Voir dans le *Thesaurus* les différentes acceptions de *σύνεσις* ou de *συνετός*, qui cadrent presque toutes ici. Cf. Const. Man., 211, 4945, *σύνεσιν καὶ σοφίαν*.

sur la femme le prouverait déjà. Nous commenterons plus loin ces paroles. En tout cas, tous les historiens, sauf un, ont soin de nous apprendre que Cassia, à l'issue de cette scène, se voue à Dieu : τῷ Θεῷ μόνῳ ζῶσα (1). Or, un chronographe byzantin ne mentionne certainement pas la fondation d'un couvent pour blâmer la fondatrice, surtout lorsque, comme nous le verrons, il partage ses doctrines religieuses. Quant à celui qui se tait sur ce détail, c'est précisément Michel Glykas, et nous venons de voir à l'instant combien il se montre favorable à Cassia.

Ces dernières considérations nous amènent tout droit au petit extrait promis de notre manuscrit du Phanar. Bien compris, bien interrogé, il remettra, je l'espère, toutes choses au point. Faute de place, je supprime le commentaire philologique, linguistique et grammatical: je donne seulement le texte, en signalant les leçons que je crois devoir corriger (2).

LE RÈGNE DE THÉOPHILE [829-842].

Θεόφιλος [1] ὁ υἱὸς αὐτοῦ χρόνους ιβ'. μδ'

Εἰκονομάχος καὶ τοῦτος πολλὰ [2] καὶ οὐχὶ ὀλιγώτερος ἀπὸ τοὺς ἄλλους, ἀμὴ περισσότερος [3].

Θέλων οὖν ὁ αὐτὸς βασιλεὺς ὅτι νὰ ἐπάρῃ [4] γυναῖκα ὁποῦ νὰ τὴν ἰδῇ [5] νὰ τοῦ ἀρέσῃ [6], ἔστειλεν εἰς πᾶσα τόπον ὁποῦ ὥριζεν [,] [7] ὅπως νὰ ἐκλέξουν τιμίας καὶ εὐγενεστάτας ὡραίας παρθένας καὶ

(1) G. Mon. 790, 9-10; Sym. Mag., 625, 10; Theod. Melit., *l. l.;* Leon. Gramm., 214, 3-5; Zon., III, 402, 2-5.

(2) Comme je n'avais qu'un calque sous les yeux (voir ci-dessus, p. 12), pour plus de sûreté, j'ai prié mon savant collègue, M. Henri Lebègue, de collationner ce calque avec mon déchiffrement.

οὕτως ἐσυνάχθησαν ἀπὸ πᾶσα τόπον καὶ ἦλθαν τὰ κορίτσια[8] *εἰς τὸ παλάτι*[9] *τοῦ βασιλέως· τὰ ὁποῖα ὡς λέγουν ἦσαν δώδεκα* [·] *τότε εἶπεν ὁ βασιλεὺς ὅτι ἥτινος δώσω*[10] *τὸ μῆλον, αὐτὴ νὰ ἔναι γυναῖκα μου.* Βαστόντα *δὲ ὁ βασιλεὺς τὸ μῆλον, ἔβλεπε*[11] *τὰ κορίτσια*[12] *ὅλα, καὶ τὰ δέκα δὲν τοῦ ἄρεσαν.* Ἔμειναν *δὲ τὰ δυό*[13], *ἡ* Θεοδώρα(,) *καὶ ἡ* Κασία. Καὶ *ἦσαν καὶ αἱ δυὸ πολλὰ*[14] *εὐμορφότατες*[15] *καὶ δὲν ὑπόρειε*[16] *νὰ χωρίσῃ*[17] *ἀπὸ τὲς*[18] *δυὸ νὰ εἰπῇ*[19] *ποῖα ἔναι εὐμορφότερη*[20] *νὰ τὴν ἐπάρῃ*[21]*· καὶ ἐθαυμάζετο.* Καὶ *ἦλθεν εἰς ἀδημονίαν*[22] *τί*[23] *νὰ κάμῃ*[.] Τότε *εἶπε· καλῶς εἶπαν οἱ διδάσκαλοι, ὅτι ἀπὸ τὴν γυναῖκαν ἔγιναν τὰ κακά*[.] Ἡ *δὲ σοφωτάτη* Κασία(,) *ἀπεκρίθη καὶ τοῦ εἶπε ὅτι καὶ ἀπὸ τὴν γυναῖκαν ἐβλάστησαν τὰ ἀγαθά*[,] *ἡ σωτηρία τοῦ κόσμου, δηλονότι ἀπὸ τὴν ἁγίαν* Θεοτόκον*· ὁ δὲ* Θεόφιλος *ὡς εἶδε*[24] *τὴν προπέτειαν*[25] *αὐτῆς*[,] *ἐβαρέθη*[26]. Καὶ *ἔδωκε τὸ μῆλο*[27] *τῆς* Θεοδώρας *καὶ τὴν ἐπῆρε γυναῖκα* [.] Ἡ *δὲ* Κασία *ἔγινε καλογραία καὶ ἡγίασεν ὁποῦ τὴν ἐθαύμαζαν πολλοὶ εἰς τὴν ἀρετήν· αὐτὴ δὲ ἔκαμε τὸ τροπάριον ὁποῦ ψάλλεται τῇ*[28] *μεγάλῃ*[29] *τετράδι, τὸ δοξαστικόν*[30]*·* Κύριε[31][,] *ἡ ἐν πολλαῖς ἁμαρτίαις περιπεσοῦσα γυνή.*

Λοιπὸν *αὐτὴ ἡ* Θεοδώρα *ἡ βασίλισσα ἦτον ἁγία γυναῖκα καὶ εἶχεν ἁγίας εἰκόνας κρυφῶς εἰς τὴν κάμεραν αὐτῆς καὶ ἐπροσκύνα*[32] *αὐτὰς μετὰ πάσης τιμῆς καὶ εὐλαβείας· καὶ ὅσους χριστιανοὺς ἤξευρεν ὅτι προσκυνοῦν τὰς ἁγίας εἰκόνας*[,] *ἀγάπα αὐτοὺς*[33] *πολλὰ ὁλοψύχως*[34]*· τοὺς δὲ εἰκονομάχους ἐμίσει πολλά*[35]*·*

Ἔκαμε[36] *δὲ τοῦτος ὁ βασιλεὺς πολλὰ μαρτύρια*(,) *καὶ εἰς ἀρχιερεῖς*(,) *καὶ εἰς ἄλλους ἱερωμένους*(,) *καὶ εἰς κοσμικούς· καὶ ἔδειξεν αὐτοῦ ὁ Θεὸς πολλὰ σημεῖα διὰ νὰ ἐπιστραφῇ*[37], *ἀμὴ αὐτὸς εἰς τὸ χειρότερον ἔτρεχε· καὶ ὠργίσθη*[38] *αὐτοῦ ὁ Θεὸς καὶ ἀσθένησε· καὶ ἄνοιξε τὸ στόμα αὐτοῦ καὶ ἐφαίνοντο ὅλα του τὰ ἐνδόσθια καὶ ἦτον φόβος καὶ τρόμος νὰ τὸν ἰδῇ*[39] *ἄνθρωπος· ὅμως ἐκεῖ ἔβγα*[40] *τὴν ἁμαρτίαν αὐτοῦ ὅτι δι' ἄνοιαν*[41] *ἔναι ἐχθρὸς*

τῶν ἁγίων εἰκόνων, διὰ τοῦτο τιμωρεῖται καὶ παιδεύεται· καὶ ὡσὰν ἐφίλησε τὴν εἰκόνα τοῦ Χριστοῦ[,] ὁποῦ ἦτον εἰς ἐγκόλπιον[42]*, εὐθέως ἔκλεισε τὸ στόμα αὐτοῦ καὶ ἔγινεν ὡς τὸ πρῶτον καὶ ἀπέθανε.*

LEÇONS DU MANUSCRIT.

[1] Le Θ initial à l'encre rouge, le tilde surmontant les deux lettres numériques *ιϐ'*, rouge également. — [2] Le calque n'est pas clair : on peut lire *πολλὸς*; il y a en tout cas deux λ. — [3] De Εἰ*κον*. à ce mot, y compris le Θ de Θέ*λων* qui suit, à l'encre rouge; en noir, le point qui sépare ce Θ de *περισσότερος* qui précède. En marge, à droite, le long des quatre dernières lignes de la page, Θε*όφιλος* en monogramme à l'encre rouge. Au-dessus du monogramme de Θεο, on voit à l'encre noire, un accent aigu précédé d'un trait anguleux. — [4] *ἐπάρη* — [5] *ἰδεῖ* — [6] *ἀρέση* — [7] *ὅριζεν* — [8] *κορίτζια* — [9] *παλάτη* — [10] *δόσω* — [11] *εὔλεπε* — [12] *κορίτζια* — [13] Le *υ* est surmonté de deux points. — [14] On lirait quelque chose comme *πολλαὶ* — [15] *εὐμορφώταταις* — [16] *ὑπόρις* — [17] *χωρίση* — [18] *ταῖς* — [19] *εἰπεῖ* — [20] *εὐμορφώτερη* — [21] *ἐπάρη* — [22] *ἀδδημονίαν* Peut-être faudrait-il rétablir *ἀδαημονίαν*. Mais cf. *ἔπεσεν εἰς μεγάλην ἀδημονίαν* dans notre chronique même, Kirp., *Byz. Z.*, I (1892), p. 308 [l. 4-5]. Ἀδαημ., d'ailleurs, se défendrait mal pour l'époque. — [23] Pas sûr. — [24] *ἴδε* — [25] On serait tenté de lire *πρατέτειαν* — [26] Un petit *o* rond en rouge entre un petit point noir et le K du *καὶ* suivant : le K à l'encre rouge. — [27] *τῶ μήλω* En marge, à droite, depuis *Καὶ ἔδωκε* à *πολλοὶ* le rubricateur a écrit : *ὅτι τὴν Θεοδώραν ὁ βασιλεὺς γυναῖκα ἐπῆρε.* — [28] *Sic*, au datif. Voir la note suivante. — [29] *μεγάλη* sans iota souscrit. Mais on serait en droit tout aussi bien, peut-être même mieux, d'écrire, par un acc., *τὴ μεγάλη τετράδη* (nom. *ἡ τετράδη*). — [30] Après *δοξ.* un point, au milieu, à l'encre rouge; ce qui suit (*κε* - *γυνὴ*, voir note ci-dessous) à la ligne, comme titre de chapitre. — [31] Κε sans barre au-dessus. Jusqu'à *γυνὴ* à l'encre rouge : le grave de ce dernier mot, à l'encre noire. — [32] *ἐπροσκῦνα* — [33] *αὐτοὶς* — [34] Deux points au-dessus de *υ*. — [35] Point final à l'encre rouge. — [36] En regard de Ἔ*καμε* en marge, à gauche, le monogramme *σημείωσαι* à l'encre rouge. — [37] *ἐπιστραφῆ* — [38] *ὀργίσθη* — [39] *ἰδεῖ* — [40] *ευόα* — [41] Conjecture excellente de M. Lebègue. La lecture est très difficile. — [42] Voir pour le sens notre traduction et le Thesaurus, s. v., *in fine*, ainsi que Suicer, *Thes. eccles.*, *op. laud.*, s. v.

TRADUCTION.

Théophile, son fils [fils de Michel le Bègue] *régna* douze ans.

Iconoclaste lui aussi grandement et non moindre que les autres, mais *au contraire* beaucoup plus.

Cet empereur voulant donc prendre une femme telle qu'à la voir elle lui plût, envoya dans tous les pays où il commandait, avec l'ordre de choisir de belles vierges honnêtes et des plus nobles. On en réunit de tous les pays et les jeunes filles vinrent dans le palais de l'empereur; elles étaient douze à ce que l'on dit. Alors l'empereur dit que celle à laquelle je donnerai la pomme, celle-là doit être ma femme. L'empereur donc, tenant la pomme, regardait toutes les jeunes filles et *il y en eut* dix *qui* ne lui plurent pas. Il en resta deux, Théodora et Cassia. Et toutes les deux étaient grandement très belles et il ne pouvait pas distinguer (= se décider) entre les deux, pour dire laquelle est plus belle pour l'épouser. Et il s'émerveillait. Et il en vint à être embarrassé de ce qu'il ferait. Alors il dit : «Les maîtres ont eu raison de dire que par la femme ont été faits les maux.» La très sage Cassia répondit et lui dit que de la femme aussi germent les biens, le salut du monde, *de la femme,* c'est à savoir de la sainte mère de Dieu. Mais Théophile ayant vu sa pétulance de langage, en eut de l'ennui. Et il donna la pomme à Théodora et il la prit pour femme. Quant à Cassia, elle se fit nonne et devint sainte au point que beaucoup l'admiraient pour sa vertu. C'est elle qui fit le tropaire qui se chante le mercredi saint, le *doxasticon*[1] *: Seigneur, une femme tombée dans plusieurs péchés.*

Donc, cette Théodora l'impératrice était une sainte femme et elle avait de saintes images en cachette dans sa chambre et elle les adorait en tout honneur et toute piété. Et tous les chrétiens dont elle savait qu'ils adoraient les saintes images, elle les aimait grandement de toute son âme. Quant aux iconoclastes, elle les haïssait grandement.

[1] Sur le mot δοξαστικόν, voir L. Clugnet, *Dict. gr.-fr. des noms liturgiques en usage dans l'Égl. gr.,* Paris, 1895, s. v., et sur notre *doxasticon* ou *Gloria Patri,* le R. P. Petit, *Byz. Z.,* VII (1898), 594.

Cet empereur fit plusieurs martyres, et vis-à-vis d'archevêques et vis-à-vis d'autres religieux et de laïcs. Et Dieu lui fit voir beaucoup de signes pour le convertir, mais lui il courait au pis. Et Dieu se fâcha contre lui et il tomba malade. Et il ouvrait sa bouche et tous ses intestins devenaient *ainsi* visibles et c'était une crainte et une terreur de le voir. Mais là il clamait son péché, *c'est à savoir* que, par folie, il était ennemi des saintes images. C'est pourquoi il est puni et châtié. Et lorsqu'il eut baisé l'image du Christ qui était dans un reliquaire, il ferma la bouche et il redevint comme auparavant et il mourut.

Nous avons essayé de conserver à ce texte sa naïveté. Il ne nous faudra plus un long commentaire pour souligner les précieuses indications qu'il nous donne.

Nous y voyons tout d'abord, de la façon la plus explicite, que la femme dont nous parle Cassia, celle de qui nous sont venus les plus grands biens, c'est celle précisément à laquelle le monde doit son salut, c'est la *Θεοτόκος*, c'est la mère de Dieu (ci-dessus, p. 25, l. 12-13). Schlosser, l'historien, qui était théologien, l'avait compris tout de suite [1].

De son côté, le Père Maimbourg, qui était prêtre, n'a pas eu de mal à deviner de quelle femme il pouvait être question dans la bouche de Théophile : «*Il faut avoüër,* luy dît-il, *que les femmes sont de fort dangereuses créatures, puisque c'est d'une d'entre elles que tous les maux nous sont venus* [2]. »

Il n'y a plus d'erreur : Ève y est presque nommée. Il ne faudrait pas, en effet, s'égarer sur une fausse piste ni se mettre, par exemple, à chercher dans Euripide quelque aphorisme pessimiste sur la femme. On n'y trouverait rien de sem-

(1) Schlosser, *op. laud.*, 470, traduit ainsi : «Aber durch ein Weib (d. h. die Maria) wird sie noch täglich gerettet.»

(2) Maimbourg, *op. laud.*, 440.

blable à ce que nous avons ici [1]. L'opposition entre Ève et Marie est des plus courantes, l'opposition entre celle qui a perdu l'humanité et celle qui l'a sauvée [2]. Il convient de remarquer, en outre, que, dans notre texte, Théophile se réclame des *διδάσκαλοι* auxquels il attribue les paroles qu'il adresse à Cassia. Je n'ai pu, malgré bien des recherches, identifier le passage. Mais n'oublions pas le sens religieux du mot *διδάσκαλος*, qui désigne tantôt les apôtres, tantôt les Pères de l'Église [3] : c'est le mot grec qui répond le mieux au fameux *rabbi* des Hébreux [4].

Déjà, ces premières considérations sont rassurantes. Elles nous prouvent que nous n'avons à nous préoccuper d'aucune *Frauenbewegung*. Nous n'avons pas quitté Byzance : nous sommes en pleine théologie, même quand il ne s'agit que de propositions de mariage.

Ce point acquis, nous pouvons faire un pas en avant.

(1) Parcourir et identifier les différents renvois qui se trouvent s. v. *γυνή*, dans Beck, *Ind. graecitatis Euripideae*, Cambridge, 1829; cf., entre autres, les fragments VI et LIII, 4, etc.

(2) Voir Justin, *Dial. avec Tryphon*, éd. G. Archambault, Picard, Paris, t. II, 1909, p. 124, C, 4-5, et la traduction allemande du passage classique d'Irénée chez F. A. von Lehner, *Die Marienverehrung in den ersten Jahrhunderten*, éd. II, Stuttgart, 1886, p. 29 et suiv; Harnack, *Dogmengeschichte*, éd. IV, 1905 (= *Grundr. d. Theol. Wiss.*, IV Th., B. III), p. 118. Le R. P. Scheil me rappelle l'anagramme *Ave*, *Eva* dans l'hymne bien connue des premières et deuxièmes vêpres de l'Office de la Vierge, 1re et 2e strophes : «*Ave*, maris stella — Mutans *Evae* nomen (dans tous les *Bréviaires romains*, *Paroissiens* et *Livres de prières*). On sait que la même antithèse se poursuit entre Jésus et Adam, cf. *Rom.*, V, 12, 14, 16, 17, 19, 21; cf. B. Weiss, *Der Brief an die Römer*, dans le *Krit.-ex. Komm. ü. d. N. T.*, de H. A. W. Meyer, Gött., 1899, à *Rom.*, V, 12, p. 234 et suiv.; Harnack, *op. nuper laud.*, 118. — Voir p. 53, n. 1, *in fine*.

(3) Voir Suicer, *Thesaurus ecclesiasticus*, I, 1718, s. v. *διδάσκαλος*.

(4) Cramer, *Bibl.-theol. Wörterb. d. n. t. Graecitaet*, 1893, s. v. *διδάσκαλος*.

Demandons-nous ce que représente exactement pour un chrétien la personne d'Ève.

Il est incontestable que dans la chrétienté la mère du genre humain jouit d'une réputation exécrable. Déjà, dans l'Ancien Testament, la coupable, c'est Ève. Tel est le sens profond et la conclusion qui se dégagent, comme me le fait justement observer M. Philippe Berger, du récit de la faute au chapitre III de la Genèse, surtout aux versets 1 à 19 et 24, sur lesquels on lira avec fruit le joli et fin commentaire de Holzinger[1] et de Gunkel[2]. Jésus Sirach l'accuse formellement : *ἀπὸ γυναικὸς ἀρχὴ ἁμαρτίας, καὶ δι' αὐτὴν ἀποθνήσκομεν πάντες*[3]. Le Nouveau Testament, surtout par la bouche de saint Paul, n'est pas moins dur pour elle : *Ἀδὰμ οὐκ ἠπατήθη, ἡ δὲ γυνὴ ἐξαπατηθεῖσα ἐν παραβάσει γέγονεν*[4]. Chez les Pères de l'Église, le mauvais renom d'Ève touche à la légende. Ainsi, Eusèbe, dans sa *Préparation évangélique*, ou plutôt Clément d'Alexandrie, à cet endroit, nous apprend que dans les fêtes bachiques, on invoque Ève : *Διόνυσον μαινόλην ὀργιάζουσι Βάκχοι . . . ἐπολολύζοντες Εὔαν Εὔαν ἐκείνην, δι' ἣν ἡ πλάνη παρηκολούθησε, [καὶ ὁ θάνατος ἐπηκολούθησε· καὶ σημεῖον ὀργίων Βακχικῶν ὄφις ἐστὶ τετελεσμένος. Αὐτίκα γοῦν κατὰ τὴν ἀκριβῆ τῶν*

(1) Holzinger, *Genesis*, Fribourg en Brisgau, 1898, dans le *Kurzer Hand-Comm. z. A. T.*, de K. Marti, I, p. 31-33, ad *Gen.*, III, 15.

(2) Gunkel, *Genesis*, éd. II, dans le *Handkomm. z. A. T.*, de Nowack, ad *Gen.*, III, et suiv., p. 123. Tous les commentateurs sérieux sont unanimes sur ce point.

(3) Sir., XXV, 24.

(4) *I Tim.*, II, 14. Le mépris bien connu de l'apôtre pour la femme tient en partie à l'idée qu'il professe sur Ève, cf. B. Weiss, *Die Briefe Pauli*, dans le *Kr.-ex. Komm.*, de H. A. W. Meyer, *op. laud.*, Gött., 1902, p. 124 (ad *I Tim.*, 2, 14). Voir E. Renan, *Saint Paul*, 396, 402 et aussi 148, 160.

Ἑβραίων φωνὴν τὸ ὄνομα τὸ Εὔα δασυνόμενον ἑρμηνεύεται ὄφις ἡ θήλεια[1]. Le tableau, on le voit, est complet : non seulement le vieux cri de εὐοῖ a été confondu avec le nom de Εὔα, mais encore, grâce à une étymologie fantaisiste, le serpent a trouvé sa place entre Ève et Dionysos[2]. Cette explication plaît à tel point qu'Épiphane la reprend presque mot pour mot[3]. Et puisque nous parlons d'Épiphane, enregistrons aussi ce que rapporte ce Père au sujet du μῦθος d'après lequel Ève aurait été l'épouse du Diable[4].

Et maintenant, pour juger, pour comprendre, pour sentir comme il convient, pour apprécier dans leurs nuances des événements aussi éloignés de nous que ceux du règne de Théophile, mettons-nous le plus possible dans l'état d'esprit, non pas d'un philologue du xxe ou du xixe siècle, mais d'un Byzantin, d'un chrétien, d'un théologien, d'un Grec. Disons-nous d'abord à quel point le Grec saisit tout avec une vivacité immédiate, tant et si bien même que, loin de laisser échapper une allusion, il en verrait là où il n'y en a pas[5]. Disons-nous

(1) Eus., *Evang. Praepar.*, II, 3, 62 C, voir éd. Gifford, I, Oxford, 1903, p. 83.

(2) Sur cette étymologie erronée, voir Gifford, *op. laud.*, IV, 1903, p. 85 (ad 62 *d*).

(3) Voir *ibid.*

(4) ὁ διάβολος ἐλθὼν πρὸς τὴν Εὔαν συνήφθη αὐτῇ ὡς ἀνὴρ γυναικὶ καὶ ἐγέννησεν ἐξ αὐτοῦ τόντε Κάϊν καὶ τὸν Ἄβελ, Epiph. *Haeres.* XL, Archonticorum 5 (*Epiph. op. op.*, ed. Dindorf, II, 1860, p. 294, l. 17 et suiv.); voir Fabricius, *Codex pseudepigraphicus V. T.*, etc., Hamburgi, 1722, p. 97; voir *ibid.*, 95, sur l'horreur que doit causer la seule idée d'un évangile (apocryphe) d'Ève : οὐκ αἰσχύνονται, λέγοντες Εὐαγγέλιον Εὔας. Sur Ève, voir aussi Vigouroux, *Dict. de la Bible*, t. II, col. 2120 et 2121, art. *Ève*, sur la nature du péché, etc.

(5) Rapprocher J. P., Τὸ ταξίδι μου, éd. II, Paris, 1905, p. 76-77.

aussi combien le Grec vit dans l'Église, combien sa religion, sa superstition se mêlent à sa vie de tous les jours, à ses pratiques quotidiennes[1]. Alors, nous n'aurons pas de peine, je crois, à rétablir le sens précis du dialogue engagé entre Cassia et l'empereur. Nous soutenions tout à l'heure que, dans cette courte scène, Cassia, non seulement n'était l'objet d'aucun blâme aux yeux de nos chronographes, mais qu'ils lui faisaient la bonne part. Cela ne peut plus être mis en doute. Il est clair que le personnage favorisé par le chroniqueur — ou la tradition — est celui qui est fidèle à la Sainte Vierge. Le personnage qui n'apparaît pas sous un jour favorable, est celui qui est hanté par le souvenir de la première femme et du premier péché.

Et pourquoi donc Théophile serait-il de la sorte *persona ingrata?* Mais, tout simplement, parce qu'il est iconoclaste et qu'il est, de ce fait, *θεομισής*[2]. Les quelques citations que nous

(1) S'il m'est permis de rappeler ici des souvenirs personnels, une de mes tantes, personne instruite, cultivée, morte à Paris où elle a vécu des années, parlait couramment, avec un regret sincère et convaincu, du péché d'Ève, sans lequel, disait-elle, la mort n'existerait pas. J'ai connu beaucoup de Grecs qui ne pouvaient se décider à envoyer une dépêche pour annoncer leur arrivée à des parents ou des amis, sans y ajouter les deux mots : *θεοῦ θέλοντος.*

(2) G. Mon., 809, 22; Leon. Gramm., 227, 14; Theod. Melit., p. 158; cf. G. Mon., 789, 17-18 : *ὁ νέος Βαλτάσαρ καὶ παραβάτης καὶ θεομισὴς καὶ τῶν ἁγίων εἰκόνων ὑβριστής*, etc.; 792, 12 *ὁ ἄθεος*; 793, 1 *τῷ μισοθέῳ μᾶλλον εἰπεῖν ἢ Θεοφίλῳ*; 799, 19 *ὁ δεύτερος Νεκτεναβῶ*; Sym. Mag., 625, 19 *εἴχετο γὰρ ὁ ἀλιτήριος τῆς... θεοστυγοῦς αἱρέσεως* (cf. G. Mon., 791, 16 et suiv.; Leon. Gramm., 215, 3-4, etc.); *ibid.*, 642, 11 *θεοστυγοῦς Θεοφίλου*; Theoph. contin., 87, 1 et suiv.; 91, 2 et suiv.; 99, 7 *ὡς βάρβαρός τις*, etc.; 101, 13, *τὴν τοῦ τυράννου μανίαν καὶ θηριωδίαν*; Zon., *op. laud.*, III, 408, 13 : *ἡ.. αὐτοῦ μανία*; 414, 20 *ὁ δυσσεβής*; Leon. Gramm., 215, 20-21; 221, 14; Const. Man., 204, v. 4773 : *χωρίον... δυσσεβείας*, etc.; 205,

venons de rejeter au bas de la page suffisent, quoique incomplètes, à nous renseigner sur l'opinion que nos chronographes professent à l'égard de cet empereur. Ils n'ont aucune raison de ne pas préférer une sainte femme, une fondatrice de couvent, à ce nouvel Hérode, à ce traître après Judas, à ce *Christicide* — *χριστοκτόνος* — après Pilate, à ce misothée — *μισόθεος* — à ce Jéroboam, à cet Achab, à ce Pharaon[1]. Notre petit texte spécialement projette sur toute cette histoire la lumière la plus crue. Les autres savent faire la part du bien et du mal chez Théophile; ils entremêlent la louange au blâme. Tout en condamnant avec une énergie extrême son hérésie iconoclastique, ils reconnaissent ses mérites; il a de la grandeur — *μεγαλοπρεπής*[2] — il a une âme généreuse et belle — *λαμπρόψυχος*[3] — il a des lettres — *φιλολόγος*, *doctrinae litterarum studiosus*[4] — il a le goût des arts — *φιλόκοσμος*[5] — il est surtout ami de la justice, et de jolies anecdotes circulent parmi les chroniqueurs, qui sont toutes en sa faveur[6]. Au contraire, pour notre chroniqueur populaire, naïf

4790; Mich. Gl., 537, 16 et suiv.; Georg. Cedr., II, 101 : *τῆς... μιαρᾶς... αἱρέσεως*; 105, 12 et suiv.; 109, 6 : *πάντας τοὺς πρὸ αὐτοῦ τυράννους ὠμότητι παρελάσαι φιλονεικῶν*, etc. etc.

(1) Georg. Mon., 801, 9 et suiv. Ce chapelet d'injures semble destiné conjointement à l'empereur et à son suppôt, le patriarche ou *fratriarche* Jean.

(2) Mich. Gl., 537, 1.

(3) Const. Man., p. 205, v. 4790.

(4) M. Gl., 538, 12.

(5) G. Mon., 793, 7; 803, 17; Sym. Mag., 627, 10, etc.; cf. Const. Man., 205, v. 4794 : *φιλοτέχνοις*.

(6) Const. Man., 206, 4832 : *ἐγὼ δ'ὑπερεκπλήττομαι τὴν δικαιοπραγίαν | καὶ τὴν ἀπροσωπόληπτον περὶ τὰς κρίσεις γνώμην*, etc.; cf. Bury, *op. laud.*, 145; anecdotes dans Mich. Gl., 536, 7 et suiv.; G. Mon., 793, 15 et suiv.; Sym. Mag., 622, 19 et suiv.; 637, 19 et suiv.; G. Cedr., 109, 3 et suiv., etc.

et de premier mouvement, il n'y a pas de milieu. Tout est mauvais chez Théophile; tout est à charge contre lui, même la maladie dont il est mort. Théophile, en effet, a succombé à une dysenterie; les chronographes sont tous d'accord sur ce point [1]. Ce mal nous est expliqué par des causes naturelles [2] et il est tout à l'honneur de l'empereur [3]. Chez notre chroniqueur la dysenterie prend aussitôt des proportions fabuleuses [4] Un premier soupçon fut éveillé chez moi par cette description. Du moment que nous avons affaire à un empereur iconoclaste, il est certain qu'une critique plus rigoureuse des textes s'impose. Nous ne devons plus examiner l'histoire de Cassia en elle-même; nous devons nous demander si, en la racontant, les chronographes ne l'envisageaient pas d'un biais particulier, n'avaient pas une pensée de derrière la tête, ou plus simplement, si cette histoire doit être acceptée sans contrôle.

Krumbacher, séduit par la figure de Cassia, trouvant l'aventure charmante, doutant, qui sait? dans son cœur qu'elle fût vraie, y découvrant tout de suite un chaînon dans le développement du féminisme à travers les âges, a séparé du contexte

(1) Sym. Mag., 646, 9; Theoph. cont., 138, 1 et suiv.; Leon. Gramm., 228, 4; G. Mon., 810, 12 et suiv.; Zon., *op. laud.*, III, 417, 25; G. Cedr., II, 137, 21; Mich. Gl., 541, 14; Theod. Melit., p. 159 (rien dans Const. Man., mais c'est un pur hasard).

(2) Cf. Mich. Gl., 541, 14, *αἴτιον ψυχροποσία*; cf. Zon., *op. laud.*, III, 417, 23-24.

(3) Il meurt de chagrin après des revers et s'abstient de toute nourriture, G. Cedr., II, 137, 18 et suiv. Voir Lebeau, *op. laud.*, XIII, 151 et suiv.

(4) Cf. Leon. Gramm., 228, 4 : *τὴν ψυχὴν κακῶς ἀπορρήξαντος*; Sym. Mag., 646, 17 et suiv. : *εὐθὺς τὸ πνεῦμα αὐτοῦ κακῶς καὶ ὀδυνηρῶς ἀπέρρηξε*. Voilà tout ce que l'on voit percer chez les chronographes d'hostile à Théophile, au sujet de sa maladie. Pour ce qui est de sa douleur calmée, aussitôt qu'il baise les saintes images, voir Lebeau, *op. laud.*, XIII, 154.

le texte relatif à Cassia. Il l'a considéré en lui-même, au lieu de le considérer dans son milieu historique. Il n'y a pas que Krumbacher à avoir pris la chose sous cet angle. Ceux mêmes qui ont consacré à l'hérésie des iconoclastes des travaux spéciaux n'ont pas davantage, je ne dis pas saisi, mais cherché seulement le lien qui pouvait exister entre l'iconoclasme et l'aventure de Cassia. S'ils s'en étaient avisés, ils auraient aussitôt pénétré le sens intime de la réponse de la jeune fille à l'empereur, à condition de partir de quelques considérations que nous allons exposer. En effet, s'il existe un point d'histoire établi, un fait avéré, hors de toute contestation, mille et mille fois mis en lumière, c'est que, aux yeux des iconophiles ou iconolâtres — car nous n'avons pas ici à entrer dans le fond du débat, il nous importe uniquement de savoir de quelle façon l'envisageaient les partisans des images, c'est-à-dire ceux-là précisément qui nous présentent les deux acteurs dont nous nous occupons en ce moment — aux yeux donc des iconolâtres, il est positif que les iconoclastes ont voué une haine particulière à la Vierge. La question a été si souvent étudiée, si largement documentée, que nous n'avons plus besoin de citer les textes originaux — sauf un ou deux caractéristiques — et qu'il nous suffit de renvoyer, dans une note, aux différents ouvrages où le lecteur pourra être abondamment édifié [1]. Les

[1] Maimbourg, *op. laud.*, voir le Sommaire du Livre II, puis, p. 13, 29, 37, 52, 80, 85, 115, 120, 147, 169, 172, 196, 205, 206, 209, cf. 229. (il s'agit, partout ici, de Constantin V, le Copronyme); Lebeau, *op. laud.*, XII, 1831, p. 136 (Léon III), 188-189, 219, 258, 262, 304 (Constantin V), 461 (une image de la Vierge abattue par un iconoclaste sous Michel Ier); Fr. Chr. Schlosser, *op. laud.*, 204, 220, etc.; J. Marx, *Der Bilderstreit*, Trier, 1839 (dissertation sans grande valeur), 35, 75; A. F. Gfrörer, *Allgem. Kirchengesch.*, III B., 1 Abth., 1844, p. 122 et suiv., rappr. 99;

sources ont été bien utilisées, bien consultées, surtout par M. Lombard, pour Constantin V [1]. Dès le début de l'iconoclasme, c'est-à-dire sous Léon III, les images de la Vierge sont nommément interdites, avec celles de Jésus et des Saints [2]. Sous Constantin V, la lutte s'accentue et s'envenime. On reproche d'abord à l'empereur d'englober la Mère de Dieu dans l'injure faite au Fils [3]; puis, on l'accuse de bannir de la langue le nom même de la Mère de Dieu, de la *Θεοτόκος* [4]. Il veut

Hefele, *Das erste Lustrum des Bilderstreits*, Theol. Quartalschr., XXXIX (1857), 527-578, p. 534, 542, 548, 554 (toujours Léon III); Finlay, *op. laud.*, 46, 62 (Constantin V), etc.; K. Schwarzlose, *Der Bilderstreit*, 1890 (ouvrage approfondi au point de vue théologique et théorique), 62, 2, 3, 63, 1 (Constantin V; il y est montré, entre autres, que l'horreur du culte de Marie, en particulier, est dans l'essence même de l'iconoclasme, cf. 87, 88, 1), 112, 1 (Constantin V); A. Tougard, *La persécution iconoclaste d'après la correspondance de St Théodore Studite*, Paris, 1891 (tirage à part, très modifié et avec pagination différente, de la *Rev. des quest. hist.*, L [1891], 80-118), p. 14; A. Lombard, *Constantin V*, Paris, Alcan, 1902, p. 9, n. 4; 14, 5; 18, 1; 77; 114, 3; 115, 1, 2, 6; 116; 117, 2; 118, 1; 119, 2; 119, 5; 120, 1, 2; 123, 7; 126 (cf. 137); le R. P. J. Pargoire, *L'Église byzantine*, éd. II, Paris, 1905 (excellente bibliographie, p. xiv-xx), p. 258, 259, 269 (l'histoire des vers ïambiques, citée *ibid.*, est certainement une fable).

(1) On ne saurait dire trop de bien de ce livre. L'auteur a même voulu citer les sources grecques en grec. Malheureusement, il n'a même pas su copier ce qu'il avait sous les yeux : les fautes d'accent sont suppliciantes. On n'est pas peu surpris non plus de le voir citer des auteurs comme Cedrenus et Zonaras, même Théophane, d'après la pagination de Migne.

(2) Lebeau, *op. laud.*, 136, 4. Cf. G. Cedr., I, 797 : *ἐσφάλλετο... καὶ περὶ τῶν πρεσβειῶν τῆς πανάγνου Θεοτόκου.* Sous son règne, *Κωνσταντῖνος δέ τις... ἰδὼν εἰκόνα τῆς Θεοτόκου ἑστῶσαν* (ce qui donne à penser que les autres étaient renversées) *λαβὼν λίθον ἔρριψε κατ' αὐτῆς καὶ συνέτριψεν αὐτὴν καὶ πεσοῦσαν κατεπάτησε* (G. Cedr., I, 796, 173 et suiv.).

(3) Nicephori *Antirrhetici III adversus Const. Copronymum*, Migne, t. 100, col. 205 et suiv.; *Ant. II*, 342 A : *τῆς παναγίας Δεσποίνης ἡμῶν Θεομήτορος, ἵνα καὶ αὐτὴν τῷ τεχθέντι συγκαθυβρίσῃ.*

(4) *Ibid.*, 342 C : *ἀποκηρύξαι τολμᾷ τὴν Θεοτόκος φωνὴν καὶ πάμπαν ἐκ τῆς*

la voir méprisée — *ἠτιμωμένην* — et il nie chez elle tout pouvoir d'intercession[1]. Il n'est même plus permis d'invoquer son nom « par le mouvement d'une longue habitude »[2], de s'écrier « *Θεοτόκε βοήθει* »[3]. Tout acte pie devenait suspect[4]. Marie n'est même plus la *Θεοτόκος*, puisque Jésus n'est pas Dieu[5]. Enfin, on connaît la comparaison un peu crue dont se servait Constantin V, en montrant à ses courtisans une bourse remplie d'or. Il les interrogeait sur sa valeur et ils répondaient qu'elle était grande. Puis, la vidant, il les interrogeait encore et ils déclaraient qu'elle venait de perdre tout son prix. « De même, poursuivait-il, Marie devait être honorée, tant qu'elle portait le Christ en elle; après l'avoir enfanté, elle ne différait en rien des autres femmes[6]. »

On peut maintenant se demander si les empereurs iconoclastes qui ont suivi Constantin V, ont eu une aussi mauvaise

τῶν χριστιανῶν γλώσσης περιελεῖν; cf. G. Cedr., II, 2, 14; rappr. Mansi, *Ampl. coll. conc.*, XIII, 346 A : *κυρίως καὶ ἀληθῶς Θεοτόκον*. Sur la part de vérité et d'invention qu'il y a dans ces dires, voir une page judicieuse de Lombard, *op. laud.*, 118.

(1) *Antirrh., I*, 215 D : *τὴν παναγίαν Παρθένον, τοῦ Θεοῦ μητέρα, ἣν ἐν ἑτέροις πολυτρόπως ἠτιμωμένην δεικνύειν ἐβούλετο, καὶ αὐτὰς τὰς πρὸς Θεὸν παρ' αὐτῆς πρεσβείας... ἀπαναινόμενος*. Sur ces *πρεσβεῖαι*, cf. Theoph., éd. C. de Boor, I, 1883, 439, 19 et suiv.

(2) Maimbourg, *op. laud.*, 196.

(3) Theoph., *op. laud.*, I, 442, 30 : *καὶ εἴ πού τις συμπίπτων ἢ ἀλγῶν τὴν συνήθη Χριστιανοῖς ἀφῆκε φωνήν, τὸ « Θ. β. », ἢ παννυχεύων ἐφωράθη ἢ ἐκκλησίαις προσεδρεύων ἢ εὐλαβείᾳ συζῶν ἢ μὴ ὅρκοις χρώμενος ἀφειδῶς, ὡς ἐχθρὸς τοῦ βασιλέως ἐκολάζετο*. Voir G. Cedr., II, 16, 8-10. Cf. *Antirrh.*, II, 342 C.

(4) Theoph., *l. l.*

(5) Cedrenus va jusqu'à cette imputation contre les iconoclastes : G. Cedr., II, 14, 5 : *οὐκ ἔστι Θεὸς ὁ Χριστός, καὶ διὰ τοῦτο οὐδὲ τὴν μητέρα αὐτοῦ ἔχω* (c'est l'empereur qui parle) *Θεοτόκον*. Voir Lombard, *l. l.*

(6) Cf. G. Cedr., II, 3, 15-4, 5.

renommée que le célèbre Copronyme. A cela nous commencerons par faire remarquer que la doctrine iconoclastique étant une, elle engendrait toujours les mêmes effets[1]. En second lieu, dans les grands bouleversements de ce genre, dans les anathèmes de cette espèce, qui sont toujours généraux et sans nuances, l'opinion publique ne distingue guère entre les individus. On peut dire que pour les iconolâtres toute la question tourne autour de la Mariolâtrie. Lorsque Constantin V agonise en proie à un mal affreux, ils y voient non pas le châtiment du ciel, mais celui de la *Θεοτόκος*[2]. Lorsque Léon IV, au début de son règne, cache encore son jeu, cela signifie, chez nos historiens, qu'il témoigne de la piété à la *Θεοτόκος* et aux moines[3]. Mais nous pouvons montrer par des preuves plus directes que les choses n'avaient pas changé de Constantin V à Théophile, que l'esprit était demeuré le même chez les iconoclastes aussi bien que chez les iconolâtres. Dans la pensée de ces derniers, Théophile vaut, surpasse même Copronyme. Georges le Moine nous le dit expressément[4]. Théophile égale en impiété et en cruauté tous ses prédécesseurs[5]. Il les a même largement distancés; ce n'est point là une vaine allégation : Cedrenus prétend le démon-

(1) Lire dans Schwarzlose, *op. laud.*, le chapitre III, *Partei u. System der Bilderfeinde*, p. 76 et suiv., pour l'essence et le cœur de la doctrine.

(2) G. Cedr., II, 18, 3-4 : *βοῶν καὶ λέγων ὅτι ζῶν πυρὶ ἀσβέστῳ παρεδόθη διὰ τὴν Θεοτόκον Μαρίαν.*

(3) G. Cedr., II, 19, 4-5 : *ἔδοξε δὲ πρὸς ὀλίγου ὁ βασιλεὺς εὐσεβεῖν φίλος τε εἶναι τῆς Θεοτόκου καὶ τῶν μοναχῶν.*

(4) G. Mon., 792, 12 et suiv.: *εἰς τοσαύτην γὰρ ἀφιλοθεΐαν καὶ ἀπόνοιαν ἐξώκειλεν ὁ ἄθεος, ὡς καὶ τὴν τοῦ κοπρωνύμου καὶ τῶν θηριωνύμων χαλεπὴν καὶ μισαρωτάτην αἵρεσιν διαλεξάμενος καὶ ἀνακαινίσας.*

(5) *Ibid.*, 792 et suiv.: *μηδὲν ἧττον ὀφθῆναι τῆς ἐκείνων δυσσεβείας καὶ παροινίας τυραννίδος τε καὶ ἐμβροντησίας ὁ πεφρενακισμένος καὶ ματαιόφρων.*

trer et le démontre à son point de vue[1]. Les comparaisons désobligeantes pour l'empereur devaient même être entrées dans l'usage courant, puisque Constantin Manassès, dans sa Chronique en vers, dit en parlant du mariage de Théodora et de Théophile : *συνέδραμε κόπρος εὐώδει μύρῳ*[2]. Cela lui vient tout naturellement à l'esprit.

Voici, d'autre part, un témoignage d'où il résulte qu'être iconoclaste, pour les adversaires, entraînait forcément un détachement complet de Marie, supprimait toute foi en elle. Quelques chronographes font honneur à Théophile de ce qu'il continue à croire dans le Sauveur et sa mère, bien qu'il ne rende aucun culte à leurs images[3]. C'est en vertu de ce prétendu attachement de Théophile à la Vierge, qu'à son lit de mort il aurait baisé une image de Marie, ce qui aurait aussitôt calmé ses douleurs[4]. Notre chroniqueur se fait, comme on l'a vu, l'interprète de cette légende[5]. Mais il faut ici distinguer avec le soin le plus minutieux. On sait que la foi chrétienne et que l'horreur des images n'ont rien à voir l'une avec l'autre[6]. C'est, au contraire, au nom de leur foi que les ico-

(1) G. Cedr., II, 109, 6 : *πάντας τοὺς πρὸ αὐτοῦ τυράννους ὠμότητι παρελάσαι φιλονεικῶν. οἱ μὲν γὰρ*, etc., *Θεόφιλος δὲ* (110, 10 et suiv.).

(2) Const. Man., p. 204, v. 2768.

(3) M. Gl. 536, 7-9 : *εἰ γὰρ καὶ τιμὴν ταῖς ἁγίαις εἰκόσιν οὐκ ἔνεμεν, ἀλλὰ τῷ σωτῆρι καὶ αὐτῇ τῇ Θεομήτορι πίστιν ἐτήρει, ὡς ἔλεγεν*; G. Cedr., II, 101, 17 : *τῆς πρὸς Χριστὸν καὶ τὴν αὐτοῦ μητέρα, ὡς ᾤετο, πίστεως καὶ προθυμίας*; dans les mêmes termes, Theoph. cont., 87, 9, et, à peu près, Mich. Glyk., 536, 7-9.

(4) Voir Lebeau, *op. laud.*, XIII, 154.

(5) Ci-dessus, p. 26, l. 2, et suiv. Il s'agit ici du Christ.

(6) Voir dans Maimbourg même où à propos de ce mouvement — dans lequel il y a de tout ! — il fait souvent le rapprochement avec le protestantisme, 146, 247, 253 (pour le combattre).

noclastes prétendaient faire la guerre aux images [1]. Au surplus, dans cette sorte de prédilection qu'ils attribuent à Théophile pour Marie, ils commettent une erreur qu'ils nous aident eux-mêmes à dépister. Ils nous apprennent, en effet, qu'une des cinq filles de l'empereur s'appelait Marie et qu'il avait pour elle une grande préférence, une affection passionnée [2]. C'était sa plus jeune [3] — en quoi nos chronographes commettent une nouvelle inexactitude; car il n'existe pas au monde de textes qu'il faille contrôler avec moins de pitié que les textes byzantins, où l'habitude de la langue savante, d'une langue artificielle entraîne fatalement à l'imprécision. De ce que Marie était la *benjamine* de l'empereur, ils concluent qu'elle était la plus jeune. La plus jeune était certainement Pulchérie [4]. Car c'est elle qui nous est représentée comme un véritable petit enfant — *νηπιάζουσα* [5] — par contraste avec ses autres sœurs, c'est elle qui parle encore bébé — *ψελλιζούσῃ φωνῇ* [6] — dans

(1) Voir cependant les restrictions, peut-être un peu forcées de nuance, que Bury fait au sujet de la foi même de Constantin V, *Hist. of the lat. rom. Emp.*, II, 1889, 461. — G. Cedr. (II, 110, 11) fait dire à Théophile : *μηδὲ χρώμασι ταύτας μορφοῦσθαι. . . μόνην δὲ σκοπεῖν τὴν ἀλήθειαν* (compr. *la vérité religieuse*).

(2) Theoph. cont., 107, 17 : *τὴν πασῶν ἐσχάτην Μαρίαν ὑπερβαλλόντως ἠγαπημένην οὖσαν τῶν ἄλλων*; G. Cedr., II, 118, 12 : *τὴν πασῶν ἐσχάτην Μαρίαν ὑπερβαλλόντως ἀγαπωμένην αὐτῷ*; G. Mon., 794, 13 : *Μαρίαν τὴν ἠγαπημένην αὐτῷ θυγατέρα*; Theod. Melit., 149, et Leon. Gr., 216, 13, de même; Zon., III, 409, 30 : *τῶν δὲ θυγατέρων ὑπερηγάπα τὴν νεωτέραν Μαρίαν ὠνομασμένην.*

(3) Voir ci-dessus, n. 2, Theoph. cont., G. Cedr., et Zonaras.

(4) Dans l'énumération des cinq filles, Marie est nommée la dernière chez Theoph. cont., 90, 7; G. Cedr., II, 103, 18; chez Sym. Mag., 628, 13, c'est *Πουλχερία* qui vient après elle.

(5) Sym. Mag., 626, 10 : *ἅτε δὴ καὶ ἡλικίᾳ καὶ νῷ νηπιάζουσα*; Theoph. cont., 90, 20-21; G. Cedr., II, 104, 8; Zon., III, 404, 30.

(6) Zon., III, 404, 31.

la dénonciation inconsciente qu'elle fait à son père de certains agissements iconophiles[1] que nous indiquerons tout à l'heure[2]. Ce qui est certain, c'est qu'il aimait Marie et l'aimait au point que, lorsqu'elle mourut, il lui fit construire un cercueil tout orné d'argent, ordonna d'y inscrire des ïambes, d'après lesquels un droit d'asile était réservé, pour n'importe quel crime, à tous ceux qui se réfugieraient à cet endroit[3]. Ce fait doit être assurément véridique, puisque ces mêmes chronographes nous disent que, plus tard, l'empereur Léon — Léon VI — fit enlever l'argent du tombeau[4]. C'est ce *culte* rendu à sa fille *Marie*, qui fit croire sans doute de sa part à un culte quelconque de la Vierge. Car il faut bien considérer ici, que toute velléité de ce genre chez Théophile serait en contradiction formelle avec les faits positifs que nous connaissons de son règne. Le continuateur de Théophane nous parle d'un certain Lucas qui avait exécuté une image de la Vierge; ce Lucas et quelques autres excitèrent à tel point la fureur de l'empereur, qu'après leur avoir fait subir bien des supplices, il les chassa de Constantinople[5]. Il est accusé d'avoir voulu suppri-

(1) Voir les textes ci-dessus, p. 40, n. 2, 3, 4.

(2) Plus loin, p. 42.

(3) Theoph. cont., 108, 18 et suiv. : *ὡς καὶ τὸν χοῦν αὐτῆς* (= sa dépouille mortelle) *ἐν λάρνακι θεῖναι περιηργυρωμένῃ καὶ προνόμιον δοῦναι διὰ λελαξευμένων ἐν αὐτῇ ἰάμβων ἀσυλίας τοῖς ἐφ' οἵοις δήποτε ἐγκλήμασιν ἀνθρώποις ἁλοῦσιν καὶ προσφυγοῦσιν ἐκεῖ*; Leon. Gr., 216, 20 et suiv.; G. Mon., 794, 20; Theod. Melit., 149.

(4) G. Mon., 794, 22 et suiv. : *ὅνπερ ἄργυρον μετὰ ταῦτα Λέων ὁ βασιλεὺς ἀνείλετο ἐκ τοῦ τάφου*; Sym. Mag., 630, 21; Theod. Melit., 149. — G. Mon. n'énumère pas les cinq filles;. M. Gl. et Const. Man. ne mentionnent pas Marie, et Zonaras ne dit rien de la *λάρναξ*.

(5) Theoph. cont., 101, 10 et suiv. : *Λουκᾶς μὲν ὁ θεῖος τὴν τῆς θεοτόκου μορφὴν ἐνετύπωσεν*... (l. 12 :) *οὗτοι γοῦν* ... *τὴν τοῦ τυράννου μανίαν καὶ*

mer tous les peintres, y compris le moine Lazaros, célèbre en cet art[1]. Il est difficile de supposer que parmi ces *πάντας τοὺς τὰς θείας ἐκτυποῦντας μορφὰς*[2], il n'y eût pas de peintres de la Vierge. Nous avons relevé tout à l'heure une dénonciation de Pulchérie : Théoctiste, sa grand'mère — *μάμμη*[3] — fait adorer à ses petites-filles les saintes images; l'empereur entre dans une colère énorme — *εἰς μανίαν ἦγεν*[4] — il défend aux enfants tout rapport ou des rapports trop fréquents avec la vieille femme[5]. Semblablement il est poussé à bout — *ἐξώργιστο*[6] — il a des injures plein la bouche[7], lorsqu'un certain Dendéris vient lui révéler que l'impératrice elle-même a des images chez elle[8]. Évidemment, parmi ces images, il ne peut pas ne pas y en avoir eu de la Vierge. Voilà des faits précis qui excluent de la part de Théophile toute idée de Mariolâtrie. Force nous est donc d'admettre notre explication, à savoir que cette méprise, allons plus loin, que cette lourde erreur historique, provient d'une confusion de nom.

Revenons maintenant à Cassia et à la scène de la pomme d'or. Un iconoclaste comme Théophile, un ennemi des images,

θηριωδίαν ἐκκαλεσάμενοι... μετὰ πολλὰς ἑτέρας βασάνους τῆς πόλεως (= Constantinople, comme aujourd'hui ἡ Πόλη désigne cette ville) *ἐξώσθησαν.*

(1) Theoph. cont., 102, 19 et suiv. (*ἐξ ἀνθρώπων ποιεῖν*).

(2) *Ibid.*

(3) Zon., III, 404, 18.

(4) Sym. Mag., 629, 1; Theoph. cont., 90, 20; G. Cedr., II, 104, 10 et suiv.

(5) Sym. Mag., 628, 17 et suiv.; Zon., III, 404, 27 et suiv.; G. Cedr., II, 104, 10 et suiv.

(6) Zon., III, 405, 12.

(7) *Ibid.*, l. 28 : *πνέων θυμοῦ καὶ ὕβρεως ἐκείνης κατέχει* (à corriger).

(8) Sym. Mag., 629, 4 et suiv.; G. Cedr., II, 105, 4 et suiv.; Theoph. cont., 91, 11 et suiv.; Mich. Glyk., 537, 7 et suiv.; Zon., III, 405, 12 et suiv.

et, nous venons de le démontrer, par surcroît, un ennemi des images de la Vierge, comme de toutes les autres images, un homme aussi prévenu doit infailliblement saisir la moindre allusion et l'allusion est à peine dissimulée dans les paroles de l'aspirante au trône. Elle fait la leçon, non pas précisément à l'empereur, mais à l'impie. Voilà pourquoi tous nos auteurs sont unanimes à noter la *blessure* qu'il en éprouve au cœur — *τὴν καρδίαν πληγείς*[1]. C'est qu'il a compris. Il ne pense guère en ce moment à un manque d'étiquette. Il a senti le coup : il voit la jeune fille hostile. Car, il faut bien se pénétrer de ceci, c'est que, le récit admis, Théophile ne peut pas ne pas aussitôt deviner le sens précis de la réponse. Et cela pour deux raisons. Nous sommes en pleine lutte, en pleine crise, où, comme cela peut se voir de tous temps, le moindre mot porte, où le moindre geste est gros de menace, à cause de toutes les passions montées au diapason suprême. Mais pour moi la raison principale est qu'un Grec ne peut, naturellement, entendre parler de la Vierge, ne peut même y penser, sans immédiatement se représenter la sainte image. Il n'existe pas, à ma connaissance, de pays, où dans les maisons, pauvres ou riches, pratiquantes, demi-pratiquantes ou indifférentes, il y ait plus d'icones. Les chromolithographies de la Madone dans nos campagnes, avec, en pendant, la chromo du président Carnot, ceint du grand cordon, ne donnent aucunement idée de cela. Il n'est pas jusqu'aux cargo-boats, aux coquilles de noix, qui n'aient à leur bord une *παναγιὰ*

[1] Sym. Mag., 625, 3; G. Mon., 790, 9-10; Leon. Gr., 213, 17-18; Theod. Melit., 147; Zon., III, 401, 31-32 : *καταβροντηθεὶς ὥσπερ τῷ τῆς παρθένου λόγῳ*. Voir pour la locution même, Zon., IV, 9-10 : *τούτοις ἡ Θεοδώρα πληγεῖσα τὴν ψυχήν*.

et, devant elle, la petite lampe, la *καντήλα* qui brûle toujours[1]. Si donc, aux époques calmes de l'histoire, l'idée seule du Christ, de la Vierge et des Saints évoque leur représentation figurée, *a fortiori* en va-t-il ainsi dans la querelle iconoclastique, où tous, les uns pour les détruire, les autres pour les sauver, ne peuvent détacher leur pensée des images.

Pour prévenir toute objection chez le lecteur, s'il venait à s'étonner que Cassia s'en tire à si bon compte avec le tyran sanguinaire de nos chroniques, nous dirons que son attitude est, au contraire, conforme au caractère que lui prêtent nos chroniqueurs. Il détestait évidemment l'iconolâtrie, mais il supporte la contradiction et jusqu'au blâme[2]. En particulier, vis-à-vis des femmes il est très patient, très tolérant. Ainsi, dans l'aventure de Dendéris, il se laisse rapidement désarmer par Théodora[3], vis-à-vis de laquelle il fut toujours très bon époux[4]. Pareillement, à propos de la dénonciation de la petite Pulchérie, le chroniqueur note spécialement que l'empereur ne voulut point punir avec plus de sévérité Théoctiste et que ce qui l'en empêchait, c'était *τό τε τῆς γυναικὸς αἰδέσιμον* — *mulieris reverentia* — *καὶ ἡ εὐλάβεια*[5], non moins, ajoute le texte, que la franchise — *ἡ παρρησία* — de la patricienne[6], car elle ne se privait pas de lui

[1] Rappr. Schwarzlose, *op. laud.*, 25, 1; Finlay, *op. laud.*, II, 59, 2.

[2] Chez Sym. Mag., 631, 15-16, il se fâche contre un certain Théodoros, qui lui dit son fait, *οὐ διὰ τὸ ἐλεγχθῆναι ὑπ' αὐτοῦ μόνον, ἀλλ' ὅτι καὶ ἔμαθεν αὐτὸν σέβειν καὶ τιμᾶν τὰς ἁγίας εἰκόνας — καὶ τὴν αὐτοῦ δυσσέβειαν διαβάλλειν,* ajoute-t-il cependant. Cf. G. Mon., 795, 10 et suiv.

[3] Voir les textes cités ci-dessus, p. 42, n. 8.

[4] Theoph. cont., 95, 7 et suiv.; etc.

[5] *Ibid.*, 91, 4.

[6] *Ibid.*, 90, 1-2.

reprocher son hérésie[1]. Il se contenta de la tenir à l'écart — exactement comme il aurait écarté Cassia, sans la punir autrement.

Comment expliquer, cependant, de façon plausible, la brusque réflexion de Théophile, ou, si l'on aime mieux, pourquoi la légende lui met-elle de semblables paroles à la bouche? Krumbacher n'en est pas autrement surpris. M. Ch. Diehl, au contraire, avec raison, cherche un sens, car il en faut un; on n'interpelle pas de la sorte une inconnue, quand on est un empereur[2]. Notre petit texte attribue à l'embarras du choix où il se trouvait, cette humeur contre la femme[3]. Moi-même j'avais pensé jadis qu'il y avait là un simple mouvement psychologique et que, pour ne pas avouer la forte impression ressentie devant la beauté de Cassia, il fait l'indifférent. On peut supposer également bien que, frappé aussitôt d'un amour violent, il maudit les femmes qui en sont la cause. Mais toutes ces hypothèses doivent céder devant le fait que Théophile parle d'Ève. Il parle d'Ève, parce que, lui, l'impie, il n'a que des impiétés à la bouche[4]; il parle d'Ève, pour permettre à Cassia de parler de Marie; enfin, il parle d'Ève, probablement parce qu'Ève rappelle le serpent et qu'un iconoclaste est volontiers comparé à ce reptile[5].

Il demeure bien entendu qu'il n'y a pas un mot de vrai

(1) Theoph. cont., 91, 5 et suiv., Zon., III, 405, 10.

(2) Ch. Diehl, *Fig. byz.*, 134 : «troublé sans doute et ne sachant trop comment engager l'entretien, sentencieusement il lui débita ce compliment assez discourtois», etc.

(3) Ci-dessus, p. 25, l. 8-10.

(4) Voir ci-dessus, p. 32, n. 2.

(5) G. Cedr., II, 3, 2 et suiv. : *ὁ Καβαλλῖνος . . . ἐκ δεινοτάτου λέοντος φανεὶς ποικιλότροπος πάρδαλις καὶ ἐκ σπέρματος ὄφεως ἀσπὶς καὶ ὄφις πετόμενος.*

dans cette histoire, inventée à plaisir. Krumbacher constate lui-même que le récit du premier chroniqueur en date est de cent ans postérieur à l'événement en question[1]. Le savant byzantiniste présente une autre observation, dont il convient de faire ici notre profit. Les *Πάτρια* mentionnent l'existence d'une Cassia — ou plutôt *Εἰκασία* — qui fonda un couvent[2]. Nos chroniqueurs sont d'accord sur cette fondation[3]. C'est pour constituer des titres de noblesse à la fondatrice, qu'on a créé de toutes pièces cette anecdote pieuse, où un mot de Cassia confond l'hérésie et rend muet un empereur. Il est possible aussi que ce soit comme une revanche des iconolâtres. Krumbacher a laissé échapper un texte curieux dont je dois la connaissance à la brochure de M. l'abbé Tougard[4]. Dans une lettre de Théodore le Studite, il est question d'une *Κασία*, d'une jeune fille qui aurait souffert pour sa foi, qui aurait été flagellée[5]. Serait-ce la nôtre ? Ce n'est pas absolument improbable, puisqu'elle est *φιλομόναχος*[6]. Dans ce cas, Théophile aurait été

[1] Krumbacher, *Kasia, op. laud.*, 313.

[2] G. Cod., *De aedif. C.P.*, Bonn, 1843, 123, 13-17 : Ἡ *μονὴ τῆς Εἰκασίας ἐκτίσθη παρὰ Εἰκασίας μοναχῆς εὐσεβεστάτης καὶ παρθένου ὡραίας τῷ εἴδει, ἥτις σοφωτάτη οὖσα καὶ κανόνας πολλοὺς καὶ στιχηρὰ καὶ ἄλλα τινὰ ἀξιοθαύμαστα ἐποίησε καὶ ἐμελῴδησεν ἐν τοῖς χρόνοις Θεοφίλου τοῦ βασιλέως.* Cf. *Kasia*, 313, et voir une variante, *ibid.*, p. 315, n. 1.

[3] Sym. Mag., 625, 10 et suiv.; G. Mon., 790, 16 et suiv.; Leon. Gramm., 214, 3 et suiv.; Theod. Melit., 147; Zon., III, 402, 2 et suiv. : *μονὴν... ἣ τὴν ἐκείνης ἔσχε κλῆσιν ἐπίκλησιν.*

[4] *Op. laud.* (ci-dessus, p. 35, n. 1), p. 29.

[5] A. Mai, *Novae patrum biblioth. ab A. Card. Maio editae tomus octavus a Ios. Cozza... absolutus*, Pars I, S. Th. St. ch. et fr., Rome, 1871, p. 217, col. 2 : *προείλου ἐν τῷ νυνὶ διωγμῷ πάσχειν ὑπὲρ Χριστοῦ· οὐχ ὅτι ἐμαστιγώθης* [écr. *ἐμαστ.*] *πάλαι ἀρκουμένη, ἀλλά*, etc. Plus loin, p. 218, col. 1 : *ἡ φιλομόναχός σου αἵρεσις τοῦ βίου, ὡς φῆς* (*sic*), *μετὰ τὴν παῦλαν τοῦ διωγμοῦ.*

[6] Voir n. 5, ci-dessus.

moins arrêté par le respect de la femme que nous ne le supposions tout à l'heure, puisqu'il aurait fait flageller une jeune fille. Ou plutôt, sans lien aucun avec la mise en scène de la pomme, cette Cassia aurait simplement été châtiée comme iconophile.

On est un peu surpris de voir que cette histoire du mariage n'ait même point paru suspecte à personne[1]. On constate non sans quelque étonnement que tant d'historiens éminents aient pu croire à une sornette pareille. Où vit-on jamais, à la cour byzantine, un mariage impérial se conclure avec des pommes d'or? Mieux avisé, Lebeau déjà n'admettait pas l'authenticité de l'anecdote, fondant ce scepticisme sur la raison excellente qu'Euphrosyne, *mère* de Théophile, selon nos chroniqueurs, ne pouvait pas chercher à le marier, attendu qu'il n'avait plus de mère[2]. Les chroniqueurs se trompent, en effet, sur ce point. Euphrosyne était la belle-mère de l'empereur[3]. L'histoire du mariage est aussi peu authentique que l'histoire, inventée plus tard à plaisir, de la rencontre de Théophile avec Cassia, au couvent fondé par celle-ci[4]. Il ne faut pas oublier non plus que Théophile, suivant la juste remarque de Finlay, était une sorte de Haroun

[1] Krumbacher, *Kasia*, 313, l'établit sur le témoignage concordant de cinq chroniqueurs. Il est vrai que, un peu plus loin, il fait ses réserves sur cette concordance, qui peut être l'effet d'une simple compilation.

[2] Voir Lebeau, *op. laud.*, XIII, 83, et l'observation de S.-M., p. 82, n. 1. Brunet de Presle, *op. laud.*, p. 146, col. 2, élève également des doutes.

[3] Euphrosyne est qualifiée de *μήτηρ* de Théophile, chez Sym. Mag., 624, 17; G. Mon., 789, 18; Leon. Gr., 213, 8-9. Mais Th. cont., 86, 10-11, et G. Cedr., II, 101, 3, la nomment *μητρυιάν*. Zonaras et Glykas ne parlent ici ni de mère ni de belle-mère.

[4] P. Petit, *Byz. Z.*, VII (1898), 594-595; G. Lambakis, *Τὸ ἰδιόμελον τῆς Κασσιανῆς*, dans le journal *Ἀθῆναι*, 18 avril 1910, p. 1, col. 6-p. 2, col. 2.

Al-Raschid, sur le compte duquel on mettait beaucoup de légendes[1]. Un doute plus légitime encore naît dans l'esprit devant la multiplicité et l'incertitude des différentes formes attestées pour le nom de Cassia et énumérées par Krumbacher : *Κασσία*, *Κασία*, *Κασσιανή*, *Εἰκασία*, *Ἰκασία*[2]. Il s'arrête au nom de *Κασσία*, une des trois filles de Job[3]. Je crois que le plus sage est de nous y tenir aussi, mais pour des motifs aut res que ceux qui paraissent avoir décidé Krumbacher. On pourrait, je le sais bien, voir dans *Κασία* le féminin soit de *Κάσιος*, natif de Casos ou le féminin de Cassius, *Κάσσιος*. Le malheur est que ni l'un ni l'autre de ces féminins ne nous sont attestés nulle part[4]. *Κασσιανή*, au lieu de *Κασία* — la Cassien n[5], — est étrange et insuffisamment garanti par les manuscrits[6]. *Εἰκασία* et *Ἰκασία* ne se rencontrent que dans cette histoire. *Κασσία*, — s'il faut absolument choisir un nom, — tout étrang e et mystérieux qu'il soit,[7] a du moins l'avantage d'être connu.

(1) Finlay, *op. laud.*, 146.

(2) Voir *Kasia*, 316, et cf. 317. Il y a une Κασσιανὴ μοναχή, *ibid.*, 316.

(3) *Ibid.*, 317.

(4) Voir Pape-Benseler, *Wort.b. d. gr. Eigenn.*, 1884, s. v. Κασσία.

(5) *Kasia*, 317.

(6) *Ibid.* Voir Job, 42, 14; Tischendorf, *V. T.*, ed. VII, t. II (1887), p. 36, *ad l.*, écrit par un simple σ; de même, H. B. Swete, *The O. T. in Gr.*, II (1907), p. 602, *ad l.*, malgré Κασσιαν donné par A. Mais la *Concord. to the Sept.*, de Hatch et Redpath, *Suppl.*, I, *Proper names*, Oxford, 1900. adopte, s. v., la graphie Κασσία. La première est préférable, le צ d'ordinaire étant rendu en grec par un seul signe, cf. Frankel, *Vorstud. z. d. Sept.*, Leipzig, 1841, 112. Nous préférons écrire par deux *ss* en français, pour garder la prononciation sourde du grec. P. Maas, *Byz. Z.*, X (1901), 57, préfère aussi Κασσία pour des raisons métriques.

(7) Voir B. Duhm, *Das Buch Hiob* (dans le *K. H.-Comm.* de K. Marti, *op. laud.*), 1897, *ad l.*, p. 206; cf. J. P., *Essai sur le grec de la Septante*, 1908, 189. C'est dommage que sur ce nom curieux on ne trouve aucun ren-

Et il l'est précisément des Byzantins, puisque Suidas le rapporte [1]. C'est l'hébreu קְצִיעָה, que Gesenius, dans son *Thesaurus*, ne sépare pas du nom de la plante [2]. Résignons-nous donc à l'accepter. Mais qui sait? Εἰκασία, si tentant, nous mettrait peut-être sur la voie véritable. On ne peut s'empêcher de penser que ce mot veut précisément dire *représentation, image.*

Ce qui achève de démontrer le caractère mythique de tout le récit, c'est le rôle qu'y joue la pomme, la pomme d'or. La pomme n'était assurément pas inconnue à la cour de Byzance [3]. Krumbacher cite aussi l'histoire d'une pomme, en reconnais-

seignement dans E. Nestle, *Die israel. Eigenn. nach ihrer Relig.gesch. Bed.*, 1876, ni dans B. Gray, *St. in hebr. pr. Names*, 1896; la dissertation de Fr. Ulmer, *Die Sem. Eigenn. in A. T.*, 1901, ne dépasse pas l'א. Quelques éclaircissements dans Nöldeke, art. *Names*, de la *Encyclopædia Biblica*, de Cheyne et Black, III, 1902, col. 3300; M. Löhr, *Die Stellung d. Weib. zu Jahwe-Rel.*, 1908, p. 17, N. 90.

(1) Suidas, ed. Bernhardy, II, 1 (1853), s. v., p. 88, 2 : Κασσία. ὄνομα πόλεως. σημαίνει δὲ καὶ κύριον ὄνομα θυγατρὸς τοῦ Ἰώβ. ἔστι δὲ καὶ εἶδος ἀρωματικοῦ.

(2) De même, Riehm, *Handwört.b. d. bibl. Altert.*, éd. II, t. I, 1898, s. v. *Kasia*. En arabe, قصيعة, indiqué par Gesenius, *l. l.* (rappr. قشا, dans Ibn el Beïthar, *Traité des Simples*, Not. et extr., XXVI (1883), 1, p. 62, N. 1742), voir la forme syriaque dans I. Löw, *Aram. Pflanzennamen*, 1881, p. 348, N. 295; en grec, il se trouve déjà dans Hérodote, III, 110 (voir Herodotos, éd. H. Stein, II[4], 1893, n. 110, p. 125, et 7, p. 126), ensuite dans Théophraste, *De plant.*, IV, 4, 14 (voir l'éd. de Schneider, 5 vol., 1818-1821, avec *Index* au t. V, 295-549), dans Dioscor., Galien (voir le *Thesaurus*, où Théophr. a été oublié). Ce mot est incontestablement d'origine sémitique (E. Renan, *Hist. génér. des l. sém.*[3], 1863, p. 206; H. Lewy, *Die sem. Fremdw. i. gr.*, 1895, p. 37; Muss-Arnolt, *Sem. words*, dans les *Trans. of the Amer. Ph. ass.*, XXIII (1892), p. 115-116, à lire; Stein, dans *Herodotos*, *op. cit.*, 126, 7); la plante elle-même, naturellement, est sémitique d'origine comme son nom (cf. Hérodote, III, 110; Muss-Arnolt, *l. l.;* V. Hehn, *Culturpfl.*[7], 1902, est muet).

(3) Voir une jolie page de Ch. Diehl, *Fig. byz.*, p. 11.

sant toutefois qu'elle n'a aucun rapport avec la nôtre [1]. Mais, comme il a été observé plus haut, une pomme dans un mariage, dans le choix qu'un empereur veut faire d'une impératrice, doit nous surprendre après tout ce que nous savons d'un cérémonial aussi réglé que celui de la cour de Byzance. L'idée de cette pomme, qui est moins une pomme de Pâris — *Parisapfel* — qu'une pomme d'Ève — *Evaapfel* [2] — a dû être suggérée aux auteurs de la légende par Ève précisément, à moins que nous ne nous trouvions en présence d'une *Vierge à la pomme* [3]. Le symbolisme de la *Pomme* a été exposé par M. Gaidoz, dans un de nos Annuaires, d'une façon trop convaincante et trop magistrale pour que nous ayons besoin d'insister. Un mot nous suffira pour terminer. L'aventure de Gassia n'intéresse pas l'histoire; elle intéresse le folklore. C'est du folklore sur fond de théologie. C'est aussi, qu'on nous permette de le souligner, du folklore byzantin, sur lequel nous avons si peu de renseignements. La légende est jolie, la mise en scène est piquante. Nous avons donc là un document inattendu sur l'imagination grecque, qui avait si peu d'occasions de se faire jour dans la stérilité poétique et la prose artificielle de Byzance. Nous exprimions jadis le vœu de voir entreprendre une mythologie médiévale [4], disons spécialement byzantine.

(1) *Kasia*, 314.

(2) *Ibid.*

(3) Voir H. Gaidoz, *La réquisition d'amour et le symbolisme de la pomme*, dans l'*Ann. de l'Éc. d. H. É.*, Paris, 1901, p. 22 et suiv.; la pomme est connue de la Vierge grecque, *ibid.*, p. 25; voir également la pomme et le globe, la *Reichsapfel*, p. 27. (Je ne trouve aucune *Vierge à la pomme* byzantine dans N. Kondakof, *Hist. de l'art byz.*, trad. fr., 1886; O. Wulff, *Altchristl. u. Mittelalt. byz. u. ital. Bildwerke*, III, 1, 1909; voir pourtant le N. 78; Ch. Diehl, *Man. de l'art byz.*, Paris, 1910; voir le bon *Index*, s. v. *Vierge*.)

(4) *Rec. de t. étr.*, *op. laud.*, p. 59.

En soumettant les chronographes et les hagiographes à une critique rigoureuse, on pourrait y parvenir. Le présent travail n'est qu'une petite contribution à des études qui n'existent pas encore.

APPENDICE.

LE MIROIR IMPORTUN.

Νὰ ἀκούσετε καὶ ἄλλο ἄξιον λύπης. Ἡ βασιλεία εἶχεν ἕναν καθρέπτην μέγαν καὶ θαυμαστὸν, τὸν ὁποῖον λέγουν ὅτι τὸν εἶχαν καμωμένον μὲ λεκανομαντεία. Καὶ ἐκεῖ μέσα ἔβλεπες ὅλον τὸν κόσμον, τοὺς βασιλεῖς, τοὺς αὐθέντας, τοὺς στρατηγοὺς, τὰ φουσσάτα, τὰ ἄλογα, τὰ ἅρματα, τὰ κάστρη, τὰς χώρας. Εἴ τι ἤθελες καὶ ἐπιθύμεις νὰ ἴδῃς εἰς ἄλλον κόσμον, τὰ συμβούλια ὅπου ἔκαμναν, τοὺς λόγους ὅπου ὡμίλουν, ὑπήγαινες καὶ τὸ ἔβλεπες εἰς τὸν καθρέφτη, καθὼς νὰ ἤθελες εἶσθαι εἰς τὸν τόπον ἐκεῖνον νὰ τὸ ἐβλέπῃς. Καὶ εἴ τι συμβούλιον ἔκαμναν οἱ βασιλεῖς καὶ οἱ ἄλλοι αὐθένται περὶ πάσης ὑποθέσεως, καὶ περὶ πολέμων πόσα φουσσάτα ἐσύναζαν, καὶ πῶς τὰ ἀρμάτωναν, καὶ ποῦ ἤθελαν νὰ ὑπάγουν, ἐκεῖ τὰ ἔβλεπες ὅλα καταλεπτῶς. Καὶ ἔτσι ὁ γραμματικὸς ὑπῆγεν εἰς τὸν καθρέφτη καὶ εἶδε τὰ φουσσάτα τῶν Τουρκῶν ὁποῦ ἐμαζώνοντο νὰ ἔλθουν νὰ πολεμήσουν τὴν Κωνσταντινούπολιν. Καὶ ὑπῆγε καὶ τὸ εἶπε τοῦ βασιλέως. Καὶ καθὼς τὸ ἔμαθεν ὁ βασιλεὺς εἰς τὴν τράπεζαν ὁποῦ ἦτον, ἐφάνη του πολλὰ κακὸν, διὰ τὴν χαρὰν ὁποῦ εἶχε καὶ ἐχαίρετον. Καὶ διὰ νὰ μηδὲν παύσουν αἱ χαραὶ καὶ τὰ παιγνίδια καὶ ἡ τράπεζος, ἀπέστειλεν ἕναν ἀπὸ τοὺς ὑπηρέτας αὐτοῦ καὶ ἐτσάκισε τελείως καὶ ἐσυνέτριψε τὸν καθρέφτην ἐκεῖνον τὸν πολυτίμητον καὶ ἀξιέπαινον, καὶ τὸν γραμματικὸν ὕβρισεν ὕβριτας μεγάλας· καὶ τὸν ἀπεδίωξεν ἀπὸ τὸ παλάτι αὐτοῦ, καὶ ἀπὸ τὴν τιμὴν ὁποῦ εἶχεν.

Εἰς τὸν καιρὸν δὲ τῆς βασιλείας τούτου, πολλὰ ἐκαταπάτησαν οἱ Τ*οῦρκοι* [*καὶ*] *οἱ Σαρακηνοὶ τοὺς τόπους αὐτοῦ.*

LEÇONS DU MANUSCRIT.

En marge, à l'encre rouge, en regard de Ἡ *βασ.* jusqu'à Ε*ἴ τι ἤθελες* on lit : *Θαυ* | *μασ7ὸν* | *τοῦτο* | *τοῦ καθρέ* | *π7ου* — [1] *ἀκούσεται* Η *βασιλεία* — [3] *καμομένον με λεκανομαντία καὶ εὔλεπες* — [4] *σ7ρατηγούς* — [5] *ἄρματα* — [5] *ἤτοι* — [6] *ἰδεῖς ὁπου* — [7] *ὁμίλουν ὑπήγενες* — [8] *ἦσθαι* — [9] *εὐλέπης ητοι* — [11] *ἁρμάτωναν* — [12] *εὔλεπες ἔτζη* — [13] *ὕπῆγεν ἴδε* — [13-14] *τουρκῶν ἐμαζόνοντο* — [14-15] *κωνσ7αντινούπολιν* — [17] *διὰ* — [19] *ἐτζάκισε* — [20] *ἐσυνὲτριψε τον* — [21] *γραμματικὸν μεγαλας* Κ*αὶ* — [22] *παλάτη ὁποῦ ἐιχεν* — [23] *τουτου* — [24] *τοῦρκοι σαρακηνοί. καὶ* manque dans le texte entre ces deux mots. *Σαρακηνοὶ* pourrait d'ailleurs être considéré comme une glose ou ne former avec Τ*οῦρκοι* qu'un seul mot. — Pas de ponctuation autre dans tout ce passage, si ce n'est des points en haut après les mots suivants (je note les lignes entre parenthèses) : *Θαυμασ7ὸν* (2), *λεκανομαντία* (3), *κόσμον, βασιλεῖς, ἀφέντας, σ7ρατηγοὺς* (4), *φουσάτα, ἄρματα, κάσ7ρη, χώρας* (5), *κόσμον* (6), *ἔκαμναν* (7), *εὐλέπης* (9), *ἁρμάτωναν* (11), *καταλεπ7ῶς* (12), *κωνσ7αντινούπολιν* (14), *ἐχαίρετον* (17), *ἀξιέπαινον* (20-21). — Il y a des points après : *μεγαλας* (21). *εἶχεν αὐτοῦ* (22). — Il y a des virgules après *ὁμίλουν* (7), *ὑποθέσεως* (10), *ἐσύναξαν* (11), *τράπεζος* (18), *αὐτοῦ* (22), *τουτου* (23)

TRADUCTION.

Écoutez aussi cette triste histoire. L'Empire possédait un grand et merveilleux miroir, qu'on avait, dit-on, fabriqué avec lécanomancie. Et dedans ce miroir on voyait le monde entier, les monarques, les seigneurs, les généraux, les armées, les chevaux, les armes, les forteresses, les villes. Si l'on désirait voir quelque chose dans un autre monde [c'est-à-dire dans une *autre partie* du monde], soit les conseils qui s'y tenaient, soit les discours qui s'y faisaient, on n'avait qu'à aller regarder dans ce miroir; on voyait tout comme si on eût été sur place. Les conseils que les monarques et les autres seigneurs pouvaient tenir au sujet de telle ou telle affaire, le nombre des armées qu'ils réunissaient en vue de la guerre, la façon dont ils les armaient, la marche qu'ils devaient suivre, tout cela s'y voyait en détail. Et c'est ainsi que le secrétaire alla

au miroir et vit les armées des Turcs, qui se rassemblaient pour venir attaquer Constantinople. Et il alla le dire à l'Empereur. Et dès que l'Empereur l'apprit à la table où il se trouvait, il fut fort mécontent, à cause de la joie dont il se réjouissait, Et pour ne pas faire cesser les réjouissances, les jeux, le festin, il envoya un de ses serviteurs casser entièrement et mettre en pièces ce miroir si précieux et si digne d'éloges. Quant au conseiller, il le couvrit d'injures; et il le chassa de son palais et le dépouilla des honneurs qu'il avait. Or, sous le règne de cet empereur, les Turcs et les Sarrasins firent de nombreuses incursions dans ses États [1].

Jean PSICHARI.

[1] Je n'ai fait aucune recherche sur les origines de ce conte, qui me paraissent être orientales. — Que l'on nous permette ici un petit post-scriptum d'histoire littéraire, puisqu'il a été souvent question, dans ce mémoire, du P. Maimbourg. On sait que La Bruyère le désignait sous le nom de *Handburg* et raillait son «style vain et puéril» (voir *La Bruy.*, Gr. écr., Hachette, t. I, 1865, p. 149, n. 2 et p. 437). Ce que l'on sait moins, c'est que La Bruyère ne faisait probablement que prendre sa revanche, car le P. Maimbourg fait une allusion évidente au moraliste, quand il parle «d'un certain stile un peu trop coupé», qui «ne va que comme en sautant, et par bonds» (Maimb., *op. laud.*, éd. IV, *Avertissement*, p. ii; voir tout le passage. — Enfin, un second post-scriptum apportera quelques compléments à la note 2 de la page 29, sur l'opposition courante entre Ève et Marie, opposition tout aussi familière à la liturgie grecque. Le saint archimandrite Germanos Vassilaki, archiprêtre de l'Église grecque à Paris et savant théologien, veut bien me signaler, dans la Παρακλητικὴ ἤτοι Ὀκτώηχος ἡ Μεγάλη (Venise, Typogr. gr. ὁ Φοῖνιξ, 1890), plusieurs morceaux dont l'esprit est toujours le même, p. e. *Κατάρα λέλυται ἡ τῆς Προμήτορος διὰ Σοῦ, Θεομῆτορ· σὺ γὰρ ἡμῖν Ἄχραντε πανάμωμε τῆς εὐλογίας τὴν πηγὴν τὴν ἀένναον ἐκύησας* (*ἦχος πλάγιος β', δευτέρα πρωΐ*), etc. — Sur ce que symbolise exactement la Vierge dans l'Église grecque, voir W. Gass, *Symbolik der griechischen Kirche*, 1872, 181 et suiv. (*Die Würde der Maria*) et, de nouveau, sur l'antithèse entre Ève et Marie chez les pères grecs d'où elle passe chez saint Augustin, K. Benrath, *Zur Geschichte der Marienverehrung*, dans les *Theologische Studien u. Kritiken*, LVIIII (1886), 200 et suiv.

ÉTAT
DE LA SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES
ET PHILOLOGIQUES
DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES.

(1er octobre 1910.)

COMMISSION DE PATRONAGE.

MM.

Gabriel Monod, membre de l'Institut, directeur d'études à l'École, rue du Parc-de-Clagny, 18 *bis*, à Versailles, *Président*.

Gaston Maspero, membre de l'Institut.

Michel Bréal, membre de l'Institut.

DIRECTEURS D'ÉTUDES
QUI NE PROFESSENT PAS À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

MM.

Louis Duchesne, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française de Rome (à Paris, rue de Vaugirard, 71 *bis*, VIe arr.).

Pierre de Nolhac, conservateur du Musée de Versailles.

PERSONNEL ENSEIGNANT.

MM.

Barthélemy, directeur adjoint, villa du Guilan, rue des Trois-Champtiers, 14, à Chaville (S.-et-O.).

Bémont, directeur adjoint, rue Monsieur-le-Prince, 14 (VIe arr.).

Bérard, directeur d'études, rue Denfert-Rochereau, 75 (Ve arr.)

Chatelain, directeur adjoint, rue de la Sorbonne, 17 (Ve arr.).

Clermont-Ganneau, directeur d'études, avenue de l'Alma, 1 (VIIIe arr.).

Desrousseaux, directeur adjoint, avenue Beaucour, 11 *bis* (VIIIe arr.).

Finot (Louis), directeur adjoint, rue Poussin, 11 (XVIe arr.).

MM.

Gaidoz, directeur d'études, rue Servandoni, 22 (vi^e arr.).

Gauthiot, directeur adjoint, rue Mouton-Duvernet, 14 (xive arr.).

Gilliéron, directeur adjoint, place de la République, 2, à Levallois-Perret.

Guieysse, directeur adjoint, rue Dante, 2 (v^e arr.).

Halévy, directeur d'études, rue Champollion, 9 (v^e arr.).

Haussoullier, directeur d'études, rue Sainte-Cécile, 8 (ixe arr.).

Havet (Louis), directeur d'études, quai d'Orléans, 18 (ive arr.).

Héron de Villefosse, directeur d'études, rue Washington, 16 (viiie arr.).

Jacob (Alfred), directeur d'études, rue Laromiguière, 7 *bis* (v^e arr.).

Lambert (Mayer), directeur adjoint, avenue Trudaine, 27 (ixe arr.).

Landry, maître de conférences, rue Soufflot, 11 (v^e arr.).

Lebègue, chef des travaux paléographiques, boulevard Saint-Michel, 95 (v^e arr.).

Lefranc (Abel), directeur adjoint, rue Monsieur-le-Prince, 26 (vi^e arr.).

Lévi (Sylvain), directeur d'études, rue Guy-de-la-Brosse, 9 (v^e arr.).

Lévy (Isidore), directeur adjoint, rue Focillon, 4 (xive arr.).

Longnon, directeur d'études, rue de Bourgogne, 52 (viie arr.).

Lot (Ferdinand), directeur adjoint, rue Boucicaut, 53, à Fontenay-aux-Roses.

Meillet, directeur adjoint, boulevard Saint-Michel, 24 (vi^e arr.).

Morel-Fatio, directeur adjoint, rue de Jussieu, 15 (v^e arr.).

Moret (Alexandre), directeur adjoint, cité Falguière, 3 (xve arr.).

Passy (Paul), directeur adjoint, rue de la Madeleine, 20, à Bourg-la-Reine.

Psichari (Jean), directeur d'études, rue Chaptal, 16 (ixe arr.).

Reuss (Rodolphe), directeur adjoint, rue Albert-Joly, 52, à Versailles.

Roques (Mario), directeur adjoint, rue de Poissy, 2 (v^e arr.).

Roy, directeur adjoint, rue Hautefeuille, 19 (vi^e arr.).

Scheil, directeur d'études, rue du Cherche-Midi, 4 *bis* (vi^e arr.).

Serruys, directeur adjoint, rue Le Regrattier, 2 (ive arr.).

Soury (Jules), directeur d'études, rue Linné, 4 (v^e arr.).

Thévenin, directeur d'études, rue Pierre-Nicole prolongée, 7 (v^e arr.).

Thomas (Antoine), directeur d'études, avenue Victor-Hugo, 32, à Bourg-la-Reine.

PUBLICATIONS[1].

I. — PHILOLOGIE GRECQUE : Édouard Tournier, 1868-99. — J. Nicole, 1872-74. — Ch. Graux, 1874-82. — A. Jacob, 1882 et s. — Al. Desrousseaux, 1891 et s. — D. Serruys, 1904 et s.

Notes critiques sur Colluthus, par Ed. Tournier, 1870. [Fascicule 3.]
Exercices critiques de la conférence de philologie grecque, recueillis et rédigés par Ed. Tournier, 1872-1875. [10.]
Pleurs de Philippe le Solitaire, poème en vers politiques publié dans le texte pour la première fois, par E. Auvray, 1875. [22.]
Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial, par Ch. Graux, 1880. [46.]
Étude grammaticale sur le texte grec du Nouveau Testament. Rapports du verbe avec le sujet et le complément, par J. Viteau, 1896. [114.]
Hermiæ Alexandrini in Platonis Phædrum scholia, edidit P. Couvreur, 1901. [133.]
Étude sur les sources principales des Mémorables de Xénophon, par A. Chavanon, 1903. [140.]
Oppien d'Apamée. La chasse, édition critique, par Pierre Boudreaux, 1908. [172.]
Ed. TOURNIER, *Notes sur Démosthène.* [Annuaire 1894.]
A. JACOB, *Le tracé de la plus ancienne écriture onciale.* [Annuaire 1906.]

II. — PHILOLOGIE BYZANTINE ET NÉO-GRECQUE : J. Psichari, 1885 et s.

Grammatica linguæ græcæ vulgaris, auctore S. Portio, suivie d'un commentaire par W. Meyer, avec une introduction de J. Psichari, 1889. [78.]
Études de philologie néo-grecque. Recherches sur le développement historique du grec, publiées par Jean Psichari, 1892. [92.]

III. — ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS GRECQUES : F. Robiou, 1871-74. — G. Perrot, 1874-76. — O. Rayet, 1876-85. — B. Haussoullier, 1885 et s.

Itinéraire des Dix mille. Étude topographique, par F. Robiou, 1873. [14.]
Questions homériques, par F. Robiou. Avec 3 cartes. 1876. [27.]
Aristote, Constitution d'Athènes, traduite par B. Haussoullier avec E. Bourguet, J. Brunhes et L. Eisenmann, 1892. [89.]

[1] Outre les travaux publiés dans la *Bibliothèque* de l'École ou dans les *Annuaires*, on indique ici les thèses d'élèves diplômés publiées à part.

Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion, par B. Haussoullier, 1902. [138.]
Le cautionnement dans l'ancien droit grec, par T.-W. Beasley, 1902. [143.]

IV. — Philologie latine : G. Boissier, 1868-71. — Ch. Thurot, 1871-82. — L. Havet, 1872-85, 1891 et s. — Émile Chatelain, 1877 et s. — O. Riemann, 1885-91.

Étude sur Pline le Jeune, par Th. Mommsen, traduit par Ch. Morel, 1873. [15.]
Cicéron. Epistolæ ad Familiares. Notice sur un manuscrit du xiie siècle, par Ch. Thurot, 1874 [17.]
Quintilien, Institution oratoire, collation d'un manuscrit du xe siècle, par E. Chatelain et J. Le Coultre, 1875. [20.]
Précis de la déclinaison latine, par F. Bücheler, traduit de l'allemand par L. Havet, avec une préface du traducteur, 1875. [24.]
Le Querolus, comédie latine anonyme, par L. Havet, 1880. [41.]
De Saturnio Latinorum versu. Scripsit L. Havet, 1880 [43.]
Nonius Marcellus. Collation de plusieurs manuscrits par H. Meylan, suivie d'une notice par L. Havet, 1886. [65.]
La prose métrique de Symmaque et les origines du cursus, par Louis Havet, 1892. [94.]
Plauti Amphitruo. Edidit L. Havet cum discipulis Belleville, Biais, Fourel, Gohin, Philipot, Ramain, Rey, Roersch, Segrestaa, Tailliart, Vitry, 1895. [102.]
Tite-Live. Étude et collation du ms. 5726 de la Bibliothèque nationale, par Jean Dianu, 1895. [109.]
Place du pronom personnel-sujet en latin, par J. Marouzeau, 1907. [158.]
Études tironiennes. Commentaire sur la 6e églogue de Virgile, avec divers appendices, par P. Legendre, 1907. [165.]
Hygini astronomica. Texte du manuscrit tironien de Milan, par Em. Chatelain et P. Legendre. 1909. [180.]
G. Boissier, *Satura tota nostra est.* [Annuaire 1895.]
L. Havet, *Un canticum de Cécilius.* [Annuaire 1901.]
Émile Chatelain, *Les palimpsestes latins.* [Annuaire 1904.]

V. — Épigraphie latine et antiquités romaines : Léon Renier, 1868-70. — Ch. Morel, 1868-74. — Ernest Desjardins, 1874-82. — A. Héron de Villefosse, 1882 et s.

Essai sur le règne de Trajan, par C. de la Berge, 1877. [32.]
Les inscriptions antiques de la Côte-d'Or, par P. Lejay, 1889. [80.]
Essai sur l'Augustalité dans l'empire romain, par F. Mourlot, 1895. [108.]

Histoire de la conquête romaine de la Dacie et des corps d'armée qui y ont pris part, par Mme V. Vaschide, 1903. [142.]

La province romaine proconsulaire d'Asie depuis ses origines jusqu'à la fin du haut-empire, par V. Chapot, 1904. [150.]

Les origines chrétiennes dans la province romaine de Dalmatie, par J. Zeiller, 1906. [155.]

Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Médiomatrices, par Albert Grenier, 1906. [157.]

Les monuments romains d'Orange, par Louis Chatelain, 1908. [170.]

A. Héron de Villefosse, *Lycurgue et Ambrosie*. [Annuaire 1908.]

* *Inscriptions antiques de la Quatrième Lyonnaise*, par P. Arnauldet, 1895. (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. LIV.)

VI. — Histoire : G. Monod, 1868 et s. — A. Rambaud, 1868-72. — M. Thévenin, 1871 et s. — J. Roy, 1872 et s. — A. Giry, 1877-99. — G. Hanotaux, 1880-85. — Ch. Bémont, 1887 et s. — R. Reuss, 1896 et s. — F. Lot, 1900 et s.

Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, 1re partie. Introduction, *Grégoire de Tours, Marius d'Avenches*, par G. Monod et les membres de la conférence d'histoire, 1872. [8.]

2e partie, *Compilation dite de Frédégaire*, par G. Monod, 1885. [63].

La procédure de la Lex Salica. *Étude sur le droit frank*, travaux de R. Sohm, traduits par M. Thévenin, 1873. [13.]

Études sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000, par R. de Lasteyrie, 1874. [18.]

Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XVIe siècle, par A. Giry, 1877. [31.]

Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XIIIe et au XIVe siècle, par G. Fagniez, 1877. [33.]

Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech, par M. Junghans, traduit par G. Monod, 1879. [37.]

Histoire des institutions municipales de Senlis, par J. Flammermont, 1881. [45.]

Étude critique sur le texte de la vie latine de sainte Geneviève de Paris, par Ch. Kohler, 1881. [48.]

Recherches critiques sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne, de 1292 à 1378, par A. Leroux, 1882. [50.]

Les établissements de Rouen, par A. Giry. 2 vol, 1883-85. [55, 59.]

Hincmari de ordine palatii epistola. Texte latin traduit et annoté par M. Prou, 1885. [58.]

Essai sur les formes et les effets de l'affranchissement dans le droit gallo-franc, par Marcel Fournier, 1885. [60.]

Études sur le règne de Robert le Pieux, par C. Pfister, 1885. [64.]
Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du XIIIe siècle, par A. Lefranc, 1888. [75.]
Étude sur les relations politiques du pape Urbain V avec les rois de France Jean II et Charles V, par M. Prou, 1888. [76.]
Lettres de Servat Loup, abbé de Ferrières. Texte, notes et introduction, par G. Desdevises du Dezert, 1888. [77.]
Documents des archives de la Chambre des comptes de Navarre, publiés par J.-A. Brutails, 1890. [84.]
Étude sur Geffroi de Vendôme, par L. Compain, 1891. [86.]
Les derniers Carolingiens. Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine, 954-991, par Ferdinand Lot, 1891. [87.]
La politique extérieure de Louise de Savoie, par G. Jacqueton, 1892. [88.]
Eudes, comte de Paris et roi de France (882-898), par Édouard Favre, 1893. [99.]
Étude sur la vie et le règne de Louis VIII, par Ch. Petit-Dutaillis, 1894. [101.]
Jean Balue, cardinal d'Angers, par Henri Forgeot, 1895. [106.]
Philippe de Mézières (1327-1405) et la croisade au XIVe siècle, par N. Jorga, 1896. [110.]
L'Alsace au XVIIe siècle, par Rod. Reuss, 1897-98, 2 vol. [116, 120.]
Étude sur l'alliance de la France et de la Castille au XIVe et au XVe siècle, par Georges Daumet, 1898. [118.]
Études critiques sur les sources de l'histoire carolingienne, par G. Monod. 1re partie. Des origines à 829. 1898. [119.]
Charles le Simple, par Aug. Eckel. 1899. [124.]
Étude sur le traité de Paris de 1259 entre Louis IX et Henri III, par Michel Gavrilovitch, 1899. [125.]
Le règne de Louis IV d'Outre-mer, par Philippe Lauer, 1899. [127.]
Le royaume de Provence sous les Carolingiens, par R. Poupardin, 1901. [131.]
Notices bibliographiques sur les archives des églises et des monastères de l'époque carolingienne, par A. Giry, 1901. [132.]
Les marchands de l'eau, hanse parisienne et compagnie française, par Émile Picarda, 1901. [134.]
La diplomatie carolingienne, du traité de Verdun à la mort de Charles le Chauve (843-877), par Joseph Calmette, 1901. [135.]
Les officiers royaux des Bailliages et Sénéchaussées, par G. Dupont-Ferrier, 1902. [145.]
Études sur le règne de Hugues Capet, par Ferd. Lot, 1903. [147.]
Les assemblées du clergé de France (1561-1615), par Lassalle-Serbat, 1906. [154.]
Les Lombards dans les deux Bourgognes, par Léon Gauthier, 1906. [156.]

La translation des saints Marcellin et Pierre (*Étude sur Einhard et sa vie politique de 827 à 834*), par Marguerite Bondois, 1907. [160.]

Catalogue des actes de Henri Ier, roi de France, par Fr. Sœhnée, 1907. [161.]

Le royaume de Bourgogne (888-1038). *Études sur les origines du royaume d'Arles*, par R. Poupardin, 1906. [163.]

Essai sur les rapports de Pascal II avec Philippe Ier, par Bernard Monod, 1907. [164.]

Étude sur l'administration de Rome au moyen âge, par Louis Halphen, 1907. [166.]

La commune de Soissons, par G. Bourgin, 1907. [167.]

Le comté de la Marche et le parlement de Poitiers, par Antoine Thomas, 1910. [174.]

Le règne de Charles le Chauve, par Ferd. Lot et Louis Halphen, 1909. [175.]

Histoire du comté du Maine pendant le xe et le xie siècle, par Robert Latouche, 1910. [183.]

Le budget communal de Besançon au début du xviiie siècle, par Ach. Pouchenot, 1910. [184.]

G. Monod, *Du rôle de l'opposition des races et des nationalités dans la dissolution de l'empire carolingien.* [Annuaire 1896.]

M. Thévenin, *Sur l'histoire des origines de l'institution monarchique française.* [Annuaire 1899.]

J. Roy, *Corrections et additions à l'histoire de Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis.* [Annuaire 1900.]

F. Lot, *Arthur Giry.* [Annuaire 1901.]

**La révolte du papier timbré ou des bonnets rouges en Bretagne en 1675*, par Jean Lemoine, 1898.

**La politique pontificale et le retour du Saint-Siège à Rome en 1376*, par Léon Mirot, 1899.

**L'industrie du sel en Franche-Comté avant la conquête française*, par Max Prinet. Besançon, 1900.

**Henri IV et la ligue évangélique* (1598-1610), par J. Petresco, 1903.

**Les marais de la Sèvre Niortaise et du Lay à la fin du xvie siècle*, par M. Clouzot, 1905.

**La hiérarchie épiscopale en Gaule et Germanie depuis la réforme de saint Boniface jusqu'à la mort d'Hincmar*, par E. Lesne. Lille, 1905.

**Le royaume de Bourgogne sous les empereurs Franconiens* (1038-1125), par Louis Jacob, 1906.

**Étude sur les relations de la commune de Lyon avec Charles VII et Louis XI* (1417-1483), par Louis Caillet, 1909. (*Annales de l'Univ. de Lyon*, nouvelle série, fasc. 21.)

**Jacques d'Albon de Saint-André, maréchal de France*, 1512-62, par Lucien Romier. 1909.

VI *bis.* — ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES : L. Duchesne, 1885-95.

Saint Césaire, évêque d'Arles, 503-543, par A. Malnory, 1894. [103.]
Priscillien et le priscillianisme, par E. Ch. Babut, 1908. [169.]

VII. — HISTOIRE DES DOCTRINES ÉCONOMIQUES (Fondation de la ville de Paris) : Adolphe Landry, 1907 et s.

Essai économique sur les mutations des monnaies dans l'ancienne France, de Philippe le Bel à Charles VII, par Adolphe Landry, 1910. [185.]

VIII. — HISTOIRE DES DOCTRINES CONTEMPORAINES DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE : Jules Soury, 1881 et s.

J. SOURY, *Nature et localisation des fonctions psychiques chez l'auteur du traité* De la maladie sacrée. [Annuaire 1907.]

IX. — GÉOGRAPHIE HISTORIQUE : A. Longnon, 1879 et s.

Étude sur les Pagi *de la Gaule,* par A. Longnon, 1re partie : *l'Astenois, le Boulonnois et le Ternois*; 2e partie, *les* Pagi *du diocèse de Reims,* 1869-72. [2, 11.]
**Géographie de la Gaule au VIe siècle,* par A. Longnon, 1878.

X. — GÉOGRAPHIE ANCIENNE : Victor Bérard, 1896 et s.

XI. — GRAMMAIRE COMPARÉE : M. Bréal, 1868-81. — F. de Saussure, 1881-91. — A. Meillet, 1889-90, 1891 et s. — L. Duvau, 1891-1903. — R. Gauthiot, 1903 et s.

La stratification du langage, de Max Müller, traduit par L. Havet. — *La chronologie dans la formation des langues indo-européennes,* de G. Curtius, traduit par A. Bergaigne, 1869. [1.]
Les Tables Eugubines. Texte, traduction et commentaire, par M. Bréal, 1895. Accompagné d'un album in-folio de 13 planches. [26.]
La métrique naturelle du langage, par P. Pierson, 1883. [56.]
Du parfait en grec et en latin, par E. Ernault, 1886. [67.]
Recherches sur l'emploi du génitif-accusatif en vieux slave, par A. Meillet, 1897. [115.]
Introduction à la chronologie du latin vulgaire. Étude de philologie historique, par George Mohl, 1899. [122.]
Étude sur l'étymologie et le vocabulaire du vieux slave, par A. Meillet, 1902-1905. [139.]

Étude d'un dialecte lituanien; le parler de Buividze, par R. Gauthiot, 1903. [146.]

Aspects du verbe russe, par A. Mazon, 1908. [168.]

Classification des dialectes arméniens, par H. Adjarian, 1909. [173.]

**Le parler de Préneste d'après les inscriptions*, par A. Ernout, 1905. (*Mémoires de la Soc. de linguistique*, XIII, 5ᵉ fasc.)

XII. — Phonétique générale et comparée : P. Passy, 1894 et s.

L'origine des Ossalois, par J. Passy, ouvrage revu et complété par P. Passy, 1904. [152.]

XIII. — Langues et littératures celtiques : H. Gaidoz, 1876 et s.

Vocabulaire vieux-breton avec commentaire contenant toutes les gloses connues, par J. Loth, 1883. [57.]

H. Gaidoz, *La réquisition d'amour et le symbolisme de la pomme.* [Annuaire 1902.]

XIV. — Philologie romane : G. Paris, 1868-1903. — A. Brachet, 1871-72. — A. Darmesteter, 1873-82. — Morel-Fatio, 1885 et s. — Muret, 1889-90. — A. Thomas, 1895 et s. — M. Roques, 1903 et s.

Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer, 1870. [5.]

La vie de saint Alexis, textes des xiᵉ, xiiᵉ, xiiiᵉ et xivᵉ siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier, 1872. [7.]

Du c dans les langues romanes, par Ch. Joret, 1874. [16.]

De la formation des mots composés en français, par A. Darmesteter, 1874. [19.]

Les lapidaires français du moyen âge des xiiᵉ, xiiiᵉ et xivᵉ siècles, par L. Pannier. Avec une notice préliminaire par G. Paris, 1882. [52.]

Li romans de Carité et le Miserere du Renclus de Moiliens. Édition critique, par A.-G. van Hamel, 1885, 2 vol. [61-62.]

Le roman en prose de Tristan, le roman de Palamède et la compilation de Rusticien de Pise, par E. Løseth, 1890. [82.]

Étude sur le poème de Gudrun, par Albert Fécamp, 1892. [90.]

Les lamentations de Matheolus et le livre de leesce de Jehan le Fèvre, de Ressons. Texte latin et anciennes versions en vers français, publ. par A.-G. van Hamel, 2 vol. 1892, 1894-1905. [95-96.]

Les Fabliaux. Étude de littérature comparée et d'histoire littéraire du moyen âge, par Joseph Bédier, 1893. [98.]

La Vida de S. Domingo de Silos, de Gonzalo de Berceo, publ. par Fitz-Gerald, 1904. [149.]

Les Jongleurs en France au moyen âge, par Edmond Faral, 1910. [187.]
G. Paris, *L'altération romane du* c *latin.* [Annuaire 1898.]
* *Eilhart d'Oberg et sa source française*, par Ernest Muret, 1887. (*Romania*, t. XVI.)
* *Oton de Granson et ses poésies*, par A. Piaget. 1890. (*Romania*, t. XIX.)

XV. — Dialectologie de la Gaule romane : J. Gilliéron, 1883 et s.

Patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais), par J. Gilliéron, 1880. [40.]
Essai de dialectologie normande : la palatalisation des groupes initiaux gl, kl, fl, pl, bl, *étudiée dans les parlers de 300 communes du Calvados*, par Ch. Guerlin de Guer, 1899. [123.]
Morphologie du patois de Vinzelles, par A. Dauzat, 1899. [126.]
Le parler populaire dans la commune de Thaon (Calvados), par Ch. Guerlin de Guer, 1901. [136.]
J. Gilliéron, *Les noms gallo-romains des jours de la semaine.* [Annuaire 1908-09.]

XVI. — Histoire de la philologie classique : P. de Nolhac, 1886-1901.

La bibliothèque de Fulvio Orsini, par P. de Nolhac, 1887. [74.]
Pétrarque et l'humanisme, d'après un essai de restitution de sa bibliothèque, par P. de Nolhac, 1892. [91.]
La bibliothèque du marquis de Santillane, par Mario Schiff, 1905. [153.]
Guillaume Budé (1468-1540). Les origines, les débuts, les idées maîtresses, par Louis Delaruelle, 1907. [162.]
D'Ansse de Villoison et l'Hellénisme en France à la fin du XVIIIe siècle, par Ch. Joret, 1910. [182.]

XVI *a*. — Histoire littéraire de la Renaissance : A. Lefranc, 1901 et s.

L'Institution chrétienne de Calvin, texte de l'éd. 1541, publ. sous la direction d'Abel Lefranc, par Henri Chatelain et J. Pannier. [176 et 177.] (Sous presse.)

XVII. — Langue sanscrite : Hauvette-Besnault, 1868-88. — Bergaigne, 1868-86. — S. Lévi, 1886 et s. — L. Finot, 1895-98, 1904 et s. — A. Foucher, 1899-1904.

Le Bhâmini-Vilâsa, texte sanscrit publié avec une traduction et des notes, par A. Bergaigne, 1872. [9.]

Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud, 1876-78. [28, 34.]

La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda, par A. Bergaigne, 3 vol. 1878-83. [36, 53, 54.] — *Index*, par Bloomfield, 1897. [117.]

Le théâtre indien, par Sylvain Lévi, 1890. [83.]

Matériaux pour servir à l'histoire de la déesse bouddhique Tārā, par Godefroy de Blonay, 1895. [107.]

Les lapidaires indiens, par Louis Finot, 1896. [111.]

Mahāyāna-sūtrālamkāra, par Sylvain Lévi, 1907. [159.]

* *Nouvelles recherches sur les Chams*, par Antoine Cabaton, 1901. (*Publications de l'École française d'Extrême-Orient*, vol. II.)

* *La phrase nominale en sanscrit.* (*Mémoires de la Société de linguistique*, XIV, 1er fasc.), par J. Bloch, 1906.

XVIII. — Langue zende et pehlvie : J. Darmesteter, 1877-94. — A. Meillet, 1894 et s.

Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta, par J. Darmesteter, 1875. [23.]

Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire, par J. Darmesteter, 1877. [29.]

Gujastak Abalish. Texte pehlvi avec traduction, commentaire et lexique, par A. Barthélemy, 1887. [69.]

M. Bréal, *James Darmesteter.* [Annuaire 1895.]

XIX. — Hébreu et syriaque : A. Carrière, 1871-1902. — Mayer Lambert, 1902 et s.

Hébreu talmudique et rabbinique ; J. Derenbourg, 1877-91.

Deux versions hébraïques du Livre de Kalilâh et Dimnâh, par J. Derenbourg, 1881. [49.]

Johannis de Capua Directorium vitæ humanæ, alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du livre de Kalilâh et Dimnâh, publiée et annotée par J. Derenbourg, 1887-89, 2 fascicules. [72.]

Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe d'Ibn Djanah de Cordoue, publiée par J. Derenbourg, 1886. [66.]

Le livre des parterres fleuris d'Abou'l-Walid Merwan Ibn Djanah. Traduit en français, par M. Metzger, 1889. [81.]

Commentaire sur le Séfer Yesira, par le Gaon Saadya de Fayyoum, publié et traduit par Mayer Lambert, 1891. [85.]

* *Les Réflexions sur l'âme, par Bahya ben Joseph ibn Pakouda*, traduites de l'arabe en hébreu, par Isaac Broydé, 1896.

* *Les gloses françaises (loazim) de Gerschom de Metz*, par Louis Brandin, 1902. (*Rev. des ét. juives.*)

La légende syriaque de saint Alexis, l'homme de Dieu, par A. Amiaud, 1889. [79.]
Chronique de Denys de Tell-Mahré (4ᵉ partie). Texte syriaque avec une traduction française, par J.-B. Chabot, 1895. [112.]
Le Livre de l'ascension de l'esprit sur la forme du ciel et de la terre, par *Bar Hebræus*, publié par F. Nau, texte syriaque et trad. française, 1899-1900. [121.]
Histoire de saint Azazaïl, par F. Macler, 1902. [141.]
Chronographie de Már Elie Bar Sinaya, métropolitain de Nisibe, trad. par L. Delaporte, 1910. [181.]

A. Carrière, *Joseph Derenbourg*. [Annuaire 1897.]
A. Carrière, *Sur un chapitre de Grégoire de Tours, relatif à l'histoire d'Orient*. [Annuaire 1898.]
A. Meillet, *Auguste Carrière*. [Annuaire 1903.]

XX. — Langue arabe : Stanislas Guyard, 1868-84. — H. Derenbourg, 1885-1908. — A. Barthélemy, 1909 et s.

Nouvel essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par Stanislas Guyard, 1870. [4.]
Anis-el-'Ochchâq, par Cheref-eddin-Râmi, traduit du persan et annoté par C. Huart, 1875. [25.]
Al-Fakhrî, par Ibn at-Tiktakâ. Nouvelle édition du texte arabe, par H. Derenbourg, 1895. [105.]
Le Diwân de Tarafa Ibn-al-'Abd el-Bakrî, par M. Seligsohn, 1901. [128.]
Introduction topographique à l'histoire de Bagdad, par G. Salmon, 1903. [148.]
Vie d'Al-Hadjdjâdj Ibn Yousof d'après les sources arabes, par Jean Périer, 1904. [151.]
* *Le dialecte arabe des Ulâd Brâhîm de Saïda*, par W. Marçais, 1908.

XXI. — Langue éthiopienne et langues touraniennes : J. Halévy, 1879 et s.

Chroniques de Zara Yâeqôb et de Baeda Mâryâm. Texte éthiopien et traduction française, par Jules Perruchon, 1892. [93.]
Chronique de Galâwdêwos (Claudius), roi d'Éthiopie. Texte éthiopien, traduit, annoté, par William-El. Conzelman, 1895. [104.]

Tëezaza Sanbat. Récit légendaire de la création. Texte éthiopien et traduction française, publ. par J. Halévy, 1902. [137.]
J. HALÉVY, *La légende de la reine de Saba.* [Annuaire 1905.]
* *Grammaire éthiopienne*, par Marius Chaîne. Beyrouth, 1907.
* *Note sur les manuscrits rapportés d'Abyssinie par la mission Duchesne-Fournet*, par J. Blanchart, 1909.

XXII. — PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ASSYRIENNES : H. Pognon, 1878-81. — A. Amiaud, 1881-1889. — V. Scheil, 1895 et s.

L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, par H. Pognon, 1879-80. [39, 42.]
Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa, par H. Pognon, 1887. [71.]
Textes religieux assyriens et babyloniens, par Fr. Martin, 1900. [130.]
Annales de Tukulti Ninip II, roi d'Assyrie, 889-884, par V. Scheil, 1909. [178.]
Lettres néo-babyloniennes, par Fr. Martin, 1909. [179.]
* *Tablettes sumériennes archaïques*, par H. de Genouillac, 1909, in-4°.
* *Archives d'une famille de Dilbat* au temps de la 1re dynastie de Babylone, par J.-E. Gautier. (*Mém. de l'Inst. français d'arch. or. du Caire*, 1908.)

XXIII. — ARCHÉOLOGIE ORIENTALE : Ch. Clermont-Ganneau, 1876 et s.

Études d'archéologie orientale, par Ch. Clermont-Ganneau, 1880-1898, in-4°. [44 et 113.]
CH. CLERMONT-GANNEAU, *Où était l'embouchure du Jourdain à l'époque de Josué?* [Annuaire 1903.]
Histoire et religion des Nosairîs, par R. Dussaud, 1900. [129.]

XXIV. — PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES : de Rougé, 1868-69. — G. Maspero, 1869-84, 1889-99. — Grébaut, 1877-84. — P. Guieysse, 1884 et s. — A. Moret, 1899 et s.

Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte, par G. Maspero, 1871. [6.]
Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique, par G. Maspero, 1873. [12.]
Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, traduit et commenté par E. Grébaut, 1874. [21.]
Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, de C. R. Lepsius, traduit par W. Berend, 1877, in-4°. [30.]
Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale (cabinet des médailles et antiques), par E. Ledrain, 3 livr. 1879-81, in-4°. [38, 47.]

Les principaux monuments du Musée égyptien de Florence, par W. B. Berend, 1re partie. 1882, in-4°. [51.]

Stèles de la XIIe dynastie au Musée égyptien du Louvre, publiées par A.-J. Gayet. 1886, in-4°. [68.]

Études sur le papyrus Prisse. Le livre de Kaqimna et les leçons de Path. Hotep, par Philippe Virey, 1887. [70.]

Le Livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès. Étude sur un papyrus égyptien du Musée de Berlin, par Gustave Jéquier, 1893. [97.]

Le Nil à l'époque pharaonique, par Palanque, 1903. [144.]

La presqu'île du Sinaï, par R. Weill, 1908. [171.]

G. Maspero, *Comment Alexandre devint Dieu en Égypte.* [Annuaire 1897.]

P. Guieysse, *Glanures égyptiennes.* [Annuaire 1909-1910.]

* *Étude sur le papyrus d'Orbiney*, par William N. Groff. Paris, Leroux, 1888, in-4° (autographié).

* *Recueil des inscriptions égyptiennes du Sinaï...*, par R. Weill, 1904, in-4°.

* *Clément d'Alexandrie et l'Égypte*, par A. Deiber. (*Mém. de l'Éc. fr. du Caire.*) 1905, in-4°.

XXV. — Histoire ancienne de l'Orient : Isidore Lévy, 1905 et s.

Mélanges publiés par la Section historique et philologique de l'École des hautes études pour le dixième anniversaire de sa fondation, 1878. [35.]

Mélanges Renier. Recueil de travaux publiés par l'École en mémoire de son président Léon Renier, 1887. [73.]

L'École pratique des hautes études (1868-1893). Documents pour l'histoire de la Section des sciences historiques et philologiques. 1re livr. 1893. [100.]

Présidents : Léon Renier, 1868-1885. — Gaston Paris, 1885-1895. — Gabriel Monod, 1895 et s.

Secrétaires : Charles Graux, 1877-1878. — Émile Chatelain, 1878 et s.

RAPPORT SUR LES CONFÉRENCES

DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1909-1910.

I. — PHILOLOGIE GRECQUE.

Directeur d'études : M. Alfred Jacob. — Directeurs adjoints : MM. A.-M. Desrousseaux et Daniel Serruys, anciens membres de l'École française de Rome.

CONFÉRENCES DE M. JACOB.

M. Alfred Jacob a fait par semaine trois conférences de la durée d'une heure et demie, les mardis, mercredis et vendredis.

Les conférences de M. Jacob ont été consacrées :

1° Celles du mardi à l'explication critique du livre IV et d'une partie du livre V de la *Géographie* de Strabon. Cette étude a offert moins d'intérêt que l'année dernière, la plupart des élèves inscrits n'ayant pu continuer au delà du mois de mars; M. Millman, qui a montré toute l'année la plus louable assiduité, ne disposait pas d'assez de temps pour aller à la Bibliothèque nationale revoir les manuscrits dont les collations laissent beaucoup à désirer;

2° Celles du mercredi à l'étude des transformations subies par la minuscule grecque calligraphique depuis le ixe siècle jusqu'au xive. Dans le second semestre, on s'est surtout occupé des abréviations. Ces conférences ont été fréquentées assidûment par MM. Keller, Millman et Noailles:

3° Dans celles du VENDREDI on a étudié d'abord les papyrus littéraires, depuis l'époque du papyrus de Timothée (IVe-IIIe s.) jusqu'au VIe siècle de notre ère. On a abordé ensuite l'étude de la cursive du IIIe siècle avant Jésus-Christ. Pour ces conférences, comme pour celles du mercredi, des fac-similés, exécutés par le directeur d'études, étaient mis à la disposition des élèves, qui les étudiaient au dehors et en faisaient la lecture le jour de la conférence. MM. BESSIÈRES et MILLMAN ont suivi ces conférences pendant toute l'année. M. FITZ-GÉRALD s'est joint à eux pendant le second semestre.

CONFÉRENCES DE M. DESROUSSEAUX.

La CONFÉRENCE DU MERCREDI a été consacrée à la continuation de l'explication de la *République* de Platon; elle a porté cette année sur le livre IV et une partie du cinquième.

Une analyse détaillée de chacun des dix livres a été faite alternativement par MM. DELATTE, FITZ-GÉRALD et le professeur.

M. DELATTE a, de plus, donné un résumé des études sur la chronologie des dialogues de Platon, en insistant surtout sur l'état de la question telle que l'ont posée maintenant les recherches de statistique linguistique et de stylométrie.

Il a fourni, en cette occasion comme en d'autres, des preuves d'une connaissance solide de la langue grecque et d'une aptitude certaine aux études philologiques.

M. Delatte s'occupe spécialement de l'histoire de l'école pythagoricienne. Il a entre autres préparé, pour paraître prochainement, des articles sur la tradition du *ἱερὸς λόγος* et de la lettre de Lysis à Hipparque.

A la CONFÉRENCE DU JEUDI, consacrée à l'examen des Lettres de saint Basile et de leur tradition manuscrite, une grande part du travail a été prise par M. BESSIÈRES. Une bourse de voyage, accordée par l'Ecole, lui a permis de compléter ses recherches sur les manuscrits de la correspondance dans les bibliothèques d'Italie, d'Autriche et d'Allemagne. Cette mission a été fructueuse.

M. Bessières est arrivé actuellement à un premier résultat important en ramenant à deux formes principales les variations de l'ordre des lettres dans la correspondance de saint Basile. Il se propose d'aller plus loin dans l'étude de la formation du recueil.

Quelques conférences ont été consacrées à des exercices critiques sur un dialogue de Lucien : Πλοῖον ἢ Εὐχαί.

Une étude sur les particularités de la langue et du style de Pausanias formait le sujet de la conférence du VENDREDI. M. ITIER, élève de l'École normale supérieure, a pris une part assidue aux explications. Il a, de plus, fait un relevé, en ce qui concerne les livres IV, V et VI, de l'emploi des prépositions et locutions prépositives qui servent à marquer les rapports de situation. Ces études pourront rendre grand service à l'interprétation archéologique de Pausanias.

CONFÉRENCES DE M. SERRUYS.

Les conférences ont été suivies par MM. BESSIÈRES, CANET, DELARUE, TAPALI et, pendant le premier semestre, par M. BENEYTON.

Les CONFÉRENCES DU MARDI ont été consacrées à l'histoire des procédés toniques chez les prosateurs byzantins. On a étudié successivement, au moyen de la méthode statistique, les formes complexes des auteurs des IVe–VIe siècles, qui se préoccupaient à la fois de l'élément rythmique et de l'élément verbal, et les formes simplifiées de l'époque suivante, qui aboutissent au *cursus* uniforme défini par W. Meyer. Les règles reconnues ont été appliquées comme critères pour l'appréciation de la tradition manuscrite et la restitution des textes corrompus. Pendant le second semestre on a abordé, à la demande des élèves, l'étude des formes métriques, dont les *cursus* toniques sont apparemment issus. L'auteur observé était Pausanias, dont le système, très différent de celui qu'a formulé Blass, a pu être établi dans son ensemble. La période de transformation des proses métriques en *cursus* toniques fera l'objet de recherches ultérieures. Dans sa par-

ticipation aux travaux de cette conférence, M. Delarue a fait preuve des qualités scientifiques les plus solides.

La conférence du mercredi a été consacrée à l'étude des sources historiques de Clément d'Alexandrie. Après un examen critique des travaux de W. Christ et Gabrielsson, on a reconnu la nécessité d'appliquer une méthode différente, dont le mécanisme a été minutieusement discuté. Les sources de Clément ont été départies d'abord d'après les différents systèmes de chronologie sur lesquels elles se fondent et ces chronologies diverses ont été précisées au moyen de toutes les autres sources où elles se retrouvent. La comparaison avec les traditions parallèles a prouvé que Clément n'utilise pas des sources originales, mais des sources de seconde main. Parmi celles-ci il convient de signaler un traité apologétique dont se servirent également Tatien et Tertullien, et un répertoire anthologique qui fut connu sous des formes successives et exploité dans des buts différents par Diogène Laërce, Aulu-Gelle, Athénée, le Pseudo-Plutarque, Hésychius, Joannes Lydus, etc. Certaines questions annexes ont fait l'objet de recherches particulières. La question des *βιογραφικά* de Clément a permis de vérifier et de pousser plus avant les travaux de Rohde et de Maass. La question du texte biblique de Clément, qui est intimement liée à celle de sa chronologie biblique, a été étudiée d'une manière à la fois pénétrante et sûre par M. Canet. Ces recherches, qui ont abouti à des conclusions nouvelles, vaudront bientôt sans doute à leur auteur le titre d'élève diplômé.

II. — PHILOLOGIE BYZANTINE ET NÉO-GRECQUE.

Directeur d'études : M. Jean Psichari, agrégé de l'Université.

Le Directeur d'études a fait, comme toujours, deux conférences, l'une, le lundi, de 2 heures à 3 heures, à l'École, l'autre, à son domicile, le dimanche, de 10 heures à midi.

L'une et l'autre ont été consacrées à deux ordres d'études différents, que nous indiquerons ici en peu de mots.

Afin de concilier l'objet de l'enseignement avec les besoins spéciaux d'un des élèves, M. A. Tessier, le professeur a choisi cette fois-ci deux textes classiques, qu'il a expliqués au point de vue de l'évolution historique du grec et dans lesquels il a cherché les premières traces, les origines du néo-grec : le *Prométhée délivré* d'Eschyle, et la IVe *Pythique* de Pindare. Il est frappant de voir à quel point dans celle-ci certaines syntaxes, certaines appositions difficiles à interpréter, deviennent claires par la comparaison du grec moderne (par exemple Pyth., IV, *γαῖαν* au vers 21). Mais ces rapprochements auraient besoin d'une démonstration plus développée que cette notice n'en comporte.

Dans un tout autre ordre d'idées, le professeur a pris deux petits textes inédits en grec médiéval, les a commentés, les a collationnés avec des textes byzantins connus, en a montré les attaches et l'importance historiques, a fait faire au fur et à mesure les vérifications nécessaires aux élèves, en un mot, a essayé de leur apprendre pratiquement la façon dont il faut s'y prendre pour publier un texte en grec vulgaire du moyen âge.

Mlle V. Daniel, l'excellente helléniste, n'a pu suivre le cours que jusqu'à Pâques. M. A. Tessier, absorbé par beaucoup d'autres travaux, n'a pas eu, malheureusement, la possibilité d'entreprendre une étude personnelle, cette année.

III. — ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS GRECQUES.

Directeur d'études : M. Bernard Haussoullier,
membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

Le directeur d'études a fait cette année deux conférences par semaine : l'une le lundi, l'autre le jeudi matin. La conférence du jeudi a régulièrement duré une heure et demie.

La conférence du lundi était jusqu'à présent destinée aux candidats à l'École d'Athènes, qui étaient tenus de faire un stage d'un an avant de se présenter à l'examen. Il n'y a pas eu de sta-

giaires cette année et un décret récent supprime l'obligation du stage : on pourra désormais se présenter à l'examen aussitôt après l'agrégation. Cette mesure, assez inattendue, n'empêchera pas les futurs Athéniens de fréquenter notre École : dès cette année ils ont suivi les conférences du jeudi, que plusieurs d'entre eux suivaient déjà en 1908-1909. La conférence du lundi est donc redevenue ce qu'elle était autrefois, plus intime et plus utilement active, plus spécialement consacrée à des recherches approfondies.

Deux auditeurs seulement l'ont suivie, deux vétérans, MM. Henri Brillant et Paul Ramadier.

M. Brillant, élève diplômé de l'École des hautes études, étudie surtout les institutions grecques; M. Ramadier, candidat à l'agrégation de droit, le droit grec. Le premier prépare une thèse de doctorat sur l'Archontat d'Euclide, et nous en avons profité pour faire de longues lectures et explications, dont M. Ramadier a pris sa part (Aristote, Ἀθηναίων πολιτεία, 38-40; Lysias, discours 12, 30, 34; Xénophon, *Helléniques*, dans l'édition de Carleton L. Brownson, II, 3 et 4; le décret Hicks-Hill, n° 80). Le point de départ des recherches de M. Ramadier a été le mémoire récent de Hans Weber, *Attisches Prozessrecht in den attischen Seebundstaaten*, Paderborn, 1908. Le droit grec n'a jamais cessé d'être en honneur à l'École des hautes études et le directeur s'est déjà félicité de la présence de M. Ramadier, qui prépare une étude sur l'hypothèque en droit grec. Le directeur n'a pas manqué non plus d'entretenir ses auditeurs de ses recherches personnelles, des communications qu'il a faites à l'Académie des inscriptions, des articles qu'il a publiés dans la *Revue de philologie*. Encore une fois, la conférence est redevenue intime et les résultats en seront bons.

La conférence du jeudi est plus nombreuse et n'en est pas moins régulièrement suivie. Plusieurs des auditeurs en sont à leur deuxième et même à leur troisième année, et nous avons fait d'excellentes recrues : M. G. Blum, élève de M. Albert Martin, à Nancy, et collaborateur de la *Revue de philologie*, MM. L. Blaizot

et L. Hogu. Jamais peut-être la conférence d'épigraphie et antiquités grecques de l'École des hautes études n'a été mieux recrutée, plus sérieuse et plus active.

Le point de départ de nos études a été le dernier ouvrage de M. Alfred Croiset, *Les Démocraties antiques*, 1909, et particulièrement le chapitre III : *La Démocratie athénienne, l'esprit et les mœurs.* Le premier texte que nous ayons expliqué a été une partie du discours LVII de Démosthène, qui nous a permis d'étudier l'admission des jeunes Athéniens dans le dème et dans la cité. Au mois de janvier, à la demande d'un certain nombre d'auditeurs, le directeur a décidé d'expliquer un certain nombre de chapitres de l'Ἀθηναίων πολιτεία, d'Aristote, qui figurait cette année au programme de l'agrégation des lettres. Tenant à faire le plus de rapprochements possible avec les historiens et les orateurs, Thucydide, Xénophon et Lysias, il a choisi, dans la première partie de l'ouvrage d'Aristote, le récit des trois révolutions qui, du VIe à la fin du Ve siècle, ont porté atteinte au régime démocratique : la tyrannie de Pisistrate et de ses fils (chap. XIV-XIX); le gouvernement des Quatre Cents (chap. XXIX-XXXIII); la tyrannie des Trente (chap. XXXIV-XXXIX). Plusieurs auditeurs étaient désignés d'avance pour préparer l'explication; tous y ont apporté le plus grand zèle et le plus grand soin. Chemin faisant, nous avons expliqué nombre d'inscriptions.

Enfin, au mois de juin, le directeur s'est spécialement occupé des candidats qui préparaient en même temps l'agrégation et l'examen de l'École d'Athènes : MM. Avezou et Plassart, de l'École normale. Il n'a pu que se borner à leur indiquer les inscriptions historiques les plus importantes, prises dans le recueil de Hicks-Hill, et a terminé par quelques renseignements sur Delphes et Délos.

MM. Avezou et Plassart sont à citer pour la constance de leur zèle et de leurs efforts. Parmi ceux qui lui donnent le meilleur espoir, le directeur nommera MM. Blaizot, Gustave Blum et Mathieu. M. L. Hogu s'annonce également comme un travailleur sérieux, mais la maladie l'a tenu plusieurs semaines loin de nos conférences.

IV. — PHILOLOGIE LATINE.

Directeur d'études : M. Louis Havet, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeur adjoint : M. Émile Chatelain, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

CONFÉRENCES DE M. HAVET.

Selon son habitude, le directeur d'études a institué cette année deux séries de leçons qui se complétaient mutuellement; une des séries de leçons était faite au Collège de France et avait pour objet l'exposition théorique, l'autre série de leçons était faite à l'École et servait à des exercices pratiques. À la fin de l'année, les deux séries de leçons ont pâti de l'institution du *diplôme d'études*, dont la préparation accaparait les trois élèves français de la façon la plus préjudiciable pour les études scientifiques. Seul M. Delarue, en sa qualité d'étranger, a pu échapper à cette pernicieuse influence; jusqu'à la fin de juin il est venu régulièrement et a régulièrement travaillé.

Le sujet traité au Collège de France et à l'École était la structure des vers dramatiques latins et particulièrement du vers ïambique sénaire. Les vers étaient envisagés au point de vue de la *métrique verbale*, c'est-à-dire en tant qu'ils sont composés de *mots* réels fournis par la langue, et non d'éléments arbitrairement isolés comme les *pieds* et les *syllabes*.

M. Marouzeau, élève diplômé, a poursuivi l'application aux différents termes de la phrase des principes d'ordre des mots étudiés l'année précédente, s'attachant surtout à montrer comment la disposition des mots aide à l'intelligence de la phrase et permet l'expression des nuances, au même titre que divers procédés des langues modernes: ponctuation, artifices typographiques, rappels, emploi de périphrases, de particules, etc.

La conférence a été suivie assidûment par MM. Muselli, Dela-

rue, Nicolesco, de Stoop, et par M. Fuchs dans le premier semestre.

CONFÉRENCES DE M. CHATELAIN.

Le directeur adjoint a fait deux conférences par semaine.

La conférence du jeudi, consacrée à l'étude de la paléographie latine, a examiné les divers genres d'écritures employés dans les manuscrits latins, du IIe au XVe siècle. La publication récente de M. Steffens et des photographies réunies par le directeur adjoint ont fourni les textes de lecture. Il faut signaler les progrès de M. Edgar Blum dans cet ordre d'études.

La conférence du mercredi a été réservée au déchiffrement des notes tironiennes. M. Paul Legendre, élève diplômé, a continué d'apporter à ces recherches difficiles une aptitude remarquable et un dévouement sans bornes.

V. — ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS ROMAINES.

Directeur d'études : M. Antoine Héron de Villefosse, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

CONFÉRENCES DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

Le professeur a étudié l'organisation de la province romaine de Germanie Inférieure, à l'aide des documents réunis dans le tome XIII du Corpus latin, *pars II, fasciculus II, inscriptiones Germaniae Inferioris*, edidit Alfredus Domaszewski. La délimitation de la province, son histoire, celle des troupes légionnaires et auxiliaires qui garnissaient la ligne du Rhin, et qui avaient pour mission de protéger la Gaule contre les agressions des barbares, ont fait l'objet des premières leçons. Il s'est attaché ensuite à faire connaître les différents personnages auxquels fut confiée l'administration de la province, depuis l'an 25 avant Jésus-Christ jusqu'à la fin du IIIe siècle de notre ère. Ces notices biographiques, établies à l'aide des passages d'auteurs classiques qui mentionnent ces

fonctionnaires et des inscriptions latines ou grecques qui les concernent, retrouvées dans les différentes parties du monde romain, ont donné lieu à des développements intéressants. Les documents épigraphiques, inscrits à l'avance au tableau, ont fait l'objet de nombreux exercices pratiques de lecture, de transcription et de reconstitution auxquels les élèves ont pris part à tour de rôle avec un zèle très louable, en particulier MM. Berthoud, Charvériat et Clozier.

VI. — HISTOIRE.

Directeur d'études : M. Gabriel Monod, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques). — Directeur d'études : M. Thévenin, ancien examinateur à l'École polytechnique; — Directeurs adjoints : MM. Roy, archiviste paléographe; Ch. Bémont, Rodolphe Reuss, Ferdinand Lot, docteurs ès lettres.

CONFÉRENCES DE M. THÉVENIN.

1° La première conférence a été faite le jeudi de chaque semaine, à 10 heures; elle a été constamment suivie pendant les deux semestres de l'année scolaire (1909-1910) par MM. H. Arquillière, A. Marignan, Perrot, Mlle Gréterin; pendant le premier semestre et une partie du second, par M. Pissard; pendant une partie du second, par Mlle L. Roux, ainsi que par M. Viard. Le professeur a présenté d'abord l'*Histoire de l'institution royale chez les divers peuples germaniques*, préface nécessaire de l'*Histoire de cette même institution en Angleterre et en France, jusqu'au xe siècle,* sujet traité pendant la seconde moitié du premier semestre et le deuxième semestre;

2° La seconde conférence a été faite le mercredi de chaque semaine, à 2 heures; elle a été à peu près assidûment suivie par MM. Dagnan, A. Bastie et Martin. Il faut noter, en effet, que MM. Dagnan et Martin sont professeurs et ont été parfois empêchés d'assister à cette conférence par leurs occupations professionnelles.

M. Bernodt, professeur d'histoire dans un « gymnasium » allemand, chargé, je crois, d'une mission, a assisté pendant cinq mois environ, à cette conférence qui a été consacrée à des *exercices de textes sur le Droit public et le Droit privé du moyen âge*, choisis parmi les plus faciles, puis parmi les plus difficiles à interpréter.

CONFÉRENCES DE M. ROY.

Première conférence. — Études de textes administratifs et de coutumes et privilèges du sud et du nord de la France, XII[e] et XIII[e] siècles. — Le professeur a choisi ces textes parmi les chartes de privilèges, de franchises, de communes ou de coutumes les plus importantes. Son but n'a pas été d'en faire connaître un grand nombre, mais d'en étudier minutieusement quelques-uns, de montrer leurs difficultés, les problèmes qu'ils présentent, et d'apprendre aux élèves, sinon à les résoudre toujours, du moins à employer les moyens et les procédés d'investigation qui permettent de l'essayer. Autant que possible, on a fait l'histoire du texte et tenté de restituer les passages altérés, de résoudre les problèmes de chronologie qui s'y rapportent, d'identifier les noms d'hommes et de lieux qui s'y rencontrent, d'expliquer les articles d'institutions publiques et privées qui souvent se trouvent dispersés sans ordre et rédigés sans précision. Ce travail a été fait par le concours du maître et des élèves titulaires de seconde année, qui tous ont pris part, avec la plus grande régularité, aux explications ainsi qu'aux discussions auxquelles elles ont donné lieu. C'est suivant cette méthode que l'on a étudié, en totalité ou en partie, les constitutions de Nîmes, Béziers, Avignon, Périgueux, Bordeaux, Rouen, Laon, Verneuil et Pontorson.

Deuxième conférence. — Préparation d'un Recueil de chartes communales franc-comtoises. — Deux élèves ont continué la préparation de ce travail avec le zèle et l'intelligence qu'ils y avaient apportés l'année précédente. M. Picard a achevé le dépouillement des œuvres d'érudition des siècles passés ainsi que

celui des recueils des Sociétés savantes de la région. Il a ainsi rassemblé les analyses de plus de deux cents actes représentant des affranchissements de mainmorte, de servitudes partielles, de droits féodaux; des chartes d'autonomie communale ou de privilèges administratifs, de prérogatives judiciaires. Avec la sévérité de méthode et de critique qui lui est familière, il a commencé à établir entre ses documents des liens de parenté et de filiation, travail aussi difficile que nécessaire dans les études de ce genre, et tout me fait espérer qu'il le terminera avec succès. De son côté, M. Lyon a repris, pour la Franche-Comté, le travail d'inventaire des papiers d'Augustin Thierry, qui avait été commencé pour les principales villes de France, par notre regretté Bernard Monod; il a relevé l'analyse des chartes comtoises qui sont copiées dans chacun des volumes de cette collection, et il ne lui reste plus qu'à faire le même travail sur quarante-six boîtes de la Bibliothèque nationale (Nouvelles acquisitions, 3432-3477).

Outre la direction de ces travaux, le professeur a réuni chaque samedi un certain nombre d'auditeurs libres et d'élèves stagiaires auxquels il a demandé les travaux nécessaires pour mériter le titre d'élèves titulaires. Douze ont été reconnus dignes de l'obtenir, et trois d'entre eux ont mérité d'être proposés pour des bourses d'études.

CONFÉRENCES DE M. BÉMONT.

Dans la conférence du mardi (de 5 heures à 6 h. 1/4), le professeur a exposé l'histoire et les institutions de l'île d'Oléron pendant le moyen âge. Il a montré, comme l'avait déjà indiqué Giry, mais en utilisant des documents que Giry n'avait pu connaître, que l'île avait reçu les *Établissements de Rouen*; il est vrai qu'elle en perdit de bonne heure le bénéfice, la commune ayant été supprimée par Édouard Ier en 1282. Avant cette date fut rédigé le coutumier de la commune. Ce texte, dont Pardessus avait publié quelques articles dans ses *Lois maritimes* (t. IV, p. 291-294), a été édité par Sir Travers Twiss dans la collection du Maître des Rôles (*Black book of the Admiralty*, t. II, 1873); malgré un réel

intérêt au point de vue à la fois juridique et philologique, il paraît avoir échappé à l'attention des juristes et des lexicologues. Il est vrai qu'écrit dans un dialecte un peu spécial (il a conservé quelques-uns des traits caractéristiques du dialecte saintongeais), rédigé par un esprit confus et par une plume malhabile, il est souvent, à première vue, peu intelligible. L'édition donnée par Twiss n'est pas satisfaisante et la traduction anglaise qu'il a fait imprimer en regard du texte en éclaire rarement les nombreuses obscurités. Il a paru qu'une édition nouvelle, avec une traduction en français, un commentaire historique et un glossaire, pourrait rendre service. C'est à la préparation de cette édition qu'ont été consacrées la plupart des conférences de l'année. Malgré l'aridité du sujet, elles ont été suivies très assidûment par deux élèves ou anciens élèves de l'École des Chartes, M. Loirette et M. Lyon. Ce dernier, docteur en droit, avocat à la cour d'appel, a apporté au professeur une collaboration très appréciée. M. l'abbé Bastie est venu se joindre à la conférence dans la seconde partie de l'année.

La conférence du vendredi (de 5 h. 1/4 à 6 h. 1/2) a porté sur l'histoire du Parlement d'Angleterre, depuis la conquête normande jusqu'à la fin du xiv[e] siècle. Elle a été suivie presque uniquement par des candidats à l'agrégation d'histoire, MM. Aussal, Bernard, d'Estournelles de Constant (que la maladie a malheureusement empêché de suivre le cours aussi régulièrement qu'il l'aurait désiré), Gros (pendant le premier semestre), Loirette, Sciama, Thénot (pendant le second semestre), Vaucher, qui ont apporté à ces exercices un zèle très méritoire. Dans les dernières leçons de l'année, le professeur a exposé l'organisation du parlement pendant le xiv[e] siècle.

CONFÉRENCES DE M. REUSS.

M. Reuss a continué dans ses conférences (qui ont eu lieu les mardis et vendredis de chaque semaine, de 10 h. 3/4 à 11 h. 3/4) l'étude des rapports politiques entre la France et le Saint-Empire

romain, étude poursuivie depuis plusieurs années déjà, à partir du milieu du XVIe siècle. Elle a été reprise, pour cette année scolaire, à la date de 1634, alors qu'après la défaite des Suédois à Noerdlingen (1634), la France a dû se substituer à eux et prendre une part plus directe à la lutte contre la Maison d'Autriche. Dans cet examen des quatorze dernières années de la guerre de Trente Ans, deux questions surtout ont été longuement étudiées par la conférence: celle des relations étroites, tantôt très amicales et tantôt sourdement hostiles, entre la Cour de Saint-Germain et le duc Bernard de Weimar (1634-1639), puis celle de la part prise par la France aux négociations si longues et compliquées, qui s'étendent des préliminaires de Hambourg (1641) à la signature des traités de Westphalie, et leur étroite relation avec les événements militaires de l'époque. On a utilisé pour cette étude tous les recueils de documents contemporains, les correspondances de Richelieu, Mazarin, Feuquières, Waldstein, etc., les *Acta pacis Westphalicae* de Meiern et les nombreuses monographies parues sur cette période depuis une trentaine d'années. On s'est efforcé notamment de suivre, dans tous les détails, les efforts de la politique française pour élargir non seulement le territoire du royaume, mais encore l'influence de la couronne sur les affaires intérieures de l'Allemagne et d'en constater le succès dans la signature du traité de Munster, le 24 octobre 1648.

CONFÉRENCES DE M. LOT.

M. Ferdinand Lot a fait deux conférences par semaine.

Dans la PREMIÈRE (le lundi de 4 h. 1/2 à 6 heures), nous avons poursuivi et achevé l'étude des vies de saints de la Bretagne armoricaine. Les appréciations négatives sur la valeur historique de ces textes déjà émises l'année précédente se sont trouvées amplement confirmées. Comme suite à l'étude de la vie de Guenolé, M. LATOUCHE a donné une série de conférences excellentes sur les chartes de l'abbaye de Landévennec, fondée par ce saint. Il a également critiqué les vies des saints Ethbin ou Idunet, Ronan,

Jacut et Guethenec et, en partie, celle de Brieuc. M. Marx s'est occupé de saint Meloir et de saint Tutgual, M. Lefeuvre de saint Maudez et de saint Efflam; M. Fawtier des vies d'Hervé, de Paul-Aurélien, de Paterne de Vannes, de Meen. Miss Jones a traité de la vie de saint Lunaire et de saint Armel, Miss Schoepperle, de saint Judicäel. Le directeur d'études n'a qu'à se féliciter du zèle et du travail des auditeurs. Plusieurs d'entre eux se proposent de rédiger les résultats de la conférence. La réunion de ces études pourra sans doute former un volume de Mélanges. M. Fawtier a achevé la rédaction de son mémoire sur saint Samson.

Dans la seconde (le samedi, de 4 h 1/2 à 6 heures), on a terminé l'étude, commencée l'année précédente, de la décadence de la royauté carolingienne et entrepris des recherches sur la formation des principautés françaises, qui en sont la suite naturelle. Nous avons débuté par la Bretagne. L'histoire de cette région nous a occupés toute l'année, bien que nous n'ayons pu la mener que jusqu'au xe siècle. Les auditeurs ont pris part, presque tous, à l'explication et à la critique des textes. Signalons MM. Lefeuvre, Lyon, Marx, Netzer, Oheix, Mme Rojdestvensky, et plus particulièrement M. Latouche, qui vient de publier dans la *Bibliothèque de l'École* (fasc. 183), une *Histoire du comté du Maine pendant le xe et le xie siècle.*

La Bretagne, on le voit, a retenu tout entière notre attention cette année. Nous avons soumis la période la plus ancienne et la plus obscure de son histoire à une revision que nous espérons être définitive.

VII. — HISTOIRE DES DOCTRINES ÉCONOMIQUES.

Maître de conférences : M. Adolphe Landry, docteur ès lettres.

Les deux conférences ont eu lieu le mercredi matin. Elles devaient être consacrées, la première, à l'étude des théories du salaire; la deuxième, à des recherches sur l'économie politique en France, de 1789 à 1848.

En ce qui concerne les théories du salaire, on a pu constater qu'elles n'apparaissent qu'à une époque relativement tardive, et que par-dessus le marché, les premières vues théoriques sur le salaire ont été émises à propos d'autres questions auxquelles on s'intéressait d'une manière principale. On s'est demandé pourquoi il en a été ainsi. On a noté, en même temps, que la conception qui tout d'abord a été le plus en faveur, est celle qui veut qu'il y ait pour le travailleur salarié un salaire nécessaire, soit d'ailleurs que celui-ci soit regardé comme devant suffire tout juste à entretenir le travailleur et à lui permettre d'élever des enfants qui le remplacent, soit qu'on le considère comme pouvant s'élever au-dessus de ce taux.

Avec Smith, toutefois, une théorie nouvelle apparaît, laquelle fait dépendre le taux du salaire du rapport existant entre le chiffre de la population ouvrière et le montant d'un certain fonds destiné à la rémunération de la main-d'œuvre. La théorie du «fonds des salaires» se superpose, dans les commencements, à la théorie du salaire nécessaire; puis, peu à peu, elle repousse celle-ci au second plan. On l'a suivie dans son développement historique, jusqu'au moment où son autorité décline et disparaît. Mais, faute de temps, on n'a pu observer que les premières apparitions de la théorie qui était destinée à la supplanter, à savoir cette théorie d'après laquelle le taux du salaire serait réglé par la productivité marginale du travail.

Des exposés, dont certains ont été d'un très réel intérêt, ont été apportés à la conférence par MM. Oualid et Picard — par deux fois — par MM. Maunier, François et Jouasset.

Dans la deuxième conférence, on a commencé par jeter un coup d'œil sur les doctrines économiques qui avaient eu cours en France à la veille de la Révolution. On a abordé ensuite l'étude de la période révolutionnaire.

A propos de quelques-unes des grandes questions économiques, dont les hommes de la Révolution ont eu à s'occuper — la question de l'assistance, celle des subsistances, celle des impôts, celle des assignats et celle de la monnaie — on a tâché de se

rendre compte des influences théoriques que ces hommes avaient subies, et des vues qui les ont dirigés. On a parlé aussi de l'enseignement de l'économie politique pendant la Révolution, et l'on a analysé les principaux ouvrages économiques parus à cette époque.

L'étude de la période révolutionnaire a rempli presque toute l'année. On n'a pu aborder que dans le dernier mois J.-B. Say et son école.

Les élèves qui ont apporté une contribution — parfois très utile — au travail de la conférence sont : MM. Oualid et Jouasset, lesquels ont pris la parole à deux reprises; MM. Aussière, Maunier, Fribourg, Picard et Borrell.

VIII. — HISTOIRE DES DOCTRINES CONTEMPORAINES DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE.

Directeur d'études : M. Jules Soury, docteur ès lettres, archiviste paléographe.

La conférence du lundi a été consacrée, pendant deux semestres, à l'histoire des théories générales des abiotrophies spinales et cérébrales, toujours accompagnée de démonstrations nécessaires à l'illustration des faits.

L'origine et le développement des doctrines ont été suivis, toutes les fois que l'a permis l'histoire des sciences et de la philosophie, dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes, avant d'atteindre l'époque contemporaine.

Dans la conférence du vendredi, on a exposé l'histoire des découvertes et des méthodes les plus récentes relatives à l'étude de la structure et des fonctions du système nerveux central et périphérique, dans les différentes classes d'invertébrés et de vertébrés, en se plaçant au point de vue de l'examen critique des faits constatés au moyen de ces méthodes.

Après chaque leçon, des commentaires et des indications pratiques ont été ajoutés pour servir de direction dans les divers ordres d'études poursuivis par les étudiants.

IX. — GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

Directeur d'études : M. Auguste Longnon, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

CONFÉRENCES DE M. LONGNON.

La conférence du jeudi a eu pour objet principal l'étude des noms de lieu français, d'ordre civil, remontant à la première moitié du moyen âge, c'est-à-dire à l'époque mérovingienne ou carolingienne. Le directeur d'études s'est spécialement attaché à mettre en lumière les renseignements que les vocables géographiques apportent sur l'étendue de la colonisation germanique en Gaule : colonisation franque dans le pays situé au nord de la Loire ; colonisation alamanne et bourguignonne dans le bassin du Rhône ; colonisation gothique dans la Gaule méridionale ; colonisation saxonne dans le Boulenois, le Bessin et plusieurs autres contrées du littoral de la Manche. Désireux de réunir dans l'enseignement d'une même année toutes les données ethnographiques que fournissent les noms de lieu sur les colonies établies en Gaule, au déclin de la période romaine ou au début du moyen âge, il a consacré ses dernières conférences à un rapide examen des noms de lieu d'origine noroise de la Normandie, aux noms de lieu d'origine bretonne de la péninsule armoricaine et aux noms de lieu d'origine basque de l'extrémité sud-ouest de la France.

La conférence du samedi a été, comme l'an dernier, consacrée à l'étude étymologique des noms de communes du département de l'Aisne, d'après le *Dictionnaire topographique* de cette circonscription, publié en 1871 par M. Matton. On a terminé l'étude des noms de lieu originairement terminés en *acus* de l'époque romaine, et celle des noms de lieu en *cortis* de l'époque franque.

X. — GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

Directeur d'études : M. Victor Bérard, docteur ès lettres, ancien membre de l'École d'Athènes.

CONFÉRENCES DE M. BÉRARD.

Lundi matin, Chypre. Étude physique et historique de l'île. Débuts de l'héllénisme en Chypre. La colonisation achéenne. Les origines achéennes. Ce qu'il faut entendre par Achéens et Ioniens. Les textes et les légendes sur le départ achéo-ionien. L'installation ionienne en Asie Mineure. Sites et occupations antérieures... (à suivre l'an prochain par la colonisation ionienne des rivages anatoliens du Nord).

Mercredi matin, les origines romaines : la double période légendaire et étrusque jusqu'à la République. Le Latium : côtes et mésogée. Le « champ » fluvial et la montagne volcanique. Les abords maritimes d'Ardea à Cære. L'installation côtière. Ce que l'on sait de l'établissement étrusque. Les débuts du commerce romain. L'extension du Latium sur la côte et dans l'intérieur... (à suivre l'an prochain, par l'extension de Rome en Italie).

XI. — GRAMMAIRE COMPARÉE.

Directeur d'études : M. Bréal, membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France. — Directeurs adjoints : MM. Meillet, docteur ès lettres; Robert Gauthiot, agrégé de l'Université.

CONFÉRENCE DE M. MEILLET.

Il avait été annoncé, pour le mardi matin, une conférence sur les éléments de la phonétique comparée du grec. Un assez grand nombre d'auditeurs se sont présentés pour la suivre, au début de

l'année. L'indication de la bibliographie du sujet a suffi pour en décider environ la moitié à ne plus revenir. On a examiné, durant quelques conférences, la phonétique des voyelles en détail, mais sans supposer chez les étudiants une connaissance de la grammaire comparée, qu'aucun n'avait en effet; les formes des divers dialectes ont été rapprochées les unes des autres. Les auditeurs ont alors disparu peu à peu: au début de février, il ne restait aucun hélléniste, et la conférence a dû cesser faute d'étudiants. A aucun moment, les étudiants qui étaient venus n'avaient pu du reste prendre part effectivement au travail. C'est la première fois depuis que j'enseigne à l'École, que pareil fait se produit; mais il n'a rien de surprenant. Depuis la modification du programme de la licence, il n'est exigé des étudiants en lettres aucune étude systématique de la grammaire, et les étudiants en langues classiques n'ont plus ni le minimum de connaissances grammaticales, ni l'habitude de réfléchir aux faits de langue qui sont nécessaires pour aborder la grammaire comparée. De plus, l'obligation de produire, en vue du diplôme d'études supérieures, un travail personnel après la licence ôte aux étudiants la seule année qu'ils avaient entre la licence et l'agrégation, pour acquérir quelques connaissances générales ou techniques. — Une expérience parallèle à celle qui a été faite à l'Ecole, a été faite à l'Université, avec un résultat à peu près identique: absence presque totale d'étudiants. Il semble donc qu'il soit actuellement inutile — ou du moins impossible — d'enseigner à Paris la grammaire comparée, en ce qui concerne le grec et le latin.

Le seul étudiant qui ait pris une part active à la conférence de grammaire comparée est M. Maxoudiants. Une conférence sur la phonétique comparée de l'arménien a été faite pour lui, durant toute l'année, et il y a naturellement pris une part active. De plus, à partir du moment où a cessé la conférence de grec, supprimée faute d'étudiants, il a été fait une seconde conférence pour discuter l'étude du dialecte arménien d'Eguin, entreprise par M. Maxoudiants. Ce travail est déjà très avancé; la partie consacrée à la phonétique est entièrement rédigée.

De décembre à mars, il a été fait neuf conférences sur les principes de la linguistique générale. Ces conférences ont réuni un auditoire nombreux et fidèle, mais n'ont comporté aucune participation des assistants. L'auditoire se composait uniquement de personnes étudiant des langues vivantes, germaniques, slaves ou orientales.

CONFÉRENCES DE M. GAUTHIOT.

LA CONFÉRENCE DU VENDREDI a été consacrée cette année à l'étude de la flexion nominale en slave. On y a examiné successivement la déclinaison des noms et celle des prénoms démonstratifs et personnels, en s'attachant à déterminer, dans la mesure du possible, les formes slaves communes et leur origine. On a été amené ainsi à faire largement appel au témoignage des différents dialectes slaves et l'on s'est efforcé d'assigner à la langue de l'Évangile vieux slave sa place réelle. La *Grammatik des altbulgarischen Sprache* de M. Leskien, récemment parue, a servi souvent de guide et a fourni constamment des points de comparaison intéressants. La conférence a groupé trois collaborateurs excellents : d'abord deux élèves titulaires, Mlle KANTCHALOVSKI qui enseigne elle-même et qui s'est depuis un temps déjà appréciable appliquée non sans succès à l'étude de la grammaire en général et de celle des langues slaves et du russe en particulier, et M. MAXOUDIANTZ, élève des conférences de grammaire comparée, ensuite M. ALTENKIRCH, docteur de l'Université de Leipzig, et slavisant déjà connu de façon avantageuse, qui a apporté à la conférence le concours d'un spécialiste.

LE SAMEDI MATIN on a continué l'examen du vocabulaire germanique commun. Les catégories de mots étudiées ont été celles des divers noms d'animaux. On s'est efforcé de faire ressortir que les modifications qui atteignent le vocabulaire sont plus régulières qu'on ne l'admet généralement et d'établir quelques-unes des causes générales qui amènent la disparition de certains termes, l'altération de certains autres, ainsi que l'apparition de vocables nouveaux soit pour le sens, soit pour la forme. Le nom-

bre des auditeurs a été assez grand jusqu'à Pâques ; et, tout le long de l'année, il s'est maintenu un petit noyau d'étudiants parmi lesquels il convient de signaler MM. Krb, licencié de l'Université de Prague, Wolf, agrégé d'allemand, et Gamillscheg, docteur de l'Université de Vienne (Autriche).

En outre le directeur adjoint a pris part de façon régulière le lundi après midi, dans la seconde partie de l'année, à une série de réunions où ont été étudiés quelques-uns des fragments de textes bouddhiques rapportés d'Asie centrale par les expéditions allemandes et publiés par M. F. W. K. Müller. Il a eu pour collaborateurs MM. S. Lévi, directeur d'études à l'École, Paul Pelliot, professeur de chinois à l'École française d'Extrême-Orient et ancien élève de l'École des hautes études, et Deny, chargé de cours à l'École des Langues orientales. L'objet du travail entrepris ainsi en commun a été de s'initier à l'intelligence des documents en question et de déterminer dans la mesure du possible les caractères distinctifs du dialecte dit «ouïgour» dans lequel ils sont rédigés. Chacun des membres du «séminaire», ainsi constitué a apporté sa contribution personnelle à l'étude commune : M. S. Lévi sa science des choses de l'Inde et du bouddhisme, M. P. Pelliot son érudition de sinologue et sa pratique du turc oriental moderne, M. Deny sa connaissance théorique et pratique de l'osmanli, M. Gauthiot enfin ses notions de grammaire comparée des langues turques.

XII. — PHONÉTIQUE GÉNÉRALE ET COMPARÉE.

Directeur adjoint : M. Paul Passy, docteur ès lettres.

Dans la première conférence, on a continué la reconstitution phonétique de divers textes français du moyen âge. Le professeur a repris, à ce point de vue, la *Cantilène de sainte Eulalie*, qui avait déjà été étudiée, mais dont certains détails demandaient à être précisés; puis il a étudié successivement des passages du *Cou-*

ronnement de Louis, du *Cligés* de Crestien de Troyes, d'*Aymeri de Narbonne* et de *Guillaume le Maréchal*. M. d'Orlowski a fait un bon travail sur le *Corbeau et le Renard* de Marie de France; Mlle Boyd a étudié un passage du *Roman de Renard*; Mlle Kerrl a essayé de reconstituer la prononciation de la *Chanson de Roland*, telle qu'elle a dû être non pas chez l'auteur, mais chez le scribe du manuscrit d'Oxford. Un groupe d'étudiants sérieux et zélés a suivi cette conférence : MM. Aubry, Baranyai, Gutersohn, Heinz, Kamaryt. d'Orlowski, Pernoux, Rothkirch, Mlles Boyd, Fagnant, Homburger, Hotz, Kerrl.

La deuxième conférence, destinée aux jeunes professeurs de langues vivantes, a porté comme d'habitude sur la phonétique comparée des langues européennes. Elle a groupé un auditoire très nombreux, mais novice et un peu flottant. Mentionnons MM. Anderson, Aubry, Baranyai, Chapont, Gutersohn, Maxoudiantz, Paul, Mlles Bonnard, Boyd, Hennings, Kayser, Passy, Paulhan, Roussel.

Le troisième conférence, consacrée à des travaux présentés pa les étudiants et discutés en séance, a pu, cette année encore, se maintenir jusqu'en juin. Voici l'énumération des travaux présentés : *la phonétique polonaise*, par M. d'Orlowski; *la phonétique russe*, par Mlle Snoupel; *le patois de Saarbrück*, par M. Lantz; *le patois de Lug*, par Mlle Hotz; *le franco-canadien*, par Mlle Fagnant; *les principes de la phonétique bantoue*, et *la labialisation dans les langues bantoues*, par Mlle Homburger; *le patois de Bâle*, par M. Pernoux, *le phonétique tchèke*, par M. Kamaryt; *la phonétique dans l'enseignement du français en Bavière*, par M. Heinz; *la phonétique hongroise*, par M. Baranyai.

M. Fraser, professeur à l'Université de Toronto, a assisté à une grande partie des conférences et nous a parfois fait part de ses avis.

XIII. — LANGUES ET LITTÉRATURES CELTIQUES.

Directeur d'études : M. Henri Gaidoz.

Cette année encore, la conférence galloise attira plus d'auditeurs que l'irlandaise, parce que le gallois présente moins de difficulté, que sa littérature mediévale a plus de rapports avec la littérature générale de l'Europe en cette période, et parce que — surtout depuis le réveil celtique dans notre Bretagne et le mouvement panceltique — les jeunes lettrés de notre Bretagne armoricaine désirent connaître leurs cousins d'outre-mer, les *Brython tra mor*.

La conférence galloise du mardi matin a été consacrée à l'explication de textes, ce qui est maintenant plus facile qu'il y a quelques années encore, par le développement de la philologie galloise en Galles même et par la publication de livres d'un prix abordable qui vulgarisent les anciens textes. On a expliqué, entre autres textes, «le Rêve de Maxen» dans l'édition de M. Ifor Williams faite pour servir de «class-book». Par suite de circonstances d'ordre matériel, on n'a pu aborder que très tard la Chrestomathie de Strachan qui rendra désormais de grands services.

Pour la conférence irlandaise du samedi, le professeur avait annoncé des explications de textes, ce qui supposait la connaissance de la grammaire étudiée l'année précédente. Mais les auditeurs d'une année sont souvent des oiseaux de passage, surtout quand ce sont des étrangers, et l'étude de l'irlandais présente mainte difficulté. Les livres sont coûteux et souvent épuisés en librairie; et il est plus difficile à un étudiant d'aborder ces études (à moins qu'il ne veuille s'y spécialiser) pour en prendre seulement quelques clartés. La conférence irlandaise n'a pu cette année susciter de vocations, du moins de nouvelles; car M. Diverrès, auditeur des deux conférences et déjà étudiant de l'année précé-

dente, est un Breton bretonnant et, à ce titre, c'est la philologie galloise qui l'attire davantage.

XIV. — PHILOLOGIE ROMANE.

Directeur d'études : M. Antoine Thomas, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeurs adjoints : MM. Morel-Fatio, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), Mario Roques, agrégé de grammaire.

CONFÉRENCES DE M. THOMAS.

Toute l'année a été consacrée à l'étude critique de la *Passion de sainte Catherine,* poème considéré jusqu'ici comme appartenant au dialecte poitevin, qui a été publié en 1885, d'après le manuscrit unique appartenant à la bibliothèque de Tours, par F. Talbert. M. le professeur W. Foerster, de l'Université de Bonn, a bien voulu à cet effet abandonner à la conférence la copie prise par lui, il y a près de quarante ans, sur l'original, et dont la fidélité rigoureuse rend inutile toute nouvelle collation; le directeur d'études tient à lui en exprimer ici ses cordiaux remerciements. Bien que l'étude n'ait porté que sur les 1,200 premiers vers, elle a mis en évidence le mal fondé de l'opinion acceptée jusqu'ici et d'après laquelle le poème de Tours serait un texte poitevin : c'est au contraire du côté de Lyon qu'il faut en placer la composition. Le directeur d'études compte donner de ce curieux texte une édition critique pour laquelle il s'est assuré le concours de M. Paul Andraud, docteur ès lettres, professeur au lycée Montaigne; cette édition sera préparée au cours de la prochaine année scolaire.

Le chiffre des auditeurs qui ont assisté à la conférence pendant l'année scolaire a flotté entre 25 et 10. Outre M. Paul Andraud, ceux qui ont pris la part la plus active à ses travaux sont MM. Acher, Barot, Gamillscheg, de Pietro, Rechnitz, Terracini, Viez; Mlles Boyd et Dalmer.

CONFÉRENCES DE M. MOREL-FATIO.

M. Morel-Fatio a interprété pendant l'année scolaire quelques œuvres de Quevedo, notamment *La Fortuna con seso* et plusieurs chapitres du *Buscón* qui se prêtaient particulièrement à l'étude du vocabulaire si riche et si difficile du grand écrivain. Au cours de l'explication de ce dernier ouvrage, on a examiné de près la dernière traduction française du *Buscón* par M. J.-H. Rosny (Paris, 1902), qui a d'heureuses trouvailles d'expression, mais où les contresens abondent, au moins autant que dans celle de Germond de Lavigne.

CONFÉRENCES DE M. ROQUES.

La conférence de latin vulgaire a été consacrée à l'étude de diverses inscriptions ou de groupe d'inscriptions de Pompéi et de l'Italie méridionale: l'attention des auditeurs a été particulièrement attirée sur les problèmes chronologiques que ces inscriptions pourraient aider à résoudre et sur les phénomènes dialectaux qu'elles présentent. Les inscriptions ont été commentées par le directeur adjoint, et par MM. de Pietro, Gamillscheg, Heaton, Kaufmann, Pernoux, Terracini, et M[lles] Boyd et Dalmer; il convient de signaler les mérites des commentaires de MM. Gamillscheg sur le sort du groupe *PS* en latin vulgaire et de M. Terracini sur la persistance de *S* finale dans le latin vulgaire de l'Italie et de la région balkanique; ce dernier travail, qui a donné lieu à de longues discussions, mérite d'être repris et complété.

La deuxième conférence a été consacrée à l'exposé de divers problèmes relatifs à la tradition des contes de Renard et du texte même du *Renart* français (rapports des versions française et allemande; classement des manuscrits français; caractère des collections successives; intérêt particulier de la famille *y*, malgré la date tardive de l'*édition* qu'elle représente); la partie de la branche II qui contient l'épisode de *Renart et Chantecler*, avec l'important prologue de cette branche, a fait l'objet d'une étude particulière et de longues explications. Le directeur adjoint s'est attaché à montrer qu'il

n'y avait pas lieu de supposer pour cette branche, comme on le fait d'ordinaire avec M. Voretzsch, une forme antérieure à laquelle remonterait la partie correspondante du *Reinhart Fuchs* et que, sur ce point comme sur d'autres, les conclusions de M. Büttner avaient été négligées à tort; malgré ce caractère primitif, la branche II n'en est pas moins l'œuvre d'un littérateur très averti, comme le prologue de la branche, avec ses allusions littéraires, le fait pressentir dès l'abord et comme le prouvent de nombreux traits de parodie dans le récit et dans la forme. La conférence a réuni un nombre presque anormal d'auditeurs, parmi lesquels plusieurs ont pris au travail commun une part très active, en particulier MM. Bruneau, de Pietro, Herrmann, J. Martin, d'Orlowski, Tuffrau qui ont expliqué des passages plus ou moins étendus de la branche, et Mlle Haehnle qui a étudié les rapports du conte français et de la version allemande et Mlle Le Duc qui a comparé à ces deux formes le conte de *Prêtre de Nonnains* de Chaucer. M. Lucien Foulet, chef du département des langues romanes à l'Université de Californie, qui prépare sur le *Renart* une importante étude, nous a fait l'honneur d'assister à cette conférence. Une courte note du directeur adjoint dans la *Revue des Bibliothèques* et un article dans la *Romania* sur un *Fragment d'un nouveau ms. de Renart* se rattachent au travail de cette conférence.

Parmi les travaux entrepris par les auditeurs sur les conseils ou sous la direction du directeur adjoint, nous signalerons l'édition des diverses versions de la *Vie de saint Eusache* préparée par M. Fisher; celle de la *Mule sans frein* à laquelle travaille M. B. d'Orlowski, celle du *Trésor de la Cité des Dames* entreprise par Mlle Laigle, une étude sur *Le Bel Inconnu* de Renart de Beaujeu par M. Litu.

XV. — DIALECTOLOGIE DE LA GAULE ROMANE.

Directeur adjoint : M. Jules Gilliéron.

Ces deux conférences sont suivies par un nombre de jeunes savants qui augmente d'année en année et témoigne ainsi de

l'intérêt grandissant que l'on attache en France, en Allemagne, en Autriche, en Italie et en Suisse aux études de dialectologie gallo-romane.

Cette année MM. Rechnitz, Gamillscheg, Bruneau, Ricome, Terracini se sont tout particulièrement distingués par leur science, leur zèle et leurs aptitudes aux recherches dialectologiques.

Nous nous sommes occupés surtout des parlers du midi de la France.

Nous croyons avoir établi qu'une foule de termes particuliers au Midi sont nés à la suite d'homonymies intolérables que créait la tyrannie des lois phonétiques: dans le Sud-Ouest *spicum* et *spinam* ont tous deux disparu, parce qu'ils aboutissaient au même résultat; dans cette même région, on appelle le coq *faisan* et *vicaire*, parce que le mot *gallum* qui les y a précédés aboutissait à *gat*, comme *cattum*.

Nous avons étudié longuement l'histoire du mot *capo* (tête) : après avoir eu une grande vitalité et une fécondité remarquable — son dérivé *kabel* est au sud-ouest précisément le remplaçant de *spicum* — il a, dans une bonne partie du Midi, totalement disparu en raison de l'encombrement sémantique du type *ka* (= carrum, carum, cattum, etc.). La disparition de *capo* entraîne actuellement celle de sa famille de dérivés.

Cette étude nous a permis de comprendre pourquoi des mots aussi usuels que *cheveu*, *cheval* — tous deux subissant l'attraction étymologique de *capo* —, *cher*, *char*, *chez*, etc. n'avaient pas dans le Midi ou n'avaient presque plus de réprésentants indigènes. Nous avons pu ainsi préciser une des raisons de la pénétration des parlers du Nord dans les parlers du Midi.

Les résultats obtenus dans ces deux conférences seront publiés prochainement.

XVI. — HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE.

Directeur adjoint : M. Abel Lefranc.

I. Études critiques sur divers problèmes d'histoire littéraire depuis le XVIe siècle; questions de méthode. II. Explication de

textes français des xve et xvie siècles et spécialement de poésies de François Villon et de Clément Marot.

Le directeur adjoint a consacré les PREMIÈRES CONFÉRENCES à l'étude des méthodes qui s'imposent plus particulièrement dans le domaine de l'histoire littéraire; il a choisi ses exemples dans diverses controverses récentes dont le retentissement a été considérable. C'est ainsi qu'il a insisté d'une façon toute spéciale sur la question des voyages de Chateaubriand. Il a fait un exposé détaillé des travaux consacrés à cet aspect de la vie du grand écrivain. Après avoir présenté le résultat de ses recherches personnelles, il a essayé de montrer par quels moyens la solution des différents problèmes posés dans ce domaine d'études pouvait être obtenue ou préparée. L'occasion s'est offerte naturellement d'évoquer d'autres controverses relatives à Antoine de la Salle, à Honoré d'Urfé, François Maynard, Molière, Regnard, Balzac, etc. Un certain nombre d'ouvrages récents ont été analysés et critiqués au point de vue de la méthode suivie par leurs auteurs. L'auditoire a suivi cette démonstration avec une extrême attention. Plusieurs observations intéressantes ont été formulées, au cours de ces séances, par différents membres de la conférence.

On est revenu ensuite à l'explication de François Villon depuis le vers 900 du *Grand Testament*. Trois cents vers environ ont été expliqués. M. Gustave COHEN a apporté une interprétation et un commentaire fort remarquables, véritable modèle du genre. M. HOGU et plusieurs autres auditeurs ont apporté également une collaboration sérieuse et utile à ce travail. Sur les points les plus difficiles, des discussions auxquelles prenait part l'auditoire tout entier ont été poursuivies avec beaucoup d'intérêt. Je citerai en particulier les contributions de MM. DU BOS, CHARLIER, LAZARD, TRUC, GAUTHERON, ENDRÈS, CORBIERRE, BOUNEAU, MOUCHET, etc.

Dans la seconde partie de l'année, la *Complainte d'un pastoureau chrestien* de Clément Marot et diverses poésies similaires du même auteur et de Marguerite d'Angoulême ont été commentées et expliquées. Même participation collective que pour les poésies de Villon.

Un certain nombre de travaux ont été entrepris. M. MOUCHET a commencé un travail d'ensemble sur *Clément Marot*, dont nous pouvons augurer d'importants résultats. M. EATON a préparé une thèse destinée à l'Université Harvard sur les *Œuvres de la jeunesse d'Estienne Pasquier*. M. KIMELMANN a poursuivi des recherches sur *Claude Fauchet*, auxquelles il a consacré toute une conférence fort goûtée de l'auditoire et qui lui fourniront la matière d'une thèse. M. GAUTHERON a avancé la préparation de sa thèse sur le poète *Regnard*, travail considérable qui est conduit avec un scrupule et un esprit critique très dignes de louange. Deux conférences ont été employées par lui pour l'exposé de ses recherches nouvelles sur ce sujet si attrayant et en grande partie si nouveau. M. HOGU prépare un mémoire sur Jean de l'Épine.

Diverses communications portant sur des questions variées et neuves ont été faites par Mme LECOURT, M. Henri CLOUZOT, MM. LYON, ENDRÈS, TRONCHON, BREIZON, etc.

Une conférence, avec projections, écoutée avec un vif plaisir par un public nombreux, a été faite par M. Gustave COHEN sur ses recherches récentes relatives à la *Mise en scène dans l'ancien théâtre français*. On sait toute sa compétence en pareille matière, attestée par le solide ouvrage qu'il a consacré à cette matière, il y a quelques années.

M. Charles DROUHET, ancien membre de la conférence, a soutenu ses deux thèses : *Le poète François Maynard (1583-1646). Etude critique d'histoire littéraire* et *Tableau chronologique des lettres du poète François Maynard, accompagné de lettres inédites*. Il a obtenu la mention très honorable. Le directeur adjoint tient à rappeler ici le lien très étroit qui existe entre ces beaux travaux et la conférence : il en a suivi l'élaboration, depuis le début, avec une sympathie continue.

M. Jean PLATTARD, ancien membre de la conférence, dès 1901, a soutenu ses deux thèses : *L'invention et la composition dans l'œuvre de Rabelais* et *le Quart livre Pantagruel (éd. dite partielle, Lyon, 1548). Texte critique avec une introduction*. Il a obtenu la mention

très honorable. Nous n'avons pas besoin d'insister sur la joie que nous a causée ce résultat bien mérité.

En dehors de ces deux thèses de doctorat ès lettres, il y a lieu de signaler la thèse soutenue par M. Marcel Godet, à l'École des Chartes, sur *la Congrégation de Montaigu* (1490-1580). Nous faisons des vœux pour que le travail de M. Lécureux sur Barthélemy Aneau ne tarde pas à paraître. Disons en terminant que Mlle Runtz-Rees, ancienne auditrice de la conférence, a soutenu avec un grand succès la thèse consacrée à Charles de Sainte-Marthe devant le jury de l'Université Columbia, à New-York. Ce travail, que nous espérons voir bientôt paraître, avait été entrepris, il y a quelques années, pendant le séjour de son auteur à notre école. M. Lucien Romier, de l'École française de Rome, a tenu la conférence au courant de ses travaux.

Trois excursions historiques et archéologiques, suivies par un auditoire de quarante à cinquante personnes, ont été faites cette année : la première à Port-Royal, Saint-Lambert et Magny-les-Hameaux; la seconde au château de Vincennes; la troisième au Val-de-Grâce, cette dernière avec l'aimable et compétent concours de M. Bouneau, qui a fait précéder la visite de l'établissement d'un exposé plein de charme de l'histoire de l'ancien monastère et du quartier au milieu duquel il se trouve.

XVII. — LANGUE SANSCRITE.

Directeur d'études : M. Sylvain Lévi, docteur ès lettres. — Directeur adjoint : M. Louis Finot, ancien directeur de l'École française d'Extrême-Orient.

CONFÉRENCES DE M. LÉVI.

Dans les leçons du lundi matin, M. Lévi a exposé l'histoire de la littérature védique et de la littérature classique. Ce cours, destiné à servir d'introduction à l'indianisme, a réuni cette année un grand nombre d'auditeurs assidus et zélés. M. Guesde, qui enseigne le cambodgien à l'École des Langues orientales, a souvent fourni d'utiles comparaisons tirées de l'Indo-Chine.

La CONFÉRENCE de tibétain, maintenue sur la demande de M. Finot et de M. Hackin, a retrouvé les mêmes auditeurs que l'an dernier. M. BACOT, en rentrant de son second voyage au Tibet, a soumis à l'examen de la conférence une partie des textes qu'il a laborieusement recueillis dans la région de Litang.

M. Jules BLOCH, élève diplômé de l'École, avait bien voulu se charger, à la demande de MM. Lévi et Finot, d'un cours élémentaire de sanscrit qui a été suivi par MM. AUROUSSEAU, BESSIÈRES, BLANCHET, BRAGANÇA, MAXOUDIANTZ et MILLMAN. Il a, de plus, continué, le vendredi matin, à expliquer des épisodes du Râmâyaṇa de Tulasî Dâsa au point de vue de la grammaire comparée des langues néo-sanscrites. MM. Lévi et Lang ont régulièrement assisté à ces explications.

Enfin, avec le concours bienveillant de son collègue, M. Gauthiot, de M. Deny, professeur de turc à l'Ecole des Langues orientales, et de M. Pelliot, qui est un ancien élève de la Section, M. Lévi a eu la bonne fortune de constituer un petit «séminaire» de turc oriental où l'on se propose tout particulièrement d'étudier les documents bouddhiques en turc rapportés de l'Asie centrale par M. Pelliot. Les séances se tiennent à l'École, les lundis à 5 heures.

CONFÉRENCES DE M. FINOT.

L'une des conférences a été consacrée à l'étude de la grammaire palie et à la traduction des textes du *Manuel* de M. Victor Henry.

Dans la SECONDE CONFÉRENCE on a expliqué le *Bodhicaryâvatâra* de Çântideva, qui a permis de présenter aux auditeurs, en même temps qu'un chef d'œuvre littéraire, la technique du progrès spirituel telle qu'on l'enseignait vers le VIIe siècle dans les écoles du bouddhisme mahâyâniste.

Auditeurs : MM. BLANCHET, HACKIN, LANG, ROESKÉ.

M. ROESKÉ a commencé la préparation d'un travail sur l'histoire de l'écriture indienne en Indo-Chine.

XVIII. — ZEND ET PEHLVI.

Directeur adjoint : M. A. Meillet, docteur ès lettres.

L'année a été consacrée à l'explication des deux premières colonnes de la grande inscription perse de Béhistun. On a insisté sur l'interprétation et la graphie et sur les détails encore inexpliqués. Notre collègue, M. Gauthiot, a bien voulu faire profiter la conférence de ses connaissances en iranien et de son étude des textes iraniens et turcs découverts en Asie centrale. Ont pris une part active à la conférence : MM. J. Bloch, Leroy, Maxoudiantz, Reby.

XIX. — LANGUES SÉMITIQUES

CONFÉRENCES D'HÉBREU ET D'ARAMÉEN.

Directeur adjoint : M. Mayer Lambert.

Les conférences d'hébreu et d'araméen ont été suivies jusqu'au mois de juin par les auditeurs habituels de l'année dernière, auquels s'étaient joints M. Canet, agrégé des lettres, et quelques autres élèves plus ou moins assidus.

Le mardi, le professeur a exposé, comme les autres années, les éléments de la grammaire hébraïque et expliqué les chapitres xvii-xxi du Lévitique, tirés du code dit de *sainteté*, qui est, selon la critique moderne, la partie la plus ancienne du code sacerdotal.

Dans la conférence du jeudi, destinée aux élèves plus avancés, on a traduit et commenté les chapitres xlii à lxvii des Psaumes. Le maître a insisté sur les règles prosodiques de la poésie hébraïque, en indiquant les causes probables de l'altération des textes. Il a montré notamment que la prosodie biblique a été oubliée de très bonne heure et traitée par les scribes comme la prose.

Pour la conférence d'araméen, le professeur a traité, dans le premier semestre, de la phonétique et de la morphologie syriaques,

dans leurs rapports avec la phonétique et la morphologie des autres langues sémitiques. On a traduit quelques morceaux de la Chrestomathie de Bernstein. Dans le second semestre on a expliqué des textes du *Targoum Onkelos*, tirés des passages poétiques du Pentateuque, et où le traducteur ne s'est pas borné à une version littérale, mais a paraphrasé l'original. MM. Liber et Eisenbeth ont pris une part très active à cette conférence.

XX. — LANGUE ARABE.

Directeur adjoint : M. Adrien Barthélemy.

La conférence d'*arabe littéral* a été consacrée dans sa première partie à un exposé succinct de grammaire où il a été traité de la place qu'occupe la langue classique dans la famille sémitique, des plus anciens textes connus avant le Coran, de l'origine de l'écriture arabe, de l'orthographe traditionnelle dans ses rapports avec la phonétique de la langue, de la structure du verbe, formes de la conjugaison, thèmes verbaux, préfixes, suffixes et infixes; le manque de temps n'a pas permis de traiter du nom, de la particule et de la syntaxe. Puis on a commencé l'explication d'un recueil intitulé *Madjānī l' adab fī hadā'iqī l' arab* publié par l'Université de Beyrout, recueil qui présente l'avantage de donner un texte entièrement vocalisé, de réunir tous les genres littéraires cultivés par les Arabes et d'être complété par un commentaire intéressant et des index utiles. Le directeur adjoint s'est attaché à convaincre les auditeurs, tant dans la prononciation que dans l'interprétation des textes, que l'arabe classique, loin d'être une chose irréelle et vague comme le latin et le grec de nos lycées, a été une langue vivante et qu'elle l'est encore dans les madrasé d'Orient au même degré que le français du XVII[e] siècle dans nos écoles. Le nombre des auditeurs qui ont pris part à la conférence a été sensiblement supérieur à celui de l'année dernière, et ce qui est de bon augure, la plupart étaient des débutants en arabe littéral. Un des vétérans du cours, M. Protot, annonce l'achèvement prochain de sa thèse intitulée «Femmes chrétiennes et

femmes musulmanes principalement aux temps et aux pays des croisades».

La CONFÉRENCE de *dialectologie* du jeudi a eu pour objet l'interprétation de textes conçus dans le dialecte que parlent aujourd'hui les habitants mi-sédentaires mi-Bédouins du nord de l'Irac (ancienne Babylonie). Le directeur a montré par des rapprochements fréquents avec d'autres dialectes d'Orient (Syrie et Mésopotamie) et ceux d'Arabie (Nadjd, yaman et hadramût), tant sur la langue même que sur les idées, l'intérêt que peut présenter l'étude des dialectes arabes conduite avec méthode et armée d'une notation claire, précise et cursive tout à la fois. Il y a tout lieu d'espérer que les élèves du cours d'arabe oriental, à l'École des Langues orientales vivantes, fourniront bientôt un public apte à suivre avec fruit la présente conférence, indépendamment des arabisants qui ont déjà acquis par ailleurs la connaissance pratique d'un ou de plusieurs dialectes modernes.

XXI. — LANGUE ÉTHIOPIENNE ET LANGUES TOURANIENNES

Directeur d'études : M. Joseph HALÉVY.

Destinée aux étudiants de première année, la conférence d'éthiopien a été consacrée à l'étude des éléments de la langue guëez, exercices de lecture, copies de textes, composition et histoire de l'alphabet, transition de l'écriture sabéenne en écriture éthiopienne: inscriptions non vocalisées, influences grecques possibles. Pendant la traduction de passages faciles on a expliqué les règles concernant les cas des noms et la conjugaison des verbes, en accentuant les différences qui distinguent l'éthiopien des autres langues sémitiques.

M. BLANCHART, dont la thèse a été acceptée, a continué à suivre les conférences très assidûment et s'est particulièrement intéressé aux comparaisons avec les langues sémitiques du Nord.

Les dernières conférences ont été consacrées, comme d'habitude, à l'explication de quelques inscriptions sabéennes, pour la

compréhension desquelles le manque de vocalisation présente les plus grandes difficultés. — Existence de dialectes, esquisse grammaticale.

MM. Baudouin et Prüm ont également suivi la conférence des langues ouralo-altaïques. Les fort remarquables textes runiques de la Sibérie ont vivement attiré leur attention. On a expliqué l'origine araméenne de ces runes et la grande importance de l'écriture araméenne pour le progrès littéraire de la Haute Asie. — Exposé grammatical et paradigmes de conjugaison.

XXII. — PHILOLOGIE ASSYRIENNE.

Directeur d'études : M. Scheil, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

CONFÉRENCES DE M. SCHEIL.

Le cours du lundi, resté autant que possible élémentaire, a porté sur divers textes assyriens et babyloniens tirés de la Chrestomathie de Meissner. Ces textes appartenant à l'époque sargonide et au nouvel empire babylonien servaient de cadre à l'exposé des principes de la grammaire en même temps que d'épreuve pour l'initiation à la méthode de déchiffrement.

Dans le cours du vendredi, on a poursuivi l'inventaire rationnel des *Cuneiform texts;* documents de comptabilité agricole (fin de part X); études sur la composition des diverses sortes de listes de signes, syllabaires, vocabulaires assyriens (parts XI, XII et XIV), déchiffrement de nouveaux fragments littéraires, historiques ou lyriques, datant de l'ancien empire, et recueillis par les soins d'Assurbanipal (parts XIII et XV).

Quelques coups d'œil sur des textes sumérien, anzanite, vannique, quelques visites aux collections du Louvre furent intercalées dans cet enseignement.

Des auditeurs, M. Delaporte vient de publier le *Catalogue* des

cylindres orientaux du Musée Guimet, et prépare celui plus considérable des cylindres du Cabinet des Médailles; M. Legrain a donné quelques conférences sur nos études à l'Institut catholique de Lille; M. Pressoir recueille les matériaux pour une monographie du dieu Êa; M. Prüm fait de même pour une monographie du dieu Adad; M. Schiffer fournit aux *Göttingische Gelehrte Anzeigen* une recension remarquable des «Annales de Tukulti-Ninip»; M. Toscanne collabore à l'édition des Textes de la Délégation de Perse; enfin, M. Zeitlin a publié (un peu prématurément sans doute) le déchiffrement de quelques lettres assyriennes (Harper) sous le titre trop large : «Du style administratif chez les Assyriens».

XXIII. — ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.

Directeur d'études : M. Clermont-Ganneau, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

Gnomon avec inscription nabatéenne. Étude comparée des gnomons antiques, en particulier du gnomon phénicien du *C. I. S.*, I, n° 9.

— Décret grec de Tinos en l'honneur d'un Nabatéen [1].

— Les sanctuaires syriens de Délos.

— Étude d'ensemble des inscriptions grecques d'Attique, de Béotie, de Délos, etc., relatives à des Orientaux et notamment à des Phéniciens ou Carthaginois; onomastique gréco-sémitique; culte; commerce.

— Une inscription grecque énigmatique [2]; solution proposée.

— Inscription grecque de Siken-Nemala (Petra) [3].

— Inscription grecque récemment découverte à Damas et non

(1) Graindor, *Musée Belge*, 1910, p. 34 et suiv. Le nom à restituer *Σαλαμάνης*, plutôt que Σαλαμένης. Discussion du patronymique douteux Ἐδ[*ήμω*]*νος*. La date semble devoir être abaissée du IIe au Ier siècle (règne d'Aretas III Philhellène); de même celle du décret de Priène (*Inschr. von Priene*, n° 108), en l'honneur de Moschion, envoyé par sa patrie en mission à Pétra d'Arabie.

(2) Seymour de Ricci, *Florilegium Melchior de Vogüé*, p. 589 et suiv.

(3) *Journal des Savants*, 1909, p. 372. Rectification de la date proposée par M. Musil, soit 447 J.-C., et non 2 avant J.-C.

déchiffrée[1]. Autres inscriptions grecques déjà connues de cette ville.

— La dédicace grecque de Soûf. La lecture restituée *Βεελβωσωρωι* (Beelbosor, Baal de Bostra), proposée jadis à titre d'hypothèse[2], est confirmée par un nouvel examen de l'estampage, d'après une communication due à l'obligeance de M. Brünnow.

— Mosaïque à inscriptions grecques récemment découverte à Bettîr[3].

— Figurine de terre cuite syrienne, signalée par M. Cumont[4] comme représentant un cavalier sur cheval ailé. On propose d'y voir un simple archer monté, un *hippotoxotès;* ce qu'on a pris pour une aile est, en réalité, un carquois; l'autopsie de l'original a confirmé ce diagnostic émis sur le vu de la photographie. Dissertation sur les corps d'archers à cheval d'origine orientale, en particulier syrienne.

D'accord avec le directeur, M. Chabot, élève diplômé, a fait, comme les années précédentes, une série de conférences complémentaires du cours sur un choix de textes araméens tirés des papyrus récemment découverts à Eléphantine et sur diverses inscriptions nabatéennes, palmyréniennes ou syriaques.

XXIV. — PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

Directeur d'études : M. Gaston Maspero, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeurs adjoints : MM. Paul Guieysse et Alexandre Moret, docteur ès lettres.

CONFÉRENCES DE M. GUIEYSSE.

Les deux conférences ont été consacrées, cette année comme les précédentes, la première à l'étude de la grammaire et à la

(1) *Pal. Expl. Quarterly Statem.*, 1910, p. 40. Lecture proposée : *Ἐπὶ τῶν περὶ (Σ)α(κ)έρδω(τ)α τοῦ (δεῖνος) ἱεροταμιῶν*, etc. Cf. Waddington, n° 2562 *g*.

(2) *Rec. d'arch. or.*, t. V, p. 14 et suiv. La lecture *Βεελφωγωρωι* (Beelphegor), à laquelle on aurait pu songer aussi, est exclue par l'estampage.

(3) *Revue biblique*, 1910, p. 254 et suiv.

(4) *Rev. archéol.*, 1910, I, p. 178.

lecture de textes hiéroglyphiques classiques pour les auditeurs de première année, la seconde à la suite de l'étude détaillée des Papyrus du British Museum. La série des Papyrus Anastasi sera bientôt terminée et pourra être l'objet d'une publication avec le concours des auditeurs de la conférence.

CONFÉRENCES DE M. MORET.

La PREMIÈRE CONFÉRENCE a été consacrée à l'explication d'un texte du temple de Dendérah, relatif aux fêtes d'Osiris pendant le mois de Choïak. C'est un des plus précieux documents pour l'étude du culte osirien : il nous a conservé les rites de la fabrication de statuettes (qui représentent le dieu démembré puis reconstitué) et de leur ensevelissement; dans les statuettes, pétries en terre, on sème des grains qui germeront et donneront, à la saison nouvelle, l'image verdoyante d'un dieu ressuscité. Les bassins, où sont déposées les statuettes, sont donc destinés au même usage que les «jardins d'Adonis», et témoignent, pour le culte d'Osiris, de rites analogues à ceux des autres dieux de la végétation.

La DEUXIÈME CONFÉRENCE a été réservée à l'étude minutieuse de quelques stèles du Louvre : la stèle C 3, qui donne les formules typiques de la XII[e] dynastie; la stèle C 26, qui retrace le tableau idéal des qualités requises pour un grand fonctionnaire de la XVIII[e] dynastie, le héraut en chef Antef. Dans ces textes classiques bien des difficultés restaient à élucider : elles ont nécessité un long mais fructueux travail de comparaison avec les textes similaires du Caire, du British Museum, de Munich, de Leyde, de Turin. Une édition critique de ces monuments sera donnée très prochainement.

Dans le deuxième semestre, une des conférences a été consacrée à un autre travail : la transcription et la traduction d'un des papyrus hiératiques de Bologne (n° 1086) qui contient une correspondance administrative relative au détournement de cultivateurs attachés à une exploitation rurale. Pour élucider

certaines difficultés du texte, il a fallu entreprendre la transcription et la traduction du papyrus Anastasi VI du British Museum, qui est consacré à un sujet analogue. Ces deux textes seront aussi l'objet d'une prochaine publication.

Le professeur se fait un devoir de remercier de leur concours dévoué MM. Bigot, Munier, Bisson, de la Roque et Sottas, qui ont beaucoup contribué aux explications de texte. Dans la transcription des papyrus hiératiques, le travail de M. de la Roque a été particulièrement fructueux.

XXV. — HISTOIRE ANCIENNE DE L'ORIENT.

Directeur adjoint, M. Isidore Lévy, agrégé d'histoire.

La première conférence du mercredi (1 heure et demie) a été consacrée à l'étude de la *Lettre d'Aristée*.

Le texte de l'édition de Wendland a pu être amélioré sur quelques points : on a montré, notamment, qu'au paragraphe 176 le mot *διαφόραις* (*διφθέραις*) suspecté par Mendelsohn et Wendland, est garanti par Josèphe, *Contre Apion*, I, 189 et Galien, XVIII, 2, p. 630, et XVII, 1, p. 922, et représente un terme technique désignant une catégorie particulière de manuscrits. — Les conclusions auxquelles on est arrivé pour la date de la *Lettre* diffèrent assez sensiblement des opinions communes. L'ouvrage n'est pas homogène. La conversation avec Eléazar (§ 121-171), postérieure à l'an 33 ap. J.-C. comme il résulte de l'évidente allusion au massacre des délateurs sous Tibère (Graetz, Willrich) est une interpolation qui manquait au texte utilisé par Josèphe. La description des présents de Philadelphe (§ 51-82) est peut-être interpolée aussi (cf. Büchler, *Tobiaden*, p. 199, note), mais est d'une main plus ancienne. L'original doit avoir été rédigé à une époque très voisine du début de l'ère chrétienne.

La seconde conférence (mercredi, 2 heures et demie) a été occupée par l'explication et le commentaire de la seconde moitié du *Livre des Juges* (chap. IX-XXI).

Au noyau formé par les auditeurs des années antérieures,

MM. Back et Liber, hébraïsants éprouvés, M. Dujardin, esprit ingénieux et hardi, est venu se joindre M. Giraudet qui a fait apprécier, particulièrement dans l'explication du texte grec, de solides qualités de savoir et de critique.

XXVI. — RAPPORT DE M. HENRI LEBÈGUE,
LICENCIÉ ÈS LETTRES, CHEF DES TRAVAUX PALÉOGRAPHIQUES.

I. Conférence élémentaire de paléographie grecque. — La conférence du jeudi a été consacrée à des exercices de déchiffrement. Les élèves ont lu des spécimens en écriture onciale et minuscule dans les publications de fac-similés paléographiques. On a fini par la *Commentatio palæographica* de Bast. La conférence a été suivie dans le premier semestre par MM. Houssay, Rivaille, Delatte et Fitz-Gerald et jusqu'à la fin par MM. Yon et Noailles, qui sont en état de lire un texte de difficulté moyenne.

II. Surveillance et assistance données aux élèves dans les bibliothèques. — Le chef des travaux paléographiques a aidé de ses conseils M. Bessières, élève de l'an dernier, qui a fréquenté la Bibliothèque nationale, pour ses travaux personnels.

III. Travaux entrepris par le chef des travaux paléographiques. — *Français.* — A la demande de M. W. Suchier de Marburg, le chef des travaux paléographiques a copié le *Petit traité sur le jeûne du vendredi* contenu dans le ms. Nouvelles acq. fr. 1908, f° 60 et collationné, pour M. Stronski, de l'Université de Cracovie, la pièce de Raymbaut de Vaqueiras : *Non puesc saber per quem sia destreg,* contenue dans les mss fr. 856 et 22543.

Grec. — M. Maidhoff de Würzburg a obtenu la collation de quelques passages de Mœris contenus dans le Coislin 345, et M. Heiberg, professeur à l'Université de Copenhague, la vérification de quelques leçons relatives à Archimède dans les mss 2359, 2360 et 2352. M. Bidez, professeur à l'Université de Gand, a reçu des collations partielles de nombreux manuscrits. Ce sont : 1510 et 1546 (Passio Artemii); 769 et 1480 (Vie d'Artemius

par Métaphraste); 510 et 517 (Lettre 202 de Grégoire de Nazianze): 2622, 2625, 2626 (divers articles de Suidas); 789, 1480 et 1486 (Passio Arethae); enfin 1226 et 1227 (Codex 40 de la Bibliothèque de Photius).

Latin. — Le chef des travaux paléographiques, à la demande de M. Marx, professeur à l'Université de Bonn, a exécuté des collations partielles de Celse (De medicina) dans les mss 6864 et Nouvelles acq. lat. 1706 de la Bibliothèque nationale et dans le ms. de Vendôme 247.

M. le professeur Strecker de Berlin a obtenu des collations de la Cæna Cypriani contenue dans les mss 1648, 1650, 1651, 1655, 2621, 5134, 6186, 14461, 16836 et 17349.

L'Académie des sciences de Vienne a reçu la collation des mss de Besançon 833, Cambrai 678, Chartres 117, Cherbourg 51, Laon 403 *bis* et Arras 519, qui contiennent le De excidio urbis Hierosolymitanae d'Hégésippe (saint Ambroise).

MISSIONS DE LA VILLE DE PARIS.

Le Conseil municipal de Paris accorde tous les ans aux élèves de l'Ecole des bourses d'études ou de voyage. Voici le résumé des principaux voyages effectués en 1909.

MISSION DE M. JEAN BARENNES DANS LE SUD-OUEST DE LA FRANCE ET EN ANGLETERRE.

La bourse de voyage que j'avais sollicitée comme élève de l'École des hautes études devait me permettre de poursuivre des recherches sur l'histoire des domaines anglo-français au moyen âge. C'est en particulier des textes susceptibles de fournir des renseignements sur la « Viticulture en Bordelais au moyen âge » et sur un noble Bordelais du xve siècle, Bernard Angevin, que je voulais recueillir.

A Bordeaux, les Archives départementales de la Gironde, où j'ai reçu un excellent accueil de M. Brutails, m'ont retenu assez longtemps. J'y ai trouvé de très nombreuses chartes gasconnes des XIIIe, XIVe et XVe siècles relatives à des terres complantées en vignes. Elles m'ont permis de déterminer la géographie viticole de la région, m'ont appris que certains quartiers de la ville moderne de Bordeaux étaient, au moyen âge, entièrement recouverts par les vignobles. Les vignes, en Bordelais, étaient très morcelées. Les modes de tenure des vignobles étaient sensiblement les mêmes que pour les autres terres cultivées. De plus, le traité de complant paraît avoir été usité en Bordelais avec ses caractéristiques[1]. La lecture des comptes de l'archevêché de Bordeaux du XIVe et du XVe siècle[2] m'a fourni de précieuses in-

[1] Cf. GRAND (Roger), *Le contrat de complant*. Posit. des thèses... Éc. des Chartes, 1898.

[2] Arch. dép. de la Gironde, G 236 à 241.

dications sur les procédés de culture, les labours, la taille des vignes, les vendanges et la fabrication du vin.

Des chartes du même genre se trouvent aussi dans les chartriers de quelques châteaux du Bordelais. J'ai eu la bonne fortune de pouvoir en consulter en Médoc, au château Citran, commune d'Aveusan, au château de l'Isle, commune de Castelnau, et au château La Tour, près Pauillac. En Angleterre, on trouve peu de nouveaux renseignements sur ces questions de viticulture bordelaise, et l'importante collection des Rôles gascons (publiée maintenant en partie) ne m'ont pas servi, alors qu'ils sont précieux pour l'histoire du commerce [1].

Les dépôts anglais, généralement si utiles à explorer pour l'histoire bordelaise, devaient me donner plus de renseignements sur le deuxième objet de mes recherches.

Bernard Angevin, assez peu connu jusqu'à présent [2], est un personnage des plus curieux de l'histoire bordelaise du xve siècle, non que sa figure soit précisément très sympathique, mais parce qu'il eut une existence d'une extraordinaire activité dont les diverses phases sont intéressantes à observer. C'est un type d'opportuniste. Ribadieu [3] dit qu'il faut suivre «... la marche ascendante et rapide de ce bourgeois de Bordeaux dans lequel on retrouve avec certaines dissemblances la double figure de Fouquet et de Fouché. Dissimulé, avide, adroit, on le voit, en 1425 greffier de la cour suprême, en 1429 ayant les terres de Salaunes et de Noaillan, en 1433 conseiller du roi en Guyenne, en 1434 châtelain de Lesparre, en 1436 juge des causes criminelles en Aquitaine, en 1437 seigneur de Rozan, en 1438 chancelier et garde du sceau de Guyenne, en 1439 seigneur de Pujols, en 1445 doté de la terre de Blazimont en Bazadais et annobli..... » De nombreux textes m'ont permis de con-

(1) C'est donc surtout à l'aide de documents bordelais que j'ai pu présenter à l'École des Chartes une thèse sur «la Viticulture en Bordelais au moyen âge...» *Posit. des thèses*,... Ec. des Chartes, 1910».

(2) Jullian, *Histoire de Bordeaux*, p. 287, 295, 298; Vte d'Avenel, *Hist. écon. de la propriété*,... t. I, p. 146.

(3) Ribadieu, *Histoire de la conquête de la Guyenne*, p. 223.

pléter les indications de Ribadieu. A Bordeaux, aux Archives départementales de la Gironde, les documents du xv[e] siècle mentionnent fréquemment Bernard Angevin ou des membres de sa famille[1] et dans le fonds de l'abbaye de la Sauve une série de pièces de procès permettent, en les joignant aux récits des grands jours de 1456[2], d'étudier le caractère du personnage, sa ténacité, son amour de la chicane et son ambition[3]. Au moment de la venue à Bordeaux, en 1442, d'une ambassade anglaise, il avait une situation importante, aussi dans le «Journal of Thomas Bekynton to Bordeaux» est-il question de lui[4]. A Londres, il est du plus haut intérêt de consulter le registre des comptes de Bernard Angevin : Articule compoti Bernardi Angevyn, déjà signalé par Francisque Michel[5]. Les recherches sur ce Bernard Angevin sont loin encore d'être terminées et il me faudra, avant de songer à écrire un récit complet de sa vie, les poursuivre en France et en Angleterre.

Jean Barennes.

MISSION DE M. JEAN BONNEROT EN ITALIE.

Les manuscrits enluminés conservés à la Bibliothèque[6] de l'abbaye du Mont Cassin forment dans l'histoire de l'illustration un groupe très particulier et d'une originalité rare. Leur écriture

(1) Arch. dép. de la Gironde, G 285, 503, 2763; E, Terrier des maisons nobles, n[os] 679, 680, 809, 667, 668... et aux Arch. munic. de Bordeaux, Fonds Léo Drouyn, table.

(2) *Arch. hist. de la Gironde*, t. IX, XI, p. 34, 62, 65...

(3) Arch. dép. de la Gironde, H 242, 243.

(4) *Journal du voyage d'un ambassadeur anglais à Bordeaux en 1442* (Nicholas Harris Nicolas), traduct. Brunet, Paris, 1842, et Maître des rôles, t. 56, vol. II, p. 179 : Official correspondence of Thomas Bekyngton.

(5) Public Record office. Miscellaneous Books Augmentation, Queen's Remembrancer, n° 48, f° 13. Cf. Francisque Michel, *Hist. du commerce... à Bordeaux*, t. I, p. 299.

(6) Ce m'est un devoir de remercier le P. Dom Latil dont la recommandation m'a été si précieuse; le P. Bibliothécaire et tous ceux qui, à la Bibliothèque, ont aidé mes recherches et facilité mon travail. Leur accueil et leur bienveillance ont diminué de beaucoup ma tâche.

lombarde ou cassinésienne, aux déliés arrondis, leur donne déjà un caractère personnel; une physionomie reconnaissable. Les initiales ornées qui éclairent leurs pages, les miniatures aux personnages maigres, au coloris si spécial, achèvent de les caractériser et de les distinguer[1].

Il semble que les moines se soient exclusivement consacrés à enluminer des manuscrits religieux. J'ai trouvé là un très grand nombre de livres de chœur, homéliaires, vies de saints, graduels : mais aucun classique. Ils s'intéressaient surtout aux œuvres qui avaient rapport à leur Ordre. Voici un *homéliaire*[2] (ms. 99-286) qui fut composé sur la demande de l'abbé Didier, plus tard devenu pape sous le nom de saint Victor III. La première page représente l'offre du volume avec son décor traditionnel : le moine agenouillé ne semble pas cependant une copie vulgaire. Il y a dans son attitude, dans son visage, quelque chose de vécu; et si plusieurs détails sont simplement transposés — et même calqués — ici d'après une miniature antérieure, l'artiste a fait d'habiles retouches; les plis de la robe sont vrais; la figure a un air d'exactitude et de ressemblance. Un autre *homéliaire* (ms. 109-25) du XIe siècle, nous offre des portraits de saint Benoît et de saint Grégoire le Grand dont la raideur sans modelé et le coloriage en teintes plates accolées l'une à côté de l'autre rappellent les mosaïques de Sainte-Sophie. C'est un procédé que l'on retrouve fréquemment ici : l'artiste ne mêle pas les couleurs de sa palette, il les emploie successivement; il les juxtapose. De là ces vêtements curieux aux aspects byzantins qui semblent cousus de bandes multicolores. Les artistes du Mont Cassin étaient avant tout des calligraphes qui coloriaient et cloisonnaient leurs admirables lettres : ils ont appliqué à la miniature la même technique et les mêmes goûts.

(1) Une étude d'ensemble se trouve dans la thèse de M. Bertaux, *L'Art dans l'Italie méridionale* (1903), p. 192 et suiv.

(2) Cf. Mabillon, *Annales*, I, 109; Montfaucon, *Diarium ital.*, 322 et suiv.; — *Bibl. Cassinese*, III, cod. XCIX; *Paleografia artistica*, pl. IX à XIV et XLIV. Je fais un renvoi, une fois pour toutes, à cette dernière publication, il faudrait la citer à chaque instant.

Un des spécimens les plus amusants de cette illustration se trouve dans l'Encyclopédie de Raban Maur[1] (66.132) : *De originibus rerum*, copié vers 1023 en écriture lombarde à deux colonnes. Il y a de tout dans ces dessins au trait chargé d'aquarelle. Les couleurs déroutent; elle forment de petites taches; et le coup de pinceau, inhabile, ici s'aplatit et embrouille une figure, ou là s'amincit au point de doubler simplement le trait de plume; un décor architectural se réduit à deux colonnes à feuilles d'acanthe; l'homme est d'une silhouette primitive; et le symbolisme imagé est si simple parfois qu'on ne le comprendrait pas sans le titre du chapitre. Les légendes pieuses se mêlent aux superstitions païennes. Voici les portraits des dieux : Saturne qui porte une faux; Bacchus avec une outre et un cep de vigne. Vénus est particulièrement affreuse, sans doute parce qu'elle est la beauté profane : elle n'est pas nue, mais couverte d'un long manteau violacé; ses cheveux en désordre sont d'une teinte marron; elle est debout; ses deux pieds difformes font l'écart; et ses bras musclés se tordent dans le vide; derrière elle Cupidon, en manteau vert, porte ses attributs. — Les saisons : voici presque un tableau, quoique encore un peu gauche d'exécution; les scènes — moisson, vendange, labour — y sont représentées comme aux voussures des portails. Le raisin est gonflé d'un beau vert; le jaune de la feuillée est naturel. — Mais aux chapitres suivants, *de rore, de pluviis*, la fantaisie enfantine réapparaît : du ciel, figuré par un arc où sont clouées trois grosses étoiles, tombent comme des chapelets des gouttes qui représentent la pluie... Les 155 feuillets de ce monument mériteraient toute une étude.

Plus riches et plus luxueux sont les livres choraux[2] qui contiennent les paroles de l'Office avec notation musicale. Si les scènes qui y sont figurées rappellent par leurs personnages et leurs décors des copies soignées, mais sans originalité, il n'en est pas de même des lettres capitales et des rinceaux qui encadrent les

[1] Cf. la reproduction par la chromolithographie, *Miniature sacre e profane dell' anno 1023 illustrante l'enciclopedia di Rabano Mauro*. Monte Cassino, 1896.

[2] Cf. *Les miniatures des livres choraux de Saint-Pierre de Pérouse*, éd. Dom Latil, s. d.

pages. Tandis que là on retrouve mêlés selon les modèles en usage, la correction et le goût italien, le coloris flamand, ou la finesse française, ici revivent au début des Versets, au commencement des Antiennes et des Proses la souplesse de dessin, la fantaisie des assemblages, la fraîcheur des teintes plates qui font le charme de ces initiales. J'ai pu voir à l'abbaye de SS. Trinità di Cava dei Tirreni, une série incomplète de livres de chœur, in-folio illustrés par Boccardo et Boccardino de Florence ; l'or poli alterne avec le vermillon et le bleu tendre. Un G donne asile en sa courbe immense à un saint Benoît, vivant comme une statue. Un S dont les deux boucles de feuillages s'épanouissent en roses. A la bibliothèque du Mont Cassin j'ai retrouvé d'autres enluminures signées de ces mêmes artistes, Jean et François Boccardini. Parmi d'autres on peut relever ces noms : Dom Benoît de Matera, moine profès, et Saint Angelo a Montescaglioso.

Ce sont les lettres ornées qui partout attirent l'attention[1]. Elles témoignent d'une belle richesse de palette et d'un heureux caprice d'imagination. Le ms. 98 (*Homélies de saint Sévère, Pierre Damien, et Paul Diacre.* XIe siècle) en donne de sûrs exemples. Un A aux enroulements de lignes dorées se complique et s'égaye de griffons et de dragons aux teintes roses et jaunes. Un P dont la boucle est un agneau qui se plie et se suspend par les pattes à la tige d'or semée de bleu et de vert. Une M onciale, formée de deux dauphins qui retombent la tête en bas. Un E sculpté dans l'or et dont l'intérieur imite une mosaïque bleue, rouge et verte sur fond bleu céleste, le milieu de l'E figure une flèche dont la pointe à gauche s'allège et s'envole sur deux petites ailes. Un A surmonté d'une figure de saint dans un nimbe ovale. La barre transversale porte, sur deux banderoles rouges, un masque; le pied des jambages est formé de deux chiens roses et blancs cernés de vert. C'est là un motif commun à mainte lettre : il semble que les artistes du Mont Cassin soient les premiers à l'appliquer; on le retrouvera plus tard en Angleterre. L'art

[1] Consulter aussi *Documents pour la miniature*, par Dom Orderisio Piscicelli-Taeggi, éd. française par Dom LATIL. Mont Cassin, 1899.

des courbes s'est compliqué; le dessin des volutes s'est perfectionné, et certaines majuscules n'ont pour décoration que des combinaisons savantes de lignes; tel monogramme rappelle exactement par la symétrie de ses enroulements les arabesques d'or et d'argent qui courent sur les tapis d'Orient; telle initiale, au contour modelé sobrement, se détache sur un fond cloisonné comme un pavé de mosaïques. Ailleurs, les rinceaux jaillissent de la gueule des monstres et s'enchevêtrent fantastiquement. Plus simples, les lettrines de chapitres sont faites au trait de couleur, et n'ont pour tout ornement qu'une feuille d'acanthe rouge ou bleue.

Il y aurait à reconstituer les alphabets de majuscules inventés et coloriés par ces artistes. Il existe à l'abbaye de la Cava un manuscrit du XIIIe siècle (n° 16) *Alphabeticum cum explicatione cujuscunque dictionis*, par Pierre de Monsaigne, un évêque contemporain du copiste lombard Dom Jean de Capoue. En tête de chaque chapitre de ce dictionnaire figure la lettre, petite majuscule verte ou bleue, cerclée de jaune dans un filet de carmin : un C d'un jaune ocre repose sur un fond noir dilué qui a l'air de fondre Un E gothique est accolé de deux feuilles de trèfle. Il faudrait que l'on ait ainsi un dictionnaire, un alphabet de toutes ces lettres, celles-ci du XIe avec leurs carrelages vermillon et outremer; celles-là du XIIe compliquées d'oiseaux et d'animaux en des poses invraisemblables; ces autres du XIIIe pareilles à des vitraux et dont les roses gouachés et les bleus striés de blanc s'encadrent en des volutes d'or.

On peut se faire une idée de ces initiales, comprendre l'extrême variété de leurs formes et la fantaisie de leurs couleurs en feuilletant l'album ancien que publia Mgr Piscicelli, sous le titre : *Paleografia artistica di Monte Cassino*[1]. Ce sont des reproductions chromolithographiques groupées en alphabet, rangées par siècle. Il leur manque la vie. Elles aident à fixer un dessin de la lettre, elles précisent un contour; mais leurs teintes sont mortes, laineuses et passées. Seul le parchemin ressuscite leur éclat.

[1] Sept fascicules parus formant 137 planches.

Ces lettrines auraient été des modèles parfaits de richesse et de variété pour les livres d'heures des premiers imprimeurs. Leur dessin reste nouveau, leur fantaisie de courbes et de nuances servirait encore d'exemple. Les manuscrits du Mont Cassin demeurent la plus merveilleuse école de miniature.

Jean Bonnerot.

MISSION DE M. FAWTIER
EN ALLEMAGNE, BELGIQUE ET ANGLETERRE.

Ma mission avait un double but : 1° collationner deux manuscrits, l'un à Metz, l'autre à Namur, contenant la *Vita Sancti Samsonis episcopi Dolensis*, dont je prépare une édition et une étude critiques; 2° rechercher parmi les très nombreux manuscrits hagiographiques de la Koenigliche Bibliothek de Munich et du British Museum qui n'ont pas été dépouillés, s'il ne se trouverait pas quelque texte de cette *Vita*.

A Munich nous n'avons rien trouvé dans les soixante manuscrits que nous avons dépouillés, et non seulement la vie de saint Samson n'y est pas représentée, mais encore, à part le légendaire de l'abbaye d'Ettal (latin 3112 a. b. c. d.), aucun de ces manuscrits ne contient de vies des saints bretons. Or, comme il y a là des manuscrits fort anciens, cette constatation confirme le caractère strictement local déjà remarqué de ces saints.

Nous avons profité de notre séjour à Munich pour étudier de près le ms. latin 10292 qui contient les livres de Paul Orose *Adversus paganos*, l'inventaire de la Bibliothèque et de la sacristie du monastère bénédictin de Saint-Èvre-lès-Toul (Meurthe-et-Moselle) et deux textes plus ou moins remaniés du *Chronicon* d'Isidore de Séville. Ce manuscrit orné de deux beaux dessins à la plume, et que nous croyons d'origine lorraine, sera l'objet d'une étude qui, nous l'espérons, verra bientôt le jour et dans laquelle nous publierons le catalogue de la Bibliothèque de Saint-Èvre déjà édité, mais de manière fort incorrecte, et l'inventaire de la sacristie.

A Metz, où nous avons séjourné ensuite, nous avons collationné le ms. 195. C'est un des plus anciens, peut-être même le plus ancien, de ceux qui nous ont transmis la *Vita S. Samsonis*, il nous a fourni de fort intéressantes variantes, il est malheureusement dans un état lamentable, rongé d'humidité, et c'est à ce fait que nous devons la perte d'une glose ancienne qui eût peut-être permis une identification intéressante pour la retraite du saint sur les bords de la Severn.

Le ms. 53 de la Bibliothèque publique de Namur, que nous avons ensuite étudié, est au contraire une copie partielle et d'assez basse époque du texte qui nous occupe; les variantes qu'il présente sont d'un intérêt assez relatif, mais pourront néanmoins être de quelque secours.

De Namur, en passant par Bruxelles, où nous avons eu la bonne fortune de recueillir des RR. PP. Bollandistes quelques conseils touchant un «Répertoire des Thèmes miraculeux dans les vies des saints» que nous projetons, nous avons gagné Londres où nous avons longtemps séjourné.

Nous n'avons trouvé aucun texte de la vie de saint Samson dans les cinquante manuscrits du British Museum que nous avons dépouillés. Mais nous avons pu collationner les fragments de la *Vita S. Setuti* du manuscrit *Cotton. Vespasian A. XIV* qui concernent saint Samson et que nous devons publier en appendice à notre travail; les papiers de l'érudit anglais Sir Edmund Bishop contenus dans les *Additional manuscripts 36598-36602* nous ont fourni quelques observations intéressantes, et dans les manuscrits des bardes gallois du XVIIIe siècle (*Harleian manuscript 4181* entre autres), nous avons également trouvé quelques renseignements.

Nous avions pensé que la Bibliothèque d'York, qui revendiqua saint Samson pour archevêque, devait posséder sa vie et nous avions projeté d'y faire des recherches. L'obligeance du R. P. Poncelet, Bollandiste, nous a épargné ce dérangement; il y a bien à la *Minster Library* d'York dans le manuscrit XVI G. 23 un texte de la *Vita S. Samsonis*, mais c'est l'abrégé de *Jean de Tynemouth*.

La fin de notre séjour à Londres a été employée à dépouiller les ouvrages des sociétés savantes du South Wales et du Cornwall et à étudier les vieilles cartes de ces pays que possède le British Museum pour essayer quelques identifications topographiques. Nous croyons ainsi avoir vu tout ce qu'il nous était possible de voir pour mener à bien le travail entrepris et nous en exprimons au Conseil municipal et à l'École des hautes études toute notre gratitude.

R. Fawtier.

MISSION DE M. GEORGES HUISMAN EN BELGIQUE.

L'histoire économique de Paris présente bien des points obscurs. En dépit de quelques renseignements fragmentaires, il est encore impossible d'établir, d'une manière réellement scientifique, le prix de la vie et le taux de la main-d'œuvre dans le Paris du moyen âge : tous les documents de comptabilité publique ou privée qui apportent, en ces matières, quelques lumières nouvelles, méritent donc d'être minutieusement étudiés, pour préparer l'œuvre de synthèse que l'histoire de Paris exige.

En dépouillant dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris* (1878, 5e année) le rapport consacré, par Boutaric, aux documents relatifs à l'histoire de Paris, conservés dans les archives et les bibliothèques de Belgique, nous avions prêté une attention particulière à une mention concernant un compte des années 1374 à 1377, pour l'hôtel du comte de Flandre, à Paris. Ce document est conservé à Bruxelles, aux Archives du Royaume, sous la cote 2921.

Ce document, d'ordre économique, mérite d'être promptement mis au jour. Écrit d'une fine écriture cursive, il a la forme d'un rouleau, et mesure exactement 1 m. 85 de long, sur 0 m. 30 de large. Au bas du rouleau, un contemporain a joint une courte cédule, et au verso, on lit encore quelques lignes, qui sont de la même époque que le recto. Le titre porte : «Ce sont les mises et receptes faites depuis le xve jour de Novembre l'an mil CCCLXXIII

jusques à la sepmaine de apres Pasques ensuivant, qui furent l'an LXXV, par Guiot Pariset, consierge de l'ostel de Monseigneur de Flandres, a Paris.» C'est un relevé, exact et minutieux, des réparations faites à l'hôtel du comte de Flandre pendant deux années consécutives, du prix des matériaux nécessaires à ces réparations et des sommes versées aux ouvriers divers, employés, à tour de rôle, à ces travaux.

Le rouleau n° 2921 présente pour l'histoire de Paris, au moyen âge, un double intérêt. Au point de vue archéologique, il est important grâce à ce document, de constater à quel chiffre nous pouvons estimer l'entretien, à Paris, d'une riche demeure seigneuriale dans les dernières années du XIVe siècle, et quels étaient les divers remaniements que son propriétaire y apportait. De telles informations sont assez rares et valent d'être utilisées. Notre compte apporte donc des renseignements précieux à l'histoire archéologique, et aussi topographique de Paris. En second lieu, au point de vue économique, le document que nous avons étudié fournit pour cette époque, le chiffre exact du salaire journalier d'un couvreur, d'un maçon, d'un charpentier, d'un menuisier et de tous les artisans employés aux réparations de l'hôtel du comte de Flandre. Le scribe anonyme qui a dressé le compte distingue soigneusement le salaire d'un patron et celui des aides; pour chacun, il fixe exactement le prix de la journée et fait le relevé des sommes dues à la fin de chaque semaine ou de chaque mois; il transcrit le prix des fournitures que chaque artisan a jugées nécessaires aux réparations, il calcule les indemnités diverses que chaque ouvrier a été en droit de réclamer, et il n'abandonne rien au hasard, établissant pour les moindres choses une comptabilité stricte et sûre.

Les importants renseignements que fournit ce document sur le taux de la main-d'œuvre à Paris, au moyen âge, viennent s'ajouter à ceux qui se dégagent des pièces de comptabilité déjà publiées, et c'est avec des documents de ce genre qu'il sera possible d'établir, de façon certaine, le prix de la vie à Paris, sous le règne de Charles V. Nous avons fait du rouleau n° 2921 une copie intégrale accompagnée de quelques photographies, et nous

nous proposons de présenter le document, et le commentaire que nous y avons joint, à la Société de l'Histoire de Paris.

Nous espérions, dans d'autres dépôts d'archives de la Belgique, trouver des renseignements utiles et inédits sur l'histoire économique de Paris. Pour préciser scientifiquement la question des rapports économiques de Paris et de la Flandre qui se sont si nettement manifestés, du XIIIe au XVe siècle, il faudrait encore de longues recherches, qu'il nous a été matériellement impossible d'entreprendre. Lorsqu'il s'agit de recherches relatives à l'histoire du commerce au moyen âge, la dispersion des documents dans divers fonds d'archives complique singulièrement tout travail, et nous n'avons pu planter que quelques jalons dans une étude de longue haleine.

Georges HUISMAN.

MISSION DE M. PASCAL LANCO EN ANGLETERRE.

En octobre 1909, grâce à la nouvelle mission que m'avait confiée le Conseil municipal de Paris, j'ai pu poursuivre, tant au *Public Record Office* qu'à la *Lansdowne House*, mes recherches sur le siège et l'occupation de Belle-Isle-en-Mer par les Anglais (1761-1763).

1° *Public Record Office.* — J'ai fini, cette année, d'explorer l'important fonds du *War Office*, où les articles les plus intéressants que j'ai rencontrés pour le sujet proposé sont un volume portant la cote 1/165 et une liasse cotée 17/1317.

Le volume renferme un grand nombre de lettres d'officiers subalternes demandant à retourner en Angleterre ou résignant leur office en faveur de camarades.

Les pièces les plus remarquables sont des rapports du général Studholm Hodgson, commandant en chef de l'expédition, donnant, au jour le jour, les progrès des forces britanniques, contrariées souvent par le mauvais temps [1].

[1] Il écrit le 29 avril 1761 : «*Yesterday it blew so excessively hard and I am afraid we shall not be more fortunate to-day*», et le 4 juin : «*Our operations here have been a good deal retarded by the badness of the weather.*»

Il est curieux de constater que ce chef s'occupait avec beaucoup de soin, non seulement de la santé de ses soldats, mais aussi de leur état moral et religieux : en effet, plusieurs fois [1], il se plaint que des chapelains de régiment ne soient pas venus occuper leur poste ou n'aient pas envoyé de remplaçants *to the great scandal of our religion and their function.*

Il y a aussi, dans ce volume, deux lettres du colonel John Craufurd : l'une [2], où il remercie le secrétaire d'État Charles Townsend de l'avoir nommé gouverneur de Belle-Isle, et l'autre [3], où il se plaint amèrement de l'insuffisance de son traitement et où il énumère les raisons qui militent en faveur de son augmentation.

La liasse contient exclusivement des états récapitulatifs, la plupart mensuels, donnant, par arme et par régiment, le nombre des officiers, sous-officiers et soldats; et pour ceux-ci les statistiques sont fort complètes, puisqu'elles les classent en valides, *fitt for duty;* malades, *sick;* morts, *dead;* absents, *wanting to compleat;* congédiés, *discharged;* déserteurs, *deserted,* etc. Ces *monthly returns,* qui vont du 31 mai 1761 au 28 novembre 1762, nous montrent que, si l'effectif diminue graduellement, l'état sanitaire reste plutôt stationnaire : en effet, le 31 mai, il y a 838 malades sur 7,552 hommes et, le 28 novembre, 356 sur 2,493.

Un *return* [4] nous fournit un relevé très exact, par régiment, des pertes éprouvées par les troupes anglaises du 22 avril au 28 mai 1761, et qui s'élèvent à 151 morts, 314 blessés, 58 prisonniers et 77 disparus.

2° *Lansdowne House.* — Grâce à l'intervention de S. Exc. M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, j'ai pu obtenir de Lord Lansdowne la permission de consulter ses archives, où, dans les volumes VIII et XXXVII [5] des *Shelburne*

[1] Notamment le 31 mai et le 26 août 1761.

[2] En date du 17 août 1761.

[3] Du 17 mai 1762.

[4] Ainsi daté : *Camp at Bangor, May 29th 1761.*

[5] C'est par suite d'une erreur — sans doute typographique — que nous

Manuscripts, j'ai trouvé beaucoup d'utiles documents pour le travail que j'ai entrepris.

Le volume VIII est un registre contenant la copie tant de la correspondance échangée entre le *Premier* anglais, William Pitt, et le chargé d'affaires à Paris, sir H. Stanley, que des instructions données à notre envoyé à Londres, M. de Bussy, et des projets de traité de paix, qui sont fort nombreux.

Dans un mémoire donné, le 17 juin 1761, à M. de Bussy, il est dit que «Sa Majesté consentira dans ledit traité futur d'entrer en compensation sur cette importante conquête»[1].

Les lettres de Stanley sont très intéressantes; car elles nous prouvent en quelle haute estime[2] il tenait le défenseur malheureux de l'île, M. le chevalier de Sainte-Croix; et, de plus, nous montrent le ton dégagé avec lequel le duc de Choiseul parle de la perte de Belle-Isle, quoique son attitude démente ses paroles[3].
Le volume XXXVII est, à vrai dire, un carton renfermant deux liasses : l'une cotée XXXVII[1] est composée de papiers se rapportant aux événements de l'année 1758; l'autre sous la cote XXXVII[2] contient un dossier exclusivement relatif à l'affaire de Belle-Isle-en-Mer.

La majeure partie des documents est constituée par des lettres provenant d'officiers anglais de l'expédition : généraux Hodgson, et Craufurd, colonel Forrester; capitaines Veaitch et Wil-

lisons cette indication : «*Lansdowne Manuscripts*... 1761 : dossier très complet sur le siège et la capitulation de Belle-Isle-en-Mer (vol. XXXI)», à la page 59 de l'excellent mémoire du baron F. de Schickler : *L'Histoire de France dans les archives privées de la Grande-Bretagne. Relevé des documents concernant la France dans les «Reports of the Royal Commission on historical manuscripts (1870-1876)»* (extrait du *Journal des Savants*). Paris, 1878.

(1) P. 171.

(2) P. 53. 1er juillet 1761 : «... *Monsr de Ste-Croix, who appears to me a most sensible, worthy and agreeable man... I cordially congratulated him, assuring him that we had an equal, reciprocal esteem for his humanity and valour.*»

(3) P. 27. 18 juin 1761 : «*The Duke says that he himself cares so little for it... His countenance contradicts these light expressions and convinces me that these grapes are extremely sower.*»

liams, etc. Cette correspondance éclaire d'un jour nouveau l'histoire de l'invasion et de l'occupation de l'île, ainsi que celle du siège et de la capitulation de sa capitale, le Palais. La lettre la plus intéressante de ce dossier est celle qu'écrit [1], au moment de son départ pour le Portugal, le gouverneur, major général John Craufurd au comte d'Egremont : en effet, par le soin extrême avec lequel il indique les mesures propres à secourir la population, alors misérable, et le pressant appel qu'il adresse, en sa faveur, à la protection du comte et à la clémence du roi, elle explique la réputation de bonté et de douceur qu'a laissée, jusqu'à nos jours, parmi les Bellilois, ce brillant officier, qui avait installé, au lieu appelé *Bordeloh* [2], son quartier général, origine du hameau, qui perpétue son nom [3].

Plusieurs pièces se rapportant au domaine du marquisat de Belle-Isle sont du plus haut intérêt pour la situation économique de l'île à cette époque; car elles nous indiquent, avec une grande précision, par paroisse et par village, la superficie cultivée ou inculte, l'«état des redevances en nature à payer au domaine», «l'état des charges locales à payer par ledit domaine», «les fermes des moulins, fours banaux et autres bâtiments dudit domaine», etc.

Il s'y trouve aussi le procès-verbal de la remise de l'île, faite aux troupes françaises par le gouverneur le colonel Forrester, le 8 mai 1763.

J'ai l'agréable devoir d'adresser, en terminant, mes vifs sentiments de respectueuse gratitude à S. E. M. le marquis de Lansdowne, qui m'a accordé, avec une extrême bienveillance, l'autorisation de travailler dans son riche dépôt d'archives. Que son distingué secrétaire, M. Marcus J. Dawkins et, aussi, M. C. B. Dawes, archiviste de la *round reading room* du *Public Record Office*, reçoivent ici l'expression de mes meilleurs remerciements pour

(1) 10 mars 1762.

(2) Rosenzweig, *Dictionnaire topographique du département du Morbihan*. Paris, 1870, in-4°, p. 56, col. 2. Il enregistre la graphie *Crafort*.

(3) Orthographié aujourd'hui *Crawfort*. Cf. *Dictionnaire des Postes et des télégraphes*. Paris, 1905, in-4°, p. 503, col. 3.

les renseignements utiles qu'à plusieurs reprises ils m'ont très obligeamment fournis.

Pascal Lanco.

MISSION DE M. R. LATOUCHE EN BRETAGNE,
À LONDRES ET AU MANS.

La mission que le Conseil municipal de Paris a eu la bienveillance de m'octroyer avait pour objet de me permettre de poursuivre les recherches que j'ai entreprises sur l'hagiographie du Maine et de la Bretagne. On se propose de faire paraître deux recueils, dont l'un, destiné à la *Société des Archives historiques du Maine,* comprendra le texte des principales vies des saints du Maine ayant vécu du ve au ixe siècle; l'autre, intitulé *Mélanges d'histoire de Cornouailles*, sera formé de plusieurs articles ayant trait à l'histoire de cette région, depuis le vi^e^ siècle jusqu'au xie: des études sur les vies de saint Guénolé et de saint Renan et sur le cartulaire de Landévennec seront les chapitres les plus importants de ce recueil.

On a préféré commencer ces recherches par l'hagiographie bretonne afin de compléter immédiatement des travaux qui ont été amorcés pendant la conférence de M. F. Lot, du lundi. On a pensé qu'il y avait intérêt pour l'étude du cartulaire de Landévennec [1], encore très insuffisamment critiqué, et qui est rempli de noms de lieu incomplètement identifiés, à se rendre aux Archives du Finistère. Le fonds de l'abbaye de Landévennec, qui n'a pas encore été inventorié, ne contient pas de pièces antérieures au xive siècle, sauf quelques copies assez modernes d'actes contenus dans le cartulaire. Il nous a paru cependant intéressant de l'examiner de près et même de copier et analyser un inventaire de titres et un censier du xviie siècle pour connaître la consistance des domaines de l'abbaye. La comparaison de certaines possessions qui y sont indiquées, avec des noms de lieu contenus dans le cartulaire, nous a mis sur la voie de plusieurs

[1] Canton de Crozon (Finistère).

identifications. Ces pièces nous ont même semblé d'un intérêt suffisant pour pouvoir être publiées un jour ou l'autre. On a complété ces recherches de toponomastique par l'examen des listes de recensement de plusieurs communes du département du Finistère.

L'explication de la légende de saint Renan nous a été fournie grâce à une excursion que nous avons faite à Locronan, commune du canton de Châteaulin. Il est visible que la légende de ce saint rentre dans la catégorie des légendes toponymiques ; la présence à Locronan d'une fontaine dédiée à saint Renan prouve qu'on est en présence d'un culte fort ancien auquel on s'est efforcé de donner, par une pieuse supercherie, un caractère chrétien.

La plus ancienne version jusqu'ici connue de la vie de saint Guénolé, premier abbé de Landévennec, est celle du moine Gourdisten, qui vivait à la fin du IXe siècle. Au dire de l'auteur, ce travail aurait été composé d'après une vie plus ancienne. L'examen d'un manuscrit du fonds Cottonien, au British Museum, nous a révélé l'existence d'une autre version, qui est peut-être la version primitive. On se propose de la publier. Ce texte est moins étendu que celui de Gourmalon. On n'y trouve pas notamment l'épisode du roi Gralon, et cette circonstance suffirait à prouver, contre l'opinion d'A. de la Borderie, que ce personnage célèbre, qui au cours des siècles est devenu le roi de la ville d'Is, est mythique.

Quoique plus court que les autres, le texte de la vie primitive ne présente pas du reste plus qu'eux un caractère d'historicité. Écrite au cours du IXe siècle, elle n'est qu'un recueil de thèmes hagiographiques semblables à ceux que l'on trouve dans tant d'autres vies de saints. Quant aux noms propres qu'elle renferme, les uns sont des inventions toponymiques, les autres paraissent avoir été empruntés à des généalogies galloises. Le nom seul du saint est peut-être à retenir comme étant celui du fondateur du monastère, sans qu'il soit, d'ailleurs, possible de formuler aucune hypothèse plausible sur la date, ni sur les circonstances de son existence. Ces conclusions négatives risque-

raient de paraître de médiocre importance si des historiens, et en particulier M. J. Loth, dans son important ouvrage sur l'*Émigration bretonne en Armorique*, n'avaient considéré la vie de saint Guénolé, comme un des seuls textes capables de nous renseigner sur l'histoire de l'émigration bretonne.

On s'est borné jusqu'ici à faire quelques recherches préliminaires sur les vies des saints ermites du Maine: Fraimbaut, Constancien, Almire, Rigomer, Ernée, Siviard, etc., dont l'intérêt est beaucoup moindre, car leur légende n'est rattachée à aucun événement historique important comme celle de leurs prétendus contemporains bretons. On n'a pu jusqu'ici examiner que le manuscrit de la vie de saint Rigomer, conservé à la Bibliothèque municipale du Mans, et l'on a réservé pour une date ultérieure la collation des manuscrits des vies de saints manceaux conservés à Bruxelles.

R. Latouche.

MISSION DE M. LIBER À MUNICH.

L'objet principal de notre voyage à Munich était d'examiner et de copier le manuscrit hébreu n° 52 de la Bibliothèque royale de cette ville, qui contient, dans sa plus grande partie, le Commentaire du Pentateuque, de Joseph Bekhor-Schor.

Joseph, dit Bekhor-Schor, est un rabbin français de la seconde moitié du XIIe siècle. On a proposé de l'identifier avec Joseph, fils d'Isaac, qui vivait à la même époque à Orléans; en tout cas, il est le disciple du célèbre petit-fils de Raschi, Jacob Tam, qui mourut en 1171. On cite de lui un certain nombre d'explications talmudiques, mais c'est au Commentaire du Pentateuque que son nom est resté attaché.

Les rabbins de la France septentrionale, confinés dans l'étude de la Bible et du Talmud, avaient acquis dans ce domaine une incomparable maîtrise. Leur exégèse biblique se distingue à la fois par la clarté et la concision, par la simplicité et la finesse, par la probité et l'ingéniosité; elle s'applique à découvrir le sens

naturel, rationnel, de l'Écriture; elle ne se laisse pas guider ou égarer par la philosophie, et finit même par s'émanciper du Talmud et du Midrasch. Il est remarquable que des rabbins français du XIIe siècle aient pu créer par leurs propres efforts une exégèse indépendante où s'affirment quelques-unes des qualités de l'esprit français.

Joseph Bekhor-Schor est un des meilleurs représentants de cette école. Son Commentaire du Pentateuque n'intéresse pas seulement l'histoire de l'exégèse biblique; il peut fournir d'utiles matériaux à l'exégèse elle-même, car il abonde en remarques fines et justes et qui n'ont pas vieilli. Par deux côtés, son œuvre tient à l'histoire littéraire de notre pays. D'une part, l'auteur, à l'exemple de Raschi [1], se sert de mots français pour traduire un terme technique, exprimer une nuance grammaticale ou rendre compte d'une construction syntaxique. D'autre part, il combat souvent l'exégèse de l'Église, soit pour défendre le judaïsme, soit pour attaquer le christianisme. Il va sans dire que cette polémique n'a qu'un intérêt rétrospectif.

Le Commentaire de Bekhor-Schor, après avoir alimenté les compilations exégétiques du XIIIe et du XIVe siècle, était tombé dans l'oubli quand Abr. Geiger le révéla vers 1850 et en signala l'existence dans le manuscrit de Munich. C'est d'après ce manuscrit qu'Ad. Jellinek publia la partie qui se rapporte à la Genèse et à l'Exode, soit un peu moins de la moitié (Leipzig, 1856); du reste de l'ouvrage, quelques chapitres seulement ont été publiés depuis. L'édition de Jellinek, sans introduction, presque sans notes, est assez fruste; elle est d'ailleurs devenue rare en librairie et les historiens de la littérature juive réclament depuis longtemps une édition critique de tout le Commentaire, ou au moins de la partie encore inédite, avec des corrections pour le reste.

Une bonne édition critique de l'ouvrage est une œuvre difficile, faute de manuscrits suffisants. Le manuscrit du British Museum, or. 2853 (243 actuel) ne contient pas, comme on l'a cru, notre

(1) Voir le travail posthume d'A. Darmesteter, *Les Gloses françaises de Raschi dans la Bible* (Paris, 1909).

Commentaire [1], le manuscrit de Leyde Warner 27 n'en a tout au plus que des citations [2]. Le manuscrit de Munich est donc un *unicum*. Il était nécessaire de l'examiner soigneusement et d'en avoir une copie exacte; il importait aussi de s'assurer si Jellinek l'avait reproduit fidèlement dans son édition partielle, qui paraît au premier abord défectueuse.

Le manuscrit hébreu n° 52, de la bibliothèque de Munich, sommairement décrit par Steinschneider [3], est d'une main récente; d'après un colophon qu'on lit à la page 245 *b*, il a été écrit en 1549. Le copiste, un Allemand, était passablement négligent ou avait sous les yeux un texte déjà altéré; il ne comprenait plus, notamment, les gloses françaises qu'il recopiait. Nous avons collationné la partie imprimée avec le manuscrit (f°s 2*a* à 92*b*) et nous avons transcrit la partie inédite (f°s 92*b* à 208*b*). Nous avons noté en particulier la vocalisation des gloses françaises, quand le copiste l'a indiquée.

Nous avons cherché à élucider, par l'examen du manuscrit, un petit problème relatif à l'établissement du texte. Le Commentaire contient çà et là le mot *haggaha* « note, observation », qui indique généralement une remarque ajoutée après coup dans le corps d'un ouvrage. Quelle est l'origine et quelle est l'étendue de ces gloses? Jellinek a rapporté le mot *haggaha* à ce qui précède et a souvent mis entre crochets le passage auquel ce mot se rapporte d'après lui. Le manuscrit ne contient aucune indication à cet égard et nous croyons que ces gloses peuvent appartenir à l'auteur lui-même, qui aurait revisé son propre ouvrage. Pour le surplus, l'édition de Jellinek renferme un grand nombre d'inexactitudes dues à de fausses lectures; des lignes entières sont souvent tombées par suite d'*homoteleuta*.

Si notre manuscrit permet de corriger beaucoup de fautes de

(1) Voir G. Margoliouth, *Catalogue of Hebrew and Samaritan Manuscripts in the British Museum*, I (1899), 183-184.

(2) Voir M. Steinschneider, *Catalogus codicum hebraeorum Bibliothecae Academicae Lugd. Batavae* (1858), 113-114.

(3) *Die hebräischen Handschriften der K. Hof-und Staatsbibliothek in München*, 2e édit. (1895), 35.

l'édition, il ne fournit pas encore un texte suffisamment correct. Mais nous disposons d'une autre ressource pour le rectifier en maint endroit. Joseph Bekhor-Schor est assez souvent nommé dans les commentaires postérieurs des rabbins français, connus sous le nom de *Tossafot* du Pentateuque. On n'a pas encore remarqué que ces commentaires, qui ne sont guère que des compilations, l'utilisent plus fréquemment encore qu'ils ne le nomment. Ces Tossafot permettent donc de contrôler, et souvent de compléter et de rectifier le manuscrit de Munich. Seulement ces commentaires ne sont pas tous édités; il en existe un assez grand nombre en manuscrit dans les principales bibliothèques de l'Europe et à New-York. Il faudra dépouiller ces manuscrits pour établir le texte du Commentaire de Bekhor-Schor.

Le manuscrit de Munich est un in-folio de près de 600 pages; les heures d'ouverture de la Bibliothèque sont restreintes pendant les vacances. Le temps dont nous disposions a été presque entièrement absorbé par ce travail. Nous n'avons pu examiner que rapidement quelques autres manuscrits hébreux contenant des commentaires bibliques d'origine française: les nos 5 (exemplaire splendide, en partie illustré, de Raschi), 50 (*Paanéah raza* d'Isaac b. Judaha-Lévi, XIIIe siècle) et 62 (*Minhat Yehouda*, de Juda b. Eliézer de Troyes, 1313), en outre le fameux n° 95 (manuscrit français du Talmud complet, XIII-XIVe siècles).

M. Liber.

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME.

Au mois d'octobre 1909, ont obtenu une prolongation de séjour :

M. de Pachtère (3e année) et M. Louis Chatelain (2e année).

CHRONIQUE

DE L'ANNÉE 1909-1910.

SÉANCES DU CONSEIL DE LA SECTION.

(Extraits du Registre des procès-verbaux.)

7 NOVEMBRE 1909.

Le Président annonce la mort de M. Henri WEIL, directeur honoraire des études de philologie grecque et membre de notre Commission de patronage. Les obsèques doivent avoir lieu ce jour même, à 2 heures.

Rapport favorable de MM. Barthélemy et Marçais sur la thèse de M. Marcel COHEN (*Dialecte des Juifs d'Alger*);
— de MM. Monod et Lefranc sur la thèse de M. ROMIER (*Jean d'Albon de Saint-André*), déjà imprimée.

2 JANVIER 1910.

Le Président félicite M. Sylvain LÉVI de sa nomination dans la Légion d'honneur et M. Mario ROQUES de sa titularisation à l'École des langues orientales comme professeur de roumain.

M. Serruys dépose une thèse de M. DECONINCK : *Diodore de Tarse*. — Commissaires responsables, MM. Jacob et Desrousseaux.

M. Lefranc, une thèse de M. SAULNIER : *Rôle politique du cardinal de Bourbon*. — Commissaires responsables, MM. Morel-Fatio et Lasalle-Serbat.

M. Monod, une thèse de M. LABROUE : *Mission de Lakanal en Dordogne*. — Commissaires responsables, MM. Reuss et Roy.

Rapport favorable de MM. Lambert et Scheil sur la thèse de M. BLANCHART.

Sont élus membres de la Commission de publication, MM. Bémont, Morel-Fatio, Roques ;

— de la Commission des bourses, MM. Meillet, Thévenin, Jacob ;

— de la Commission des finances, MM. Havet, Meillet, Thomas.

13 MARS 1910.

Rapport favorable de MM. Roy et Reuss sur la thèse de M. Labroue, concluant au diplôme, quand l'auteur aura fait quelques modifications ; — de MM. Jacob et Bérard sur la thèse de M. Brillant, concluant au diplôme, dès que l'auteur aura retouché certains passages.

Les propositions de la Commission des bourses sont adoptées.

26 JUIN 1910.

Le Président annonce les succès de nos collègues : M. Duchesne, élu membre de l'Académie française le 26 mai, M. Morel-Fatio nommé membre de l'Académie des inscriptions le 27 mai, et de M. Landry, élu récemment député de la Corse. Il félicite aussi M. Lot qui, en compagnie de M. Halphen, a obtenu de l'Académie des inscriptions la moitié du prix de Courcel.

Dépôt par M. Bémont, d'une thèse de M. d'Estournelles de Constant : *Le Sénat conservateur, 1800-1814.* — Commissaires responsables, MM. Reuss et Roy.

Rapport favorable de MM. Jacob et Desrousseaux sur la thèse de M. Deconinck.

A l'unanimité sont adoptées les propositions de la Commission de l'École de Rome, présentant M. Lucien Romier, déjà désigné l'an dernier, mais qui n'a pu être nommé régulièrement, faute de place, et émettant le vœu que notre représentant, M. Louis Chatelain, obtienne une troisième année de séjour.

M. Havet demande et obtient, pour M. Marouzeau, élève diplômé, le renouvellement de l'autorisation nécessaire pour faire l'an prochain une conférence supplémentaire de philologie latine.

Le Conseil renouvelle les pouvoirs de M. Gabriel Monod comme représentant de l'École au *concours Alphonse Peyrat.*

RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR L'INSTITUT EN 1910.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Prix Jean Reynaud. — Décerné à M. CHABOT pour l'ensemble de ses travaux sur l'histoire de l'Orient.

Prix de Courcel. — La moitié partagée également entre MM. Ferdinand LOT et Louis HALPHEN pour leur ouvrage : *Le règne de Charles le Chauve* [fasc. 175].

Prix Saintour. — Récompense de 400 francs à M. BOUDREAUX, pour son édition des *Cynégétiques d'Oppien* [fasc. 172].

Prix Delalande-Guérineau. — La moitié attribuée à M. René STUREL (*Jacques Amyot, traducteur des Vies parallèles de Plutarque*).

Prix Bordin. — 600 francs à M. LACÔTE (*Essai sur Gunadhya et la Brhatkathya*); — 600 francs à M. F. MARTIN (*Lettres néo-babyloniennes*, fasc. 179); — 400 francs à M. CABATON (*Catalogue des mss sanscrits et palis de la Bibliothèque nationale*); — 400 francs à M. DELAPORTE (*Chronographie syriaque d'Élie Bar Sinaya*, fasc. 181).

Antiquités de la France. — 2e médaille à M. COURTEAULT (*Le bourg Saint-Andéol*).

HOMMAGE À M. ÉMILE CHATELAIN.

Le 15 avril 1910, jour où M. Chatelain terminait ses trente-deux années de secrétariat, ses anciens élèves et ses amis lui ont offert un volume intitulé : *Mélanges offerts à M. Émile Chatelain*... (Paris, Champion, in-4°, XVI-668 p. et 36 pl.). Beaucoup de savants de l'étranger y ont pris part. On a admis, de préférence, dans ce volume les études de paléographie latine; le grand nombre des fac-similés qui y sont insérés attestent qu'on a voulu reconnaître dans le Secrétaire de la Section un amateur passionné de manuscrits.

NÉCROLOGIE.

Aux obsèques de M. Henri Weil, le 7 novembre 1909, M. Gabriel Monod a prononcé les paroles suivantes :

«Messieurs,

«Mon confrère, M. Bouché-Leclercq, a si bien dit ce qu'a été et ce qu'a fait M. Henri Weil que je ne tenterai pas de rien ajouter au portrait si juste et si complet qu'il a tracé de l'activité de l'homme éminent et excellent que nous pleurons. Mais M. Weil a été trop étroitement mêlé à la vie de l'École que j'ai l'honneur de présider pour que je ne considère pas comme un devoir, un cher devoir, d'exprimer ici, au nom de mes collègues et de nos anciens élèves, les sentiments d'affection qu'il nous inspirait et la douleur que nous cause sa perte.

«M. Henri Weil a appartenu à l'École des hautes études depuis le moment où il est arrivé à Paris, en 1876, il y a enseigné quinze ans, et il n'a jamais cessé de lui appartenir, puisque son nom se trouve encore, en sa qualité de membre de notre Commission de patronage, en tête du tableau de nos cours de cet hiver. J'ai eu le précieux privilège d'être le collègue de M. Henri Weil aux deux Écoles où il a professé, de 1876 à 1891, à l'École Normale et à l'École des hautes études, et j'ai

pu me rendre compte, dans l'une et dans l'autre, de l'action féconde exercée par son enseignement et de l'attachement qu'il inspirait à ses élèves et à ses collègues, par la droiture de son caractère, par le charme de son commerce, par une exquise courtoisie qui venait et de la distinction de son esprit et de la bonté de son cœur. A l'École Normale, il apportait à l'enseignement de la littérature grecque une connaissance profonde du génie hellénique et de l'histoire de la Grèce; à l'École des hautes études, il initiait ses élèves, parmi lesquels se retrouvaient les meilleurs élèves de l'École Normale, aux exercices de l'érudition et de la critique des textes, mais sans séparer jamais de la critique des textes la critique littéraire et l'étude des idées. Et il charmait ses auditeurs, en même temps que par la solidité et l'étendue de sa science, par la finesse et l'élégance de sa parole, car ce grand érudit, qui n'était pas Français d'origine, était devenu pleinement Français d'esprit comme de cœur. Il aimait à prendre part à nos réunions trimestrielles, et nous étions heureux de le voir parmi nous, de profiter de son expérience et d'écouter ses conseils, toujours dictés par le souci des intérêts de la science, de la jeunesse et de notre École. Quand l'âge ne lui permit plus de s'associer à nos travaux, nous avons tenu à lui témoigner notre attachement en continuant à inscrire son nom parmi ceux des membres de notre Commission de patronage. Il ne nous aura ainsi tout à fait quittés qu'en quittant cette terre, et c'est avec une profonde émotion que je lui adresse un dernier adieu, et lui dis, au nom de mes anciens collègues de l'École Normale comme au nom des membres de l'École des hautes études : «Cher collègue, nous vous avons profondément estimé, admiré, vénéré et aimé. Nous ne vous oublierons jamais.»

LISTE

DES ÉLÈVES ET DES AUDITEURS RÉGULIERS

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1909-1910.

Le registre de l'École constate 877 inscriptions prises pour les deux semestres. Sur ces 877 élèves ou candidats, on en compte 415 de nationalité étrangère qui se décomposent ainsi : de nationalité allemande, 136 ; — américaine, 50 ; — anglaise, 50 — roumaine, 23 ; — polonaise, 20 ; — suisse, 19 ; — russe, 17 ; — écossaise, 14 ; — tchèque, 11 ; — autrichienne, 10 ; — belge, 8 ; — danoise, 8 ; hongroise, 8 ; — suédoise, 6 ; — canadienne, 5 ; — grecque, 4 ; — hollandaise, 4 ; italienne, 4 ; — égyptienne, 2 ; — irlandaise, 2 ; — luxembourgeoise, 2 ; — portugaise, 2 ; — turque, 2. — chilienne, 1 ; — chinoise, 1 ; — espagnole, 1 ; — finlandaise, 1 ; — géorgienne, 1 ; — hindoue, 1 ; — mexicaine, 1 ; — persane, 1. — Les noms imprimés en petites capitales sont ceux des *élèves titulaires* nommés par M. le Ministre de l'instruction publique, sur la présentation du Conseil de la Section, soit par l'arrêté du 1er août 1910, soit par des arrêtés antérieurs.

ACHER (Jean), né à Lodz le 13 juillet 1880, lic. dr., *Polonais*. Rue de la Pitié, 15. [Thomas, Lot, Roques, Gilliéron.]

Aldebert (Marcel), né à Constantine le 28 mai 1891. Boulevard Bourdon, 35. [Barthélemy.]

Altenkirch (Rudolf), né à Saarlouis le 26 novembre 1885, doct. philos., *Allemand*. Rue Toullier, 8. [Gauthiot.]

ANDERSON (Samuel), né à Édinburgh le 6 août 1882, *Écossais*. Lycée Lakanal, Sceaux. [Passy.]

Argault (Ernest), né à Paris le 30 mai 1850. Rue Berthollet, 26. [Lefranc.]

ARQUILLIÈRE (Henri-Xavier), né à Firminy (Loire) le 29 septembre 1883. [Thévenin.]

Aubertin (Albert-Charles), né à Vanves le 28 mai 1892. Rue Sadi-Carnot, 43. [Longnon, Bémont.]

AUBRY (Paul), né à Saint-Léger le 8 octobre 1841. Rue Monsieur-le-Prince. [Passy.]

AUROUSSEAU (Léonard), né à Cannes le 12 juillet 1888. Rue Saint-André-des-Arts, 26. [Lévi, Bloch.]

AUSSAL (Jean), né à Bondigoux (Haute-Garonne) le 27 novembre 1884, dipl. Études sup. Rue Victor-Cousin, 6. [Bémont.]

AUSSIÈRE (Camille), né à Paris le 31 décembre 1883, lic. l., dipl. Études sup. Cité Bauer, 19. [Landry.]

AYBZOU (Charles), né à Paris le 16 janvier 1887, lic. l., él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier, Lebègue.]

Baciu (Démètre), né à Voinesci le 22 octobre 1883, lic. l., *Roumain*. Boulevard Saint-Michel, 76. [Lefranc].

BACK (Abraham), né à Bucarest le 27 juillet 1878, *Roumain*. Rue d'Auteuil, 54. [Is. Lévy.]

BACOT (Jacques), né à Saint-Germain-en-Laye le 4 juillet 1877. Quai d'Orsay, 31. [Lévi.]

BALLEROY (Marcel), né à Paris le 13 janvier 1879, professeur. Rue Meslay, 40. [Chatelain, Lefranc.]

BARANYAI (Zoltán), né à Nagyszöllos le 12 décembre 1888, *Hongrois*. Rue Saint-Jacques, 225. [Passy, Thomas, Gilliéron, Roques.]

Barlette (André), né à Teniet-el-Hâad le 10 juin 1885. Rue Berthollet, 11. [Barthélemy.]

BARON (François), né à Narbonne le 22 septembre 1888, él. Éc. Ch. Rue Linné, 12. [Roy, Lefranc.]

BAROT (Alexandre), né à Pamproux le 18 mai 1853. Avenue du Parc-de-Montsouris, 2. [Thomas, Gilliéron.]

BARRY (Marc), né à Sainte-Foy-lès-Lyon le 23 septembre 1885, lic. l. Rue Dupuytren, 1. [Landry.]

Bastie (J.-Claudius), né à Firminy le 3 mars 1886. Rue Lhomond, 18. [Thévenin, Bémont.]

BAUDOUIN (Robert), né à Teuville le 16 mai 1889. Rue Victor-Cousin, 6. [Halévy, Barthélemy, Lambert, Lefranc.]

Benedetto (Luigi), né à Turin le 24 février 1886, doc. l., *Italien*. Rue Cochin, 4. [Lefranc.]

BENEYTON (Jean-Joseph), né à Néris-les-Bains le 18 mars 1873, lic. l. Rue Villaret-Joyeuse, 3. [Chatelain, Haussoullier, Jacob.]

BÉNICHON (Raymond-Joseph), né à Alger le 18 mai 1890, lic. l. Rue des Carmes, 20. [Guieysse.]

BERGER (Eugène), né à Paris le 7 mars 1889, él. Éc. Ch. Rue Jacob, 19. [Roy.]

BERNARD (Maurice), né à Dieppe le 30 janvier 1871, lic. l., bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université. [Bémont.]

Berndt (Reinhold), né à Eibau (Saxe) le 22 décembre 1879, prof. à Dresde, *Allemand*. Rue Royer-Collard, 4. [Thévenin, Passy, Lefranc.]

BERTHOUD (Philippe), né à Vitteaux le 24 février 1860. Hospice de Bicêtre. [Longnon, Villefosse.]

BESSIÈRES (Joseph-Marius), né à Ségur le 12 juillet 1874, lic. l. Avenue Philippe-le-Boucher, 2, Neuilly-sur-Seine. [Jacob, Desrousseaux, Serruys, Bloch.]

BIGOT (Jean), né à Nouans le 15 juin 1858, lic. dr. Rue des Écoles, 41. [Guieysse, Moret.]

Billioud (Joseph), né à Grièges le 1er août 1888, él. Éc. Ch. Rue Vavin, 50. [Roy.]

Biskupska (Marie), née à Kazimirek le 15 août 1885, *Polonaise*. Rue des Fossés-Saint-Jacques, 10. [Lévi, Finot.]

Bisson de la Roque (Fernand), né à Bourseville le 30 juin 1885. Rue Saint-Jacques, 269. [Guieysse, Moret.]

Blain (Jean), né à Tours le 29 juin 1891. Rue Truffaut, 81. [Longnon, Lefranc, Barthélemy.]

Blaizot (Louis), né à Sainte-Hermine le 28 mars 1887, lic. l., dipl. Études sup. Rue Monsieur-le-Prince, 54. [Desrousseaux, Haussoullier.]

Blanc (Louis), né à Mazamet le 7 mars 1888, él. Ec. Ch. Rue Champollion, 3. [Roy.]

Blanchard-Demouge (Paule), née à Toulouse le 10 octobre 1883, dipl. Études sup. Rue de Puteaux, 1. [Morel-Fatio.]

Blanchart (Abel-Marie-Joseph), né à Paris le 1er juillet 1866, dipl. Éc. L. O. Rue de l'Université, 38. [Halévy.]

Blanchet (Claude), né à Laiz le 13 avril 1883. Rue Saint-Jacques, 73. [Lévi, Finot, Bloch.]

Bloch (Jules), né à Paris le 1er mai 1880, agr., dipl. École des hautes études. Boulevard de Vaugirard, 57. [Sylvain Lévi, Meillet.]

Bloch (Marc), né à Lyon le 6 juillet 1886, agr. Rond-Point Bugeaud, 5. [Lot.]

Blum (Edgar), né à Paris le 13 mai 1890, lic. l. Avenue Ledru-Rollin, 100. [Roy, Chatelain.]

Blum (Gustave), né à Hayange le 15 septembre 1887, dipl. Études sup. Rue du Sommerard, 15. [Haussoullier.]

Bonhoure (Albert), né à Bône le 21 septembre 1891, Avenue de Versailles, 106. [Barthélemy.]

Bonnard (Pierre), doct. méd. Rue George-Sand, 34. [Soury.]

Bonnard (Claire), née à Nyon le 10 septembre 1885, *Suisse*. Boulevard de Nogent, à Fontenay-sous-Bois. [Passy.]

Bonnet (Marcel), né à Paris le 12 mai 1890, él. Éc. Ch. Rue de l'Aqueduc, 9. [Roy, Lefranc.]

Bonnerot (Jean), né à Poitiers le 5 juillet 1882, attaché à la Bibliothèque de l'Université de Paris. Rue Marie-Rose, 8. [Chatelain.]

Borde (Élise), née à Saint-Pierre (Martinique) le 28 mars 1863. Boulevard Malesherbes, 158. [Lefranc.]

Borde (Jane), née à Paris le 15 février 1882. Rue Laromiguière, 6. [Soury.]

Bornemann (Anna), née à Meerane (Saxe) le 20 septembre 1881, *Allemande*. Boulevard Saint-Germain, 15. [Lefranc, Roques.]

Borrell (Philippe), né à Bordeaux le 26 janvier 1890, lic. l. Rue du Bac, 87. [Landry.]

Bosc (Édouard), né à Marseille le 14 février 1886, dipl. Études sup. Rue Claude-Bernard, 51. [Chatelain, Gaidoz, Lot.]

Boucher (François-Louis-Léon), né à Paris le 26 novembre 1885, él. Éc. Ch. Rue du Regard, 14. [Roy.]

Boudet (Paul), né à Mende le 18 juillet 1888, él. Éc. Ch. Le Raincy. [Roy.]

Boulanger (Léonce), né à Paris le 6 octobre 1857. Rue Barigny, 24, à Meaux. [Barthélemy.]

Boulay (Eugène-Hippolyte), né à Piacé (Sarthe) le 28 juillet 1858. Rue Villeneuve, 1, à Clichy-la-Garenne. [Soury.]

Bouneau (Jean), né à Bordeaux le 16 septembre 1868. Rue Saint-Jacques, 277 *bis*. [Lefranc.]

Bourguignon (Jean-Joseph), né à Charleville le 7 avril 1876. Rue Valentin-Haüy, 9. [Reuss.]

Bouvier (Émile), né à Castelnaudary le 22 décembre 1886, lic., él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Havet.]

Boyd (Mary R.), née à Ballymacool, Letterkenny, le 8 juin 1880, M. A., *Irlandaise*. Rue d'Assas, 76. [Thomas, Passy, Roques.]

Bragança (Cunha-Francisco de), né à Chandór-Gõa (Indes Portugaises) le 11 janvier 1887, *Portugais*. Rue des Écoles, 4 *ter*. [Lévi, Passy, Bloch.]

Braibant (Charles), né à Villemonble le 31 mars 1889, dipl. Études sup. Rue de l'Odéon, 5. [Villefosse, Thomas, Lot.]

Brillant (Frédéric), né à Combrée le 15 novembre 1886. Rue Monsieur-le-Prince, 54. [Haussoullier.]

Brillant (Henri), né à Combrée le 15 octobre 1881, lic. l., dipl. École des hautes études. Rue Monsieur-le-Prince, 54. [Haussoullier.]

Bruneau (Charles), né à Givet le 19 novembre 1883, agr. Rue Cujas, 19. [Chatelain, Thomas, Gilliéron, Roques.]

Bruti (Ezio), né à Pinzolo le 3 janvier 1885, doc. l. de l'Université de Vienne, *Italien*. [Lefranc.]

Bubeniček (Milada), née à Prague le 25 décembre 1890, *Tchèque*. Rue Malher, 5. [Lefranc.]

Canet (Louis), né à Rouen le 18 juillet 1883, agr. Rue Las-Cases, 23. [Serruys, M. Lambert.]

Carrière (Victor), né à la Borie le 7 mai 1872. Rue de Rivoli, 212. [Lefranc.]

Caumeau (Lucien), né à Troyes le 13 juin 1888. Rue du Regard, 7. [Barthélemy.]

Cénival (Pierre Hellouin de), né à Fleuré (Orne) le 20 novembre 1888, lic. dr., él. Ec. Ch. Rue Saint-Placide, 44. [Roy.]

Cerf (Georges), né à Paris le 10 octobre 1890. Rue de Bondy, 52. [Longnon, [Lefranc.]

Chantérac (Edmond-Bertrand de la Cropte de), né à Cires-lès-Mello, y demeurant, le 31 mai 1888, él. Éc. Ch. [Longnon.]

Chantreau (Louis), né à Paris le 19 juillet 1845, Rue Saint-Martin, 323. [Longnon, Passy, Lefranc, Gilliéron.]

Chapira (Bernard), né à Saffed (Palestine) le 18 mars 1880, *Autrichien*. Rue de la Pitié, 16. [Is. Lévy, Lambert.]

Chapont (Paul), né à Paris le 10 décembre 1889. Rue de la Madeleine, 20, Bourg-la-Reine. [Passy.]

Charlier (Gustave), né à Huy le 20 juillet 1885, doct. philos., *Belge*. Rue des Écoles, 1. [Lefranc, Thomas.]

Charpy (Pierre), né à Paris le 8 janvier 1885. Rue Lhomond, 45. [Soury.]

Charvériat (Emile), né à Alger le 9 février 1889, lic. l. Rue du Regard, 1. [Villefosse.]

Chasle Pavie (Joseph), né à Angers le 6 octobre 1863, lic. dr. Boulevard Montparnasse, 20. [Bérard.]

Chatelard (Louis-Joseph), né à Périgueux le 5 janvier 1872. Rue Henri-Martin, 8, Boulogne-sur-Seine. [Lefranc.]

Chesnier du Chesne (André), né à Charenton-le-Pont le 27 janvier 1888. Rue Saint-Louis-en-l'Île, 58. [Lefranc.]

Cheville (Jean), né à Tarbes le 1er septembre 1886. Rue Jean-de-Beauvais, 23. [Soury.]

Clouzot (Henri), né à Niort le 17 septembre 1865, conservateur de la bibl. Forney. Rue Titon, 12. [Lefranc.]

Clozier (René), né à Fournival le 17 mai 1888, lic. l. Rue Julie, 33. [Villefosse.]

Cochard (Henri), né à Paris le 2 septembre 1889. Rue Perdonnet, 16. [Lefranc.]

Cohen (Gaston), né à Paris le 13 novembre 1892. Rue de la Chaussée-d'Antin, 45. [Reuss, Lot.]

Cohen (Gustave), né à Bruxelles le 24 décembre 1879, doct. dr. philos., *Belge*. Rue Severo, 3. [Lefranc.]

Cohen (Marcel), né à Paris le 6 février 1884, agr. gramm. Chaussée-d'Antin, 45. [Halévy, Meillet, Lambert, Barthélemy.]

Colombié (Joseph), né à Castres le 16 octobre 1886, él. Éc. Ch., lic. l. Rue Serpente, 32. [Roy, Lefranc.]

Contenau (Georges), né à Laon le 9 avril 1877, doct. méd. Rue de Bruxelles, 3. [Scheil, Clermont-Ganneau.]

Corbierre (Auguste), né à Rennes le 15 juillet 1876. Rue Cassette, 7. [Lefranc.]

Coroï (Jean), né à Toutava le 26 octobre 1878, lic. l., dr. *Roumain*. Rue Commaille, 8. [Reuss.]

Coursault (Eugène-Alexandre), né à Aigremont (Yonne) le 8 octobre 1883, él. Éc. N. d'Auxerre. Rue Saint-Antoine, 70. [Thévenin, Soury.]

Courtecuisse (Maximilien), né à Lille le 24 août 1882, él. Éc. Ch. Rue Lacépède, 28. [Roy.]

Coussot (Marcel), né à Charenton le 30 juillet 1891. Rue de Dijon, 1. [Longnon.]

Coville (Henri), né à Reims le 6 septembre 1887, dipl. Études sup. Rue Madame, 67. [Longnon, Lot.]

Cronan (Urban), né à New Haven le 17 décembre 1882, B. A., M. A., *Américain*. Rue Gît-le-Cœur, 6. [Roques.]

Cros (Pierre), né à Naucelles (Cantal) le 16 mars 1884, lic. l. Rue de Vaugirard, 74. [Thévenin].

Cuers (Charles de), né à Toulon le 20 juillet 1891. Rue Truffaut, 24. [Lefranc.]

Cuneo d'Ornano (André), né à Elbeuf (Seine-Inférieure) le 13 avril 1884. Rue Casimir-Périer, 6. [Landry.]

Da Costa (Maurice), né à Bayonne le 25 juillet 1880, lic. l. Rue du Cardinal-Lemoine, 63. [Morel-Fatio, Lefranc.]

Dagnan (Émile-Joseph), né à Auch le 27 avril 1872, lic. hist., dr. Provins. [Thévenin.]

Dainville (Maurice de), né à Firbeix le 26 septembre 1886, él. Éc. Ch. Rue d'Assas, 70. [Roy.]

Dalmer (Marie), née à Iéna le 9 janvier 1856, *Allemande*. Rue d'Assas, 51. [Thomas, Lefranc, Roques.]

Dangy (Maurice), né à Poitiers le 8 juin 1889, dipl. Éc. L. O. Rue Voltaire, 7. [Lévi.]

Daniel (Valérie), née à Bruxelles le 7 février 1884, doct. philos., l., *Belge*. Rue de la Sorbonne, 8. [Psichari, Desrousseaux, Serruys, Haussoullier.]

Deconinck (Joseph), né à Tourcoing le 5 mars 1882, lic. l. Rue de Vaugirard, 74. [Jacob, Serruys.]

Decq (Édouard), né à Paris le 22 avril 1889, él. Éc. Ch. Rue de Grenelle, 80. [Roy.]

Delaporte (Louis-Joseph), né à Saint-Hilaire-du-Harcouët le 22 octobre 1874, doct. philos., dipl. École des hautes études. Rue de Paris, 211, à Clamart. [Scheil.]

Delarue (Henri), né à Genève le 19 août 1883, lic. l., *Suisse*. Rue Soufflot, 3. [Havet, Serruys, Villefosse.]

Delatte (Armand), né à Ville-en-Hesbaye le 12 octobre 1886, doct. philos., *Belge*. Rue Pavée, 17. [Desrousseaux, Serruys, Lebègue.]

Deroy (Maurice), né à Paris le 26 septembre 1890. Rue d'Amsterdam, 67. [Lot, Roy.]

Diverrès (Paul), né à Lorient le 12 décembre 1880. Boul. Montparnasse, 130. [Gaidoz, Lot.]

Dorel (Paul), né à Ledignan le 10 janvier 1890. Rue Royer-Collard, 5. [Barthélemy.]

Dolezal (François), né à Varsovie le 25 mars 1880, dipl. École Sc. pol., *Russe*. Rue Tournefort, 45. [Landry.]

Droudt (Henri), né à Dijon le 23 mai 1886, lic. l., dipl. Études sup. Rue des Ursulines, 12. [Roy, Lefranc.]

Du Bos (Maurice), né à Paris le 28 juillet 1871. Rue Saint-Sauveur, 26. [Lefranc.]

Dubrey (Lucie), née à Lyon, publiciste. Rue Parrot, 8. [Soury.]

Dugas (Emile), né à Alais le 8 avril 1881, doct. dr., dipl. Études sup. Rue Gay-Lussac, 68. [Lefranc.]

Dujardin (Édouard), né à Saint-Gervais le 10 novembre 1861, dipl. École des hautes études (Sc. rel.) Avenue du Bois-de-Boulogne, 14. [Lévy.]

Dunu (Jessie, Alice), née à Redding (Californie) le 22 mai 1874, *Américaine.* Rue Joseph-Bara, 8. [Lefranc.]

Eaton (A. L.), né à Nashua le 9 octobre 1879, *Américain.* Place du Panthéon, 11. [Thomas, Morel-Fatio, Gilliéron, Lefranc, Roques.]

Eberhardt (Julien), né à Paris le 15 mars 1886. Rue de Turenne, 4. [Lefranc.]

Eisenbeth (Maurice), né à Paris le 4 juin 1883. Rue Vauquelin, 4. [Lambert, Barthélemy.]

Endres (Joseph), né à Hammelburg (Bavière) le 15 janvier 1883, *Allemand.* Lycée Henri-IV. [Thomas, Gilliéron, Lefranc, Morel-Fatio.]

Estienne (Joseph), né à Vannes le 29 avril 1887, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Linné, 6. [Roy.]

Estournelles de Constant (Armand d'), né à Paris le 9 avril 1887, dipl. Études sup. Avenue Henri-Martin, 78 *bis.* [Bémont, Lot.]

Faddegon (Johan Melchior), né à Amsterdam le 31 octobre 1871, *Hollandais.* Avenue de la République, 57, à Montrouge. [Guieysse, Barthélemy.]

Fagnant (Anna), née à Springfield, Mass. le 28 juin 1882, B. A., *Américaine.* Boulevard Malesherbes, 112. [Passy, Thomas, Roques.]

Falkson (Clara), née à Königsberg le 30 mars 1886, *Allemande.* Rue Saint-Sulpice, 36. [Lefranc.]

Favier (Marcel), né au Grand-Montrouge le 20 avril 1891. Rue Friant, 4 *bis.* [Longnon.]

Fawtier (Robert), né à Bône (Constantine) le 23 août 1885, agr. Rue de Berlin, 33. [Lot.]

Fayard (Marie-E.), née à Lyon le 1er mai 1872. Rue Fromentin, 10. [Lefranc.]

Fenech (Albert), né à Alger le 11 décembre 1880, dipl. d'arabe. Cité Cardinal-Lemoine, 2. [Barthélemy.]

Fischer (Paul-Désiré), né à Paris le 3 juin 1890. lic. l. Rue Bourseult, 8. [Roy.]

Fisher (John R.), né à Nashville le 20 novembre 1882, A. B., M. A., *Américain.* Rue Bréa, 13. [Roques.]

Fitz Gérald (Augustin), né à New-York le 23 avril 1861, *Anglais.* Avenue Henri-Martin, 79. [Chatelain, Jacob, Desrousseaux, Lebègue].

Floresco (Raoul), né le 30 janvier 1886, *Roumain.* Rue Bonaparte, 17. [Lefranc, Landry.]

Foti (Louis-Joseph), né à Budapest le 12 décembre 1882, doct., *Hongrois.* Rue du Cardinal-Lemoine, 59. [Lefranc.]

Foulet (Lucien), né à Saint-Laurent-d'Oingt le 9 janvier 1873, lic. l., prof. de langue et litt. fr. à l'Université de Californie. [Roques.]

Fournier (Pierre), né à Saint-Germain-Lembron le 19 décembre 1885, él. Éc. Ch. Rue Victor-Cousin, 9. [Roy.]

François (Louis), né à Paris le 2 nov. 1882, lic. l. Rue de Rivoli, 186. [Landry.]

Frémont-Saint-Chaffray (Berthe), née à Paris. Rue de Seine, 54. [Soury.]

Fribourg (André-G.-A.), né à Bourmont le 20 novembre 1887, lic., dipl. Études sup. Rue Linné, 13. [Landry.]

Fuchs (Richard), né à Altenburg le 5 juillet 1887, *Allemand.* Rue des Écoles, 4. [Lefranc, Gauthiot, Marouzeau.]

Gaillard (Jean), né à Paris le 14 mai 1880. Rue de Moscou, 31. [Reuss.]

Gailly de Taurines (Charles), né à Charleville le 3 décembre 1858, lic. dr. Avenue de Malakoff, 45. [Villefosse.]

Gamillscheg (Ernst), né à Vienne le 28 octobre 1887, doct. ès. l., *Allemand.* Lycée Janson-de-Sailly [Thomas, Morel-Fatio, Gaidoz, Passy, Gilliéron, Roques, Gauthiot.]

Garreau (Roger), né à Dôle le 22 mai 1891. Rue Lecourbe, 113. [Lévi.]

Gaugué (Claude-P.-A.), né à Fontette (Aube) le 17 mars 1857. Rue des Immeubles-Industriels. [Barthélemy.]

Gaucheron (Roger), né à Paris le 16 février 1891, lic. l. Rue de Châteaudun, 10 *bis*. [Roy.]

Gautheron (René), né à Devrouse le 26 novembre 1876, agr. Rue Bassano, 1. [Lefranc.]

Geffre de Chabrignac (Isabelle de), né à Bruxelles. [Soury.]

Gervaiseau (Henri), né à Piacé le 25 juillet 1887. Caserne Maubourg, Paris. [Gilliéron.]

Girard (Georges), né à Paris le 3 mai 1891, él. Éc. Ch. Rue Madame, 60. [Roy.]

Giraudet (Gustave), né à Moutiers-lès-Mauxfaits le 20 février 1884. Rue Satory, 38, à Versailles. [Lambert, Lévy, Havet, Jacob.]

Girod (Eugène), né à Monthureux-sur-Saône le 20 avril 1886, lic. dr. Rue de Turenne, 6. [Roy.]

Godmar (Henri), né à Revigny le 3 juillet 1877, doct. dr. Rue Claude-Bernard, 47. [Soury.]

Golliardon (J.-B.), né à Saint-Clément (Allier) le 17 novembre 1868, lic. l. Boulevard Malesherbes, 112. [Desrousseaux.]

Grabois (Maurice), né à Nikomoineff le 21 août 1885, doct. dr. Rue Vieille-du-Temple, 16. [Lambert.]

Gréterin (Germaine), née à Paris le 23 avril 1888. Rue d'Assas, 78. [Thévenin.]

Grigoresco (Marie), née à Bucharest le 30 janvier 1882, *Roumaine*. Rue du Sommerard, 5. [Lefranc.]

Gros (J.-M.-L.), né à Dijon le 28 juin 1886, dipl. Études sup. Rue des Arènes, 2. [Bémont.]

Grosdidier (Marcel), né à Paris le 9 novembre 1885, lic. l. Rue Thérèse, 16. [Longnon, Lot.]

Grünberg (Gérard), né à Bucharest le 30 septembre 1881, *Roumain*. Rue de Bellechasse, 14. [Soury.]

Grund (Karl), né à Leipa le 10 avril 1886, professeur de langue et litt. allemande, *Allemand*. Rue des Écoles, 41. [Thomas, Lefranc.]

Grzymalski (Stanislas), né à Cracovie le 18 novembre 1882, *Polonais*. Rue Monsieur-le-Prince, 63. [Lefranc.]

Guenoun (Lucien), né à Alger le 14 novembre 1887, lic. dr., hist. Rue des Écoles, 32. [Haussoullier.]

Guesde (Pierre), né à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) le 9 mai 1870, lic. dr. [Lévi.]

Gueullette (Jean-Émile), né à Paris le 19 novembre 1891. Rue Mignet, 2. [Lefranc.]

Guigue (Albert), né à Lyon le 7 avril 1888, él. Éc. Ch., lic. l. Rue Claude-Bernard, 77. [Longnon.]

Guilleminot (Pierre), né à Paris le 12 juillet 1891. Rue de Vaugirard, 41. [Longnon.]

Gutersohn (Carl), né à Wesel le 17 septembre 1881, *Allemand*. Rue Toullier, 9. [Passy.]

Gutesmann (Samuel), né à Galatz le 27 février 1852. Rue de la Petite-Faucille, 1, à Vitry-sur-Seine. [Clermont-Ganneau, Lambert.]

Guys (Henri), né à Scutari d'Albanie le 10 avril 1884, él. dipl. Éc. L. O. [Barthélemy.]

Hackin (Joseph), né à Boevange-sur-Attert le 8 novembre 1886, dipl. Éc. Sc. pol., *Luxembourgeois*. Rue Debrousse, 2 [Lévi, Finot.]

Haehnle (Clara), née à Mergentheim le 15 mai 1882, *Allemande*. [Roques, Lefranc.]

Hamet (Béatrice), née à Dijon le 21 janvier 1893. Boulevard Saint-Marcel, 51. [Lévi.]

Hamet (Raymond), né à Dijon le 25 mars 1890. Boulevard Saint-Marcel, 51. [Lévi.]

Heaton (H. C.), né à Waterbury, Conn. le 21 mars 1885, *Américain*. Rue du Sommerard, 9. [Thomas, Morel-Fatio, Roques, Lefranc.]

Heintz (Gaston), né à Dijon le 18 février 1883, dipl. Études sup. Rue de l'Arbalète, 35. [Roques.]

Heinz (Hans), né à Konstein le 6 juillet 1888, *Allemand*. Rue Gay-Lussac, 37. [Passy, Lefranc.]

Hennings (Ebba), née à Odense le 11 août 1892, *Danoise*. Grande-Rue, 27, Bourg-la-Reine. [Passy.]

Herbos (Léon), né à Bruxelles le 5 octobre 1888, doct. philos., *Belge*. Rue Cadet, 4. [Haussoullier, Villefosse, Jacob, Havet, Desrousseaux, Serruys.]

Herrmann (Léon), né à Reims le 14 février 1889, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Roques.]

Hindle (Henry), né à la Nouvelle-Zélande le 27 janvier 1870, *Américain*. Rue Notre-Dame-des-Champs, 59. [Thomas, Morel-Fatio, Lefranc, Roques.]

Hogu (Louis), né à Angers le 4 juillet 1887, lic. l., dipl. Études sup. Rue Férou, 11. [Lefranc, Haussoullier.]

Homburger (Lilias), née à Campsie le 16 juin 1880. Rue d'Eylau, 5. [Passy.]

Hotz (Edwig, Pauline), née à Zug le 5 mars 1873, *Suisse*. Rue des Archives, 48. [Passy, Roques.]

Houssay (Henri), né à Vichy le 8 octobre 1889, lic. l., él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier, Lebègue.]

Houssay (Henry), né à Évron le 16 janvier 1890, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Lebègue.]

Huet (Édouard), né à Guise le 23 mai 1881, lic. dr. Rue des Bernardins, 44. [Barthélemy.]

Hunter (Annette, A.), né à Édimbourg le 4 mars 1889, *Écossais*. Rue Saint-Sulpice, 24. [Lefranc.]

Isabey (Blanche). Avenue Kléber, 70. [Soury.]

Isabey (Maurice), né à Rambouillet le 3 janvier 1863. Avenue Kléber, 70, [Soury.]

Itier (Anatole), né à Montpellier le 14 mai 1887, él. Éc. N. sup. Rue d'Ulm. 45. [Haussoullier, Desrousseaux.]

Jablonski (Jean), né à Poitiers le 18 septembre 1885, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Lagrange, 9. [Thomas.]

Jacotey (Paul-Louis), né à Belfort le 13 juin 1852, lic. dr. Rue Lafontaine, 14. [Lot.]

Joly (Lucien), né à Royan le 4 septembre 1879. Rue de Saintonge, 4. [Lefranc.]

Jouasset (Georges), né à Tulle le 8 décembre 1888, lic. dr. Rue Houdan, Sceaux. [Landry.]

Kamaryt (Františék), né à Lisov (Bohême) le 16 janvier 1887, *Tchèque*. Impasse Chartière, 9. [Passy, Lefranc, Gauthiot.]

Kannappel (Reinhold), né à Adelberg le 12 février 1886, *Allemand*. Allée du Jardin-Anglais, 70. Le Raincy. [Soury.]

Kantchalovski (Victoria), née à Karkoff le 28 juin 1881, *Russe*, Rue Méchin, 11. [Gauthiot.]

Kaufmann (Werner), né à Sisikon (Lucerne) le 24 avril 1884, *Suisse*. Rue

de Tournon, 21. [Gilliéron, Roques, Lefranc, Morel-Fatio, Thomas, Longnon.]

Kayser (Betty), née à Copenhague le 9 août 1884, *Danoise*. Rue des Marronniers, 1. [Passy.]

Keller (Louis), né à Saint-Brice-sous-Forêt le 20 août 1866, lic. l., dipl. Études sup. Rue Pierre-Guérin, 8. [Jacob.]

Kergorlay (Armand de), né à Paris le 3 octobre 1883, lic. dr. Rue Nitot, 9. [Lefranc.]

Kerri (Anna), née à Petershagen le 26 août 1882, *Allemande*. Boulevard du Montparnasse, 9. [Passy.]

Kirstmann (Salo), né à Bukeschoja le 14 juillet 1888, *Allemand*. Rue de Vaugirard, 11. [Lefranc, Roques.]

Kleveta (Aloïs), né à Dèdice en Moravie le 18 juillet 1878, *Tchèque*. Rue Gay-Lussac, 29. [Soury.]

Kortüm (Kathe), née à Mecklenbourg le 1er août 1878, *Allemande*. Rue d'Assas, 76. [Lefranc.]

Kozma (Louis), né à Kis Korpáel le 8 juin 1884, *Hongrois*. Rue de Tournon, 7. [Soury.]

Kozma (Elsa), née à Lsorna le 19 janvier 1887, *Hongroise*. Rue de Tournon. 17. [Soury.]

Krb (Alois), né à Ratibor le 21 juin 1888, *Tchèque*. Impasse Chartière, 9. [Passy, Lefranc, Gauthiot.]

Krettly (Marcelle), née à Paris le 28 mai 1891. Rue du Niger, 4. [Morel-Fatio.]

Kûlhon (Jean), né à Nawsi (Silésie), le 20 janvier 1887, *Autrichien*. Rue Cassini, 6. [Thomas, Gaidoz, Lefranc.]

La Baume (Henri de), né à Melun le 6 juillet 1866. Rue de l'Université, 51. [Lefranc.]

La Baume (Comtesse de), née à Bruxelles. Rue Jouffroy, 67. [Lefranc.]

Lachère (Joseph), né à Fontainebleau le 9 août 1888, dipl. Études sup. Rue Férou, 11. [Lefranc.]

Lacombe (Georges), né à Orthez le 31 janvier 1879, lic. l. Boulevard Saint-Michel, 137. [Gauthiot, Meillet.]

Lafitte (Jean), né à Fourmies le 12 déc. 1881, lic. sc. n. Rue Lacépède, 32. [Lévi, Finot.]

Laigle (Mathilde), née à Vandoncourt (Doubs) le 23 mars 1869. Rue Racine, 2. [Morel-Fatio, Roques, Lefranc.]

Lamaignère (Louis), né à Tarbes le 10 mars 1882. Rue Grange-Batelière, 28. [Soury.]

Lanco (Pascal), né au Palais le 12 avril 1879, archiv. pal. Boulevard Saint-Michel, 129. [Longnon, Lot.]

Landau (Nicolas), né à Varsovie en février 1887, *Polonais*. Rue Léopold-Robert, 10. [Lefranc.]

Lane (Emmanuel), né à Nancy le 20 oct. 1877, él. dipl. Éc. L. O. Rue Danton, 3. [Lévi, Finot, J. Bloch.]

Lanitis (Byron), né à Limassol (île de Chypre) le 3 février 1890, *Grec*. Place de la Sorbonne, 6. [Psichari.]

Lantz (Edmund), né à Paris le 27 décembre 1888, *Allemand*. Boulevard Beaumarchais, 46. [Passy.]

Largillière (René), né à Beauvais le 5 septembre 1891. Place Gérard, Beauvais. [Gaidoz.]

Latouche (Robert), né au Mans le 24 novembre 1881, lic. l., dr., arch. pal., dipl. Éc. des hautes études. Rue de l'Odéon, 10. [Lot.]

Laulan (Robert), né à Paris le 30 janvier 1886. Rue Cortot, 12. [Lefranc.]

Laval (Éloi), né à la Française (Tarn-et-Garonne) le 28 novembre 1889, él. Éc. Ch. Rue Gay-Lussac, 61. [Longnon, Roy.]

Laville (André), né à Paris le 20 déc. 1856, préparateur à l'Éc. des Mines. Avenue des Gobelins, 39. [Guieysse, Moret.]

Lazard (Michel), né à Paris le 6 avril 1840, lic. dr. Rue Boutarel, 2. [Lefranc.]

Leblanc (Gabrielle), née à Paris. Rue d'Ulm, 34. [Soury.]

Lecoq (Jacques), né à Montargis le 7 septembre 1890. Rue de Laborde, 42. [Lefranc.]

Lecourt-Larmée (Élizabeth), née à Reims. Boulevard Saint-Michel, 47. [Lefranc.]

Lecourt (Marcel), né à Paris le 21 octobre 1881, dipl. Études sup. Boulevard Saint-Michel, 47. [Chatelain.]

Ledoux (Edmond), né à Neufchâtel-en-Bray le 1er mars 1881. Boulevard Saint-Michel, 143. [Soury.]

Le Duc (Alma), née à Chicago (Illinois) le 20 septembre 1878, *Américaine*. Rue d'Assas, 51. [Morel-Fatio, Passy, Lefranc, Roques.]

Lefeuvre (Pierre), né à Nantes le 16 mars 1864, prof. libre. Rue Vauquelin, 1. [Lot, Chatelain.]

Legendre (Paul), né à Longjumeau le 27 avril 1869, agr. gr., dipl. École des hautes études, prof. au lycée Michelet. [Chatelain.]

Legrain (Léon), né à Landrecies (Nord) le 16 juin 1878, lic. anglais et allemand. Boulevard Saint-Germain, 136. [Scheil, Psichari, Serruys, Lebègue.]

Lelarge (André), né à Vernouillet le 26 juin 1883. Rue Rousselet, 15 *bis*. [Lefranc.]

Leluc (Ernest), né à Felletin le 28 janvier 1891. Rue Greuéta, 39. [Lefranc.]

Lem (Christian), né à Châteauroux le 13 mars 1887. Rue de Vrillière, 3. [Lefranc.]

Le Normand (Paul), né à Sainte-Marie-aux-Mines le 15 avril 1870. Rue Saint-Guillaume, 24. [Lefranc.]

Leroy (Jacques), né à Paris le 12 octobre 1883. Boulevard de Port-Royal, 58. [Meillet.]

Lévi (Moritz), né à Fachsenhauser le 23 novembre 1857, A. B., *Américain.* Rue Cassini, 16. [Lefranc.]

Lévy-Bruhl (Henri), né à Paris le 18 déc. 1884, lic. l., dr. Rue Lincoln, 7. [Is. Lévy.]

Liber (Maurice), né à Varsovie le 3 septembre 1884. Rue de Clignancourt, 67. [Lambert, Is. Lévy.]

Libermann (Moïse), né à Pleschtschenitz le 3 mars 1886, *Russe.* Boulevard de Port-Royal, 84. [Lévy.]

Liskova (Marie), née à Merklin le 24 octobre 1885, *Tchèque.* Rue Malher, 5. [Lefranc.]

Litu (Vasile), né à Câmpulungen le 8 mars 1882, *Roumain.* Rue Cujas, 16. [Roques.]

Loew (Jean), né à Paris le 14 novembre 1886, lic. l., él. Éc. Ch. Boulevard Raspail, 86. [Roy.]

Loirette (Gabriel), né à Labastide-l'Évêque le 22 septembre 1884, dipl. Etudes sup., archiv. pal. Rue de Fleurus, 22. [Bémont, Lot, Bérard.]

Longnon (Jean), né à Paris le 5 juillet 1887, archiv. pal. Rue de Bourgogne, 52. [Bérard.]

Louis (Gabrielle), née à Paris. Rue Antoine-Roucher, 2. [Lefranc.]

Lur-Saluces (Alexandre de), né à Sauternes le 31 juillet 1850. Rue Dumont-d'Urville, 10. [Soury.]

Lünstedt (Gertrud), née à Hambourg le 1er août 1885, *Allemande.* Rue Gît-le-Cœur, 6. [Reuss, Lefranc.]

Lyon (Ernest), né à Limoges le 16 août 1881, lic. l., dr. Square Maubeuge, 3. [Roy, Lot, Bémont, Chatelain, Lefranc, Villefosse.]

Macdonald (Catherine-Anne), née à Logie (Écosse) le 21 janvier 1867, *Écossaise.* Rue Gay-Lussac, 29. [Lévi, Lefranc.]

Maillard (Pierre-Léopold), né à Saint-Sauvant le 13 novembre 1890. Rue Brézin, 33. [Barthélemy.]

Maitret (Jehanne), née à Paris le 7 avril 1872. Rue Gerbillon, 7. [Clermont-Ganneau, Lambert.]

Malézieux (Anna de), née à Bapaume. Boulevard Saint-Germain, 13. [Soury.]

Manesca (Victoria), née à Falticeni, prof. de français à Bucarest, *Roumaine.* Rue Michelet, 7.

Manziarly (Irma de), née à Moscou le 7 août 1878. Rue Marbeuf, 2. [Finot, Lévi.]

Marcus (Maurice), né à Bialystok le 22 octobre 1882, *Russe.* Rue des Écoles, 31. [Landry.]

Marignan (Albert), né à Nîmes le 23 août 1859. Rue des Beaux-Arts, 5. [Thévenin.]

Martin (Camille), né à Eymoutiers le 19 septembre 1883, agr. Rue Nollet, 58. [Thévenin.]

MARTIN (Jules-E.-J.-J.), né à Meaux le 17 octobre 1888, lic., él. Éc. N. [Havet, Roques.]

Martin Falchero (Hubert), né au Blanc le 29 janvier 1876. Rue Caulaincourt, 41. [Soury.]

MARX (Jean), né à Paris le 26 octobre 1884, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Lafayette, 88. [Lot.]

MASSIET DU BIEST (Jean), né à Dunkerque le 27 janvier 1890, lic. dr., él. Éc. Ch. Rue de la Chaise, 22. [Longnon, Roy, Lot.]

Mathieu (Georges), né à Versailles le 23 février 1890, lic. l., él. Éc. L. O. Rue Ménars, 6 *bis*. [Haussoullier.]

MAUNIER (René), né à Niort le 26 août 1887, lauréat de la Faculté de droit. Rue Daguerre, 54. [Landry.]

MAXOUDIANTZ (Mesrop), né à Akin le 1er avril 1876, *Arménien*. Rue Toullier, 8. [Meillet, Gauthiot, Passy, Bloch.]

Mellis (Louis), né à la Calle le 10 février 1890. Rue Duguay-Trouin, 12. [Barthélemy.]

Ménétret (Henri), né à Zérizer (Constantine) le 25 juin 1889. Cité Cardinal-Lemoine, 2. [Barthélemy.]

Mérat (Gabriel-Émile), né à Viapres-le-Grand le 15 avril 1869, prof. au Collège de Tunis. Rue Etienne-Marcel, 13. [Barthélemy.]

Marten (Alphonsine), née à Paris le 19 juin 1891. Rue d'Angoulême, 75. [Lefranc.]

Meyer (Winefred), née à Cauton, Ohio, le 30 novembre 1878, B. A., *Américaine*. Rue Valette, 21. [Lefranc.]

Michaud (Louise-Léonie), née à Saint-Denis le 10 mai 1847. Rue du Val-d'Osne, Saint-Maurice. [Soury.]

Michaud (Lucien), né à Paris le 21 juin 1844. Rue du Val-d'Osne, Saint-Maurice. [Soury.]

MILLMAN (Lazare), né à Toultcha (Roumanie) le 23 septembre 1879, *Anglais*. Rue des Feuillantines, 7. [Jacob, Bloch, Lévi.]

Milner (F.-C.), né à Halifax le 7 janvier 1889, *Anglais*. Rue N.-D.-des-Champs, 117. [Passy.]

Milner (Zdislas), né à Varsovie le 22 octobre 1887, *Polonais*. Rue de Tournon, 4. [Morel-Fatio.]

MISPOULET (Jeanne), née à Asnières le 18 mai 1886. Rue de l'Assomption, 75. [Barthélemy.]

Mittermaier (Antoinette), née en Bavière le 3 août 1890, *Allemande*. Rue Descartes, 48. [Soury.]

Mohammede (Salim), né à Téhéran en 1865, *Persan*. Rue Denfert-Rochereau, 33. [Barthélemy.]

Moine (André), né à Bordeaux le 18 septembre 1877. Rue des Belles-Feuilles, 37. [Longnon, Thomas, Desrousseaux.]

Monnier (Louis), né à Amboise le 29 août 1891. Boulevard Saint-Germain, 149. [Lot.]

Morel (Marc), né à Dasle (Doubs) le 20 mai 1887, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Cuvier, 20. [Thomas.]

Mouchet (Fernand), né à Ingrandes (Vienne) le 1er juillet 1889, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Lefranc.]

Moustafa Abd El Rasik, né à Minieh le 12 juin 1885. Rue de Bourgogne, 7. [Barthélemy.]

Moysset (Henri), né à Gramont le 26 mars 1875, lic. l. Rue de Comaille, 6. [Gauthiot, Marouzeau.]

Müller (Jacques), né à India, Croatie, le 28 novembre 1883, *Allemand*. Rue des Écoles, 41. [Lefranc.]

Müller (René), né à Metz le 22 avril 1879, *Allemand*. Rue du Cherche-Midi, 88. [Guieysse, Scheil.]

Munier (Marie-Charles-Louis), né à Pont-à-Mousson le 17 mai 1837, lic. dr. Rue de la Sorbonne, 2. [Guieysse, Moret.]

Muselli (Vincent), né à Argentan le 22 mai 1879. Rue du Port-Royal, 21. [Gilliéron, Meillet, Marouzeau.]

Mutiaux (Eugène), né à Paris le 20 juillet 1846, lic. dr. Rue de la Pompe, 66 [Longnon, Lefranc.]

Netzer (Henri), né à Gorze (Lorraine) le 28 novembre 1878. Rue des Beaux-Arts, 5. [Lot.]

Nicolesco (Démètre), né à Bucarest le 20 octobre 1887, *Roumain*. Rue Descartes, 15. [Havet, Marouzeau.]

Noailles (Pierre), né à Talence le 2 août 1881, lic. dr. Rue Corneille, 5. [Chatelain, Jacob, Lebègue.]

O'Gorman (Patrice), né à Cork le 14 avril 1870, *Irlandais*. Rue des Irlandais, 5. [Gaidoz, Lambert, Clermont-Ganneau, Passy, Psichari.]

Oheix (André), né à Loudéac le 26 novembre 1882, lic. dr. Rue Denfert-Rochereau, 56. [Thévenin, Lot.]

Orlowski (Boleslaw d'), né à Wilda le 31 juillet 1887, *Polonais*. Boulevard de Port-Royal, 85. [Gaidoz, Passy, Roques.]

Oualid (William), né à Alger le 26 janvier 1880, doct. sc. Rue des Écoles, 4 *ter*. [Landry.]

Pannier (Jacques), né à Saint-Prix le 12 juillet 1869, lic. l. et dr. Rue Nollet, 103. [Lefranc.]

Papinot (André), né à Houlgate-Beuzeval le 16 août 1889, él. Éc. Ch. Boulevard Malesherbes, 97. [Roy.]

Parti (Venceslas), né à Bavorovice le 28 septembre 1885, *Tchèque*. Rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 17. [Gauthiot.]

Passy (Suzanne), née au Désert de Retz, y demeurant, le 25 mars 1889. [Passy.]

PAUL (André), né à Versailles le 15 août 1884, lic. l. Rue du Marché, 17. Neuilly-sur-Seine. [Passy, Roy.]

PAULHAN (Suzanne), née à Nîmes. Boulevard de Port-Royal, 5. [Passy.]

PELTIER (Marie), née à Vignory (Haute-Marne) le 4 mars 1881. Rue Joseph-Bara, 8. [Roy.]

PERNOUX (Charles), né à Bâle le 17 décembre 1884, doct. l., *Suisse*. Rue Gay-Lussac, 39. [Thomas, Gilliéron, Passy, Roques.]

PERREAU (Émile), né à Clamecy le 16 octobre 1857. Rue Verderet, 8. [Guieysse, Moret.]

Perrier (Antoine de), né à Vernon le 6 septembre 1870. Rue Bourdonnais, 89. Versailles. [Bérard.]

Perrin (Albert-Claudius), né à Curtin (Isère) en octobre 1885. [Soury, Lefranc, Landry.]

PERROT (Ernest), né à Pau le 24 octobre 1881, doct. dr. Boulevard Saint-Germain, 112. [Thévenin.]

PEYRICHOU (Léon), né à Limoges le 7 septembre 1883, él. Éc. Ch. Rue de Mirbel, 2. [Roy.]

Pfundt (Walther), né à Stauchitz le 14 novembre 1886, *Allemand*. Rue Mazarine, 52. [Lefranc.]

Philputt (Grace M.), née à Bloomington (Indiana) le 9 février 1886, A. B., *Américaine*. Rue de Mogador, 5. [Lefranc].

PICANON (Lucie), née à Bordeaux. Rue de la Pompe, 34. [Finot, Lévi.]

PICARD (Roger), né à Besançon le 1er septembre 1884, lic. l., doct. dr. Rue des Plantes, 16. [Roy, Landry.]

PIERROTET (Maurice), né à Paris le 16 avril 1886, él. Éc. N., dipl. Études sup. Rue d'Ulm, 45. [Bérard.]

PIETRO (Nicola DE), né à Corleto Perticara le 28 septembre 1880, doct. l., *Italien*. Rue Saint-Jacques, 73. [Thomas, Morel-Fatio, Gilliéron, Roques, Lefranc.]

PINCHON (Lucien-Georges), né à Paris le 21 janvier 1892. Rue Mouton-Duvernet, 18. [Longnon.]

Pissard (Hippolyte), né à Saint-Julien (Haute-Savoie) le 25 juin 1882, doct. dr. Rue Corneille, 7. [Thévenin.]

PLASSART (André), né à Chartres le 24 août 1889, él. Éc. N., dipl. Études sup. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier.]

POITEVIN (Pierre), né à Châtellerault le 2 juillet 1889. Rue Sedaine, 8. [Guieysse.]

Polan (Maria), née à Katovice (Bohême) le 26 novembre 1891, *Tchèque*. Rue Malher, 5. [Lefranc.]

Pons (Abdon), né à Saint-Laurent le 15 janvier 1886. Quai Valmy, 69. [Lefranc.]

Post (Vincent), né à Nootdorp le 26 juin 1881. Rue du Cardinal-Lemoine, 17. [Lefranc.]

Pousse (Raymond), né à Orléans le 12 avril 1890, lic. hist., dipl. Études sup. Rue Laromiguière, 7 *bis*. [Lebègue.]

Poussier (Georges), né à Vernon le 17 mai 1890. Cité Cardinal-Lemoine, 2. [Barthélemy.]

Pressoir (Jean-François), né à Meung-sur-Loire le 10 décembre 1877. Rue d'Assas, 104. [Scheil.]

Protot (Eugène), né à Carisey le 27 janvier 1839, avocat, dipl. Éc. L. O. Boulevard Voltaire, 216. [Barthélemy.]

Prüm (Emmanuel), né à Clervaux le 25 mars 1885, doct. phil., *Luxembourgeois*. Rue Cassette, 24. [Halévy, Scheil.]

Pumpelly (Laurence), née à Owego (New-York) le 3 juillet 1881, A. B., Ph. D., *Américain*. Rue du Cardinal-Lemoine, 18. [Roques.]

Raffageau (Pierre), né à Paris le 27 décembre 1892. Rue de l'Amiral-Mouchez, 3. [Lefranc.]

Ramadier (Paul), né à la Rochelle le 17 mars 1888, lic. l., dr. Rue Monge, 58. [Haussoullier.]

Raulet (Lucien), né à Paris le 11 octobre 1843. Rue des Dames, 9. [Longnon.]

Reby (Eugène), né à Chamberet le 13 mars 1879, él. dipl. Éc. L. O. Place de la Sorbonne, 6. [Meillet.]

Rechnitz (François), né à Ratibor (Haute-Silésie), le 10 septembre 1885, doct. philol., *Allemand*. Hôtel, Rue Monge, 16. [Longnon, Thomas, Morel-Fatio. Gilliéron, Roques.]

Redlich (Wilhelm), né à Przemysl le 5 septembre 1889, *Autrichien*. Rue des Fossés-Saint-Jacques, 2. [Soury, Lambert.]

Régné (Jean), né à Armissan le 28 mars 1883, lic. l., archiv. pal. Boulevard Saint-Michel, 125. [Morel-Fatio.]

Rémon (Georges), né à Tours le 27 novembre 1883. Rue Saint-Jacques, 123. [Gauthiot.]

Renaud (Charles), né à Paris le 22 juin 1887, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Bérard.]

Rens (Albert), né à Saint-Denis le 31 mars 1871, lic. dr. Rue de la Bastille, 4. [Clermont-Ganneau, Landry, Chabot.]

Rham (Charles de), né à Orges le 18 janvier 1885, lic. l., *Suisse*. Rue Racine, 3. [Haussoullier.]

Rhein (David), né à Audincourt le 21 novembre 1886, él. dipl. Éc. L. O. Rue de Condé, 23. [Lévi.]

Ribet (Marcel), né à Constantine le 30 juillet 1887. Cité Cardinal-Lemoine, 2. [Barthélemy.]

Ricome (Louis), né à Lébazac (Aveyron) le 4 mai 1887, lic. l. Rue du Sommerard, 22. [Thomas, Gilliéron.]

Rigal (Jean-Louis), né à Couluzou le 15 septembre 1875, lic. l. Rue de Vaugirard, 74. Thomas, Gilliéron, Roques.]

Rivaille (Jean), né à Sens le 25 novembre 1889, lic. dr. Square Lagarde, 4. [Landry, Lebègue.]

Rivaille (Louis), né à Sens le 14 octobre 1890. Square Lagarde, 4. [Chatelain, Haussoullier, Desrousseaux, Lebègue.]

Rivaud (Emile), né à Pontouvre le 8 mars 1881, doct. dr. Rue Severo, 9. [Psichari, Desrousseaux, Serruys.]

Robert (Gaston), né à la Francheville le 28 septembre 1880, archiv. pal., lic. l., archiv. pal. Boulevard Saint-Michel, 125. [Longnon.]

Robilliard (Eugène), né à Vellennes (Oise) le 24 janvier 1888, lic. l. Rue Houdan, 3, à Sceaux. [Villefosse.]

Rochat (Charles), né à Lausanne le 19 août 1883, lic. l., *Suisse*. Rue Michelet, 5, [Bérard.]

Roeské (Jules), né à Paris le 16 mars 1861. Rue d'Alésia, 118. [Lévi, Finot, Gauthiot.]

Rojdestvensky (Olga), née à Charkov le 21 mai 1875, dipl. de cours sup. de femmes à Saint-Pétersbourg, *Russe*. Rue Lacépède, 34. [Lot.]

Roos (Hildigard), née à Altona le 5 avril 1883, *Allemande*, demeurant à Strasbourg. [Lefranc.]

Rothkirch (Reinhold), né à Giersdorf (Silésie) le 11 février 1881, *Allemand*. Rue Molitor, 10. [Passy].

Roussel (Marthe), née à Paris le 9 novembre 1876. Avenue Parmentier, 4. [Passy.]

Roux (Anna), née à Clermont-Ferrand le 7 août 1878. Rue des Fossés-Saint-Bernard, 24. [Thévenin, Longnon, Lot.]

Royer (Maurice), né à Paris le 18 septembre 1892. Avenue Ledru-Rollin, Perreux. [Lefranc.]

Rufer (Alfred), né à Münchenbuchsee le 24 mars 1885, *Suisse*. Quai Saint-Michel, 3. [Reuss.]

Ruinaut (Joseph-Jules), né à Castandet le 15 novembre 1884, él. Éc. Ch. Rue Corneille, 5. [Roy, Chatelain.]

Rumpf (Frédéric-Albert), né à Livingston (New-Jersey) le 14 nov. 1852, prof. au Conservatoire de New-York, *Américain*. Rue Pergolèse, 5. [Soury.]

Rzehak (Gustave-Alfred), né à Brünn en mai 1886, *Autrichien*. Rue des Écoles, 31. [Thomas, Passy, Gilliéron, Lefranc.]

Sabatier (Charles), né à Paris le 27 novembre 1891. Rue de Seine, 77. [Lefranc.]

Saint-Paul-Girard (L.-A.), né à Dellys le 6 janvier 1877, lic. l. Rue de Vaugirard, 74. [Guieysse, Moret.]

Salles (Édouard), né à Paris le 24 avril 1874, lic. l. Boulevard des Batignolles, 17. [Guieysse.]

Saulnier (Eugène), né à Saint-Loup-des-Vignes le 7 janvier 1886, archiv. pal. Rue de Bellechasse, 37. [Lefranc.]

Sausse (Louis), né à Caen le 17 novembre 1890. Rue Guillaume-Tell, 28. [Lefranc.]

Schambart (Marie-Rose), née à Paris le 7 octobre 1875. Rue de la Glacière, 120. [Lefranc.]

Scharnberg (Hedwig), née à Zingst (Poméranie) le 9 juin 1886, *Allemand*. Rue Gît-le-Cœur, 6. [Lefranc.]

Schiffer (Sina), né à Wadowice le 15 novembre 1878, doct. phil., *Autrichien*. Hôtel de l'Europe, quai des Grands-Augustins. [Halévy, Scheil, Bérard.]

Schoepperle (Gertrude), née à Oil City (Pennsylvania) le 15 juillet 1882. Ph. D., *Américaine*. Rue de la Grande-Chaumière, 9. [Lot.]

Sciama (Raoul), né à Croissy-sur-Seine le 17 mai 1888, agr. hist. Rue Georges-Bizet, 15 *bis*. [Bérard, Bémont.]

Scott (Margaret Lucy), née à Beccles le 23 mai 1886. Avenue du Petit Chambord, 44, Bourg-la-Reine. [Lefranc.]

Servant (Georges), né à Paris le 13 avril 1887, él. Éc. Ch. Rue des Saints-Pères, 81. [Roy.]

Silnitski (Ioanniky), né à Saint-Pétersbourg le 1er janvier 1885, *Russe*. Rue Saint-Jacques, 320. [Barthélemy.]

Skibsted (Jose), née à Copenhague le 18 août 1873, *Danoise*. Rue de Tournon, 7. [Lefranc.]

Smith (Lucy M.), née à Strichen le 18 décembre 1882, M. A., *Écossaise*. Rue des Feuillantines, 3. [Lot.]

Sottas (Henri), né à Rennes le 10 mars 1886. Rue Dailly, 7, Saint-Cloud. [Moret.]

Stanton (Amida), née à Lawrence le 28 février 1884, B. A., *Américaine*. Boulevard Saint-Michel, 18. [Roques.]

Steinmetz (Robert), né à Paris le 7 février 1890. Rue de Birague, 8. [Longnon.]

Sternberg (Else), née à Dusseldorf le 30 juin 1886, *Allemande*. Rue du Four, 16. [Thomas.]

Stoop (Paul), né à Schaenis (Suisse) le 24 octobre 1884, *Suisse*. Rue Bellefond, 13. [Marouzeau.]

Stoppelaïre (Pierre), né à Béziers le 17 mars 1893. Rue des Écoles, 44. [Longnon.]

Stoupel (Haïa Sophie), née à Vilna le 23 février 1890, *Russe*. Rue de Fleurus, 24. [Passy.]

Szumkowski (Wazlav), né à Prépunty en février 1891, *Polonais*. Rue de la Pitié, 15. [Soury.]

Tafrali (Oreste), né à Tulcea le 15 novembre 1876, lic. l., *Roumain*. Rue Dupuytren, 16. [Serruys.]

Tailleur (Alfred), né à Paris le 26 juillet 1884, lic. l. Boulevard Voltaire, 215 *bis*. [Scheil, Bérard.]

Tallenay (Olga Kleine de), née en Russie. Rue des Saints-Pères, 28. [Soury.]

Taupenot de Chomel (Jeanne), née à Ainay-le-Château (Allier) le 25 février 1878. Rue Saint-Placide, 31. [Lefranc.]

Tcheychvily (Joseph), né à Koutaïs le 11 avril 1882, *Géorgien*. Boulevard Saint-Germain, 11. [Clermont-Ganneau, Meillet, Scheil, Guieysse, Lambert, Barthélemy.]

Terracini (Benvenuto), né à Turin le 16 août 1886, doct. l., *Italien*. Rue des Écoles, 35. [Thomas, Longnon, Gilliéron, Roques.]

Tessier (André), né à Paris le 8 mars 1886, lic. dr. Rue de l'Yvette, 34. [Psichari, Jacob, Passy.]

Thénot (Mathieu), né à Saint-Remy-de-Blot le 5 décembre 1883, dipl. Études sup. Rue du Chevaleret, 65. [Bémont.]

Thomas (Vaughan), né à Llanelly le 25 juin 1878, B. A., *Anglais*. Boulevard Raspail, 246. [Thomas, Gilliéron.]

Tonyackhoff (Lydie), née à Mariampol le 1er septembre 1889, *Russe*. Rue Jacob, 21. [Meillet, Barthélemy.]

Toscanne (Paul), né à Charbogne (Ardennes) le 9 mars 1867, dipl. Éc. Louvre. Rue des Bernardins, 17. [Clermont-Ganneau, Scheil, Chabot.]

Travaillot (Louis), né à Chassericourt (Aube) le 27 décembre 1879. Rue du Commandeur, 12. [Chatelain, Lefranc.]

Tronchon (Henri), né à Trévoux le 31 octobre 1877, lic. l. Boulevard Saint-Germain, 34. [Lefranc.]

Truc (Gonzague), né à Flayosc (Var) le 15 novembre 1877, prof., dipl. Éc. des hautes études, Sc. R. Rue de Villeneuve, 8, Alfortville. [Lefranc.]

Tuffrau (Paul), né à Bordeaux le 1er mai 1887, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Lefranc, Roques.]

Tyndale (O. S.), né à Montréal (Canada) le 4 juin 1887, lecteur d'anglais à l'Éc. N., *Canadien*. Rue d'Ulm, 45. [Lefranc.]

Uhley (Käthe), née à Nordhausen le 25 juillet 1891, *Allemande*. Rue des Acacias, 37. [Lefranc.]

Ullmann (Anna), née à Alexandrie (Égypte). Rue Lemercier, 44. [Moret.]

Ursulesco (Lascar), né à Bèrlad (Roumanie) le 13 avril 1876, professeur, *Roumain*. Rue des Bernardins, 42. [Lefranc.]

Ursulescu (Lucie), née à Jassy en décembre 1883, lic. l., *Roumaine*. Rue des Bernardins, 42. [Lefranc.]

Vallery-Radot (Jean), né à Paris le 24 mai 1890, lic. l., él. Éc. Ch. Avenue Carnot, 17. [Roy.]

Vallet (Henri), né à Moulins le 22 août 1889, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Berthollet, 11. [Longnon, Roy, Lambert.]

Van Elsche (Gaston-Georges), né à Paris le 16 décembre 1893. Rue de Varenne, 39. [Longnon.]

Van Marle (Raimond), né à la Haye le 28 juin 1887, *Hollandais*. Rue Saint-Roch, 4. [Lefranc, Lévi.]

Varigny (Henry DE), né à Honolulu (Iles Hawai) le 13 novembre 1855, doct. sc., méd. Rue Lalo, 18. [Longnon.]

Vatter (Konrad), né à Gratzen le 6 mai 1887, *Autrichien*. Rue Mabillon, 18. [Lefranc.]

VAUCHER (Paul), né à Gilly (Suisse) le 27 août 1887, dipl. Études sup. Avenue du Bois-de-Boulogne, 80. [Bémont.]

Velach (Karel), né à Nysà le 20 octobre 1887, *Tchèque*. Impasse Chartière, 9. [Lefranc.]

Verduyn (Jean-Henri), ne à Poortugaal le 9 juillet 1868, *Hollandais*. Rue des Fossés-Saint-Jacques, 19. [Passy.]

VERGNE (Angèle), née à Limoges le 10 août 1886. Boulevard Saint-Germain, 17. [Lefranc.]

VERRIER (Jean), né à Montaigüet le 26 septembre 1887, lic. l., él. Éc. Ch. Rue des Fossés-Saint-Jacques, 19. [Roy.]

Viard (Pierre), né à Dijon le 4 mars 1884, doct. dr. Rue Jean-Bart, 2. [Thévenin.]

Viez (Henri), né à Saint-Georges-de-Vièvre le 25 mai 1877, lic. l. Rue Pesnon, 38, Montreuil-sous-Bois. [Thomas, Gilliéron, Roques.]

VIGNOT (Charles), né à Joigny le 7 avril 1854, lic. dr. Rue de Lille, 30. [Villefosse.]

VILLEMEREUIL (Adrien BONAMY DE), né à Saint-Maur-des-Fossés le 28 février 1867. Boulevard Saint-Jacques, 52 *bis*. [Longnon, Bérard.]

VINCIGUERRA (François), né à Bastia le 4 octobre 1883, lic. dr. Rue de Rivoli, 148. [Soury, Landry.]

WAQUET (Henri), né à Lorient le 4 mars 1887, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Madame, 61. [Roy.]

Weisse (Louis), né à Craon le 30 juillet 1884. Rue Weber, 10. [Gaidoz.]

Werder (Ernestine), née à Cham le 23 septembre 1880, *Suisse*. Rue Saint-Jacques, 225. [Gilliéron, Passy.]

Winiger (Léonce), né à Römerswil le 5 septembre 1882, lic. l. Rue Dauphine, 52. [Lefranc.]

Wiseman (P. H. F.), né à Buxted le 7 février 1887, *Anglais*. Grande-Rue, 21, Bourg-la-Reine. [Passy.]

WOLF (Jacques-Adolphe), né à Paris le 18 février 1886, agr. Rue Alboni, 7. [Gauthiot.]

Woodbridge (Benjamin Mather), né à Williamstown Mass. le 5 novembre 1884, A. B. A. M., *Américain*. Rue Victor-Considérant, 5. [Morel-Fatio, Lefranc.]

Woodbridge (Élizabeth), né à Williamstown Mass. le 23 avril 1886. B. A., *Américaine*. Rue Victor-Considérant, 5. [Lefranc.]

Würsten (Arnold), né à Saanen le 14 avril 1883, *Suisse*. Rue de Lille, 12. [Lefranc.]

Wormser (Georges), né à Paris le 14 janvier 1888, él. Éc. N., lic. l. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier.]

Yon (Charles-Albert), né à Arcachon le 25 avril 1888, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier, Lebègue.]

Young (Julia E.-L.), née à Athènes le 29 octobre 1879, B. A. M. A., *Américaine.* Boulevard Raspail, 112. [Villefosse.]

PROGRAMME DES CONFÉRENCES

POUR L'ANNÉE 1910-1911.

PHILOLOGIE GRECQUE.

Directeur d'études, M. Alfred Jacob : *Étude de textes géographiques et historiques relatifs à la Gaule*, les mardis à 2 heures et demie. — *Paléographie grecque : étude des écritures cursives sur papyrus*, les vendredis à 9 heures. — *Étude des procédés et des signes abréviatifs techniques*, les mercredis à 9 heures. — *Éléments de paléographie grecque; lecture de fac-similés*, les jeudis à 1 heure et demie. (Cette conférence sera dirigée par M. H. Lebègue.)

Directeur adjoint, M. A.-M. Desrousseaux : *Explication de la République de Platon*, livres V et VI, les mercredis à 10 heures et demie. — *Exercices critiques. Lettres de saint Basile et de saint Nil*, les jeudis à 10 heures et demie. — *Recherches sur les inscriptions métriques publiées postérieurement à 1878*, les vendredis à 10 heures et demie.

Directeur adjoint, M. Serruys : *Recherches sur les procédés métriques dans l'ancienne littérature chrétienne :* saint Paul, *Lettre aux Hébreux;* saint Clément de Rome, etc., les mardis à 5 heures. — *Les sources classiques des historiens archaïsants du VIe siècle* (avec application à la critique des textes), les mercredis à 5 heures.

PHILOLOGIE BYZANTINE ET NÉO-GRECQUE.

Directeur d'études, M. Jean Psichari : *Commentaire grammatical de la* Genèse *dans le texte de la Septante comparé au texte hébreu*, tous les quinze jours, et les autres quinzaines, *explication de textes grecs choisis dans l'ordre chronologique depuis les origines jusqu'à nos jours*, les lundis à 2 heures et demie. — *Conférence destinée aux élèves qui préparent des travaux personnels*, les dimanches à 2 heures et demie (chez M. Psichari, 16, rue Chaptal, IXe arr.).

ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS GRECQUES.

Directeur d'études, M. B. HAUSSOULLIER, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Études d'histoire et de droit grecs; Recherches et sujets de travaux*, les lundis à 9 heures. — *Explication d'un choix d'inscriptions et de papyrus grecs récemment découverts*, les jeudis à 9 heures.

PHILOLOGIE LATINE.

Directeur d'études, M. Louis HAVET, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *De la méthode en critique verbale et de l'art de faire une édition*, les vendredis à 2 heures. — M. MAROUZEAU, élève diplômé, étudiera *la Constitution du latin littéraire, des origines à l'époque de Cicéron*, les samedis à 3 heures.

Directeur adjoint, M. Émile CHATELAIN, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Paléographie latine*, les jeudis à 10 heures. — *Lecture des notes tironiennes*, les mercredis à 3 heures.

ÉPIGRAPHIE LATINE ET ANTIQUITÉS ROMAINES.

Directeur d'études, M. HÉRON DE VILLEFOSSE, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres: *L'organisation des flottes romaines à l'époque impériale*, les samedis à 2 heures et demie.

HISTOIRE.

Directeur d'études, M. MONOD, membre de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques, professeur au Collège de France.

Directeur d'études, M. THÉVENIN : *Études sur l'institution royale en France et en Angleterre, au moyen âge et dans les temps modernes*, les jeudis à 10 heures. — *Exercices de textes et préparation de travaux par les élèves*, les mercredis à 2 heures.

Directeur adjoint, M. ROY : *Le régime municipal des Communes créées dans le bassin moyen de la Loire pendant la guerre de Cent Ans*, les mercredis à 4 heures et demie. — *Étude de textes relatifs à des questions d'administration ecclésiastique et d'administration civile, du XIIIe au XVe siècle*, les samedis à 4 heures et demie.

Directeur adjoint, M. BÉMONT : *Sources de l'histoire d'Angleterre au*

temps des Tudors, les mardis à 5 heures. — *Études critiques sur la condition des personnes et des terres en Guyenne, surtout au* XIII*e siècle*, les vendredis à 5 heures.

Directeur adjoint, M. Rod. Reuss : *Les rapports politiques de la France et du Saint Empire romain depuis le traité de Munster jusqu'à celui de Ryswick* (1648-1697), les mardis et vendredis à 10 heures.

Directeur adjoint, M. Ferdinand Lot : *Historiographie brittonique. L'Historia regum Britanniae de Gaufrey de Monmouth.* — *Les vies des Saints du pays de Galles*, les lundis à 4 heures et demie. — *Formation des principautés françaises : Bretagne, Normandie, Flandre*, les samedis à 4 heures et demie.

HISTOIRE DES DOCTRINES CONTEMPORAINES DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE.

Directeur d'études, M. Jules Soury : *La mémoire, propriété générale de la matière organisée. Histoire des théories et des doctrines*, les lundis à 5 heures. — *Structures et fonctions du système nerveux central*, les vendredis à 5 heures.

HISTOIRE DES DOCTRINES ÉCONOMIQUES.

(Fondation de la Ville de Paris.)

Maître de conférences, M. Adolphe Landry : *Explication de l'« Essai sur le commerce » de Cantillon*, les mardis à 9 heures et demie.

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

Directeur d'études, M. Longnon, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Les noms de lieu de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations* (*noms d'origine ecclésiastique*), les jeudis à 4 heures et demie. — *Les noms de communes du département de l'Aisne* (suite), les samedis à 4 heures et demie.

GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

Directeur d'études, M. Victor Bérard : *Les Ioniens dans l'Asie Mineure du Pont-Euxin*, les lundis à 8 heures et demie. — *Le Latium et la conquête romaine de l'Italie*, les mercredis à 8 heures et demie.

PHONÉTIQUE GÉNÉRALE ET COMPARÉE.

Directeur adjoint, M. Paul Passy : *Reconstitution phonétique de textes français du moyen âge*, les mardis à 2 heures. — Exercices divers sous la direction du professeur, les mardis à 3 heures. — *Phonétique comparée des principales langues européennes*, les vendredis à 2 heures et demie.

GRAMMAIRE COMPARÉE.

Directeur d'études, M. Michel Bréal, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur honoraire au Collège de France.

Directeur adjoint, M. A. Meillet : *Le verbe slave*, les mardis à 9 heures. (De plus, il sera fait quelques conférences sur la *Grammaire comparée de l'Arménien* après entente avec les auditeurs.)

Directeur adjoint, M. Gauthiot : *Dialectologie allemande*, les vendredis à 9 heures. — *Grammaire du lituanien*, les samedis à 9 heures.

PHILOLOGIE ROMANE.

Directeur d'études, M. Antoine Thomas, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Étude critique (suite) et préparation d'une nouvelle édition de la Passion sainte Catherine*, poème franco-provençal conservé dans un manuscrit de la Bibliothèque de Tours, les jeudis à 3 heures et demie.

Directeur adjoint, M. A. Morel-Fatio, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Explication du Diablo cojuelo de Guevara*, les samedis à 3 heures un quart.

Directeur adjoint, M. Mario Roques : *Morphologie du latin vulgaire*, les vendredis de 4 heures à 5 heures. — *Les œuvres historiques de Wace*, les vendredis à 5 heures un quart.

DIALECTOLOGIE DE LA GAULE ROMANE.

Directeur adjoint, M. Jules Gilliéron : *Recherches lexicologiques d'après les cartes de l'Atlas linguistique de la France*, les jeudis de 1 heure et demie à 3 heures et demie.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE.

Directeur adjoint, M. Abel Lefranc : *Explication de textes français du xve siècle et spécialement de la Farce de Patelin. — Études critiques sur divers problèmes d'histoire littéraire depuis le xvie siècle (Montaigne et La Boétie,* etc.), les lundis à 5 heures.

LANGUES ET LITTÉRATURES CELTIQUES.

Directeur d'études, M. Gaidoz : *Explication de la Chrestomathie galloise de Strachan (Introduction to early Welsh, Manchester, 1909) et de textes similaires,* les mardis à 9 heures. — *Exposition de la grammaire irlandaise et explication de textes en ancien irlandais,* les samedis à 9 heures.

LANGUE SANSCRITE.

Directeur d'études, M. Sylvain Lévi : *Notions élémentaires d'indianisme; histoire; littératures non-brahmaniques,* etc., les lundis à 10 heures. — *Tibétain : explication de l'Avadânakalpalatâ, en sanscrit et en tibétain,* les samedis à 2 heures. — M. Jules Bloch, élève diplômé : *Etude historique des parlers modernes de l'Inde. Explication du Râmâyan de Tulsî Dâs,* les mercredis à 4 heures et demie.

Directeur adjoint, M. Louis Finot : *Explication du Meghadûta de Kâlidâsa,* les lundis à 9 heures et demie. — *Explication du Vessantarajâtaka,* dans le texte pali et les versions cambodgiennes, les lundis à 10 heures et demie.

LANGUE ZENDE ET PEHLVIE.

Directeur adjoint, M. A. Meillet : *Explication des textes manichéens de Turfan,* édités par M. F. W. K. Müller, les mardis à 10 heures.

LANGUES SÉMITIQUES.

Directeur adjoint, M. Mayer Lambert : *Hébreu : Exposé de la grammaire hébraïque et explication du livre des Nombres,* les mardis à 2 heures un quart. — *Explication du livre des Psaumes,* les jeudis à 9 heures. — *Araméen : Exposé de la grammaire syriaque; explication de textes tirés de la Chrestomathie de Bernstein,* les jeudis à 10 heures.

LANGUE ARABE.

Directeur adjoint, M. Barthélemy : *Arabe littéral. Grammaire et littérature*, les mardis à 5 heures. — *Dialectologie arabe*, les jeudis à 5 heures.

LANGUE ÉTHIOPIENNE-HIMYARITE ET LANGUES TOURANIENNES.

Directeur d'études, M. Halévy : *Conférences de langue éthiopienne*, les mercredis de 9 heures à 10 heures et demie. — *Conférences de langues touraniennes*, les mercredis à 10 heures et demie.

PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ASSYRIENNES.

Directeur d'études, M. Scheil, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Explication de textes tirés de la Chrestomathie de Bruno Meissner. Restitution de textes sur les Inscriptions... discovered by Layard. Examen critique des traductions tentées par les premiers déchiffreurs*, les samedis à 8 heures et demie. — *Déchiffrement du XVI[e] fascicule des* Cuneiform Texts *du Musée Britannique*, les lundis à 9 heures.

ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.

Directeur d'études, M. Clermont-Ganneau, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Antiquités orientales : Palestine, Phénicie, Syrie*, les mercredis à 3 heures et demie. (Quelques conférences sur les *Monuments épigraphiques araméens et néo-puniques* seront faites par M. Chabot, élève diplômé.) — *Archéologie hébraïque*, les samedis à 3 heures et demie.

HISTOIRE ANCIENNE DE L'ORIENT.

Directeur adjoint, M. Isidore Lévy : *Histoire d'Israël : La Royauté*, les mercredis à 1 heure et demie. — *Recherches sur la littérature judéo-alexandrine*, les mercredis à 2 heures et demie.

PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

Directeur d'études, M. Maspero, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

Directeur adjoint, M. Guieysse : Première année : *Grammaire et lecture de textes hiéroglyphiques,* les samedis à 9 heures et demie. — *Études des papyrus hiératiques du British Museum,* les samedis à 10 heures et demie.

Directeur adjoint, M. Moret : *Explication d'un texte d'Edfou :* Ed. Naville, *Textes relatifs au mythe d'Horus,* les mardis à 4 heures et demie. — *Éléments d'écriture démotique,* les mardis à 5 heures et demie.

PRÉSIDENCE ET SECRÉTARIAT.

M. G. MONOD, président de la Section, reçoit à l'École, les samedis, après 3 heures.

M. Émile CHATELAIN, secrétaire de la Section, reçoit au Secrétariat de l'École, les jeudis à 11 heures du matin.

TABLE DES MATIÈRES.

MISSIONS.

CHRONIQUE DE L'ANNÉE.

ÉLÈVES.